

LE MAGASIN PITTORESQUE

Timbres-poste de tous les Etats
du globe, 194, 223, 251, 270,
287, 318, 359, 383, 402.

Timbres-poste (voy. t. XXX),
suite, 35, 70, 119, 151, 199,
222, 254, 293, 335, 383.

Timbres-poste (voy. t. XXX et
XXXI); suite, 59, 87, 120,
131, 159, 183, 215, 263, 294,
326, 333, 366.

Timbres-poste (voy. t. XXX,
XXXI, XXXII); suite, 47,
87, 111, 112, 159, 190, 231,
263, 287, 326, 359, 391.

Timbres-poste (les) (voy. les
Tables des années précéden-
tes); suite, 46, 86, 126, 158,
191, 223, 254, 303, 338, 367,
391.

LES PROPRIÉTAIRES DE CET OUVRAGE SE RÉSERVENT LE DROIT DE TRADUCTION
DANS TOUS LES PAYS QUI ONT TRAITÉ AVEC LA FRANCE.



LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTIÈME ANNÉE.

1862

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50

de tous les États du globe, 194, 223, 251, 270, 287, 318, 359,
383, 402. ^{Timbres-poste}

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXII

LE MAGASIN PITTORESQUE

A SES LECTEURS

31 décembre 1862.

Me voici arrivé à mon trentième anniversaire.

Trente ans ! N'est-il pas merveilleux qu'un pauvre petit recueil comme moi ait déjà traversé, sain et sauf, et avec bonne envie de continuer à vivre, une si longue suite de jours où tant de choses plus grandes et assurément meilleures ont sombré et tristement péri ! C'est le privilège du roseau : il a plus de chances d'échapper aux tempêtes. Mais quand on est, selon le mot de Pascal⁽¹⁾, « un roseau pensant », on n'est pas plus fier de cet avantage que de tout autre, on s'efforce de vivre le mieux possible, et, pour tout nouveau répit que l'on obtient, on se sent de la reconnaissance.

Que ne m'est-il possible de réunir aujourd'hui, comme en une fête de famille, tous ceux que quelque bienveillance lie à mon humble destinée ! Mais où sont-ils tous ces amis inconnus ? on m'assure qu'on en trouve un peu partout, bien loin, même au delà des mers. Il faut me contenter de leur envoyer un salut affectueux. Qu'ils soient heureux, et assez longtemps pour qu'entre nous puisse se faire encore un échange de bons sentiments quand sonnera la cinquantaine !⁽²⁾

De jeunes amis m'ont demandé quelquefois le récit de mon histoire. A quoi bon ? A moins d'en prendre prétexte pour raconter celle des autres, ce qui est assez l'usage, je n'aurais, je crois, rien de bien nouveau ni de bien curieux à dire ; on me connaît.

Je suis né d'une bonne pensée. Elle a éclairé mes premiers pas ; elle me guide encore : je marche sous son rayon.

Le but que, dès le commencement, je m'étais proposé est toujours celui que je cherche à atteindre : jamais mes regards ni mon cœur ne s'en sont un seul instant détournés. Mes anciennes promesses sont écrites ; je ne crains pas qu'on les relise :

« Je voudrais bien, ai-je dit, — plaire à tout le monde, mais surtout à ceux qui ne peuvent consacrer qu'une humble somme à leurs menus plaisirs ; — exercer, s'il se peut, une influence pareille à celle de l'éducation générale que les classes de la société riches en loisirs doivent à des relations habituelles avec les hommes distingués, à des lectures variées, choisies, et aux souvenirs de voyages (t. I^{er}, 1833, p. 4) ; — répandre les éléments de conversation qui peuvent le mieux rendre insensiblement les communications plus agréables, plus faciles, plus intimes entre toutes les classes de la société (t. I^{er}, p. 3) ; — réveiller chez les uns les souvenirs des choses qu'ils ont déjà connues, apprendre à

(1) « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant... »

(2) Souhait du recueil, bien entendu, non du rédacteur. Il n'y a pas de vie moyenne pour les livres. Plusieurs recueils périodiques analogues au *Magasin pittoresque*, fondés à Londres de 1730 à 1740, par exemple *the Gentleman's Magazine* (1731), existent encore et se maintiennent dans l'estime publique.

« quelques autres des choses qu'ils ignorent (t. I^{er}, p. 216) ; — chercher à satisfaire les libres exigences de l'imagination sans fatiguer et rebuter la raison... ; distinguer dans une infinité de désirs ceux qui sont le plus impérieux et dont le retour est le plus fréquent ; observer avec convenance une proportion d'unité dans la variété... » (préface du t. II, 1834) ; — aider au développement du goût et du sentiment du dessin (t. II, p. 2) ; — fortifier la volonté de faire le bien ; — soutenir la foi en Dieu et en notre immortalité (*passim*). »

Ai-je failli à aucun de mes engagements ?

Ma conscience, du moins, me répond que je me suis appliqué à les tenir de mon mieux, suivant mes forces et les moyens qui étaient à ma disposition.

J'ai traversé des temps où plus d'une lettre officielle m'invitait à faire des concessions au goût ou à la mode du jour. Dans celle-ci on me reprochait de paraître par trop indifférent aux passions des « partis » ; dans celle-là on m'aurait voulu moins sérieux, moins moraliste, moins préoccupé d'instruction et de « conviction spiritualiste » ; on m'aurait mieux aimé plus léger, plus plaisant ou plus romanesque. J'ai résisté, persuadé que, même si j'avais eu la faiblesse de m'y essayer, je n'aurais jamais eu le malheureux courage de démentir mon caractère, et que, de plus, j'aurais été fort maladroit à pareille besogne ; c'est une vieille vérité, qu'on ne fait bien que ce qu'on sent et ce qu'on aime.

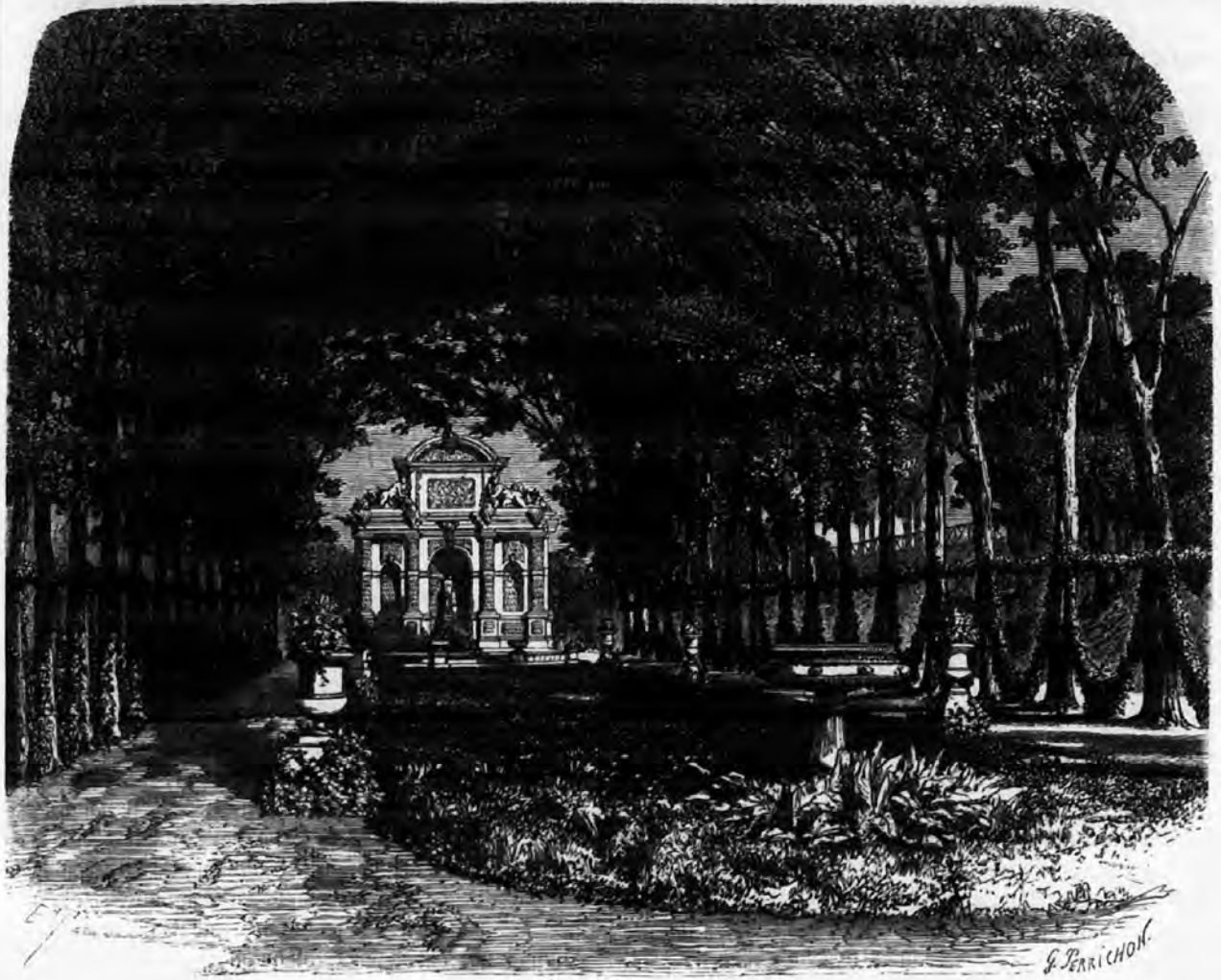
Ajouterai-je, nullement par vanité, mais pour le bon exemple, que ma persévérance a été récompensée ; je serais ingrat si j'élevais la moindre plainte. Les encouragements ne m'ont jamais manqué : les uns sont descendus de bien haut ; des hommes dont la supériorité intellectuelle a fait honneur à la France n'ont pas dédaigné de me témoigner leur sympathie ou même de m'aider plus d'une fois de leur collaboration⁽³⁾ ; d'autres approbations nombreuses, pour m'être venues de foyers lointains, obscurs ou pauvres, ne m'ont pas été les moins précieuses. A qui est-il le plus naturel que je désire plaire, sinon à ceux qui ont la modestie et la bonté de croire que je puis leur être utile, à titre de distraction ou d'enseignement sans grande prétention, et de conseils sincères ?

Continuons donc, lecteurs fidèles, moi à vous servir, vous à m'être bienveillants. La main qui trace pour moi ces lignes est la même qui a écrit, il y a trente ans, mon titre sur ma première page. Grâce à Dieu, elle ne tremble pas encore, et certainement elle ne m'abandonnera pas tant qu'elle aura la force de porter le poids léger d'une plume, car je sais bien que j'ai toujours été le plus cher et le plus doux de ses travaux.

ÉD. CH.

(3) Quelques-uns nous ont permis de les nommer. — Voy. la liste des rédacteurs à la fin de la Table des vingt premières années. Voy. aussi la note du tome XX, 1852, page 34 (la Notice de la page 38 a été écrite pour le *Magasin pittoresque* par M. Biot), et *passim*.

LA FONTAINE DU LUXEMBOURG.



La Fontaine du Luxembourg. — Dessin de Théron.

Parmi les souvenirs que laisse le jardin du Luxembourg à ceux qui, tout enfants, jouèrent dans ses allées, au bord de son bassin ou sous ses marronniers et ses platanes, le plus frais et le plus charmant peut-être est pour la grande fontaine à trois niches qui regarde le côté oriental du palais. Qui n'a fouetté près d'elle le sabot agile qu'un poète illustre nommait *volubile buxum*? Qui ne s'est plu à descendre, moitié glissant, moitié courant, la pente rapide qui joignait la terrasse à la courte avenue inférieure? Quelquefois même, altérés, échauffés par le jeu, nous trempions imprudemment dans l'eau toujours agitée par sa chute continue nos fronts, nos mains et nos lèvres.

Depuis les temps déjà lointains où cette fontaine prenait part à nos jeunes divertissements, la pente ouverte a été fermée et changée en pelouse; l'allée basse, interdite maintenant au public, est devenue un élégant tapis vert que bordent des guirlandes de glycine attachées aux grands arbres; c'est là que vivent heureux quelques cygnes privilégiés. Un petit bassin s'ouvre dans l'herbe vers le bout le plus éloigné de la fontaine; c'est un vivier où les hôtes de l'étroit vallon trouvent toujours de petits poissons à la chair délicate. De branche en branche volent et se poursuivent des ramiers hardis qui se sentent là chez eux; confiants dans la petite grille qu'enjamberait un enfant et que nul ne franchit, ils viennent becqueter les miettes de pain jetées par les désœuvrés. L'air est plein de roucoulements et les cygnes seuls ne chantent pas.

Rien ne s'associe mieux que cette verdure, ces oiseaux, et les statues mythologiques qui décorent l'édifice et président à la fontaine. Les cygnes, dont le gazon rehausse la

blancheur, ont leur rôle dans la Fable, et l'on sait quel char tiraient les pigeons dans l'azur du ciel de la Grèce. Nous aimons, pour notre part, ce pastiche aimable des légendes antiques, et nous avons un moment tremblé que l'édilité parisienne ne voulût nous l'enlever. Ce fut avec un sentiment de regret et de sympathie que nous recherchâmes les origines et l'histoire de la fontaine dont nous donnons aujourd'hui le dessin.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la fontaine du Luxembourg se compose de trois niches séparées par des colonnes toscanes dont le fût est coupé au milieu par un anneau qui se profile en bandeau sur toute la façade, contourne les niches et forme les archivoltes. La niche principale est précédée d'un maigre rocher qui sert de piédestal à une Vénus accompagnée d'un dauphin. Les petites sont vides et n'ont d'autre ornement que des masques de satyres. Au-dessus de l'attique et de la corniche s'élève un fronton moins large que le corps de l'édifice, soutenu par des pilastres et finissant en demi-cercle. Colonnes, niches, fronton, toute la surface, en un mot, est couverte de congélations, les seuls ornements, à vrai dire, qui indiquent ici une fontaine: c'était jadis un moyen à la mode pour dissimuler la nudité des murailles; la niche du château d'eau du Palais-Royal, construit par Lemercier à la fin du dix-septième siècle, présentait des stalactites analogues; on en voit encore aux fontaines Sainte-Avoye (1687), Saint-Martin (1712) et du Trahoir, au coin des rues de l'Arbre-Sec et Saint-Honoré: celle-ci, construite sous François 1^{er}, déplacée en 1636, fut rebâtie en 1776, sur les dessins de Soufflot.

Notre fontaine est large de 12 mètres; elle a du pied à

la corniche 8^m,80; le fronton, isolément, a 4^m,90. Les niches ont sous clef 6^m,35 et 3^m,40 de haut sur une largeur de 3^m,30 et 1^m,45. La Vénus au dauphin a 2 mètres; le rocher, 2 mètres sur 2^m,40. Deux grandes statues dont nous n'avons pas parlé, un Fleuve et une Nymphe couchés sur leur urne renversée, de chaque côté du fronton où elles s'appuient, peuvent avoir 4 mètres environ. Les dimensions de la fontaine n'ont guère varié, mais ses accessoires ont subi des changements.

Marie de Médicis acheta en 1612, pour 90 000 livres, les terrains où s'élève le palais; l'année suivante, elle agrandit sa nouvelle propriété. Dès 1613, l'architecte Jacques Debrosse dessina le jardin, tandis qu'on démolissait plusieurs bâtiments, entre autres un hôtel presque neuf construit pour Robert de Harlay vers 1560, et un pressoir acquis de l'Hôtel-Dieu en 1613, qui occupait à peu près l'emplacement de la fontaine. Le palais fut commencé en 1615, achevé en 1620, mais non pas tel qu'on le voit aujourd'hui, alourdi par deux épaisseurs de constructions plus modernes. Dans l'état primitif, la façade méridionale était longée par une avenue droite dont il existe encore deux tronçons, l'un devant l'orangerie, l'autre aboutissant précisément à la fontaine. A cette époque, il n'y avait aucune fontaine de ce côté de l'eau; Debrosse, chargé de refaire l'aqueduc d'Arcueil, en fit poser la première pierre par Louis XIII et la régente, le 17 juillet 1613, et ne l'acheva qu'en 1624. L'aqueduc devait amener trente pouces d'eau; le roi en prit dix-huit pour les jardins du Luxembourg.

Notons que la même eau avait jadis alimenté les thermes de Julien; d'ailleurs le souvenir de cet empereur gallo-romain, le premier qui ait aimé et constamment habité notre Paris, est lié intimement au terrain qui nous occupe. Il avait là son camp; c'est là que dans un repas nocturne il fut proclamé par ses soldats. En 1801-1813, lors des grands travaux de terrassement exécutés dans la partie orientale du jardin, on recueillit des indices certains, tels que harnais de chevaux, ornements d'habits, petites idoles, médailles, miroirs, cure-oreilles, aiguilles en ivoire et en bronze, bracelets, clefs, dés à coudre, anneaux et styles; enfin des vases de cuisine, des cuillers, des fourchettes, des manches de couteaux, tous ustensiles qui peut-être avaient joué leur rôle dans l'élection d'un empereur.

La fontaine, construite sur les dessins de Debrosse, fut ornée de statues par un des meilleurs sculpteurs du temps de Henri IV, Pierre Biart; on le disait élève de Michel-Ange. Il était l'auteur d'un bas-relief placé au-dessus de la grande porte de l'hôtel de ville; son œuvre, détruite à la fin du dernier siècle, est aujourd'hui remplacée par un bas-relief en bronze. Le Musée a de lui deux morceaux remarquables. La fontaine n'a rien conservé de Pierre Biart, pas même l'écusson mi-parti de France et de Médicis qui décorait l'attique; dès 1752, elle était fort délabrée, et l'on ne parle plus à cette époque de statue dans la niche; elle ne donnait plus d'eau. En 1801, tous les arbres qui l'entourent furent renouvelés, et l'année suivante, l'architecte Chalgrin, mort en 1811, fut chargé de la restaurer. Le mauvais état où elle se trouvait alors en aurait justifié la démolition complète; mais le nom de Debrosse la protégea sans doute, et doit la préserver toujours. Le Fleuve et la Naiade couchés des deux côtés du fronton sont dus l'un à Duret, l'autre à Ramey père; la Vénus de la niche principale a pris la place d'une Nymphe debout penchant son urne. Elle est petite et n'a guère de rapport avec les grandes figures du haut; la statue qui l'a précédée avait, selon M. de Gisors, 4 mètres environ. Du temps de la Nymphe, il y avait devant la niche un bassin demi-circulaire et une vasque percée d'un petit jet d'eau. Maintenant l'eau sort du rocher maigre où est posée la Vénus.

Telle qu'elle est, simple et monotone, la fontaine du Luxembourg a un aspect monumental qui manque à beaucoup de celles que nous construisons aujourd'hui, et l'allée dont elle fait le fond semble un coin d'une villa d'Italie.

LES TIMBRES-POSTE

DE TOUS LES ÉTATS DU GLOBE (*).

Le timbre-poste est un papier-monnaie créé, fabriqué et émis par l'État. Le timbre porte l'indication de sa valeur; il est vendu et reçu au pair par l'administration des postes; il ne peut servir légalement qu'à acquitter par avance la taxe postale de la lettre sur laquelle il est apposé, mais, en fait, il est devenu, dans chaque pays, d'un usage général pour le paiement de sommes minimes.

Les timbres-poste sont de petites images gravées, imprimées en noir sur papier de couleur ou en couleur sur papier blanc, de forme et de grandeur diverses, gommées au revers; presque toutes les nations du globe ont adopté ce mode d'affranchissement des correspondances. Depuis vingt ans qu'il est en vigueur, les changements de gouvernement ou de règne, d'unité monétaire ou de taxe postale, les perfectionnements apportés à la fabrication de ces timbres et des circonstances particulières ont déjà porté à quatorze cents le nombre des enveloppes timbrées et des timbres; ce nombre s'accroît sans cesse.

Le timbre peut se détacher de la lettre sur laquelle il a été placé, et, dans ce cas, le destinataire doit payer la taxe déjà acquittée au départ: aussi, dans plusieurs pays, l'administration des postes met en vente des enveloppes timbrées. Il est même à remarquer que sir Rowland Hill, l'auteur de la réforme postale en Angleterre, et, avant lui, M. Stead, de Yarmouth, avaient proposé d'abord l'emploi des enveloppes, et qu'en Russie les enveloppes timbrées ont été seules en usage pendant dix ans pour l'affranchissement des correspondances.

On a entrepris, depuis quelques années, de recueillir et de réunir tous les timbres, et le goût de ce genre de collection est devenu très-répandu et très-vif. Il donne lieu à un commerce de timbres étrangers et de timbres anciens qui n'est pas sans importance; une des branches les plus intéressantes de l'industrie de Paris, la fabrique des objets de maroquinerie, s'est empressée de faire de petits albums élégants et commodes, disposés expressément pour ces collections. Des catalogues de timbres ont été publiés; plusieurs autres catalogues sont imprimés, mais ne sont pas mis en vente.

On aurait tort de penser que la recherche et la collection de ces timbres soient une entreprise puérile et vaine; le mouvement a commencé dans les écoles et les collèges, il s'est continué dans les salons et les cabinets. Ce goût a pour les enfants et les jeunes gens ce côté précieux qu'il leur rend l'étude de la géographie et des monnaies plus facile et plus attrayante, et qu'une partie de l'histoire de notre temps leur devient familière sans effort, grâce à ce petit et singulier moyen.

Les enfants ne sont pas les seuls auxquels les timbres donnent utilement ces enseignements; le nombre est grand des curieux qui n'apprennent que par les timbres l'existence et la situation de bien des États, et comme les amateurs ne veulent pas ignorer la valeur des timbres dont ils font montre, ils abordent, pour la connaître, un ordre de recherches qui ont leurs difficultés et qui étendront certainement le cercle des partisans de l'uniformité des monnaies.

Le timbre-poste prend place, à titre de papier-monnaie,

(* Recherches faites, pour le *Magasin pittoresque*, par M. Natalis Rondot.

dans les collections de monnaies, et, dans l'avenir, les timbres apporteront à l'histoire autant de preuves que les monnaies. Cette remarque peut être déjà faite aujourd'hui : les gouvernements intérimaires à Florence, à Parme, à Modène, à Bologne, n'ont pas frappé de monnaies, mais ont émis des timbres-poste, et des timbres sortis des presses de Kiel en 1850 conservent aussi le souvenir de la guerre insurrectionnelle des duchés de Sleswig et de Holstein.

L'art lui-même n'est pas désintéressé à ces collections. Les timbres sont de petites estampes qui portent généralement soit l'effigie du souverain, soit les armes de la nation, soit quelque figure allégorique. La typographie, la gravure et la lithographie sont employées à leur confection; plusieurs timbres sont d'une rare distinction et d'une exécution parfaite; il en est aussi de gaufrés à sec dont les reliefs sont charmants. Il est facile de prévoir que, par le renouvellement fréquent des types, une collection de timbres-poste présentera bientôt, de la façon la plus saisissante, le tableau des progrès de la gravure et de l'impression. On voit, en rapprochant les timbres élégants de la Grèce et de l'île Ceylan de ceux du Mexique et des îles Sandwich, les extrémités d'une échelle curieuse dont les degrés sont nombreux, et l'on peut faire d'instructives comparaisons.

Une collection de timbres devient chaque jour une entreprise plus difficile et plus coûteuse. On connaît, comme nous l'avons dit plus haut, près de quatorze cents timbres différents qui ont été émis dans une centaine d'États, provinces ou colonies. Le prix de tous ces timbres, au pair, représente une somme de plus de six cent cinquante francs; mais il faut considérer que la plupart, les timbres anciens surtout, ont une valeur conventionnelle supérieure à leur valeur d'émission, et qu'il est tel timbre qui se vend cent fois plus qu'il n'a coûté.

On ne saurait s'occuper des timbres-poste sans s'attacher au mouvement prodigieux d'échange des correspondances par tout le globe, qui fournit en quelque sorte la mesure, et la mesure la plus vraie, du progrès du commerce, du bien-être, de l'instruction et de la civilisation. C'est là le côté utile, intéressant, de la recherche de ces petites images; leur étude au point de vue de la géographie, des monnaies, de l'histoire, de l'industrie, de l'art, est dominée par l'étude plus attrayante des relations et des communications postales. Les collections de timbres-poste entraîneront des curieux dans cette voie, et ceux-ci trouveront une riche moisson dans cette partie à peine explorée du domaine économique.

Les états des postes jettent une vive lumière sur la condition et le progrès des peuples. Ainsi, le nombre moyen de lettres par habitant et par année est de 19 dans la Grande-Bretagne (*), de 41 en Suisse, de 8 en France, de 7 en Prusse et en Saxe, de 6 en Hollande, de 5 en Belgique, de 4 en Bavière, de 3 en Italie, de 2 en Autriche et dans le grand-duché de Bade, et de moins d'une lettre en Russie. D'un autre côté, l'augmentation des correspondances, de 1854-55 à 1859-60, est de 38 pour 100 en Prusse, de 37 pour 100 en Autriche, de 29 pour 100 en Hollande, de 28 pour 100 en Italie, de 26 pour 100 en Belgique, de 23 pour 100 en Angleterre et en Suisse, de 21 pour 100 en Bavière, de 19 pour 100 en Russie, et de 13 pour 100 en France; mais si l'on compare deux périodes septennales, 1847 à 1853 et 1854 à 1860, en Angleterre et en France, on constate une augmentation de 41 pour 100 en Angleterre et de 57 pour 100 en France.

On attribue à sir Rowland Hill l'idée des timbres-poste, et l'on indique l'année 1840 comme date de cette création.

(*) 22 en Angleterre, 8 en Irlande, et 17 en Écosse. — 43 à Londres, 36 à Edimbourg, 34 à Dublin, 28 à Manchester et à Birmingham.

L'histoire des timbres commence au moins deux siècles plus tôt.

Il faut, en effet, reporter au dix-septième siècle l'origine des timbres et des enveloppes timbrées. En France, sous Louis XIV, quand le roi était éloigné du lieu où la cour résidait, les personnes de sa suite se procuraient, assurément, des marques qu'elles apposaient sur les lettres destinées à Paris pour faire recevoir et porter celles-ci par les courriers du roi. M. Feuillet de Conches possède une lettre écrite à M^{me} de Scudéry par Pellisson-Fontanier, et sur laquelle on trouve cette espèce de timbre-poste.

L'Angleterre a eu pendant longtemps un système de franchise postale qui, avec le principe de la gratuité, n'était pas sans analogie dans la pratique avec le mode actuel d'affranchissement par les enveloppes timbrées. Les membres du parlement avaient obtenu, vers 1635 ou 1642 (l'époque est incertaine), le privilège du port gratuit de toutes les lettres écrites par eux et à eux adressées; la franchise était accordée de droit à toute lettre dont l'enveloppe portait la signature d'un membre du parlement. Les enveloppes de lettres signées en blanc de la sorte devinrent l'objet d'un véritable commerce, et un très-grand nombre portaient même des signatures contrefaites: on évaluait à un million en 1730 et à 4 250 000 francs vers 1760 la perte du trésor par suite de ces abus. Ce privilège fut aboli en 1840.

M. G. Treffenberg proposa, le 23 mars 1823, aux États de la noblesse de Suède, de vendre un papier timbré dont on ferait l'enveloppe des lettres et qui leur donnerait la franchise; cette motion fut rejetée à une très-forte majorité, et plusieurs années après l'administration des postes d'Angleterre écarta une proposition pareille faite par M. Stead, de Yarmouth. Le projet de réforme postale de sir Rowland Hill a été exposé par lui en 1837, adopté par le parlement en 1839 et mis à exécution au commencement de 1840.

Quoique nous ayons été aidé puissamment dans nos recherches, nous avons passé trois ans à réunir un millier de timbres et les renseignements qui sont inséparables, à notre avis, d'un travail de ce genre; la communication obligeante de plusieurs collections nous a permis de rendre la nôtre aussi complète que possible.

Nous avons donné la préférence à l'ordre géographique pour le classement des timbres par plusieurs motifs:

En premier lieu, l'ordre géographique est un enseignement;

En second lieu, cet ordre rapproche les États qui font usage de la même monnaie;

En troisième lieu, l'uniformité des timbres s'est établie ou s'établit, par l'effet de circonstances politiques diverses, dans un certain nombre d'États voisins: c'est ce qui est arrivé en Italie et ce qui se produit en Allemagne.

EMPIRE DE RUSSIE.

I. Empire de Russie.

(9 timbres, 2 types; — 5 enveloppes, 2 types.)

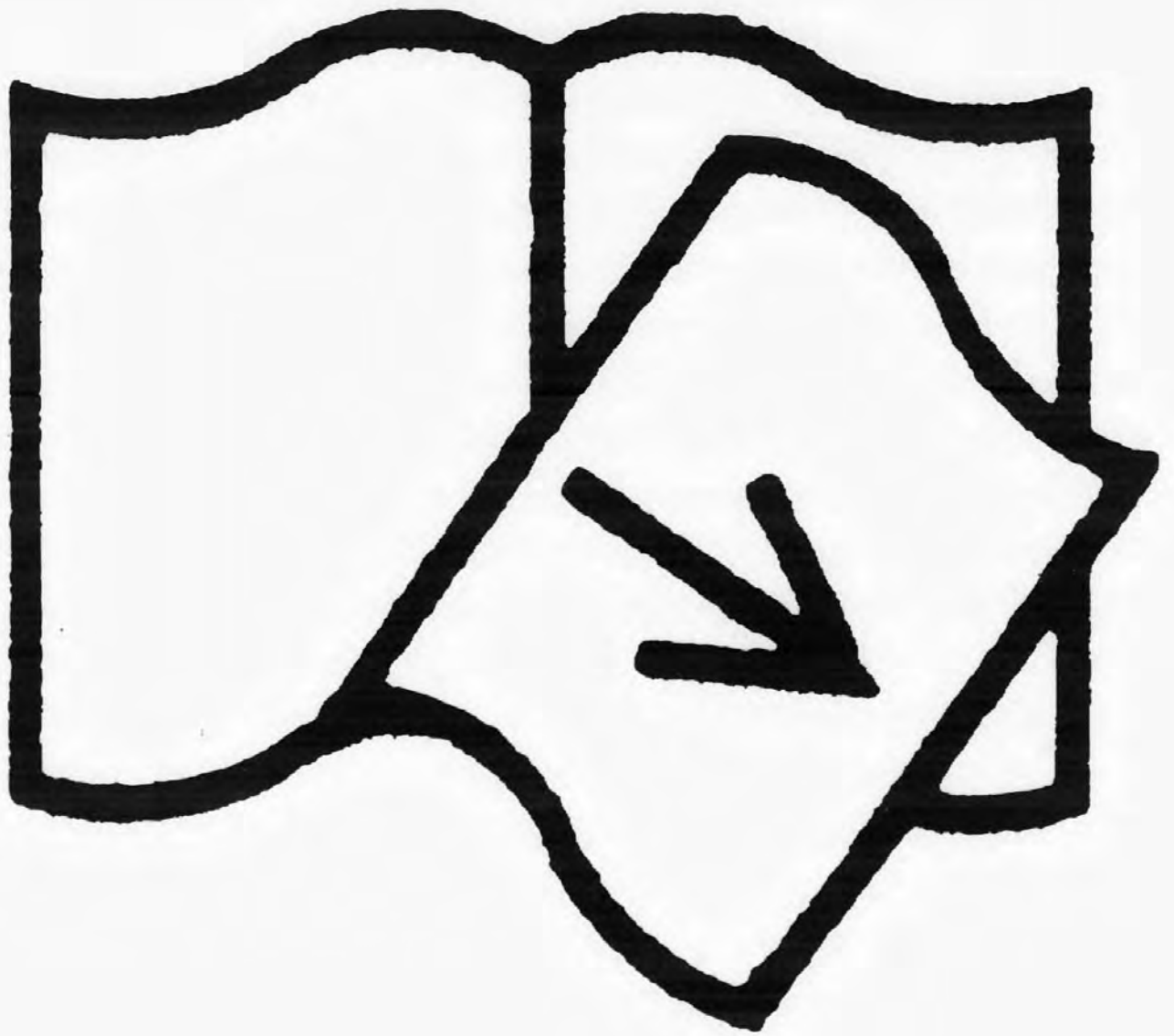
L'affranchissement des lettres en Russie a commencé en 1848 avec des enveloppes timbrées, et en 1857 avec des timbres-poste. — Il est obligatoire pour toutes les lettres de l'intérieur pour l'intérieur.

Le nombre des lettres distribuées et expédiées a été, en 1860, de 16 794 359.

L'augmentation a été, à cinq ans de distance, de 1860 sur 1855, de 19 1/2 pour 100, et de la période triennale de 1858-60 sur celle de 1855-57, de 10 pour 100.

On a vendu, en 1860, 13 595 665 enveloppes et timbres-poste d'une valeur de 4 421 791 roubles.

80 lettres sur 100 sont affranchies.



La population de la Russie d'Europe (avec la Pologne et la Finlande) est d'environ 67 millions; on ne compte donc, en moyenne, qu'un tiers de lettre par habitant et par an!

Les timbres sont rectangulaires (22 millimètres sur 16^{mm}.5), gravés, imprimés en couleur sur papier blanc; ils portent l'aigle impériale couronnée, l'inscription: *Potch-*



No 1.



No 2.

tovaja marka (marque de poste), et la mention de tant de copecks pour tant de loths.

10 copecks (0f.40) (*) p. 1 loth, dessin marron clair, écu bleu.			
20 (0f.80)	2	bleu	jaune orang.
30 (1f.20)	3	rose	vert (n° 1).

Depuis 1859, ces timbres sont piqués à la machine pour être divisés sans ciseaux.

Le timbre des dépêches télégraphiques est rond, d'un diamètre de 29 millimètres, et présente l'aigle impériale couronnée, gravée et imprimée en noir sur papier blanc, avec la légende: *Télégraphe. Station principale* (n° 2). Il existe des différences marquées dans ces timbres.

Les enveloppes pour le service de la petite poste de Saint-Petersbourg (de la ville pour la ville) ont 74 millimètres sur 114, et 84 millimètres sur 142. Le timbre a 28^{mm}.5 de diamètre; il est rond, placé à droite, à l'angle supérieur, imprimé en *bleu*; le dessin représente l'aigle impériale couronnée; légende: *Sauct Peterbourgskaia gorodskaia potchta* (Poste de la ville de Saint-Petersbourg); 5 copecks argent pour la lettre, 1 copeck pour l'enveloppe (n° 3).

La taxe est de 5 copecks, et l'on paye 1 copeck en sus pour prix de l'enveloppe.



No 3.



No 4.

Les enveloppes pour le service postal général ont 11 centimètres $\frac{1}{2}$ sur 14 $\frac{1}{2}$. Le timbre est au dos, au milieu du recouvrement qui sert à fermer l'enveloppe; il est rond, d'un diamètre de 23 millimètres, gravé, imprimé en couleur; l'aigle impériale est gaufrée et ressort en blanc sur fond de couleur; en haut, tant de copecks pour tant de loths; en bas, 1 copeck par enveloppe.

10 copecks pour 1 loth, — noir (n° 4).		
20	2	— bleu ciel.
30	3	— rose pâle.

Le papier des enveloppes pour le service général porte l'aigle impériale en filigrane.

Les enveloppes et les timbres-poste sont fabriqués par l'État à Saint-Petersbourg.

(*) Le rouble d'argent vaut 100 copecks ou 4 francs. Le loth est la trente-deuxième partie de la livre russe et vaut 12 grammes,7937.

II. Grand-duché de Finlande.

(4 timbres, 1 type; — 6 enveloppes, 2 types.)

L'affranchissement au moyen des timbres a commencé en 1845 dans le grand-duché. Les enveloppes timbrées ont été introduites dans le service postal en 1845 et les timbres mobiles en 1856.

Les lettres ne payent qu'un port jusqu'à 1 loth $\frac{1}{2}$ (18^{gr}.195). Les enveloppes servent pour les lettres circulant dans le grand-duché ou expédiées en Russie et en Pologne. On affranchit avec les timbres les lettres circulant dans un rayon de 125 verstes.

Il circule en moyenne 800 000 lettres par an, et l'on a vendu, en 1860, 200 000 timbres et 90 000 enveloppes timbrées. On estime que 30 lettres sur 100 sont affranchies.

Les timbres sont rectangulaires (22 millimètres $\frac{1}{2}$ sur 18^{mm}.5), gravés, imprimés en couleur, jusqu'en 1860, sur papier blanc, et depuis 1860, sur papier de même couleur que le dessin, mais plus pâle; ils sont aux armes du grand-duché et portent la valeur en haut et en bas. Ils sont séparés par des dentelures depuis deux ans.

		1856	1860
		sur papier blanc.	sur pap. de couleur.
5 copecks (0f.20),		bleu;	bleu pâle.
10 (0f.40),		rose;	rose (n° 5).



No 5.



No 6.

Les enveloppes de papier vergé ont 114 millimètres sur 145; le timbre est à gauche et à l'angle supérieur, il a 23 millimètres sur 19, il est rectangulaire, du même dessin que le timbre mobile et imprimé en couleur sur papier blanc. Le timbre était précédemment ovale, et avait 15 millimètres sur 29; il était imprimé en couleur sur papier blanc (n° 6).

L'enveloppe coûte un demi-copeck en sus du prix du timbre.

Les enveloppes avec timbre ovale ont porté d'abord, en 1845, les timbres de 10 et de 20 copecks, le premier bleu, le second rose; ensuite, vers 1856, les timbres de 5 et de 10 copecks, celui-là bleu, celui-ci rose; les enveloppes avec timbre rectangulaire ont le timbre de 5 copecks (bleu) et celui de 10 copecks (rose).

On a fait souvent usage, avant 1856, de timbres ovales, découpés dans les enveloppes, pour l'affranchissement de lettres qu'on ne voulait pas mettre sous enveloppe.

Les timbres et les enveloppes sont fabriqués par l'État.

La suite à une autre livraison.

LA RUE DE SAINTE-ISABELLE (*),

A MEXICO.

La rue de Sainte-Isabelle (c'est le nom castillan d'Élisabeth) peut servir à donner une idée des voies majes-

(*) On a conservé à cette rue sa dénomination espagnole. L'appellation d'Isabelle ne désigne pas ici, comme on le pourrait croire, la fameuse reine de Portugal, épouse du roi D. Diniz. Il s'agit d'Élisabeth de Hongrie, la sainte au gracieux miracle des roses.

jour dans un demi-sommeil, en hochant de la tête et prenant les attitudes les moins incommodes. Ils n'osaient pas s'endormir tout à fait, de peur que le feu ne s'éteignît, que les loups, les ours, les lynx même, animal très-féroce, ne vissent les surprendre. Aussitôt que la lumière fut assez vive pour les éclairer, ils franchirent le torrent, grimperent à la caverne et y transportèrent leur bagage, après l'avoir séparé en plusieurs lots, la difficulté du chemin ne leur permettant de se charger qu'avec modération. Une fois installés, n'ayant plus rien à craindre, ils achevèrent leur nuit sur la paille, dans un recoin de la grotte.

Ce fut ensuite un rude travail que celui auquel ils se livrèrent. Piochant, martelant, perçant le roc, ils ne prenaient du repos que quand la fatigue les y contraignait. La galerie devenait de plus en plus profonde; les pauvres gens fouillaient la pierre dans tous les sens. Ils luttèrent contre la montagne, comme leurs aïeux avaient lutté, à Sempach, contre les bataillons autrichiens. Ils avaient beau faire cependant, aucun indice de réussite ne venait confirmer l'espoir d'Ottmann et soutenir leur courage. Après une semaine entière d'opiniâtre labeur, ils n'étaient pas plus avancés qu'au début; ils travaillèrent trois jours encore sans apercevoir la moindre parcelle de cristal. Et pourtant l'eau continuait à suinter par les fissures du quartz blanchâtre. On eût dit un piège que leur avait tendu quelque malfaisant génie.

— Je crois décidément que nous sommes mystifiés, dit avec tristesse Matthieu Dulmenn; nous avons l'air de chercher la pierre philosophale. Je veux être pendu si nous trouvons de quoi faire réparer nos outils! Nous descendrons de la montagne un peu moins riches qu'avant notre départ.

— C'est impossible; j'aimerais mieux cent fois mourir! s'écria Ottmann désespéré. Moi retourner au village sans apporter de quoi rendre à ma femme la tranquillité, à mes enfants le bien-être, jamais! Languir dans l'humiliation et le dénûment! oh! non, mille fois non! J'ai déjà choisi le supplice dont je veux me punir. L'abîme où se précipite la cascade terminera tous mes chagrins, et le vacarme des flots ne vous permettra d'entendre ni le bruit de ma chute, ni mes cris involontaires, si par hasard il m'en échappait. Ou bien je travaillerai nuit et jour, sans répit, sans nourriture, jusqu'à ce que je tombe mort de fatigue et de faim.

— Comment! si nous ne réussissions pas vous vouliez mettre fin à votre existence, et vous m'avez emmené avec vous dans la montagne! répliqua Dulmenn terrifié. Ce n'est point agir en bon camarade. N'ai-je pas eu dans ma vie assez d'émotions douloureuses, et fallait-il encore me rendre témoin d'un suicide? Je m'y opposerai de toutes mes forces; mais vous êtes plus jeune et plus vigoureux que moi, je ne pourrai longtemps vous contenir.

— Vous avez raison de m'accuser, vous avez raison de vous plaindre. Je devrais vous épargner, j'aurais dû réfléchir qu'il est souverainement désagréable... mais je suis poussé à bout. L'homme exaspéré qui se sacrifie lui-même ne saurait avoir de ménagements pour autrui.

— Et votre femme, et vos enfants? vous n'y songez donc point? Qui les soutiendra, qui leur viendra en aide lorsque vous serez parti? Vous n'avez point le droit de les abandonner.

— Ne m'en parlez pas, vous me rendriez fou, s'écria Ottmann avec l'accent du désespoir. Je les éloigne de ma pensée quand j'aspire à la mort, car je les aime du fond de mon cœur. Mais je ne pourrais les voir souffrir, mendier peut-être par ma faute; je ne pourrais les entendre me demander du pain, avec des pleurs dans les yeux, et baisser la tête, et ne répondre à leurs instances que par mes larmes. Oh! si ce dénûment n'était point mon œuvre,

j'aurais du courage! Mais plus ils souffriraient, plus ma conscience m'obséderait de reproches. Mieux vaut en finir.

— Nous avons encore des provisions, dit Matthieu. Ce serait une faiblesse que de renoncer au travail, tant qu'il nous restera une pomme de terre et une bouchée de pain. A l'œuvre donc! Un dernier effort nous conduira peut-être au but. Puisqu'il y va de la vie, ne nous épargnons pas.

— C'était mon intention, reprit Joseph Ottmann; je n'abandonnerai la partie qu'après avoir perdu mon dernier enjeu.

— Eh bien, prenons un bon repas pour nous donner des forces: jusqu'ici nous avons mangé tantôt du pain d'avoine et tantôt des pommes de terre. Faisons un excès aujourd'hui. Que les pommes de terre soient notre premier mets et que le pain d'avoine nous tienne lieu de second service. L'eau ne nous manquera point.

Ce programme d'un banquet arracha au malheureux Joseph un sourire mélancolique. Dulmenn alluma le feu, qui éclaira la grotte et en remplit la voûte de fumée. Pendant que la flamme enveloppait la marmite, il essaya d'égayé son compagnon.

— Tout est bien qui finit bien, lui dit-il; dans huit jours peut-être serons-nous les habitants les plus riches de Guttanen. En tout cas, il faut faire bonne mine à mauvais jeu, et montrer au milieu des épreuves le même courage que le soldat devant l'ennemi.

Le festin achevé, les deux explorateurs, ayant bourré leurs pipes, se remirent au travail. Ils creusèrent, ils fouillèrent longtemps avec âpreté, avec obstination; efforts superflus! ou ils ne trouvaient rien, ou ils trouvaient des fragments de cristal sans valeur à cause de leur extrême petitesse. On eût dit que le sort tournait en dérision leur persévérance. Le jour baissa de bonne heure, parce qu'une triple couche de nuages flottait dans le ciel. Comme la lumière s'obscurcissait au fond de la grotte, Matthieu laissa tomber son pic.

— Mes forces ne me permettent point de continuer; je n'en puis plus, dit-il. Si vous voulez m'en croire, nous suspendrons le travail pour aujourd'hui.

— Écoutez donc, lui répliqua Joseph; il me semble que depuis quelques instants le rocher sonne creux. Tenez, entendez-vous? *La suite à la prochaine livraison.*

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 194.

EMPIRE DE RUSSIE.

Suite.

III. Royaume de Pologne.

(1 timbre, 1 type; — 2 enveloppes, 2 types.)

L'affranchissement des lettres a commencé en Pologne, en 1851 avec des enveloppes timbrées, et en 1858 avec des timbres-poste.

Il y a deux sortes d'enveloppes timbrées: les unes, de 3 copecks, pour le service postal de Varsovie; les autres, de 10 copecks, pour le service postal général.

Les timbres sont tous de 10 copecks, la taxe étant de 10 copecks par loth.

Il a été expédié, en 1860, dans le pays et pour la Russie, 1 211 554 lettres, savoir: 711 753 lettres affranchies et 499 801 lettres non affranchies.

L'augmentation a été, à cinq ans de distance, de 1860 sur 1855, de 15 pour 100, et de la période triennale de 1858-60 sur celle de 1855-57, de 18 pour 100.

En 1860, 59 lettres sur 100 ont été affranchies, et il a été vendu 561 453 timbres-poste.

Le timbre de 10 copecks (40 centimes) a 22 millimètres

tres $\frac{1}{2}$ sur 17; il est rectangulaire, gravé, imprimé en bleu sur fond pointillé rose et papier blanc. Le dessin représente les armes de l'empire de Russie avec le manteau et la couronne; l'aigle impériale est en blanc sur écu rose. Au bas, *Za lot kop. 10* (n° 7).



N° 7.



N° 8.

L'enveloppe de 3 copecks (12 centimes) est de 79 millimètres sur 145; le timbre a 28^{mm}.5 de diamètre; il est rond, placé à gauche et à l'angle supérieur, gravé, imprimé en bleu, avec l'aigle impériale couronnée et l'inscription: *Poczta miejska Warszawska; zalist: koperte kopie: 3* (Poste de la ville de Varsovie; pour la lettre et l'enveloppe, 3 copecks) (n° 8). L'enveloppe de 10 copecks a 108 millimètres sur 149; le timbre est pareil au précédent, mais imprimé en noir et avec les mots: *10 kop: za lot*.

ROYAUME DE SUÈDE.

(19 timbres, 2 types.)

L'affranchissement des lettres par timbres-poste a été adopté en 1855 dans le royaume de Suède.

Le port des lettres était réglé autrefois en raison de la distance; en 1855, on a établi une taxe uniforme de 12 øres (0^f.17) par lettre simple du poids de 1 lod $\frac{1}{4}$ (18^{er}.5) de l'intérieur pour l'intérieur. Toutes les lettres de l'intérieur pour l'intérieur doivent être affranchies.

Le nombre des lettres expédiées et distribuées a été de 6 457 227 en 1859.

L'augmentation a été, à cinq ans de distance, de 1859 sur 1854, de 31 $\frac{1}{2}$ pour 100, et de la période triennale de 1857-59 sur celle de 1854-56 de 19 pour 100.

Population de la Suède en 1858, 3 734 240 habitants; nombre moyen de lettres par habitant en 1858, 2.

Les timbres ont 21 millimètres sur 18; ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils sont aux armes du royaume, et on lit en haut *Sverige* et la valeur en chiffres, de chaque côté *Frimærke*, et au bas la



N° 9.



N° 10.

valeur en lettres. Ces timbres sont séparés par des lignes piquées.

Il y a deux séries de timbres:

L'une, émise le 1^{er} juillet 1855, dont la valeur est exprimée en skillings banco (¹); l'autre, émise le 1^{er} juillet 1858, actuellement en usage, dont la valeur est en øres (²).

1 ^{re} ÉMISSION.	3 skillings banco	(0 ^f .1329), — vert-bleu.
	4	(0 ^f .1772), — bleu.
	6	(0 ^f .2658), — 1 ^o gris; 2 ^o violet.
	8	(0 ^f .3544), — jaune.
	24	(1 ^f .0632), — vermillon.

(¹) 1 riksdaler de banque vaut 48 skillings de banque ou 2^f.125.

(²) 1 riksdaler riksmünt = 100 øres = 1^f.417.

On remarque dans plusieurs collections la première émission divisée en deux séries: l'une imprimée en couleurs pâles ou claires, l'autre en couleurs vives ou foncées. La différence est très-marquée, et les spécimens de l'une et l'autre série sont assez nombreux pour que l'on puisse admettre que ces différences dans la nuance n'ont pas été accidentelles.

2 ^e ÉMISSION.	5 øres	(0 ^f .0708), — vert (n° 9).
	9	(0 ^f .1275), — lilas.
	12	(0 ^f .1700), — bleu foncé.
	24	(0 ^f .3401), — orange.
	30	(0 ^f .4251), — brun-rouge.
	50	(0 ^f .7085), — grenat.

Un timbre est en dehors de ces deux séries: il a 18 millimètres sur 21; il est rectangulaire, gravé, imprimé en noir sur papier blanc, et porte les mots *Frimærke for lokalbref*; il est de 3 øres = 0^f.0425, et sert à l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville, à Stockholm (n° 10).

Ce timbre a été remplacé récemment par un timbre de même dessin et de même valeur, imprimé en marron sur papier blanc.

Les timbres sont fabriqués par des particuliers pour compte de l'État.

ROYAUME DE NORVÈGE.

(7 timbres, 2 types.)

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté en 1854 en Norvège.



N° 11.



N° 12.

On a établi, en 1854, une taxe uniforme pour tout le royaume. Le port de la lettre simple, affranchie, est de 4 skillings, et de celle non affranchie, de 5 skillings.

On a compté 2 880 262 lettres en 1857. La population étant alors de 1 490 000 habitants, cela donne en moyenne 2 lettres par habitant.

Les anciens timbres sont aux armes de Norvège; l'écusson surmonté de la couronne royale est dans un cartouche rond; on lit en haut *Frimærke*, et au bas la valeur. Le timbre a 22 millimètres $\frac{1}{2}$ sur 18; il est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc.

4 skillings (0^f.1876) (¹), — bleu (n° 11).

Les timbres actuels sont à l'effigie du roi; la tête est tournée à gauche. On lit en haut *Norge*, sur les côtés *Frimærke*, et au bas la valeur. Le timbre a 22 millimètres sur 19; il est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc.

2 skillings	(0 ^f .0938), — jaune.
3	(0 ^f .1407), — lilas.
4	(0 ^f .1876), — bleu (n° 12).
8	(0 ^f .3752), — 1 ^o jaune; 2 ^o rose ou rouge.

Il existe des timbres de 8 skillings, qui, au lieu d'être imprimés en rose ou en rouge sur papier blanc, sont imprimés sur papier *jaune-chamois*; on croit que ce sont des timbres d'essai.

Les timbres en feuilles actuels sont séparés par des lignes de piqués.

La fabrication a lieu chez un particulier, à Christiania, pour compte de l'État. *La suite à une autre livraison.*

(¹) 1 species-thaler = 120 skillings = 5^f.63.

qu'aux autres coquettes du temps. Le lecteur peut donc s'en tenir à l'opinion que nous avons émise en lui présentant les singeries, et que nous confirmons en nous séparant d'elles. Ce sont les jeux d'une imagination caustique si l'on veut, mais rien de plus qu'une raillerie inoffensive des mînauderies régnantes. La satire, s'il y en a, réside dans la grimace du singe, et non dans les occupations, fort ordinaires, des personnages.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 194, 223.

ROYAUME DE DANEMARK.

(13 timbres, 6 types.)

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est en vigueur : dans le royaume de Danemark, depuis le 1^{er} avril 1851 (loi du 11 mars 1851) ; dans le duché de Slesvig, conformément à la loi du 18 avril 1851 ; dans le duché de Lauenbourg, en vertu des lettres patentes du 17 juin 1853, et dans le duché de Holstein, en vertu des lettres patentes des 17 juin 1853 et 24 mai 1854.

La taxe des lettres simples (jusqu'à 1 lod = 15^{gr}.625) (*) est, pour toute la monarchie, de 6 skillings lorsqu'elles ne sont pas affranchies ou qu'elles sont affranchies avec du numéraire, et de 4 skilings quand elles sont affranchies avec des timbres-poste.

Pour Copenhague et sa banlieue, et les villes du royaume qui ont plus de 6 000 habitants, les lettres de la ville pour la ville dont le poids ne dépasse pas 32 lods (500 grammes) payent 3 skillings non affranchies, et 2 skillings affranchies au moyen de timbres-poste bleus.

Les lettres des possessions danoises dans les Indes occidentales pour le Danemark et de la métropole pour ses colonies sont soumises, depuis le 10 novembre 1855, à une taxe de 8 skillings non affranchies, et de 6 skillings affranchies avec des timbres-poste roses (ordonnance royale du 10 juillet 1855).

Des conventions postales autorisent l'affranchissement avec des timbres danois des lettres destinées à plusieurs pays d'Europe.

Le total des lettres distribuées et expédiées a été, en 1859-60, de 12 442 494. L'augmentation a été, à cinq ans de distance, de 1858-60 sur 1854-55, de 42 1/2 pour 100, et de la période triennale de 1858-60 sur celle de 1855-57, de 12 1/2 pour 100.

Il a été vendu en 1859-60 pour 1 001 874 fr. 73 cent. de timbres-poste. On estime le nombre des lettres affranchies à 60 sur 100 au moins.

La population de la monarchie danoise était de 2 605 024 habitants en 1860 ; le nombre moyen de lettres était, en cette année, de 5 par habitant.

Il existe deux timbres d'essai carrés, ayant 20 millimètres de côté, gravés, imprimés en marron sur papier bleuté. Ils ont été fabriqués en 1852.



N° 13.



N° 14.

L'un, de 4 rigsbankskillings = 1 1/4 schilling courant (de Hambourg) = 0 fr. 11 c. 72, présente la tête de Mer-

(*) Le signe = veut dire égale ou équivaut à.

cure tournée à gauche et placée dans un médaillon rond (K. G. L. Post F. R. M. 4 rbs. 1 1/4 sch. c.) (n° 13).

L'autre, de 8 rigsbankskillings = 2 1/2 schillings courants (de Hambourg) = 0 fr. 23 c. 44, porte l'effigie du roi Frédéric VII, la tête tournée à droite et placée dans un médaillon rond (K. G. L. Post F. R. M. 8 rbs. 2 1/2 sch. c.) (n° 14).

Deux timbres ont été créés en 1851 :

2 rigsbankskillings (Of. 0586) (*), — bleu (n° 15).
4 (Of. 1172), — marron.

Le premier a 18 millimètres de côté ; il est carré, gravé, imprimé en bleu sur papier blanc ; la valeur est marquée au centre, et on lit autour : *Frimærke. Kgl post.* Le second a 19 millimètres de côté ; il est carré, gravé, imprimé en marron sur papier blanc ; le sceptre et l'épée croisés et surmontés de la couronne royale sont au centre d'un stemma ; légende : *Kongeligt post, Frimærke* ; au bas, la valeur en lettres ; le champ est sablé. La couleur varie du marron foncé, même du grenat, au bois clair.



N° 15.



N° 16.

Le timbre de 2 rigsbankskillings n'était valable que pour l'affranchissement des lettres circulant dans la capitale et sa banlieue ; il a été remplacé, en 1854, par un timbre de 2 skillings de même couleur. Au timbre de 4 rigsbankskillings on a également substitué, après la loi sur les monnaies du 10 février 1854, un timbre de même dessin et de même couleur, mais dont la valeur était énoncée en skillings (*).

Le papier blanc de ces deux timbres est couvert de vermiculures chamois clair.

Les timbres actuels ont été créés en 1854 ; ils ont 19 millimètres de côté ; ils sont carrés, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et ce papier présente, à chaque timbre, une couronne en filigrane ; le dessin et la légende sont les mêmes que ceux du timbre de 4 rigsbankskillings, la valeur en chiffres est au bas. Les timbres de 2, 4, 8 et 16 skillings ont le champ sablé. Il y a des timbres de 4 et de 8 skillings dont le champ est formé de lignes ondulées au lieu d'être sablé ; ces derniers timbres sont plus récents que les précédents.

2 skillings (Of. 0586) (*), — bleu (n° 16).
4 (Of. 1172), — brun-rouge.
8 (Of. 2344), — vert.
16 (Of. 4688), — lilas.

On connaît un timbre d'essai de cette création qui est de 4 skillings et noir ; le champ est ondulé.

On affranchit avec les timbres bleus les lettres de la ville pour la ville ne pesant pas plus de 500 grammes ; avec les timbres bruns, les lettres ne pesant pas plus de 15^{gr}.625 ; avec les verts, les lettres ne pesant pas plus de 31^{gr}.250 ; et avec les lilas, les lettres ne pesant pas plus de 62^{gr}.500.

La direction générale des postes de Danemark s'occupe en ce moment (mars 1862) de remplacer les timbres qui précèdent par une série nouvelle de timbres d'un dessin différent.

(*) 1 rigsbanksdaler = 96 rigsbankskillings = 2 fr. 81 c.

(*) Le dessin et la couleur sont les mêmes, mais sur le timbre de 1851 on lit à gauche *Kongeligt* et à droite *Frimærke*, et le timbre de 1854 ne porte que les lettres K. G. L. à gauche et F. R. M. à droite. La valeur est en chiffres sur le timbre ancien et en lettres sur le timbre actuel.

(*) 1 rigsdaler rigsmünt = 96 skillings rigsmünt = 2 fr. 81 c.

Plusieurs catalogues de timbres font mention d'un timbre-poste de 3 *thiele* qui n'existe pas, et dont voici l'histoire.

Il a été publié à Copenhague, en 1856, un volume in-

12, tiré à dix mille exemplaires et distribué gratuitement, qui contenait la description de la ville et les adresses de commerçants, d'industriels et d'artisans de la capitale, et à chacun de ceux-ci les éditeurs de l'ouvrage avaient ac-



N° 17.

cordé, moyennant rétribution, une page destinée à recevoir l'indication de son domicile et une annonce particulière. Parmi les souscripteurs était un imprimeur, appelé Thiele, qui imagina de mettre sur la page qui lui était réservée (p. 138) le fac-simile d'une lettre portant son nom et son adresse, et munie à l'angle droit supérieur, pour compléter la ressemblance, d'une imitation de timbre-poste (n° 17). Ce timbre est carré, imprimé en noir sur papier blanc; le chiffre 3 est au milieu d'une couronne, et le nom de Thiele est répété quatre fois sur les côtés; on a même figuré l'empreinte de l'estampille d'oblitération.

Les timbres-poste sont fabriqués à Copenhague, par des particuliers, pour le compte et sous le contrôle de l'administration des postes.

DUCHÉS DE SLESVIG ET DE HOLSTEIN.

(3 timbres, 1 type.)

Le gouvernement insurrectionnel des duchés de Slesvig et de Holstein, dont le siège a été successivement à Rendsburg, à Slesvig et à Kiel, a émis, à dater du 15 novembre 1850, pour l'affranchissement des lettres, des timbres-poste dont la création avait déjà été décrétée par une loi du 2 avril 1850, datée de Kiel.

Ces timbres ont 21 millimètres sur 18; ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc.

Pour prévenir la contrefaçon, on les a imprimés sur du papier traversé longitudinalement par des fils de soie bleus, selon le procédé de Dickinson.

Les armes des duchés, réunies dans un même écu, celles de Slesvig à gauche et celles de Holstein à droite, gaufrées, en blanc sur fond blanc, sont dans un écusson ovale placé en cœur d'un aigle à deux têtes et aux ailes éployées. En haut, le mot *Post*; à l'angle gauche, *S*; à l'angle droit, *H*; le chiffre de la valeur et le mot *Schilling*, au bas.

Les armes de Slesvig sont d'or à deux lions passants ou léopardés d'azur; celles de Holstein sont de gueules avec trois feuilles



N° 18.

d'ortie d'argent et les trois clous de la Passion de même, mis en perles, chargé en cœur d'un petit écusson coupé d'argent et de gueules.

1 schilling (0^r.0950) (*), — bleu clair.
2 (0^r.1900), — rose vif (n° 18).

Le timbre d'essai est de 2 schillings et bleu.

Ces timbres sont devenus assez rares.

L'usage de ces timbres a cessé en 1852, quand le directeur général des postes de Danemark rentra en possession de l'administration postale des duchés de Holstein et de Lauenbourg. Les timbres-poste danois servent à l'affranchissement dans le duché de Slesvig conformément à la loi du 18 avril 1851, et dans le duché de Holstein en vertu des lettres patentes des 17 juin 1853 et 24 mai 1854.

RÉPUBLIQUE DE LÜBECK.

(6 timbres, 1 type.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres a commencé le 1^{er} janvier 1858 à Lübeck.

Dans le rayon postal intérieur, la taxe est la même pour les lettres affranchies et non affranchies.

Le nombre total des lettres circulant est d'environ 500 000 par an, dont près de la moitié sont affranchies: c'est 11 lettres en moyenne par habitant, la population étant d'environ 46 000 habitants.

Les timbres actuels, émis le 1^{er} janvier 1859, ont 23 millimètres sur 18; ils sont rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc. Un aigle à deux têtes, les ailes éployées, porte au cœur les armes de la ville. Le nom de Lübeck est en haut, le chiffre de la valeur est aux quatre coins, et on lit sur une banderole: *Postmarke*, et la valeur en lettres.



N° 19.

1/2 schilling (0^r.0475) (*), — violet.
1 (0^r.0950), — orange.

(*) 1 marc courant de Hambourg = 16 schillings courants = 1^r.52.
(*) 1 marc courant de Lübeck = 16 schillings courants = 1^r.52.

2	schillings (0 ^r .1900),	— brun.
2	1/2 (0 ^r .2375),	— amaraute clair.
4	(0 ^r .3800),	— 1 ^o vert foncé (n ^o 19); 2 ^o noir.

* Les timbres sont fabriqués par l'industrie privée, sous la surveillance de l'administration des postes.

La suite à une autre livraison.

270

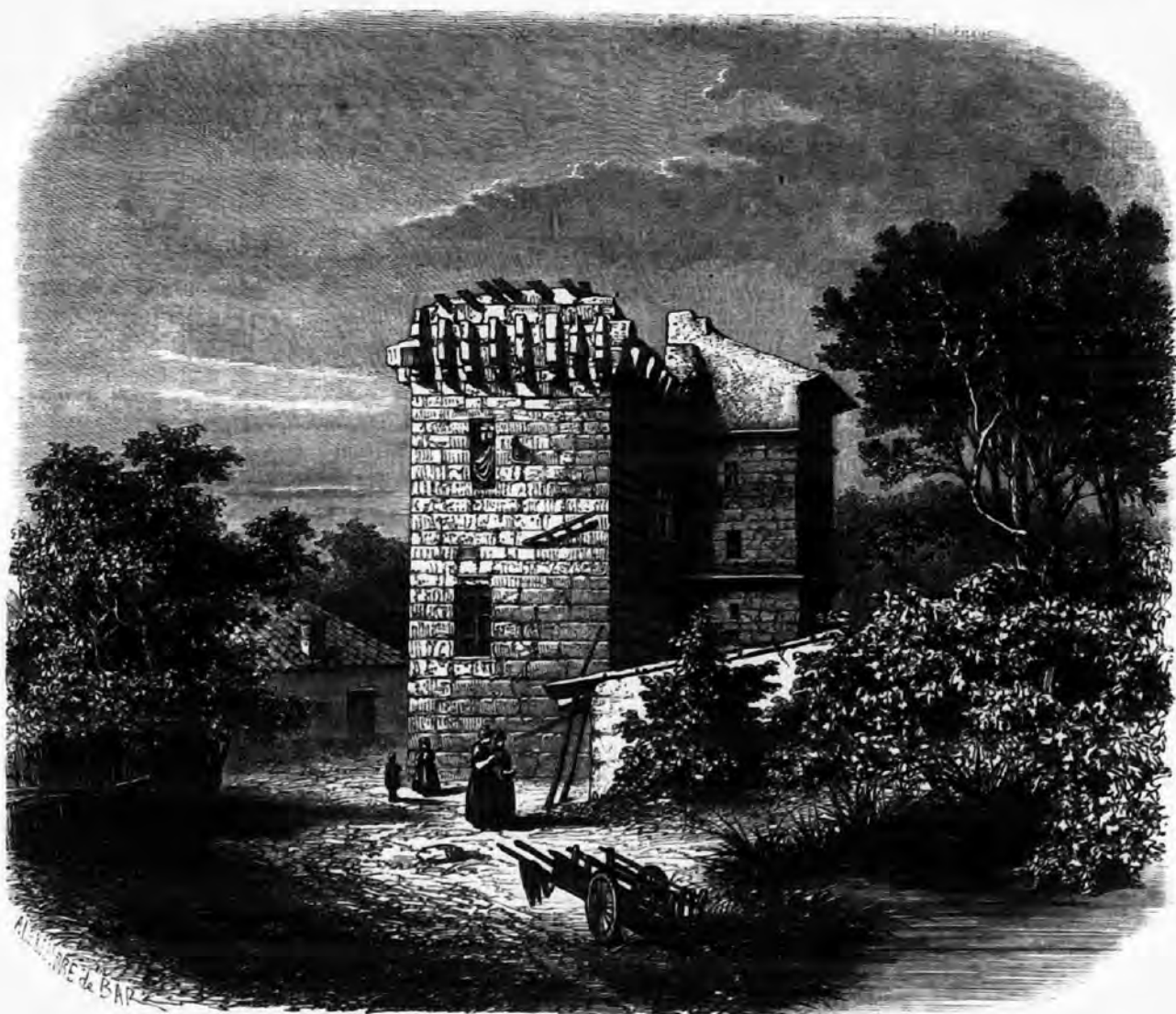
LA TOUR DE LA REINE JEANNE,

A ENTRESSEN

(BOUCHES-DU-RHÔNE).

Le hameau d'Entressen est la troisième station du chemin de fer que l'on rencontre entre la ville d'Arles et Mar-

seille. Situé sur les bords d'un étang dont la circonférence est de 3 000 mètres environ, ce hameau n'est pas éloigné d'une forêt de huit à dix hectares. Pour le voyageur qui a parcouru le désert brûlant et caillouteux de la Crau, Entressen est comme une délicieuse oasis où tout invite au repos et à la rêverie. Ce lieu pittoresque offre aussi quelque attrait à l'archéologue. Près des maisons, à vingt minutes de la station, s'élève une ancienne tour carrée, connue dans le pays sous le nom de tour de la reine Jeanne. Enfouie au milieu d'une végétation magnifique, entourée de sureaux énormes, de figuiers centenaires, et masquée de trois côtés par des rideaux de chênes, d'ormes et de peupliers blancs, aux troncs desquels s'enroulent de nombreuses plantes parasites et grimpantes, lierre, clématite, bryone, vigne



La Tour de la reine Jeanne, à Entressen. — Dessin de A. de Bar, d'après M. Charles de Larambergue.

sauvage, elle ne se laisse voir complètement qu'à cinquante pas de distance.

Du côté de la façade principale, où elle est entourée de maisons de ferme et d'étables, son aspect a quelque chose d'imposant. Le ton jaune et brun de ses murs rappelle le château du roi René à Tarascon, avec lequel elle a aussi beaucoup d'autres rapports comme forme extérieure.

On ne saurait préciser la date de la construction de la tour d'Entressen, mais on peut, par induction et à l'aide de certains documents, en déterminer à peu près l'époque. Ainsi, l'acte de bornage du terroir d'Istres (*Istrium*), qui est de 1321, parle seulement d'un *mas* ⁽¹⁾ ou habitation,

(1) En Provence, on appelle ainsi une métairie ou une grange isolée.

prope mansum de Transino; et dans le dénombrement de 1379 il est dit : *Quandam TURRIM seu bastidam vocatam de Tressens bene fortificatam muris et vallatis* (Une certaine tour ou bastide appelée de Tressens, bien fortifiée de murs et de fossés). Il est donc permis de présumer que l'on a dû élever cette tour dans la période de cinquante-huit ans qui s'écoula depuis 1321 jusqu'en 1379.

Les auteurs de la *Statistique des Bouches-du-Rhône* (t II, p. 922) prétendent que Jeanne de Naples, comtesse de Provence, fit bâtir la tour d'Entressen. Mais aucun historien ne parle de ce fait qui, par son importance, n'aurait pas dû leur échapper.

Selon d'autres écrivains, ce serait le seigneur d'Istres qui aurait fait construire ce fort pour mettre son territoire

à couvert des incursions des habitants d'Arles; mais ce ne sont là que des suppositions.

En 1473, le roi René érigea le Martignes en vicomté, en faveur de son neveu Charles d'Anjou, comte du Maine et duc de Calabre. Cette vicomté comprenait : la baronnie de Berre; les localités de Lançon, d'Istres; la tour d'Entressen; les villages de Saint-Mitre, de Fos, de Château-Neuf, de Carry, de Rognac, des Pennes; plus le port et la tour de Bouc (*).

René, voulant ensuite faire reconnaître pour son successeur, de son vivant, son neveu et fils adoptif Charles du Maine, fit publier à cet effet, dans la ville de Marseille, un testament daté du 22 juillet 1474, et ordonna à tous les prélats, seigneurs, gentilshommes, et aux communautés de Provence, de se réunir à Aix pour rendre hommage au jeune souverain et lui jurer fidélité.

Par un article spécial de ce testament, René interdisait formellement à Charles de démembrer jamais la vicomté de Martignes; mais lui-même dérogea à cette clause dès l'année suivante.

Au dire de Nostradamus, ce roi vendit, le 8 mai 1475, le lieu d'Istres et la tour d'Entressen à Bertrand Foissard, noble de la ville d'Aix, « tant pour acquittement d'une grosse et notable somme d'argent que le Roy luy devoit, que pour plusieurs autres choses, que Bertrand luy avoit realement fournies et faites deliurer à Sa Majesté, dont il n'avoit eu paiement. » (**)

Quant à la dénomination de « tour de la reine Jeanne » qu'une tradition locale a conservée au monument dont nous nous occupons, il convient de rappeler qu'en Provence un grand nombre d'édifices en ruine portent encore ce nom. Ce n'est point une raison pour qu'elle les ait fait bâtir pendant son règne ou qu'elle les ait successivement habités, comme semblent le croire bien des gens.

Il nous suffira de rappeler succinctement la vie de cette reine pour démontrer l'inexactitude de ces deux opinions, assez répandues dans maintes petites localités de la Provence.

Jeanne, reine de Naples, succéda, en 1343, à Robert d'Anjou son aïeul, et épousa André de Hongrie son cousin, qu'elle fit assassiner deux ans après, dit-on, pour se marier avec Louis de Tarente, complice présumé de ce crime (20 août 1346). Attaquée, en 1347, par Louis, roi de Hongrie, frère d'André, elle fut vaincue, et, forcée de fuir la colère de son beau-frère, elle vint se réfugier dans le comté de Provence, qui lui appartenait (en janvier 1348), malgré les ravages qu'y faisait alors la peste.

Les seigneurs de ce pays, qui s'entendaient secrètement avec Louis de Hongrie, la tinrent prisonnière au château Arnaud, forteresse de la ville d'Aix; car ils craignaient de passer sous la domination de la cour de France. Louis de Tarente, époux de la reine, alla se réfugier à Avignon, pour éviter à la fois les Hongrois et les Provençaux, et obtenir de Clément VI la liberté de Jeanne.

Réhabilitée par une sentence du saint-siège qui la déclara innocente moyennant la cession de la ville d'Avignon et du comtat Venaissin pour 80 000 florins d'or de Florence, la reine retourna la même année (en juin 1348) dans ses États d'Italie.

Le 16 mai 1362, Louis de Tarente mourut, et Jeanne accepta la main de Jacques, infant de Majorque. Devenue veuve pour la troisième fois, quatorze ans après elle prit pour mari, en mars 1376, Othon, duc de Brunswick, issu de la noble maison de Saxe. N'ayant aucun enfant de ses diverses unions, elle avait antérieurement choisi pour héritier Charles de Duras, à qui elle avait fait épouser

Marguerite, fille de sa sœur Marie. Celui-ci, frustré par le nouveau mariage de la reine, se joignit à ses ennemis pour lui faire la guerre, et, s'étant emparé de sa personne, il l'enferma dans le Château-Neuf à Naples, puis dans le château de Muro (en la province de Basilicate), où il la fit étouffer entre deux matelas, le 22 mai 1382 (1).

Jeanne avait alors cinquante-huit ans d'âge et trente-huit ans de règne. Othon, son mari, fut condamné au bannissement.

Jeanne, comme on l'a vu, demeura quelques mois à peine en Provence; encore passa-t-elle une partie de ce temps dans la captivité. Mise en liberté, elle se rendit à Avignon, où elle négocia et conclut avec le pape Clément VI la cession du comtat Venaissin. Comment, dans de pareilles circonstances, et au moment où un terrible fléau décimait le pays, aurait-elle pu résider tour à tour dans les localités auxquelles on a donné son nom? Jeanne était très-aimée du peuple: de là, sans doute, l'usage d'attacher son souvenir à beaucoup de monuments.

« Les Prouençaux porloient un grand amour à Jeanne, qui, par dessus les attraits de sa beauté, estoit charmante en tous ses discours, et rauissante en ses actions, estant d'un maintien graue et majestueux, prudente en ses procédures, modérée en sa prospérité, constante en ses adversités, genereuse en ses entreprises, liberale envers les gens de vertu, desquels elle avoit toujours grand nombre en sa cour de toute sorte de profession, de jurisprudence, de Medecine, d'Astrologie, de Peinture et de Poësie: aimant sur tout la Justice, qu'elle fit exercer assez rigoureusement par tout ses États, défendant genereusement les petits et les foibles de l'oppression des plus puissants, etc. » (**)

César de Nostradamus dit à son tour :

« Bref, elle fut douée de si grandes et tant recommandables qualitez, vertus et perfections, qu'on l'estimoit plustost divine qu'humaine et la plus accomplie princesse de son temps. » (**)

Revenons à la tour d'Entressen.

La porte d'Entressen est petite, basse, et n'offre aucun vestige d'ornementation. Elle s'ouvre dans un second corps de logis, à deux pas de la chapelle, et donne immédiatement accès sur un escalier tournant dont les marches de pierre, cerclées de fer, sont faites d'un seul bloc. Les appartements forment trois étages, dont le dernier est en assez mauvais état. Les deux autres sont habités, l'un par une famille de paysans, l'autre par un garde-chasse.

L'étang qui avoisine l'édifice est vaste, poissonneux, et nourrit principalement des carpes et des anguilles énormes. Vers la fin de l'automne, macreuses et canards abondent dans les joncs qui couvrent ses bords.

La chapelle pourrait contenir une centaine de personnes. Ce n'est plus qu'une bergerie. Un pressoir occupe la place où se trouvait l'autel.

PROMENADES D'UN DÉSŒUVRÉ.

LES HEUREUX.

Suite. — Voy. p. 246.

Il fit un soubresaut en me reconnaissant, recula presque, et, se ravisant, me tendit la main. Un sourire de bonhomie remplaçant soudain une expression moins aimable : — C'est toi, mon philosophe, me dit-il, toi-même! Eh! quelle bonne surprise!

(1) Quelques auteurs prétendent qu'elle fut étranglée.

(2) *Histoire de Provence*, t. II, p. 393.

(3) *Chroniques de Provence*, p. 462.

(*) Bouche, *Histoire de Provence*, t. II, p. 472.

(*) *Chroniques de Provence*, vie part., p. 642.

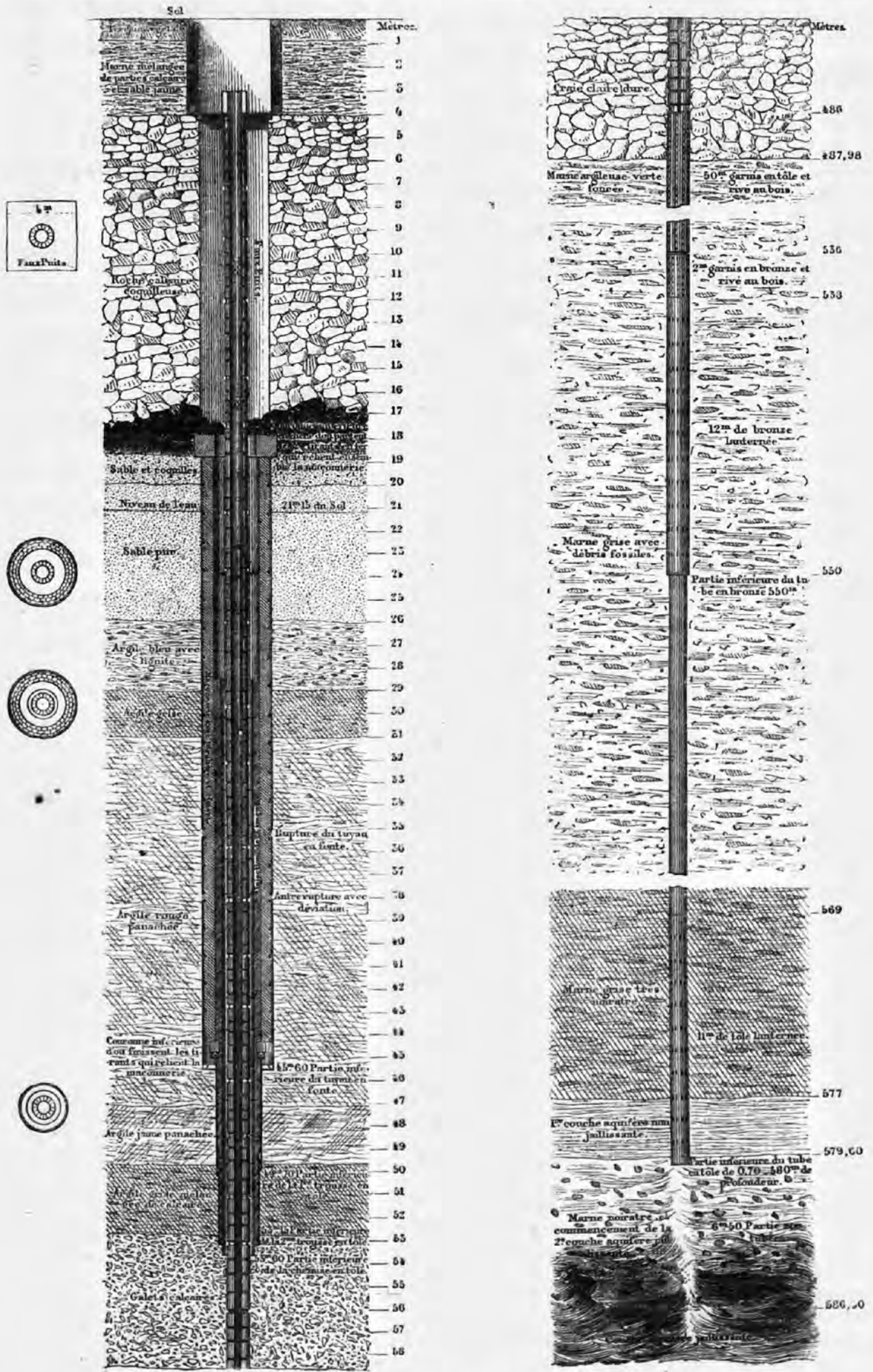


FIG 8 et 9. — Coupe des terrains traversés par le puits artésien de Passy.

céder au tubage, après s'être rapidement débarrassé de tous ces débris.

Le tube, préparé d'avance, se composait d'un cuvelage en bois dont le diamètre n'était plus que de 78 centi-

mètres dans la partie inférieure, et qui se terminait par un bout en bronze fenestré dans toute sa longueur pour rendre plus facile l'accès de l'eau lorsqu'on serait arrivé au milieu de la couche aquifère.

Mais le système ainsi constitué refusa de descendre au-dessous de 550 mètres. Après différentes tentatives infructueuses, on reconnut qu'on avait affaire à une difficulté de même nature qu'au début du sondage, et qui avait déjà été sur le point d'interrompre les travaux. Cependant, comme on approchait de la couche aquifère, on reprit courage et on procéda, sur un faible diamètre, à un sondage d'essai qui réussit admirablement.

L'eau fut rencontrée, pour la première fois, à 577^m,50. Après quelques oscillations, elle s'arrêta à quelques mètres au-dessous du niveau du sol, et refusa de s'élever plus haut. C'était la couche de Grenelle.

Si l'on en était resté à ce point, il aurait été nécessaire de construire une pompe d'épuisement pour amener l'eau au niveau supérieur; mais les recherches effectuées, depuis le forage de M. Mulot, par plusieurs géologues, parmi lesquels nous citerons M. Walferdin, avaient suffisamment démontré qu'il existe, au-dessous des sables aquifères de Grenelle, une ou plusieurs nappes susceptibles de fournir des fontaines jaillissantes.

Un second tube en tôle, de 70 centimètres de diamètre, de 5 centimètres d'épaisseur et de 52 mètres de longueur, dont 12 mètres fenestrés, fut glissé dans le précédent et descendu avec les mêmes précautions. Engagé dans les argiles, il ne tarda pas à s'y arrêter. Le forage, repris alors hardiment, fut poussé jusqu'au diamètre le plus large du puits, et arriva jusqu'à l'eau jaillissante le 24 septembre à midi. Ce jour-là, les promesses de M. Kind se trouvèrent dépassées et ses espérances presque réalisées. Le volume d'eau atteignit, au premier coup de sonde, 15 000 mètres cubes; il s'éleva bientôt jusqu'à 25 000 et ne redescendit pas au-dessous de 17 000, tant qu'on laissa couler l'eau au niveau du sol.

La fin à une autre livraison.

COULEURS

DE QUELQUES PIERRES PRÉCIEUSES (*).

Adulaire : blanc-verdâtre; — agate : le plus souvent couleur claire grisâtre, veinée de différentes nuances (herborisée, mousseuse, ponctuée, nuée, tachée, etc.); — agate léontine : jaune mouchetée; — agate rubanée : à bandes claires et droites sur un fond foncé; — agate sacrée : à veines rouges; — aigue-marine : vert-bleuâtre; — alabandine : rouge-campêche; — améthyste : violet pur; — astérie (asbeste) : principalement bleue ou bleuâtre; — aventurine : fond brun-rougeâtre à paillettes brillantes; — béryl : bleu-verdâtre; — boort : blanc-grisâtre ou noirâtre; — calcédoine : laiteuse, bleuâtre, nébuleuse; — cacholong : mêmes couleurs avec l'opacité; — chryso-béryl et cymophane : jaune-verdâtre et bleuâtre; — chrysolithe : jaune-verdâtre, vert-pomme; — chrysoprase : vert-de-gris ou vert tendre; — cornaline : blanche, tachetée, veinée, stalactite, rouge-cerise; — diallage, smaragdite : vert d'herbe à reflets chatoyants gris de perle; — émeraude : vert pur; — épidoite : vert-pistache ou olive; — euclase : vert. bleu céleste; — girasol : blanc-bleuâtre à reflets jaunâtres; — grenat ordinaire : rouge-

noirâtre; — grenat syrien : rouge violacé; — héliotrope ou agate ponctuée : vert obscur, ponctué de rose; — hématite, pierre sanguine : rouge-sombre; — hyacinthe : rouge-orangé; — hydrophane (transparente dans l'eau) : blanc sale, grisâtre, brunâtre, jaunâtre ou verdâtre; — iris : couleurs variées; — jade : vert pâle et olivâtre; — jargon ou zircon : blanc, jaunâtre, verdâtre; — jaspe : le plus souvent vert, mais aussi rouge, jaune, bleu, violet, brun, noir; — labrador : fond gris, de nuances diverses, veines blanchâtres; — lapis-lazuli : bleu, souvent parsemé de pyrites brillantes; — malachite fibreuse : vert-émeraude; — malachite compacte ou mamelonnée : diverses nuances de vert; — œil-de-chat : chatoyant à veines concentriques et changeantes; — olivine : olive clair; — onyx, couches alternées diversement colorées; — onicolo ou nicolo : brun foncé avec une bande blanc-bleuâtre; — opale : fond laiteux et bleuâtre réfléchissant tous les rayons colorés du prisme; — péridot : vert-de-poireau ou olive; — prase : vert-émeraude faible; — pseudoprase dure : vert transparent; — rubis : rouge pur; — saphir : bleu pur; — sardoine : orangée; — sard-onyx, onyx à couches nombreuses; — topaze : jaune pur; — tourmaline : rouge foncé à éclat onctueux; — turquoise : bleu de ciel; — variolite : vert foncé tacheté de gris; — vermeille : rouge-cramoisi légèrement orange ou jaune.

Augmenter pour sa part la somme du bien que Dieu a mis en ce monde, c'est plaire à l'auteur de tout bien; ou mendiant, c'est faire œuvre selon le cœur de Dieu.

GLEIM.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 194, 223, 251.

RÉPUBLIQUE DE HAMBOURG.

(15 timbres, 3 types; — 2 enveloppes, 1 type.)

Il existe à Hambourg sept bureaux de poste différents et indépendants.

Le bureau de poste de Prusse fait le service pour la Prusse, la Saxe, la Russie et une partie de l'Autriche. Le port pour l'Allemagne est de 3 gros d'argent par lettre simple affranchie, et de 4 gros d'argent par lettre non affranchie. On affranchit avec des timbres-poste prussiens.

Le bureau du Mecklenbourg ne reçoit que les lettres pour ce pays. La taxe est la même pour les lettres affranchies ou non affranchies, et l'on affranchit avec des timbres mecklenbourgeois.

Le bureau du Hanovre fait le service pour ce royaume et le duché de Brunswick. La lettre affranchie (avec des timbres hanovriens) paye moitié moins que celle non affranchie.

Le bureau danois expédie les lettres pour le Danemark et les duchés de Slesvig et de Holstein, et délivre des timbres danois. Les lettres simples payent, affranchies, 4 ¹/₄ schilling de Hambourg, et non affranchies, 2 schillings.

La poste suédoise et norvégienne ne délivre pas de timbres-poste, et reçoit la correspondance destinée à la Suède et à la Norvège.

Le bureau de la Tour et Taxis est chargé du service postal avec les États du sud de l'Allemagne, la Suisse, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les pays de la Méditerranée et l'Asie *viâ* Overland; il a ses propres timbres.

Enfin, le bureau de poste de Hambourg fait le service du territoire de Hambourg, celui avec Lubeck, Brême, le grand-duché d'Oldenbourg, Ritzbuttel, Helgoland, les

(*) Dans cette liste incomplète quoique déjà longue, on a suivi un ordre alphabétique sans aucun égard à aucune classification scientifique. On sait, par exemple, que la cornaline, la sardoine, l'héliotrope, le chrysoprase, l'onyx, etc., sont des agates; le but n'est ici que d'aider à déterminer le nom de chaque pierre à l'aide d'une indication de sa couleur.

Pays-Bas (excepté le Luxembourg et le Limbourg), l'Angleterre et une partie de ses colonies, et les États-Unis.

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé à Hambourg le 1^{er} janvier 1859.

Le port de la lettre simple est de 1 loth (15^{es}.14). L'affranchissement a lieu sans réduction de taxe.

Le réceptionnaire de toute lettre, affranchie ou non affranchie, devait payer une taxe supplémentaire de $\frac{1}{2}$ ou 1 schilling, qui n'est maintenue que par les postes du Danemark, du Hanovre, du Mecklenbourg et de la Tour et Taxis.

En 1860, il a été reçu 1 093 738 lettres, et il en a été expédié 1 120 216; total, 2 213 954 lettres. Dans la même année, on a reçu 218 727 imprimés, et l'on en a expédié 192 727.

La population de Hambourg était de 229 941 habitants en 1860; le nombre moyen de lettres est donc de 10 par habitant.

L'augmentation des lettres a été de 15 pour 100 de 1860 sur 1858.

1 096 914 lettres, soit 49 $\frac{1}{2}$ sur 100, ont été affranchies en 1860.

Les timbres ont 22^{mm}.5 sur 19; ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Le chiffre



No 20.



No 21.

de la valeur est dessiné sur les armes de la ville de Hambourg. En haut, *Hamburg*; en bas, *Postmarke*; et sur les côtés, la valeur en lettres.

$\frac{1}{2}$	schilling (0 ^f .0475) (*),	— noir.
1	(0 ^f .0950),	— marron.
2	(0 ^f .1900),	— rouge.
3	(0 ^f .2850),	— bleu.
4	(0 ^f .3800),	— vert.
7	(0 ^f .6650),	— orange (no 20).
9	(0 ^f .8550),	— jaune.

Il y a, en outre, un timbre dit *interpostal* qui a été créé, à ce que l'on assure, en 1862, et pour servir comme il est expliqué ci-après : le bureau de poste hambourgeois se charge de recevoir et de transmettre les lettres qui doivent être expédiées par les bureaux étrangers, moyennant un supplément de taxe de 1 schilling, et cette taxe doit être acquittée par avance au moyen d'un timbre-poste particulier de 1 schilling. Ce timbre (no 21) a 13 millimètres sur 25 $\frac{1}{2}$; il est rectangulaire, lithographié et imprimé en brun-chocolat sur papier blanc.

Les timbres sont en feuilles contenant chacune 96 timbres, savoir : 8 bandes de 12 timbres; ils sont fabriqués par l'État.

Il existe à Hambourg une entreprise particulière pour la distribution de lettres et d'imprimés, les transports de tout genre, les déménagements, et divers autres travaux et commissions; elle porte le titre d'*Institut Hamburger boten*, et la raison sociale actuelle est C. Hamer et C^o. Les services de cette compagnie sont payés d'après un tarif imprimé.

Le port des lettres en ville coûte $\frac{1}{2}$ schilling, et les lettres peuvent être affranchies avec des timbres mobiles ou des enveloppes timbrées, vendus les uns et les autres

au prix de $\frac{1}{2}$ schilling (0^f.0475) pièce, dans les bureaux de la compagnie.

Les timbres ont 23 millimètres de côté; ils sont carrés, lithographiés, imprimés en noir sur papier de couleur. Ils portent le nom de la compagnie : *Institut Hamburg boten*, C. Hamer C^o, et au centre la valeur en chiffres ($\frac{1}{2}$ schilling). Ces timbres sont de couleur jaune, chamois, gris-perle, rose, bleu vif, vert-bleu clair, vert-émeraude (no 22).

Les enveloppes sont, les unes blanches, les autres chamois; elles ont 82 millimètres sur 153, et portent au dos un timbre rond, de 26 millimètres de diamètre, fond ver-



No 22.



No 23.

millon avec lettres blanches gaufrées. Dans une jarretière : *Institut Hamb. boten*; au centre : C. Hamer & C^o, et $\frac{1}{2}$ (no 23).

VILLE DE BERGEDORF.

(7 timbres, 1 type.)

Bergedorf est une petite ville située à 16 kilomètres à l'est sud-est de Hambourg; cette ville et son petit territoire appartiennent par indivis aux républiques de Hambourg et de Lubeck, qui les ont conquis au quatorzième siècle. Bergedorf a néanmoins son administration particulière présidée par un bourgmestre, et tous les ans un compte général est rendu aux deux États souverains, qui le font examiner sur les lieux par une commission composée d'un nombre égal de sénateurs de chaque république.

Le système de l'affranchissement des lettres par timbres-poste est en vigueur dans cette ville depuis le 1^{er} novembre 1861.

En 1861, il a été expédié 55 480 lettres, et il en a été reçu à peu près autant. Comme la population de Bergedorf est d'un peu plus de 13 000 habitants, cela fait en moyenne 9 lettres par habitant.

L'augmentation des lettres a été de 12 pour 100 de 1861 sur 1856.

La taxe des lettres affranchies et des lettres non affranchies est la même; 62 lettres sur 100 ont été affranchies en 1861.

Les timbres de Bergedorf servent à affranchir les lettres pour toutes les destinations.

Ces timbres sont carrés; le timbre de $\frac{1}{2}$ schilling a 16 millimètres de côté, celui de 1 schilling a 17 millimètres, celui de 1 $\frac{1}{2}$ schilling a 19 millimètres, celui de 3 schillings a 20^{mm}.5, et celui de 4 schillings a 23 millimètres de côté. Les timbres sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur, sauf le timbre actuel de 3 schillings qui est imprimé en bleu sur papier rose. Au centre, dans un cadre rond, sont des armes formées de la moitié de celles de Lubeck et de la moitié de celles de Hambourg; ce ne



No 24.

sont pas les armes de Bergedorf, car le sceau de cette ville porte trois arbres. En haut du timbre, *Bergedorf*; en bas, *Postmarke*; de côté, la valeur en lettres; et aux coins, la valeur en chiffres.

(*) 1 marc courant de Hambourg = 16 schillings courants = 1^{fr}.52.

» 1/2 schilling (0f.0475) (*), — 1 ^o violet; 2 ^o bleu.
1 (0f.0950), — blanc.
1 1/2 (0f.1425), — jaune (no 24).
3 (0f.2850), — 1 ^o noir sur rose (1861); 2 ^o bleu sur rose (1862).
4 (0f.3800), — saumon.

Les timbres sont fabriqués dans une imprimerie particulière, à Hambourg, sous la surveillance de l'État.

RÉPUBLIQUE DE BRÈME.

(6 timbres, 4 types; — 1 enveloppe, 1 type.)

L'usage des timbres-poste a été introduit à Brème en 1855, pour les lettres destinées à l'Angleterre, à Lubeck, au Mecklenbourg-Schwérin, à Hambourg et au territoire brémois. La correspondance avec la France a lieu par l'administration des postes du prince de la Tour et Taxis.

Une lettre pour l'Angleterre paye, affranchie, 5 gros d'argent, et non affranchie, 7 gros. Pour les États allemands, la taxe des lettres non affranchies est de 1 gros d'argent plus élevée que celle des lettres affranchies. Les imprimés payent le tiers de la taxe des lettres.

Le nombre de lettres distribuées par la poste brémoise est d'environ 2 millions par an; les 2/3 sont affranchies. La population de la république de Brème est de près de 100 000 habitants; on compte donc 20 lettres en moyenne par habitant.

Les timbres sont de diverses grandeurs: 3 grottes, 21^{mm} sur 18^{mm}.5; 5 et 7 grottes, 24^{mm} sur 20; 10 grottes, 24^{mm}



N° 25.



N° 26.



N° 27.

sur 22; 5 gros d'argent, 23^{mm} sur 19^{mm}.5. Ils sont rectangulaires, les uns gravés, les autres lithographiés, imprimés en noir sur papier de couleur ou blanc, sauf le timbre de 5 gros, qui est imprimé en couleur sur papier blanc.

3 grottes (0f.1728) (*), — dessin noir sur papier gris-bleu.
5 (0f.2880), — sur papier rose (no 25).
7 (0f.4032), — sur papier jaune.
10 (0f.5760), — sur papier blanc (no 26).
5 gr. d'arg. (0f.6250) (*), — dess. vert pâle sur pap. blanc (no 27).

Il existe un timbre d'essai, de 5 grottes, imprimé en noir sur papier gris-perle.

Les cinq timbres précédents présentent quatre dessins différents.

Le premier, pour le territoire brémois, porte un écusson aux armes de Brème, le chiffre de la valeur répété six fois, et les mots: *Stadt Post amt* et *Bremen*. Le timbre de 5 grottes pour Hambourg et celui de 7 grottes pour Lubeck et le Mecklenbourg ont les armes de la ville au milieu, le chiffre de la valeur de chaque côté; on lit en haut: *Franco marke*, et au bas la valeur en lettres. Le timbre de 10 grottes, dont la gravure est très-fine et qui est le seul dentelé, porte, dans un écu rond haché en pal (de gueules), la clef de Brème, en haut *Bremen*, en bas la valeur en lettres, et aux coins la valeur en chiffres. Enfin le timbre de 5 gros d'argent, pour l'Angleterre, a la clef des armes brémoises dans un cadre ovale; on lit *Bremen* en haut et la valeur en bas.

Un seul modèle d'enveloppe avec timbre fixe sert à l'affranchissement pour l'intérieur de la ville. Cette enveloppe

a 83^{mm} sur 149; elle porte à l'angle gauche supérieur un timbre ovale noir, frappé à la main, qui a 16^{mm} sur 19, et qui présente l'écu de Brème avec les mots: *Bremen. Stadt Post amt. Franco*. Cette enveloppe est taxée à 1 grotte (0f.0576).

GRAND-DUCHÉ DE MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

(4 timbres, 2 types; — 8 enveloppes, 1 type.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé le 1^{er} juillet 1856 dans le grand-duché.

Les lettres de et pour le grand-duché payent la même taxe, affranchies ou non affranchies. Les lettres simples destinées aux autres États de l'union postale austro-allemande payent, quand elles ne sont pas affranchies, 1 gros d'argent en sus de la taxe.

Le nombre des lettres distribuées et expédiées a été, en 1860, de 3 102 770.

L'augmentation a été, à cinq ans de distance, de 1860 sur 1855, de 14 pour 100; et de la période triennale de 1858-60 sur celle de 1855-57, de 7 pour 100.

1 830 000 lettres, soit 59 sur 100, ont été affranchies en 1860.

La population du grand-duché était de 546 639 habitants en 1860; le nombre moyen de lettres par habitant est de près de 6.

Les timbres sont carrés; ceux de 3 et de 5 schillings ont 21^{mm} de côté, et ceux de 1/4 schilling ont 10^{mm}; ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, aux armes du grand-duché, et l'écusson est surmonté de la couronne royale. On lit: *Mecklenb. Schwerin freimarke. Schillinge*; le chiffre de la valeur est marqué aux quatre coins.

1/4 schilling (0f.0195) (*), — rouge-vermillon pâle (no 28).
1 (0f.0781), — <i>idem</i> (4 timbres de 1/4 sch.).
3 (0f.2343), — chamois.
5 (0f.3905), — bleu (no 29).

L'administration des postes délivre des enveloppes de



N° 28.



N° 29.



N° 30.

deux formats (84^{mm} sur 147 et 116^{mm} sur 149), portant à gauche et à l'angle supérieur un timbre fixe; ovale, qui a 28^{mm}.5 sur 26, et dont le dessin gaufré ressort en blanc sur un fond de couleur. Le dessin représente l'écusson grand-ducal surmonté de la couronne royale; on lit autour de l'écusson: *Grossh. Mecklenb. Schwerin*, la valeur en lettres en haut, et en chiffres en bas.

Il y a au dos de l'enveloppe, à droite, et en diagonale, deux lignes parallèles formées chacune des mots: *Post-couvert... schilling*, six ou sept fois répétés, imprimés en rouge.

1 schilling (0f.0781), — rouge-vermillon.
1 1/2 (0f.1172), — vert (no 30).
3 (0f.2343), — jaune.
5 (0f.3905), — bleu foncé.

Les timbres et les enveloppes sont fabriqués à l'imprimerie royale, à Berlin, pour l'administration des postes du grand-duché. *La suite à une autre livraison.*

(*) 1 thaler d'argent de Prusse = 48 schillings = 3f.75.

(*) 1 marc courant de Hambourg = 16 schillings courants = 1f.52.

(*) 1 thaler d'or (reichsthaler) = 72 grottes = 4f.15.

(*) 1 thaler d'argent de Prusse = 30 gros d'argent = 3f.75.

décharné, presque sans vie, qui n'avait plus même la force de faire entendre un cri.

Je n'essayerai pas de peindre mon indignation et celle des personnes qui m'accompagnaient. Deux dames surtout affirmèrent que la malheureuse petite créature mourait de faim. Aussi, sans perdre une minute, la nourrice dut-elle se préparer à ramener l'enfant à sa mère, et comme nous n'avions pas de place dans la voiture, son mari se mit en quête d'un véhicule afin de partir sur l'heure pour Genève.

Assurément je n'avais plus aucune envie de voir la pierre aux Fées; une douloureuse réalité venait de chasser de mon esprit les poétiques légendes qui se rattachent à cet antique monument; mais un scrupule me retint: j'aurais privé mes amis du plaisir qu'ils s'étaient promis en me conduisant à Régnier avec tant de complaisance. Il ne s'agissait d'ailleurs que de peu de retard. Après avoir assisté au départ du pauvre ange qui allait peut-être payer de sa vie la cupidité d'une femme incapable de le nourrir, nous primes donc l'étroit sentier qui mène à la plaine des Rocailles, où se trouve le *dolmen*.

Rien de plus étrange, de plus sauvage, que l'aspect de cette plaine inculte couverte des fragments d'une montagne écroulée. Dans ce lieu où rien ne rappelle la civilisation et les victoires remportées par le génie de l'homme, il est impossible qu'on ne se sente pas entraîné à travers les siècles vers ces époques primitives qui se perdent dans la nuit des temps, et qu'on ne se plaise pas à recomposer quelques scènes du drame religieux que les druides renouelaient à certaines dates sous l'ombre épaisse de la forêt sacrée.

Quoique les chênes séculaires soient peu à peu tombés sous la cognée du bûcheron, rien cependant ne saurait mieux convenir à ce monument d'une croyance éteinte qu'un endroit si solitaire où les premiers âges du monde ont laissé l'empreinte de leurs violentes convulsions.

Ces rocs épars, placés comme des sentinelles autour du *dolmen* appelé aujourd'hui la pierre aux Fées, semblent le protéger contre les invasions de la nécessité qui porte l'homme à édifier incessamment le présent et l'avenir sur les ruines vénérables du passé.

En face de cette espèce de table gigantesque, composée de quatre pierres (dont trois à peu près égales, placées de champ de façon à laisser un côté ouvert, supportent la quatrième, qui mesure environ douze pieds sur quinze), en face de ce monument sur lequel tant de siècles ont passé, nous restâmes silencieux et comme émus par cette longévité de la matière. Mille pensées sérieuses nous assaillaient, mais s'arrêtaient sur nos lèvres, parce que nous nous sentions incapables de les rendre fidèlement au moyen de la parole.

Toutefois, au bout de quelques minutes l'un de nous, sortant de cette rêverie, nous rappela l'antique légende de la pierre aux Fées.

Loys de Bellecombe ayant demandé en mariage la fille du puissant baron du Châtelet, son voisin, celui-ci répondit au chevalier qu'il lui accorderait Blanche à une condition.

Il fallait qu'avant l'aurore il transportât dans la forêt quatre pierres gigantesques qu'on pouvait voir de la fenêtre, et qu'il en fit une table pour le festin de nocé.

Puis, satisfait d'avoir humilié un pauvre et brave gentilhomme en lui faisant comprendre qu'il était téméraire à lui d'aspirer à une si brillante alliance et à une si rare perle de beauté, le baron s'endormit persuadé que jamais le chevalier de Bellecombe ne se hasarderait de nouveau à franchir le seuil de son manoir.

Mais, ô merveille! avant le jour, une fée avait accompli le prodige qui devait assurer à Loys la main de Blanche,

et le baron, pris à son propre piège, fut contraint de faire honneur à sa parole.

La légende ajoute que depuis cette époque des créatures surhumaines se donnent rendez-vous le soir autour de cette table colossale; c'est pourquoi on l'appelle encore aujourd'hui la pierre aux Fées.

La fin à la prochaine livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 194, 223, 251, 270.

ROYAUME DE HANOVRE.

(25 timbres, 6 types; — 12 enveloppes, 4 types.)

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est en vigueur dans le royaume de Hanovre depuis le 1^{er} décembre 1850, en vertu de la loi du 9 août 1850.

La taxe était réglée suivant la distance avant l'année 1850; on a établi à cette époque une taxe uniforme d'un bon gros; en 1858, on l'a réduite à 1 gros d'argent pour les lettres affranchies et à 1 1/2 gros d'argent pour les lettres non affranchies. L'affranchissement des imprimés est obligatoire; le port coûte 3 fenins (*pfennige*) par loth (15^{gr}, 625).

La quantité de lettres est d'environ 7 500 000, à peu près le double d'il y a dix ans; les trois quarts des lettres sont affranchies.

La population du royaume étant d'environ 1 900 000 habitants, le nombre moyen de lettres par habitant est de 4.

Il y a cinq types de timbres-poste.

Le premier type présente la valeur marquée en chiffres dans un écusson qui est surmonté des armes du royaume; la valeur est répétée en lettres et en chiffres sur des banderoles autour de l'écusson. Les timbres ont 22^{mm} sur 19; ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier de couleur.

1/30 thaler = 1 gros d'argent (0 ^r .1250) (1),	— 1 ^o saumon; 2 ^o rouge vif et quelq. rose.
1/24 = 1 bon gros (0 ^r .1563),	— 1 ^o bleu; 2 ^o vert.
1/15 = 2 gros d'argent (0 ^r .2500),	— bleu.
1/10 = 3 gros d'argent (0 ^r .3750),	— jaune (no 31).

Les timbres d'essai de cette création sont :

1/30 thaler,	— noir sur papier gris.
1 bon gros,	— sur papier lie-de-vin.
1/10 thaler,	— sur papier vert.

Le timbre de 1 bon gros a été le premier et le seul émis en décembre 1850; il était destiné à l'affranchissement des lettres pour l'intérieur.

Les timbres de 1, 2 et 3 gros d'argent ont été émis en août 1851. Le papier de ces timbres a en filigrane une couronne de chêne.



No 31.



No 32.

Le second type a remplacé le précédent en 1853 ou 1854; le dessin est le même, mais il est imprimé en noir sur papier blanc couvert d'un réseau de fines mailles de couleur; les dimensions du timbre sont les mêmes.

(1) 1 thaler d'argent = 24 bons gros = 30 gros d'argent = 3^r.75.

Dessin noir, fond blanc :

$\frac{1}{20}$ thaler = 1 gros d'argent (0f.1250), — réseau rose.	
$\frac{1}{24}$ = 1 bon gros (0f.1563), — vert (n° 32).	
$\frac{1}{16}$ = 2 gros d'argent (0f.2500), — bleu.	
$\frac{1}{10}$ = 3 (0f.3750), — chamois.	

Ces timbres ont servi jusqu'en mai 1859, sauf le timbre de 1 bon gros, qui a été supprimé le 30 septembre 1858 (loi du 28 août 1858), lorsque la taxe intérieure a été réduite de $\frac{1}{24}$ à $\frac{1}{30}$ de thaler, et qu'on a adopté la division du thaler en gros d'argent (1) de préférence à celle en bons gros.

Le troisième type a été créé en 1853.

Le timbre est rectangulaire et gravé; il a 22^{mm} sur 19. La valeur est marquée en chiffre dans un cartouche ovale, le chiffre est surmonté du mot *Hannover* et de la couronne royale; on lit au-dessus, sur une banderole : *Ein drittel silbergroschen* ($\frac{1}{3}$ de gros d'argent).

Il y a trois timbres de ce type, tous les trois de 3 fenins (0f.0375).

Le premier, émis le 15 avril 1853, est imprimé en rouge-brun pâle sur papier blanc; il ne servait, à l'origine, qu'à l'affranchissement des imprimés sous bande.

Le second, qui a remplacé le précédent lors de la création de la série de timbres à mailles dits burelés, en 1854, est imprimé en rouge-brun, et ne diffère du premier que par le réseau qui couvre le fond blanc et le dessin de fines mailles, d'abord gris verdâtre ou verdâtre, puis vert foncé ou noir verdâtre.

Le troisième date de 1859 : le réseau a disparu et l'impression est rose, quelquefois rose lilacé. Ce timbre est toujours en usage, et est généralement employé pour affranchir les imprimés sous bande et les lettres de et pour la ville (n° 33).

Le papier de ces timbres a un filigrane qui figure une couronne de chêne.



N° 33.



N° 34.

Les timbres-poste dont on se sert à présent pour les lettres présentent l'effigie du roi Georges V; ceux de 1, 2 et 3 gros ont été livrés au public en mai 1859, et celui de 10 gros date de mars 1861. Ils ont 22^{mm} sur 19 et sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. La tête du roi de Hanovre est tournée à gauche et placée dans un cartouche rond; la valeur est marquée au-dessus, et le mot *Hannover* au-dessous.

1 gros (0f.1250), — rose (n° 34).
2 (0f.2500), — bleu.
3 (0f.3750), — jaune.
10 (1f.2500), — vert.

On a donné, depuis le mois de novembre 1861, aux timbres de 1 et 2 gros les nuances de rose et de bleu que la Prusse a adoptées, et au timbre de 3 gros la couleur bistre clair.

Le cinquième type a été adopté le 1^{er} avril 1860. Le timbre est d'une valeur de $\frac{1}{2}$ gros (0f.0625). Il présente un cor de postillon surmonté de la couronne royale, gravé, imprimé en noir sur papier blanc; en haut, *Hannover*; en bas, $\frac{1}{2}$ groschen. Le timbre est rectangulaire, il a 22^{mm}

(1) Le gros d'argent = 10 fenins ou pfennige dans le Hanovre, le Brunswick, la Saxe, et 12 fenins en Prusse.

sur 19. Il sert, comme celui de 3 fenins, à compléter l'affranchissement des lettres (n° 35).

Les enveloppes avec timbre fixe ont été introduites dans le service le 15 avril 1857; sur 100 lettres affranchies, 38 sont mises sous enveloppe.

Les anciennes enveloppes ont 115^{mm} sur 148; le timbre est à gauche, à l'angle supérieur, ovale; il a 29^{mm} sur 26. Il porte l'effigie du roi (la tête tournée à gauche), gaufrée, ressortant en blanc, ainsi que le guilloché du cadre, sur un fond de couleur. En haut, *Hannover*; en bas, la valeur en chiffres et en lettres.

1 bon gros (0f.1563), — vert.
1 gros d'argent (0f.1250), — rose pâle.
2 (0f.2500), — bleu.
3 (0f.3750), — jaune.



N° 35.



N° 36.

Les enveloppes actuelles, émises en 1860 ou 1861, ont 84^{mm} sur 147; le timbre est à gauche, ovale, pareil au précédent, sauf que le chiffre de la valeur est au milieu, de chaque côté du cadre, au lieu d'être en bas.

1 gros (0f.1250), — rose vif.
2 (0f.2500), — bleu (n° 36).
3 (0f.3750), — jaune.

On a commencé, à la fin de l'année 1861, à les remplacer par des enveloppes nouvelles, qui sont semblables aux précédentes pour le format, le timbre fixe et l'impression; mais le timbre est à droite, et les couleurs sont différentes et pareilles à celles des timbres de Prusse.

1 gros (0f.1250), — rose.
2 (0f.2500), — bleu.
3 (0f.3750), — bistre clair (n'est pas encore émis).

On a émis, en décembre 1858, des enveloppes de papier chamois, ayant 84^{mm} sur 147, au prix de $\frac{1}{2}$ gros d'argent (0f.0625) chacune, valables pour l'affranchissement des lettres de et pour la ville de Hanovre et ses faubourgs. Le timbre a 22^{mm} de diamètre; il est à gauche et à l'angle supérieur, rond, gaufré, ayant au milieu une feuille de trèfle et au bas un cor, avec la légende : *Bestellgeld-frei*. Les parties gaufrées sont chamois sur fond vert foncé (n° 37).



N° 37.



N° 38.

On a remplacé cette enveloppe par une autre de même valeur, grandeur, couleur et légende; le timbre est à droite, à l'angle supérieur, rond, de 22^{mm} de diamètre, gaufré, avec un cheval libre au galop, courant à gauche, de la couleur de l'enveloppe sur fond vert foncé. Au des. une inscription de dix lignes imprimées en vert indique le prix des enveloppes et la circonscription dans laquelle elles ont cours (n° 38).

Les timbres-poste et les enveloppes sont fabriqués par l'industrie privée pour le compte et sous la surveillance de l'État.

La suite à une autre livraison.

sément qu'on a détourné leurs forces des grandes. Mais les règles de la mécanique ne sont pas applicables à nos âmes.

LA TORTUE ALLIGATOR.

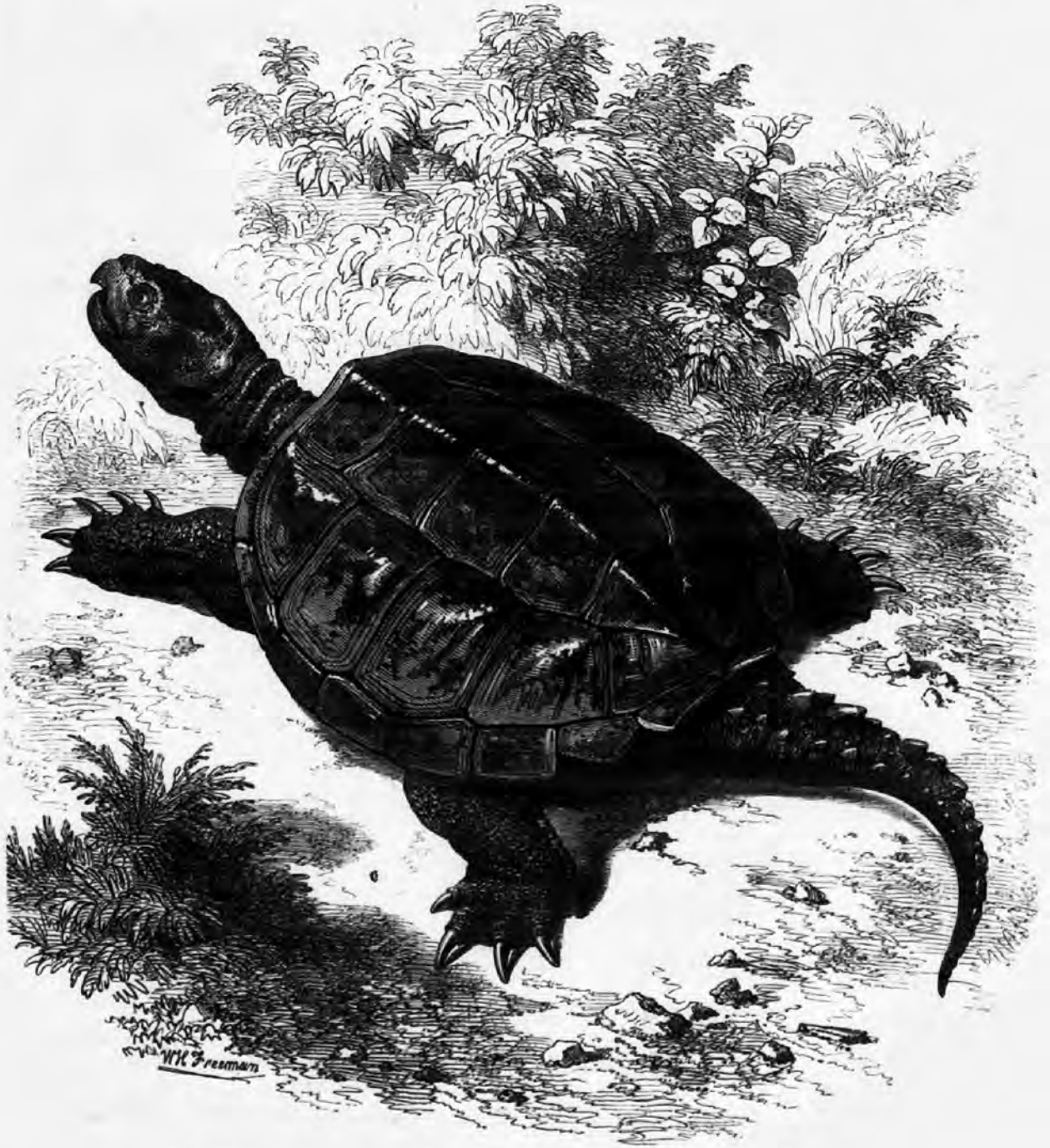
Cette espèce (*Emysaura Serpentina*, *Chelydra Lacertina*) appartient au groupe des tortues paludines.

Elle a la tête grosse, la bouche largement fendue, la

mâchoire supérieure terminée en bec crochu, échanquée en demi-lune de chaque côté, sans dentelures. Le cou cylindrique, revêtu d'une peau lâche qui forme plusieurs bourrelets, peut rentrer tout entier sous la carapace.

Ses membres sont robustes; les doigts, au nombre de cinq en avant et de quatre en arrière, sont réunis par des membranes assez étendues et armés d'ongles longs et aigus qui ressemblent à des griffes d'aigle.

Son caractère le plus saillant est sa queue, qui, au lieu



La Tortue Alligator (*Emysaura Serpentina*, *Chelydra Lacertina*). — Dessin de Freeman.

d'être rudimentaire comme chez la plupart des tortues, a bien les deux tiers de la longueur totale du corps. Cette queue est garnie d'une crête de tubercules squammeux, triangulaires, à sommet tranchant et à base élargie. De chaque côté règne une autre série d'écaillés pyramidales et anguleuses, mais plus petites.

Cette tortue, qui a environ quatre-vingts centimètres de long, habite l'Amérique septentrionale. Elle fréquente les rivières et les lacs, où elle nage avec une assez grande facilité; à terre, son allure est beaucoup moins lente que

celle des tortues terrestres. Elle se nourrit de poissons, et même, dit-on, de jeunes oiseaux.

Ses œufs sont sphériques, à coque calcaire, blancs. Elle les dépose dans des cavités peu profondes qu'elle creuse dans le sable, à proximité des étangs ou des rivières, afin que ses petits, dès que la chaleur du soleil les a couvés et fait éclore, se réfugient dans l'eau pour échapper aux nombreux ennemis qui les guettent.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

NOVEMBRE.

A cette époque de l'année, les mers du Nord sont orageuses. Que les navigateurs portent souvent les yeux sur les signaux météorologiques que l'Amirauté anglaise a dressés sur ses côtes ! En voyant le *drum* ou les boules s'agiter du haut des mâts plantés sur les falaises, ils apprendront la nature du danger qui les menace, et par suite le moyen de s'en garantir.

Les premiers jours du mois de novembre de l'année précédente ont vu se déchaîner un cyclone qui a fourni la preuve de l'infailibilité des prévisions scientifiques, mais aussi, hélas ! du danger de perdre un seul instant avant d'en tirer profit.

Dès la veille, à deux heures, l'amiral Fitzroy avait reçu des communications télégraphiques annonçant l'approche de la tempête, qui devait éclater vingt heures plus tard sur les côtes septentrionales de l'Angleterre. Prévenir déjà les marins parut superflu : on remit la chose au lendemain matin.

L'électricité arriva encore à temps pour devancer l'ouragan, et les signaux furent arborés à la pointe du jour. Malheureusement, à Scarborough, dans le voisinage du centre où les éléments déchaînaient leur fureur, les pêcheurs avaient déjà pris la mer ; l'équipage du bateau de sauvetage était absent. Quatorze victimes, laissant derrière elles sept femmes et dix-sept orphelins, payèrent de leur vie le retard qui aurait pu être évité si on avait arboré des signaux nocturnes, ou prévenu les navigateurs à coups de canon.

En voyant ces tristes résultats d'un avis simplement retardé pendant quelques heures, on frémit involontairement aux malheurs qui résultent d'un délai de quelques années. De combien de sinistres ne sont donc pas coupables les gouvernements qui négligent d'organiser un système de signaux météorologiques ! Comment ne pas regretter que des hommes de science reculent devant les travaux nécessaires pour épargner tant de vies, en ayant la satisfaction de recueillir sur la physique du globe tant de renseignements inestimables ?

Comme nous l'avons déjà indiqué l'année dernière à pareille époque, les personnes qui aiment à contempler les phénomènes célestes pourront suivre avec intérêt la course des étoiles filantes ou bolides (consulter les tables). Elles verront ces astres mystérieux imprimer sur la voûte céleste la trace lumineuse de leurs pas.

Il n'y a dans ces remarquables phénomènes rien que d'imprévu, d'irrégulier, d'instantané. L'apparition est si prompte, la disparition est si soudaine, qu'il faut une grande habitude des observations météorologiques pour être bien sûr que l'on a vu quelque chose, pour reconnaître d'une manière précise les endroits par lesquels le globe de feu a passé. Les observateurs inexpérimentés, quand ils sont frappés par une vive lumière, sont naturellement portés à exagérer les dimensions et l'éclat des objets brillants. Aussi ne saurait-on trop vivement engager les personnes qui contemplant l'admirable spectacle offert par ces globes incandescents à porter tous leurs soins sur la détermination de leur diamètre, qui peut souvent être considérable.

Ainsi l'on a aperçu aux États-Unis d'Amérique et à Hartwell, en Angleterre, des globes qui se mouvaient à une distance verticale de 50 à 60 kilomètres, et qui, vus de si loin, paraissaient aussi grands que la lune dans son plein.

Il est encore très-important de déterminer si plusieurs fragments qui peuvent tomber ensemble à la surface de la

terre sont les débris du même astre, séparés les uns des autres par une espèce d'explosion dont l'énergie dépasse tout ce que nous pouvons imaginer, car dans les bolides tout est étrange et gigantesque, vitesse, éclat et quelquefois dimensions.

Les orages les plus épouvantables, qui déracinent les arbres et renversent les édifices, soufflent avec une vitesse qui n'atteint pas 50 mètres par seconde, c'est-à-dire moins de 200 kilomètres à l'heure. Le mouvement de rotation de la terre autour de son axe pour les points de l'équateur donne une vitesse de 4 600 kilomètres, huit fois plus considérable que celle des tempêtes. Le mouvement de circulation de notre planète dans son orbite est deux à trois cents fois plus rapide. Mais cette prodigieuse précipitation n'est rien pour les bolides, car certains vont encore plus vite. Humboldt prétend avoir constaté une vitesse de 420 kilomètres par seconde.

En admettant que les orages exercent un effort dynamique de 250 kilogrammes par mètre carré de surface, on trouve qu'un bolide lancé avec une vitesse de 10 kilomètres à la seconde éprouverait une résistance de deux à trois cents fois le poids de la pression atmosphérique, équivalant, par conséquent, à la pression des océans les plus profonds sur les roches qui forment leur lest.

Le 21 novembre 1862 aura lieu une éclipse partielle de soleil qui ne diminuera d'éclat que pendant une heure, de six à sept heures du soir, temps moyen de Paris, et qui ne sera visible que dans les hautes latitudes de l'océan Austral. La durée du phénomène sera du reste très-courte.

— C'est une religieuse liaison et dévote que le mariage. Voilà pourquoi le plaisir qu'on en tire, ce doit être un plaisir retenu, sérieux et mêlé à quelque sévérité.

— En l'amitié, c'est une chaleur générale et universelle, tempérée, au demeurant, et égale ; une chaleur constante et rassise, toute douceur et polissure, qui n'a rien d'aspre et de poignant. MONTAIGNE.

La modestie est à la vertu ce qu'un voile est à la beauté : elle en fait ressortir l'éclat. LORD CHESTERFIELD.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 194, 223, 251, 270, 287.

GRAND-DUCHÉ D'OLDENBOURG.

(21 timbres, 2 types ; — 7 enveloppes, 1 type.)

L'affranchissement des lettres a commencé, dans le grand-duché, en 1852 avec les timbres mobiles, et en 1861 avec les enveloppes timbrées. Les timbres et les enveloppes de Prusse sont employés dans la principauté de Birkenfeld.

Le nombre des lettres distribuées a été de 1 627 187 en 1860.

L'augmentation a été, à cinq ans de distance, de 1860 sur 1855, de 44 pour 100, et de la période triennale de 1858-60 sur celle de 1855-57, de 22 pour 100.

56 lettres sur 100 ont été affranchies en 1860.

Le nombre moyen de lettres par habitant était de 5 en 1858.

Quatre émissions de timbres ont eu lieu.

La première émission, faite en 1852, se compose de timbres qui ont 20^{mm} sur 18, et qui sont rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier de couleur ; le chiffre de la valeur en thaler est au centre, dans un écusson qui est surmonté des armes grand-ducales ; au bas, *Oldenburg* ;

à droite et à gauche, la valeur en grottes et en gros d'argent.

$\frac{1}{3}$ gros d'argent (0f.0417), (*)	— vert jaunâtre.
$\frac{1}{30}$ thaler (0f.1250),	— bleu foncé.
$\frac{1}{18}$ (0f.2500),	— rose.
$\frac{1}{10}$ (0f.3750),	— jaune pâle (n° 39).



No 39.



No 40.

Les timbres de la seconde émission, faite en 1860, ont 23^{mm} sur 18; ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier de couleur; au milieu, les armes du grand-duché; en haut, *Oldenburg*; de chaque côté de l'écusson, la valeur en chiffres, et au bas, celle en lettres.

$\frac{1}{3}$ gros (0f.0417),	— vert-olive clair.
1 (0f.1250),	— bleu foncé.
2 (0f.2500),	— rose.
3 (0f.3750),	— jaune pâle.

Il existe un timbre d'essai, de 2 gros, qui est imprimé en noir sur papier blanc.

Les timbres émis en 1861 ne diffèrent des précédents qu'en ce qu'ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

$\frac{1}{4}$ gros (0f.0312),	— jaune-orange.
$\frac{1}{3}$ (0f.0417),	— vert clair (*).
$\frac{1}{2}$ (0f.0625),	— marron clair.
1 (0f.1250),	— bleu clair (n° 40).
2 (0f.2500),	— rose.
3 (0f.3750),	— jaune-citron.

La dernière émission, faite dans les premiers mois de 1862, se compose de timbres pareils à ceux de la troisième pour le dessin et l'impression, mais dont les couleurs sont celles qui ont été adoptées par l'Union postale des États allemands.

Les timbres de $\frac{1}{4}$ de gros ont été supprimés.

$\frac{1}{3}$ gros (0f.0417),	— vert clair.
$\frac{1}{2}$ (0f.0625),	— orange.
1 (0f.1250),	— rose.
2 (0f.2500),	— bleu clair.
3 (0f.3750),	— bistre clair ou brun clair.

Les enveloppes timbrées, émises en 1861, ont 85^{mm} sur 142; le timbre est placé à gauche et à l'angle supérieur; il est ovale et gravé, il a 29^{mm} sur 26; le dessin, gaufré, ressort en blanc sur un fond de couleur; les armes grand-ducales occupent le centre, et on lit en haut *Oldenburg*, à droite et à gauche le chiffre de la valeur, et au bas la valeur en lettres.

Au dos de l'enveloppe, à droite et en diagonale, sont deux lignes parallèles formées chacune des mots *Post couvert* ... *groschen*, répétés sept ou huit fois et imprimés en bleu.



No 41.

$\frac{1}{2}$ gros (0f.0625),	— marron.
1 (0f.1250),	— bleu ciel.
2 (0f.2500),	— rose (n° 41).
3 (0f.3750),	— jaune.

(*) 1 thaler d'argent = 30 gros d'argent = 72 grottes = 3f.75.

(†) Il y a des timbres de $\frac{1}{3}$ de gros imprimés en vert foncé.

Ces enveloppes sont remplacées par de nouvelles tout à fait pareilles quant à la grandeur, au dessin et à la forme du timbre, mais présentant deux différences: la première est dans la couleur, qui est aujourd'hui la même pour tous les États appartenant à l'Union postale allemande; la seconde est dans la position du timbre, qui est à droite au lieu d'être à gauche.

L'enveloppe de 1 gros (rose) a été émise en février 1862; les enveloppes de 2 gros (bleu) et de 3 gros (bistre clair) ont été mises en vente au milieu de l'année 1862.

Les timbres sont fabriqués, à Oldenburg, dans un établissement privé, sous le contrôle de l'État, et les enveloppes à l'imprimerie royale de Prusse à Berlin.

ROYAUME DE PRUSSE.

(17 timbres, 5 types; — 35 enveloppes, 3 types.)

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est en vigueur en Prusse depuis le 15 novembre 1850, en vertu de la loi du 21 décembre 1849.

La loi du 21 décembre 1849 a fixé le port de la lettre simple à 1 gros d'argent pour une distance de 10 milles (74 kilomètres) et au-dessous, à 2 gros pour une distance de 10 à 20 milles (74 à 148 kilomètres), et à 3 gros pour plus de 20 milles. La lettre simple doit peser moins de 1 loth (16 $\frac{2}{3}$ grammes). La progression du port selon le poids était double pour 1 à 2 loths exclusivement, triple pour 2 à 3 loths, quadruple pour 3 à 4 loths, quintuple pour 4 à 8 loths, sextuple pour 8 loths et au-dessus. Cette progression a été abolie par la loi du 21 mars 1861: toute lettre pesant 1 loth et plus, quel que soit son poids, ne paye plus que double port. Cette loi est en vigueur depuis le 1^{er} mai 1861.

Les lettres affranchies sont soumises à la même taxe que les lettres non affranchies.

On perçoit cependant une surtaxe de 1 gros d'argent sur les lettres non affranchies destinées aux États qui font partie de l'Union postale allemande. Le port de ces lettres (par exemple, de lettres de Berlin pour Vienne, Dresde, Munich, etc.) est le même que pour l'intérieur de la Prusse, soit de 1, 2 ou 3 gros, suivant les distances de 10, 10 à 20 et plus de 20 milles. La progression de la taxe selon le poids est, dans l'Union postale allemande, simple au-dessous de 1 loth, double de 1 à 2 loths, triple de 2 à 3 loths, et ainsi de suite en comptant un port simple par chaque loth ou fraction de loth en plus.

Le traité de l'Union postale allemande ne s'applique qu'aux correspondances échangées entre les divers pays qui la composent; les correspondances qui circulent dans l'intérieur de ces États sont soumises à une législation et à un tarif différents et réglés par chaque État. La surtaxe sur les lettres non affranchies existe en Autriche, en Bavière, au Hanovre, dans le Wurtemberg, à Bade; elle n'existe pas en Prusse, en Saxe, dans le Brunswick, le Mecklenbourg, l'Oldenburg et la zone postale de la Tour et Taxis.

La quantité des lettres et des imprimés circulant a été de 34 859 342 en 1842, de 60 652 012 en 1850, de 135 377 086 en 1860, et de 140 302 838 en 1861.

L'augmentation a été, à dix ans de distance, de 1860 sur 1850, de 123 pour 100; à cinq ans de distance, de 1860 sur 1855, de 38 pour 100; et de la période triennale de 1858-60 sur celle de 1855-57, de 20 pour 100.

On compte dans les 140 302 838 lettres et imprimés de 1861, 101 975 393 lettres ordinaires, 26 920 244 lettres expédiées en franchise et 11 407 201 imprimés sous bande.

50 sur 100 en 1860 et 54 sur 100 en 1861 des lettres

qui circulent sur le territoire prussien sont affranchies; la proportion des affranchissements est plus grande pour les correspondances échangées avec les États de l'Union postale.

Il a été vendu, en 1859, 5 634 720 timbres de $\frac{1}{3}$ gros, 924 613 de $\frac{1}{2}$ gros, 7 035 511 de 1 gros, 1 970 991 de 2 gros, 2 080 656 de 3 gros.

La population de la Prusse était, en décembre 1858, de 17 739 913 habitants; le nombre moyen de lettres par habitant, en 1858, a été de 5.

On compte quatre émissions de timbres :

La première date du 15 novembre 1850. Les timbres ont 22^{mm} sur 19; ils sont rectangulaires, gravés, et portent l'effigie du roi Frédéric-Guillaume IV, la tête à droite, sur un champ haché en pal contre-haché en fasce (sable). En haut, *Freimarke*; au bas, la valeur en lettres et en chiffres. Chaque timbre a une couronne de lauriers en filigrane.

6 fenins (pfenninge)	(0f.0625) (*), — vermillon (*) sur papier blanc (no 42).
1 gros d'arg. (silbergroschen)	(0f.1250), — noir sur rose terne.
2	(0f.2500), — noir sur bleu foncé.
3	(0f.3750), — noir sur jaune-citron.

Le 1^{er} mai 1856, le port des imprimés sous bande fut réduit de 6 fenins à 4 par loth, et l'on mit en vente des timbres de 4 fenins (0f.0417), imprimés en vert sur papier blanc ou blanc verdâtre, et tout à fait semblables aux précédents.

Les timbres de 6 fenins ne servirent plus qu'à payer le droit de factage ou de remise des lettres à domicile.



No 42.



No 43.



No 44.

La seconde émission a été faite le 1^{er} janvier 1857. Ces timbres ont 21^{mm}.5 sur 18^{mm}.5; ils sont imprimés en couleur sur papier blanc. Le type est le même que celui des timbres précédents, mais la gravure a moins de finesse et le portrait du roi est sur un fond uni.

1 gros d'argent (0f.1250), — rose.
2 (0f.2500), — bleu ciel (no 43).
3 (0f.3750), — 1 ^o orange; 2 ^o jaune-chamois.

Les timbres de la troisième émission (1858) ont 21^{mm} sur 18^{mm}.5; ils sont imprimés en couleur sur papier blanc. Le type et le dessin sont les mêmes que ceux de la seconde émission, mais l'effigie du roi est sur un champ haché en pal et en fasce.

4 fenins (0f.0417), — vert clair.
1 gros d'argent (0f.1250), — rose.
2 (0f.2500), — bleu ciel.
3 (0f.3750), — jaune-chamois.

Depuis la mort du roi Frédéric-Guillaume IV, le roi régnant, Guillaume I^{er}, a ordonné, par une lettre de cabinet du 17 février 1861, que les timbres-poste et les timbres des enveloppes porteraient à l'avenir l'aigle héraldique de Prusse.

(*) 1 thaler = 30 gros d'argent = 3f.75. 1 gros d'argent = 12 fenins = 0f.125.

(*) D'après M. de Laplante, le timbre de 6 fenins de 1850 serait brun sur papier blanc. (*Catalogue*, p. 10.)

Les timbres actuels ont été émis le 1^{er} octobre 1861, un peu avant le couronnement du roi. Ils ont 21^{mm}.5 sur 19. Les timbres de 4 et 6 fenins sont octogones; les timbres de 1, 2 et 3 gros sont ovales. L'aigle de Prusse est dans un médaillon ovale. On lit en haut *Preussen*, en bas la valeur en lettres, et aux côtés la valeur en chiffres. Le dessin est gaufré et blanc sur fond imprimé en couleur; le papier est blanc. Les timbres sont séparés par de petites piqures rectilignes.

4 fenins (0f.0417), — vert clair (no 44).
6 (0f.0625), — orange.
1 gros d'argent (0f.1250), — rose vif.
2 (0f.2500), — bleu clair.
3 (0f.3750), — bistre clair.

Les premières enveloppes avec timbre fixe ont été mises en vente le 15 septembre 1851.

Les enveloppes sont de deux dimensions: les unes ont 115^{mm} sur 149; les autres, 84^{mm} sur 147.

Le timbre est placé à gauche et à l'angle supérieur.

Les enveloppes de 1, 2 et 3 gros ont été émises le 15 septembre 1851, et celles de 4, 5, 6 et 7 gros, le 20 novembre 1852.

Pour les valeurs de 1, 2 et 3 gros, le timbre est ovale, il a 28^{mm}.5 sur 26; le chiffre est au bas. Pour les valeurs de 4, 5, 6 et 7 gros, le timbre est octogone, il a 27^{mm} sur 24^{mm}.5; le chiffre est en haut dans les timbres de 4, 5 et 6 gros, et en bas dans le timbre de 7 gros.

Ce timbre présente l'effigie du roi, la tête à droite; le dessin est gaufré et blanc sur fond de couleur. La valeur en lettres et en chiffres est marquée dans l'encadrement.

Afin d'empêcher la contrefaçon, on fit usage, pour les enveloppes, de papier fait d'après le procédé de Dickinson, c'est-à-dire dans la pâte duquel on avait inséré deux fils de soie orange, parallèles, qui traversaient diagonalement l'enveloppe en passant sur le timbre.

1 gros d'argent (0f.1250), — rose.
2 (0f.2500), — bleu.
3 (0f.3750), — 1 ^o chamois; 2 ^o jaune.
4 (0f.5000), — marron clair.
5 (0f.6250), — lilas.
6 (0f.7500), — vert clair (no 45).
7 (0f.8750), — vermillon.

L'emploi du papier Dickinson (avec fils de soie dans la pâte) étant trop dispendieux, on remplaça, en 1857, les deux fils par deux lignes parallèles, en diagonale, placées au-dessus du timbre et au dos de l'enveloppe, imprimées



No 45.



No 46.

en gris foncé, sur chacune desquelles on lit, répétés six ou sept fois, les mots *Post couvert... silbergroschen*. Les timbres et les enveloppes sont d'ailleurs semblables aux précédents.

1 gros d'argent, — rose.
2 — bleu (no 46).
3 — jaune.
4 — marron clair.
5 — lilas.
6 — vert clair.
7 — vermillon.

La suite à une autre livraison.

biographe, M. Gustave Eyriès. « Quand un noble esprit quitte la terre, dit M. Ed. Laboulaye, c'est à ses amis qu'il appartient de le louer. Seuls ils ont vu de près l'homme privé, seuls ils ont pénétré dans son âme, seuls ils peuvent révéler au pays toute l'étendue de la perte qu'il a faite. » M. Gustave Eyriès s'est dignement acquitté de ce pieux devoir (1) : il ne contribuera pas moins que les sculptures mêmes qu'il décrit à conserver le souvenir de l'artiste. Ce livre, composé d'après les excellents modèles donnés par Quatremère de Quincy (Vies de Raphaël, de Michel-Ange, de Canova), peint non-seulement Simart homme et artiste, mais encore le caractère, les tendances et les controverses de l'art à son époque. La correspondance privée, qui révèle si bien les sentiments, y est heureusement mêlée aux réflexions générales. Il n'est pas jusqu'aux maximes citées en épigraphe et aux extraits d'écrivains supérieurs choisis comme autorités qui ne contribuent à faire lire avec intérêt ces pages dictées par une amitié sincère et sous une inspiration élevée.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 194, 223, 251, 270, 287, 318.

PRUSSE. — Suite.

Les enveloppes actuelles ont été émises le 1^{er} octobre 1861. Elles sont de deux grandeurs : 84^{mm} sur 142, et 115^{mm} sur 149.

Le timbre est ovale (22^{mm}.5 sur 19), gaufré, blanc sur fond de couleur; il est placé à droite et à l'angle supérieur. Il porte l'aigle de Prusse, en haut *Preussen*, en bas la valeur en lettres et sur les côtés la valeur en chiffres. Les deux lignes parallèles, imprimées, sont en diagonale, au dos de l'enveloppe et au-dessus du timbre.



N^o 47.

1 gros d'argent (0f.1250), — rose.
2 (0f.2500), — bleu clair.
3 (0f.3750), — bistre clair (n^o 47).

C'est ici le lieu de faire la remarque que l'uniformité s'établit en Allemagne pour les timbres-poste. Les timbres de 1, 2 et 3 gros d'argent et de 3, 6 et 9 kreutzers, dont l'usage est le plus général, seront tous imprimés en couleur sur papier blanc, et chaque valeur aura la même couleur, quel que soit le dessin du timbre : rose pour 1 gros ou 3 kreutzers, bleu clair pour 2 gros ou 6 kreutzers, bistre clair pour 3 gros ou 9 kreutzers. Cette uniformité sera plus tard étendue aux autres valeurs.

Les timbres et les enveloppes sont fabriqués à l'Imprimerie royale, à Berlin.

On se sert des timbres-poste de Prusse dans les États de la Confédération germanique qui suivent :

Duché d'Anhalt-Bernbourg; duché d'Anhalt-Dessau-Coethen; bailliage d'Allstedt (grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach); principauté de Birkenfeld (grand-duché d'Oldenbourg); seigneuries de Frankenhausen et de Schlotheim (principauté de Schwarzbourg-Roudolstadt); principauté de Schwarzbourg-Sondershausen; principauté de Waldeck.

DUCHÉ DE BRUNSWICK.

(14 timbres, 2 types; — 8 enveloppes, 3 types.)

Le système d'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1852 dans le duché.

(1) *Simart, statuaire*; étude sur sa vie et sur son œuvre, par M. Gustave Eyriès. Paris.

La taxe est la même pour les lettres de et pour l'intérieur affranchies et non affranchies. Les lettres de et pour l'Association postale allemande payent, non affranchies, 4 gros d'argent de plus que les lettres affranchies. L'affranchissement des imprimés sous bande est obligatoire. Le port simple est de $\frac{1}{2}$ de gros d'argent pour le duché et l'Association postale allemande.

Le nombre de lettres distribuées et expédiées dans le duché a été de 2 738 215 en 1859.

L'augmentation a été : à cinq ans de distance, de 1859 sur 1854, de 26 $\frac{1}{2}$ pour 100, et de la période triennale de 1857-59 sur celle de 1854-56, de 15 pour 100.

Les timbres et les enveloppes vendus en 1859 se classent comme il suit : 90 000 de $\frac{1}{4}$ de gros, 72 000 de $\frac{1}{3}$ de gros, 282 000 de 1 gros, 149 500 de 2 gros et 133 500 de 3 gros.

En 1859, environ 26 lettres sur 100 ont été affranchies.

La population du duché était, en 1858, de 247 069 habitants; le nombre moyen des lettres par habitant a été de 10 en cette année.

Les timbres ont été toujours du même dessin, mais l'impression a été différente. Les uns sont carrés : $\frac{1}{4}$ de bon gros, 12^{mm} de côté; 1 bon gros, 23^{mm}.5 de côté; les autres sont rectangulaires, 21^{mm} sur 19^{mm}.5.

Il n'y a que deux types.

Celui du timbre de 3 fenins : le chiffre de la valeur ($\frac{1}{2}$ *gutegr.*) dans un ovale surmonté de la couronne royale, et les mots *Postmarke. 3 pfennige*. Quatre de ces petits timbres forment, réunis dans un même encadrement, un timbre carré de la valeur de 1 bon gros.

Les autres timbres présentent, dans un cartouche ovale, un cheval au galop, courant à gauche, et une couronne royale en chef : de chaque côté la valeur en chiffres, en haut *Braunschweig*, et en bas la valeur en lettres.

IMPRESSION EN COULEUR SUR PAPIER BLANC.

Création du 1^{er} janvier 1852.

1 gros d'argent (0f.1250), — 1^o rose; 2^o chamois foncé.
2 (0f.2500), — bleu.
3 (0f.3750), — orange.

IMPRESSION EN NOIR SUR PAPIER DE COULEUR.

Création de mars 1855.

1 gros d'argent (0f.1250), — 1^o orange; 2^o jaune.
2 (0f.2500), — bleu.
3 (0f.3750), — rose.

Création de mars 1856.

$\frac{1}{4}$ gros d'argent (0f.0312), — 1^o gris rosé; 2^o brun.
 $\frac{1}{8}$ (0f.0417), — blanc (n^o 48).

Le timbre de $\frac{1}{4}$ de gros d'argent a été supprimé en février 1857. On en cite qui sont imprimés en noir sur papier blanc.

Création de février 1857.

$\frac{1}{4}$ bon gros (0f.0390), — brun foncé.
 $\frac{1}{4}$ (0f.1563), — *idem* (n^o 49).

IMPRESSION EN COULEUR SUR PAPIER BLANC.

Création de 1862.

3 gros d'argent (0f.3750), — bistre clair.

Les enveloppes avec timbre fixe ont été introduites dans le service postal en juillet 1855. Elles sont de 1, 2 et 3 gros d'argent; les unes ont 84^{mm} sur 147, les autres 115^{mm} sur 148. Le timbre est ovale, placé à gauche et à l'angle supérieur; il a 0^m.029 sur 0^m.026. Le dessin gaufré, blanc sur fond de couleur, présente un cheval libre, courant à gauche et surmonté de la couronne royale; la valeur en lettres en haut et en chiffres en bas.

Il y a au dos de l'enveloppe et au-dessus du timbre deux lignes parallèles, en diagonale, imprimées en bleu,

sur chacune desquelles ont lit, répétés six fois, les mots : *Post-couvert... silbergroschen.*



No 48.



No 49.



No 50.

	Petit format.	Grand format.
1 gros d'argent (Of. 1250), — jaune;		chamois clair.
2 (Of. 2500), — bleu vif;		bleu pâle (no 50).
3 (Of. 3750), — rose vif;		lilas clair.

Une enveloppe avec timbre ovale de 6 fenins, imprimé en rouge, figure sur le catalogue de M. Brown comme antérieure aux enveloppes précédentes; le timbre porte un cheval sous un cor de postillon.

Il paraît qu'il existe des enveloppes réservées pour les lettres de et pour la ville de Brunswick, et qui sont frappées à la main d'un timbre sur lequel on lit : *Stadt post Freimarke* (sans indication de valeur).

Les timbres-poste sont imprimés par des ouvriers assermentés, dans un établissement privé de la ville de Brunswick, sous le contrôle d'un fonctionnaire, et les planches sont la propriété et sous la garde de l'administration des postes.

Les enveloppes sont fabriquées à Berlin, à l'Imprimerie royale, au prix de 8 $\frac{1}{2}$ gros d'argent le cent pour le grand format, et de 7 $\frac{1}{3}$ gros le cent pour le petit format.

ROYAUME DE SAXE.

(18 timbres, 5 types; — 5 enveloppes, 1 type.)

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres est en vigueur depuis 1850 en Saxe.

La taxe est réglée d'après la distance, et est pour les lettres simples de $\frac{1}{2}$ gros jusqu'à 5 lieues (37 kilomètres $\frac{1}{2}$) et de 1 gros au delà de 5 lieues. La taxe est la même pour les lettres de l'intérieur, affranchies ou non affranchies; mais celles qui sont destinées à l'Union postale allemande supportent une taxe additionnelle de 1 gros quand elles ne sont pas affranchies. Les imprimés sous bande payent, sans considération de distance, $\frac{2}{10}$ de gros.

Le nombre de lettres et d'imprimés circulant dans le royaume de Saxe et le duché de Saxe-Altenbourg a été de 17367197 en 1860.

On estime que 71 lettres sur 100 ont été affranchies en 1860.

La population de la Saxe et de la Saxe-Altenbourg était, en 1858, de 2 256 802 habitants; le nombre moyen de lettres par habitant a été de 7 en 1858.

Les timbres anciens, créés en 1850, sont à l'effigie du



No 51.



No 52.



No 53.

en chiffres. Ces timbres sont gravés, rectangulaires (24^{mm} sur 19), imprimés en noir sur papier de couleur. Le timbre de 3 fenins, qui est de la même époque, est imprimé en rose sur papier blanc; le chiffre 3 est au centre sur fond guilloché, en haut *Sachsen*, en bas *franco*, et sur les côtés la valeur en lettres; il est carré et a 0^m.019 de côté.

3 fenins (pfennige) (Of. 0375) (*), — rose sur papier blanc (no 52). Imprimé en noir sur papier	
$\frac{1}{2}$ gros (neu-groschen) (Of. 0625), — gris de fer.	
1 (Of. 1250), — 1 ^o mi-blanc (*); 2 ^o rose.	
2 (Of. 2500), — 1 ^o vert-bleu pâle; 2 ^o bleu foncé (no 53).	
3 (Of. 3750), — jaune-citron.	

Il existe un timbre antérieur à ceux dont nous venons de parler; il n'a été peut-être qu'un timbre d'essai. Il est de $\frac{1}{2}$ neu-groschen; la tête du roi est tournée à droite. Ce timbre, imprimé en noir sur papier blanc jaunâtre ou bistré, a 26^{mm} sur 18^{mm}.5; il est d'un dessin incorrect et paraît gravé à l'eau-forte (no 51).

Les timbres actuels, créés en 1854, sont à l'effigie du roi Jean. La tête est tournée à gauche et la disposition est la même que celle des timbres précédents. Ces timbres sont gravés, rectangulaires (24^{mm} sur 19); ceux de $\frac{1}{2}$, 1, 2 et 3 gros sont imprimés en noir sur papier de couleur, et ceux de 5 et 10 gros sont imprimés en couleur sur papier blanc. Le timbre de 3 fenins a un dessin différent, il porte les armes du royaume de Saxe; il est rectangulaire (24^{mm} sur 19), gravé, imprimé en vert sur papier blanc.

3 fenins (pfennige) (Of. 0375), — vert sur papier blanc (no 54). Imprimé en noir sur papier	
$\frac{1}{2}$ gros (neu-groschen) (Of. 0625), — 1 ^o gris de fer; 2 ^o gris-bleu.	
1 (Of. 1250), — rose.	
2 (Of. 2500), — bleu foncé.	
3 (Of. 3750), — 1 ^o jaune verdâtre; 2 ^o jaune-citron.	
5 (Of. 6250), — 1 ^o rouge-brun; 2 ^o vermillon.	
10 (Of. 2500), — bleu ciel (no 55).	

L'usage des enveloppes timbrées a commencé en 1859.



No 54.



No 55.



No 56.

Elles ont 84^{mm} sur 147. Le timbre est ovale, placé à gauche et à l'angle supérieur; il a 29^{mm} sur 26; il est à l'effigie du roi Jean, dont la tête est tournée à gauche. Le dessin est gaufré, blanc sur fond de couleur; on lit en haut *Sachsen*, de chaque côté la valeur en chiffres et au bas la valeur en lettres. Au dos de l'enveloppe et au-dessus du timbre sont deux lignes en diagonale, parallèles, formées chacune des mots *Franco-couvert... neu-groschen*, six fois répétés et imprimés en vert.

1 gros (Of. 1250), — rose.
2 (Of. 2500), — bleu.
3 (Of. 3750), — jaune.
5 (Of. 6250), — lilas foncé (no 56).
10 (Of. 2500), — vert clair.

Les timbres sont fabriqués par un imprimeur typographe de Leipsick, sous la surveillance de l'État.

La suite à une autre livraison.

(*) 1 thaler = 30 gros = 3f.75. 1 gros = 10 fenins = Of. 125.
(*) Papier blanc légèrement jaunâtre.

roi Frédéric-Auguste IV; la tête est tournée à droite; on lit, en haut *Sachsen*, de chaque côté et au bas la valeur

— Plus loin, la Chine attirait l'attention par quelques envois originaux.

De l'extrémité de l'avenue centrale, on pouvait jeter un coup d'œil dans le magnifique jardin attenant au palais. On avait devant soi des parterres, des bassins et des pelouses, des escaliers aux riches balustrades, des pavillons pour les musiques militaires; au fond, une immense serre embaumée et chauffée par une machine puissante. C'est là que se font les expositions de fleurs des sociétés anglaises.

La Société horticole de Londres distribue annuellement pour plus de 50 000 francs de prix. On payait, pour entrer dans cet Éden, un prix indépendant de celui de l'Exposition. Cependant plus de cent pièces, vases, groupes, statues, appartenant à la France et faisant partie de son exhibition, décoraient ce jardin; on y remarquait surtout les fontaines en fonte de fer de Durienne et Barbezat (voy. page 273).

À l'extrémité de ce bas-côté nord, on trouvait le transept ouest. De cette galerie on passait dans la grande annexe des machines.

La suite à une autre livraison.

Les ordres, les décorations, sont des lettres à vue sur l'opinion publique: leur valeur dépend du crédit de l'endosseur.

ARTHUR SHOPENHAUER.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 194, 223, 251, 270, 287, 318. 23—

ROYAUME DE BAVIÈRE.

(23 timbres, 2 types.)

On a affranchi en Bavière les lettres au moyen de timbres-poste à partir du 1^{er} novembre 1849.

On a émis d'abord des timbres de 1, 3 et 6 kreutzers correspondant aux trois degrés de taxe des lettres pesant un port simple, c'est-à-dire un loth (15^{gr}.625); les timbres de 9, 12 et 18 kreutzers sont d'une émission plus récente.

Le nombre de lettres distribuées et expédiées a été de 17 007 941 en 1858-59 et de 18 003 398 en 1859-60.

L'augmentation dans les correspondances a été, à cinq ans de distance, de 1858-59 sur 1853-54, de 21 pour 100, et de la période triennale de 1856-57 à 1858-59 sur celle de 1853-54 à 1855-56, de 14 pour 100.

En 1859-60, 78 lettres sur 100 ont été affranchies.

On comptait dans les 14 114 113 lettres affranchies en 1859-60: 2 017 845 lettres à 1 kreutzer, 7 408 226 à 3 kreutzers, 3 359 488 à 6 kreutzers, 1 101 028 à 9 kreutzers, 136 497 à 12 kreutzers, 91 029 à 18 kreutzers.

La population de la Bavière était de 4 615 748 habitants en 1858; le nombre moyen de lettres par habitant a été de 4 dans cette année.

Le dessin des lettres est, à une petite différence près, le même depuis l'origine.

Le timbre a 21^{mm}.5 de côté; il est carré et gaufré.

L'ancien timbre de 1 kreutzer est imprimé en noir sur papier de couleur. Le timbre actuel de 1 kreutzer et les autres timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc; toutes les parties gaufrées qui forment le dessin ressortent en blanc sur le fond de couleur. Le premier est fabriqué d'après le procédé de Dickinson, c'est-à-dire qu'il porte des fils de soie, de couleur rouge, tendus verticalement.

La valeur est marquée en chiffres placés dans un cercle; elle est énoncée en lettres sur les côtés et répétée en chiffres aux quatre angles; on lit en haut *Bayern*, et au bas *Franco*.

TIMBRE AVEC LE CHIFFRE DANS UN CARRÉ.

Création du 1^{er} novembre 1849.

1 kreutzer (Of.0357) (*), — noir sur papier blanc (n° 57).

Ce timbre a été tiré également sur un papier blanc-grisâtre.



N° 57.



N° 58.

TIMBRES AVEC LE CHIFFRE DANS UN CERCLE, IMPRIMÉS SUR PAPIER BLANC.

Création du 1^{er} novembre 1849.

3 kreutzers (Of.1071), — bleu ciel.

6 (Of.2142), — marron clair.

Création du 1^{er} juillet 1850.

1 kreutzer (Of.0357), — rose.

9 (Of.3213), — vert pâle.

Émission du 19 juillet 1854.

18 kreutzers (Of.6468), — jaune.

Émission du 22 juin 1858.

12 kreutzers (Of.4284), — 1^o chocolat; 2^o rouge-cinabre (n° 58)

Émission du 1^{er} octobre 1862.

1 kreutzer (Of.0357), — orange.

3 (Of.1071), — rose.

6 (Of.2142), — bleu clair.

9 (Of.3213), — bistre clair (*).

12 (Of.4284), — vert.

18 (Of.6468), — rouge-cinabre.

Les catalogues signalent et les collectionneurs possèdent d'autres timbres qui ne sont que des timbres d'essai; en voici le titre:

Timbres avec le chiffre dans un carré: 3 kreutzers, noir sur papier bleu; 6 kreutzers, noir sur papier violet; 9 kreutzers, noir sur papier rouge (*).

Timbres avec le chiffre dans un cercle: 1 kreutzer, noir sur papier 1^o bleu, 2^o mauve; 3 kreutzers, noir sur papier bleu foncé; 6 kreutzers, noir sur papier 1^o brun foncé, 2^o violet; 9 kreutzers, noir sur papier 1^o rouge-cinabre, 2^o bistre, 3^o vert-olive; 12 kreutzers, noir ou noir-roux sur papier blanc-grisâtre, rose sur papier blanc.

L'ancien timbre de 1 kreutzer, noir sur blanc, a été contrefait par voie de reproduction photographique.

Les timbres-poste sont fabriqués par l'industrie privée, pour le compte et sous la surveillance de l'administration des postes.

OFFICE DES POSTES FÉDÉRALES HÉRÉDITAIRES DU PRINCE DE LA TOUR-ET-TAXIS.

(33 timbres, 4 types; — 17 enveloppes, 2 types.)

Le prince de la Tour-et-Taxis (Thurn und Taxis) est en possession du privilège du service postal dans les États suivants:

Les grands-duchés de Hesse-Darmstadt, de Hesse électorale et de Saxe-Weimar-Eisenach (moins Allstedt);

Les duchés de Nassau, de Saxe-Cobourg, de Saxe-Gotha, de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen;

Le landgraviat de Hesse-Hombourg, les principautés de Hohenzollern, de Lippe-Detmold, de Schaumbourg-Lippe, de Reuss, de Schwarzbourg-Roudolstadt (moins Frankenhäusen et Schlotheim);

(*) 1 florin = 60 kreutzers = 2^{fr}.14.

(*) Ce timbre a été émis avant le 1^{er} octobre 1862.

(*) Nous n'avons jamais vu ces trois timbres.

Les villes d'Arnstadt, de Gehren et de Gross-Breitenbach (principauté de Schwarzbourg-Sondershausen);
 La ville libre de Francfort-sur-le-Mein;
 Les villes libres de Hambourg, de Lubeck et de Brême.
 L'administration postale de la Tour-et-Taxis a son siège à Francfort-sur-le-Mein.

Une convention de poste a été conclue, le 25 novembre 1861, entre la France et le prince de la Tour-et-Taxis, grand maître héréditaire des postes féodales d'Allemagne. Les lettres simples, du poids de 10 grammes, affranchies, payent, de Hambourg, de Lubeck et de Brême, de ou pour ces mêmes villes, 50 centimes (4 1/2 gros d'argent), non affranchies, 60 centimes (6 1/2 schillings de Lubeck (*) ou 11 grotes de Brême (**)); de ou pour les autres États, affranchies, 40 centimes (12 kreutzers du Rhin ou 3 1/2 gros d'argent), non affranchies, 50 centimes (15 kreutzers ou 4 1/2 gros).

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est en vigueur sur le territoire postal de la Tour-et-Taxis depuis l'année 1852.

Les lettres de l'intérieur pour l'intérieur payent la même taxe, affranchies et non affranchies.

Le nombre des lettres circulant sur le territoire postal de la Tour-et-Taxis a été de 6 349 759 en 1859 et de 6 745 000 en 1860.

54 lettres sur 100 sont affranchies.

Il existe deux séries de timbres-poste : l'une en kreutzers, pour les pays de l'Allemagne méridionale dans lesquels on compte en florins, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, les duchés de Nassau, de Saxe-Cobourg, de Saxe-Meiningen, les principautés de Hesse-Hombourg, de Hohenzollern, de Schwarzbourg-Roudolstadt, la ville libre de Francfort; l'autre en gros d'argent, pour les pays de l'Allemagne septentrionale dans lesquels on compte en thalers, les grands-duchés de Hesse électorale, de Saxe-Weimar-Eisenach, le duché de Saxe-Gotha, les principautés de Lippe, de Reuss, de Schwarzbourg-Sondershausen, les villes libres de Hambourg, de Brême et de Lubeck.

Il y a eu deux principales émissions.



N° 59.



N° 60.

Tous les timbres ont 22mm de côté; ils sont carrés et gravés. Ceux de la création de 1852 sont imprimés en noir sur papier de couleur, et ceux de la création de 1860 sont imprimés en couleur sur papier blanc.

POUR LES ÉTATS DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

Gros d'argent	Timbres anciens. (1852). Dessin noir; papier	Timbres nouveaux. (1860-1862). Papier blanc; dessin rouge.
1/4 (0f.0313) (*)	roux.	
2/5 (0f.0417)	fauve clair.	
1/2 (0f.0625)	{ 1° bleu clair. 2° vert d'eau pâle (n° 59).	} vert.
1 (0f.1250)	{ 1° bleu-verdâtre clair. 2° bleu foncé.	{ 1° bleu ciel. 2° rose.

(*) 16 schillings ou 1 marc, monnaie de convention de Lubeck = 1f.50. — 1 schilling = 0f.09375 (art. 28 du traité). Nous avons compté précédemment le schilling comme égal à 0f.0950.

(**) 16 grotes, monnaie de Brême = 0f.90. — 1 grote = 0f.05625 (art. 28 du traité). Nous avons compté précédemment le grote pour 0f.0576.

(*) 1 thaler d'argent = 30 gros d'argent = 3f.75.

Gros d'argent	Timbres anciens. Dessin noir; papier	Timbres nouveaux. Papier blanc; dessin
2 (0f.2500)	rose.	{ 1° rose. 2° bleu clair.
3 (0f.3750)	jaune.	{ 1° rouge-brun. 2° bistre clair.
5 (0f.6250)		lilas.
10 (1f.2500)		orange (n° 60).

POUR LES ÉTATS DE L'ALLEMAGNE DU SUD.

Kreutzer	Timbres anciens. Dessin noir, papier	Timbres nouveaux. Papier blanc; dessin
1 (0f.0357) (*)	{ 1° bleu foncé. 2° vert d'eau pâle.	} vert.
3 (0f.1071)	{ 1° bleu-verdâtre clair. 2° bleu foncé (n° 61).	{ 1° bleu ciel (1860). 2° rose (1862). 3° rose (1860). 4° bleu clair (1862).
6 (0f.2143)	rose.	{ 1° rose (1860). 2° bistre clair (1862).
9 (0f.3214)	jaune.	{ 1° jaune (1860). 2° bistre clair (1862).
15 (0f.5357)		lilas (n° 62).
30 (1f.0713)		orange.

Le chiffre de la valeur est dessiné sur un champ guilloché; l'encadrement est orné et porte la légende : *Freimarke. Deutsch. Oestr. Postverein. Thurn und Taxis*. La valeur est répétée au bas et aux quatre coins. L'encadrement est carré pour la série des timbres en gros d'argent et rond pour celle des timbres en kreutzers.



N° 61.



N° 62.

Les enveloppes ont été émises en 1861; elles ont 84mm sur 147. Le timbre a 22mm.5 sur 19mm.5; il est ovale pour la série en gros d'argent, octogone pour la série en kreutzers, et placé à l'angle droit supérieur. Le chiffre de la valeur est au milieu, dans un médaillon ovale; en haut *Thurn u. Taxis*, en bas la valeur en lettres. Le dessin est gaufré et blanc sur fond de couleur.

Il y a au-dessus du timbre et au dos de l'enveloppe, en diagonale, deux lignes parallèles formées chacune des mots : *Post-couvert... silbergroschen* ou *Post-couvert... kreuzer*, six ou sept fois répétés, et imprimés en lilas sur les enveloppes de la première émission (1861-1862) et en même couleur que le timbre sur celles de la seconde émission (1862).



N° 63.



N° 64.

POUR LES ÉTATS DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

1/2 gros d'argent (0f.0625),	— jaune (n° 63).
1 (0f.1250),	— rose vif.
2 (0f.2500),	— bleu clair.
3 (0f.3750),	— bistre clair.

POUR LES ÉTATS DE L'ALLEMAGNE DU SUD.

2 kreutzers (0f.0714),	— orange.
3 (0f.1071),	— rose vif (n° 64).
6 (0f.2143),	— 1° bleu clair; 2° bleu d'outremer.
9 (0f.3214),	— bistre clair.

Les timbres-poste et les enveloppes timbrées sont fabriqués par un imprimeur particulier, à Francfort-sur-le-Mein.

La suite à une prochaine livraison.

(*) 1 florin du Rhin = 60 kreutzers du Rhin = 2f.1428.



Cardinal Patrizi.

Cardinal d'Andrea.

Cardinal Antonelli.

M^{re} Myssir, évêque grec. M^{re} d'Urmutz, évêque arménien.



M^{re} Cataldi, maître des cérémonies.

Les épées des cantons catholiques.

LE PAPE
Pie IX.

Commandant Pfyffer, de la garde suisse.

Massiers. Garde noble.



Généraux des ordres religieux.

Camériers portant les tiaras.

Le Cortège pontifical. — Dessin de Worms, d'après le tableau de M. de Coubertin (Salon de 1862).

Sa tête porte la tiare ou triple couronne, qui paraît représenter les pouvoirs sacerdotal, impérial et royal. Le nombre ternaire a d'ailleurs un caractère sacré; d'après le témoignage de Josèphe, le souverain pontife de l'ancien peuple de Dieu portait une couronne triple, et dans beaucoup de mosaïques des premiers temps de l'Église les saints sont représentés avec trois tonsures, que l'on appelait les couronnes cléricales.

En avant du pontife marchent les cardinaux, princes de l'Église romaine, et les patriarches orientaux, princes des Églises unies; chacun de ces derniers est revêtu de son costume national: l'Église catholique admet dans la parfaite unité du dogme la variété des rites. Arméniens, Basiliens, Syriens, Chaldéens, Grecs, Maronites, forment autour du pape comme les fleurons de la couronne catholique. Ces clergés orientaux ont leurs usages, leurs costumes, leurs rites plus anciens même, dit-on, que ceux de l'Église de saint Pierre.

Comme souvenir de la Rome des Césars, le sénateur de Rome a sa place en avant du pape. Il marche revêtu de sa longue robe d'or portée par de jeunes pages. Cette fonction, qui répond à celle de *maire*, et qui est tout honorifique, est dévolue tour à tour à quelque noble famille romaine. Enfin la procession se termine par les généraux des ordres religieux, Franciscains, Dominicains, Carmes, Bénédictins; c'est en quelque sorte l'arrière-garde de l'Église et l'armée pacifique de la foi. Toutes ces choses, quand elles sont étudiées, ouvrent à la pensée de profonds mystères, et si l'on applique à des faits une locution qu'on n'emploie d'ordinaire que pour les personnes, ces usages *pensent* plus de choses qu'ils ne semblent en dire.

Au moment où le cortège paraît au seuil de la basilique, les trompettes de la garde noble, placées sur le balcon intérieur qui surmonte la porte, font entendre leurs fanfares, tandis que les chœurs entonnent l'hymne *Tu es Petrus*. Cette entrée solennelle du pontife prêtre et roi dans le premier temple du monde est un des spectacles les plus impressionnants que l'on puisse voir. Tout y concourt, la majesté de l'ordonnance, la variété comme la richesse des costumes, la beauté du lieu et la profondeur de l'idée. Le génie de Michel-Ange a laissé là son empreinte. Comme il a élevé le temple dans ses immenses dimensions pour les cérémonies papales, il en a aussi, dit-on, inventé l'ordonnance telle qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Il n'était possible de représenter cette procession si grandiose qu'en peignant en frise son long développement. L'esprit éminemment artistique des Romains a facilité à l'artiste l'exécution d'un travail qu'il semblait téméraire d'entreprendre; mais, à Rome, tous, grands et petits, aiment les arts, s'y intéressent et y associent leurs vies. Les costumes ont donc été prêtés au peintre avec une magnifique largesse; les plus grands prélats, les cardinaux les plus occupés, ont bien voulu s'intéresser à tous les détails, et le souverain pontife lui-même a daigné se faire apporter le tableau achevé dans son cabinet, l'y garder quelques jours et complimenter l'auteur dans une audience particulière.

LE SON AN.

Volney a compté, dit-il, trente-sept manières différentes d'écrire le son nasal *an*. Il n'a point fait connaître le tableau qu'il avait dû en dresser; un de nos lecteurs a eu la curiosité d'en chercher les éléments, et il nous a envoyé les résultats de son travail.

an : Pan, tan, van, cran; — *ane* : blanc, franc; —

and : gland, grand; — *ang* : étang, rang, sang; — *ans* : dans, sans; — *ant* : gant, tant; — *ean* : Jean; — *eant* : affligeant, obligeant; — *uan* : quantième; — *uand* : quand; — *uant* : quant; — *han* : Han d'Islande, Ispahan; — *hans* : Louhans; — *aen* : Caen; — *aon* : Laon, taon; — *am* : ampoule; — *amp* : champ; — *amps* : camps; — *ham* : hampe; — *en* : en; — *end* : prend; — *ent* : excellent; — *ends* : rends; — *ent* : dent; — *ents* : éléments; — *em* : empire; — *emps* : temps; — *eng* : hareng; — *uen* : Saint-Quentin; — *uent* : conséquent.

Il est à remarquer que toutes ces syllabes ne se prononcent pas absolument de la même manière, en ce que quelques-unes sont brèves relativement à d'autres, par exemple, *sans* relativement à *sang*.

LES PETITS OISEAUX.

Une ordonnance du 31 janvier 1862 défend de prendre et détruire les nids et les couvées des petits oiseaux.

Tuer les petits oiseaux, c'est laisser se multiplier en nombre infini les insectes qui dévorent les moissons.

LE ROCHER A FIGURE HUMAINE

OU LA TÊTE DE ROC,

A LUND, DANS LE BAILLIAGE DE STAVANGER, EN NORVÈGE.

Lorsque l'on suit la grande route de Lund à Hæskestad et que l'on a traversé la partie la plus étroite de la vallée de Drangsdalen, on trouve un petit lac que l'on contourne. On découvre alors, à l'est de la route, un énorme rocher qui s'élève majestueusement en l'air, et dont la partie supérieure ressemble à un buste d'homme: tête, front, sourcils, orbites des yeux, nez, lèvres, bouche, menton, cou, poitrine, tout y est; bref, un sculpteur ne pourrait mieux faire en petit que la nature n'a fait en grand.

Lorsque l'on est vis-à-vis du rocher, à l'est duquel passe la route, la tête colossale prend un caractère plus grave; les joues sont caves, et la bouche paraît s'étendre jusqu'aux oreilles.

Si l'on continue dans la direction du nord, jusqu'à la rive gauche du petit lac, où la vue de l'Eyevand commence à s'élargir, et que l'on regarde en arrière, le rocher a un tout autre aspect: il représente une vieille femme assise dans une attitude méditative, et la tête convertie d'un mouchoir blanc et roide, qui tombe passablement bas sur le front et s'adapte étroitement au cou. (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 194, 223, 251, 270, 287, 318, 383.

ROYAUME DE WURTEMBERG.

(18 timbres, 3 types.)

L'emploi des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres a commencé en 1851 dans le Wurtemberg.

L'accession de ce royaume à la convention postale allemande date de juillet 1851. Depuis le 1^{er} juillet 1858, les lettres qui circulent dans le Wurtemberg payent 3 kreutzers pour les distances de plus d'un mille d'Allemagne (7^{kil}.44). Les lettres pour les États de l'Union postale allemande, non affranchies, acquittent une taxe additionnelle de 3 kreutzers par demi-once. L'affranchissement des lettres pour la France a lieu avec une réduction de la

(1) *Stavanger Amtstidende*, journal du bailliage de Stavanger,

taxe. Pour les autres pays, le port est le même, avec ou sans affranchissement.

Le nombre des lettres distribuées et expédiées a été de 6 408 692 en 1858-59, et de 6 900 479 en 1859-60; celui des envois sous bande a été de 726 739 en 1858-59, et de 784 459 en 1859-60.

L'augmentation dans les correspondances, durant la période de 1859-60 sur celle de 1858-59, a été de 8 pour 100.

88 lettres sur 100 sont affranchies. On a livré aux bureaux de poste, du 1^{er} mars 1859 au 1^{er} mars 1860, pour 370 064 florins de timbres, en feuilles de 60 timbres, savoir : 18 068 feuilles de timbres de 1 kreutzer, 72 880 feuilles de 2 kreutzers, 8 750 feuilles de 6 kreutzers, 17 578 feuilles de 9 kreutzers et 753 feuilles de 18 kreutzers.

La population du Wurtemberg était de 1 785 952 habitants en décembre 1859; le nombre moyen de lettres était de 4 par habitant en 1859-60.

Il y a deux types de timbres :

Le premier a servi depuis 1851 jusqu'en septembre 1857;

Le second est en usage depuis septembre 1857.

Les timbres anciens ont 23^{mm} sur 22; ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier de couleur. Le chiffre de la valeur est au centre, et on lit en haut *Württemberg*, en bas *Freimarke*, à gauche *Deutsch-Oestr. Postverein*, et à droite *Vertrag v. 6 april 1850*.

Le timbre-poste suisse a servi de modèle pour les timbres actuels. Ceux-ci ont 23^{mm} de côté; ils sont carrés, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Le dessin est gaufré et ressort en blanc sur fond imprimé en couleur; il représente les armes du royaume; en haut *Freimarke*, et la valeur répétée à droite, à gauche et au bas.

	Timbres de 1851.	Timbres de 1857.
Kreutzer	Dessin noir; papier	Papier blanc; dessin
1	(Of. 0357) (*) fauve clair.	marron clair.
3	(Of. 1071) jaune citron.	orange.
6	(Of. 2143) vert.	vert.
9	(Of. 3214) rose pâle.	rose vif (no 66).
18	(Of. 6428) lilas foncé (no 65).	bleu clair.

On connaît deux timbres d'essai, de 1851, l'un de 3 kreutzers, imprimé en noir sur papier bleu clair; l'autre de 6 kreutzers, imprimé en noir sur papier bleu.



No 65.

No 66.

No 67.

En 1861, les timbres de 1, 3, 6 et 9 kreutzers, et, en 1862, le timbre de 18 kreutzers, ont été livrés au public, séparés par des lignes de piqûres.

L'administration des postes du Wurtemberg a décidé de donner aux timbres de 3, 6 et 9 kreutzers les couleurs convenues avec les autres États de l'Union postale allemande; mais l'époque de ce changement est encore éloignée.

Il existe un timbre rectangulaire, qui a 22^{mm}.5 sur 21, qui est imprimé en noir sur papier blanc et qui présente l'écu aux armes du royaume dans un cartouche ovale; on lit en exergue : *Commission für retourbriefe* (no 67). Il

(*) 1 florin du Rhin = 60 kreutzers = 2^{fr}.14286.

est employé dans le cas ci-après : toute lettre qui porte une destination inconnue est ouverte par une commission spéciale, afin de connaître le nom du signataire et de la lui renvoyer : en recachetant la lettre, on applique le timbre en place de cachet.

Les timbres sont fabriqués à Stuttgart, par l'État, qui emploie des ouvriers imprimeurs assermentés et surveillés dans leur travail par un contrôleur.

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

(22 timbres, 3 types; — 8 enveloppes, 2 types.)

Le système de l'affranchissement au moyen de timbres-poste est en vigueur depuis le 1^{er} mai 1851, en vertu de la loi du 11 novembre 1850, qui ratifiait l'accession du grand-duché à l'Union postale allemande.

La taxe postale est de 3, 6 et 9 kreutzers par loth (15^{gr}.625), suivant la distance.

Les lettres non affranchies payent une surtaxe de 3 kreutzers par loth.

Les imprimés placés sous bande et affranchis payent 1 kreutzer par loth, quelle que soit la distance.

Le nombre des lettres distribuées et expédiées a été de 7 275 712 en 1860, et de 7 800 595 en 1861. Un peu plus des quatre cinquièmes de ces correspondances ne sort pas du duché. L'augmentation a été de 14 pour 100 de 1861 sur 1859.

La population du grand-duché était de 1 369 291 habitants en 1861, de sorte que le nombre moyen de lettres a été dans cette année de 6 par habitant.

81 lettres sur 100 sont affranchies : 85 sur 100 à destination de l'intérieur et en venant, 82 de l'Association postale allemande, 59 de l'étranger.

Le nombre d'imprimés sous bande, de journaux et d'échantillons a été de 7 054 748 en 1860 et de 7 712 535 en 1861; l'augmentation a été de 30 pour 100, de 1861 sur 1859.

Il existe deux types de timbres-poste :

Le premier a été créé en 1850, et le second en 1860.

Dans l'ancien type, le chiffre de la valeur est dans un cercle sur un fond guilloché et imprimé en noir sur papier de couleur. Le timbre est gravé, carré; il a 25^{mm}.5 de côté; on lit dans le cadre : en haut, *Baden*; en bas, *Freimarke*; et en caractères *diamant*, à gauche, *Deutsch Oestr. Postverein*, et à droite, *Vertrag v. 6 april 1850*.

Dessin noir; papier

1 kreutzer	(Of. 0357), — rouille.
3	(Of. 1071), — jaune clair.
6	(Of. 2143), — vert (no 68).
9	(Of. 3214), — rose foncé.

Tous les catalogues s'accordent à rapporter à la première émission un timbre de 9 kreutzers imprimé en noir sur papier blanc.



No 68.

No 69.

No 70.

Peu de temps après, l'administration des postes royales du Wurtemberg fit une émission de timbres-poste qui avaient beaucoup d'analogie pour la couleur du papier et le dessin avec ceux du grand-duché de Bade. Ces ressem-

blances occasionnant des erreurs, on se décida, en 1853, à changer les couleurs.

Papier blanc; dessin	
1 kreutzer (0 ^f .0357), — blanc.	
3 (0 ^f .1071), — vert.	
6 (0 ^f .2143), — jaune.	
9 (0 ^f .3214), — rose foncé (pareil à celui de 1850).	

Plus tard, en 1857, on remarqua que les timbres de 3 kreutzers verts perdaient plus tôt que les autres leurs propriétés adhésives, et l'on attribua cette particularité à l'action de la matière colorante verte sur la gomme; on les remplaça alors par des timbres imprimés en noir sur papier bleu clair.

Le nouveau type, créé en 1860, est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, carré; il a 22^{mm}.5 de côté. Il présente les armes du grand-duché sur un fond haché en fasce. La valeur est marquée au bas, et on lit dans l'encadrement : *Baden. Freimarke. Postverein.* Ces timbres sont séparés par des lignes de piqûres.

Papier blanc; dessin	
1 kreutzer (0 ^f .0357), — noir (n ^o 69).	
3 (0 ^f .1071), — 1 ^o bleu de ciel (1860); 2 ^o bleu d'outremer (1861).	
6 (0 ^f .2143), — 1 ^o orange (1860); 2 ^o jaune-orangé (1861).	
9 (0 ^f .3214), — rose.	

Au moment où nous écrivons (mai 1862), une nouvelle série de timbres est près d'être émise. Ces timbres ont le même dessin que ceux dont nous venons de parler, mais les armes du grand-duché sont sur le champ blanc et ressortent davantage; les couleurs sont celles qui ont été fixées d'accord avec les autres administrations postales allemandes; enfin, l'augmentation des correspondances transatlantiques, et surtout de celles des États-Unis, nécessite l'établissement de deux nouvelles valeurs, celles de 18 et de 30 kreutzers.

L'émission de 1862 comprend les timbres suivants :

Papier blanc; dessin	
1 kreutzer (0 ^f .0357), — noir.	
3 (0 ^f .1071), — rose.	
6 (0 ^f .2143), — bleu clair.	
9 (0 ^f .3214), — brun clair.	
18 (0 ^f .6428), — vert clair.	
30 (1 ^f .0710), — jaune.	

L'usage des enveloppes postales a commencé dans le grand-duché le 1^{er} octobre 1858. Ces enveloppes sont de deux formats : les unes ont 84^{mm} sur 147, et les autres 116^{mm} sur 149.

Le timbre est placé à l'angle gauche supérieur; il est ovale et a 28^{mm}.5 sur 25^{mm}.5. Il est gravé, gaufré sur fond imprimé en couleur. Il porte l'effigie du grand-duc régnant Frédéric, la tête tournée à droite. La valeur est en lettres en haut et en chiffres en bas. Deux lignes imprimées en orange sont au-dessus du timbre et au dos de l'enveloppe en diagonale, et on lit sur chacune d'elles les mots : *Crossh. Badisches franco-couvert... kreuzer*, répétés quatre fois.

3 kreutzers (0 ^f .1071), — bleu.	
6 (0 ^f .2143), — jaune.	
9 (0 ^f .3214), — rose (n ^o 70).	
12 (0 ^f .4286), — bistre.	
18 (0 ^f .6428), — rouge.	

Les enveloppes de 12 et de 18 kreutzers ont été supprimées en 1861.

L'administration des postes grand-ducales se propose d'émettre prochainement (en 1862) de nouvelles enveloppes, en deux formats, savoir :

3 kreutzers (0 ^f .1071), — rose.	
6 (0 ^f .2143), — bleu clair.	
9 (0 ^f .3214), — brun clair.	

Les timbres et les enveloppes timbrées sont fabriqués par l'État, comme les billets de banque.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

(12 timbres, 3 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé le 15 septembre 1852 dans le grand-duché de Luxembourg.

L'affranchissement de toutes les lettres de l'intérieur et pour l'intérieur est obligatoire. La taxe est de 10 centimes par lettre simple de 10 grammes dans tout le grand-duché.

Le nombre des lettres distribuées et expédiées a été de 743 512 en 1860, dont 281 458 dans l'intérieur du grand-duché et 462 054 à destination de l'étranger ou en venant.

L'augmentation des lettres a été de 29 pour 100 de 1860 sur 1857.

La population du grand-duché était de 197 281 habitants en 1860; le nombre moyen des lettres était donc de 4 par habitant durant cette année.

546 258 lettres, soit 73 sur 100, ont été affranchies en 1860.

Il y a deux types de timbres :

Le premier date de 1852. Il est à l'effigie de Guillaume III, roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg; la tête, tournée à gauche, est placée dans un cartouche ovale. On lit en haut *Postes*, et la valeur marquée en chiffres; au bas, la valeur marquée en lettres. Le timbre a 21^{mm}.5 sur 18; il est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Les timbres ont été émis le 15 septembre 1852.

10 centimes de France, — noir (n^o 71).
1 gros d'argent de Prusse (0^f.1250), — 1^o rose; 2^o rouge;
3^o brun-rouge.



N^o 71.



N^o 72.



N^o 73.

Le type des timbres qui sont en usage actuellement a été créé en 1859 et émis le 1^{er} septembre de cette année. Le dessin présente les armes du grand-duché dans un cartouche ovale. On lit autour : *G. D. de Luxembourg*, et au bas la valeur en chiffres. Le timbre a 22^{mm} sur 18^{mm}.5; il est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc.

10 centimes, — bleu (n^o 72).
12 1/2 (1 gros d'argent), — rose.
25 (2 gros d'argent), — brun clair.
30 — violet.
37 1/2 (3 gros d'argent), — vert.
40 — oranges.

Deux autres timbres ont été émis en décembre 1860: le dessin est tout à fait différent de celui des précédents; les armes grand-ducales sont placées dans un cartouche rond. La grandeur est la même. Ces timbres sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

2 centimes, — noir (n^o 73).
4 — jaune.

Les anciens timbres étaient fabriqués par l'État; les nouveaux le sont par un imprimeur de Francfort-sur-le-Mein, pour le compte de l'État, qui est propriétaire des planches.

La suite au prochain volume.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

LES PROPRIÉTAIRES DE CET OUVRAGE SE RÉSERVENT LE DROIT DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION
DANS TOUS LES PAYS QUI ONT TRAITÉ AVEC LA FRANCE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE.

1863

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50

(voy. t. XXX), suite, 35, 70, 119, 151, 199, 222, 254, 293, 335,
383. Timbres-poste

PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXIII

ment de sa santé. A bout de forces, il dut, en 1783, adresser à ses élèves un adieu sans retour, afin d'aller se reposer à la campagne. Se reposer, c'était pour lui se consacrer exclusivement aux travaux littéraires. Après quatre années de retraite, il accepta le titre de conseiller des écoles à Brunswick; le prince régnant avait fait appel à ses lumières pour diriger la réforme des études: si l'opposition systématique contraria plusieurs fois son zèle, du moins une popularité justement acquise le mettait au-dessus de toutes les attaques. L'Allemagne ne fut pas seule à apprécier ses services: aux premiers jours de la révolution française, il fit un voyage à Paris, et l'Assemblée nationale, heureuse de reconnaître par une espèce d'adoption son dévouement à de généreuses idées, lui décerna le titre de citoyen français. Il se passionna, du reste, pour ce grand mouvement national, enthousiasme durable que ses compatriotes ne partagèrent qu'un instant. Ses lettres écrites de Paris pendant la révolution ne furent point à l'abri des critiques, mais on se montra sévère pour ses opinions sans que les sentiments unanimes inspirés par son caractère fussent en rien altérés. Après avoir quitté la France, il redoubla d'activité, multipliant les éditions de ses ouvrages, à la fois auteur et éditeur, car il était à la tête de la librairie d'éducation de Brunswick, et bientôt même il devint l'acquéreur de cet important établissement. Entre ses mains et celles de son gendre Wiewig, l'entreprise fut une des plus florissantes de ce genre, en dépit même de la crise terrible que l'Allemagne, tant de fois envahie par nos armes, eut à subir au commencement de ce siècle. Le succès de ses livres était pour beaucoup dans cette prospérité: à l'exception de ses lettres sur la révolution et d'un dictionnaire allemand, immense travail philologique dont la publication compromit à la fois sa fortune et sa santé, il n'écrivit qu'en vue de l'enfance ou de la jeunesse. La collection complète de ces derniers ouvrages forme trente-sept volumes et comprend, outre Robinson le jeune: — Colomb, ou la Découverte de l'Amérique; — les Aventures de Fernand Cortès; — les Aventures de Pizarre; — la Petite Bibliothèque des enfants; — la Bibliothèque instructive et géographique des jeunes gens; — le petit livre de morale à l'usage des enfants; — le recueil des différents mémoires sur l'éducation; — les Éléments de psychologie, ou Leçons élémentaires sur l'âme; — les relations de voyages; — Théophrone, ou le Guide des jeunes gens.

Pour qui assigne aux travaux littéraires un mobile plus élevé que le désir de faire quelque bruit autour d'un nom, ce ne fut pas mal user d'un talent incontesté que de le dépenser sans réserve à une série d'ouvrages aussi modestes. La bibliothèque de l'enfant n'est pas chose à sacrifier; elle réclame sa part de chefs-d'œuvre. Croit-on qu'à ce besoin suffisent les intelligences médiocres, les consciences peu scrupuleuses? « Cet esclave n'est bon à rien, faisons-en un pédagogue. » Pourquoi ce trait satirique d'un ancien retombe-t-il sur nous, qui regardons une tâche délicate entre toutes comme le pis aller d'un métier, la pure besogne du manœuvre? Produire ces trop rares chefs-d'œuvre est pourtant le tour de force, disons mieux, l'inspiration d'une tendresse qui d'instinct devine la mesure dans laquelle elle dispensera l'austère nourriture de l'âme, ingénieuse à la faire désirer, à la varier sans cesse, parfois la déguisant à demi, ne consentant jamais à l'altérer par un mélange énervant. Ce fut le secret de Campe et de quelques autres faciles à compter. Goethe disait de son propre père qu'il tenait de la nature une inclination dominante pour l'enseignement, toujours prêt à apprendre aux autres ce qu'il savait lui-même. Peut-être cette aptitude à l'égard surtout de la première enfance est-elle plus spé-

cial au caractère germanique; peut-être faudrait-il reconnaître comme un trait national ce don de la candeur naïve qui, rapprochant les âges, communique aux accents de la maturité un charme tout-puissant sur des intelligences écloses de la veille.

Les dernières années de Campe furent attristées par la maladie, par la douleur profonde que lui causaient les maux de sa patrie. Le corps électoral du royaume fondé par Jérôme Bonaparte l'appela à siéger dans les états de Westphalie pour l'ordre des savants. Sa circonspection lui interdit toute démonstration hostile; mais il ne se rallia point au régime de la conquête. S'il vécut assez pour en voir la fin, il était depuis longtemps atteint mortellement lorsque vint son heure, le 22 octobre 1818. Conformément à ses vœux, on l'enterra sans pompe dans ce jardin voisin de Brunswick où s'étaient écoulés ses derniers jours, où plus d'une fois sans doute sa noble figure avait présidé à quelque réunion de famille, comme celle qui est au début de Robinson le jeune.

« GOTTLIEB. Ici, père? — LE PÈRE. Oui, sous ce pom-
 » mier. — NICOLAS. Oh! c'est charmant. — TOUS. Char-
 » mant! charmant! — LE PÈRE. Mais que vous apprêtez-
 » vous à faire tandis que je vous raconterai? Vous n'avez
 » pas envie de rester ainsi désœuvrés? — JEAN. Si nous
 » avons seulement de quoi nous occuper! — LA MÈRE.
 » Voici des pois à écosser, voici des épis de maïs à égre-
 » ner; qui en a envie? — TOUS. Moi, moi, moi! — GOTTLIEB. Moi et Charlotte; toi aussi, Fritz: nous voulons
 » écosser des pois, n'est-ce pas? — CHARLOTTE. Non; s'il
 » te plaît, je ferai ce cordonnnet, comme ma mère me l'a
 » appris. — GOTTLIEB. Eh bien, à nous deux. Viens,
 » Fritz, assieds-toi. — L'AMI R. Je travaille avec vous.
 » (Il s'assied près d'eux sur le gazon.) — L'AMI B. Et
 » moi avec les autres; voulez-vous de moi? — THIERRY.
 » Volontiers, volontiers. Il y a encore de la place. Mainte-
 » nant, au plus habile! — LE PÈRE. Asseyez-vous ainsi
 » en cercle, afin de voir le soleil se coucher; ce sera au-
 » jourd'hui un beau spectacle. »

Basedow, terminant avant la fin du dix-huitième siècle sa carrière de bruyante philanthropie, exigeait que son corps fût disséqué pour servir à l'instruction de ses semblables. Campe, inspiré par sa douce charité, voulut que la somme nécessaire à de somptueuses funérailles fût partagée entre les pauvres, aumône matérielle faite encore une fois en son nom, tandis que deux mille exemplaires de son Théophrone, distribués aux enfants indigents, leur seraient un legs de sa pensée.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. les Tables du tome XXX.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

(5 timbres, 1 type.)

La loi de la réforme postale est du 12 avril 1850, mais l'affranchissement par timbres-poste n'a commencé que le 1^{er} janvier 1852.

La loi de 1850 avait fixé le port de la lettre simple de 15 grammes à 5, 10 et 15 cents, suivant la distance; la taxe postale a été réduite, en septembre 1855, à 5 cents pour un rayon de 30 kilomètres et 10 cents pour un rayon de plus de 30 kilomètres. Le projet de loi portant une taxe uniforme de 5 cents a été adopté en 1860 par la seconde chambre et rejeté en 1861 par la première chambre.

La taxe est la même pour les lettres affranchies et non affranchies.

Le nombre des lettres a été, en 1848, sous l'ancienne

loi, de 6 157 856; en 1852, sous la nouvelle loi, de 12 308 410; en 1856, sous la loi modifiée, de 16 125 116; et en 1860, de 19 057 326.

L'augmentation des correspondances a été : à cinq ans de distance, de 1860 sur 1855, de 29 pour 100, et de la période triennale de 1858-60 sur celle de 1855-57, de 15 pour 100.

La population des Pays-Bas était de 3 324 135 habitants en 1860; le nombre moyen de lettres par habitant a donc été de 6 dans cette année.

On a affranchi, en 1848 et en 1852, 14 lettres sur 100; en 1856, 16, et en 1860, 19 sur 100.

Il a été vendu, en 1860, 3 653 662 timbres-poste, savoir : 1 897 341 de 5 cents, 1 618 051 de 10 cents, et 138 270 de 15 cents.

Les timbres-poste sont restés les mêmes depuis 1850. Ils présentent le portrait du roi Guillaume III, dans un cadre ovale et orné, la tête tournée à droite. On lit en haut : *Post Zegel*, et au bas la valeur en chiffres. Le timbre a 20^{mm} sur 18; il est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc.



N° 74.
(Pays-Bas.)

5 cents (Of. 1058) (1), — 1° bleu foncé; 2° bleu ciel (n° 74).
10 (Of. 2116), — rouge.
15 (Of. 3174), — orange.

Il existe un timbre d'essai de 5 cents noir.

Les timbres-poste sont faits à l'hôtel royal des Monnaies d'Utrecht.

L'usage des timbres-poste a été introduit en 1861 dans la Guyane hollandaise.

ROYAUME DE BELGIQUE.

(8 timbres, 3 types.)

Les timbres-poste ont été créés en Belgique par la loi du 24 décembre 1847; mais l'affranchissement des lettres n'a été mis à exécution qu'en vertu de la loi du 22 avril 1849, et l'emploi des timbres-poste a commencé le 1^{er} juillet 1849.

Les lettres simples ne doivent pas peser plus de 10 grammes. Pour l'intérieur, le port des lettres simples affranchies est de 10 centimes pour une distance de 30 kilomètres au plus, et de 20 centimes pour une plus grande distance. Les lettres non affranchies payent une taxe fixe et supplémentaire de 10 centimes. Les journaux et les imprimés de et pour l'intérieur doivent être affranchis et payent 1 centime par feuille.

Le nombre des lettres distribuées et expédiées a été de 10 137 247 en 1849, de 15 673 648 en 1853, et de 21 797 152 en 1859. Dans ce dernier chiffre, les lettres de et pour l'intérieur figurent pour 16 223 948, et celles de ou pour l'étranger, pour 5 573 204.

Le nombre de journaux et d'imprimés a été, en 1853, de 18 380 000, et, en 1859, de 34 200 140.

L'augmentation des lettres a été, à cinq ans de distance, de 1859 sur 1854, de 26 pour 100; de la période triennale de 1857-59 sur celle de 1854-56, de 14 pour 100, et de la période quinquennale de 1855-59 sur celle de 1850-54, de 42 pour 100.

La population de la Belgique était de 4 671 187 habitants en 1859; le nombre moyen de lettres par habitant a été de 2 en 1849, de 4 en 1856 et de 5 en 1859.

Environ 90 lettres sur 100 sont affranchies.

On a vendu, en 1859, 10 278 973 timbres de 10 cen-

times, 7 359 905 timbres de 20 centimes, et 1 188 403 timbres de 40 centimes.

En 1859, le produit des lettres a été de 3 696 999 fr. 17 c.; celui de tout le service des postes, de 4 366 474 fr. 37 c., et le produit général net, de 1 366 576 francs.

Il existe dans les collections des timbres d'essai belges : les uns, de 10 centimes, aux armes du royaume, gaufrés, le dessin ressortant en blanc sur bleu; les autres, sans indication de valeur, bleus, portant le portrait du roi.

Les timbres créés et émis en 1849 ont 22^{mm} sur 18^{mm}. 5; ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc; ils sont à l'effigie du roi Léopold I^{er}, dont la tête est de trois quarts et tournée à droite. En haut, *Postes* et la valeur en chiffres; en bas, la valeur en lettres.

10 centimes, — brun-sépie foncé.

20 — bleu (n° 75).

Les timbres actuels portent aussi le portrait du roi Léopold I^{er}, mais placé dans un cadre ovale qui cache une partie du buste. Ils ont 21^{mm}. 5 sur 18; ils sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

Le premier timbre de ce modèle qui ait été émis est celui de 40 centimes, créé le 1^{er} octobre 1849, au moment de la mise à exécution de la convention additionnelle conclue avec la France le 27 avril 1849.



N° 75.

(Belgique.)



N° 76.

CRÉATION DU 1^{er} OCTOBRE 1849, EN VERTU DE LA LOI
DU 22 AVRIL 1849.

Émission des 18 et 22 octobre 1849.

40 centimes, — rouge.

Émission du 40 août 1850.

10 centimes, — brun-sépie.

20 — bleu (n° 76).

CRÉATION, PAR ARRÊTÉ ROYAL, DU 23 MARS 1861.

Émission du 1^{er} juin 1861.

1 centime, — imprimé en vert sur papier verdâtre.

Ce dernier timbre sert à l'affranchissement des imprimés.

Les timbres-poste sont fabriqués par l'État à Bruxelles.

La suite à une autre livraison.

CHARTRES.

Voy. la Table des vingt premières années.

Chartres se divise en haute et basse ville. La haute ville est seule connue des voyageurs; c'est là que se dresse ce gigantesque monument de la piété de nos pères, l'église Notre-Dame, chef-d'œuvre célèbre, but d'une curiosité toujours nouvelle depuis cinq siècles et qui n'est jamais déçue (1). La ville basse, bien qu'elle ne possède rien d'aussi remarquable, mérite cependant, à plus d'un titre, d'être visitée. Sans parler de son église Saint-Pierre, qui, par la hardiesse de sa nef et l'élégance de ses vitraux, suffirait pour faire la renommée d'une ville; sans rappeler même les splendides émaux de Léonard Limousin, les plus beaux assurément que l'on connaisse; sans citer, enfin, la porte Guillaume, ce reste encore imposant des fortifications du

(1) 1 florin des Pays-Bas = 100 cents = 2^{fr.} 12.

(1) Voy. tomes IV, VII et XIX.

liens. Il lui fallut ensuite quelques efforts pour redevenir lui-même; mais il y parvint et ne songea plus à l'Italie. Ce n'est pas ce que paraît avoir attendu de lui l'Académie de peinture, l'agréant parmi ses membres deux ans auparavant. Voici ce qu'on lit, en effet, dans le *Nécrologe* de 1768⁽¹⁾: « ... Avant son retour en France et dans le temps même qu'il était encore en Italie, M. l'abbé Gougenot fut élu membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture en qualité d'honoraire associé libre. L'Académie voulut principalement par là lui marquer, en quelque sorte,

sa reconnaissance de ce qu'il s'était chargé de conduire en Italie M. Greuze, dont les talents, si connus aujourd'hui, ne faisaient alors que d'éclorre et venaient de lui mériter le titre d'agréé. » Les Académies demandent parfois à leurs élus tout autre chose que ce qu'ils savent faire, et ceux-ci, même quand ils ont brigué les votes, n'ont pas toujours pour leurs confrères toute la déférence que ceux-ci attendaient. Greuze avait été agréé, mais non pas reçu académicien, sur la présentation de son tableau de *l'Aveugle trompé* (gravé par Lebas), et il avait



Musée de Montpellier. — Le Petit Paresseux, par Greuze. — Dessin de Calon.

constamment refusé de présenter le tableau exigé par les règlements pour être reçu définitivement. Après plusieurs avertissements inutiles, l'Académie lui interdit son exposition. Enfin, en 1769, il se décida à envoyer un tableau composé dans le genre historique, afin d'avoir droit à toutes les dignités du corps et dans l'espoir d'obtenir le titre de professeur. Le sujet qu'il avait choisi, en dehors de toutes ses habitudes, était *l'Empereur Sévère reprochant à Caracalla son fils d'avoir voulu l'assassiner*. On peut voir ce tableau aujourd'hui au Musée du Louvre, où il fut apporté de Meudon en 1848; il faut bien reconnaître qu'il n'était pas fait pour réparer le tort que Greuze s'était causé à lui-même par ses retards, par ses succès

et par cette vanité d'enfant que lui reprochait son ami Diderot. Mais c'est dans Diderot qu'il est curieux de lire l'histoire des démêlés de Greuze avec l'Académie.

« Il faut que vous sachiez d'abord, dit-il, que les tableaux de cet artiste faisant dans le monde et au Salon la sensation la plus forte, l'Académie souffrait avec peine qu'un homme si habile et si justement admiré n'eût que le titre d'agréé. Elle désira qu'il fût incessamment décoré de celui d'académicien : ce désir et la lettre que le secrétaire de l'Académie, Cochin, fut chargé de lui écrire en conséquence, sont un bel éloge de Greuze. J'ai vu la lettre, qui est un modèle d'honnêteté et d'estime; j'ai vu la réponse de Greuze, qui est un modèle de vanité et d'impertinence : il fallait appuyer cela d'un chef-d'œuvre, et c'est ce que Greuze n'a pas fait.

(1) Page 105.

« Cet artiste, qui ne manque pas d'amour-propre, et en qui il est très-bien fondé, s'était proposé de faire un tableau historique... Le jour vint où ce tableau, achevé avec le plus grand soin, prôné par l'artiste même comme un morceau à lutter contre ce que le Poussin avait fait de mieux, vu par le directeur et quelques commissaires, fut présenté à l'Académie. Vous vous doutez bien qu'il ne fut pas examiné avec les yeux de la bienveillance; Greuze avait montré depuis si longtemps un mépris si franc et si net pour ses confrères et leurs ouvrages!

« Voici comment la chose se passa dans ces circonstances. L'Académie s'assemble; le tableau est exposé sur un chevalet au milieu de la salle; les académiciens l'examinent: cependant l'agréé, seul dans une autre pièce, se promène ou reste assis en attendant son jugement! Greuze, ou je me trompe fort, n'était pas fort inquiet du sien.

« Au bout d'une heure, les deux battants s'ouvrirent. Greuze entra; le directeur lui dit: « Monsieur, l'Académie vous reçoit; approchez et prêtez serment. » Greuze, enchanté, satisfait à toutes les cérémonies de la réception. Lorsqu'elle est finie, le directeur lui dit: « Monsieur, l'Académie vous a reçu, mais c'est comme peintre de genre; elle a eu égard à vos anciennes productions, qui sont excellentes, et elle a fermé les yeux sur celle-ci, qui n'est digne ni d'elle ni de vous. »

« Dans cet instant, Greuze, déchu de son espérance, perdit la tête, s'amusa comme un enfant à soutenir l'excellence de son tableau, et l'on vit le moment où Lagrenée tirait son crayon de sa poche afin de lui marquer sur la toile même les incorrections de ses figures.

« Qu'aurait fait un autre? — Un autre, moi, par exemple, continue Diderot, aurait tiré son couteau de sa poche et aurait mis le tableau en pièces; ensuite il aurait passé la bordure autour de son cou, en l'emportant avec lui; il aurait dit à l'Académie qu'il ne voulait être ni peintre de genre, ni peintre d'histoire; il serait rentré chez lui pour y encadrer les têtes merveilleuses de Papius et du sénateur, qu'il aurait épargnées au milieu de la destruction du reste, et aurait laissé l'Académie déshonorée. Oui, mon ami, déshonorée; car le tableau de Greuze, avant d'être présenté, passait pour un chef-d'œuvre, et les débris qu'il en aurait conservés auraient perpétué ce préjugé à jamais: ces débris superbes auraient fait présumer la beauté du reste, et le premier amateur les aurait acquis au poids de l'or. (1)

« Greuze, au contraire, demeura convaincu du mérite de son ouvrage et de l'injustice de l'Académie, s'en revint chez lui essayer les reproches emportés de la femme la plus violente, laissa exposer son tableau au Salon, et donna le temps à ses défenseurs de revenir de leur erreur, et de reconnaître qu'il avait maladroitement offert à ses confrères irrités l'occasion la plus éclatante de lui rembourser en un instant, et sans blesser les lois de l'équité, tout le mépris qu'il leur avait marqué. »

Greuze se retira de l'Académie, et n'envoya plus ses ouvrages aux expositions publiques que lorsque la révolution eut ouvert à tous les artistes les portes du Louvre. Il renonça en même temps aux sujets historiques et revint aux *bambochades*. Il ne faudrait pas croire que ce mot employé par Mariette eût rien de dédaigneux pour le peintre, ni qui pût rabaisser l'estime qu'on faisait de lui. « On appelle ainsi, dit un dictionnaire du temps (2), des tableaux où le peintre a représenté des scènes gaies et champêtres, des foires, des tabagies et autres sujets ré-

jouissants. » Le mot, on le voit, était reçu dans la langue des arts; on s'en servait pour désigner les tableaux de genre hollandais que le peintre Pierre de Laar, dit *le Bamboche*, avait particulièrement contribué à mettre à la mode au siècle précédent. Le genre devint tout à fait français au dix-huitième siècle, et plus que tout autre Greuze, comme le dit Mariette, y sut mettre de l'intérêt et toucher le public par le choix des sujets, en même temps qu'il charmait les connaisseurs par la façon dont il les peignait. De nos jours, on n'admire plus au même degré ces scènes familières dans lesquelles Greuze mettait en pratique les préceptes du drame que Diderot tentait d'introduire au théâtre; mais on n'a point cessé de goûter ses portraits, ses têtes de femmes et d'enfants, toujours pleines de vie et d'un excellent goût de couleur. »

Le tableau du Musée de Montpellier que reproduit notre gravure est de la meilleure manière de Greuze, vivement et grassement peint, et d'une transparence de couleur que n'ont pas toujours les jolies têtes de cet artiste aujourd'hui de nouveau si recherchées et parfois si follement payées.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Au commencement de l'année 1837, M. (maintenant sir) Rowland Hill présenta, dans une brochure qui est restée célèbre, un plan de réforme postale fondé sur les principes suivants: taxe uniforme au poids, sans égard à la distance; taxe modique: 4 penny par lettre de demi-once et au-dessous, et 4 penny par chaque demi-once d'excédant; affranchissement obligé des lettres au moyen de timbres mobiles, de feuilles ou d'enveloppes timbrées.

Une première étude, faite par une commission royale, fut sans résultat; mais la Chambre des communes fut saisie de ce projet, appuyé auprès d'elle par 320 pétitions portant 38 709 signatures; elle nomma, le 27 novembre 1837, un comité pour l'examiner. Une enquête fut ouverte du 7 février au 3 juillet 1838: le comité entendit, outre les personnages officiels et les fonctionnaires de l'administration des postes, quatre-vingt-trois témoins pris dans l'industrie, le commerce et les diverses classes de la société; il tint soixante-deux séances et déposa un rapport favorable dans la séance du 13 août 1838. Il recommanda, entre autres amendements, de laisser la liberté d'affranchir les lettres et de frapper d'une taxe plus forte les lettres non affranchies.

Une association se forma alors pour obtenir du Parlement l'adoption du plan de M. R. Hill. Un comité (1), composé de douze des principaux négociants de Londres, prit la direction de l'agitation; la première liste de souscription monta à 19 825 francs.

Ce comité publia de nombreux mémoires et répandit par milliers le modèle d'une pétition aux Lords et aux Communes; il eut son journal: *the Post circular, or Advocate for a cheap, swift and sure post* (la Circulaire de la poste, ou l'Avocat d'une poste à bon marché, rapide et sûre). Les pétitions furent déposées jusqu'au 20 juillet 1839: le comité en présenta 2 007, portant 262 809 signatures, à la Chambre des communes, et autant à la Chambre des lords.

Quelques-unes des publications du comité sont curieu-

(1) Mauvais conseils.

(2) Dictionnaire des beaux-arts de Lacombe. Paris, 1753.

(1) London mercantile Committee on Postage.

ses. Une des plus répandues fut « Une scène au château de Windsor entre la reine, lord Melbourne, lord Lichfield (directeur général des postes) et M. Rowland Hill »; on la vendait au prix de 8 fr. 75 c. le mille. Une autre, très-singulière, est intitulée : « Exemples des taxes postales en 1839, pour être conservés parmi les curiosités des musées. » Ailleurs, on lit ces faits saisissants : « Un pli du poids de 4 onces paye, d'Exeter à South-Zeal (18 milles de distance), 1 penny, et d'Exeter à Honiton (16 milles), 6 shillings 8 pence (80 fois plus). Une lettre de 3 onces de Renfrew paye, jusqu'à Lochwinnock (14 milles), 1 penny, et jusqu'à Pollockshaws (7 milles), 4 shillings... »

Voici une affiche :

« Mères et pères qui désirez avoir des nouvelles de vos enfants absents !

« Amis qui êtes séparés et qui voulez vous écrire !

« Émigrants qui n'oubliez pas la mère patrie !

« Fermiers qui avez besoin de connaître les meilleures places pour la vente de vos produits !

« Négociants et marchands qui désirez que les commissions et l'argent vous arrivent promptement et à bon marché !

« Ouvriers et laboureurs qui voulez savoir où trouver de bon ouvrage et de gros salaires !

« Appuyez le rapport de la Chambre des communes par vos pétitions en faveur d'un port uniforme d'un penny.

« Que chaque cité, ville et village, chaque corporation, chaque société et congrégation religieuse, pétitionne, et que chacun, dans le royaume, signe son nom ou sa marque sur une pétition.

« Ceci n'est pas une question de parti politique.

« Lord Ashburton, un conservateur et un des plus riches seigneurs du royaume, a dit ces paroles significatives au comité de la Chambre des communes : « La taxe postale est une des pires taxes. C'est taxer la conversation de gens qui sont à quelque distance les uns des autres. » La communication, par lettres, de personnes qui sont éloignées est la même que la communication, par la parole, de celles qui habitent la même ville... »

Le Parlement se prononça, dans la session de 1839, en faveur du projet de M. R. Hill, amendé par le comité, et le nouveau système fut mis en vigueur à partir du 10 janvier 1840.

M. R. Hill avait annoncé que la réforme postale aurait pour effet de quintupler la quantité des lettres, qui était alors de 76 millions; que le produit net ne décroîtrait que de 300 000 livres sterling, et serait de 1 347 000 livres. Ce dernier résultat était obtenu dix-huit ans après : en 1858, le revenu net des postes était de 1 330 000 livres, et le nombre des lettres s'était élevé à 523 millions.

L'Angleterre doit cette grande réforme à l'intelligence et à l'énergie d'un simple particulier; elle voulut reconnaître ce service. Une souscription nationale, dont le produit devait être offert à M. Rowland Hill, fut ouverte; on n'y reçut aucune somme de plus de dix guinées, et le montant fut de 15 725 livres 4 shillings 8 deniers et demi (près de 400 000 francs).

Depuis le statut de la reine Anne, promulgué en 1710, jusqu'en 1837, le port des lettres a presque triplé. La lettre simple payait, pour une distance de 80 milles, par exemple : 3 pence de 1710 à 1784, 4 pence de 1784 à 1797, 6 pence de 1797 à 1805, 7 pence de 1805 à 1812 et 8 pence de 1812 à 1836.

Les nouvelles taxes postales furent fixées par un arrêté du 26 décembre 1839. Le port, dans tout le Royaume-Uni, fut réduit, pour la lettre simple pesant demi-once (14^{gr}.17), affranchie, à 1 penny; non affranchie, à 2 pence. Le port augmente de 1 penny par demi-once pour les let-

tres affranchies, et de 2 pence par demi-once pour les lettres non affranchies.

Les membres du Parlement avaient obtenu, vers 1635 ou 1642, le privilège du transport gratuit des lettres qu'ils écrivaient ou qui leur étaient adressées. Jusqu'en 1764, toute lettre dont l'enveloppe portait la signature d'un membre du Parlement était franche de port. Les enveloppes de lettres signées en blanc devinrent l'objet d'un véritable commerce, et un grand nombre portaient même des signatures contrefaites : on évaluait à 450 000 francs en 1716, à 1 million en 1730 et à 4 250 000 francs vers 1760, la perte que le droit de franchise causait au Trésor. Il fut restreint en 1763, en 1784 et en 1795, et aboli en 1840. Le nombre des lettres de membres du Parlement jouissant de la franchise était de 2 028 000 en 1810 et de 3 085 000 en 1837.

La quantité des lettres circulant était de 75 908 000 en 1839, de 168 768 000 en 1840, de 277 392 000 en moyenne par an de 1841 à 1850, de 469 532 000 en moyenne par an de 1851 à 1860, et de 593 240 000 en 1861.

L'augmentation a été, de la période décennale de 1851-60 sur celle de 1841-50, de 69 pour 100, et de l'année 1861 sur l'année 1840, de 250 pour 100.

L'accroissement annuel du nombre des lettres a été, en moyenne, de 5 ³/₄ pour 100 de 1852 à 1856, et de 4 ¹/₅ pour 100 de 1857 à 1861.

La population du Royaume-Uni était de 29 307 199 personnes en 1861; le nombre moyen de lettres par habitant et par an était de 20 en 1861; il était de 16 en 1854. Mais, tandis que l'Anglais reçoit en moyenne 24 lettres par an et l'Écossais 18, l'Irlandais n'en reçoit que 9.

Le mouvement des correspondances marque autant le degré d'activité commerciale que celui de l'instruction : on compte par personne 26 lettres à Liverpool, 30 à Birmingham, 31 à Manchester, 33 à Bristol, 40 à Dublin, 43 à Édimbourg et 47 à Londres.

Le nombre des lettres de Londres pour Londres a été de 68 086 000 en 1861. Il formait en 1839 presque le cinquième; il forme à présent le dixième du nombre total.

La petite poste de Londres a été établie, en 1683, par un tapissier, Robert Murray.

Le nombre de *valentines* est d'environ 1 200 000. On appelle *valentines* les papiers enjolivés sur lesquels les amis et les amants écrivent aux personnes qu'ils aiment le jour de la Saint-Valentin.

Moins de 1 pour 100 des lettres mises à la poste en Angleterre ne sont pas affranchies.

Le nombre des journaux était estimé à 44 500 000 en 1837; il a été d'environ 75 millions en 1861.

Le revenu net annuel des postes a été de 2 millions de francs en 1757, de 4 millions de 1757 à 1786, de 21 millions de 1787 à 1816, de 35 millions de 1817 à 1836, de 42 millions en 1838, de 13 millions en 1840, de 19 millions de 1841 à 1850, de 31 millions de 1851 à 1860, et de 38 millions en 1861.

Une loi du 17 mai 1862 a autorisé le gouvernement à établir des caisses d'épargne dans les bureaux de poste. Ce projet, dû à l'initiative de M. Sikes, d'Huddersfield, avait déjà été proposé au Parlement, en 1806, par M. Whitbread. Il y a dans le Royaume-Uni 638 anciennes caisses d'épargne; du 16 septembre 1861 au 31 mars 1862, la poste en avait ouvert 2 532 nouvelles, dans lesquelles 92 000 personnes avaient déjà déposé près de 20 millions de francs.

La suite à une autre livraison.

VASE GREC A DOUBLE TÊTE
REPRÉSENTANT ALPHÉE ET ARÉTHUSE.

Les Grecs variaient à l'infini les formes de leurs vases, particulièrement celles des vases à boire. A côté de coupes et de tasses dont toute l'élégance consistait dans la pureté du contour jointe à une appropriation parfaite de ces objets à leur usage, il y en avait de formes singulières et quelquefois bizarres, véritables amusements où se jouait la fantaisie de l'artiste, mais où la beauté était rarement oubliée. Tels sont ces vases imitant des têtes d'hommes

ou d'animaux, ou même le corps d'animaux tout entiers, biches, cerfs, panthères, canards, coqs, etc. On en voit dans la collection Campana qui représentent, l'un un nègre accroupi, l'autre un acteur comique assis les jambes croisées, un troisième une figure de pygmée étouffant une grue, un autre encore un crocodile dévorant un homme. Plusieurs, parmi les plus beaux, sont formés par deux têtes adossées, comme celui que l'on voit ici reproduit. La partie supérieure de ce vase a la forme d'un canthare ou gobelet à deux anses, et les deux têtes qui servent de support sont celles du fleuve Alphée et de la nymphe Aré-



Vase grec : figure d'Aréthuse. — Dessin de Chevignard.

thuse, figures que l'on trouve souvent réunies dans les monuments, comme elles le sont dans la Fable.

On contait que le fleuve Alphée, un des plus importants de ceux qui arrosent le Péloponèse, épris d'une nymphe de Diane, Aréthuse, l'avait suivie, à travers la Méditerranée, jusqu'en Sicile, où ses eaux se confondirent avec celles de la fontaine qui porta depuis le nom de cette nymphe. Cette fable gracieuse enveloppe la vérité, comme toutes celles de la Grèce : l'Alphée était honoré d'un culte dans l'Arcadie et dans l'Élide, et ce culte fut porté par des colons en Sicile avec celui de Diane Artémis.

Le profil de la tête de femme dont on voit ici la face rappelle les magnifiques médaillons de la ville de Syracuse, où est figurée Artémis, déesse protectrice de la ville ainsi que de la petite île voisine d'Ortygie, où coulent les eaux d'Aréthuse. On ne saurait trop y admirer la largeur du style, la finesse de l'exécution, le goût des ornements et l'habileté avec laquelle toutes les parties sont ajustées. La tête d'Alphée n'est pas moins belle que celle d'Aréthuse. Ce vase appartient à la plus brillante époque de l'art grec.

pour l'année suivante, et l'on continua ainsi de suite, jusqu'à ce que la famille fût peu à peu dispersée, ou par la mort, ou par sa division en plusieurs branches.

Jamais le prévôt n'avait été malade. Il s'éteignit insensiblement, et resta au lit un an, sans fièvre et sans ressentir la moindre douleur, en pleine possession de tous ses sens, toujours gai et affable. Il fut remplacé par l'aîné de ses gendres, et jusqu'à ce jour la cure est restée, sans interruption, dans sa famille.

SUR LES HABITANTS DE LA LUNE.

Si nous ne pouvions nous approcher de la mer, et qu'il ne nous fût permis de la contempler que dans le lointain, et que quelqu'un vint à nous raconter que ses eaux sont amères, salées, non potables; que dans ses profondeurs s'agitent une multitude de grands animaux, même de colosses, qui usent de l'eau de la même manière que nous usons nous-mêmes de l'air, nous penserions entendre là des contes et des chimères : c'est exactement ce qui nous arrive quand nous refusons de croire qu'il y ait dans la lune des êtres vivants. J'imagine même volontiers que ceux qui habitent cet astre doivent éprouver encore plus de peine à se persuader que cette terre, qu'ils regardent sans doute comme la lie et le sédiment de l'univers, qui ne leur apparaît qu'entourée de tant de nuées et de vapeurs, lieu bas, sans lumière propre, sans mouvement, soit en état de produire et de nourrir des animaux doués de mobilité, de respiration, de chaleur; et s'ils avaient jamais ouï réciter ces vers d'Homère : « Séjour horrible, » ténébreux, effroi des dieux, aussi reculé dans la profondeur que le ciel est élevé dans la hauteur », ils supposeraient que ces vers sont relatifs à la terre; que c'est ici-bas que se trouvent l'Enfer et le Tartare, et que c'est, au contraire, la lune qui est la véritable terre, également distante des régions supérieures et de cette région inférieure dans laquelle nous sommes.

PLUTARQUE.

Le front de l'envieux ne s'éclaircit pas même dans le succès; son triomphe est pire que celui de la haine.

JULIEN TRAVERS.

Nous sommes moins sensibles à la jouissance du bien qu'à l'épreuve du mal. D'où vient cela? C'est que nous sommes nés non pour le mal, mais pour le bien.

A. G.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35, 70.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 70.

TIMBRES PROPOSÉS ET ESSAIS.

M. Charles Whiting, imprimeur à Londres, avait proposé à l'administration des postes, en mars 1830, de faire et de mettre en vente, au prix de la taxe postale, des enveloppes ou des bandes timbrées, qu'il appelait *go-frees*, qui auraient servi à expédier *franco* par la poste les imprimés non reliés.

M. Stead, de Yarmouth, avait, plusieurs années avant 1837, conseillé l'emploi de papier à lettres portant un timbre fixe de valeur égale à la taxe postale.

M. Rowland Hill s'était d'abord arrêté, en 1837, au papier à lettres timbré, en demi-feuille in-4° (*stamped cover*), et portant explication de la manière de s'en servir. Il indiqua plus tard (7 février 1838), comme devant être d'un usage plus commode, un petit morceau de papier, de la grandeur d'un half penny, gommé au revers, sur lequel on graverait ou la vignette du timbre, ou les instructions pour son emploi, ou les armes royales, ou une légende quelconque.

De son côté, M. Richard Cobden, rappelant au comité des Communes qu'à New-York les marchands d'eau de Seltz, les entrepreneurs d'omnibus, les maisons de bains, etc., vendent de petits billets d'abonnement, recommandait l'emploi d'un cachet de ce genre, de $\frac{3}{4}$ ou $\frac{1}{2}$ pouce anglais carré, gravé et gommé (7 mai 1838).

D'après l'arrêté du ministre des finances du 26 décembre 1839, l'affranchissement peut avoir lieu en se servant, comme M. Rowland Hill et ses amis le demandaient (1) :

1° De papier à lettres timbré, en demi-feuille in-4° (*stamped cover*);

2° D'une enveloppe timbrée (*stamped envelope*);

3° D'un timbre mobile, gommé (*adhesive stamp, stamped label ou postage label*);

4° D'un timbre imprimé au bureau du timbre sur un papier quelconque (suivant le conseil donné par M. John Wood, ancien président de l'administration du timbre).

Pour rendre la contrefaçon du papier timbré plus difficile, on adopta un papier particulier, fabriqué dans le Hertfordshire par M. John Dickinson; dans la pâte de ce papier sont placés parallèlement des fils de soie ou de lin de différentes couleurs.

Plusieurs vignettes furent proposées en 1838 et 1839.

Le premier timbré (*stamped cover*) fut présenté, le 7 février 1838, au comité de la Chambre des communes par M. Rowland Hill (1^{er} rapport, page 14). Nous ne le connaissons pas.

Il faut expliquer qu'il y a deux sortes d'enveloppes :

La première (*cover*) est une demi-feuille de papier format in-4°, qui est pliée comme une lettre. La face extérieure est couverte, en tout ou en partie, d'une vignette gravée, principalement près de l'endroit qui doit recevoir l'adresse; la face intérieure est ordinairement blanche et l'on peut y écrire la lettre.

La seconde (*envelope*) est la même demi-feuille de papier découpée et façonnée en enveloppe.

On a commencé par les *covers*.

Après les *covers* de M. Rowland Hill viennent ceux de M. Charles Whiting, imprimeur, qui les soumit au comité des Communes, le 21 juin 1838 (2^e rapport, page 394). Le papier portait une vignette gravée et imprimée en couleur. On lisait sur l'un de ces *covers* : *Post office, printed matter under one ounce, price 1 d.*; et sur l'autre : *Post office, written matter under one drachm, price 2 d.*

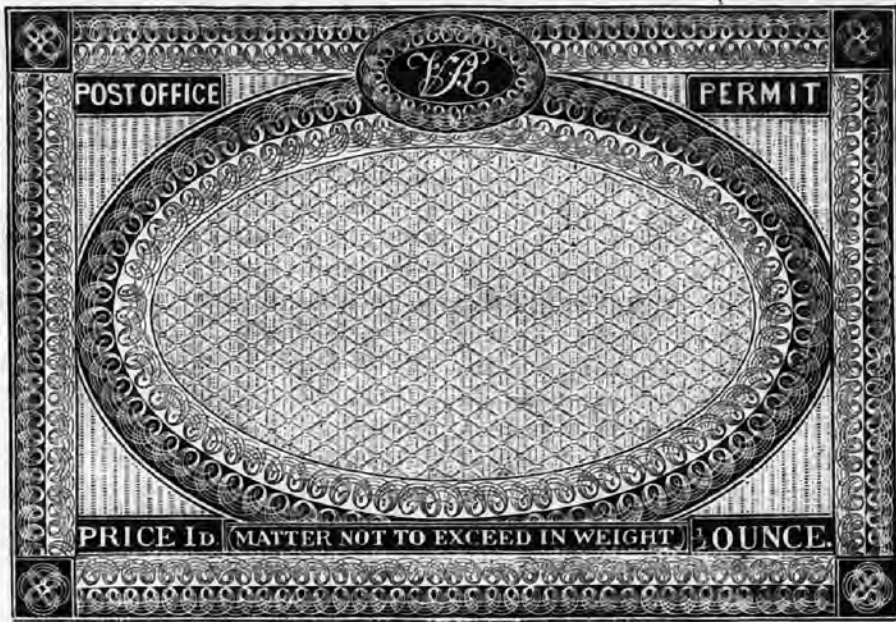
M. Whiting recommandait l'impression à deux ou plusieurs couleurs avec des presses à la Congrève.

Il voulut montrer qu'il était possible d'avoir un papier timbré dont la contrefaçon fût trop difficile pour qu'elle fût à craindre; il publia une vignette faite avec la machine à guillocher. Cette vignette a paru dans le *Post circular* du 30 avril 1839, imprimée en bleu, et fut tirée à part, imprimée en lilas, en vert clair, sous forme de *cover*, la face intérieure portant un chaleureux appel en faveur de

(1) *Facts and reasons in support of Mr Rowland Hill's plan for a universal penny postage.* By W. H. Ashurst. London, 1838, in-8. — *On the Collection of postage by means of stamped covers,* by Rowland Hill. London, 1839, in-8.

la réforme postale. La feuille a 0^m.258 sur 0^m.204, et la vignette 0^m.074 sur 0^m.106. Cette vignette porte, en haut, au milieu, *V. R.* en lettres anglaises majuscules

entrelacées; à gauche, *Post office*; à droite, *Permit*; en bas, *Price 1 d.* — *Matter not to exceed in weight — 1/2 ounce* (n° 77).



N° 77. — Enveloppe (cover) Whiting, 1839.

C'est à la même époque, mais un peu après, que M. Whiting fit un essai de timbre mobile. Ce timbre est carré, il a 0^m.024 de côté; le dessin est gravé, imprimé en bleu foncé sur papier blanc, et couvert en certaines places par quatre flammes rouges disposées en croix de Malte et quatre autres flammes rouges disposées en croix de Saint-André. Au centre, la couronne royale; à gauche et à droite, les lettres *V. R.*; dans la bordure de l'ovale, en haut, *Principle suggested*; en bas, *Beaufort house*, aux angles, *A. J.* et *C. W.* (n° 78). Beaufort house est



N° 78. — Timbre Whiting.



N° 79. — Anonyme

fabricants de papier et les papetiers s'alarmèrent de ce projet, le combattirent et attaquèrent en même temps le système de l'affranchissement au moyen de timbres. La défense ne fut pas moins passionnée, mais elle s'appliqua à établir que M. Rowland Hill avait recommandé également l'emploi de petits timbres mobiles, gommés au revers. On insista sur les avantages de ces petits timbres, notamment pour l'envoi et le payement de sommes minimes. Ces discussions eurent lieu en 1839, et c'est à leur occasion qu'on proposa plusieurs timbres.

Le premier, qui accompagnait une réponse adressée aux fabricants de papier et aux papetiers (1 feuille in-4°), a 0^m.034 de côté; il est gravé, imprimé en noir et rouge sur papier blanc, dess'n guilloché. Dans le carré est inscrit un ovale qui est coupé à intervalles égaux par seize flammes rouges. On lit, sur la bordure ovale : *Post office permit — To carry matter not exceeding in weight*; — et au centre : *1/2 ounce — 1 d.* (n° 80). Ce timbre sort de l'imprimerie de M. Whiting.



N° 80. Autres timbres Whiting. N° 81.

le nom de l'hôtel, dans le Strand, dans lequel M. Whiting avait établi son imprimerie.

D'un autre côté, en 1838 ou en 1839, un anonyme faisait distribuer une note imprimée (1 feuillet in-8, sans lieu ni date), dans laquelle il déclare que les enveloppes ne sont pas nécessaires, que les lettres peuvent être écrites sur la feuille même de papier timbré, et qu'une autre sorte de timbre serait préférable. Il propose un petit cachet, gommé au revers, qui serait collé sur l'adresse de la lettre et que la poste frapperait d'une estampille pour l'oblitérer.

Ces timbres sont carrés et ont 0^m.020 de côté; ils sont imprimés typographiquement en lettres, en noir sur papier blanc. Il y en a quatre qui portent les inscriptions suivantes :

Post office. Under half ounce weight, one penny.

Post office. Under one oz. weight, 2 d. (n° 79).

Post office. Under two oz. weight, 4 d.

Post office. Under three oz. weight, 6 d.

M. Rowland Hill n'avait d'abord songé qu'au papier à lettres timbré, et l'administration des postes devait naturellement fabriquer et façonner elle-même ce papier; les

Un autre timbre, qui a probablement la même origine, a 0^m.032 sur 0^m.0315; il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Nous en connaissons quatre : 1° fond rouge, lettres bleues; 2° fond noir, lettres rouges; 3° fond bleu, lettres rouges; 4° fond vert, lettres rouges. Le dessin est guilloché, un ovale est inscrit dans un carré. Le timbre porte : *Post office. Not to exceed half ounce, 1 penny*; aux quatre coins, le chiffre 1; à droite et à gauche, *V. R.* (n° 81).

La suite à une prochaine livraison.

énumérait les avantages de la position : « Vous aurez, lui dit-elle, jusqu'à vingt schellings à dépenser par jour. — En ce cas, Majesté, j'en dépenserai dix-neuf. — Et que ferez-vous du vingtième? — Je le réserverai pour Kate, Tom et Dick », désignant par ces abréviations familières sa femme et ses deux fils. La reine comprit, et augmenta le salaire, mais dans une proportion encore si minime que le pauvre docteur se trouva souvent fort empêché entre sa haute dignité et l'exiguïté de ses ressources.

Pendant son séjour à l'étranger, il lui arriva d'expédier dans sa dépêche au secrétaire d'État deux lettres, l'une pour la reine, l'autre pour sa femme. Mais la première, qui était destinée à Élisabeth, portait sur l'adresse : « A ma très-chère femme » ; et la seconde : « A Sa très-excellente Majesté. » Quand la reine ouvrit la missive, elle lut en tête : « Mon très-cher cœur » ; et plus loin : « Ma très-chère âme » ; et autres tendres expressions mêlées au récit de ses embarras financiers et des soucis qui en étaient la suite. La reine rit beaucoup de la méprise, et s'exécutant cette fois de bonne grâce, elle alloua sur sa cassette un surplus d'honoraires à son ambassadeur.

Au début d'une négociation diplomatique engagée entre le docteur Dale et d'autres hommes d'État, il s'éleva une discussion au sujet de la langue dans laquelle on traiterait. Le ministre espagnol opinait pour le français. « C'est logique, disait-il au docteur, puisque votre maîtresse s'intitule reine de France. — Alors, repartit le docteur, traitons en hébreu, puisque votre maître s'intitule roi de Jérusalem. »

Les notions vivantes ne s'acquièrent que par la pratique. Or c'est là le profit que l'on retire toujours de quelque tendance passionnée de pénétrer au fond des choses. Disons-le aussi : toute recherche, même quand elle n'atteint pas son but, a cela de bon que, par elle, on apprend, et l'on n'apprend pas seulement les choses, mais encore tout ce qui les constitue. *Entretiens de Goethe avec Eckermann.*

LES ÉCHECS VIVANTS.

Dans le *Songe de Polyphile*, des nymphes, diversement vêtues, représentent les différentes pièces des échecs et jouent le jeu devant leur reine.

D'après Thingieri, le jeu des échecs vivants était en usage dans l'Italie au dix-septième siècle. Les dames se plaçaient d'un côté, les hommes de l'autre, toutes et tous vêtus selon leurs différents personnages. C'étaient des fillettes et des adolescents qui jouaient les pions. L'auteur français de la *Maison académique* (1654) proposait d'adopter ce jeu en France, et donnait à ce sujet les conseils suivants :

« Il seroit à propos que cela se fit dans une grande cour, dont on auroit noirci le pavé en quelques endroits en forme d'échiquier, ou bien on auroit étendu dessus une grande toile peinte de cette sorte. Il faudroit que tout autour il y eût des terrasses ou des échafauds pour les spectateurs, et deux tribunes aux deux côtés de l'échiquier pour monter les deux joueurs chefs, afin que de là ils vissent leurs personnages et leur commandassent de marcher. Ils seroient vêtus de blanc d'un côté et de rouge de l'autre. Il y auroit un homme vêtu en roi ; il y auroit une reine, deux chevaliers et deux fous à marotte (puisque les premiers inventeurs de ce jeu n'ont pas voulu que les fous s'éloignassent de la principauté), et ceux qui seroient les tours auroient des tours en leur coiffure, ou bien leur habit représenteroit cela, comme aux personnages de ballet ; et quant aux

pions, ce seroient de petits garçons, afin qu'ils offusquassent moins le jeu. Les personnages marcheroient ici au commandement de leur maître ; et quand ils seroient pris, ils baiseroient les mains à leur vainqueur, et se retireroient du jeu, et celui des maîtres qui auroit perdu seroit condamné, si l'on vouloit, à quelque grosse amende. Or, prenant ainsi des personnes propres à chaque sujet, et les plaçant dans une cour, ce n'est pas pour être le seul divertissement d'une compagnie qui seroit tout employée à cela, mais de quantité de gens qui les pourroient regarder. Je ne trouve pourtant point à redire qu'on le fasse ailleurs si l'on s'en veut donner la patience, et que de même on joue aussi aux dames poussées ayant placé diverses personnes dans une grande salle dont on aura rayé le plancher par grands carreaux. »

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 70, 119.

TIMBRES PROPOSÉS ET ESSAIS. — Suite.

Le *cover* de M. Wyld date de 1838 ou de 1839. C'est une demi-feuille de papier, de 0^m.220 sur 0^m.188, pliée en forme de lettre : une face est blanche ; l'autre présente au milieu une vignette gravée, de 0^m.091 sur 0^m.127, imprimée en chamois ou bistre clair. L'espace réservé pour l'adresse a un double encadrement, le premier formé par un rinceau, le second par une ligne sur laquelle quatre jeunes femmes sont appuyées. En lettres blanches gaufrées, en haut : *Postage prepaid* ; en bas, *James Wyld, geographer to the Queen*. La poste devait frapper à la main ce *cover* d'un timbre humide, noir, et cette estampille devait être appliquée à l'endroit marqué par les mots *Postage prepaid*. Ce timbre d'oblitération est rond et a 0^m.0275 de diamètre ; au centre, *V. R.* ; autour, *Cancelled. Post paid* (1). La lettre écrite sur ou mise dans ce *cover* timbré était franche de port dans Londres (n° 82).

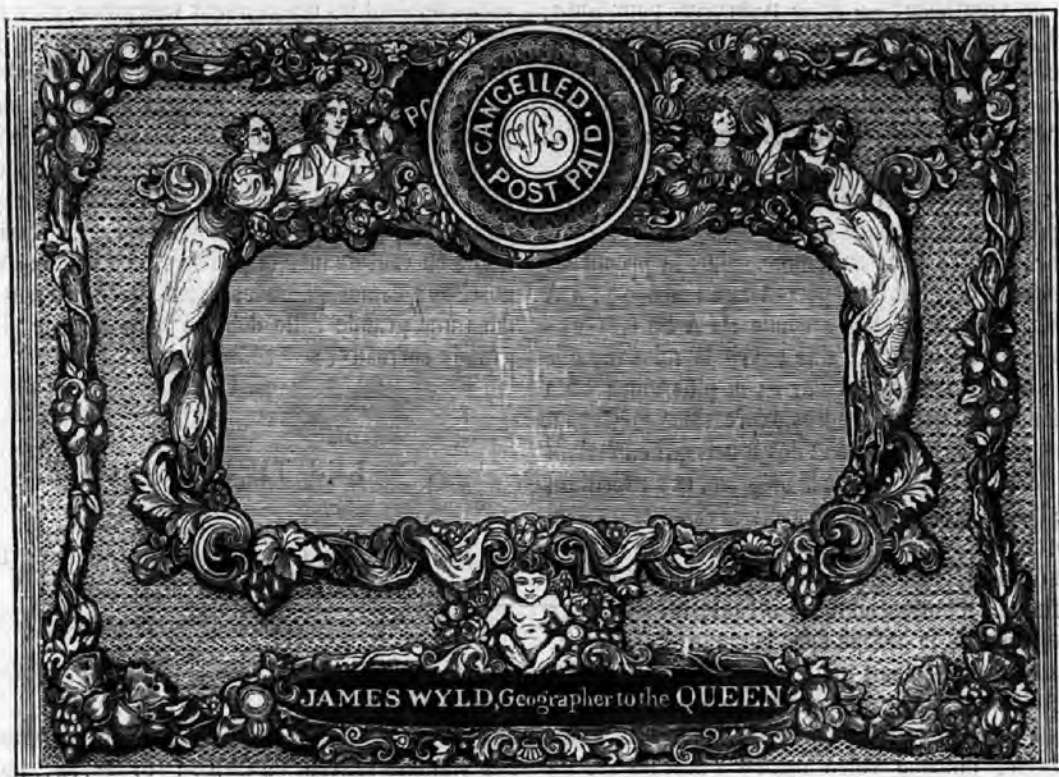
On donne la date de 1839 (quelques-uns assignent même celle de 1837, et d'autres celle de 1838) à deux demi-feuilles de papier Dickinson, l'une de 0^m.229 sur 0^m.190, l'autre de 0^m.281 sur 0^m.165 ; la première tantôt pliée comme lettre (*cover*), tantôt façonnée en enveloppe ; la seconde pliée en bande (*wrapper*). Le papier présente horizontalement, dans le milieu de la feuille, dix fils de soie azurée parallèles. Une face est blanche ; l'autre est couverte d'une vignette gravée, sauf à la place de l'adresse.

La feuille de 229-190^{mm} est imprimée en jaune d'ocre ou bistre clair sur papier blanc. Le dessin guilloché la couvre tout entière, sauf l'espace réservé pour l'adresse, qui est entouré d'un cercle de 0^m.132 de diamètre, coupé par quatre ovales équidistants ; on lit sur deux des ovales : *London district post* ; et sur les autres : *Not exceeding one ounce, one penny*, et *One penny, not to exceed one ounce* ; au milieu de chaque ovale, la couronne royale accotée des lettres *V. R.* (n° 83).

La feuille de 281-165^{mm} est imprimée en vert clair ; elle est couverte d'un dessin moiré guilloché, à l'exception de la place de l'adresse, qui est rectangulaire et qui porte les mots *Two pence*. Chaque angle est rempli par un quart de cercle dans lequel on lit : en haut, *V. R.* — *London district post* ; en bas, *To carry not exceeding 6 ounces — V. R.* Enfin, tout au bas, dans le champ guilloché : *Post office cover*.

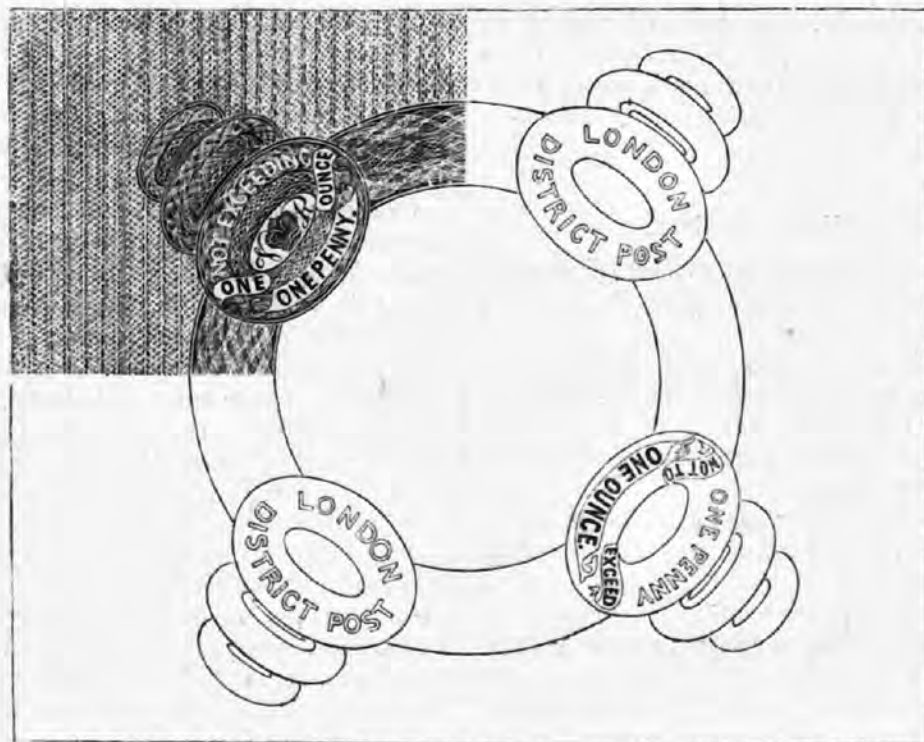
(1) Oblitéré ou annulé. Port payé.

On accorde aussi une place dans les collections, parce qu'il en a une dans l'histoire de la réforme postale en Angleterre, à un spécimen de *cover* publié, en 1838, par M. J.-W. Parker, libraire de l'Université de Cambridge.



N° 82. — Cover Wyld.

C'est une demi-feuille pliée en quatre, comme une lettre, dont une face porte imprimée la liste des ouvrages publiés par lui, et dont l'autre présente, sur un champ guilloché de couleur, un espace qui contient l'adresse imprimée de



N° 83. — Cette figure, faite à la moitié de la grandeur réelle, suffit pour donner l'idée du dessin de cette curieuse enveloppe. Le guilloché n'a été reproduit que sur le quart de la figure, mais il couvre toute l'enveloppe originale, à l'exception du centre.

cet éditeur. Ce spécimen a été placé en regard de la page 30 de la première édition du mémoire de M. W.-H. Ashurst (*).

Tous les timbres dont nous venons de parler ont été

(* *Facts and reasons in support of Mr Rowland Hill's plan of universal penny postage.*

faits pour éclairer la question, si débattue en 1838 et en 1839, de la réforme postale, plutôt que comme des spécimens de types proposés à l'administration des postes. Les timbres qui suivent ont, au contraire, le caractère d'essais entrepris pour ou par l'administration; ils ont été faits de 1839 à 1843. La suite à une prochaine livraison.

Le 21 juillet, Vénus se présente au méridien à 3 h. 5 m. du soir, c'est-à-dire environ trois heures après le Soleil, qui passe à midi 6 minutes au méridien. Il ne faut donc pas s'étonner de voir apparaître au couchant une étoile qui semble lutter avec succès contre les feux du crépuscule, et qu'une lunette nous montrera comme une lune un peu échanerée, mais ayant la concavité de son croissant dirigée vers le Soleil.

Par une coïncidence assez remarquable, au moment où l'astre est en opposition, il se trouve précisément dans le plan de l'écliptique. On exprime ce fait en disant que l'élongation a lieu lorsque Vénus est dans la ligne des nœuds; mais comme l'écliptique est un plan imaginaire, la circonstance que nous venons de signaler n'exerce aucune influence sur l'aspect présenté par ce phénomène. Les observateurs ne verront pas plus l'écliptique que les passagers ne voient la ligne lors du fameux baptême dont la tradition finira par se perdre avec les progrès de la navigation.

LES LARMES DU PEINTRE.

Apelles ayant appris que son enfant, sa joie, ses délices, venait de mourir par un destin prématuré, ordonna, quoique l'image de la mort dut l'émouvoir bien tristement, qu'on apportât au milieu de sa chambre ce corps inanimé.

Alors il prépara ses couleurs, saisit ses pinceaux, et dit : « O mon enfant, accepte ce tribut du chagrin d'un père ! » Et, fidèle à un double devoir, à ses sentiments et à son art, il ferma les yeux de l'enfant et retraça son visage dans cet état sur sa toile.

Il peignit, lugubre artiste, le front, les cheveux du pauvre petit, et sa bouche aux lèvres encore rougissantes. Courage, père ! continue de payer la dette de ton cœur affligé ; ta main n'a pas mis la dernière touche à ton ouvrage.

Il voit sur la figure de l'enfant un léger sourire errer autour de ses lèvres ; il voit de gracieuses rougeurs couvrir ses deux joues, et il transporte sur la toile ces tendres grâces, ces doux charmes et ces muets sourires ; enfin, il va jusqu'à ce qu'on ne puisse pas distinguer la copie du modèle.

Maintenant, arrête, ô sombre artiste ! cesse en peignant de marquer ta douleur ; l'image de ton fils est vivante, vivante pour longtemps. Oui, elle vivra, et toi aussi tu vivras par une louange éternelle, père et peintre jamais surpassé ni en art ni en tendresse ! (*)

Les bruits de la rue sont l'emporte-pièce de la vie de l'homme studieux.

ARTHUR SHOPENHAUER.

MON AIGUILLE.

Mon aiguille, n'aurai-je donc jamais pour toi une parole d'affection et de gratitude ? Me contenterai-je de te réclamer tes services à chaque instant du jour, sans paraître t'en savoir gré ? Te considérerai-je comme ces amis sur lesquels on compte tellement qu'on ne les récompense ni par un sourire satisfait ni par un mot amical ? Et cependant, dis-moi, ma précieuse servante, ma fidèle compagne, mon aide, mon instrument actif et soumis, intelligent et docile, à quel labeur t'es-tu jamais refusée pour moi ? Je regarde ce qui me couvre, ce qui me pare, ce qui décore mon cabinet ; la robe que je porte, la batiste brodée de mon mouchoir, le tabouret où mes pieds reposent, les

(*) William Cowper.

blancs rideaux de mousseline qui tempèrent le jour du dehors... Mon aiguille, tu as contribué à tous ces comforts et à toutes ces nécessités ! Tu m'as prêté ton secours pour confectionner le grossier vêtement du pauvre ; tu l'es appliquée au manteau de satin rose dont ma petite-fille revêt sa poupée avec tant d'orgueil. Auxiliaire indispensable de la charité, amie de la causerie intime, dis-moi, depuis que mes doigts inhabiles essayèrent de te faire glisser dans le morceau d'étoffe que m'abandonnait ma mère, jusqu'à cette heure où, presque enroulés, ils ne savent plus te manier avec adresse et diligence, ensemble que n'avons-nous pas fait ! ensemble que n'avons-nous pas écouté et vu, moi, la tête baissée sur ta marche régulière, palpitante quelquefois, te poussant avec ardeur, avec joie, avec émotion, mais te poussant toujours, et toi devinant peut-être, à l'attouchement de ma main, ce qui m'agitait le cœur !

Discret témoin de tant d'entretiens dont le souvenir m'est demeuré cher, de tant de lectures faites au coin du feu par une voix amie, de tant de conseils demandés et reçus, d'aveux à demi proférés, d'heureux sourires et de larmes qui sont parfois tombées jusque sur ton acier brillant, tu es plus encore, mon aiguille ! Tu es une arme ; oui vraiment, une arme bienfaisante : avec toi l'on combat la misère, avec toi l'on pare à ses tentations ; par toi l'on a du pain pour ses enfants, par toi surtout l'on conjure et l'on chasse les mauvaises pensées. Soutien du pauvre, refuge du riche contre l'oisiveté, ingénieux talisman entre les mains de quiconque cherche à repousser le mal ! ah ! lorsqu'on te tire avec une active persévérance, comme la tête se calme, comme l'esprit devient accessible aux idées saines et bonnes ! As-tu conscience, mon aiguille, de tous les bienfaits que ta présence rappelle ? T'a-t-on raconté toutes les misères que tu as secourues, les heures solitaires que tu as remplies, les loisirs que tu as charmés, les aumônes que tu as favorisées, les convoitises, les désirs frivoles bannis sous ton influence ? Ah ! si tu l'apprenais, quels mémoires tu pourrais écrire ! que d'histoires te mettraient en honneur, que d'histoires touchantes, utiles et morales dont tu fus le secret agent !

Mais que peu ou beaucoup te vénèrent, qu'on t'accorde plus ou moins d'estime, humble et grande ouvrière, mon respect pour toi n'en saurait être altéré. Oui, toi qui fais si peu de bruit, si peu d'éclat et tant de bien, reçois mon hommage de femme et d'amie, ma modeste aiguille !

LES TIMBRES-POSTE.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151.

TIMBRES PROPOSÉS ET ESSAIS. — Suite.

Après l'adoption du plan de M. Rowland Hill par le parlement, le ministre des finances invita le public à lui adresser des projets pour le dessin et la confection des timbres-poste, et promit des prix aux auteurs des projets. Le ministère reçut environ trois mille projets, dont l'examen fut le premier devoir de M. Rowland Hill, qui venait d'être attaché à l'administration des postes. Beaucoup de dessins et d'essais de timbre et d'enveloppe ont été présentés à l'appui de ces projets ; ils ont, en général, peu d'intérêt, et nous n'en citerons que quelques-uns, imprimés en relief, parce qu'ils ont, à l'origine, attiré plus particulièrement l'attention.

Un de ces essais, le plus ancien, dit-on, est un timbre ovale, pour cover ou enveloppe, qui a 0^m.033 sur 0^m.030. Dans un large encadrement guilloché, en haut duquel est le mot *Paid*, se trouve l'effigie de la reine Victoria, non

couronnée, la tête tournée à droite. L'exemplaire que M. O. Berger-Levrault possède est gravé, gaufré, imprimé sur papier blanc. Il paraît que ce timbre, qui était destiné au cover de 1 penny, devait être imprimé en vert, le dessin gaufré devant ressortir en blanc sur le fond vert (n° 84).

Un second timbre, communiqué par la même personne, est à peu près pareil, mais le buste de la reine est seul en relief; le guillochis de l'encadrement n'est pas en relief comme dans le timbre précédent. La tête de la reine, tournée à droite, n'est pas couronnée. Aucune inscription; en haut, un espace vide. Le timbre, ovale, a 0^m.0385 sur 0^m.035; il est imprimé en noir sur papier mi-blanc.

Le troisième timbre, pour enveloppe, est ovale; il a 0^m.032 sur 0^m.020. Il est gravé, gaufré, imprimé en noir



N° 84.



N° 85.

sur papier blanc; le dessin gaufré ressort en blanc sur le fond noir. L'effigie de la reine couronnée, la tête tournée à gauche, est dans un encadrement guilloché, sur lequel il y a : en haut, *Postage 1 d : half oz :* et en bas, un petit bouquet formé par la rose, le trèfle et le chardon. Il existe un timbre tout à fait pareil, gaufré, imprimé en bleu-ciel sur papier blanc (n° 85).

Le quatrième timbre, pour enveloppe, est ovale; il a 0^m.026 sur 0^m.023; il est gravé, gaufré, imprimé en marron sur papier blanc; le dessin ressort en blanc sur le fond marron. L'effigie de la reine couronnée, la tête tournée à gauche, est dans un cadre guilloché, sur lequel on lit, en haut : *Postage, one penny.* Cette effigie présente le type qui a été adopté pour les timbres d'enveloppe (n° 86). On



N° 86.



N° 87.

trouve des exemplaires de ce timbre imprimés en rouge brun.

Nous arrivons enfin au timbre mobile qui a été émis en 1840, et qui a été fabriqué par MM. Bacon et Petch. Ce timbre est rectangulaire, il a 0^m.0225 sur 0^m.019, et porte l'effigie de la reine couronnée, la tête tournée à gauche; en haut, *Postage;* en bas, *One penny.* Le cadre a un petit carré à chaque angle; dans chaque angle supérieur, une petite rosace; dans chaque angle inférieur, une lettre. Ce timbre est imprimé en rouge brique ou en rouge amarante sur papier blanc. On connaît dix essais de ce timbre, imprimés en noir, en brun rougeâtre foncé ou marron, en rouge brun, en rouge brique, en rouge amarante, en rose hortensia, en brun et rose (1), en lilas foncé, en gris

(1) Fond brun rougeâtre; modelé de la tête (lignes et ombres), rose. Exemplaire de M. G. Herpin.

violacé, en gris cendré, sur papier blanc. Les petits carrés des angles sont vides et blancs; la couleur a été enlevée d'un coup de pinceau sur la planche, avant le tirage, à l'angle droit supérieur. Ces épreuves avec coin effacé sont rares; elles ont servi à juger de l'effet des différentes couleurs.

L'administration des postes a fait, en 1860, des essais d'un timbre de 3 halfpence : le timbre mobile a été fait par et chez MM. Perkins Bacon et C^{ie}, et le timbre d'enveloppe, à Somerset House.

Le premier (0^m.0225 sur 0^m.019), dentelé, reproduit, pour l'effigie de la reine, le type des timbres de 1 penny et de 2 pence; seulement l'effigie est placée dans un cadre triangulaire sur lequel on lit : *Postage. Three halfpence.* Une lettre remplit chaque carré d'angle (n° 87). La couleur est celle du timbre de 1 penny.

Le second (0^m.0295 sur 0^m.025) porte l'effigie des timbres d'enveloppe, mais le timbre est triangulaire; aux angles sont de petits cercles dans lesquels sont marqués, en chiffres, le jour, le mois et l'année du tirage du timbre (mars ou avril 1860) (n° 88). Ce timbre est gaufré, imprimé en rose, sur papier blanc; le dessin gaufré ressort en blanc sur le fond rose qui est le même que celui du timbre d'enveloppe de 1 penny. Le buste porte à la tranche la marque 1 W.W. Ces lettres sont les initiales du graveur, W. Wyon. Nous avons vu de ce timbre une épreuve, sans chiffres de date, imprimée en jaune sur papier blanc.

Il existe des épreuves d'essai du timbre d'enveloppe de 3 pence, sans chiffres de date, imprimées en brun chocolat sur papier blanc.



N° 88.



N° 89.

Le dernier timbre d'essai que nous connaissons appartient à la série des timbres gravés et imprimés par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}. Il date du mois de septembre 1861. C'est le timbre de 3 pence. Il est en tout pareil au timbre actuel, et la seule différence qu'il présente consiste dans la présence d'un pointillé très-fin dans le champ, sur lequel se détache le cartouche ovale qui porte l'effigie de la reine.

Il reste à parler d'un timbre proposé, gravé en taille-douce et imprimé par MM. Bradbury Wilkinson et C^{ie}, de Londres. Ce timbre est rectangulaire, il a 0^m.024 sur 0^m.0205. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il en existe trois tirages : rose vif, bleu, vert. Ce timbre présente, dans un cadre rond, le buste d'une jeune fille vue de face; en haut, *Postage;* en bas, *Three pence* (n° 89).

On place dans les timbres d'essai des timbres officiels, de 1 penny et de 2 pence, qui ont été piqués ou percés à la machine, avant que l'administration des postes eût traité avec l'inventeur, M. Henry Archer. La machine a été inventée dans l'automne de 1847. Dans les essais de cette machine qui furent faits en 1850 à Somerset House, 5 000 feuilles de timbres furent piquées. Les unes furent distribuées aux membres du parlement, et les autres furent envoyées dans les bureaux de poste de quelques villes de province (1). *La suite à une prochaine livraison.*

(1) *Enquête*, p. 12 et 13.

attachée à la coiffure, formée d'un morceau de drap rouge sur lequel sont attachés des boutons de cuivre; — le dessus de la tête recouvert d'hermine tombant de chaque côté sur la poitrine; — plumes de hibou découpées placées derrière les oreilles; — deux cornes de bison amincies, ornées à leurs extrémités de crins rouges; un fil tendu d'une pointe à l'autre pour les soutenir. — Chemise en peau de mouton sauvage tannée, dont le poil est ménagé sur le bord. —

Les manches, les épaules et le revers rabattu sur la poitrine, richement ornés de broderies en porc-épic, de queues d'hermine, de crins de différentes couleurs et de cheveux humains, trophées d'ennemis, qui pendent sur l'emmanchure des épaules et sur la couture des manches; — sur le devant de la chemise sont figurées les blessures données ou reçues. — Pantalon de peau peint et brodé, mocassins de même, avec queue de loup trainant après les talons. — Lance ornée



Fac-simile d'une peinture de Mato-Topé, chef mandan. — Dessin de Charles Bodmer.

d'une chevelure humaine tendue sur un cercle ornementé; plumes d'aigle sur toute la longueur de la lance. »

Quant à la peinture sur manteau de cuir exécutée par Mato-Topé, voici ce qu'en dit M. Charles Bodmer :

« Cette peinture représente un combat singulier dans lequel Mato-Topé tue son adversaire. — Mato-Topé, étant en excursion avec une partie de ses guerriers, rencontre des cavaliers chayennes, ses ennemis les plus acharnés; le chef de ces derniers s'avance en faisant signe qu'il veut parlementer : il demande si le célèbre Mato-Topé est

parmi eux. Sur la réponse affirmative, le Chayenne répondit qu'il ne souffrirait pas de rival comme Mato-Topé, et que si ce dernier le voulait ils combattraient en présence de leurs troupes. — Il descendit de cheval; — tous deux marchèrent l'un vers l'autre en déchargeant leurs fusils, qu'ils jetèrent bientôt pour prendre l'arme blanche. — Le Chayenne, grand et fort, se servit de son couteau à scalper; Mato-Topé, plus petit mais plus leste, de sa hache de guerre : — dans la lutte, il saisit par la lame et en se coupant les doigts le couteau de son adversaire, avec lequel il le tua,

pus le scalp. — Le Chayenne mort, ses cavaliers prirent la fuite. — En mémoire de ce fait d'armes, le chef mandan porte un petit couteau attaché à sa coiffure. — Entre autres combats, il représente celui-ci peint sur son manteau semblable au fac-simile.

CHARLES II ET SON PRÉDICATEUR.

Le prodige Charles II demandait un jour à Stillingfleet, docteur en théologie et célèbre prédicateur, pourquoi il lui voyait lire ses sermons, quand on lui avait assuré que partout ailleurs qu'à la chapelle royale il prêchait d'abondance. — Le docteur répliqua que devant une si noble assemblée, composée d'esprits supérieurs, et surtout en présence d'un prince aussi sage que grand, il n'oserait jamais s'en fier à lui-même. Cette réponse satisfait pleinement le prince. « Mais, reprit Stillingfleet, Sa Majesté daignerait-elle me permettre une question? Pourquoi lit-elle ses discours, quand elle ne peut avoir pour le faire les mêmes raisons que moi? — Eh bien, reprit le roi, voilà une question judicieuse, et j'y répondrai de même. La vérité est que je leur ai tant et tant demandé d'argent, et tant et tant de fois, que j'ai honte de les regarder en face. »

AUX PIGEONS!

Si, dans un navire faisant la traite, les malheureux nègres entassés à fond de cale, privés d'air, meurtris par leur chaînes, réussissent par grand hasard à se rendre libres de leurs mouvements et s'élançant sur le pont, aussitôt le capitaine négrier averti crie : « Aux pigeons ! » Alors les hommes de l'équipage se saisissent de sacs contenant de petits tétraèdres en fer aux pointes acérées, aux arêtes tranchantes, et les lancent à profusion sur le navire, sous les pieds nus et bientôt ensanglantés des nègres, qui, surpris par cette atroce douleur, n'osent plus faire un pas, et sont ainsi facilement garrottés, battus et replongés dans leur prison.

On donne le nom de tétraèdre à tout corps pointu de tous côtés et présentant quatre faces dont la réunion par les bords forme une arête. Chaque base ou face présente trois pointes qui se dirigent de biais, obliquement, vers les pointes des autres faces, et, les rencontrant à leur extrémité, forme avec elles ce qu'on appelle un angle solide. (1)

LES TIMBRES-POSTE.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199.

TIMBRES USITÉS.

(27 timbres, 7 types; — 17 enveloppes, 5 types.)

Le port des lettres du poids de demi-once et au-dessous, dans tout le Royaume-Uni, a été réduit à 1 penny, à partir du 10 janvier 1840.

Un arrêté du ministère des finances, en date du 26 décembre 1839, avait réglé les conditions de l'affranchissement au moyen de timbres-poste, soit mobiles, soit imprimés sur papier à lettres ou sur des enveloppes.

Ce n'est qu'en 1859 que l'administration des postes a commencé à considérer les timbres-poste comme un papier-monnaie payable en argent, à présentation et au porteur.

(1) M^{me} Marie Pape-Carpantier a publié, sous le titre de : *Le Secret des grains de sable*, un livre où l'enseignement des formes géométriques est présenté d'une manière agréable et nouvelle.

Elle n'a autorisé, en 1859, l'échange des timbres-poste contre l'argent que dans les bureaux de poste de Londres et avec un escompte de 2 1/2 pour 100, le montant minimum de cet escompte étant de demi-penny. On ne reçoit les timbres qu'en feuilles ou en bandes, et pas moins de deux timbres adhérant l'un à l'autre. On a étendu cette faveur, en 1860, aux principaux bureaux de poste de l'Angleterre et du pays de Galles, et à ceux de plusieurs villes d'Écosse et de la ville de Dublin. On a présenté en 1860, aux bureaux de Londres, plus de 7 millions de timbres, et en 1861 on a payé en argent, à Londres seulement, pour 41 000 livres sterling (1 025 000 francs), en échange de timbres.

Ces échanges ont pour but de faciliter la remise de petites sommes en timbres-poste par la poste, et de diminuer l'envoi de pièces de monnaie dans les lettres, cette dernière habitude étant une cause de détournement des lettres.

Les timbres et les enveloppes timbrées d'Angleterre ne sont valables que pour les lettres destinées au Royaume-Uni et mises aux bureaux de poste du Royaume-Uni, de Malte, de Gibraltar, de Constantinople, d'Alexandrie, du Caire, de Suez, de Buenos-Ayres, de Lagos et de Fernando-Po.

Dans l'année du 1^{er} avril 1859 au 31 mars 1860, il a été vendu les quantités de timbres-poste ci-après :

Timbres de	Mobiles.	Imprimés sur des enveloppes.
1 penny	517 495 680	20 053 876
2 pence	8 913 840	41 774
3 pence	"	101 554
4 pence	5 364 500	20 143
6 pence	5 371 160	2 299
1 shilling	1 906 340	10 615

Timbres.

Il paraît que la première émission de timbres a eu lieu le 13 mai 1840.

Le type de cette époque a été conservé sans altération, jusqu'à ce jour, pour les timbres de 1 penny et de 2 pence.

Timbres de 1 penny et de 2 pence.

Le timbre est rectangulaire, il a 23^{mm} sur 19. L'effigie de la reine Victoria, la tête couronnée et tournée à gauche, est placée dans un cadre rectangulaire et se détache sur un fond très-finement guilloché. Les lignes qui forment la bordure du cadre présentent, à leur intersection, quatre petits carrés qui sont vides dans les timbres d'essai dont un coin est effacé, et qui sont remplis comme nous le disons ci-après.

Le timbre est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc.

MM. Bacon et Petch, et leurs successeurs, MM. Perkins, Bacon et C^{ie}, ont toujours imprimé les timbres de 1 penny et de 2 pence sur papier blanc. Cependant on trouve beaucoup de timbres de 1 penny, surtout parmi les timbres imprimés jusqu'en 1854, dont le papier est azuré, et quelquefois fortement azuré. Si l'on en remarque dont le papier n'est bleuâtre que partiellement, et dont le milieu est resté blanc, il y en a d'autres dont la couleur azurée est si égale et si franche qu'on ne s'explique pas qu'elle soit accidentelle. Quoi qu'il en soit, on attribue à l'encre d'impression cette coloration de papier qui, dans les timbres de 2 pence, est assez rare et d'ailleurs différente.

Le papier a en filigrane diverses marques : sur les timbres de 1 penny et de 2 pence, la couronne royale d'An-

gleterre, qui est à peu près au milieu de chaque timbre; sur le timbre de 4 pence, une jarrettière bouclée; sur les timbres de 3 et de 6 pence et de 1 shilling, la rose, le trèfle et le chardon.

La feuille de papier (*sheet*) (prenant la feuille de timbres de 1 penny pour exemple) présente un encadrement en filigrane, interrompu de chaque côté par le mot *Postage*; elle a 527^{mm} sur 270, et contient vingt rangées chacune de douze timbres. Le prix de la feuille de timbres de 1 penny est, par conséquent, de 1 livre sterling, et celui de la rangée (*row*) est de 1 shilling.

Les lettres qui sont gravées à l'angle du timbre indiquent la place qu'il occupe sur la feuille; voici l'ordre des lettres sur la feuille de timbres de 1 penny :

	1 ^{re} colonne.	2 ^e col.	3 ^e col.	4 ^e col.	5 ^e col.
1 ^{re} rangée.	A.A.	A.B.	A.C.	A.K.	A.L.
2 ^e id.	B.A.	B.B.	B.C.	B.K.	B.L.
3 ^e id.	C.A.	C.B.	C.C.	C.K.	C.L.
19 ^e id.	S.A.	S.B.	S.C.	S.K.	S.L.
20 ^e id.	T.A.	T.B.	T.C.	T.K.	T.L.

Le type des timbres de 1 penny et de 2 pence a été dessiné et gravé sur acier par Heath; la gravure a été payée 60 guinées.

M. Edwin Hill a expliqué, dans l'enquête de 1852, le procédé d'impression de ces timbres (1).

M. Ch.-M. Archer a déclaré, le 27 avril 1852, au comité de la Chambre des communes, qu'il avait découvert un procédé certain d'imitation des timbres par voie de transport, et qu'à la suite des communications qu'il avait faites à ce sujet à l'administration des postes, celle-ci avait, en mars 1852, apporté des changements aux timbres-poste (*altered or introduced devices into the postage stamps*). Nous ignorons quels ont été ces changements.

Les timbres de 1 penny et de 2 pence ont été émis ensemble, en 1840.

On a émis, en même temps qu'eux, un timbre de 1 penny, imprimé en noir sur papier blanc, portant les lettres V. R. aux angles supérieurs (V. à gauche et R. à droite) et les lettres d'ordre aux angles inférieurs.

Les timbres marqués des lettres V. R. étaient remis aux ministères pour l'affranchissement des correspondances officielles; leur emploi a été de courte durée.

Les premiers timbres de 1 penny et de 2 pence avaient de petits fleurons aux angles supérieurs.

Les timbres de 1 penny et de 2 pence étaient imprimés à l'origine par MM. Bacon et Petch, de Londres; le premier traité est du 13 avril 1840, le second du 5 mai 1843, et ce traité a été renouvelé le 1^{er} juillet 1851. Les timbres sont encore imprimés par cette maison, aujourd'hui Perkins, Bacon et C^{ie}.

Timbre de 1 penny (2).

Le timbre de 1 penny a été d'abord imprimé en noir sur papier blanc. Il a été émis en avril ou mai 1840, et n'a servi que pendant dix mois environ.

Il a été remplacé en février ou mars 1841 par le timbre rouge-brûlé, qui était également imprimé sur papier blanc; mais le papier de la plupart des timbres non piqués, et de beaucoup de timbres piqués jusqu'en 1856, est devenu azuré.

Les tirages ont présenté, de 1853 à 1855, des différences de couleur très-marquées, et il est à remarquer que

c'est après cette période que la couleur primitive rouge-brûlé a été remplacée par la couleur actuelle lie-de-vin ou rouge-amarante foncé. Nous citerons des timbres brun foncé en marron, chocolat rougeâtre, rouge-brun, rouge-orangé, orangé, rouge-grosseille, rouge-amarante, rose pâle; ils sont tous piqués (1854-55).

Le type du timbre de 1 penny n'a pas changé.

Timbre de 2 pence.

Il a commencé par être imprimé en bleu très-foncé sur papier blanc; peut-être a-t-il d'abord été imprimé en noir, comme le timbre de 1 penny, et l'impression en bleu très-foncé a-t-elle remplacé, au bout de très-peu de temps, l'impression en noir. Quoi qu'il en soit, ce timbre il a été émis en avril ou mai 1840.

Dix mois après, en mars 1841, il était imprimé en bleu un peu plus clair, et toujours sur papier blanc. On a de cette époque des timbres bleu-ciel. La couleur qui fut adoptée est le bleu franc foncé; elle a varié, de 1841 à 1858, du bleu très-foncé, presque noir, au bleu très-pâle; elle est assez uniforme depuis lors.

Un autre changement était apporté en même temps (1841) au timbre. Ce changement consiste dans l'addition, sur la planche, de deux lignes blanches, l'une en haut, au-dessous du mot *Postage*, l'autre en bas, au-dessus des mots *Two pence*.

Il existe de ce type des timbres authentiques de 2 pence (avec les deux barres blanches et les fleurons aux angles supérieurs), qui font exception :

1^o Imprimés en noir sur papier blanc, non piqués, oblitérés (l'estampille d'oblitération est toujours rouge);

2^o Imprimés en bleu verdâtre ou vert bleuâtre sur papier blanc, piqués, oblitérés.

Il a été fait au timbre de 2 pence un autre changement en 1858. On a remplacé les fleurons des angles supérieurs par des lettres, et l'on a gravé, au milieu de l'encadrement guilloché, à droite et à gauche, le numéro de la planche : 7, 8, 9. Les timbres de 1859 et de 1860 ont été tirés sur la planche 7; ceux de 1860 et 1861 sur la planche 8 (n^o 90), et ceux de 1861 à ce jour sur la planche 9, qui est la neuvième gravée depuis 1841.



N^o 90. (Angleterre.)

Timbres piqués ou dentelés (1).

M. Henri Archer inventa, dans l'automne de 1847, la machine à piquer les feuilles de timbres-poste.

La Chambre des communes nomma, le 22 mars 1852, un comité chargé de faire une enquête sur les procédés de gravure, d'impression et de gommage des timbres, et sur l'avantage que l'emploi de la machine de M. Archer pourrait offrir. Le comité tint douze séances et déposa son rapport le 21 mai 1852. Il conclut à l'achat et à l'usage de l'invention de M. Archer.

Il ne paraît pas que l'administration des postes se soit empressée de se servir de cette machine, car les premiers timbres piqués que nous connaissons sont du mois de novembre 1854.

Mais il existe des timbres de 1 penny et de 2 pence piqués, qui ont été livrés au public en 1850. Dans les essais de la machine qui furent faits à Somerset House, 5000 feuilles de timbres furent piquées. Les unes furent mises en distribution dans les bureaux de poste des deux

(1) Report from the select committee on postage label stamps... Voir entre autres les pages 64 et 65.

(2) 1 livre sterling = 20 shillings = 25 francs. — 1 shilling = 12 pence ou demers = 11.25. — 1 penny ou demer = 0^{fr}.1012.

(1) On appelle indifféremment *piqués* ou *dentelés* les timbres autour desquels des lignes de petits trous ont été faites à la machine, ce qui permet de les détacher des feuilles sans avoir besoin de ciseaux.

chambres du parlement, et les autres furent envoyées dans quelques villes de province (*).

Timbres gaufrés.

Les timbres gaufrés ont été émis en 1842 ou en 1843; ils ont été employés jusqu'en 1855. On les trouve encore fréquemment sur des lettres des mois de mai et juin 1855.

Ils ont été imprimés à Somerset House, par l'administration de l'*Inland revenue*.

Aucun d'eux n'est dentelé.

Le timbre est octogone; celui de 6 pence a 28^{mm} sur 25, les timbres de 10 pence et de 1 shilling ont 27^{mm} sur 24. La tête de la reine, couronnée et tournée à gauche, est dans un cadre guilloché, sur lequel on lit : *Postage* (à gauche), et la valeur en lettres. Sur le timbre de 6 pence, le bas du cadre est occupé par un petit bouquet formé des plantes nationales, la rose, le trèfle et le chardon.

A la tranche du buste de la reine sont les initiales du nom du graveur, feu W. Wyon, de l'Académie royale. Ces lettres sont précédées ou suivies d'un chiffre qui est probablement le numéro de la matrice. Les timbres de 6 pence portent le n° 1 ou le n° 2; ceux de 10 pence, le n° 1 après les lettres ou le n° 2 avant les lettres.

Ces timbres sont gravés, gaufrés, imprimés en couleur sur papier blanc; l'effigie et le dessin se détachent en blanc sur le fond de couleur.

Le papier sur lequel les timbres de 10 pence et de 1 shilling sont imprimés a deux fils de soie de couleur, parallèles, tendus verticalement dans la pâte, suivant le procédé de Dickinson.

6 pence	(Of. 6250), — violet.
10	(If. 0116), — brun rougeâtre ou marron.
1 shilling	(If. 2500), — vert clair.

Timbres de 3 pence à 1 shilling.

La série de ces timbres remonte à l'année 1855. Le type a été gravé par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, et les timbres sont imprimés dans l'établissement de ces célèbres manufacturiers.

La gravure est faite sur acier, reproduite sur cuivre par la galvanoplastie, et imprimée avec la presse typographique et de l'encre fugitive. On compte 240 timbres par feuille.

Le timbre a 22^{mm}.5 sur 19; il est rectangulaire.

Le buste de la reine est dans un cadre dont la forme varie selon la valeur du timbre: ce cadre est rond pour les timbres de 4 et de 6 pence, rond avec neuf lobes arrondis pour le timbre de 9 pence, ovale pour celui de 1 shilling, ovale et resserré à la partie inférieure ou ovale avec trois espèces de lobes pour celui de 3 pence. La tête de la reine est couronnée et tournée à gauche.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc glacé.

Ces timbres sont tous dentelés.

Le papier a en filigrane, sur le timbre de 4 pence, une jarretière bouclée, en ovale; sur les autres timbres, les fleurs héraldiques du Royaume-Uni, la rose, le trèfle et le chardon.

MM. de la Rue et C^{ie} ont toujours imprimé les timbres sur papier blanc. Un certain nombre de lettres de Londres, de septembre 1855 à janvier 1856, ont été affranchies avec des timbres de 4 pence dont le papier est azuré; on ignore si le papier était de cette couleur ou si la coloration est accidentelle.

1855-1856.

MM. Thomas de la Rue et C^{ie} ont commencé à imprimer :

(*) Enquête, p. 12 et 13.

Les timbres de 4 pence, le 13 juillet 1855;

Les timbres de 6 pence, le 29 mars 1856;

Les timbres de 1 shilling, le 27 juillet 1856.

4 pence	(Of. 4166), — rose vif (quelquefois rose pâle).
6	(Of. 6250), — violet clair (quelquefois lilas) (n° 91).
1 shilling	(If. 2500), — vert clair.

Ces couleurs présentent des degrés différents d'intensité.



N° 91.

Angleterre.



N° 92.

1861-1862.

On a apporté un changement dans le dessin des timbres; on a dessiné aux quatre coins de petits carrés destinés à recevoir les lettres qui marquent la place du timbre sur la feuille.

Deux timbres nouveaux, créés en 1861, ont ces lettres aux quatre coins: MM. de la Rue et C^{ie} ont commencé à imprimer le timbre de 3 pence le 17 octobre 1861, et le timbre de 9 pence le 14 novembre 1861.

L'impression des nouveaux timbres de 4, 6 pence et 1 shilling, avec lettres aux coins, a commencé: pour les timbres de 6 pence, le 17 octobre 1861; pour ceux de 4 pence, le 29 novembre 1861, et pour ceux de 1 shilling, le 8 mai 1862.

Les lettres sont dans les petits carrés aux quatre coins, mais le timbre de 1 shilling porte deux petits carrés de plus, placés à droite et à gauche dans le cadre ovale, et qui contiennent le numéro de la planche. De petits traits seront gravés plus tard dans les carrés d'angles du timbre de 6 pence, et indiqueront le numéro de la planche.

3 pence	(Of. 3125), — rose vif (la couleur de l'ancien timbre de 4 pence) (n° 92).
4	(Of. 4166), — vermillon (*).
6	(Of. 6250), — violet clair.
9	(Of. 9375), — bistre brunâtre ou brun clair.
1 shilling	(If. 2500), — vert clair.

Il existe huit autres types de timbres anglais, gravés et imprimés par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, à partir du mois d'octobre 1853, mais aucun de ces timbres ne se rapporte au service des postes et des télégraphes. On peut en juger par leurs noms: *Admiralty court*, *Chancery court*, *Matrimonial court*, *Probate court*, *Foreign bill*, *Inland revenue*, *Receipt*, *Irish petty sessions*.

La suite à une autre livraison.

(*) On voit chez les bijoutiers de Paris les timbres de 3 et de 4 pence peints sur émail. L'idée est venue de faire servir des timbres-poste à l'ornement d'épingles de cravate ou de châle, et il a été, un jour, de mode de les porter. On s'explique cette fantaisie quand on considère combien le goût des collections de timbres-poste s'est répandu et quelle ardeur on met aujourd'hui à la recherche de ces petites estampes. Ce goût, devenu si vif, a déjà fait le sujet de caricatures et de scènes de comédie. En France, en Belgique et en Angleterre, un commerce s'est établi qui a acquis une certaine importance. La contrefaçon des timbres est active. La revue mensuelle qui a été fondée à Londres sous le titre de *the Stamp Collector's Magazine* (le Magasin du collectionneur de timbres) a réuni, dès le premier jour, un grand nombre d'abonnés. Une quinzaine de catalogues et plusieurs sortes d'albums sont en vente; un seul fabricant, M. Schloss, a fabriqué près de 9 000 albums.

Les épingles d'or et d'émail présentent différents dessins de timbres: Autriche, 3 kreuzer, de 1850; Belgique, 40 centimes; Espagne, 12 cuartos, de 1860; États-Unis, 1 cent; France, 5, 10 et 20 centimes; Grande-Bretagne, 3 et 4 pence; Italie, 5 et 40 centimes; Prusse, 1 gros d'argent, de 1856, et 1 gros actuel; Russie, 10 copecks.

qu'au Théâtre-Français on apprenait de l'histoire. Les bourgeois du dix-huitième siècle ont fait une partie de leur éducation en allant y écouter Corneille et Racine. *Cinna* ou *Milhridate* étaient, pour beaucoup d'entre eux, comme des points de départ pour des curiosités sérieuses.

Il existe encore un *quai de Javel*, sur la rive gauche de la Seine, dans l'ancien village de Grenelle, qui forme en partie aujourd'hui le quinzième arrondissement.

L'île dont parle le voyageur, appelée aussi *île des Cygnes*, est celle sur laquelle s'appuie le milieu du pont de Grenelle.

Le *château Gaillardin* n'a pas laissé de souvenir. On ne va pas moins aujourd'hui qu'au dernier siècle se promener, en été, de Paris aux *Moulineaux*, à *Meudon* et à *Clamart*, mais on s'y rend par le chemin de fer.

Billancourt est un hameau, jadis dépendant d'Auteuil,



Voyage de Paris à Saint-Cloud par terre et par mer : le Départ. — Dessin de Stop.

placé maintenant en dehors des fortifications de Paris. L'observation du voyageur qu'il ne devait y naître que très-peu d'hommes, parce qu'il n'en vit qu'un seul en passant, n'est pas d'une naïveté si incroyable qu'elle le parait. D'illustres navigateurs ont, par exemple, attribué des populations immenses à Taïti, seulement parce qu'ils avaient compté beaucoup d'insulaires sur le rivage.

« A mesure que je m'éloignais de Paris, la chaleur augmentait à un point que j'estimai que nous devions être pour lors sous la ligne, ou du moins à côté. Je n'y pouvais plus tenir, et déjà je m'apprétais à descendre dans le fond, lorsque j'aperçus un pont sur lequel passaient différentes voitures : je le pris d'abord pour ce fameux *Pont-Euxin* qui traverse la mer Noire ; mais un murmure confus parmi tous nos voyageurs et nos matelots me fit comprendre que

nous allions aborder. Effectivement, nous lançâmes *debout à terre* ; on mit la planche, et le monde sortit. Je demandai si c'était là la *ville de Saint-Cloud* ; on me dit que non, et que c'était le port de Sèvres ; mais que Saint-Cloud n'en était pas éloigné, et on me le montra. Je pris congé du capitaine et de sa femme, et je sortis le dernier. »

Le reste est rapidement raconté. Le novice voyageur traverse le pont de Sèvres et gagne à pied Saint-Cloud, dont il décrit le parc avec un enthousiasme mythologique qui sent les fraîches impressions d'une classe de rhétorique. Il passe neuf jours dans cette ville, puis revient à Paris par le bois de Boulogne, l'Étoile et les Champs-Élysées.

Il n'y a que peu de chose à dire sur les lieux que nomme la carte et qui ne sont point cités dans les lignes précédentes.

Le *pont Rouge*, dont ne parle aucune ancienne description de Paris, était une passerelle de bois, peinte en rouge, qui conduisait à l'île des Cygnes. Le plan dit de Turgot (1739) représente ce pont et le nomme *pont de l'Île-des-Cygnes*.

La *Maison-Blanche* était sans doute une guinguette. Il s'en trouvait une autre, du même nom, du côté de Gentilly, autour de laquelle se forma une espèce de village qui a été annexé à Paris en 1860.

Bellevue était un château, aujourd'hui détruit, qui devint le centre d'un village dépendant de Meudon.

Brimborion était un petit château bâti, près de Bellevue, pour M^{me} de Pompadour, par Louis XV.

Les *îles Dauphines* forment aujourd'hui l'*île Seguin*.

Le *Point-du-Jour*, dépendance d'Auteuil, est en partie annexé à Paris.

Il faut remarquer, du reste, que le géographe qui a tracé la carte ne s'est cru obligé d'observer aucune proportion. Il suffit de comparer l'importance donnée au château de Bellevue et l'insignifiance du château de Meudon pour en être bien convaincu.

La réception du voyageur dans la rue Geoffroy-l'Asnier est digne de son odysée :

« Les voisins étaient aux portes et aux fenêtres pour me voir arriver. Je les ai salués et embrassés tous, les uns après les autres; ils m'ont félicité sur mon heureux retour, et j'ai répondu à leurs compliments du mieux qu'il m'a été possible. Après avoir été voir mon chat et mon serin, qui à peine me reconnaissaient, j'ai envoyé dire par mon Savoyard, à ma mère et à mes deux tantes, que j'étais arrivé; et me voilà.

« Le lendemain matin, je reçus la visite de cinquante de mes amis, tous écoliers ou ex-écoliers comme moi, auxquels je fus obligé de faire une relation en gros de mon voyage, de mes remarques et de mes aventures: ils y prirent tant de plaisir qu'ils m'ont engagé à la donner détaillée au public, et la voilà. »

Nous n'avons guère fait que résumer la relation, et

quoiqu'elle y perde, il n'est pas besoin de plus pour que l'on puisse comprendre ce qui a fait le succès de cette innocente satire. Aujourd'hui, si on voulait l'imiter, il faudrait écrire un voyage à Londres ou même à Chamounix. Le voyage serait plus long, mais l'esprit du voyageur serait peut-être tout aussi court. Ce serait un problème intéressant à se proposer que de rechercher si, depuis un siècle, certaines classes de la société ont beaucoup gagné en instruction. Une partie de la bourgeoisie, petite ou grande, se complait trop dans sa douce aisance matérielle, lit peu, tranche sur tout avec une imperturbable assurance, vit de lieux communs, et ne semble pas même avoir le soupçon qu'elle ait rien à apprendre. Qui sait si l'on ne trouverait pas, rue Geoffroy-l'Asnier, quelque petit-fils du héros du Voyage à Saint-Cloud tout à fait digne de la célébrité comique de son ancêtre!

LES TIMBRES-POSTE.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199, 222.

Enveloppes.

Les premières enveloppes n'ont pas été mises en vente le 10 janvier 1840, le jour même où le port des lettres du poids de demi-once et au-dessous, dans tout le Royaume-Uni, était réduit à un penny. Les enveloppes n'ont été livrées au public qu'à la fin du mois d'avril 1840 (on a cité à ce sujet la date du 27 avril et celle du 6 mai). MM. William Clowes et fils, de Londres, ont commencé à les imprimer dans le milieu du mois de février 1840.

La première enveloppe a été livrée au public sous deux formes, sous la forme de *cover* et sous celle d'enveloppe proprement dite. Le public a d'abord préféré les *covers*; il en abandonna peu à peu l'usage, et celui des enveloppes a prévalu définitivement.



N° 93. — Angleterre.

Le *cover* est une demi-feuille de papier, ayant à peu près 230^{mm} sur 210 (*) , pliée en quatre comme une

lettre. L'une des faces est blanche et servait souvent à écrire la lettre; on y imprimait aussi des prospectus de compagnies, des prix courants, des annonces. L'autre face a dans le milieu, mais plus rapproché du bord droit, un

(*) 232^{mm} sur 212 à 224^{mm} sur 195.

espace rectangulaire, de 84^{mm} sur 131, qui porte une vignette et qui est destiné à recevoir l'adresse (n° 93). A droite, on a tracé au pointillé, au moyen de la machine à guillocher, le mot *postage* sur un réseau de mailles très-fines. En haut et en bas, deux bandes rectangulaires présentent, imprimés sur deux colonnes, des renseignements sur les taxes postales et sur le prix des timbres et des enveloppes.

L'enveloppe est la même demi-feuille, sur laquelle on n'a pas imprimé les renseignements dont nous venons de parler, et qui est découpée et façonnée pour former une enveloppe proprement dite.

M. Rowland Hill avait conseillé de faire les enveloppes de moitié moins grandes que les *covers*; les uns et les autres sont de même grandeur.

Des fils de soie de couleur sont tendus parallèlement et verticalement dans la pâte du papier, suivant le procédé de Dickinson : à gauche trois fils, et à droite deux; les premiers de soie rouge virée avec de la soie blanche, les seconds de soie bleue virée également avec de la soie blanche.

La vignette a été dessinée par M. W. Madeley, de l'Académie royale, peintre très-renommé en Angleterre; elle représente l'Angleterre appelant à elle le commerce du monde. La gravure est de M. John Thompson.

Les enveloppes de 1 penny sont imprimées en noir, et celles de 2 pence sont imprimées en bleu clair, sur papier blanc. On a tiré des épreuves, les unes sur papier de Chine, les autres sur papier de couleur, mais avant de graver le mot *Postage* et la valeur de l'enveloppe. L'im-

pression a été faite par MM. William Clowes et fils, à Londres.

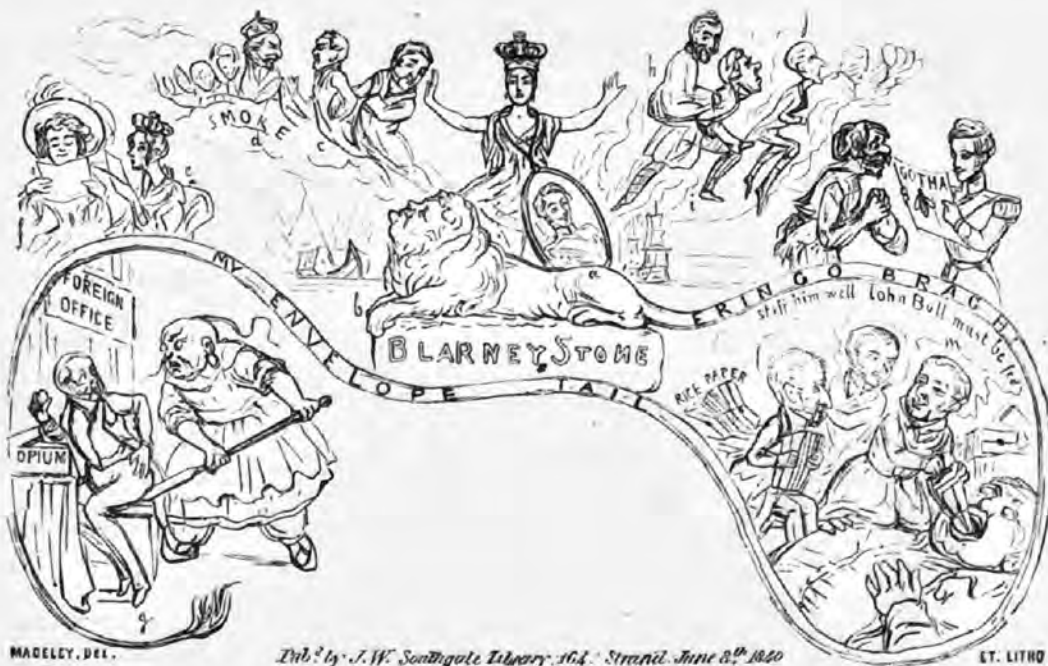
L'impression a duré six mois environ, jusqu'en août ou septembre 1840. Ces enveloppes ont cessé d'être mises en vente à la fin de l'année 1840; mais celles dont le public était détenteur ont continué à être reçues à la poste : aussi l'on en voit qui portent le timbre de la poste d'août 1843, de janvier 1844, etc. Le gouvernement a fait détruire d'assez grandes quantités de ces enveloppes qui étaient restées dans les magasins.

En 1839, quand le Parlement eut adopté le plan présenté par M. Rowland Hill, le ministère des finances invita le public à lui soumettre des projets pour la confection et le dessin des timbres, et promit des prix aux auteurs des meilleurs projets; trois mille projets furent envoyés. Les artistes anglais, qui excellent dans la caricature politique, ne pouvaient manquer une aussi belle occasion; ils dessinèrent pour les enveloppes un grand nombre de scènes bouffonnes, mythologiques, grotesques ou satiriques. La plupart de ces dessins sont au trait et lithographiés.

L'adoption du dessin de M. Mulready n'arrêta pas la verve satirique des dessinateurs, et la vignette officielle leur fournit matière aux plus plaisantes caricatures. M. J.-E. Gray en a indiqué plusieurs dans le *Hand Catalogue*.

Nous donnons ci-après le dessin d'une de ces enveloppes qui a passé de la collection de M. Feuillet de Conches dans celle de son jeune parent M. Victor Egger (n° 94).

La reine Victoria est au centre : elle porte au cou le



Pub. par J. W. Southgate Library, 164, Strand, June 8th 1860

N° 94. Angleterre.

portrait du prince Albert, *a*; à ses pieds, un lion qui a le masque de Daniel O'Connell, *b*, est couché sur un rocher (la pierre de Blarney) (¹). La reine écarte, à gauche, deux personnages qui s'approchent du roi de Hanovre, *d*, qui était considéré comme l'incarnation du vieux torysme : l'un, qui parle au roi, est Robert Peel, *e*; l'autre, plus rapproché de la reine, est sir James Graham, qui avait passé des libéraux aux tories; à droite, le duc de Wellington, *h*, porté par lord Brougham, *i*; Burdett qui les précède, *j*. Au-dessous, à gauche, la duchesse de Kent, *f*, et la reine

(¹) *Blarney* a le sens trivial de *blague*. On a coutume, en Irlande, de dire d'un flatteur qu'il a baisé la pierre de Blarney.

Adélaïde, veuve de Guillaume IV, *c*; à droite, le prince Albert. Au bas, d'un côté, lord Palmerston, *g*, qui arrange une caisse d'opium, est poussé hors de son siège par un Chinois; de l'autre, lord Melbourne (le plus à droite), *m*, lord John Russell (au milieu) et M. Spring Rice, chancelier de l'Échiquier dans le ministère de lord Melbourne (à gauche du groupe), *l*, font avaler à John Bull des liasses de papier.

Le dessin a été fait sur pierre par Madeley, probablement un pseudonyme, et publié le 8 juin 1840.

On lit sur un des angles qui servent à fermer l'enveloppe : *N° 4 rejected design's for the postage envelope*.

L'enveloppe a 80^{mm} sur 126 ; elle est lithographiée et imprimée en noir sur papier blanc.

De nouvelles enveloppes furent livrées au public le 29 janvier 1841. Elles étaient de 1 penny et de 2 pence.

Cette fois, l'enveloppe est découpée, pliée et façonnée ; le papier est blanc. Un timbre ovale est imprimé en relief à droite, à l'angle supérieur de l'enveloppe. A la place ou un peu au-dessus du timbre, le papier porte deux fils de soie parallèles, l'un bleu ou bleu viré blanc, l'autre jaunâtre. Le papier d'enveloppe, avec le timbre de 2 pence, a même quelquefois quatre fils de soie, bleu, jaune, bleu, jaune, ou rouge-amarante, jaune, rouge-amarante, jaune.

Le timbre a 28^{mm} sur 25.

Il est gravé, gaufré, imprimé en couleur sur papier blanc ; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur, qui a été, d'abord brun rougeâtre ou marron, ensuite rose pâle ou rose-hortensia, pour le timbre de 1 penny, et bleu clair pour le timbre de 2 pence.

Le buste de la reine, d'un profil très-fin, est placé dans un cadre guilloché. La tête est couronnée et tournée à gauche. Le type est celui d'un timbre d'essai dont nous avons parlé plus haut (n° 86) (*).

Les chiffres placés à la tranche du buste précèdent toujours les lettres W. W. ; les timbres de 2 pence portent le numéro 2 ou le numéro 4, et ceux de 1 penny ont des numéros différents : 23, 63, 78, 87, etc.

On lit, à l'exergue, les mots *Postage. One penny* ou *Two pence*, placés en haut sur les timbres de 1 penny, et en bas sur ceux de 2 pence.

Ces timbres ne portent pas de date.

Deux des timbres mobiles gaufrés de 1842, ceux de 6 pence et de 1 shilling, ont été imprimés sur enveloppes de papier blanc, comme les précédents, le premier en violet et le second en vert clair. Tous les deux sont octogones et sans date ; le premier a 28^{mm} sur 25, le second 27^{mm} sur 24.

Nous ignorons à quelle époque la date de l'impression des timbres d'enveloppe a été ajoutée à la matrice. Les chiffres marquent à gauche le jour, au milieu le mois, et à droite l'année. Il est probable que ce changement a été fait en 1858 ; il existe des timbres de 4 pence de mars 1858 et de 6 pence de juin 1858.

C'est à cette époque que les timbres de 3 et de 4 pence ont été créés. Le timbre de 3 pence est principalement



N° 95. — Angleterre.

employé pour l'affranchissement des journaux expédiés au loin ; il est le plus souvent imprimé sur bandes ou *covers* ; il a 28^{mm} sur 28^{mm}.5, et celui de 4 pence a 27^{mm} de diamètre.

1 penny (0f.1042), ovale,	—	{ brun foncé. rose.
2 pence (0f.2083), ovale,	—	bleu clair.
3 (0f.3125), trilobé,	—	rose vif (n° 95).

(*) Le timbre d'essai a 26^{mm} sur 23 ; le timbre actuel a 28^{mm} sur 25. Les lettres de l'exergue ont 2^{mm}.5 de haut sur le premier et 2^{mm} à peine sur le second. Dans le timbre actuel, il existe à la tranche du buste des lettres et des chiffres qui ne sont pas dans l'essai.

4 pence (0f.4167), rond,	—	vermillon.
6 (0f.6250), octogone,	—	violet.
1 shilling (1f.2500), octogone,	—	vert clair.

Ces timbres sont imprimés indifféremment sur papier blanc ou azuré ; on a même fait quelquefois usage de papier d'un bleu foncé, et la couleur du timbre, étant modifiée par celle du papier, est devenue tout autre : sur le papier bleu, le timbre de 1 penny est lilas et celui de 3 pence est rouge-brun.

Il existe des enveloppes qui portent deux timbres de 1 penny. Il ne faut pas s'en étonner. Le public a le droit de faire imprimer à Somerset House, en se soumettant à certaines conditions, sur toute espèce de papier, des timbres d'une valeur égale à l'un ou l'autre des timbres-poste actuels ou à plusieurs d'entre eux (*can be embossed with stamps of equal value to any of the postage stamps above mentioned, or to a combination of any of them*). On voit, d'après cela, qu'il peut se produire des enveloppes, soit avec deux timbres de 4 pence, soit avec un timbre de 6 pence et un de 4 pence, etc., etc.

On trouve des enveloppes des différentes valeurs imprimées en relief, mais sans couleur. Cette circonstance est accidentelle : deux feuilles, au lieu d'une, ont été placées sous le balancier, et la feuille de dessous a bien été gaufrée, mais n'a pas été imprimée en couleur.

On paraît avoir renoncé à l'emploi de papier garni de fils de soie de couleur par le procédé de Dickinson. Cependant, en 1860, l'administration des postes vendait encore des enveloppes de 1 penny dont le papier portait les deux fils de soie, l'un bleu et l'autre jaune.

Les chiffres qui accompagnent les lettres W. W., à la tranche du buste de la reine, varient suivant la valeur du timbre ; exemples :

1 penny : 1859, 102 ; 1860, 95, 96 ; 1861, 85, 88, 95, etc. ; 1862, 88, 95, 99, 100, etc. ;

2 pence : 1861 et 1862, 2 ;

3 pence : 1860, 1861 et 1862, 1 après les lettres ;

4 et 6 pence : 1860, 1861 et 1862, 2 ;

1 shilling : 1862, 3 après les lettres.

Les premières enveloppes, celles de 1840, se vendaient, au bureau de poste, 1/4 penny en sus de la taxe ; ainsi : l'enveloppe de 1 penny, 1 1/4 penny, et celle de 2 pence, 2 1/4 pence. Mais, aux bureaux du timbre, à Londres, à Dublin et à Édimbourg, les deux rames ou 960 *covers* de 1 penny se vendaient 4 liv. 7 shill., et les 960 enveloppes (non façonnées), 4 liv. 5 shill. ; la rame ou 480 *covers* de 2 pence, 4 liv. 3 shill. 6 pence, et les 480 enveloppes, 4 liv. 2 shill. 6 pence.

On ne vend aujourd'hui, dans les bureaux de poste, que des enveloppes de 1 penny, et au prix de 1 1/4 penny l'une ou de 1 shill. 1 1/2 penny la douzaine.

On peut faire timbrer toute espèce de papier ou d'enveloppe en s'adressant à Somerset House (*Office of the Inland Revenue*). Cela est fait à des conditions que l'on trouve mentionnées aux pages 14 et 15 du *British Postal Guide*. On n'a à payer que 1 shilling en sus de la valeur des timbres, par chaque format différent de papier, quand le montant des timbres ne s'élève pas à 10 livres sterling ; au-dessus de cette somme, on ne paye que les timbres. L'administration ne timbre pas de papier de couleur.

Les timbres gaufrés sont imprimés sur des enveloppes à Somerset House, dans les ateliers du gouvernement, et les enveloppes sont faites par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}.

La machine à plier les enveloppes a été inventée, en 1844, par M. Edwin Hill et M. Warren de la Rue, et perfectionnée par ce dernier en 1849. Elle plie et gomme 3 600 enveloppes par heure.

La suite à une autre livraison.

les parties perdues que de les accoler arbitrairement, et l'on ne peut obtenir par un pareil procédé que des résultats sans valeur. Quelle instruction peut-on tirer de la vue d'une antique ainsi artificiellement composée? La même, et avec plus de peine et d'incertitude, que l'on acquerrait par l'observation des parties séparées.

Divers monuments étrusques et grecs nous montrent des couronnes à peu près semblables à celle-ci, portées comme parures par des femmes ou des divinités. Il ne faudrait pas croire que ces couronnes fussent toujours, comme chez les modernes, une marque de l'autorité souveraine. Quelques-unes, il est vrai, se rapprochent par leur



Collection Campana. — Diadème antique en or.

forme du diadème, bandeau plus ou moins richement orné qui était l'insigne de la royauté chez les peuples de l'Orient. On voit le diadème entourant la tête des monarques de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Perse, de l'Arménie, de la Parthie. Alexandre ceignit sa tête du diadème lorsqu'il eut fait la conquête de l'Asie, et son exemple fut imité par ses successeurs. Antoine le prit aux Ptolémées, s'en para tandis qu'il régnait en Égypte avec Cléopâtre. Ce n'est que beaucoup plus tard que le diadème, de plus en plus riche et chargé d'ornements, devint dans l'Occident la couronne qui est encore le symbole la royauté.

LES TIMBRES-POSTE.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199, 222, 251.

Enveloppes. — Suite.

Enveloppes particulières

(21 enveloppes, 7 types.)

Le public a le droit de faire imprimer, à Somerset House, les timbres gaufrés de 1 penny, 2, 3, 4, 6 pence, et 1 shilling, sur toute espèce de papier, sauf le papier trop mince et le papier de couleur. Ce papier timbré sert à faire des enveloppes, des covers ou des bandes; on peut aussi écrire dessus, en ayant soin de plier la lettre de façon que le timbre occupe la place convenable sur l'adresse.

De plus, on peut obtenir de l'administration, moyennant le prix de la gravure de la matrice, que le timbre porte une marque particulière.

L'administration entoure, dans ce cas, le timbre réglementaire d'une jarrettière bouclée, ou plus exactement d'un cadre rond, sur lequel sont gravés le nom et l'adresse de la maison ou de la compagnie qui a commandé ces timbres pour l'affranchissement de sa correspondance et de ses imprimés.

Cette marque remplace utilement l'estampille ou le cachet, que les maisons de commerce, les établissements industriels et d'autres entreprises ont coutume d'apposer sur leurs envois pour en indiquer extérieurement la provenance.

Cette marque est la même pour tous ceux qui demandent à en avoir le bénéfice.

Le cadre a un diamètre de 38^{mm} et une largeur de 3^{mm}.5 à 5^{mm}. Il n'a pas d'ornement. Il est de la même couleur que le timbre qu'il entoure.

MM. Smith, Elder et C^{ie}, éditeurs et libraires à Londres,

sont les premiers, et ont été longtemps les seuls, qui aient fait usage d'enveloppes et de bandes timbrées de la sorte. Ils ont même fait graver deux jarrettières différentes : l'une,



N^o 96. — Angleterre.

pour les envois destinés au Royaume-Uni (n^o 96); l'autre, pour ceux qu'ils adressaient dans l'Inde (n^o 97).



N^o 97. — Angleterre.

MM. Smith, Elder et C^{ie} ont fait imprimer à leur nom, et de l'un et l'autre type, des timbres de toutes les valeurs (1 penny, 2, 3, 4, 6 pence, et 1 shilling); cependant on ne voit ordinairement que les timbres de 1 penny, 2 pence et 1 shilling, et avec la mention *East India Agents*, que les timbres de 4 et 6 pence.

Il existe beaucoup d'autres timbres de ce genre; nous citerons les plus connus :

British workman. 9, Paternoster row. London. 1 penny.

The home news. Grindlay and C^o. London. 3 pence.

J. F. Pawson. 26, Bell yard, Lincoln's inn fields, W. C. 1 penny.

W. H. Smith and Son. 186, Strand. London. 1 penny, 2, 3, 4 et 6 pence.

Stevens and Norton. London, E. C. 1 penny.

Timbres de télégraphes.
(19 timbres, 5 types).

Plusieurs compagnies anglaises, établies pour la transmission des correspondances par le télégraphe électrique, ont mis en vente des timbres, semblables aux timbres-poste, pour l'affranchissement des dépêches.

La Compagnie du télégraphe du district de Londres (*London district Telegraph Company limited*) a deux timbres, appelés *message stamps* :

Imprimé en noir sur
3 pence (0f.3125), — papier jaune.
6 (0f.6250), — papier rouge-groseille (no 98).

Ces timbres sont lithographiés, dentelés, rectangulaires; ils ont 32^{mm} sur 26^{mm}.



No 98.

Angleterre.



No 99.

La Compagnie du télégraphe électrique (*the electric Telegraph Company*), établie en 1846, avait d'abord cinq timbres :

Imprimé en noir sur
3 pence (0f.3125), — papier jaune-mâis.
1 shilling et 6 pence (1f.8750), — papier rose pâle.
2 shillings (2f.5000), — papier bleu clair.
3 (3f.7500), — papier bleu plus foncé.
4 (5f.0000), — papier blanc.

Ces timbres sont rectangulaires, ils ont 67^{mm} sur 52^{mm}. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur, et non piqués.

Ces timbres ont été remplacés par les suivants :

Imprimé sur papier blanc
3 pence (0f.3125), — en bistre clair.
1 shilling (1f.2500), — en orange.
18 pence (1f.8750), — en rose.
2 shillings (2f.5000), — en vert.
3 (3f.7500), — en bleu (no 99).
4 (5f.0000), — en noir.

Ces timbres sont gravés, piqués, rectangulaires; ils ont 31^{mm}.5 sur 25^{mm}.5.

La Compagnie du télégraphe électrique du Royaume-Uni (*United Kingdom electric Telegraph Company limited*) a trois timbres :

Imprimé sur papier blanc
3 pence (dépêche de 5 mots), — en brun clair.
6 (dépêche de 10 mots), — en rose vif.
Imprimé sur papier blanc bleuâtre
1 shilling (dépêche de 20 mots), — en violet foncé (no 100).

Le guillochis du timbre est différent suivant la valeur.



No 100. — Angleterre.

Ces timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier glacé, dentelés, rectangulaires; ils ont 30^{mm} sur 25^{mm}.

Ils sont faits par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, à Londres.

La Compagnie du télégraphe électrique sous-marin (*Submarine electric Telegraph Company*) a trois timbres :

4 1/2 pence (0f.4687).
4 shillings (5f.0000).
8 (10f.0000).

Ces timbres ont été gravés et imprimés par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}.

Enveloppes avec dessins, sans timbre-poste.

Association pour l'OCEAN PENNY POSTAGE.

(6 enveloppes, 5 types.)

L'idée de la taxe postale maritime d'un penny appartient à M. Elihu Burritt, le célèbre et savant forgeron américain, qui a toujours été un si ardent prédicateur de la paix.

En 1851, M. Elihu Burritt entreprit de répandre et de faire prévaloir en Angleterre ses vues sur ce point, et il organisa une agitation qui fut conduite avec vigueur pendant trois ou quatre années. La Chambre des communes fut saisie de cette grande réforme par M. Milner Gibson, qui est aujourd'hui président du ministère du commerce; mais la guerre avec la Russie fit ajourner ce projet, qui n'a pas été abandonné par ses auteurs.

M. E. Burritt veut que le public ne paye qu'un penny pour le transport d'une lettre d'un port quelconque du Royaume-Uni à un port quelconque étranger auquel les paquebots anglais touchent régulièrement.

Si ce plan était adopté, le port d'une lettre simple, d'un port anglais à un port de l'autre côté de la mer, quelle que soit la distance, serait de 2 pence, savoir : 1 penny pour la taxe postale intérieure et 1 penny pour la taxe postale maritime. La lettre payerait de plus la taxe postale intérieure du pays destinataire.

Prenons pour exemple une lettre d'Angleterre pour la France :

1 penny = 10 centimes, taxe intérieure anglaise;
1 = 10 taxe maritime;
2 pence = 20 taxe intérieure française.
4 pence = 40 centimes.

C'est précisément la taxe actuelle. Mais on trouverait de grandes différences si l'on appliquait ce calcul aux lettres de Londres pour Calcutta, Hong-kong, New-York, Rio-Janeiro, Sydney, etc.

La réforme consiste dans l'application au transport des correspondances par mer du principe de l'uniformité de la taxe postale qui a prévalu pour les transports par terre; uniformité de la taxe maritime quelle que soit la distance, mais progression de cette taxe suivant le poids de la lettre.

Le gouvernement anglais a fait des conventions, pour le transport des dépêches, avec les compagnies qui ont établi et exploitent des services réguliers de bateaux à vapeur dans presque toutes les directions; il leur paye des subventions et perçoit la taxe postale. On lui a demandé de réduire cette taxe à un penny par lettre simple.

Les promoteurs de cette réforme avaient d'autres espérances : ils entrevoyaient la possibilité d'amener la plupart des États à une sorte d'uniformité du port des lettres.

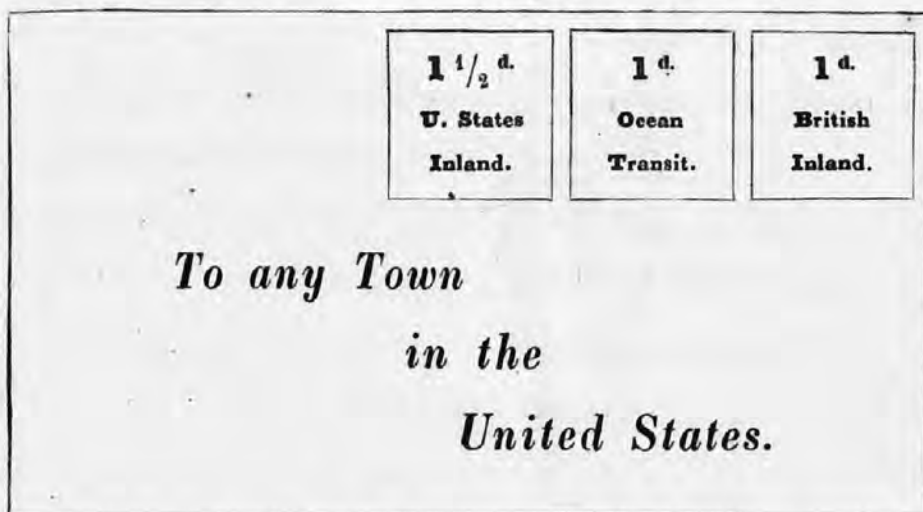
Comme ils voulaient ramener de suite le port au taux le plus bas, et montrer incessamment au public la différence des taxes de chaque pays, ils conseillaient de faire publiquement la part de chaque service postal. Ils proposaient de créer un timbre d'affranchissement pour le paiement de la taxe postale maritime, et toute lettre simple adressée à l'étranger aurait porté trois timbres : le timbre de 1 penny pour le port anglais, le timbre de 1 penny pour l'*Ocean Postage*, et un timbre anglais représentant le port étranger. L'adresse ci-après, tirée d'une

des affiches de l'*Ocean penny Postage*, marque bien cette idée (n° 101).

Il était naturel qu'on cherchât à éviter l'embaras de ces trois timbres mobiles, et l'on pensa à remplacer l'un

d'eux, celui du port maritime, par une enveloppe timbrée.

On grava des dessins d'enveloppe pour l'Association de l'*Ocean penny Postage*, on façonna des enveloppes. L'Association s'en servit pour sa correspondance et en re-



N° 101. — Enveloppes; Angleterre.

commanda l'usage à ses partisans; c'était pour elle un nouveau moyen de propager ses idées. Mais ces enveloppes n'avaient aucune valeur postale.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu plus de six enveloppes de l'*Ocean penny Postage*, et même quatre seulement sont d'ancienne date et ont été plus particulièrement employées par l'Association.

1. Le paquebot à vapeur (gravé en bois). On lit sur la voile de misaine : *Ocean penny Postage*; en haut de l'enveloppe : « Le monde attend de la Grand-Bretagne le don le plus précieux, une taxe postale maritime d'un penny »; et en bas : « Pour porter la patrie partout et rapprocher tous les peuples. » (N° 102).

Ces enveloppes se vendaient 1 shilling 6 pence le cent.



N° 102. — Angleterre.

2. Le même (gravé en bois), avec la seule inscription : *Ocean penny Postage*.

Ces enveloppes se vendaient 1 shilling le cent. Elles sont devenues rares, comme les précédentes.

3. Le même (gravé sur cuivre). Sur le hunier de misaine et la misaine : « C'est un besoin pour le monde, ce serait un bienfait de l'Angleterre, qu'un *Ocean penny Postage*. » Au bas de l'enveloppe : « Tous les ports s'ouvrent devant lui (le paquebot qui porte les lettres), des amis saluent son heureuse arrivée, et il n'a pas d'ennemis. »

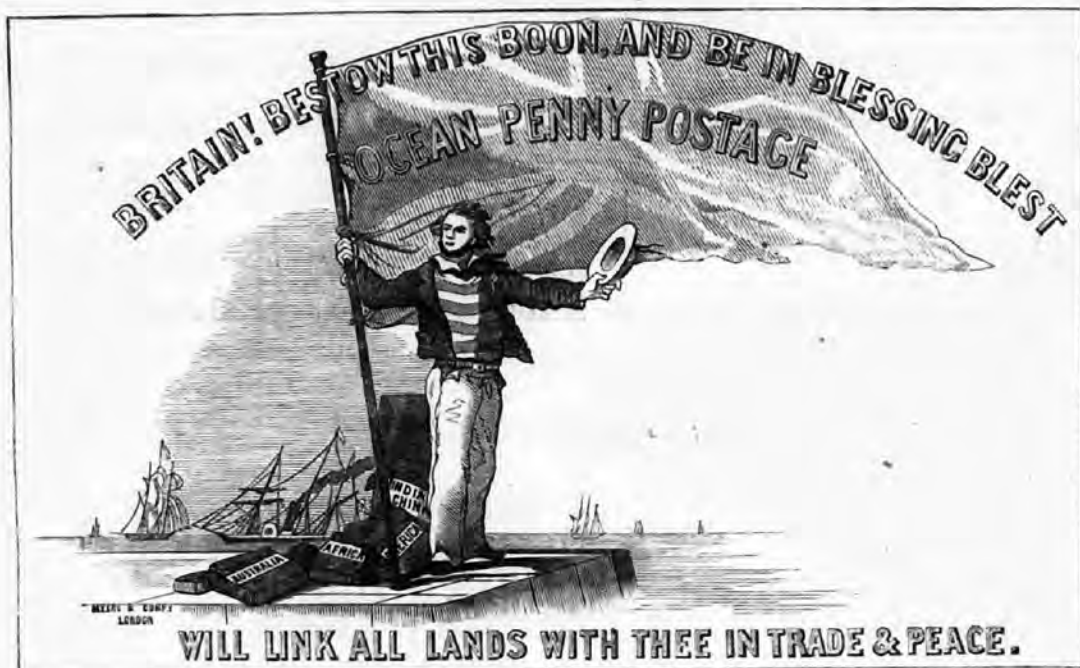
4. Le Matelot (gravé sur cuivre). En haut : « Angleterre! accorde ce bienfait, et sois bénie de ton bienfait. L'*Ocean penny Postage* » —; en bas ; — « unira toutes les

nations avec toi par le commerce et la paix. » (N° 103.)

Les deux enveloppes suivantes ont été imprimées à Dundee; on les vendait 2 shillings le cent.

5. Cette enveloppe (gravée sur cuivre) porte, à gauche, à l'angle supérieur, la figure d'un timbre qui représente le timbre-poste maritime. A droite, la place du timbre-poste pour le port intérieur, anglais et étranger, est vide. On lit sur des banderoles : « Angleterre, le monde attend de toi une taxe postale maritime d'un penny, qui rendra frères tous ses enfants. » (N° 104.)

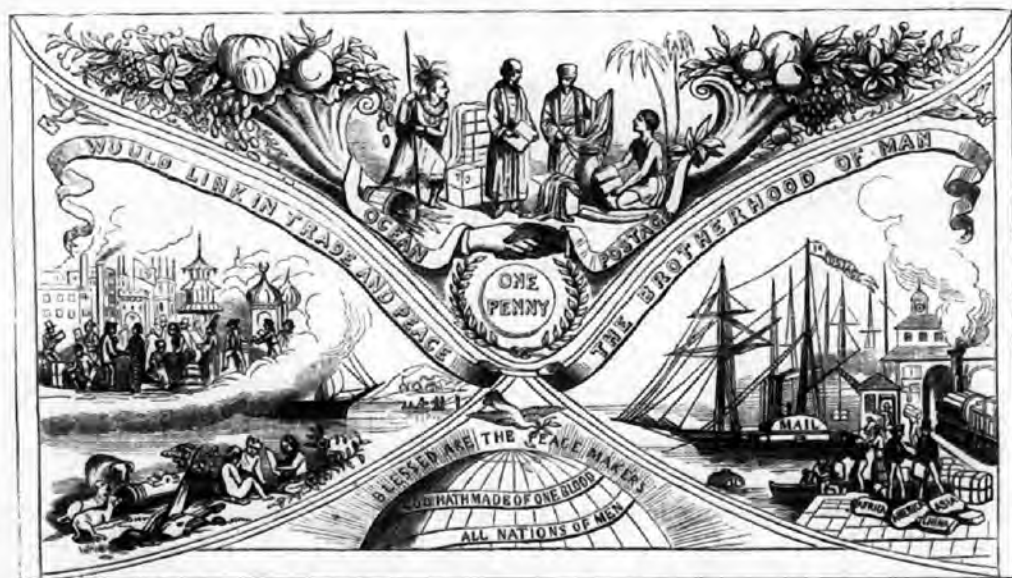
6. Le dessin (gravé sur cuivre) ne couvre que le dessous de l'enveloppe. Les devises ressemblent aux précédentes : « L'*Ocean penny Postage* resserrerait par le com-



No 103. — Enveloppes ; Angleterre.



No 104. — Angleterre.



No 105. — Angleterre.

merce et la paix l'union fraternelle des hommes. — Bénis soient les pacificateurs! — Dieu a fait du même sang toutes les nations des hommes. » (N° 105.)

Les dessins des enveloppes 3 à 6 ont été gravés sur cuivre, reportés sur pierre et imprimés lithographiquement.

La suite à une autre livraison.

autre partie de la beauté qu'on appelle la grâce. Homère le savait, et c'est pourquoi, s'il donnait à l'Océan des dieux terribles et des monstres, il le peuplait en même temps de nymphes et de sirènes enchanteresses. J'ai vu le jour s'éteindre au fond du golfe de Gascogne, derrière les monts Cantabres, dont les lignes hardies se découpent nettement sous un ciel pur. Ces montagnes plongeant leur pied dans une brume lumineuse et dorée qui flottait au-dessus des eaux. Les lames se succédaient azurées, vertes, quelquefois avec des teintes de lilas, de rose et de pourpre, et venaient mourir sur une plaine de sable où caresser les rochers qui encaissent la plage. Le flot montait contre l'écueil, et jetait sa blanche écume où la lumière décomposée prenait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Les gerbes capricieuses jaillissaient avec toute l'élégance de ces eaux que l'art fait jouer dans le jardin des rois. Mais ici, dans le domaine de Dieu, les jeux sont éternels. Chaque jour ils recommencent et varient chaque jour, selon la force des vents et la hauteur des marées. Ces mêmes vagues, si caressantes maintenant, ont des heures de colère où elles semblent déchainées comme les chevaux de l'Apocalypse. Alors leurs blanches escadrons se pressent pour donner l'assaut aux falaises démantelées qui défendent la terre. Alors on entend des bruits terribles et comme la voix de l'abîme redemandant la proie qui lui fut arrachée aux jours du déluge. Au delà de cette variété inépuisable apparaît l'immuable immensité. Pendant que des scènes toujours nouvelles animent le rivage, la pleine mer s'étend à perte de vue, image de l'infini, telle qu'au temps où la terre n'était pas encore et quand l'esprit de Dieu était porté sur les flots. David avait aussi admiré ce spectacle, et peut-être, du haut du Carmel, son regard embrassait-il les espaces mouvants de la Méditerranée lorsqu'il s'écriait : « Les soulèvements de la mer sont admirables » (*Mirabiles elationes maris*). (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199, 222, 254, 293.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Enveloppes. — Suite.

Associations diverses.

(7 enveloppes, 7 types.)

L'exemple donné par l'Association pour l'*Ocean penny Postage* a été suivi. On a pensé que les enveloppes peuvent servir à répandre dans le peuple les principes et les vues dont les associations libres ont entrepris la propagation.

Ces enveloppes sont couvertes de dessins qui expriment les raisons d'être, les idées et les espérances de ces sociétés d'une façon qui n'est pas sans originalité et sans vigueur. Elles n'ont aucun caractère officiel et aucune valeur postale; les auteurs de ces enveloppes ont même pris soin de laisser vide, sur plusieurs d'entre elles, la place du timbre-poste.

Les dessins de ces enveloppes sont gravés sur cuivre, reportés sur pierre, imprimés lithographiquement, et ont été tirés, pour la plupart, à Dundee, en Écosse; on les vendait de 12 à 16 shillings le mille, 2 shillings le cent. On s'en est très-peu servi, et l'usage en est abandonné.

Sociétés de tempérance. — 4. Procession de membres de sociétés de tempérance de toutes les parties du globe, portant des bannières et allant rendre hommage à la Tempérance.

2. Les charmes de la tempérance et les misères de l'ivrognerie : « Les boissons enivrantes sont le fléau de la société. » (N° 106.)

Sociétés pour l'abolition de l'esclavage. — 3. L'Angleterre protégeant les noirs; le drapeau anglais porte la devise : « Dieu a fait du même sang toutes les nations des hommes. » A droite, les souffrances des esclaves. (N° 107.)

Sociétés de la paix. — 4. Le dessinateur s'est inspiré de ces versets d'Isaïe : « Ils forgeront avec leurs épées des socs de charrue et avec leurs lances des faux. Un peuple ne tirera plus l'épée contre un peuple, et ils ne s'exerceront plus à combattre. (II, 4.) — Le loup habitera avec l'agneau; le léopard se couchera auprès du chevreau; le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les conduira. (XI, 6.) »

5. « L'arbitrage au lieu de la guerre. La fraternité universelle. La liberté du commerce. » (N° 108.)

Sociétés de colonisation. — 6. A gauche, les sauvages dans leurs huttes et leurs pirogues, la prédication du missionnaire. Au milieu, le temple et la ferme, le labourage et les troupeaux. A gauche, la ville, le port, la bourse, les chemins de fer et les bateaux à vapeur.

L'Exposition universelle de 1851. — 7. « L'Angleterre encourage l'industrie du globe. »

Ces enveloppes n'ont aucun rapport avec les enveloppes d'affranchissement ou enveloppes-timbres de la poste; cependant on les trouve dans beaucoup de collections de timbres-poste. C'est une bonne chose, à notre point de vue, de les y conserver, de les y placer. Les collections de timbres, qui sont aujourd'hui si répandues parmi les enfants et les jeunes gens, dans tous les pays, sont un moyen attrayant et facile d'enseignement, et ces enveloppes sont instructives, tant par leur signification morale ou économique que par l'ordre d'idées et de faits qu'elles expriment. D'ailleurs, celles dont nous venons de parler, et particulièrement celles de l'*Ocean penny Postage*, se rattachent à l'histoire des timbres-poste; ce ne sont pas des enveloppes de pure fantaisie.

Des enveloppes de fantaisie nous n'avons rien à dire.

CONTREFAÇONS, IMITATIONS, FALSIFICATIONS.

On ne connaît qu'une contrefaçon de timbres-poste anglais; elle avait eu pour auteur un maître d'école, en Irlande, et elle fut découverte sur-le-champ.

Il a été fait, en Angleterre, quelques imitations des timbres-poste, imitations grossières gravées en bois, imprimées en couleur sur papier de couleur. Nous citerons entre autres le timbre de 1 penny, imprimé en bleu foncé sur papier rose.

On a imité, dans les dernières années, les enveloppes postales primitives dont le dessin est de M. Mulready. La copie est fidèle, bien qu'assez grossière. La valeur de l'enveloppe a été supprimée, et le nom du graveur de l'enveloppe originale (John Thompson) a été remplacé par celui de N. Evans. Nous avons vu une de ces enveloppes portant le timbre de la poste de novembre 1862.

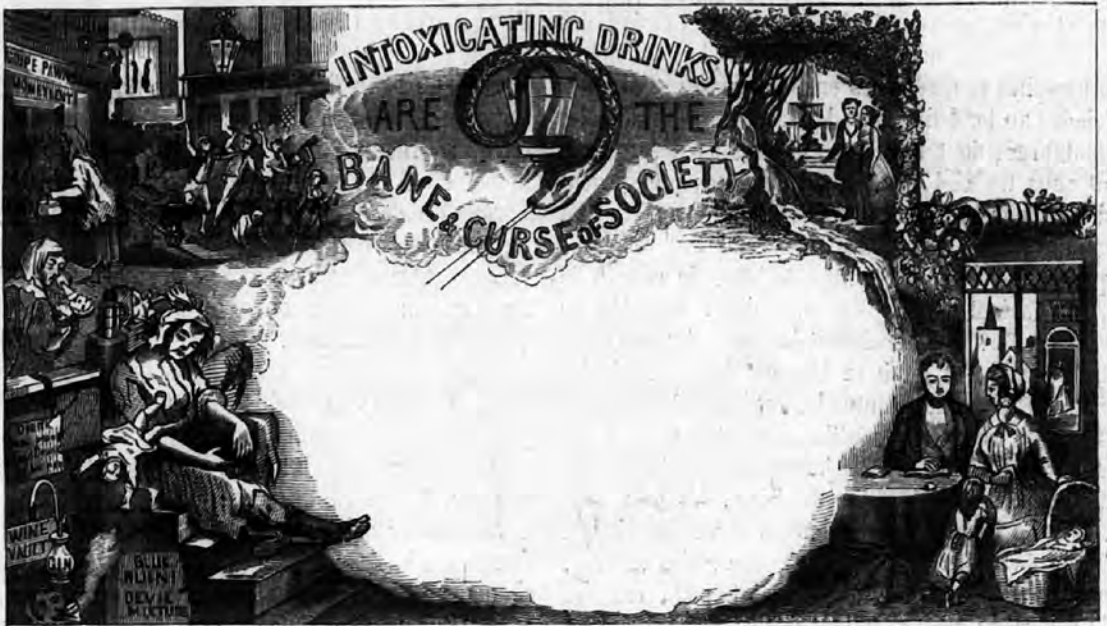
C'est ici le lieu de signaler un certain nombre de timbres authentiques, mais dont la couleur est singulière.

Timbres de 1 penny : imprimés en rose sur papier jaune, non piqués, non oblitérés; en noir sur papier bleu, non piqués, oblitérés; de 2 pence : imprimés en jaune clair sur papier blanc, piqués, oblitérés.

Les imprimeurs ont déclaré n'avoir jamais imprimé de pareils timbres, même à titre d'essai, et la couleur de ces timbres ne peut s'expliquer, pour les uns, que par la décoloration de l'encre d'impression; pour les autres, que par la teinture du papier.

La suite à une autre livraison.

(1) Ozanam, *Pèlerinage au pays du Cid*.



No 106. — Enveloppes; Angleterre.



No 107. — Angleterre.



No 108. — Angleterre.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199, 222, 254, 293, 335.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

(48 timbres, 16 types; — 1 enveloppe, 1 type.)

Plusieurs cantons ont adopté, pour le service postal de leur territoire, le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste longtemps avant que le gouvernement fédéral l'eût introduit dans la confédération.

Les cantons de Bâle, de Genève, de Neuchâtel, de Vaud et de Zurich ont, depuis 1843 jusqu'en 1850 et 1851, fait usage de timbres qui leur étaient propres et qui n'avaient ordinairement cours que dans le canton.

La première loi sur les taxes postales, rendue à l'occasion de la centralisation des postes suisses, est celle du 4 juin 1849, mise en vigueur le 1^{er} octobre 1849. Elle traçait quatre rayons ou zones, et fixait le port de la lettre simple, ne pesant pas plus de $\frac{1}{2}$ loth (7^{er}.8125), à 5, 10, 15 et 20 rappen, suivant la distance et avec progression de $\frac{1}{2}$ en $\frac{1}{2}$ loth. La loi établissait de plus, pour les villes populeuses, une taxe locale de 2 rappen $\frac{1}{2}$, avec progression du port de 2 en 2 loths, pour les lettres affranchies circulant dans l'intérieur de ces villes.

L'administration des postes a émis les timbres de 2 $\frac{1}{2}$ rappen en avril 1850, d'après la décision du département fédéral des postes du 5 avril 1850, et les timbres de 5 et de 10 rappen le 1^{er} octobre 1850, en vertu de la décision du 9 septembre 1850. L'affranchissement au moyen de timbres-poste n'a été admis que pour la poste locale jusqu'au 1^{er} octobre 1850; il a été appliqué, depuis cette époque, à toutes les correspondances échangées dans l'intérieur de la Suisse, et l'on ne pouvait affranchir qu'avec des timbres-poste.

La loi du 25 août 1851 a réduit la taxe par lettre de $\frac{1}{2}$ loth à 5 rappen pour le rayon de 2 lieues, à 10 rappen pour le rayon de 10 lieues, à 15 rappen pour le rayon de plus de 10 lieues. Les taxes étaient exprimées en nouvelle monnaie, aux termes de la loi du 7 mai 1850 portant réforme du système monétaire. Le 1^{er} janvier 1852, les timbres de 2 $\frac{1}{2}$ rappen furent supprimés, et les timbres précédents remplacés par de nouveaux timbres de 5, 10 et 15 rappen et de 15 centimes.

On décida, en septembre 1854, l'émission de nouveaux timbres de 5, 10, 15, 20 et 40 centimes. L'usage de ces timbres commença le 1^{er} octobre 1854, et fut déclaré obligatoire pour l'affranchissement de tout ce qui est remis aux postes pour l'intérieur ou les pays étrangers. Les timbres de 1 franc furent émis le 1^{er} février 1855, et ceux de 2 centimes le 1^{er} juillet 1862.

Les timbres de 15 centimes ont été retirés le 31 août 1862, et les autres timbres ne devaient être valables que jusqu'au 31 juillet 1863.

La loi du 6 février 1862 a porté le poids de la lettre simple à 10 grammes, et a établi deux rayons: jusqu'à 2 lieues, la lettre ne paye que 5 centimes, affranchie et non affranchie; au delà de 2 lieues, elle paye 10 centimes affranchie et 15 centimes non affranchie.

La fabrication des timbres actuels a été annoncée par une instruction du département des postes du 2 avril 1862. On a livré au public les timbres de 3 centimes le 1^{er} juillet 1862, ceux de 2, 5, 10 et 30 centimes le 1^{er} octobre 1862, ceux de 20 centimes le 1^{er} mai 1863, et de 40 centimes le 1^{er} juillet; les timbres de 60 centimes et de 1 franc ont dû être mis en vente le 1^{er} août 1863.

La quantité de lettres circulant en Suisse a été de 15 106 117 en 1850, de 21 863 844 en 1855, de 24 977 332 en 1860, et de 30 061 398 en 1862.

Voici un aperçu du mouvement des lettres de l'intérieur pour l'intérieur: en 1851, sur 11 151 224: 599 172 dans les villes (poste locale), 6 874 709 jusqu'à 10 lieues, 2 683 814 de 10 à 25 lieues, 677 738 de 25 à 40 lieues, et 318 791 au delà de 40 lieues.

	1852.	1861.
Jusqu'à 2 lieues.....	2 389 430	3 793 757
De 2 à 10 lieues.....	5 592 907	8 162 221
Au delà de 10 lieues....	3 980 343	7 099 341

L'augmentation dans les correspondances a été, en dix ans, de 1862 sur 1852, de 71 pour 100, et de la période triennale de 1860-62 sur celle de 1857-59 de 9 pour 100.

La population de la Suisse était de 2 600 000 habitants en 1861; le nombre moyen de lettres par habitant est de 11.

On a compté, en 1862, en lettres affranchies, 44 lettres intérieures sur 100 et 43 lettres internationales sur 100.

Il a été vendu: en 1852, 4 099 466 timbres de 5, 10 et 15 rappen, d'une valeur de 397 393 francs; en 1858, 7 515 124 timbres, d'une valeur de 1 032 819 fr. 55 c.; et en 1862, 13 868 003 timbres, d'une valeur de 1 702 918 fr. 17 c., savoir: 1 042 493 timbres de 2 centimes, 1 078 117 de 3 centimes, 3 350 166 de 5 centimes, 5 991 494 de 10 centimes, 984 750 de 15 centimes, 1 166 995 de 20 centimes, 66 506 de 30 centimes, 1 077 782 de 40 centimes et 80 000 de 1 franc.

L'administration des postes a transporté, en 1861, 497 232 paquets de papiers, 1 551 666 imprimés sous bande, 20 404 789 journaux, dont 1 848 537 étrangers.

Les bénéfices nets des postes fédérales ont été, en moyenne, par an, de 1 557 000 francs de 1852 à 1856, et de 1 259 000 francs de 1857 à 1861.

Ville de Bâle.

Le timbre-poste bâlois a été émis à Bâle le 1^{er} juillet 1845; il paraît qu'il a été retiré avant la centralisation des postes. On l'employait encore en 1848 et en 1849; il servait à affranchir les lettres de la ville pour la ville.

Il est rectangulaire, il a 20^{mm} sur 18^{mm}.5. Il est gravé, imprimé en noir et en couleur (groseille et bleu clair) sur papier blanc. Le fond bleu présente un très-fin réseau blanc. Un pigeon, les ailes éployées, blanc et en relief, vole dans un ciel groseille en tenant une lettre avec le bec. La crose qui figure dans les armes de la ville de Bâle est au-dessus. On lit sur le timbre: *Stadt post Basel* (Poste de la ville de Bâle). 2 $\frac{1}{2}$ rappen (0^{fr}.037) (*) (n° 109).



N° 109.
Bâle.

Canton de Berne.

Il n'y a pas eu de timbre-poste bernois.

Les timbres mobiles des 2, 3 et 10 rappen, qui sont imprimés en couleur vert-olive, bleu clair, bistre clair sur papier blanc, et qui portent l'écu aux armes de Berne, servent pour le timbre des effets de commerce et des pièces qui doivent être écrites sur papier timbré. Ils sont de récente création.

Ville et canton de Genève.

On a commencé par le timbre local de 5 centimes (°) pour l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville. Ce timbre, A, est tantôt carré, et il a 15^{mm}.5 de côté,

(*) L'ancien rappen (avant 1850) = $\frac{1}{100}$ de l'ancien franc de Suisse = 0^{fr}.0148. Le rappen actuel, depuis la loi du 7 mai 1850, = $\frac{1}{100}$ de notre franc = 0^{fr}.01°.

(°) Le canton de Genève comptait en francs et centimes de France, et non pas en francs et centimes ou rappen de Suisse.

tantôt rectangulaire, et il a 15^{mm}.5 sur 15^{mm}; il est lithographié, imprimé en noir sur papier vert jaunâtre. On y a dessiné l'écu aux armes de Genève, qui est surmonté d'une banderole avec la devise *Post tenebras lux*, et des lettres sacrées JHS entourées d'une gloire. L'aigle des armes est couronnée. On lit en haut : *Poste de Genève*, et en bas : *Port local* (n° 110).



A. N° 110.



Genève.

B. N° 111.

Deux timbres locaux formaient un timbre cantonal; deux de ces timbres, imprimés l'un à côté de l'autre, étaient réunis, en haut et en bas, par un filet d'encadrement, et on lit en tête : *10. Port cantonal. Cent.* (n° 111). Avec ce timbre cantonal, B, ou double timbre local, on affranchissait les lettres pour tout le canton.

Le timbre local de droite est toujours carré (15^{mm}.5 de côté), et celui de gauche est rectangulaire (15^{mm}.5 sur 15^{mm}).

Ces timbres étaient employés en 1844.

Il existe un timbre local, C, tiré sur une autre pierre et un peu plus petit; il est rectangulaire et a 15^{mm}.2 sur 14^{mm}. Les exemplaires que nous avons vus, et de l'authenticité desquels nous ne sommes pas certain, étaient rognés; nous ignorons s'ils avaient l'inscription supérieure qui marque l'usage du double timbre pour le port cantonal. Ce timbre est lithographié, imprimé en noir sur papier vert ou sur papier jaune-paille clair.

La suite à une autre livraison.

Quelquefois la vertu meurt de faim tandis que le vice s'engraisse. Quoi d'étrange? Est-ce que le pain est la récompense de la vertu? Le vice peut le mériter, car c'est le prix de la fatigue. L'esclave le gagne bien en labourant la terre.

UN POÈTE ANCIEN.

Périsse la prudence quand elle fait obstacle au devoir.
HANNAH MORE.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

DÉCEMBRE.

L'Épi de la Vierge. — Le 6 décembre, les astronomes de l'hémisphère austral, qui commencent à être nombreux depuis que les observatoires se multiplient avec les progrès de la colonisation britannique, pourront observer l'occultation par la Lune de l'Épi de la Vierge. Quoique ce soit la moins brillante de toutes les étoiles de première grandeur, le phénomène de sa disparition momentanée vaut la peine d'être observé avec un soin tout particulier. Comment, en effet, confondre avec un membre égaré de la multitude sidérale un astre brillant qui envoie à lui seul autant de lumière que cinquante des étoiles composant la majorité de celles dont les éphémérides sont obligées d'enregistrer les vicissitudes?

Nous signalerons à nos lecteurs des antipodes une observation des plus curieuses et dont aucune explication rationnelle n'a encore pu être donnée. Au moment de passer derrière le disque de notre satellite, l'étoile semble se ré-

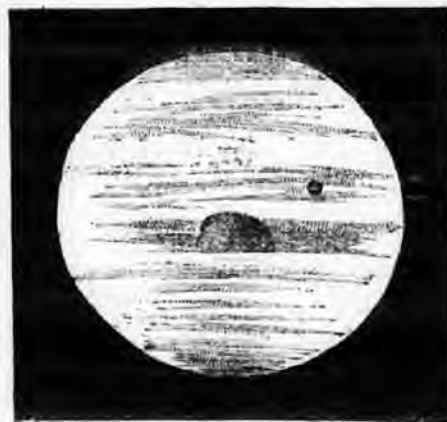
volter contre cette disparition passagère. Elle se projette d'une manière très-visible sur le disque apparent de la Lune, comme si elle venait s'intercaler transitoirement entre nous et notre satellite, dont elle est mille fois plus écartée que nous ne le sommes lors du périégée.

Ce qui diminuera peut-être le regret de la majeure partie de nos abonnés de l'hémisphère boréal, c'est que cette étrange illusion d'optique semble être, par une inexplicable bizarrerie, le privilège des astronomes qui sont armés d'instruments très-puissants; ceux qui ont à leur disposition un instrument plus modeste voient l'étoile s'éteindre instantanément et reparaitre également dans un espace de temps inappréciable.

Ajoutons que cette occultation est pour ainsi dire la seconde représentation d'un phénomène qui se reproduisait à la lunaison précédente, c'est-à-dire vingt-huit jours auparavant: singulière coïncidence qui amène deux fois de suite le disque lunaire entre notre planète et un point lumineux perdu dans l'immensité des cieux. Par surcroît de singularité, ces deux occultations successives, invisibles toutes deux à Paris, l'auront été pour les mêmes méridiens de la zone qui s'étend depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au pôle sud, et ni l'une ni l'autre n'aura été visible en dehors de cette portion de notre sphéroïde.

Vénus. — Vénus arrive le 20 décembre à sa plus grande élongation orientale, car la planète passe au méridien plus de trois heures avant le Soleil. Les personnes qui voudront jouir de la vue de ce bel astre devront prendre la peine de devancer l'aurore. Mais celles qui auront suivi pendant les mois d'été l'étoile du soir peuvent se dispenser d'examiner les feux de l'étoile du matin; car, par une coïncidence assez singulière, les nombres qui expriment la distance de l'astre à la Terre et au Soleil sont à peu près les mêmes. La seule différence réelle est que la fraction obscure du disque sera moins considérable dans la station de décembre que dans celle d'août.

Saturne. — Pendant toute la durée de l'année, nous n'avons eu à enregistrer ni apparition ni disparition de l'anneau; la Terre et le Soleil sont constamment restés du même côté de cet étrange appendice du plus mystérieux de nos compagnons. Nous devons cependant mentionner la communication à l'Institut d'un dessin fait par M. Chacornac, qui a eu l'art d'apercevoir le satellite Titan au moment où il se trouvait projeté sur les bandes brillantes qui ornent le centre de la planète. Cette observation re-



Passage du satellite Titan sur le disque de Saturne. — Observation de M. Chacornac.

marquable a été faite au moyen d'un télescope construit avec beaucoup de talent et d'économie d'après les indications de M. Léon Foucault, mais qui est encore beaucoup trop cher pour que nous osions engager les amateurs à se le procurer.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

LES PROPRIÉTAIRES DE CET OUVRAGE SE RÉSERVENT LE DROIT DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION
DANS TOUS LES PAYS QUI ONT TRAITÉ AVEC LA FRANCE.

aller chez votre fille; donc elle attend encore la quinzaine.

— Si cela était, me répondit-il le sourire dans les yeux, j'aurais passé une mauvaise nuit; elle a été excellente, au contraire; voici pourquoi: au moment où l'officier de service me ramenait à l'infirmerie, un camarade en sortait; je l'ai chargé de ma commission chez Denise.

— Ainsi, repris-je avec un mouvement bien naturel de vivacité, attendu l'inquiétude où j'étais tombé, les cinq francs sont dans ses mains depuis hier?

— Vous voulez dire qu'ils y ont passé; car ce n'est pas pour en faire des reliques que la pauvre créature les attend toujours avec tant d'impatience. Il y a forcément quelques petites dettes criardes qui mettent en morceaux la pièce de cinq francs le jour même où elle la reçoit, et Dieu sait ce qu'il en reste le lendemain.

— Et où demeure votre fille? interrompis-je brusquement.

Le vieux sergent me regarda, étonné de cette question à brûle-pourpoint. Comme il hésitait à parler, je repris plus impatiemment encore:

— Veuillez me dire où demeure votre fille.

— A l'autre bout de Paris, répondit derrière moi quelqu'un qui se tenait près du banc où nous nous étions assis. — Rue des Fossés-du-Temple, numéro 89, continua notre interrupteur; et il y a une fière trotte d'ici chez M^{me} Denise Cavailloux! j'en sais quelque chose, car voilà deux fois, depuis hier, que j'arpente ce chemin-là. Heureusement, ajouta-t-il dans une bouffée de gros rire, que ce n'est pas des jambes que je suis manchot.

Celui qui venait se mêler à notre conversation, c'était, en effet, un manchot, ce même camarade que Jérôme Humbert avait envoyé la veille chez sa fille; mais pourquoi avait-il dû faire deux fois le voyage de l'hôtel des Invalides au numéro 89 de la rue des Fossés-du-Temple?

Le nouveau venu prévint la question et dit, s'adressant, cette fois, au vieux sergent:

— Les semaines de travail ont plus de six jours pour Denise Cavailloux, à preuve qu'hier j'ai appris d'une voisine, qui s'était chargée de faire souper et de coucher les enfants, que leur mère ne devait pas rentrer le soir chez elle. Tous les samedis, régulièrement, la brave ouvrière passe la nuit chez sa maîtresse blanchisseuse, afin que toutes ses pratiques puissent avoir du linge blanc le dimanche. Donc, je ne pouvais rencontrer ta fille que ce matin; voilà pourquoi j'arrive à la minute de lui porter son prêt, que je n'ai pas voulu laisser hier à la voisine.

Le père de Denise fit sonner une tape dans la main unique du manchot, comme approbation de cette mesure de prudence.

Je n'avais plus rien à apprendre du sergent Humbert. Remis par son obligeant camarade sur la piste de la pièce fautive, il me restait maintenant à me rendre au plus vite chez Denise Cavailloux.

Rompant tout à coup l'entretien, je me suis levé, et après avoir jeté un mot d'adieu aux deux invalides, c'est en toute hâte que je me suis éloigné. J'allais sortir de la cour intérieure, quand j'ai entendu crier à quelques pas derrière moi. C'était le camarade de Jérôme Humbert qui venait de se mettre à ma poursuite; l'autre, moins vaillant marcheur, le suivait à distance et multipliait les signaux pour m'inviter à m'arrêter. J'obéis.

— On vous rattrape, c'est bien heureux! me dit le plus agile des deux quand il m'eut rejoint. Attendez donc un moment; mon camarade tient à vous rendre un napoléon que vous avez oublié dans sa main.

— Qu'il le garde, repris-je, il est à lui; je lui expliquerai pourquoi quand je reviendrai le voir.

Et, sans plus tarder, j'ai repris ma course jusqu'à la

première place de voitures; puis, en route, cocher, pour la rue des Fossés-du-Temple!

La suite à la prochaine livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. les Tables des tomes XXX et XXXI (1862 et 1863).

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Suite. — Voy. t. XXXI, 1863, p. 383.

Ville et canton de Genève.

En 1845 ou 1846, le port fut réduit à 5 centimes pour le canton, et il n'y eut plus qu'un timbre, le timbre cantonal, *D*. Il est rectangulaire; il a 19^{mm}.5 sur 17^{mm}. Il est lithographié, imprimé en noir, d'abord sur papier vert jaunâtre, ensuite sur papier vert azuré, vert franc, vert émeraude. Il est de 5 centimes. Le dessin est le même que celui du timbre précédent, avec de petits changements: le nom du Christ est écrit IHS, l'aigle n'est pas couronnée; on lit au bas: *Timbre cantonal* (n° 112).

Ce timbre était en usage de 1846 à 1849. On en voit des exemplaires imprimés en noir sur papier blanc et toujours non oblitérés; ce sont probablement des timbres d'essai.



D. N° 112.



Genève.

F. N° 113.

On faisait usage, en 1848, d'un autre timbre cantonal, *E*, lithographié, imprimé en noir sur papier vert jaunâtre clair. Il est rectangulaire; il a 18^{mm}.5 sur 16^{mm}.5. L'aigle n'est pas couronnée, le nom du Christ est écrit IHS. Le dessin de ce timbre est plus fin et plus soigné que celui d'aucun autre.

Il paraît qu'on s'est servi, à la même époque, à Genève, de timbres de types différents, car on voit des timbres *D* sur des lettres de 1846, 1847 et 1849, et des timbres *E* sur des lettres de 1848 et 1849.

Nous ne savons pas à quelle époque on a émis un autre timbre cantonal, *F*, lithographié, imprimé en vert clair sur papier blanc. Il est rectangulaire et a 20^{mm} sur 17^{mm}.5. Il diffère en plusieurs points des timbres cantonaux *D* et *E*: l'aigle est couronnée, le nom du Christ est écrit IHS, les rayons de la gloire son moins nombreux, moins fins, un peu plus longs et un peu effacés (n° 113).

Il resterait à parler d'un timbre cantonal, *G*, dont le dessin et la dimension sont les mêmes, et qui est imprimé tantôt en vert clair sur papier blanc, et tantôt en noir sur papier vert clair ou vert bleu foncé. Il existe au moins quatre dessins de ce timbre, et aucun de ces dessins n'est le même que celui du timbre *F*. Ce timbre est le seul dans lequel les rayons de la gloire remplissent toute la partie supérieure.

Il n'est pas rare de trouver des exemplaires d'une authenticité certaine des timbres *A*, *B*, *D*, *E* et *F*, mais nous n'en avons pas encore vu des timbres *C* et *G*.

L'administration cantonale des postes de Genève a mis en vente, depuis 1845 jusqu'à la centralisation des postes, des enveloppes timbrées pour l'affranchissement, de la valeur de 5 centimes, port cantonal. Le timbre, placé à l'angle droit supérieur, est le timbre *F*, imprimé en vert clair sur le papier mi-blanc ou blanc jaunâtre de l'enveloppe. L'aigle est couronnée. L'enveloppe a 111^{mm} sur 140^{mm}.

Les timbres genevois ont servi jusqu'en 1850.

Les timbres-poste de Genève ont été imprimés à Francfort-sur-le-Mein; les enveloppes timbrées ont été imprimées et faites par un imprimeur de Genève, M. Schmid.

Lausanne et canton de Vaud.

On s'est servi, de 1848 à 1851, à Lausanne, dans d'autres villes du canton de Vaud et dans le canton, de timbres de 4 et de 5 centimes que l'on dit avoir été émis à Lausanne. Il paraît que ces timbres ont eu cours dans le canton de Genève.

Ils sont oblongs; ils ont 15^{mm}.6 sur 21^{mm}. Ils sont gravés, imprimés en noir et rouge sur papier blanc.

L'écu suisse est placé dans le cercle que forme le tube enroulé d'un cornet de postillon. Cet écu porte la croix d'argent (blanche) sur champ de gueules (rouge). On lit en haut *Poste locale*, et en bas la valeur, 4 c. ou 5 c. (n° 114).



N° 114. — Vaud.



N° 115. — Neuchâtel.

Canton de Neuchâtel.

On attribue à Neuchâtel un timbre de 5 centimes qui a été employé à partir de 1848 (peut-être même auparavant) jusqu'en 1850. Il est certain que ce timbre a servi dans le canton de Neuchâtel.

Il est rectangulaire et a 23^{mm}.5 sur 18^{mm}. Il est lithographié; il a été imprimé, au moyen d'un report, en noir et en rouge sur papier blanc.

L'écu aux armes de Suisse (croix blanche sur champ rouge) est au centre dans une sorte d'encadrement. Les mots *Poste locale* sont écrits sur une banderole qui est en haut, et la valeur est en bas. Le fond est couvert d'ornements dessinés au trait avec légèreté (n° 115).

Ville et canton de Zurich.

C'est en février 1843 qu'on a commencé à faire usage de timbres-poste à Zurich, et l'on s'est servi, jusqu'à la fin de 1849, des timbres zuricois.

Ces timbres sont, les uns de 4 rappen, les autres de 6 rappen, monnaie ancienne de Suisse: 4 rappen (0^f.0592) (n° 116) et 6 rappen (0^f.0888) (n° 117).



N° 116.



N° 117.

On affranchissait avec les timbres de 4 rappen les lettres de et pour le district de la ville de Zurich, et avec les timbres de 6 rappen les lettres d'une localité du canton pour une autre localité du canton.

Ces timbres sont rectangulaires; ils ont 22^{mm}.5 sur 18^{mm}. Ils sont lithographiés, imprimés en noir sur du papier blanc et à mille raies très-fines et rouge amarante.

Le chiffre de la valeur est dessiné au milieu du timbre; le fond est couvert de fines raies noires disposées en losanges; la bordure porte en haut le nom de Zurich, et au

bas les mots *Local-tax* sur les timbres de 4 rappen, et *Cantonal-tax* sur ceux de 6 rappen.

Les timbres ont été ordinairement imprimés sur le papier à mille raies de façon que les raies rouges soient verticales. Cependant, les feuilles de papier n'ayant pas toujours été placées dans le même sens sous la planche, il existe des timbres sur lesquels les raies rouges sont horizontales. On en a aussi imprimé sur papier blanc, sans raies rouges: ces derniers timbres sont rares.

Il y a eu plusieurs dessins du timbre de 6 rappen. Le dessin du 6 n'est pas toujours le même, et l'on peut distinguer les planches par le nombre et la position des lignes noires qui traversent l'anneau du 6. Dans les timbres qui ont été émis en dernier lieu, la tête du 6 est plus arrondie.

Le type le plus ancien des timbres de Zurich présente des différences avec le précédent. Le chiffre de la valeur est dans un cadre ovale; on lit, à gauche, *Sechs rappen* sur le timbre de 6, et *Vier rappen* sur celui de 4, et à droite, *Cantonal tax* sur le premier et *Local tax* sur le second. Chacun des chiffres de l'année de la création des timbres de Zurich, 1, 8, 4, 3, est placé dans un petit cartouche à chaque coin. Le nom de Zurich n'est pas sur ces timbres.

Les uns prétendent que ces derniers timbres ont été en usage à Zurich de 1843 à 1850; d'autres, qu'ils sont les premiers essais des timbres de Zurich. Il est certain que ces timbres sont très-rares et qu'on n'en connaît pas d'oblitérés.

Nous avons fait faire une petite enquête à Zurich, et en voici le résultat: « Personne ne se souvient d'avoir jamais vu ou employé des timbres portant les chiffres 1, 8, 4, 3; le contrôleur de la poste et l'imprimeur du gouvernement ne les connaissent pas. »

Les timbres que nous avons décrits en premier lieu sont sur des lettres de 1843 et de 1844, et ces timbres datés de 1843 ne sont certainement que des essais.

Les timbres de Zurich ont été faits par MM. Orell Fussli et C^o, à Zurich.

On donne à un timbre de 2 1/2 rappen anciens (0^f.037) le nom de timbre de Winterthur; on l'attribue aussi à la ville de Zurich (n° 118).

La petite ville de Winterthur est dans le canton de Zurich, et n'a jamais eu de timbre-poste qui lui fût propre.

On prétend avoir trouvé des exemplaires du timbre dont il s'agit sur des lettres de Zurich, de Fribourg, de Sion, mais la provenance certaine de ce timbre est encore inconnue. Comme les timbres de 4 et de 6 rappen de Zurich ont été retirés à la fin de 1849, et comme les timbres fédéraux de 2 1/2 rappen, poste locale, n'ont été émis qu'en avril 1850, ce timbre dit de Winterthur ne serait-il pas celui dont on aurait fait usage à Zurich et dans des villes du canton de Zurich, pour le port local, de la fin de 1849



N° 118. — Zurich?



N° 119. — Confédération.

à avril 1850, avant l'émission du timbre fédéral dont nous donnons le dessin sous le n° 119? Cela expliquerait que ce timbre soit si rare, puisqu'il n'aurait servi que pendant très-peu de temps, et qu'il porte toujours les marques d'oblitération employées à la poste de Zurich, la croix fleuronnée ou les lettres P. P.

Ce timbre est oblong; il a 20^{mm} sur 16^{mm}. Il est litho-

graphié, imprimé en noir et en vermillon sur papier blanc.

Un cornet de postillon est suspendu devant un cartouche rayé de rouge; les armes de Suisse (croix d'argent sur champ de gueules) occupent le cercle qui est formé par le tube enroulé du cornet. Un ou deux mots, composés d'une dizaine de lettres illisibles (*), sont gravés sur le cornet, au-dessous de l'écu. On lit sur le cartouche : *Orts post. Poste locale*. La valeur (2 1/2 r.) est écrite en haut et en bas.

Ce timbre est très-rare.

La suite à une prochaine livraison.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

Francfort-sur-le-Mein, siège de la diète germanique et de l'administration fédérale, centre de commerce important, passe à bon droit pour une des plus belles villes de l'Allemagne. Elle a de quoi séduire ceux qui recherchent, partout où ils s'arrêtent, la facilité et l'agrément de la vie, la régularité et la propreté des rues, l'air et la lumière largement répandus, et, jusque dans l'apparence extérieure des habitations, l'aisance, le luxe, le confort de la vie mo-



Quai du Mein, à Francfort. — Dessin de Stroobant.

derne. Elle ne captive pas moins ceux qui voyagent en quête partout de pittoresque et de souvenirs historiques, et qui

(*) Il paraît y avoir neuf lettres; deux sont illisibles. On croit lire: *NOVOLE*. Il est possible que ce soit le nom du dessinateur.

se passionnent pour les vieux châteaux, les vieilles églises et les vieux logis.

L'auteur du *Rhin* a peint, avec la magnificence de couleurs et la justesse de touche qui lui sont habituelles, le

vieux Francfort, qui se groupe autour de sa collégiale, « double nef croisée du quatorzième siècle, surmontée d'une belle tour du quinzième, malheureusement inachevée. L'église et la tour sont en beau grès rouge, noirci et rouillé par les années. L'intérieur seul est badigeonné.... Des murs blancs, pas de vitraux; un riche mobilier d'autels sculptés, de tombes colorées, d'autels et de bas-reliefs. » L'église est entourée de marchés. La boucherie « occupe deux anciennes rues. Il est impossible de voir des maisons plus vieilles et plus noires se pencher sur un plus splendide amas de chair fraîche. Je ne sais quel air de jovialité gloutonne est empreint sur ces façades bizarrement ardoisées et sculptées, dont le rez-de-chaussée semble dévorer, comme une gueule profonde toute grande ouverte, d'innombrables quartiers de bœuf et de mouton.... De l'écorcherie on débouche dans une place de grandeur médiocre, une de ces places-trapèzes autour desquelles tous les styles et tous les caprices de l'architecture bourgeoise au moyen âge et à la renaissance se dressent, représentés par des maisons modèles où, selon l'époque et le goût, l'ornementation a tout employé avec un à-propos prodigieux, l'ardoise comme la pierre, le plomb comme le bois.... Vers le milieu de la place ont germé, comme deux buissons vivaces, deux fontaines, l'une de la renaissance, l'autre du dix-huitième siècle. Sur ces deux fontaines se rencontrent et s'affrontent, debout chacune au sommet de sa colonne, Minerve et Judith, la virago homérique et la virago biblique, l'une avec la tête de Méduse, l'autre avec la tête d'Holopherne.... Vis-à-vis s'élèvent, avec leur cadran noir et leurs cinq graves fenêtres de hauteur inégale, les trois pignons juxtaposés du Rœmer. C'est dans le Rœmer qu'on élisait les empereurs; c'est dans cette place qu'on proclamait. C'est aussi dans cette place (dans les rues voisines et sur le quai) que se tenaient et que se tiennent encore les deux fameuses foires de Francfort, la foire de septembre et la foire de Pâques. »

Le poète fait de la rue des Juifs une peinture telle que Rembrandt l'eût imaginée, une peinture pleine de ténèbres où l'on entrevoit, dans un rayon de lumière, de mystérieuses figures; mais sa description n'est plus exacte aujourd'hui. De ces sinistres demeures, « des forteresses plutôt que des maisons, des cavernes plutôt que des forteresses », une partie est démolie; le jour, tombant à flots dans la rue élargie, éclaire des maisons blanches. La rue des Juifs n'aura bientôt rien à envier à la *Zeit*, la plus large rue de Francfort et la plus animée, toute bordée d'hôtels et de magasins. Là est le centre du mouvement et de la vie commerciale; les riches habitations sont situées, pour la plupart, hors de l'ancienne enceinte de la ville. Au delà des jardins que Goethe enfant voyait s'étendre du pied de la maison de son père jusqu'aux murs fortifiés, le regard embrassait une vaste plaine aujourd'hui peuplée d'élégantes maisons entourées et comme vêtues de fleurs. Les fortifications elles-mêmes ont été changées en promenades. Goethe vit commencer la transformation. Lorsqu'il courait avec ses compagnons de jeu sur le grand pont du Mein, sa promenade favorite, ou sur le Rœmerberg, il s'étonnait de trouver « dans une seule ville un grand nombre de petites villes, dans une seule forteresse plusieurs petits forts.... Aucun monument d'une belle architecture ne décorait Francfort, dit-il.... Les portes et les tours qui marquaient les limites de la vieille ville, celles dont la nouvelle était entourée, ses remparts, ses ponts, ses fossés, tout rappelaient les temps d'alarmes où ces défenses étaient nécessaires à la sécurité commune. » De nos jours, les portes et les tours-vigies qui interrompent de distance en distance le verdoyant boulevard semblent conserver pour le pur amour

du pittoresque les souvenirs du moyen âge autour de la cité neuve.

Derrière le vrai, le beau, le bien, l'humanité a toujours senti qu'il existe une réalité souveraine dans laquelle réside l'idéal, c'est-à-dire Dieu, le centre et l'unité mystérieuse et inaccessible vers laquelle converge l'ordre universel.

M. BERTHELOT.

ASSOCIATION

POUR AIDER AU BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL DES AVEUGLES

FONDÉE PAR MISS GILBERT.

On connaît les prodiges qu'opère en Angleterre la charité individuelle, mais il en est peu de plus frappants que cette fondation. Qu'est-ce, en effet, que miss Gilbert et son asile? Miss Gilbert est une personne occupant dans la société aristocratique anglaise une haute position; fille du lord évêque de Chichester, riche, intelligente et aveugle. De même que la frêle santé de Florence Nightingale en a fait la plus héroïque et la meilleure des gardes-malades, de même la cécité d'Élisabeth Gilbert en a fait la providence de ses compagnons d'infortune.

Pénétrée de bonne heure de l'intime conviction que le sentiment d'isolement qu'éprouvent les êtres retranchés de la société par l'absence d'une faculté est de beaucoup la part la plus amère de leur lot, elle a désiré rétablir autant que possible l'équilibre, mettre les aveugles sur un pied d'égalité avec les voyants, les naturaliser dans les rangs de l'industrie. Le but constant de ses efforts a été de leur rendre possible de gagner leur vie honorablement; elle a voulu les affranchir de la triste nécessité d'avoir pour guide un chien; de stationner aux portes des églises, sur les ponts, avec un écriteau pendu au cou, racontant leur misère aux passants et sollicitant leur pitié.

Miss Gilbert a consacré sa fortune, et, ce qui est bien plus, elle s'est dévouée elle-même à cette œuvre difficile. Elle l'a commencée sans bruit, sans étalage, sans dépenses superflues. Avec cette clairvoyance de l'esprit et du cœur qui dépasse celle des sens, elle s'est mise en quête des moyens. Elle apprit qu'un aveugle de naissance fabriquait certains objets avec une facilité merveilleuse et les portait dans les différents quartiers de Londres où il pouvait s'en défaire, s'orientant, sans jamais se tromper, au milieu du dédale de maisons et de rues de cette immense capitale. Elle vit cet homme, l'interrogea, et comprit tout le parti qu'elle en pouvait tirer pour son œuvre. Chargé par elle de découvrir les aveugles indigents, de leur offrir du travail, de commencer ou d'achever leur apprentissage, il avait recours à elle pour les matières premières, qu'elle achetait en gros et *cédait à prix coûtant*; car il ne faut pas s'y tromper, la charité de miss Gilbert n'était pas la charité vulgaire, qui consiste seulement à donner: elle voulait surtout relever la dignité humaine, faire de ses pauvres infirmes non des mendiants secourus, mais des créatures responsables ayant conscience de leur utilité relative et en tirant une satisfaction morale. Les tapis communs, les brosses, les paniers, une fois fabriqués, il fallut leur trouver un débouché. Miss Gilbert y pourvut. Elle loua dans Easton-Road une petite maison, et y établit une boutique où se vendent tous les objets faits par des aveugles qui ont appris un métier quelconque. Restait à résoudre une question délicate. Le prix de ces objets devait-il être fixé au point de vue de l'acquéreur, ou du fabricant dont ils étaient l'unique ressource? Substituerait-on la charité à la justice? Ne serait-il pas déloyal de faire une concurrence de rabais aux marchands? Et, d'autre part, comment espérer

dans l'exil, et dont il n'eut connaissance qu'après la mort de son père.

J'hésitais à ouvrir dans toute leur naïveté ces archives intimes ; mais il me semble qu'une telle publicité les honore plutôt qu'elle ne les profane, et que, malgré le contraste qu'elles forment avec nos habitudes, nul n'aurait le courage de les railler.

La nature, par la voie des symboles, produit sous des formes visibles ses invisibles conceptions, et la Divinité se plaît à manifester par des images sensibles la vérité des idées.

CREUZER.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Suite.

Canton du Tessin.

Le gouvernement de ce canton n'a jamais émis de timbres-poste, mais il a fait faire des timbres mobiles (*franco-bolli*), de 25 et 50 centimes et 1 franc, pour le paiement du droit de légalisation. Ces timbres ne peuvent pas servir à l'affranchissement des lettres. Ils sont imprimés en relief sur papier de couleur et portent les armes du canton.

Confédération.

Le timbre de 2 1/2 rappen a été créé par la décision fédérale du 5 avril 1850 et a été émis dans ce mois. Il s'agissait alors de rappen anciens.

Ce timbre est rectangulaire ; il a 23^{mm} sur 18^{mm} ; il est lithographié, imprimé en noir et en rouge sur papier blanc.

Au milieu du timbre est l'écu aux armes de Suisse surmonté d'un petit cornet de postillon. On lit en haut, sur une banderole, *Orts-post* ou *Poste locale*, suivant que le timbre est mis en vente dans les cantons allemands ou les cantons romans (*). Au bas, la valeur, 2 1/2 rappen. Le fond est couvert de vermiculures noires et fines. Il y a eu plusieurs dessins de ce timbre. On peut diviser ces timbres en deux catégories : ceux sur lesquels la croix est entourée d'un trait noir, et ceux dont la croix se détache en blanc sur le fond rouge sans avoir de trait noir. Cette différence existe dans les timbres *Orts-post* et *Poste locale*.

Ce timbre, qui ne devait avoir cours que dans la ville et sa banlieue, a été supprimé le 1^{er} janvier 1852.

Les timbres de 5 et de 10 rappen, ancienne monnaie, ont été créés par décision du département des postes du 4 septembre 1850, et émis le 1^{er} octobre.

Le dessin et la dimension sont les mêmes que ceux des timbres de 2 1/2 rappen.

Rayon I. 5 rappen (0^f.074). — Dessin en noir. Imprimé en noir, bleu foncé et rouge sur papier blanc. (Il existe des exemplaires imprimés les uns en bleu-ciel et les autres en gris-bleu.) La croix blanche est tantôt entourée d'un trait noir, et tantôt sans trait noir.

Rayon II. 10 rappen (0^f.148). — Dessin en noir. Imprimé en noir, jaune paille et rouge sur papier blanc. (Il existe des exemplaires imprimés en jaune-paille clair ou foncé, en jaune-soufre.) La croix blanche n'est pas entourée d'un trait noir.

Ces timbres étaient lithographiés et imprimés dans l'établissement de M. Durheim, à Berne.

(* Les cantons romans ou français sont ceux de Fribourg, de Genève, de Neuchâtel, du Valais, de Vaud, et le Jura Bernois. Les cantons allemands sont ceux d'Appenzell, d'Argovie, de Bâle, de Berne, de Glaris, des Grisons, de Lucerne, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Schwitz, de Soleure, d'Unterwalden, d'Uri, de Zug et de Zurich. Il y a un canton italien, celui du Tessin.

La loi du 7 mai 1850 avait réformé le système monétaire de la Confédération, et des changements avaient été apportés, par la loi du 25 août 1851, dans les taxes de poste et l'étendue des rayons.

On émit, pour être employés à partir du 1^{er} janvier 1852, d'autres timbres qui représentaient des rappen monnaie nouvelle.

On n'avait changé que la couleur des timbres, et l'on en avait ajouté deux : l'un de 15 rappen, l'autre de 15 centimes.

Rayon I. 5 rappen (0^f.05). — Dessin en bleu. Imprimé en bleu clair et rouge sur papier blanc (n^o 120). (Il existe des exemplaires imprimés, les uns en bleu vif, et les autres en bleu très-pâle.) La croix blanche n'est pas entourée d'un trait noir.

Rayon II. 10 rappen (0^f.10). — Dessin en noir. Imprimé en jaune clair et rouge. (Il y a des exemplaires imprimés en jaune-citron, en fauve clair.) La croix blanche n'est pas entourée d'un trait noir.

Rayon III. 15 rappen (0^f.15). — Dessin en rose. Imprimé en rose-hortensia sur papier blanc. (Il y a eu plusieurs planches, mais on ne distingue ordinairement que deux timbres : le chiffre 15 a sur l'un 3^{mm} de haut et sur l'autre 2^{mm}.)

Rayon III. 15 centimes. — Dessin en vermillon. Imprimé en vermillon ou rouge pâle sur papier blanc.

Ces timbres ont été gravés sur métal et imprimés à l'hôtel fédéral des Monnaies, à Berne.

Les timbres qui ont été en usage de 1854 à 1863 ont été émis le 1^{er} octobre 1854. Ils sont rectangulaires et ont 25^{mm} sur 20^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur et en relief sur papier blanc ; le dessin ressort en blanc et en relief sur un fond de couleur. Le papier a des fils de soie tendus horizontalement dans la pâte d'après le procédé de Dickinson. Ces fils sont généralement verts ; il y en a aussi de jaunes, de violets, de bleus, de noirs.

Ces timbres présentent la figure allégorique de la Suisse,



N^o 120.



N^o 121.



N^o 122.

Confédération.

couronnée de laurier, assise, placée de face, tenant une lance de la main droite et appuyant le bras gauche sur un bouclier qui porte les armes de Suisse. On lit en haut *Franco* ; à gauche, à droite et au bas, la valeur en français, en italien et en allemand.

- | | |
|-------------|--|
| 2 centimes. | Gris cendré. Pour les imprimés sous bande en Suisse. Émis le 1 ^{er} juillet 1862. |
| 5 | Brun (les timbres les plus anciens sont de couleur fauve ; ils ont été ensuite fauve clair, brun rougeâtre, rouge-brun, brun noirâtre). Pour le rayon de 2 lieues. |
| 10 | Bleu vif (quelquefois bleu-ciel). Pour le rayon de 10 lieues. |
| 15 | Rose (quelquefois rose très-pâle). Pour le rayon de plus de 10 lieues. |
| 20 | Orange. |
| 40 | Vert-émeraude. (On remarque de grandes différences dans la couleur : vert-émeraude foncé, vert bleuâtre, vert jaunâtre, vert pâle.) (N ^o 121.) |
| 1 franc. | Gris-perle. Émis le 1 ^{er} février 1855. |

L'émission des timbres fédéraux actuels a commencé le 1^{er} juillet 1862 : ceux de 3 centimes ont été mis en vente le 1^{er} juillet ; ceux de 2, 5, 10 et 30 centimes, le 1^{er} octobre ; ceux de 20 centimes, le 1^{er} mai 1863, et de 40 centimes, le 1^{er} juillet ; et les autres ont dû l'être le 1^{er} août 1863. La première circulaire de l'administration des postes au sujet de ces timbres porte la date du 2 avril 1862.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22^{mm} sur 19^{mm}. Il sont gravés, imprimés en couleur et en relief sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur fond de couleur. Le papier a un ovale en filigrane vers le milieu du timbre. La Suisse est représentée par une jeune femme, couronnée de roses des Alpes, assise, tournée de côté, tenant une lance à la main droite et appuyant le bras gauche sur un bouclier qui porte les armes de Suisse. On lit en haut *Helvetia*, en bas *Franco*, et aux quatre coins la valeur en chiffres.

Ces timbres sont piqués.

2 centimes.	Gris cendré.	Pour les imprimés sous bande en Suisse.
3	Noir.	Pour les journaux en Italie (no 122).
5	Brun.	Pour le rayon de 2 lieues, etc.
10	Bleu.	Pour les distances de plus de 2 lieues.
20	Orange.	
30	Vermillon.	Pour les paquets.
40	Vert-émeraude.	
60	Cramoisi bronzé.	
1 franc.	Or bronzé.	

Le timbre de 60 centimes devait être jaune-soufre et celui de 1 franc cramoiisi bronzé (*Instruction* du 7 août 1862); il a été décidé que le premier serait cramoiisi bronzé et le second or bronzé (*Instruction* du 15 mai 1863).

Les timbres-poste, depuis et y compris ceux de l'émission du 1^{er} janvier 1852, sont fabriqués par le gouvernement fédéral à l'hôtel fédéral des Monnaies, à Berne. L'administration des postes les reçoit au prix de 1 fr. 25 c. le mille.

La suite à une autre livraison.

LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Suite. — Voy. p. 7, 68.

Parmi les bronzes que M. le duc de Luynes a donnés au Cabinet des médailles, on remarque une statuette trouvée, en 1840, à Esbarres (Côte-d'Or), qui a fait l'objet d'un savant mémoire du conservateur actuel, M. Chabouillet (*). C'est celle d'un gladiateur de la classe des rétiaires qui sans doute était célèbre par ses victoires remportées dans les cirques de la Gaule; on la croit du troisième siècle de notre ère. Les images de gladiateurs sont rares, et il est peut-être plus remarquable encore de trouver une statuette destinée à perpétuer la mémoire d'un gladiateur appartenant à une des espèces les moins populaires. Le rétiaire combattait armé d'un filet au moyen duquel il enveloppait son adversaire et d'une lourde fourche à trois dents avec laquelle il le tuait, « représentant ainsi, dans les spectacles du cirque, un pêcheur cherchant à s'emparer d'un monstre marin. Le poisson qui décorait habituellement le casque de son adversaire, le *mirmillon*, complétait cette assimilation. » Si le rétiaire manquait son coup et ne réussissait pas à envelopper le mirmillon, il était réduit à fuir devant lui, ou s'efforçait de ramasser son filet avant qu'il eût pu le joindre. On a prétendu que les rétiaires n'avaient aucune arme défensive. Cependant celui-ci porte, comme on voit, une large ceinture qui paraît être de métal, et sous



Collections de Luynes. — Statuette de Rétiaire; bronze.

laquelle est en partie caché son *subligaculum* ou caleçon; le bras gauche est protégé par une sorte de brassard qui le couvre entièrement, et qui est même pourvu d'un prolongement destiné à garantir la main, qu'il dépasse. Une figurine en bronze du Musée de Naples représente un gladiateur armé à peu près de même. Le bras droit est orné de six bracelets de bronze, trois placés au poignet et trois

au-dessous de l'épaule. Au bas de chaque jambe on voit trois anneaux semblables; les pieds sont nus. La chevelure est symétriquement tressée, ainsi que les favoris. Les yeux, comme dans un grand nombre de bronzes antiques, sont incrustés d'argent.

(*) Ce travail de M. Chabouillet a été inséré dans la *Revue archéologique*, t. VIII; 1851.

ce qui fait que nous ne parvenons pas à nous rencontrer nous-mêmes, par exemple, à l'heure des repas. On se lève les uns après les autres, on manque les rendez-vous, on arrive trop tôt ou trop tard aux chemins de fer; la cuisinière fait pâtir nos estomacs, brûle les rôts ou tire de la broche les poulardes crues, et chacun trouve toujours un cadran qui l'excuse. — Ma montre va bien. — Non, c'est la mienne. — C'est la pendule Louis XIII (une belle pièce d'art qui fait un bruit d'enfer et sonne deux fois les heures et les demi-heures, toujours à faux). — C'est *Alexandre* (un chef-d'œuvre, style empire, où l'on voit le disciple d'Aristote assis, lisant, et tenant de la main gauche une boule au-dessus d'un bassin de cuivre doré afin de ne pas s'endormir; je l'ai achetée pour servir d'exemple à mon fils, le jour où il n'a récité *la Cigale et la Fourmi* sans faute). — Non, c'est le *Temps!* (Ah! plutôt à Dieu que le vrai temps n'allât jamais plus vite!) On se dispute sans fin.

Hier, le désordre en était arrivé à un tel degré que je vis bien qu'il fallait prendre enfin une grande résolution. Trois pendules s'étaient arrêtées; des deux autres, la première avait l'air de s'endormir, la seconde battait la mesure *prestissimo*; elles me firent songer aux docteurs Macroton et Bahis, et je me dis comme Sganarelle: « L'une va en tortue et l'autre court la poste. » Quant aux montres, c'était pire encore, et, de découragement, on n'en avait remonté qu'une seule: je ne pus m'empêcher de leur jeter un regard de mépris. A quoi nous servaient-elles? Et si nous nous obstinions à les porter, n'était-ce pas seulement à cause de leurs chaînes d'or?

— Jean, m'écriai-je, allez chercher un horloger!

— Lequel, Monsieur?

— Celui que vous voudrez.

Autant valait dire le voisin.

Jean revint dix minutes après avec un petit homme vieux, ridé, qui laisse ses cheveux gris errer à l'aventure, et s'inquiète peu si les boutons de sa redingote se trompent de boutonnières; mais il paraît fort intelligent, expert en son art, et, de plus, fort honnête. Il aurait démonté et emporté chez lui les cinq pendules, ainsi que les sept montres; il les aurait gardés trois ou quatre mois (ce que je redoutais, à vrai dire), et, le jour où il serait revenu avec elles, il m'aurait présenté une note à donner le vertige, et la moindre objection m'eût été impossible! Que puis-je savoir de ce qui se passe à l'intérieur de ces machines-là? Grands ressorts cassés! pivots usés! volants brisés! et le reste. Sa visite, au contraire, m'a coûté peu d'argent et m'a instruit, ce qui m'a engagé à en prendre note pour mon profit et celui des autres.

Je l'ai conduit devant les pendules et les montres. Du premier regard, et avant de les ouvrir, il m'a dit le prix et la qualité de chacune d'elles.

— Je ne saurais beaucoup me tromper, ajouta-t-il. Dans notre art, la fabrication est graduée jusque dans les moindres détails, et l'extérieur suffit, en général, pour une appréciation assez juste de l'intérieur. Il est rare, par exemple, quoiqu'on soutienne parfois le contraire, qu'on place un mouvement d'une qualité vraiment supérieure dans un boîtier de montre d'argent, ou, pour les pendules, dans des modèles de zinc ou dans un cadre de bois.

Il procéda ensuite à un examen plus attentif, et reprit:

— Ces pendules et ces montres sont bonnes; mais tout cela est mal entretenu, mal réglé: mauvaise hygiène, Monsieur, détestable!

Ce mot hygiène m'avait fait sourire.

L'horloger, sans retirer son œil de la loupe, me dit:

— Sans doute, Monsieur, ces pendules, ces montres vivent, et aucune vie ne se maintient en son état normal que grâce à une sage observation des règles de l'hygiène

qui lui sont propres. On ne se croit pas généralement obligé à assez de précautions, j'oserais dire à assez d'égards pour ces frêles machines si utiles et si admirables. On leur demande un service merveilleux; on exige d'elles une régularité de mouvements égale à celle des astres dans les cieux, et la plupart des gens ont pour elles moins d'attention et de sollicitude que pour leurs animaux domestiques!

L'horloger s'animait beaucoup; moi, j'étais stupéfait.

— Considérez en effet, je vous prie, Monsieur, continuait-il avec un peu plus de calme, considérez que ces ingénieux automates ne sont pas seulement soumis aux lois générales qui les font vivre de leur vie propre, mais sont aussi exposés à subir des influences extérieures de toute nature. Rien de plus délicat et de plus sensible que leurs organes, surtout ceux des montres; et voyez le plus souvent avec quelle indifférence on les manie, on les secoue, on les agite, on les tourne et retourne, comme s'il ne s'agissait que de médaillons ou de tabatières! Il n'y a qu'une seule position qui convienne à une montre, Monsieur, c'est la position verticale, soit qu'on la porte sur soi, soit qu'on la laisse reposer sur un porte-montre. Il est indispensable de la monter régulièrement et de ne point la laisser plusieurs années sans la faire visiter et nettoyer par un homme de la profession... Ah! qu'est ceci? Autre excès! des soins inintelligents!

Il venait de s'arrêter devant une précieuse petite montre couchée sur du coton, dans une boîte de palissandre, entre des flacons de cristal et des cassolettes.

— Voici, dit-il, une montre que l'on traite en enfant gâté. Comment ne serait-elle pas obligée de s'arrêter souvent? A travers les jointures mêmes de sa jolie boîte émaillée, elle respire les particules invisibles de ce duvet qui pénètrent jusqu'aux sources de son mouvement vital, tandis que les émanations de ces cristaux oxydent jusqu'aux plus secrets de ses organes.

Poursuivant son examen, il me fit observer que deux des pendules arrêtées n'étaient point posées d'aplomb, et que, sans doute, en transportant la troisième, on avait négligé de décrocher...

— Le balancier? interrompis-je.

— Non pas, Monsieur, ne confondons point; le pendule! C'est dans les montres seulement que se trouve le balancier... On aura cassé ou faussé la suspension. Quant à l'aplomb, regardez, Monsieur, ce qu'il suffit de faire pour le rétablir. Il ne s'agit que d'arriver à ce que le bruit des chutes de l'échappement redevienne égal à l'oreille. Écoutez avec moi. Je cale le socle soit à droite, soit à gauche, mais en me gardant bien de laisser la pendule incliner en avant ou en arrière, car elle s'arrêterait par suite du frottement de la lentille dans l'intérieur de la boîte.

J'avoue que j'étais un peu humilié de voir qu'il jugeait nécessaire de m'apprendre la manière de « rétablir l'aplomb », et je laissai entendre que si nous ne nous étions pas beaucoup occupés de rendre à ces pendules leur mouvement, c'était qu'il était à peu près indifférent qu'elles fussent arrêtées ou non, parce que depuis longtemps elles n'indiquaient jamais l'heure juste.

— Ce n'est peut-être pas tout à fait leur faute, dit l'horloger. Comment les réglez-vous?

— Monsieur, répondis-je d'un ton triomphant, Monsieur, je règle ma montre tous les mois, d'après le canon du Palais-Royal!

— Ah! Et comment vous y prenez-vous alors pour tenir compte exactement de l'écart entre le *temps vrai* et le *temps moyen*?

Je restai muet.

— Je crois, Monsieur, me dit-il en réprimant un im-

perceptible sourire, que vous feriez mieux de régler votre montre simplement d'après l'horloge de la Bourse ou d'après celle de l'Hôtel de ville, et, s'il vous plaît, je vais vous expliquer pourquoi vous devriez tenir leur avis pour plus sûr et plus facile à suivre que celui du célèbre petit canon.

La suite à une autre livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Suite. — Voy. p. 59, 87.

CONTREFAÇONS.

Les anciens timbres suisses sont assez rares. Ils ont été tous contrefaits, et les contrefaçons sont très-répandues. Nous donnons ci-après quelques indications.

Bâle. — Il est facile de reconnaître le timbre faux. Le fond est d'un bleu verdâtre terne et uni; le coin qui porte l'extrémité inférieure de la crosse de Bâle et l'encadrement du champ groseille ne sont pas en relief. Il y a des différences dans le dessin, surtout dans celui du pigeon.

Genève. — Timbre de 5 centimes, port local. L'original est imprimé sur papier vert jaunâtre. L'écu est parti d'or et de gueules; le parti de gueules est figuré par onze lignes dans l'original, et par douze ou treize dans les contrefaçons. On a signalé d'autres différences.

Nous pensons que le timbre local *C* (voy. plus haut) est une contrefaçon; nous n'en avons pas vu un seul frappé d'un véritable timbre d'oblitération.

Timbre de 5 centimes, port cantonal. Le timbre *G*, décrit précédemment, est la contrefaçon du timbre *F*. Il est imprimé tantôt en vert clair sur papier blanc, et tantôt en noir sur papier vert clair ou vert-bleu foncé. C'est le seul dans lequel les rayons de la gloire remplissent toute la partie supérieure. Il existe au moins cinq dessins de ce timbre. Nous avons trouvé un moyen facile de reconnaître les timbres originaux: en regardant le bord supérieur du parti d'or de l'écu, entre le bord de l'aile et la tête de l'aigle, on compte neuf points disposés en losange dans les timbres originaux, tandis qu'il y a trois, six, sept, huit points dans les contrefaçons.

Lausanne et Vaud. — Les originaux sont imprimés sur papier mi-blanc, blanc jaunâtre, et les contrefaçons sur papier blanc, blanc bleuâtre.

Le moyen le plus simple de distinguer les contrefaçons actuelles, en l'absence d'originaux pour comparer, est de compter les chevrons à l'angle gauche supérieur: il y en a trois dans les timbres originaux, et deux dans les contrefaçons. Des ganses ou attaches entourent le cornet au-dessous de l'écu suisse: on en compte seize dans les originaux et treize dans les contrefaçons.

Neuchâtel. — Le papier est mi-blanc, blanc jaunâtre dans les originaux.

On connaît deux contrefaçons: dans l'une, la croix de l'écu est dessinée par un trait noir; dans l'autre, qui se rapproche de l'original en ce point, le trait noir n'existe pas.

Les timbres originaux ont 23^{mm}.5 sur 18^{mm}.5; les timbres faux, 22^{mm}.5 sur 17^{mm}.5.

Zurich. — Il existe une dizaine de contrefaçons des timbres de 4 et de 6 rappen.

La plus commune porte la date de 1843. Les faussaires savaient, sans l'avoir vu, que sur les premiers timbres de Zurich chacun des quatre chiffres de 1843 était à l'un des coins; ils ont pensé qu'en cela consistait la différence entre ces timbres primitifs et très-rares et ceux qui ont été en usage jusqu'en 1850, et la contrefaçon ne ressemble pas

du tout à l'original. Tous les timbres datés de 1843 et sur lesquels est le nom de Zurich sont faux. Sur le timbre original, la valeur, *vier* ou *sechs rappen*, est à gauche, et les mots *local* ou *cantonal taxe* sont à droite.

On a plusieurs moyens certains de reconnaître les contrefaçons actuelles des timbres de Zurich.

D'abord, le tréma manque à l'*u* de Zurich sur les contrefaçons. Ensuite les lignes noires qui s'entre-croisent et les lignes rouges, doubles et simples, ne sont pas en nombre égal et leur ordonnance n'est pas la même. Enfin, pour mieux marquer les différences par un détail, nous dirons que les mots *Zurich* et *local* ou *cantonal taxe* sont écrits sur un bandeau rayé, et que dans les timbres originaux de 4 rappen il y a 7 lignes noires horizontales en haut et 10 en bas, et dans ceux de 6 rappen 8 lignes en haut comme en bas; dans les contrefaçons, on a tracé 7 lignes en haut et 7 en bas, 8 et 7, 11 et 14, 13 et 15, etc.

Timbre dit de Winterthur. — On n'en trouve que la contrefaçon dans la plupart des collections. Le caractère le plus décisif est la présence, dans l'original, d'un ou deux mots, composés d'une dizaine de lettres illisibles, qui sont gravés sur le cornet au-dessous de l'écu. Le papier de l'original est mi-blanc.

Le timbre original a 15^{mm}.5 sur 19^{mm}.5. Les timbres faux ont 15^{mm}.5 sur 19^{mm}.5, 16^{mm} sur 19^{mm} et 16^{mm}.5 sur 20^{mm} (ce dernier ressemble le moins à l'original).

Confédération. — Quoiqu'ils ne soient pas rares, les timbres de 2 $\frac{1}{2}$ rappen, *orts-post* ou *poste locale*, ont été contrefaits.

Les faussaires ont imprimé ces timbres sur le même papier blanc bleuâtre ou grisâtre qui a servi à l'impression des timbres faux de Lausanne et de Neuchâtel. Ils ont oublié le trait d'union des mots *orts-post*, mais les marchands le mettent à la plume. Ils n'ont pas exactement placé la partie enroulée du tube entre les deux ganses qui la tiennent attachée au cornet.

Oblitérations. — L'oblitération d'un timbre-poste n'est pas une preuve d'authenticité; les faussaires contrefont également l'estampille d'oblitération, et il est à observer que la plupart des timbres faux sont oblitérés.

Il est donc essentiel de faire attention à l'oblitération des timbres, car elle fournit aussi des preuves décisives de la contrefaçon. On en jugera en comparant les marques d'oblitération ci-dessous avec celles qu'on voit sur les timbres faux.



N° 123. — Genève.



N° 124. — Zurich.

Marques d'oblitération.

Par exemple, l'estampille de la poste de Zurich était une croix fleuronnée, avec quatre boules placées entre les pétales du fleuron; le faussaire a omis de dessiner ces boules, ou les a dessinées tantôt trop grosses, tantôt trop petites.

La plupart des timbres faux de 2 $\frac{1}{2}$ rappen, fédéraux, sont oblitérés par une grille; mais dans la grille originale, qui est en losange, on compte quatre barreaux par 5 millimètres, tandis qu'il n'y en a que trois dans la fausse grille.

Il faut examiner non-seulement le dessin, mais aussi la couleur de l'oblitération. L'oblitération est tantôt noire et tantôt d'un vermillon vif, ici bleue et là verte.

La suite à une autre livraison.

J'étais trop ému pour me contenir. Au risque de tout compromettre, je me déclarai prêt à affirmer que, peu de jours avant la mort de M^{me} Van-Boyen, il y avait dans ce cabinet un meuble et un manuscrit dont je fis la description.

L'homme d'affaires sonna. La femme de chambre accourut. Il lui répéta ce que je venais de dire. Elle me jeta un regard mêlé de mépris et d'indignation qui me fit rougir; puis, avec calme, elle raconta ce qui suit.

Le 5 juin, M^{me} Van-Boyen, s'étant sentie indisposée vers neuf heures du soir, avait fait appeler son médecin; un quart d'heure après, elle avait envoyé chercher un confesseur: elle était catholique; on l'avait toujours ignoré.

Le confesseur était resté quelque temps enfermé avec elle. Puis M^{me} Van-Boyen avait fait venir la femme de chambre et un autre domestique, et leur avait dit: « Accompanyez M. l'abbé; ouvrez-lui la porte du cabinet vert, et faites ce qu'il vous ordonnera. »

Dans le cabinet, l'abbé avait ordonné de brûler immédiatement un petit livre rouge et un petit meuble blanc et noir fort singulier, qui avait l'air d'un des jouets qu'on donne aux enfants le jour de la Saint-Nicolas. On avait immédiatement brisé ce meuble, et on en avait jeté les morceaux, avec le livre, dans le poêle de la salle à manger, en présence de l'abbé.

J'étais accablé par l'évidence. J'essayai de réprimer mon trouble. Je discutai quelques instants sur le prix des livres avec l'homme d'affaires, puis je rentra chez moi.

Je ne sortis point de ma chambre le jour suivant. J'avais peur d'être fou. Je ne pouvais me résigner à croire que tous ces millions, qui peu à peu étaient devenus pour moi comme des choses palpables, se fussent évanouis si subitement en l'air comme une fumée. Je cherchai si ma mémoire avait tiré assez de règles du petit livre pour qu'il y eût encore à espérer d'en faire usage. Non; j'étais arrêté à toute minute par des lacunes. J'attribuai d'abord cette impuissance aux suites du coup violent qui venait d'ébranler mon intelligence. Plus tard, je constatai que mes souvenirs s'étaient de plus en plus effacés; il n'y avait plus qu'à en laisser se dissiper les restes inutiles comme des vapeurs malfaisantes.

Après vingt-quatre heures d'angoisses morales, je sortis. J'allais, je venais, sans projet, sans but; je ne parlais pas, je n'interrogeais personne. J'évitais la rencontre de mes amis: en avais-je encore? On paraissait à peine prendre garde à moi.

Quand mes regrets commencèrent à s'affaiblir, je pris enfin la résolution de retourner à mon comptoir. Mon commis était absent; il avait falsifié mes livres de comptes, pillé ma caisse. Ma considération était anéantie; j'étais au bord d'un précipice.

Je pris alors une résolution énergique. Le soir même j'allai au cercle de l'Amitié discrète, et, à haute voix, devant tous mes confrères, je fis l'aveu sincère, complet, de ma désastreuse aventure. Je confessai toute ma folie. On s'étonna d'abord, on murmura; mais, après un peu d'hésitation, deux ou trois anciens confrères s'approchèrent, me tendirent la main, louèrent ma franchise, et me conseillèrent de prendre confiance.

J'étais soulagé. Je me remis, dès le lendemain, à mes affaires avec courage. Que vous dirai-je de plus? J'ai comblé le vide de ma caisse avec mes anciennes économies; j'expié mes imprudences à force de travail. Il semble même que la fortune veuille me consoler; à aucune époque du passé ma vente n'a été plus active. Mais, Monsieur, je souffre toujours; il me semble que j'ai une sorte de maladie incurable au fond de l'âme. Vous n'imaginez pas combien autrefois j'aimais à conter des histoires plaisantes et à

en rire. J'étais rarement un moment seul sans chanter. Aujourd'hui, Monsieur, je sens intérieurement comme une montagne qui écrase toutes mes anciennes joies. Je voudrais du moins dissimuler aux yeux de tous ma faiblesse; mais la vue de la moindre pièce d'argent m'ôte toute force sur moi-même. Vous m'avez entendu soupirer. Ah! le maudit soupir! il sort nuit et jour comme d'une source intarissable. Je désespère d'en être jamais délivré.

— Monsieur Michel Kröpper, il n'y a rien que d'honorable, ce me semble, dans ce signe de votre regret.

— Ah! Monsieur, regret n'est pas repentir.

— Quoi donc? N'avez-vous pas le sentiment que c'était une mauvaise inspiration d'abandonner un métier honnête pour aller courir après la fortune dans les tripots du jeu? Ne vous repentez-vous pas d'avoir voulu vous enrichir par des moyens déloyaux?

— Pas absolument, Monsieur. J'ai essayé de comprendre tout ce qu'il y a dans mon soupir, et j'ai trouvé que c'était quelque chose de très-compiqué. Il me faudrait faire un long discours pour exprimer ce qu'il veut dire. Et écoutez! Je le sens qui en ce moment monte et murmure: « — J'ai fait une sottise! — Qu'est-ce que ce peu d'argent qu'on me donne en comparaison de tout ce que j'aurais pu gagner? — La peste soit de cette histoire, qui a retardé ma retraite de cinq ou six années! — Il eût été pourtant bien agréable de devenir riche tout à coup! — Il y a beaucoup de gens, je suis sûr, qui se racontent ma déconvenue en se riant de moi, etc., etc., etc. » — Ce soupir, voyez-vous, c'est comme une légion de sortilèges que m'a léguée cette vieille sorcière de la maison rose.

— C'est un châtement! Discutez un peu plus sérieusement avec votre raison; parvenez à vous juger plus sévèrement; et lorsque du regret vous aurez réussi à passer au repentir, M. Michel Kröpper, vous ne soupirez plus.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120.

EMPIRE D'AUTRICHE.

(34 timbres, 14 types; — 13 enveloppes, 2 types.)

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est en vigueur en Autriche depuis le 1^{er} juin 1850, en vertu d'une ordonnance du ministre du commerce (le baron de Bruck) en date du 26 mars 1850.

Les timbres-poste autrichiens sont employés pour les affranchissements dans la principauté de Lichstenstein.

Les lettres affranchies payent 3, 5, 10 et 15 kreutzers par loth (17^{gr}.50), suivant la distance.

Les lettres non affranchies payent une surtaxe de 5 kreutzers par loth.

Les imprimés, placés sous bande et affranchis, payent 2 kreutzers par loth, quelle que soit la distance. Les timbres-poste ordinaires servent à les affranchir, ainsi que les échantillons du commerce.

Le nombre des lettres particulières a été de 50 837 200 en 1855, et de 70 440 000 en 1862. Le nombre des lettres officielles a été de 21 279 500 en 1855, et de 21 200 000 en 1862.

L'augmentation du nombre des lettres particulières a été de 38 1/2 pour 100 en huit ans, de 1862 sur 1855, et de 16 pour 100 de la période quadriennale de 1859-1862 sur celle de 1855-1858.

La population de l'empire d'Autriche étant d'environ 36 200 000 habitants, le nombre moyen de lettres par habitant a été de 2 en 1862.

En 1862, 83 lettres particulières sur 100 ont été affranchies.

Quatre émissions de timbres-poste ont eu lieu.

Timbres.

Émission du 1^{er} juin 1850. — Le timbre est rectangulaire et a 21^{mm}.5 sur 18^{mm}. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier à la main blanc. Il porte l'écu aux armes de l'empire, surmonté de la couronne impériale et accompagné de palmes et de rameaux de laurier et de chêne. On a inscrit en haut la légende *K. K. Post-stempel* (Timbre-poste impérial royal), et en bas la valeur du timbre en kreutzers (monnaie de convention).



No 125. Autriche.

- | | |
|----------------|--|
| 1 kreutzer (*) | (Of. 0435), jaune (jaune-citron, jaune de chrome, jaune orangé, jaune brunâtre). |
| 2 kreutzers | (Of. 0870), noir. |
| 3 | (Of. 1305), vermillon ou rouge clair. |
| 6 | (Of. 2610), brun rougeâtre ou marron. |
| 9 | (1f. 3915), bleu clair (no 125). |

Ces timbres ne sont pas piqués.

Le tirage a été effectué par feuilles entières contenant chacune 240 timbres.

Émission du 1^{er} novembre 1858. — Cette émission a eu lieu par suite de la réforme du système monétaire de l'empire. En vertu de la patente impériale du 19 septembre 1857, la monnaie dite argent de convention fut remplacée par une nouvelle monnaie autrichienne. Une ordonnance ministérielle du 14 octobre 1858 prescrivit une nouvelle émission de timbres qui eut lieu à partir du 1^{er} novembre 1858.

Le timbre de la création de 1858 est rectangulaire et a 21^{mm} sur 18. Il est gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur.

L'effigie de l'empereur François-Joseph I^{er}, la tête couronnée et tournée à gauche, est placée dans un encadrement qui est différent pour chaque valeur. Il y a donc cinq dessins pour les timbres de cette émission. La valeur est marquée au bas.

Ces timbres sont piqués.

- | | |
|-----------------|--|
| 2 kreutzers (*) | (Of. 050), jaune, orange. |
| 3 | (Of. 075), 1 ^o (1858) noir; 2 ^o (1859) vert clair. |
| 5 | (Of. 125), vermillon. |
| 10 | (Of. 250), brun rougeâtre (no 126). |
| 15 | (Of. 375), bleu clair (no 127). |



No 126.

Autriche.



No 127.

C'est en vertu d'une ordonnance du ministre du commerce, en date du 16 mars 1859, que le timbre-poste de 3 kreutzers a été tiré en vert clair au lieu de l'être en noir.

Le tirage de ces timbres a eu lieu en feuilles contenant chacune 60 timbres.

Marques dites timbres complémentaires. — On a donné le nom de timbres de retour, ensuite celui de timbres complémentaires, à de petits carrés de papier, espèces de

(*) 1 florin (*gulden*), argent de convention, d'Autriche = 60 kreutzers = 2 fr. 61 c.

(*) 1 florin nouveau d'Autriche = 100 kreutzers (*neukreutzers*) = 2 fr. 50 c.

marques qui ont la dimension et la couleur des timbres précédents, et qui portent deux barres entre-croisées comme la croix de Saint-André.

Ce ne sont pas des timbres-poste.

Pour simplifier la comptabilité des postes, la feuille de timbres devait en contenir une quantité dont le prix fût toujours une somme ronde; mais comme la planche comportait plus de timbres qu'il ne le fallait pour cela, on n'a gravé que la quantité voulue, et l'espace inutile est représenté par les marques dont il s'agit.

Elles n'ont jamais reçu un emploi régulier; les employés des postes les ont souvent collées, en y écrivant le mot *retour*, sur les lettres à réexpédier, mais simplement parce que ces marques étaient sous leur main et d'un usage commode.

Il est aisé de comprendre, d'après ces explications, que les marques soient de la couleur des timbres, puisqu'elles ont été imprimées en même temps.

Les marques de l'émission de 1850 sont de papier à la main, non piquées; les deux barres entre-croisées sont imprimées en couleur sur papier blanc :

Jaune, noir, vermillon, brun rougeâtre, bleu clair.



No 128.

Autriche.



No 129.

Les marques de l'émission de 1858 ne sont pas toutes semblables : elles sont de papier mécanique, piquées, imprimées en couleur sur papier blanc, et les barres entre-croisées sont en blanc et en relief sur le fond de couleur; mais, dans les unes, le fond de couleur remplit toute la surface, 24^{mm} sur 21 (no 128), et dans les autres, il n'occupe que 20^{mm}.5 sur 17^{mm} et est comme encadré par une bande de papier blanc (no 129) :

Jaune, orange, noir, vert clair, vermillon, brun rougeâtre, bleu clair.

Enfin, il y a d'autres marques qui proviennent probablement aussi des derniers tirages des timbres de l'émission de 1858 : elles sont de papier mécanique, piquées, imprimées en couleur sur papier blanc; les barres sont de couleur sur papier blanc :

Jaune, vert clair, vermillon, brun rougeâtre, bleu clair.

Émission du 15 janvier 1861. — Cette émission a été prescrite par l'ordonnance du ministre des finances du 21 décembre 1860.

Le timbre est rectangulaire et a 25^{mm} sur 21; mais le timbre gravé, qui est ovale, a 22^{mm} sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il présente l'effigie de François-Joseph I^{er} dans un cadre guilloché; la tête de l'empereur est couronnée et tournée à droite. Le mot *kreuzer* est en haut et le chiffre de la valeur en bas. Ce timbre est piqué.



No 130. Autriche.

2 kreutzers	(0f.050), jaune.
3	(0f.075), vert clair.
5	(0f.125), vermillon ou rouge clair.
10	(0f.250), brun rougeâtre.
15	(0f.375), bleu clair (n° 130).

Ces timbres devaient n'avoir plus cours à partir du 1^{er} décembre 1863, mais, en fait, on s'en servait encore en janvier 1864. *La suite à une autre livraison.*

JOHN GIBSON.

Le bas-relief que reproduit notre gravure est une des meilleures œuvres du sculpteur anglais John Gibson, et peut passer pour une des productions les plus distinguées de l'art contemporain en Angleterre. Ce bas-relief, dont les figures sont de grandeur naturelle, décore un monument funéraire élevé à la mémoire de la comtesse de Lei-



Haut relief du tombeau de la comtesse de Leicester, par Gibson. — Dessin et gravure de Valentin.

cester, morte en donnant naissance à un enfant qui ne lui a pas survécu. Une pensée touchante a inspiré l'artiste : la malheureuse jeune mère, les yeux attachés sur son enfant, semble heureuse de le suivre pour n'être pas séparée de lui, et l'ange exécuteur des décrets de la Providence les emporte tous deux d'un même vol. Le mouvement de chacune des figures, celui du groupe tout entier, sont des

plus heureux ; le dessin en est pur, l'ajustement de bon goût. On pourrait désirer dans l'exécution un peu plus d'accent et de fermeté, comme dans la composition un sentiment plus personnel. On ne peut, en effet, en présence de ce bas-relief, ne pas penser aux groupes analogues de Thorwaldsen. Si l'on ne savait quel en est l'auteur, c'est à ce maître qu'on penserait, ou à Flaxman, ou à Canova.

Ce furent là les maîtres de Gibson, et Thorwaldsen le dernier; mais avant de recevoir leurs leçons, il passa par une plus dure école: il fallut, pour les mériter, qu'il prouvât d'abord sa vocation et montrât que, seul et sans guide, il se frayerait lui-même au besoin la voie.

Né à Conway, dans le pays de Galles (en 1791), il ne trouva autour de lui, quand se manifestèrent pour la première fois ses dispositions naturelles, ni modèles, ni conseils, et ne reçut d'autres encouragements que ceux de sa mère, dont la tendresse et le bon sens paraissent avoir exercé sur son enfance la plus salutaire influence. Voyant les essais naïfs de dessin dont il couvrait son ardoise, elle l'exerça à regarder autour de lui, à se souvenir et à reproduire ce qu'il avait vu. Bien voir et retenir de toutes choses quelques traits caractéristiques, c'est là, à vrai dire, le premier et le plus solide fondement de toute éducation d'artiste. Bientôt le père de Gibson, qui était jardinier et dessinateur de jardins, mais peu heureux, à ce qu'il paraît, dans sa profession, résolut de s'expatrier et d'emmener sa famille en Amérique pour y chercher fortune. Ce projet ne s'accomplit pas. Arrivé à Liverpool, où il devait s'embarquer, il y trouva du travail et y demeura. Le jeune Gibson avait, dès son arrivée dans cette grande ville, reçu une vive impulsion de tant de choses nouvelles qui frappaient ses yeux. Les images exposées aux étalages des libraires et des marchands d'estampes le remplissaient surtout d'admiration. Il les reproduisait de mémoire, et déjà tirait quelques bénéfices de ses petits talents au profit de sa bourse d'écolier, que ses parents n'étaient guère en état de remplir. Ses camarades recherchaient ses dessins. On raconte que l'un d'eux, qui venait de recevoir un livre de prières tout neuf, pria Gibson d'en illustrer la première page blanche; et Gibson y plaça la figure de Bonaparte, à cheval, passant les Alpes, d'après le tableau de David, dont la gravure l'avait enthousiasmé. Il reçut six pence pour prix de ce frontispice.

Mais de pareils succès n'inspiraient point au père du jeune artiste beaucoup de confiance en son avenir. Il se montrait peu favorable à son inclination, et le mit en apprentissage chez un ébéniste, où, grâce à son aptitude naturelle pour le dessin, il devint bientôt un bon ouvrier justement apprécié de ses patrons. Il y fit, pendant un séjour de deux ans, d'utiles études d'ornement et de sculpture en bois; mais un beau jour, ayant visité un atelier de marbrier, la vue de la belle matière blanche et étincelante fit sur lui une si vive impression que, dès ce moment, il se sentit statuaire. Il prit en profond dégoût le bois, qu'il avait taillé jusqu'alors, et au retour déclara, à la grande surprise de ses patrons, qu'il ne voulait plus sculpter que le marbre. Il demeura inébranlable dans cette résolution, malgré leurs prières et leurs menaces; car ils ne parlaient de rien moins que de le conduire devant le magistrat et de le faire condamner à travailler pour eux, en prison, pendant tout le temps de son engagement. Heureusement MM. Francis, ces marbriers dont les cheminées, les tombeaux, les urnes funéraires avaient fait sur le jeune sculpteur l'effet d'une révélation, apprécièrent ce que son talent promettait, et, pour s'assurer son concours, consentirent à payer une indemnité à l'ébéniste qu'il voulait quitter.

Gibson avait alors seize ans. Il s'approchait de plus en plus de l'art où il devait trouver l'honneur de sa vie; il y toucha enfin le jour où, à l'occasion d'une commande faite à ses chefs, il fut conduit dans la maison de Roscoë, le célèbre auteur de la Vie de Laurent de Médicis, riche alors, considéré, et qui se plaisait à encourager les arts, qu'il aimait et qu'il comprenait. Roscoë, après quelques entretiens avec le jeune artiste, vit bien quelle était la véritable portée de son talent; il voulut le voir fréquemment, lui

ouvrit ses collections d'estampes et de dessins, et lui permit de les copier. D'après ses conseils, Gibson s'exerça à exécuter en grandes proportions des figures d'après les plus vastes compositions de Michel-Ange, du Corrège et d'autres maîtres italiens. Il dessina, à dix-huit ans, le carton des Anges déchus, d'après Michel-Ange, qui est aujourd'hui dans la galerie de la Liverpool-Institution. Vers le même temps, il en dessina un autre, d'après un sujet tiré du Dante. Ce carton, qui est actuellement chez un banquier de Liverpool, surprit, par son énergie, son auteur lui-même, lorsqu'il le revit plus tard. Mais Roscoë craignit que le goût qu'il avait inspiré au jeune artiste pour les maîtres de la renaissance, et particulièrement pour Michel-Ange, ne devint dangereux en le faisant tomber dans la manière et l'exagération; il l'engagea à se tourner désormais vers les modèles plus calmes et plus purs de la Grèce antique; il voulut enfin qu'il allât les étudier en Italie. Des revers de fortune l'empêchèrent d'exécuter seul tout ce qu'il méditait; mais d'autres personnes qu'il avait su intéresser aux progrès et à l'avenir du jeune artiste l'aiderent dans l'accomplissement de ses généreux projets.

Gibson alla à Rome en 1817. Il avait reçu, à son passage à Londres, les conseils de Flaxman, et il avait dû à ses exhortations le courage de résister aux offres séduisantes qu'on lui faisait pour le retenir à Londres. Il partit emportant des lettres pressantes de recommandation pour Canova. Le grand sculpteur italien l'accueillit avec une extrême bonté; lui offrit l'aide de sa bourse, qu'il refusa, et de ses leçons, qu'il accepta avec empressement et reconnaissance. Il se remit, pour ainsi dire, à l'école, sous la direction de ce nouveau maître, ne pouvant assez se féliciter de l'instruction qu'il recevait de lui, et de la vue de tout ce qui l'entourait. « Maintenant, disait-il dans ses lettres, il recevait enfin un enseignement tel qu'il avait pu le souhaiter; il apprenait à connaître les principes et les conditions véritables de la statuaire. » On ne vit rien de lui pendant longtemps. Ce ne fut qu'à la fin de la quatrième année de son séjour à Rome qu'un Anglais, le duc de Devonshire, lui commanda le groupe en marbre de *Mars et Cupidon*, dont il avait admiré le modèle en terre dans son atelier, et que sir Georges Beaumont lui fit exécuter celui de *Psyché et les Zéphirs*. Malgré ces succès, il ne croyait pas avoir terminé ses études, et lorsque Canova mourut, il entra encore dans l'atelier de Thorwaldsen.

Depuis ce temps, Gibson a produit beaucoup d'œuvres pleines de mérite, dont on peut deviner le caractère d'après le nom des maîtres qui l'avaient définitivement formé à la pratique de son art. Il a sculpté un grand nombre de figures tirées des fables grecques, avec le goût pur, mais un peu froid, et la grâce parfois trop molle de Thorwaldsen et de Canova. Cependant la vue d'un beau modèle, ou de quelque circonstance dont il avait été témoin et qui l'avait frappé, lui a inspiré aussi des œuvres où, sous le vêtement mythologique, on sent l'empreinte de la réalité. Il avait vu lui-même, assure-t-on, les faits qu'il a représentés sous des noms poétiques dans son *Amazone renversée de son cheval*, dans sa *Jocaste*, dans sa *Nymphe faisant danser un amour*.

Gibson a aussi fait des statues estimées de plusieurs personnages: celle de Huskinson, élevée par souscription à Liverpool, et dont une répétition est à Londres, dans la grande salle du Lloyd, et celle de Robert Peel, à l'abbaye de Westminster, sont parmi les plus remarquables. On peut trouver singulière, toutefois, l'idée qu'a eue l'artiste de figurer sous la toge de sénateurs romains des hommes de nos jours qui sont des représentants illustres des idées modernes. De même la statue de la reine Victoria, qu'il fit deux fois, pour le palais de Buckingham et pour la Cham-

lède s'éroulent dès que les assises inférieures sont érodées. La partie de la falaise qu'humectent seulement l'écumme et le brouillard des gouttelettes brisées est moins déchiquetée que la base, et les rainures y sont moins nombreuses; mais la végétation n'y paraît pas encore. Plus haut, quelques lichens donnent à la pierre une teinte d'un gris verdâtre. Enfin, les broussailles qui se plaisent à respirer l'air salé de la mer font leur apparition dans les anfractuosités et sur les corniches des rochers. C'est à 35 ou 40 mètres de hauteur que cette végétation commence à se montrer sur les falaises des bords de la Méditerranée.

La fin à une autre livraison.

NOTRE HOMME IDÉAL.

Chacun de nous a en lui-même son homme idéal. C'est au temps de l'épanouissement de toutes nos forces, dans notre jeunesse, que nous contemplons le mieux et sous sa plus vive lumière ce saint esprit de notre âme, même à travers nos désirs et nos rêves. Ne laissons pas son image se troubler, se flétrir de jour en jour. Qu'il reste toujours notre précepteur, et continue à nous instruire en silence à toutes les heures de notre vie.

D'après JEAN-PAUL.

SANTÉ MORALE.

Toutes les prospérités matérielles, en l'absence du mérite et des perfections de l'âme, ne donneraient pas un instant de satisfaction morale, et n'empêcheraient même pas ce malaise singulier, véritable douleur physique née d'une cause toute spirituelle, qui n'est autre que la conscience mécontente et troublée. Car, il faut bien le savoir, le corps lui-même n'est pas sauf quand il ne lui vient pas de la volonté cette autre santé qui ne tient plus seulement au juste et doux équilibre des diverses fonctions organiques, mais au calme et à la paix de l'âme, à cette joie de la bonne vie qui a presque vertu d'hygiène et de médecine. A qui manque cette condition capitale de bonheur il ne reste plus véritablement, en matière de bien-être, que des plaisirs grossiers, incomplets et incertains : pauvre manière d'être heureux, qui ne laisse pas même au corps la tranquille satisfaction de ses appétits et de ses besoins.

DAMIRON.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131.

EMPIRE D'AUTRICHE.

Timbres.

Suite.

Émission du 1^{er} juillet 1863. — La dernière émission a eu lieu par suite d'une ordonnance du ministre du commerce en date du 15 mai 1863.

Le timbre est rectangulaire et a 25^{mm} sur 21; mais le timbre gravé, qui est ovale, a 23^{mm} sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il porte l'aigle impériale, qui est entourée d'un cadre guilloché sur lequel on lit en haut le mot *kreuzer* et en bas le chiffre de la valeur.

Ce timbre est piqué.

2 kreutzers	(0f.050), jaune.
3	(0f.075), vert clair.
5	(0f.125), rose.
10	(0f.250), bleu clair.
15	(0f.375), bistre ou brun clair.

Enveloppes.

L'émission d'enveloppes portant un timbre-poste fixe a été autorisée, à partir du 15 janvier 1861, par l'ordonnance du ministre des finances du 21 décembre 1860.

Les enveloppes sont vendues, sans différence de prix pour la grandeur, $\frac{1}{2}$ kreutzer (2 centimes $\frac{1}{2}$) chaque, en sus de la valeur du timbre.

Émission du 15 janvier 1861. — Les enveloppes de l'émission de 1861 sont de deux grandeurs : les unes ont 85^{mm} sur 147, et les autres 117^{mm} sur 148.

L'empreinte ovale qui est à l'angle gauche supérieur est la même que celle du timbre mobile de l'émission de 1861. La couleur est aussi la même pour les timbres de 3 à 15 kreutzers.

3 kreutzers	(0f.075), vert clair.
5	(0f.125), vermillon.
10	(0f.250), brun rougeâtre.
15	(0f.375), bleu (no 130).
20	(0f.500), orange.
25	(0f.625), brun foncé.
30	(0f.750), violet.
35	(0f.875), brun clair.

Émission du 1^{er} juillet 1863. — A la suite de l'ordonnance du ministre du commerce en date du 15 mai 1863, on a fait une émission d'enveloppes frappées du timbre à l'aigle impériale, pareil au timbre-poste mobile, émission coïncidant avec celle des timbres mobiles du même type.

Ces enveloppes ne sont que d'une seule grandeur, 85^{mm} sur 147.

3 kreutzers	(0f.075), vert clair.
5	(0f.125), carmin vif.
10	(0f.250), bleu clair.
15	(0f.375), brun clair.
25	(0f.625), violet ou gris violacé foncé.

Les timbres-poste et les enveloppes timbrées sont fabriqués à l'imprimerie impériale et royale de Vienne.

Timbres pour les journaux.

Il y a deux sortes de timbres pour les journaux. Le service des uns ressortit au ministère du commerce, et celui des autres au ministère des finances. Les premiers servent à l'affranchissement postal; les seconds sont employés pour acquitter, dans certains cas, une taxe purement fiscale. Ces derniers ne sont pas des timbres-poste; mais comme on a coutume de les placer dans les collections de timbres-poste, nous avons dû parler d'eux.

TIMBRES DU MINISTÈRE DU COMMERCE.

Ces timbres sont de simples timbres-poste. Ils ont été créés par une ordonnance du ministre du commerce du 12 septembre 1850. Ils servent à l'affranchissement des journaux transportés et distribués par la poste.

Les directions des journaux les achètent au prix de 1 florin 50 kreutzers (3 fr. 75 c.) le cent (3 c. $\frac{5}{10}$, le timbre).

Chaque numéro de journal, quel que soit son format, doit porter un timbre-poste de journal. Les publications périodiques qui paraissent, sous forme de brochures, une fois par semaine, par quinzaine ou par mois, doivent porter un timbre-poste de journal par chaque demi-once de leur poids.

La valeur n'est pas marquée sur ces timbres, qui sont employés dans le royaume lombard-vénitien comme dans les autres parties de l'empire.

Ces timbres-poste pour journaux ne peuvent pas servir pour la circulation des journaux provenant ou à destination de l'étranger.

Émissions de 1850 à 1856. — Ce timbre, créé par l'ordonnance du 12 septembre 1850, a été livré au public le 1^{er} novembre 1850 ou le 1^{er} janvier 1851.

Il est carré et a 19^{mm}.5 de côté. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué. Une tête de Mercure, tournée à gauche, est dans un cadre carré sur lequel on lit : *K. K. zeitung-post-stempel*. La valeur n'est pas marquée sur le timbre.

Les premiers timbres étaient imprimés en bleu.

A la suite de l'ordonnance du ministre du commerce du 3 décembre 1850, il fut émis des timbres-poste du même type, pour journaux, les uns jaunes, les autres rouges. Le timbre jaune représentait la valeur de 10 timbres bleus, et le timbre rouge la valeur de 50 timbres bleus.

Les timbres-poste rouges furent supprimés par l'ordonnance du ministre du commerce du 9 octobre 1852.

Les timbres-poste jaunes furent également supprimés par l'ordonnance du 21 mars 1856, mais on les remplaça par des timbres de même type, de couleur ponceau, ayant la valeur de 10 timbres bleus.

Enfin, ces timbres ponceau cessèrent d'être mis en vente au 1^{er} novembre 1858, en vertu de l'ordonnance du ministre du commerce du 14 octobre 1858.

Depuis cette époque, il n'y a plus qu'un seul timbre-poste pour les journaux, et chaque timbre représente la valeur de la taxe applicable à un exemplaire de journal.

12 septembre 1850 au 1^{er} novembre 1858, bleu (n° 131).

3 décembre 1850 au 21 mars 1856, jaune = 10 bleus.

3 décembre 1850 au 9 octobre 1852, rouge = 50 bleus.

21 mars 1856 au 1^{er} novembre 1858, ponceau = 10 bleus.



N° 131.

N° 132.
Autriche.

N° 133.

Émission du 1^{er} novembre 1858. — L'ordonnance du 14 octobre 1858 prescrit l'émission au 1^{er} novembre 1858 d'un timbre d'un nouveau type.

Ce timbre est rectangulaire; il a 21^{mm} sur 17. Il est gravé, imprimé en couleur et en relief sur papier blanc; il n'est pas piqué. Il présente l'effigie de l'empereur François-Joseph I^{er}, la tête couronnée de laurier et tournée à gauche. On lit dans le cadre carré : *K. K. zeitung-post-stempel*. Le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur.

Le timbre émis le 1^{er} novembre 1858 était de couleur bleu clair; il a été remplacé, le 1^{er} mars 1859, par un timbre de couleur violet clair ou lilas (n° 132).

Émission du 15 janvier 1861. — Ce timbre a été créé et émis en même temps que les timbres-poste pour les lettres, en vertu de l'ordonnance du 21 décembre 1860.

Il est rectangulaire et a 21^{mm}.5 sur 18^{mm}.5; il n'est pas piqué. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il porte l'effigie de l'empereur; la tête, couronnée de laurier et tournée à droite, ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. On lit dans l'encadrement : *K. K. zeitung-post-stempel*. Le timbre a été tiré d'abord en violet très-pâle, puis en gris violacé, gris-perle, gris-cendre, gris verdâtre (n° 133).

Émission du 1^{er} juillet 1863. — Ce timbre est octogone et a 21^{mm} sur 17^{mm}.5; il n'est pas piqué. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il présente l'aigle

impériale, et la légende : *K. K. zeitung-post-stempel*. Il est de couleur violet clair ou lilas.

TIMBRES DU MINISTÈRE DES FINANCES.

Depuis le décret du 23 novembre 1858, sont soumis au timbre, dans l'empire d'Autriche, tous les journaux autrichiens et étrangers paraissant une ou deux fois par semaine, à l'exception des journaux officiels et de ceux qui sont uniquement consacrés à la science, à l'art et à l'industrie. La taxe est de 1 kreutzer pour les journaux de l'intérieur et ceux qui sont publiés dans les États de l'union postale, et de 2 kreutzers pour les journaux venant de l'étranger; cette taxe est applicable à chaque exemplaire de journal.

Le paiement de cette taxe est constaté par l'apposition d'un timbre imprimé au moyen d'une presse à main sur le papier sur lequel le journal doit être imprimé. Ce timbre fixe est rond, a 19 à 20^{mm} de diamètre, porte l'aigle impériale et le numéro du bureau du timbre, est noir pour la feuille principale et rouge pour la feuille de supplément.

Une ordonnance du ministre des finances, du 27 janvier 1853, a prescrit la création de timbres mobiles pour les journaux des États qui n'ont pas de conventions postales avec l'Autriche. L'emploi de ces timbres mobiles pour acquitter la taxe du timbre des journaux autrichiens a été autorisé par le ministre des finances (ordonnance du 4 janvier 1859), quand les journaux sont publiés dans des localités où il n'y a pas de direction de poste qui puisse exercer le contrôle.

Il reste à dire que pour les journaux étrangers qui sont reçus en Autriche par abonnement, la taxe pour le timbre est perçue en même temps que le prix de l'abonnement, et ces journaux ne sont frappés à leur arrivée en Autriche que d'un timbre de poste à la main qui porte la légende : *Zeitungs-exped.*

Le timbre mobile est carré et a 21^{mm} de côté. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, et n'est pas piqué. Le dessin n'en a pas changé : l'aigle d'Autriche surmontée de la couronne impériale est au centre dans un cadre très-simple, et on lit dans ce dernier : *Kais. Kon. Zeitungs-stempel*. On remarque une légère différence dans les timbres de la première émission; le petit ornement qui est à chaque angle est dans les premiers un fleuron, dans les autres une boule.

De la première émission (1^{er} mars 1853) nous ne connaissons que le timbre de 2 kreutzers (0^f.0870), qui est vert-myrrte, vert bleuâtre, vert-olive (n° 134).



N° 134.



Autriche.

N° 135.

La seconde émission a eu lieu le 1^{er} janvier 1858.

1 kreutzer (0^f.0250), bleu clair (n° 135).

2 kreutzers (0^f.0500), brun clair, marron clair.

4 (0^f.1000), vermillon.

Ces timbres n'ont pas cours dans le royaume lombard-vénitien; ceux qui sont en usage dans cette dernière province sont de couleur différente : 1 kreutzer, noir; 2 kreutzers, vermillon; 4 kreutzers, brun clair ou marron clair.

Les timbres de journaux ont été fabriqués à l'imprimerie impériale et royale à Vienne.

La suite à une autre livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159.

PRINCIPAUTÉS UNIES DE VALACHIE ET DE MOLDAVIE.

(ROUMANIE).

(6 timbres, 4 types.)

La Sublime Porte a sanctionné, par un firman de novembre 1861, l'union administrative temporaire des principautés pendant le règne du prince actuel, Alexandre-Jean I^{er} (colonel A.-J. Couza), et l'union a été proclamée à Bukarest et à Yassy, le 23 décembre 1861.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste avait été adopté en 1854 en Moldavie; il fut introduit en Valachie en 1862, par l'ordonnance princière du 25 avril 1862. Les timbres créés par cette ordonnance ont été émis le 25 juin 1862, et ont seuls cours dans les deux principautés.

Le port des lettres dans l'intérieur des principautés est réglé à raison de leur poids, quelle que soit la distance. Le poids de la lettre simple est de 5 drammes (16 grammes). Le port de la lettre simple affranchie est de 30 paras, et de la lettre non affranchie de 1 piastre 15 paras; la différence dans la taxe est de 20 paras pour les lettres de 5 à 10 drammes, de 30 paras pour celles de 10 à 50 drammes, et de 2 piastres pour les lettres au-dessus de 50 drammes.

1 188 722 lettres particulières ont passé, en 1862, par les bureaux de poste dans l'intérieur des deux principautés. 800 060 lettres, soit 67 pour 100, étaient affranchies.

Les lettres pour l'étranger ne sont pas comprises dans les chiffres précédents; le service de ces lettres est fait dans les principautés par les bureaux de poste français, russe et autrichien.

Le timbre est rectangulaire; il a 22^{mm} sur 21. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Les timbres émis en 1862 et dans une partie de l'année 1863 étaient frappés à la main; ils sont imprimés depuis les derniers mois de 1863.

Le dessin présente les armes des deux principautés: à gauche, une aigle couronnée tenant une fleur avec le bec; à droite, une tête de taureau surmontée d'une étoile. Un cornet de postillon est au-dessous. La valeur est marquée en haut et en bas, et on lit les mots: *Franco scrisorei* à gauche et à droite.



No 136. Princ. unes.

- 3 paras (Of. 0278) (1) pour les journaux. 1^o (1862) jaune clair; 2^o (1863) jaune foncé.
 6 (Of. 0555) pour les lettres dans l'intérieur des villes. 1^o (1862) vermillon; 2^o (1863) carmin.
 30 (Of. 2778) pour les lettres de bureau à bureau. 1^o (1862) bleu clair; 2^o (1863) bleu foncé (no 136).

Ces trois couleurs sont celles du pavillon des principautés unies.

Les timbres-poste sont fabriqués dans les ateliers du timbre, à Bukarest.

La France a deux bureaux de poste dans les principautés: l'un à Ibraïla, en Valachie (no 4009 en 1861, no 5087 depuis 1862); l'autre à Galatz, en Moldavie (no 4008 en 1861 et no 5085 depuis 1862).

PRINCIPAUTÉ DE MOLDAVIE.

(8 timbres, 3 types.)

L'usage des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres paraît avoir été introduit en Moldavie en 1854, pendant la guerre de Crimée.

(1) La piastre valaque ou *leou* = 40 paras = Of. 37. Le para = Of. 00926.

On indique comme ayant été émise à cette époque une série de trois timbres, que nous avons vus oblitérés sur des lettres de 1855.

Ces timbres sont ronds; les uns ont 19^{mm}.5, les autres 20^{mm}.5 de diamètre. Ils sont gravés, imprimés en bleu clair et frappés à la main sur papier de couleur. Ils portent les armes de la principauté: une tête de taureau surmontée d'une étoile. On lit autour les mots: *Porto scrisorei* écrits en lettres russes. Un cornet de postillon est dessiné au-dessous, et la valeur est marquée dans le cercle que forme le tube enroulé du cornet.

	19 ^{mm} .5 de diamètre.	20 ^{mm} .5 de diamètre.
54 paras (Of. 50) (1), pap. vert jaunâtre pâle; pap. vert bleuâtre pâle.		
81 (Of. 75),		11 en pâle.
108 (1f. 00),		rose pâle (no 137).

Chacun de ces timbres a été gravé deux ou trois fois, et il y a eu, chaque fois, de petites différences dans le dessin: ainsi, sur le timbre de 108 paras, le taureau a les cornes tantôt droites, tantôt obliques.

Ce n'est qu'en 1858 (d'autres disent en 1861) que l'on a adopté en Moldavie, d'une manière régulière, le système de l'affranchissement au moyen de timbres-poste. Les timbres qui ont été émis à cette époque ont servi jusqu'en juillet 1862. Ils ont été remplacés alors par des timbres-poste ayant cours dans les deux principautés.



No 137.

No 138.
Moldavie.

No 139.

Les timbres moldaves de 1858 sont rectangulaires; ils ont 20^{mm} sur 17^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur et frappés à la main sur papier blanc. La tête du taureau, surmontée d'une étoile, est dessinée au milieu du rectangle, dont les angles sont arrondis. Le cornet de postillon est au-dessous. La valeur est marquée en haut et en bas, et on lit les mots: *Porto scrisorei* sur les côtés. Ces timbres ont été gravés deux ou trois fois; il y a eu chaque fois quelque légère différence dans le dessin. Dans le timbre de 80 paras, par exemple, l'étoile a tantôt cinq et tantôt six rayons, et la tête du taureau est plus ou moins rapprochée du cornet de postillon.

40 paras (Of. 3704), bleu.
80 (Of. 7408), vermillon (nos 138 et 139).

Le dessin du timbre-poste de 5 paras pour les journaux est le même. Ce timbre est plus petit que les précédents; il a 18^{mm}.5 sur 16^{mm}; il est imprimé en noir, frappé à la main sur papier blanc, et on lit sur les côtés: *Porto gazetei*.

5 paras (Of. 0463), noir.

Il existe de ce dernier timbre une contrefaçon qu'il est facile de reconnaître. Elle porte les mots: *Porto scrisorei* au lieu de *Porto gazetei*; elle est lithographiée; elle a 20^{mm} sur 18.

EMPIRE OTTOMAN.
(9 timbres, 4 types.)

La création du service public et régulier des postes dans l'empire ne date que du mois d'octobre 1840.

Le gouvernement turc a introduit l'usage des timbres-poste par un décret du 14 ramazan 1278 de l'hégire. On a commencé à délivrer ces timbres au public le 23 redjeb

(1) Le para = Of. 00926.

1279, soit le 1^{er} janvier 1862 à la grecque (13 janvier 1862 du calendrier grégorien).

Le poids de la lettre simple est de 3 drammes (¹) (9^{gr}.62).

Le port des lettres est réglé suivant le poids et la distance. La taxe de la lettre simple est, pour une distance de 1 heure à 50 heures, de 1 piastre, et pour 50 à 100 heures, de 3 piastres; pour une distance de plus de 100 heures, on doit ajouter 2 piastres par chaque centaine d'heures en sus. La lettre qui pèse plus de 3 drammes est soumise, par chaque dramme en sus, à la moitié de la taxe.

Le port d'un journal est, pour une distance de 1 heure à 50 heures, de 20 paras; pour 50 à 100 heures, de 1 piastre, et au-dessus de 100 heures, de 60 paras.

1402041 lettres ont passé par les bureaux de postes tures en 1862.

Il a été émis à la fois, en janvier 1862, deux séries de timbres-poste; chaque série se compose de quatre timbres. Voici l'explication de la création de ces deux séries.

L'affranchissement des lettres et des journaux est obligatoire dans toutes les villes où il y a un bureau de poste, et l'on doit affranchir les lettres et les journaux avec les timbres de la première série, dont la couleur est différente suivant la valeur et qui sont les seuls vendus au public.

Dans les localités où il n'y a pas d'agents des postes, les lettres sont remises par le public, sans être affranchies, à l'autorité de ces localités, c'est-à-dire aux caïmacams ou mudirs. L'autorité les donne, à son tour, à des surudjis (courriers) ou à des zaptiés (gendarmes) qui les portent jusqu'au lieu où passe la poste. C'est pour mettre sur ces lettres non affranchies, apportées aux agents des postes par les surudjis ou les zaptiés, qu'on a fait les timbres de la seconde série; ces timbres ne diffèrent des autres que par la couleur: elle est la même pour toutes les valeurs. Le public ne peut pas s'en servir; l'État ne les délivre qu'aux agents des postes: ceux-ci les collent sur les lettres provenant des localités privées de bureau de poste, et par le timbre les destinataires voient le port qu'ils doivent payer et peuvent s'assurer que la taxe a été bien appliquée. C'est une espèce de contrôle du service des agents chargés de l'expédition des lettres. Ces timbres ont quelque rapport avec nos chiffres-taxes.

Les timbres-poste sont rectangulaires; ils ont 31^{mm} sur 22^{mm}.5. Ils sont lithographiés, imprimés en noir sur papier de couleur. Ce papier est très-mince et transparent.

Le touhra ou chiffre du sultan Abd-ul-Aziz est dessiné au-dessus d'un croissant. Au bas, la valeur est marquée en chiffres tures, dans un petit ovale entouré d'ornements, et en lettres turques de chaque côté de l'ovale. Ces ornements et ceux qui sont aux angles supérieurs diffèrent suivant le prix du timbre. On lit sur le croissant ces mots en lettres turques: *Devletî alié Osmanié* (le sublime empire ottoman).



N° 140.

Turquie.



N° 141.

Chaque timbre a un talon qui porte l'inscription suivante en lettres turques: *Nazarîli malié Devletî alié* (ministère des finances de l'empire ottoman). Le talon est au

(¹) L'ocque = 400 dirhem ou drammes = 1^k.283. — 1 dramme = 3^{gr} 2074.

bas du timbre, de sorte que sur la feuille de timbres il y a alternativement une bande de timbres renversés. C'est la marque du contrôle du ministère des finances: on l'imprime dans l'hôtel même du ministère.

PREMIÈRE SÉRIE. — Timbres délivrés au public.

- | | | |
|------------|-----------------------------|---|
| 20 paras | (Of.1176) (¹), | jaune-citron ou jaune-soufre; talon vermillon (n° 140). |
| 1 piastre | (Of.2352), | violet clair (²); talon vermillon. |
| 2 piastres | (Of.4704), | bleu-ciel; talon vermillon (n° 141). |
| 5 | (1f.1760), | cramoisi ou groseille; talon bleu. |

SECONDE SÉRIE. — Timbres employés par les agents des postes pour les lettres non affranchies.

- | | | |
|------------|------------|-------------------------------------|
| 20 paras | (1f.1176), | saumon ou rouge orangé; talon bleu. |
| 1 piastre | (Of.2352), | idem; idem (n° 142). |
| 2 piastres | (Of.4704), | idem; idem. |
| 5 | (1f.1760), | idem; idem (n° 143). |



N° 142.

Turquie.



N° 143.

Le papier de chaque timbre n'a pas toujours la même couleur. Ainsi, dans les timbres de la première série, on en trouve de 1 piastre qui sont gris violacé, bleu-ciel; de 2 piastres qui sont d'un bleu très-pâle, d'un bleu clair très-vif ou d'un bleu verdâtre; de 5 piastres qui sont d'un rouge grisâtre et pâle ou d'un gris rosé. La couleur du papier des timbres de la seconde série varie du rose-chair au rouge-brun et au brun; il y a des papiers vermillon.

L'estampille d'oblitération est rectangulaire, et porte le mot ture *battal* (nul) au milieu d'un pointillage.

Les timbres-poste sont fabriqués à Constantinople, à l'hôtel des Monnaies de l'empire, sous la surveillance du ministère des finances, et envoyés ensuite à l'hôtel de ce ministère pour y imprimer le talon.

Un bureau de poste anglais est ouvert à Constantinople, et l'on y affranchit avec des timbres anglais les lettres destinées à l'Angleterre.

Des bureaux de poste français et autrichiens sont établis dans plusieurs ports de Turquie, où font échelle les bateaux à vapeur des services réguliers de navigation français et autrichiens. Les lettres, dans les bureaux français, peuvent être affranchies avec des timbres-poste français, si elles sont adressées en France ou voie de France. On se sert aussi de timbres d'Autriche dans les bureaux autrichiens.

Les bureaux français sont au nombre de vingt et un en Turquie; il y en a deux en Égypte et un à Tunis.

Autrefois, en 1859, par exemple, l'estampille d'oblitération présentait une ancre au milieu d'un pointillage en losange; on oblitérait aussi, en 1859, avec le timbre même du service de poste à bord du bateau à vapeur porteur de la malle. On a adopté ensuite l'oblitération en usage dans les bureaux de poste de France: le numéro du bureau de poste (les chiffres, qui étaient petits en 1861 et 1862, sont grands depuis janvier 1863) au milieu d'un pointillage en losange. On a changé les numéros en 1862: Constantinople, ancien n° 3707, à le n° 5083; Varna, ancien n° 4018, à le n° 5103, etc.

La suite à une autre livraison.

(¹) La piastre turque, *grouch* ou *lk*. = 40 paras = Of.2352, argent effectif (avril 1863). 1 para = Of.00588.

(²) Ce timbre a été tiré aussi sur papier bleu-ciel.

d'électricité, l'attraction du gong, de forme sphérique, devient plus forte que celle de l'aimant; le fer à cheval se détache, et le battant vient frapper le gong avec un son retentissant qui se fait entendre à de grandes distances, avertissant chacun de chercher un refuge sur des lieux découverts. »

On ne peut traiter absolument de ridicule cette vieille invention japonaise, si l'on songe que les effets extraordinaires produits sur les oiseaux et autres animaux aux approches d'un tremblement de terre doivent être attribués à une action électrique; aucune variation atmosphérique n'avait été, du reste, observée même pendant quelques-uns des plus violents tremblements, tels que celui du Chili en 1835 et celui de Simoda. (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 183.

ROYAUME DE GRÈCE.

(31 timbres, 1 type.)

Il n'y avait pas de service régulier pour l'envoi des correspondances sous la domination musulmane, et l'établissement des postes en Grèce date du décret signé, le 24 septembre 1828, à Poros, par le président Capo d'Istria. Le premier règlement postal fut celui d'Égine, qui était alors le siège du gouvernement (avril 1829).

L'organisation de ce service dans un pays pauvre où les communications sont difficiles a rencontré de grands obstacles; elle a commencé, d'ailleurs, dans des temps de troubles: si les progrès ont été considérables, c'est grâce à l'énergie et à l'intelligence de l'administration grecque. Le directeur général des postes, M. Th. Léonardos, a présenté l'histoire des postes grecques dans un mémoire intéressant publié, en 1862, sous le titre d'*Exposé général de l'organisation des postes en Grèce*.

La lettre d'une feuille payait, en 1829, une taxe de 5 paras, quelle que fût la distance; le port des lettres a été ensuite réglé d'après le poids et la distance par l'ordonnance du 20 novembre 1836; il a été rendu enfin uniforme pour tout le royaume par la loi de 1860. Le poids de la lettre simple a été fixé à 7^{gr}.5 en 1855, et à 15 grammes en 1860.

L'affranchissement est obligatoire pour les lettres et les imprimés de l'intérieur pour l'intérieur.

On comptait, en 1861, 92 bureaux de poste dans le royaume et 11 à l'étranger: 7 en Turquie, 3 dans les principautés danubiennes, 1 en Égypte.

Les recettes des postes ont été de 182 339 drachmes en 1850, et de 322 741 drachmes en 1860; les dépenses, de 212 138 drachmes en 1850, et de 343 800 drachmes en 1860.

Le nombre des lettres particulières qui ont été distribuées par les bureaux grecs a été de 323 300 en 1840, de 438 121 en 1850, de 550 220 en 1855, de 735 708 en 1860, et de 1 015 017 en 1863.

Les lettres non affranchies expédiées à l'étranger et les lettres affranchies venant de l'étranger ne sont pas comprises dans les chiffres ci-dessus. Ces lettres ont été au nombre de 128 404 en 1863.

Le nombre des lettres affranchies est de 89 sur 100.

L'augmentation a été de 50 pour 100 en dix ans, de 1860 sur 1850, et de 45 pour 100 de la période triennale de 1861-63 sur celle de 1858-60.

La population de la Grèce était de 1 096 810 habitants

en 1861; le nombre de lettres par habitant, en 1861, n'est donc représenté que par la fraction de $\frac{8}{10}$.

695 293 journaux et imprimés ont été distribués en 1862.

La quantité de lettres et de plis officiels transportés par la poste a été de 262 090 en 1840, de 398 222 en 1850, et de 539 587 en 1860. Les lettres officielles forment les $\frac{4}{9}$ environ de toutes les lettres grecques.

Une loi avait établi, en 1855, le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste; elle a été modifiée par les chambres au commencement de 1860 et mise à exécution le 1^{er} octobre 1861.

Le timbre grec est un des plus beaux timbres-poste; il est rectangulaire et a 23^{mm} sur 18^{mm}.5. Il a été dessiné et gravé en tailles de relief sur acier par M. Albert Barre, graveur général des monnaies (1861).

Les sept planches destinées à l'impression ont été reproduites par le même artiste: elles sont composées chacune de 150 timbres de cuivre; ceux-ci ont été frappés isolément sous le balancier monétaire et entre des matrices d'acier trempé, puis juxtaposés et soudés sur une plaque de cuivre. Ce mode de reproduction de la gravure typographique par percussion à froid est moins une innovation que la restitution des procédés appliqués, vers la fin du dernier siècle, à la multiplication des planches d'assignats. Ces procédés, dont la tradition s'était perdue, et que M. Barre avait fait revivre une première fois dans les essais français de 1859, fournissent des planches typographiques d'une identité parfaite et d'une résistance supérieure à celle des clichés électro-chimiques.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier de couleur. Il n'est pas piqué.

Le dessin en est sévère et élégant. La tête de Mercure, tournée à droite, est dans un cadre rond. L'encadrement rectangulaire porte des méandres sur les côtés; en haut, les mots *Hell. gramm.* (*Hellenon gramma*, timbre grec) en lettres grecques, et en bas la valeur.

Les timbres grecs forment deux séries.

La première série comprend un premier tirage de 1 300 000 timbres, qui ont été imprimés à Paris sous la direction de M. A. Barre et ont servi à inaugurer le service en Grèce en octobre 1861. Cette série est remarquable par l'excellence de l'impression. Une autre particularité permet de la reconnaître: un seul timbre de cette série, celui de 10 lepta, porte au verso la valeur imprimée en couleur. C'est à M. Barre que sont dues l'idée et la première application de cette indication complémentaire adoptée par le gouvernement grec.

La seconde série comprend les timbres imprimés à Athènes. La valeur est répétée au verso, sauf sur les timbres de 1 lepton et de 2 lepta; elle sera imprimée plus tard sur ces derniers timbres. Les chiffres sont plus petits que ceux du timbre de 10 lepta de la première série, dont M. Barre avait conseillé l'adoption. Le tirage se distingue par un soulage excessif.

- 1 lepton (0^{fr}.0089) (1), dessin brun foncé dit Van-Dyk (deux nuances), papier écru ou teinté de bistre (n° 144).
- 2 lepta (0^{fr}.0179), dessin bistre, papier paille clair.
- 5 (0^{fr}.0447), dessin vert clair, papier vert très-pâle.
- 10 (0^{fr}.0895) (2), dessin rouge orangé, papier bleu verdâtre très-pâle.

(1) La drachme = 100 lepta = 0^{fr}.895; 1 lepton = 0^{fr}.0089.

(2) Il y a 3 timbres de 10 lepta différents: 1^o sans valeur au verso; 2^o avec valeur au verso, grands chiffres (1^{re} série); 3^o avec valeur au verso, petits chiffres (2^e série).



N° 144. Grèce.

(1) Voy. *les Tempêtes*, par Zucher et Margollé.

20 lepta (0f.1790),	dessin bleu clair, papier bleu très-pâle.
40 (0f.3580),	dessin violet clair, papier bleu très-pâle.
80 (0f.7160),	dessin carmin, papier rosé.

Il n'existe, à proprement parler, qu'un seul timbre d'essai, c'est le timbre de 40 lepta qui est imprimé en lilas ou rose violacé sur papier pelure blanc. Ce timbre est rare.

Il y a d'autres timbres grecs, plus rares encore, qui n'appartiennent pas aux séries officielles : ce sont des épreuves d'artiste, provenant, comme le timbre précédent, d'essais faits par M. Barre avant l'impression et dans le cours de l'impression. Nous les citons d'après les exemplaires des collections de MM. de Saulcy et G. Herpin.

Sans indication de valeur, dessin noir, papier blanc.

Idem, dessin bleu clair, papier blanc.

1 lepton,	dessin noir, papier blanc.
1	dessin noir, papier écreu ou bistré.
1	dessin noir, papier grisâtre.
1	dessin noir, papier jaune-brun.
1	dessin noir, papier vert-bouteille.
1	dessin brun Van-Dyk, papier bleu pâle.
1	dessin brun Van-Dyk, papier blanc.
1	dessin aventurine, papier bleu pâle.
1	dessin chocolat, papier écreu ou bistré.
1	dessin jaune-brun, papier bistré.
1	dessin orange, papier blanc.
5 lepta,	dessin rose pâle, papier blanc.
20	dessin noir, papier blanc et papier mi-blanc.
20	dessin noir, papier blanc marbré de bleu.
20	dessin bleu foncé, papier bleu pâle.
20	dessin bleu clair, papier bleu pâle.
20	dessin bleu, papier blanc.
40	dessin vermillon, papier blanc.
40	dessin brun jaunâtre, papier bleu.

Les timbres grecs sont imprimés à Athènes depuis 1862.

ÉTATS-UNIS DES ILES IONIENNES.

(3 timbres, 1 type.)

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été mis en vigueur, à partir du 15 mai 1859, dans la république des sept îles, en vertu d'une loi du parlement ionien qui porte la date du 27 juillet 1857.

Les timbres-poste servent à l'affranchissement des lettres dans chaque île, d'une île à l'autre, et des îles pour l'étranger.

Le poids de la lettre simple est d'une demi-once anglaise (14^{gr}.17).

Les lettres ioniennes adressées à un point quelconque des îles ne payent que la moitié de la taxe, quand elles sont affranchies.

La quantité des lettres qui ont été expédiées par les bureaux de poste ioniens, de 1857 à 1861, a été en moyenne, par an, de 135 044, savoir : 10 205 pour l'Épire et l'Albanie, 72 860 pour l'étranger, et 51 979 pour les îles Ioniennes. La quantité des lettres distribuées a été en moyenne, par an, de 111 024, savoir : 12 124 venant de l'Épire et de l'Albanie, 80 862 de l'étranger, et 18 038 des îles Ioniennes.

Voici la part de chaque île dans ce mouvement en 1861 :

Îles.	Lettres expédiées.	Lettres distribuées.
Corfou,	79 713	69 766
Paxo,	1 876	340
Leucade,	7 206	6 867
Ithaque,	2 847	1 007
Céphalonie,	31 827	16 467
Zante,	29 109	16 344
Cérigo,	2 243	2 826
	154 821	113 617

Il s'est produit, à cinq ans de distance, de 1861 sur 1857, une augmentation de 73 pour 100 pour les lettres expédiées, et un décroissement de 7 pour 100 pour les lettres distribuées. La diminution de ces dernières a été

la plus forte dans les îles de Paxo, de Zante et de Céphalonie.

Il y a eu une augmentation sur l'ensemble de 27 pour 100. La progression des correspondances, de 1861 sur 1857, a eu lieu dans la mesure ci-après : Paxo, 99 pour 100; Leucade, 45; Corfou, 38; Ithaque, 36; Cérigo, 30; Zante, 19; Céphalonie, 3.

Le nombre moyen de lettres par habitant a été, en 1861, de 2 à Corfou, 1.2 à Zante, 0.7 à Céphalonie.

Le timbre est rectangulaire; il a 22^{mm} sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué.

Il porte l'effigie de la reine d'Angleterre, protectrice de la république. La tête est tournée à gauche et placée dans l'ovale formé par une jarretière bouclée sur laquelle on lit *Ionikon cratos* en lettres grecques. La valeur n'est pas marquée sur le timbre.



N° 145. Îles Ionienn.

1/2 penny ou 1 obole (0f.0525) (1),	orange (n° 145).
1 penny ou 2 oboles (0f.1050),	bleu clair.
2 pence ou 4 oboles (0f.2100),	rouge vineux, lie de vin.

Le timbre de 1 obole est imprimé sur papier sans filigrane; le papier du timbre de 2 oboles porte le chiffre 2 en filigrane, et le papier du timbre de 4 oboles a le chiffre 4 (timbres de 1862 et 1863).

Les îles Ioniennes étaient placées sous le protectorat de la Grande-Bretagne en vertu du traité de Paris du 5 novembre 1815. Par suite de l'abdication de ce protectorat par l'Angleterre, et de la réunion de ces îles au royaume de Grèce (le traité a été signé à Londres le 24 mars 1864), les timbres ioniens vont être supprimés.

ILE DE MALTE.

POSSESSION ANGLAISE.

(2 timbres, 1 type.)

On emploie dans cette île les timbres anglais pour l'affranchissement des lettres qui sont adressées à l'étranger; mais il existe, depuis 1860, un timbre-poste qui sert à l'affranchissement des lettres qui circulent dans les îles de Malte et de Gozo.

Ce timbre est rectangulaire; il a 23^{mm} sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc glacé. Il est piqué.

L'effigie de la reine Victoria est sur un cartouche octogone, au pied duquel sont des lauriers et les fleurs nationales d'Angleterre, la rose, le trèfle et le chardon. La tête de la reine est couronnée et tournée à gauche. On lit en haut du timbre : *Malta*; la valeur (1/2 penny = 0f.0525) est marquée au bas.

Le timbre était, à l'émission, jaune-brun et imprimé sur un papier sans filigrane (ce papier était ou est devenu bleuâtre). Le timbre actuel est de couleur plus claire, jaune-brun clair et rosé; il est imprimé sur un papier qui a en filigrane les lettres CC surmontées de la couronne royale d'Angleterre.

Ce timbre a été gravé et imprimé par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, à Londres.

La suite à une autre livraison.

(1) La monnaie légale est la livre sterling. On compte dans le commerce par piastres d'Espagne. La piastre = 100 oboli = 50 pence par ordonnance du conseil privé; mais l'obole vaut ordinairement 0f.055.



N° 146. Malte.

tuelles des jeunes filles et des enfants pendant les heures du travail. Il est essentiel de veiller à ce qu'ils soient bien assis, les épaules sur une même ligne horizontale et l'épine dorsale droite. Les sièges à dossier doivent être préférés aux tabourets : il vaut mieux s'appuyer de temps à autre contre le dos de son siège que de chercher à se défatiguer en plaçant son coude sur la table et prenant ainsi trop habituellement des attitudes dangereuses pour la taille et pour l'estomac. Les sièges ne doivent pas être trop élevés ; il importe que les pieds portent sur le plancher ou sur un appui quelconque. Les tables inclinées sont préférables à celles dont le plan est horizontal. Enfin, on ne doit pas trop prolonger l'attitude assise devant une table. La station à genoux fatigue beaucoup les muscles lorsqu'elle dure longtemps, et la station debout dans une immobilité presque complète peut être une cause de déviation de la taille pour les jeunes filles d'un faible tempérament, ou chez lesquelles l'usage prématuré du corset a affaibli l'élasticité du corps.

Il y a une règle sûre pour juger les livres comme les hommes, même sans les connaître : il suffit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs.

JOSEPH DE MAISTRE.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 183, 215.

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

(29 timbres, 14 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été autorisé par une loi du 16 octobre 1857 pour le royaume de Naples, et par une loi du 29 octobre 1858 pour le royaume de Sicile ; il a commencé le 1^{er} janvier 1858 dans le premier royaume, et le 1^{er} janvier 1859 dans le second.

Dans les derniers temps, la lettre simple, du poids de 7^{gr}.5, payait : dans le royaume, affranchie, 2 grains, et non affranchie, 3 grains ; pour la Grande-Bretagne, affranchie, 26 grains, et non affranchie, 31 grains.

En 1859, le nombre de lettres circulant dans les provinces continentales des Deux-Siciles a été de 6 344 415, dont 3 044 802 affranchies, soit 48 pour 100 ; le nombre des imprimés a été de 732 020, dont 587 932 affranchis.

Comme la population du royaume de Naples n'était que de 7 127 000 âmes en 1859, chaque habitant n'aurait reçu en moyenne que $\frac{9}{10}$ de lettre.

L'administration des postes du continent et celle de l'île de Sicile ont toujours été séparées, et, sous le gouvernement des Bourbons, chacune avait des timbres particuliers.

Royaume de Naples

(DOMAINES EN DEÇA DU PHARE).

Règnes de Ferdinand II et de François II, de la maison de Bourbon.

Il a été vendu, en 1859, dans les bureaux de poste du continent, 4 485 359 timbres-poste, d'une valeur de 93688 ducats 21 grains.

Les timbres, qui ont été créés en vertu de la loi du 16 octobre 1857, sont gravés, imprimés en rouge lie-de-vin sur papier blanc, et ne sont pas piqués.

Les timbres de $\frac{1}{2}$, 1 et 2 grains sont carrés, ils ont 20^{mm} de côté ; ceux de 5, 10, 20 et 50 grains sont rectangulaires, et ont 22^{mm}.5 sur 20^{mm}.

Le timbre porte l'écu des Deux-Siciles. Le champ est d'azur, divisé en trois parties, sur lesquelles sont, à gauche un cheval au galop (les armes de Naples), à droite les armes de la Sicile, et au bas les trois fleurs de lis de la maison de Bourbon. La forme du champ varie suivant la valeur du timbre, comme on le voit ci-après. On lit dans l'encadrement : *Bollo della posta Napoletana* ; la valeur est marquée au bas en chiffres.



N° 147. Naples.



N° 148. Naples.



N° 149.

$\frac{1}{2}$ grano (0f.0212) (*),	rond (n° 147).
1 (0f.0425),	carré.
2 grana (0f.0850),	octogone.
5 (0f.2125),	carré long (n° 148).
10 (0f.4250),	hexagone.
20 (0f.8500),	losange (n° 149).
50 (2f.1250),	ovale.

Plusieurs dessins gravés de timbres-poste avaient été proposés au gouvernement napolitain. Il existe encore des épreuves de quelques-unes de ces petites estampes.

La plus connue (n° 150) présente la tête de Tibère. La tête, d'un beau caractère, est couronnée de lauriers ; elle est tournée à gauche et placée dans un encadrement ovale. On lit en haut *Posta*, en bas *Grana due*. Des fleurs de lis sont aux angles. Le timbre est rectangulaire ; il a 22^{mm} sur 19. Il est gravé, imprimé en bleu sur papier blanc glacé. Ce timbre a été dessiné et gravé par le procédé Colas, à Naples, en 1856 ou 1857, par l'ordre du gouvernement des Deux-Siciles, qui ne l'a pas adopté : ce timbre d'essai a été multiplié par le procédé Parkins.



N° 150

Naples.



N° 151.

Un autre timbre (n° 151) porte la tête de Mars couverte d'un casque, couronnée de lauriers, tournée à gauche et placée dans un cartouche ovale. Une petite croisette est à chaque angle. Il existe deux états de ce timbre. Dans l'un (2), on lit : à gauche et à droite, *Franco bollo* ; en haut et en bas, *Saggio C. Perrin*. Dans l'autre (3), il n'y a que les mots *Franco bollo*. Ce timbre est rectangulaire ; il a 22^{mm}.5 sur 18^{mm}. Il est gravé, imprimé en bleu clair vif sur papier blanc ; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond bleu. Le timbre ne porte pas d'indication de valeur.

Règne de Victor-Emmanuel II, de la maison de Savoie.

1^o DICTATURE DE GARIBALDI.

Garibaldi, venant de Sicile, débarqua près de Melito le 19 août 1860, entra à Naples le 8 septembre, et prit la dictature au nom de Victor-Emmanuel II, qu'il proclama roi d'Italie. Il la conserva jusqu'au 8 novembre 1860.

(*) 1 ducat d'argent (*ducato di regno*) = 100 grains = 4f.25.
1 grain (*grano*) = 0f.0425.

(2) Collection de M. H. Burrieu.

(3) Collection de M. de Sauley.

Les timbres précédents sont restés en usage dans le royaume de Naples pendant la dictature de Garibaldi.

Un seul a été changé : c'est le timbre de $\frac{1}{2}$ grano, qui sert à l'affranchissement des journaux, et il a été changé parce que le port des journaux a été réduit de moitié; mais on se servit de l'ancienne planche.

On se borna à faire, assez maladroitement, un T de la lettre G, et l'ancien timbre de $\frac{1}{2}$ grano devint le timbre de $\frac{1}{2}$ tornese. Il fut imprimé en bleu clair sur papier blanc. Cela eut lieu au mois de septembre 1860.

$\frac{1}{2}$ tornese (0f.0106), bleu clair.

Un autre changement fut fait bientôt après. On gratta la planche de ce timbre de $\frac{1}{2}$ tornese, planche de l'ancien $\frac{1}{2}$ grano, et ce travail fut si mal fait que l'ancien dessin mal effacé est resté visible. On remplaça les armes des Deux-Siciles sous les Bourbons par celles de la maison de Savoie : d'azur à la croix d'argent. Ce timbre, qui ne servit également que pour l'affranchissement des journaux, fut imprimé en bleu clair sur papier blanc, et fut émis à la fin de septembre 1860 (n° 152).

On a contrefait ce timbre, et il est aisé de reconnaître la contrefaçon : on n'y voit aucune trace de l'ancien dessin; de plus, le T est très-net, au lieu d'être accoté au G qui marquait précédemment la valeur en grano.

2^e GOUVERNEMENT RÉGULIER.

Garibaldi déclara, par un décret du 15 octobre 1860, que les Deux-Siciles devaient former une partie intégrante du royaume d'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel, et la nation fut appelée, le 21 octobre, à voter sur l'annexion du pays aux États sardes. Le suffrage universel donna la couronne des Deux-Siciles à Victor-Emmanuel, qui l'accepta à son entrée à Naples le 7 novembre, et l'acte d'union fut dressé le 8 novembre.

Les anciens timbres servirent pendant plus d'une année après la chute de François II; bien que leur suppression eût été ordonnée le 1^{er} avril 1861, ils eurent encore cours jusqu'au 1^{er} novembre 1861.



N° 152.

Naples.



N° 153.

Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel émit, le 1^{er} avril 1861, de nouveaux timbres pour les provinces napolitaines et siciliennes (*).

Ces timbres sont à peu près semblables à ceux des États sardes.

Ils sont rectangulaires; ils ont 22^{mm} sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils ne sont pas piqués.

L'effigie du roi est dans un cadre ovale. La tête est tournée à droite et ressort en relief et en blanc sur le fond blanc. On lit dans l'encadrement : *Poste. Franco bollo*. La valeur est marquée en lettres au bas.

$\frac{1}{2}$ tornese	(0f.0106), vert jaunâtre pâle ou vert d'herbe.
$\frac{1}{2}$ grano	(0f.0212), bistre ou brun clair.
1	(0f.0425), noir.
2 grana	(0f.0850), bleu clair (n° 153).
5	(0f.2125), vermillon vif, rose pâle.
10	(0f.4250), jaune-brun, jaune-brun rougeâtre.
20	(0f.8500), jaune-citron.
50	(2f.1250), gris-perle ou gris-bleu.

(* On pouvait faire usage de timbres piémontais, sur le pied de 5-centesimi pour 1 grano.

Ces timbres ont été fabriqués par l'État. Les timbres-poste italiens ont remplacé les précédents le 1^{er} janvier 1863, en vertu de la loi du 5 mai 1862.

Royaume de Sicile

(DOMAINES AU DELA DU PHARE).

Règles de Ferdinand II et de François II.

Le timbre a été créé par la loi du 29 octobre 1858 et a été émis le 1^{er} janvier 1859. Il est rectangulaire; il a 25^{mm} sur 21. Il est finement gravé en taille-douce, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué. Il porte l'effigie du roi Ferdinand II; la tête est tournée à gauche. On lit dans l'encadrement rectangulaire : *Bollo della posta di Sicilia*, et en bas la valeur en chiffres.

$\frac{1}{2}$ grano	(0f.0212), jaune orangé.
1	(0f.0425), brun verdâtre ou bistre brunâtre.
2 grana	(0f.0850), bleu-ciel ou bleu clair.
5	(0f.2125), rouge-sang ou rouge pâle.
10	(0f.4250), bleu foncé.
20	(0f.8500), noirâtre ou noir bleuté (n° 154).
50	(2f.1250), rouge-brique ou grenat.



N° 154.



Sicile.

N° 155.

Sicile.

N° 156.

Il existe d'autres timbres qui, n'ayant pas été adoptés par le gouvernement des Deux-Siciles, sont restés à l'état d'épreuves d'essai.

L'un (n° 155) est rectangulaire; il a 22^{mm}.5 sur 18^{mm}.5. Il est gravé, imprimé en noir sur papier blanc. L'effigie du roi Ferdinand est dans un cadre rectangulaire et se détache sur un fond qui présente un treillis en losange; une petite croix est dans chaque losange. La tête est tournée à gauche; les mots *Bollo della posta di Sicilia* sont dans l'encadrement, dont le fond est couvert de fines vermiculures. La valeur du timbre n'est pas marquée.

L'autre (n° 156) est rectangulaire; il a 22^{mm}.5 sur 18^{mm}.5. Il est gravé, imprimé en bleu foncé sur papier blanc. Le dessin est à peu près le même que celui du type qui a été adopté; la tête du roi est aussi tournée à gauche. La légende est la même. La valeur est de 10 grana (0f.4250).

Règne de Victor-Emmanuel II.

La révolution a commencé en Sicile au mois d'avril 1860, et Garibaldi et ses volontaires ont débarqué à Marsala le 10 mai. Garibaldi, dans une proclamation datée de Salami, prit, le 14 mai, la dictature au nom du roi Victor-Emmanuel; la constitution sarde fut introduite dans l'île, le 3 août, par un décret du prodictateur Depretis. Enfin, l'annexion aux États sardes fut votée le 21 octobre 1860.

Les timbres à l'effigie de Ferdinand II ont été supprimés le 27 mai 1860, mais ils sont restés en usage jusqu'au 1^{er} mai 1861. On se servit alors des timbres à l'effigie du roi Victor-Emmanuel, dont nous avons parlé plus haut (voir n° 152).

L'annexion des Deux-Siciles aux États sardes fut votée le 21 octobre 1860 par la nation. Le 26 février et le 14 mars 1861, le parlement italien conféra le titre de roi d'Italie à Victor-Emmanuel II. Cependant ce n'est que le 1^{er} janvier 1863 que les timbres italiens remplacèrent les timbres provisoires dans toutes les provinces napolitaines et siciliennes, en vertu de la loi du 5 mai 1862.

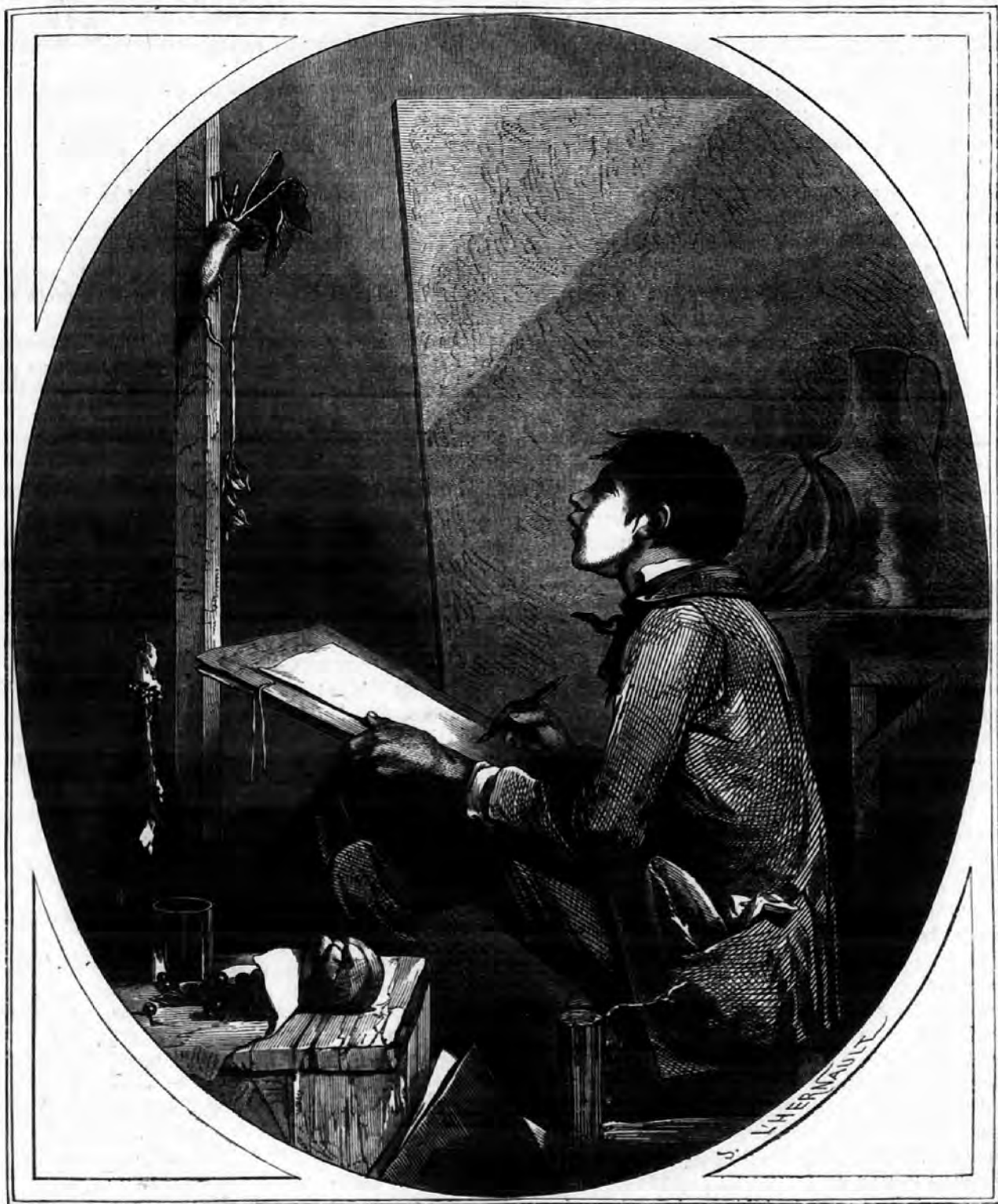
La suite à une prochaine livraison.

transition entre ces deux régimes, l'absolutisme et la démocratie. »

L'ÉLÈVE PEINTRE.

Il n'est de l'atelier que d'hier seulement, et ils ont voulu se rire de lui. Le pauvre garçon n'y entend pas malice : il a pris la chose au sérieux, il a suivi docilement

leur conseil, et le voilà qui travaille de bon matin, en toute conscience, dessinant ce modeste légume, qu'il vient d'acheter à la fruitière du coin, avec autant d'attention et d'ardeur que s'il avait pour modèle la reine des fleurs. Mais vous-mêmes, fiers peintres futurs d'histoire, vous qui croyez avoir imaginé une mystification bien spirituelle, ne vous a-t-il pas vus hier dessiner gravement des pieds, des doigts, des nez ou des oreilles? Sa pauvre mère lui a dit



Le futur Peintre de nature morte. — D'après E. Le Poittevin. — Dessin de l'Hernault.

plus d'une fois qu'il n'y a pas de petits commencements et qu'en toutes choses il faut considérer la fin. Son père, d'abord humble serrurier de village, venait d'achever, lorsqu'il mourut, un petit chef-d'œuvre de mécanique admiré des Froment et des Foucaut. Son oncle, l'habile jardinier, s'étonnerait fort qu'on eût tant de mépris pour une

des racines qu'il cultive avec le plus de sollicitude et de profit dans son riche potager de Vaugirard. Et, d'ailleurs, est-il sûr qu'il n'y ait à trouver là rien que de ridicule et de vulgaire? Non : qui sait bien observer et étudier les moindres œuvres de la nature arrive toujours à y surprendre quelque détail où se révèle un peu de l'art de la grande

magicienne; et, pour que tout à l'heure les regards du jeune élève, bon et confiant, s'animent et étincellent, il suffira qu'il ait aperçu dans le pli d'une de ces feuilles la goutte d'eau, larme du matin, qui brille et tremble comme l'espérance cachée au fond de son cœur!

PAS DE PAUVRES.

Le paupérisme est le résultat d'une mauvaise organisation sociale, ou une preuve de l'insuffisance de la charité privée. Dans l'une des vallées les plus élevées de la Suisse, la haute Engadine, où le mélèze et le pin cembro peuvent seuls végéter et où les prairies ne donnent qu'une coupe de foin par an, les habitants émigrent à l'étranger, mais reviennent dans leur vallée dès qu'ils ont fait fortune. Un savant genevois, assistant à l'office divin, l'été dernier, dans le temple de Bevers, l'un des villages de cette vallée, s'étonne de ne pas entendre prononcer la prière pour les pauvres qui termine la liturgie protestante; l'office s'achève, et l'on ne fait pas de quête: il s'informe et apprend qu'il n'y a point de pauvres en Engadine; il est donc inutile de prier et de quêter pour eux. La charité privée pourvoit à tout.

CHARLES MARTINS.

- L'erreur agite, la vérité repose.
- Génies gras, ne méprisez pas les maigres.
- On se luxe l'esprit comme le corps.
- Qui n'est jamais dupe n'est pas ami.
- Quand on aime, c'est le cœur qui juge.
- Le soir de la vie apporte avec soi sa lampe.
- La politesse aplanit les rides. JOUBERT.

LE GUÉ DES COMBATTANTS

(Rhyd y Milwyr).

TRADITION GALLOISE.

Au milieu de la région sauvage et montagneuse où se touchent les comtés de Monmouth, de Brecon et de Glamorgan, et sur la ligne exacte de séparation de ces deux derniers, coule la Rùmney.

« Dans le lit de cette rivière, et près d'un petit gué appelé Rhyd y Milwyr, j'ai vu, dit M. Price, un rocher entièrement couvert d'empreintes toutes semblables à celles que produit un sabot de cheval; elles sont profondément marquées dans ce bloc de pierre, qui est dur et massif. Pendant l'hiver, la pression de l'eau, augmentée encore par la rapidité du courant, aurait dû exercer une action quelconque sur ce rocher; mais telle est sa dureté que, depuis tant d'années qu'il existe ainsi, les empreintes paraissent aussi nettes que si elles avaient été faites quelques jours auparavant. Elles sont répandues dans toutes les directions, mais on les trouve plus nombreuses en certains endroits. Parfois elles sont très-rapprochées et se croisent, comme si les chevaux eussent foulé la place où quelques-uns avaient déjà passé. Ça et là on dirait que les coursiers ont glissé tantôt à droite, tantôt à gauche.

« Quand on interroge les habitants des environs, ils répondent qu'il y a bien longtemps, à une époque qu'ils ne sauraient indiquer, une bataille a été livrée dans ce lieu, et que le souvenir de la lutte a été ainsi gravé pour toujours, ce qui a fait donner à ce lieu le nom de *Rhyd y Milwyr*. Cette tradition est certainement très-ancienne, car le mot *milwyr* n'est plus en usage depuis longtemps dans la langue du pays. »

Un jour quelque géologue, passant par là, expliquera la légende.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 183, 215, 263.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

(13 timbres, 11 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé le 1^{er} janvier 1852 dans les États romains, en vertu d'un édit du 29 novembre 1851 et d'un règlement du ministre des finances du 19 décembre 1851. La création et l'émission des timbres de 8 et de 50 baïoques et de 1 écu ont eu lieu postérieurement à l'ordonnance ministérielle de 1851.

Les lettres affranchies et les lettres non affranchies payent la même taxe. Elle était calculée, pour l'intérieur, non pas d'après le poids, mais d'après la distance, et l'on avait établi trois rayons postaux. Depuis le 1^{er} janvier 1864, les lettres sont taxées au poids, et les lettres simples, du poids de 10 grammes et au-dessous, circulant dans l'intérieur des États pontificaux, sont soumises à une taxe uniforme de 2 baïoques. Le public doit payer pour les lettres portées à domicile une surtaxe au profit des facteurs.

Les imprimés sous bande sont affranchis à raison de 1/2 baïoque pour une feuille simple et de 1 baïoque par once (28^{gr}.256) pour plusieurs feuilles.

Les timbres sont gravés. Ceux de 1/2 à 7 baïoques sont imprimés en noir sur papier de couleur; le timbre de 8 baïoques est imprimé en noir sur papier blanc, et les timbres de 50 baïoques et de 1 écu sont imprimés en couleur sur papier blanc.

Les timbres de 1/2, 1, 3 et 50 baïoques sont ovales; ceux de 2 et 5 baïoques sont rectangulaires; celui de 4 baïoques est rond; ceux de 6, 7, 8 baïoques et de 1 écu sont octogones. La dimension est différente: le timbre le plus petit (3 baïoques) a 19^{mm} sur 21^{mm}.5; le plus grand (1 écu) a 22^{mm} sur 29.

Tous les timbres présentent le même sujet avec des différences dans le dessin: les clefs en croix surmontées de la tiare, qui sont les armes du saint-siège. La légende *Franco bollo postale* est en haut, et la valeur en chiffres est en bas. Aucun timbre n'est piqué.



N° 156. États de l'Église. N° 157.



N° 158. États de l'Église. N° 159.



	Dessin.	Papier.
1/2 bajocco (Of. 0269) (1),	noir;	1 ^o gris-ardoise clair, gris-bleu, gris violacé; 2 ^o violet.
1 (Of. 0538),	idem;	vert bleuâtre clair.
2 bajocchi (Of. 1077),	idem;	vert jaunâtre clair.
3 (Of. 1615),	idem;	chamois ou fauve clair, foncé (n° 156).
4 (Of. 2154),	idem;	1 ^o cuir ou fauve, clair, foncé; 2 ^o jaune-paille brunâtre, jaune clair vif (n° 157).

(1) L'écu (scudo) = 100 bajocchi = 5f.28.

5 bajocchi (0f.2692),	<i>idem</i> ;	rose (rose vif, rose pâle, gris rosé).
6 (0f.3231),	<i>idem</i> ;	gris-bleu, gris-perle, bleu très-pâle.
7 (0f.3769),	<i>idem</i> ;	bleu clair.
8 (0f.4308),	<i>idem</i> ;	blanc (n° 158).
50 (2f.6925),		bleu clair; blanc.
1 scudo (5f.3850),		rose pâle; blanc (n° 159).

ÉTAT DE LA ROMAGNE.

(18 timbres, 1 type.)

La Romagne comprend les anciennes provinces de Bologne, de Ferrare, de Forli et de Ravenne, qui formaient, sous la domination du saint-siège, la légation de la Romagne.

Un gouvernement provisoire a été établi à Bologne le 12 juin 1859, après le départ des troupes autrichiennes et du légat du pape; le roi Victor-Emmanuel fut proclamé dictateur. Une assemblée nationale se réunit à Bologne le 1^{er} septembre. Par les décrets des 8 et 24 décembre 1859, les États de Modène, de Parme et de Romagne formèrent, à partir du 1^{er} janvier 1860, un seul État, qui reçut le nom de provinces royales de l'Émilie. Le peuple vota, en mars 1860, l'annexion de l'Émilie, qui devint partie intégrante du royaume de Sardaigne à dater du 15 avril 1860.

Le gouvernement provisoire de la Romagne a émis, en juillet ou août 1859, des timbres-poste qui ont servi jusqu'en mars 1860; ils ont été remplacés alors par les timbres sardes, en vertu d'un décret du gouverneur des provinces de l'Émilie, daté du 12 janvier 1860.

Ces timbres sont rectangulaires; ils ont 22^{mm} sur 19. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur. La valeur en chiffres est dessinée au milieu du timbre; on lit autour : *Franco bollo postale*, et en bas : *Romagne*. Ces timbres ne sont pas piqués.



N° 160. Romagne.

1/2 bajocco (0f.0269),	jaune-paille.
1 (0f.0538),	gris noirâtre.
2 bajocchi (0f.1077),	jaune foncé.
3 (0f.1615),	vert foncé.
4 (0f.2154),	roux.
5 (0f.2692),	violet.
6 (0f.3231),	1 ^o vert clair; 2 ^o vert-olive, vert foncé.
8 (0f.4308),	rose.
20 (1f.0770),	bleu clair (n° 160).

Le timbre de 6 baiques, qui est authentique, est resté inconnu jusqu'au commencement de 1863.

Plusieurs des timbres précédents ont été tirés sur du papier de couleur différente : ce sont des timbres d'essai ou des réimpressions faites avec les planches originales.

2 bajocchi,	— vert foncé (papier du 3 baj.); gris bleuâtre.
3	— jaune-paille ou maïs; gris bleuâtre.
4	— bleu clair (papier du 20 baj.); gris bleuâtre.
20	— roux (papier du 4 baj.); gris bleuâtre.

Les timbres des Romagnes ont été imprimés avec la presse typographique; ils présentent un petit relief en certaines parties, et les lettres sont nettes. Les contrefaçons ont été obtenues au moyen d'un décalque lithographique.

Les timbres-poste des Romagnes ont été imprimés à Bologne.

GRAND-DUCHÉ DE TOSCANE.

(24 timbres, 3 types.)

L'emploi des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres a commencé le 1^{er} juillet 1849 dans le grand-duché de Toscane.

Règne du grand-duc Léopold II.

Les timbres créés en 1849 sont rectangulaires; ils ont 23^{mm} sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier bleu ou blanc. Ils ne sont pas piqués.

Le dessin représente les armes de Toscane : un lion couronné, tourné à gauche, accroupi, appuyant la patte droite sur un écu fleurdéliné. La légende *Franco bollo postale Toscano* est tracée dans l'encadrement, et la valeur est au bas. Le papier a des dessins différents en filigrane.

Il existe deux séries de ces timbres : les uns, ce sont ceux de la première émission, sont imprimés sur papier bleu, et les autres sur papier blanc (émis avant ou en 1852).

	Papier bleu.	Papier blanc.
1 quattrino (0f.014) (*),	noir;	noir.
1 soldo (0f.042),	jaune;	jaune.
1 crazia (0f.070),	carmin foncé, rouge-amarante, rouge-brun clair;	carmin, rose.
2 soldi (0f.084),	vermillon.	
2 crazie (0f.140),	bleu clair;	bleu clair, bleu-ciel, bleu verdâtre.
4 (0f.280),	vert foncé, vert russe;	vert-émeraude.
6 (0f.420),	bleu - saphir, bleu foncé;	bleu-saphir, gris-ardoise.
9 (0f.630),	violet brunâtre, brun violacé, chocolat;	violet pâle, lilas, gris violacé, gris centré.
60 (4f.200),	vermillon, rouge foncé (n° 161).	

La couleur de plusieurs de ces timbres présente, comme on peut le remarquer, des nuances variées, dont nous n'avons marqué que les principales.

Ces timbres ont été contrefaits; le papier des timbres faux est sans filigrane.

Les oblitérations des postes grand-ducales ne sont pas toutes les mêmes; on connaît une dizaine de dessins différents.

Il existe un timbre tout à fait différent et qui a précédé le timbre précédent de 2 soldi. Il est frappé à la main sur un papier mi-blanc; il est noir, rond, et a 23^{mm}.5 de diamètre. On lit autour du cercle : *Bollo straordinario per le poste*; la valeur, 2 soldi, est inscrite au milieu du timbre.



N° 161.

Toscane.



N° 162.

Gouvernement provisoire et règne de Victor-Emmanuel II.

Le 27 avril 1859, un mouvement populaire éclata à Florence, et le grand-duc Léopold II quitta ses États. Un gouvernement provisoire fut formé, et le roi Victor-Emmanuel proclamé dictateur. Une assemblée nationale fut réunie à Florence le 7 août; elle vota, le 16, la déchéance de la maison de Lorraine, et, le 20, l'annexion à la Sardaigne. En décembre 1859, la Toscane et les États de l'Émilie formèrent une confédération de l'Italie centrale. Le peuple toscan, le 11 mars 1860, et le parlement sarde, le 13 avril, votèrent l'annexion à la Sardaigne.

Le tarif postal de la Toscane fut modifié en 1860; la taxe des lettres affranchies fut fixée à 10 centimes par 10 grammes, et celle des lettres non affranchies à 20 centimes.

En Toscane, il n'y avait pas de loi attribuant à l'État le

(*) 1 lira = 12 crazie = 20 soldi = 60 quattrini = 0f. 84.

monopole du transport des correspondances. Ce transport était libre, et les compagnies de chemins de fer, profitant de cet état de choses, avaient formé une administration des postes particulière qui faisait concurrence à celle de l'État. Il n'en est plus de même aujourd'hui : la loi du 5 mai 1862 a donné au gouvernement le privilège des postes tant en Toscane que dans les autres provinces.

Le gouvernement provisoire a remplacé, en juillet 1859, les timbres au lion du royaume par d'autres timbres qui portent les armes de Sardaigne : l'écu de la maison de Savoie, d'azur à la croix d'argent, entouré du collier de l'ordre de l'Annonciade, est posé sur le manteau royal et surmonté de la couronne. La légende est la même que celle de l'ancien timbre. La valeur est exprimée en centesimi.

Le timbre est rectangulaire ; il a 23^{mm} sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué. Le papier a des dessins en filigrane.

- 1 centesimo, — violet.
- 5 centesimi, — vert bleuâtre, vert grisâtre.
- 10 — brun grisâtre, brun rougeâtre, chocolat.
- 20 — bleu (depuis le gris de fer et le bleu pâle jusqu'au bleu foncé) (n° 162).
- 40 — carmin.
- 80 — chair, rose pâle.
- 3 lire, — jaune, jaune-brun.

La couleur de plusieurs de ces timbres présente des nuances variées.

Ces timbres ont été fabriqués par l'État.

Ils ont été remplacés, le 1^{er} janvier 1863, par les timbres sardes, en même temps que le système postal sarde a été introduit dans la province.

DUCHÉ DE MODÈNE.

(23 timbres, 3 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est en vigueur depuis le 1^{er} mai 1852 dans le duché de Modène.

Règne du duc François V.

Les timbres qui ont été créés en 1852 sont rectangulaires ; ils ont 22^{mm} sur 19. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur. Ils ne sont pas piqués.

Le dessin représente une aigle éployée entre deux rameaux d'olivier et surmontée de la couronne royale. On lit en haut : *Poste Estensi*, et la valeur est au bas.

Le dessin a été gravé deux fois. Il est à remarquer que l'une des planches, la moins finie, paraît n'avoir servi qu'à imprimer une partie des timbres de 15 centesimi. La différence est sensible dans la tête et le cou de l'aigle.

- 5 centesimi, — vert.
- 10 — 1^o violet clair ou lilas foncé ; 2^o rose pâle.
- 15 — jaune vif (2 planches).
- 25 — chair.
- 40 — bleu foncé (n° 163).
- 1 lira, — blanc.

Il existe des exemplaires des timbres de 5, 10, 15 et de 40 centimes, sur lesquels le mot *cent.* (abréviation de centesimi) est écrit incorrectement par une erreur typographique :

5 cnet.	40 cnet.
10 cent.	40 cene.
10 cnet.	40 celn
15 celn	

C'est par suite d'une erreur semblable qu'on voit des timbres bleus portant 49 au lieu de 40 centesimi.

Les timbres de journaux sont au nombre de deux :

L'un, gravé, imprimé en noir sur papier violet, est semblable aux timbres précédents ; la seule différence con-

siste dans l'inscription inférieure : *B. G. (Bollo giornale) cent. 9.*

9 centesimi, — noir sur papier violet.

L'autre, carré, ayant 20^{mm}.5 de côté, gravé, imprimé en noir sur papier blanc, porte l'aigle éployée et couronnée, avec la légende *Tassa gazzetta*.

10 centesimi, — noir sur papier blanc (n° 164).

Ces timbres ont été fabriqués par l'État.



N° 163. Modène. N° 164. Modène. N° 165.

Gouvernement provisoire et règne de Victor-Emmanuel II.

Les troupes sardes entrent dans le duché en mai 1859 ; le duc François V se retire le 11 juin, après avoir institué une régence qui est abolie le 13 juin. Un gouvernement provisoire est formé, et le roi Victor-Emmanuel est proclamé dictateur. Une assemblée nationale se réunit à Modène le 16 août, et prononce le 20 août la déchéance de François V et l'annexion au Piémont. A partir du 1^{er} janvier 1860, le duché de Modène forme, avec le duché de Parme et la Romagne, un État qui porte le nom de *provinces royales de l'Émilie*. L'annexion définitive à la Sardaigne est votée le 11 mars 1860 par le peuple modénais, et le 13 avril par le parlement sarde.

Les timbres à l'aigle de la maison d'Este ont été remplacés, en août 1859, par des timbres qui portent les armes de la maison de Savoie : d'azur à la croix d'argent. L'écu est surmonté de la couronne royale, entouré du collier de l'Annonciade, et placé entre deux rameaux de chêne et de laurier. On lit dans l'encadrement, en haut : *Franco bollo* ; sur les côtés : *Provincia Modonesi*, et en bas, la valeur.

Le timbre est rectangulaire ; il a 22^{mm} sur 20. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué.

- 5 centesimi, — vert bleuâtre foncé, vert-olive (n° 165).
- 15 — marron, brun.
- 20 — violet (tirant tantôt sur le bleu et tantôt sur le rouge).
- 40 — vermillon.
- 80 — jaune.

Ces timbres ont été supprimés par un décret du gouvernement des provinces de l'Émilie en date du 12 janvier 1860, mais ils sont encore restés en usage pendant quelques mois ; ils ont été remplacés, dans le courant de l'année 1860, par les timbres sardes.

Contrefaçons.

Tous les timbres de Modène ont été contrefaits.

Le dessin et la gravure du timbre aux armes de la maison d'Este sont plus fins dans la contrefaçon ; il y a des différences dans le dessin. Nous avons vu les timbres de 5 et 9 centesimi et de 1 lira.

Le timbre de 10 centesimi, *tassa gazzetta*, contrefait, est lithographié ; il est imprimé sur papier blanc, tandis que l'original l'est sur papier mi-blanc ; le petit cercle a 11^{mm} dans l'original et 10^{mm}.5 dans la contrefaçon.

Les contrefaçons des timbres du gouvernement provisoire se reconnaissent à deux marques : 1^o le petit pédoncule qui est à l'angle gauche inférieur ne porte que deux feuilles de chêne au lieu de trois, et le bras vertical de la croix n'est pas exactement au milieu de l'écu.

La suite à une prochaine livraison.

au fond des plus sombres forêts. Il y passe son temps à se promener, à paître, à dormir. L'ours dort beaucoup, la plus grande partie du jour en été, presque continuellement en hiver ; il est si gras qu'il peut jeûner longtemps sans pâtir. Ainsi ce monstre, presque aussi grand que le lion, a presque les mœurs de la marmotte.

On conçoit maintenant qu'avec de tels goûts l'ours soit casanier et ait besoin d'une demeure. S'il trouve dans son domaine une caverne naturelle, un tronc d'arbre creux, il s'en accommode ; sinon, il s'ingénie, il se met à l'œuvre : il apporte des branches, des feuillages, les entasse, les ar-

range, s'en fait un gîte ; il va, dit-on, jusqu'à le garnir de mousse, pour qu'il soit plus chaud. Là, il s'établit seul, loin de ses pareils ; il ne consent même pas à vivre en famille. Un moment unis, le mâle et la femelle se séparent bientôt ; la mère s'en va nourrir ses petits ailleurs ; si elle ne les emportait pas plus loin, le mâle, bourru jusqu'à la brutalité, pourrait les tuer.

On nous accusera peut-être d'avoir accordé à l'ours trop de bénignité dans ses appétits, et l'on nous citera des exemples de chevaux ou de taureaux dévorés par lui, et même de voyageurs, de chasseurs qui de sa rencontre



Une des habitations de l'ours. — Dessin de Freeman.

ne sont pas revenus. Nous ne contestons pas ces faits ; nous ne nions pas qu'après un rude hiver, quand il est pressé par la faim, toute proie lui soit bonne, même l'homme, qu'en temps normal il n'inquiète jamais. Il nous paraît également vraisemblable que, poursuivi jusque dans sa tanière, quand il se sent percé d'une balle, frappé d'un épieu ou d'un couteau, il se souvienne qu'il a des griffes, se défende et se venge s'il le peut.

Ce que nous venons de dire s'applique particulièrement à l'ours brun d'Europe. L'ours noir d'Amérique est encore moins carnassier ; on l'a vu, dans la Louisiane, affamé par un long jeûne, pénétrer dans les cours des habitations, ne pas toucher aux viandes qui s'y trouvaient à sa portée, et

manger seulement les grains qu'il pouvait rencontrer. Il se loge souvent dans les arbres creux, surtout dans les vieux sapins, et quelquefois à une hauteur considérable ; on reconnaît son repaire à la trace de ses griffes sur l'écorce égratignée et aux petites branches brisées autour de l'ouverture.

Si l'ours brun est le souverain pacifique des montagnes et des forêts de l'Europe, l'ours polaire est le roi plus belliqueux des régions arctiques. Ce n'est pas qu'il ne soit susceptible de s'appivoiser aussi, et qu'en captivité il ne vive plusieurs années avec du pain pour toute nourriture ; mais à l'état sauvage, sur les bords des mers glaciales, s'il n'avait d'autre pâture que les maigres lichens qui tapissent

ce sol désolé, il mourrait bientôt de faim, et son espèce disparaîtrait du globe. Force lui est donc de faire la guerre aux phoques et aux morses qui l'entourent, à moins que la Providence, se souvenant de lui, n'envoie échouer parmi ses glaces quelque cadavre de baleine. Plus chasseur, plus nomade, il se met moins en peine de s'assurer un domicile, bien qu'il passe aussi, dit-on, deux mois en léthargie : le plus souvent il se blottit entre deux glaçons et s'endort sous un linceul de neige qu'il laisse tomber et s'accumuler sur lui. Si la beauté de l'ours blanc, ou du moins si l'admirable harmonie de sa couleur, de ses formes et de ses mœurs avec le milieu sauvage et grandiose qui l'environne ne suffit pas à lui concilier votre intérêt, ajoutons que ces glaces et ces neiges ne parviennent pas à refroidir le vif attachement, on peut dire l'amour, que le mâle et sa femelle, mais surtout celle-ci, portent à leurs petits. Nous en citerons un exemple qui nous a paru touchant.

Le vaisseau *la Carcasse*, chargé au siècle dernier d'un voyage d'exploration au pôle nord, se trouva pris dans les glaces, et l'équipage n'avait d'autre exercice, d'autre passe-temps que la chasse. Un jour une ourse et ses deux oursons s'approchèrent du navire. Les matelots les attirèrent en jetant sur la glace des morceaux de chair de morse. L'ourse les ramassait, les partageait et les déposait devant ses petits, ne se réservant pour elle-même qu'une faible portion. Au moment où elle allait s'emparer du dernier morceau, les hommes du bord visèrent les oursons, qui tombèrent frappés à mort. Ils tirèrent aussi sur la mère, mais elle ne fut que blessée. « C'était un spectacle à faire verser des larmes aux plus endurcis, dit un des témoins de cette scène, dont le récit a été rapporté dans la *Revue britannique*, que de voir le tendre empressement de cette pauvre bête autour de ses petits, au moment où ils rendaient le dernier soupir. Quoique grièvement blessée, et pouvant à peine se traîner jusqu'à l'endroit où ils étaient étendus, elle emporta le morceau de chair qu'elle était venue chercher comme elle avait fait des autres, puis elle le déchira en lambeaux qu'elle mit devant eux. Quand elle vit qu'ils ne mangeaient pas, elle posa une patte d'abord sur l'un, ensuite sur l'autre, essayant de les relever et poussant des gémissements lamentables. Comprenant qu'elle ne pouvait les remuer, elle partit ; mais au bout de quelques pas, elle se retourna et les appela avec des cris plaintifs ; puis, voyant que cette manœuvre ne réussissait pas à les décider, elle revint sur ses pas, tourna autour d'eux, les flaira et se mit à lécher leurs blessures. Elle s'éloigna une seconde fois, se traîna à quelque distance, regarda encore derrière elle et s'arrêta en continuant de se plaindre ; mais, pas plus qu'avant, les oursons ne se relevèrent pour la suivre. Alors elle revint avec toutes les démonstrations d'une inexprimable tendresse ; elle alla de l'un à l'autre, les caressant avec ses pattes et poussant de douloureux soupirs. Enfin, les trouvant froids et sans vie, elle leva la tête vers le vaisseau, en adressant des hurlements de malédiction aux meurtriers, qui y répondirent par une décharge générale... La pauvre mère tomba entre ses deux oursons, et mourut en léchant leurs blessures. »

SUR LE GARDE-VIGNES DE STEINLE.

Un de nos lecteurs veut bien nous écrire qu'il a vu aux environs de Méran, dans le Tyrol italien, un garde coiffé d'un chapeau semblable à celui que porte le personnage dessiné par Steinle et reproduit par notre gravure de la page 113. Les paysans tyroliens ont aussi coutume de se parer, les jours de fête, d'une large plaque pareille à celle qui sert de ceinture au même personnage. « Il n'est donc pas impossible, ajoute notre correspondant, que les ma-

lades ou les curieux qui vont faire une cure de raisins dans la vallée de l'Adige aient l'occasion de rencontrer notre garde-vignes vivant dans l'exercice de ses fonctions. »

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 183, 215, 263, 294.

DUCHÉS DE PARME ET DE PLAISANCE.

(20 timbres, 4 types.)

L'usage des timbres-poste a été introduit dans les duchés de Parme et de Plaisance, en vertu de l'article 41 de la convention postale austro-italique.

Les timbres devaient être émis cinq mois après l'échange des ratifications ; ils parurent en avril 1852 (*)

Règles des ducs Charles III et Robert I^{er}.

Les timbres sont rectangulaires, ils ont 22^{mm},5 sur 18^{mm}. Ils portent une fleur de lis d'argent dans un écu d'azur qui est rond et surmonté de la couronne royale. Les mots *Stati Parm.* (*Parmensi*) sont écrits en haut, et la valeur est en bas.

Il existe deux séries de ces timbres :

La première, qui a été en usage depuis le 1^{er} avril 1852 jusqu'en avril 1857, se compose de trois timbres gravés, imprimés en couleur sur papier blanc.

5 centesimi,	— jaune de chrome.
15	— vermillon foncé.
25	— rouge-brun.

Les timbres de la seconde série ont été émis en avril 1857 et ont servi jusqu'en 1859. Ils sont gravés et imprimés en noir sur papier de couleur.

5 centesimi,	— jaune vif.
10	— blanc.
15	— rose.
25	— violet (n° 166).
40	— bleu foncé.



N° 166. Parme et Plaisance. N° 167.



Le timbre de 25 centesimi a été imprimé en noir sur papier blanc : on ignore si c'est un timbre d'essai ou une réimpression faite avec la planche originale.

On a créé, en 1854, un timbre mobile pour l'acquiescement du droit de timbre sur les journaux étrangers, qui étaient jusqu'alors timbrés à la main. Il a le même usage que les timbres de journaux autrichiens et lombardo-vénitiens, et, comme ceux-ci, n'est pas un timbre-poste. Néanmoins, il est placé dans les collections.

Ce timbre était d'abord de 9 centesimi ; le droit ayant été réduit, on émit, le 1^{er} novembre 1854, un timbre semblable de 6 centesimi.

Il est gravé et imprimé à la presse typographique, en noir sur papier de couleur. Il est rectangulaire et a 21^{mm} sur 18. Les mots *Stati Parmensi* et la valeur sont dans un cadre octogone.

9 centesimi,	— papier bleu (n° 167).
6	— papier rose.

Le droit de timbre sur les journaux étrangers fut supprimé, dit-on, en 1858.

(*) Le journal *le Timbre-Poste*, n° 12.

C'est en 1857 qu'a eu lieu l'émission de timbres d'un dessin différent qui ont servi en même temps que ceux dont le n° 166 présente le type. Ces timbres sont rectangulaires et ont 22^{mm} sur 18. Il sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. L'écu de Parme est dans un cartouche surmonté de la couronne royale et accoté de rameaux de chêne et d'olivier. En haut : *Duc. di Parma Piac ecc.* (Duchés de Parme, Plaisance et États annexes); en bas, la valeur.

25 centesimi, — brun-chocolat clair, brun-rouge ou marron (n° 168).
40 — bleu clair.

Il a été ajouté, en 1859, à cette série un timbre de 15 centesimi, imprimé en vermillon sur papier blanc.

15 centesimi, — vermillon.

Un timbre de 25 centesimi, de ce dessin, est imprimé en vert bleuâtre sur papier blanc. Il est probable que c'est une réimpression faite, en 1861 ou 1862, avec la planche originale et l'autorisation ministérielle.



N° 168. Parme et Plaisance. N° 169.



Règne de Victor-Emmanuel II.

La duchesse régente quitta Parme avec son fils le duc Robert, le 30 avril 1859; un gouvernement provisoire fut institué qui proclama l'annexion au Piémont et gouverna au nom de Victor-Emmanuel. L'autorité du duc fut rétablie le 3 mai 1859; la duchesse rentra le 4 mai à Parme, qu'elle quitta définitivement le 9 juin. Le peuple vota, le 2 septembre, l'annexion au Piémont; l'assemblée nationale se réunit le 6 et prononça, le 10, la déchéance de la dynastie de Bourbon et l'annexion. Les duchés formèrent, à partir du 1^{er} janvier 1860, avec le duché de Modène et la Romagne, un État particulier appelé *provinces royales de l'Émilie*. Le peuple vota, pour la seconde fois, le 11 mars 1860, l'annexion aux États sardes, qui fut confirmée par le parlement sarde le 13 avril. Les timbres fleurdelisés furent supprimés le 1^{er} août 1859; mais, en fait, jusqu'en septembre, ils furent livrés au public, dans les bureaux de poste, en même temps que les timbres sardes.

Les timbres du gouvernement provisoire parurent en septembre 1859; ils sont rectangulaires et ont 21^{mm} sur 18; ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Ils ne sont pas piqués. Les mots *Stati Parmensi* et la valeur sont tracés dans un cadre octogone.

5 centesimi, — vert jaunâtre clair, vert bleuâtre foncé.
10 — brun.
20 — bleu.
40 — vermillon (n° 169).
80 — jaune.

Ces timbres ont servi jusqu'en avril 1860. L'usage des timbres-poste sardes a été introduit dans les duchés, le 1^{er} février 1860, par un décret du gouverneur des provinces de l'Émilie en date du 12 janvier 1860.

Contrefaçons.

On a contrefait les timbres fleurdelisés de Parme, tant ceux qui portent le grand écu rond que ceux avec le petit écu ovale (Parme et Plaisance). Il est difficile d'indiquer à quels signes on reconnaît les contrefaçons.

Les timbres du gouvernement provisoire ont été égale-

ment contrefaits; ils ont été lithographiés. Il y a des timbres anciens, de 6 et 9 centesimi, faux, qui sont imprimés à la presse typographique; mais, comme dans les précédents, les quatre pans coupés sont en ligne droite, au lieu de présenter une petite courbure.

ROYAUME LOMBARDO-VÉNITIEN.

(32 timbres, 13 types; — 16 enveloppes, 2 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé le 1^{er} juin 1850 dans le royaume Lombardo-Vénitien, en vertu d'une ordonnance du ministre du commerce d'Autriche en date du 26 mars 1850.

Le nombre de lettres particulières remises aux bureaux de poste a été de 9 111 000 en 1855 et de 10 414 256 en 1858: augmentation, 14 pour 100. Il a été délivré par les postes 8 600 904 lettres particulières en 1859, et 8 759 641 en 1862: augmentation, 2 pour 100.

La population du royaume Lombardo-Vénitien étant de 2 547 825 habitants en 1862, le nombre moyen de lettres par habitant a été de 3 1/2 dans cette année.

2 280 941 lettres officielles ont été distribuées dans le royaume en 1862; c'est le cinquième du total des lettres délivrées. Il y a eu quatre émissions de timbres-poste.

Timbres.

Émission du 1^{er} juin 1850. — Le timbre est rectangulaire et a 21^{mm}.5 sur 18^{mm}. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier à la main blanc. Il porte l'écu aux armes de l'empire d'Autriche, surmonté de la couronne impériale et accompagné de palmes et de rameaux de chêne et de laurier. On lit en haut : *K. K. Post-Stempel*, et en bas la valeur du timbre. Ce timbre n'est pas piqué.

5 centesimi (0^f.0435) (*), jaune (jaune-citron, jaune de chrome, orangé).
10 (0^f.0870), noir (n° 170).
15 (0^f.1305), vermillon.
30 (0^f.2610), chocolat, brun rougeâtre.
45 (0^f.3915), bleu clair.

Le tirage a été fait par feuilles, chacune de 240 timbres.



N° 170. Lombardo-Vénétie. N° 171.



Émission du 1^{er} novembre 1858. — Cette émission a eu lieu après la réforme du système monétaire de l'empire.

Le timbre de la création de 1858 est rectangulaire. Les timbres de 2 et 3 soldi ont 20^{mm} sur 17, et ceux de 5, 10 et 15 soldi ont 21^{mm} sur 18.

Le timbre est gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. L'effigie de l'empereur François-Joseph I^{er}, la tête couronnée de laurier et tournée à gauche, est dans un encadrement qui est différent pour chaque valeur. Il y a donc cinq dessins pour les timbres de cette émission. La valeur est inscrite au bas. Ces timbres sont piqués.

2 soldi (0^f.050) (*), jaune, jaune orangé.
3 (0^f.075), 1^o (1858) noir, 2^o (1859) vert clair (n° 171).
5 (0^f.125), vermillon.
10 (0^f.250), brun rougeâtre.
15 (0^f.375), bleu clair.

(*) 1 lira austriaca (lire autrichienne) = 1/2 de florin argent de convention = 100 centesimi = 0^f. 87.

(*) Le nouveau florin d'Autriche = 100 soldi = 2^f.50.

Le timbre-poste de 3 soldi a été imprimé en vert clair en vertu d'une ordonnance du 16 mars 1859.

Les timbres de 2, 3 et 15 soldi étaient encore en usage dans la Vénétie en 1863.

Le tirage de ces timbres a eu lieu en feuilles contenant chacune 60 timbres.

Marques dites timbres complémentaires. — Les timbres lombardo-vénitiens des émissions de 1850 et de 1858 ont des marques complémentaires comme les timbres autrichiens des mêmes émissions. Nous renvoyons à la notice des timbres autrichiens pour l'énumération, la description et l'explication de ces marques, qui sont les mêmes et en même nombre dans les feuilles de timbres du royaume Lombardo-Vénitien.

Royaume Lombardo-Vénitien actuel. — Le 29 avril 1859, l'armée autrichienne passa le Tessin; l'armée franco-sarde gagna, le 4 juin, la bataille de Magenta, et, le 24 juin, la bataille de Solferino. Une entrevue de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche eut lieu le 11 juillet à Villafranca, et les préliminaires de la paix furent signés le lendemain. L'Autriche céda la Lombardie à la France, qui la remit à la Sardaigne. L'empereur d'Autriche garda la Vénétie: Les traités de cession et de paix furent signés à Zurich, le 10 novembre 1859.

Émission du 15 janvier 1861. — Une émission nouvelle de timbres-poste a été prescrite par une ordonnance du 21 décembre 1860.

Le timbre est rectangulaire; il a 25^{mm} sur 21, mais le timbre gravé, qui est ovale, a 22^{mm} sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il présente l'effigie de François-Joseph I^{er} dans un cadre guilloché; la tête de l'empereur est couronnée et tournée à droite. Le mot *soldi* est en haut et le chiffre de la valeur en bas. Ces timbres sont piqués.

2 soldi	(Of. 050), jaune.
5	(Of. 125), vermillon ou rouge pâle.
10	(Of. 250), brun rougeâtre.
15	(Of. 375), bleu clair.

Les timbres de 2 et de 15 soldi n'ont été émis que dans les premiers mois de 1863. Le timbre de 3 soldi de l'émission précédente est resté en usage, et l'on employait également dans la Vénétie les timbres autrichiens de 2 et de 3 kreutzers de l'émission de 1861. Tous ces timbres devaient n'avoir plus cours à partir du 1^{er} décembre 1863.

Émission du 1^{er} juillet 1863. — La dernière émission a eu lieu en vertu d'une ordonnance du ministre du commerce du 15 mai 1863.

Le timbre est rectangulaire et a 25^{mm} sur 21, mais le timbre gravé, qui est ovale, a 23^{mm} sur 19. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il porte l'aigle impériale entourée d'un cadre guilloché sur lequel on lit en haut le mot *soldi* et en bas le chiffre de la valeur.

Ce timbre est piqué.

2 soldi	(Of. 050), jaune.
3	(Of. 075), vert clair.
5	(Of. 125), rose.
10	(Of. 250), bleu clair.
15	(Of. 375), brun clair.

Enveloppes.

L'émission d'enveloppes portant un timbre-poste fixe a été autorisée, à partir du 15 janvier 1861, par l'ordonnance du 21 décembre 1860.

Les enveloppes sont vendues $\frac{1}{2}$ soldo (1 centime $\frac{1}{4}$) en sus de la valeur du timbre.

Émission du 15 janvier 1861. — Ces enveloppes sont de deux grandeurs: les unes ont 85^{mm} sur 147, les autres 117^{mm} sur 148.

L'impression ovale à l'angle gauche supérieur est la même que celle du timbre mobile de l'émission de 1861: même couleur que pour les timbres de 3 à 15 kreutzers.

3 soldi	(Of. 075), vert clair.
5	(Of. 125), vermillon vif.
10	(Of. 250), brun rougeâtre, chocolat.
15	(Of. 375), bleu clair.
20	(Of. 500), orange.
25	(Of. 625), brun foncé.
30	(Of. 750), violet (n ^o 172).
35	(Of. 875), brun clair.

Il existe des épreuves d'essai des timbres de cette émission tirées en noir sur papier blanc, avec reliefs d'une grande finesse.

Émission du 1^{er} juillet 1863. — Le ministre du commerce a prescrit, par son ordonnance du 15 mai 1863, l'émission de nouvelles enveloppes marquées du timbre à l'aigle impériale pareil au timbre-poste mobile, émission coïncidant avec celle des timbres mobiles du même type.

Ces enveloppes ont 85^{mm} sur 147.

3 soldi	(Of. 075), vert clair.
5	(Of. 125), carmin.
10	(Of. 250), bleu clair.
15	(Of. 375), brun clair.
25	(Of. 625), violet.



N^o 172.



N^o 173.

Timbres pour les journaux.

Timbres du ministère du commerce. — Ce sont des timbres-poste créés par l'ordonnance du 12 septembre 1850, et dont il y a plusieurs émissions. Ces timbres ont toujours été et sont les mêmes pour l'Autriche et le royaume Lombardo-Vénitien. On trouvera tout ce qui les concerne à la notice des timbres autrichiens.

Timbres du ministère des finances. — Nous avons donné, dans la notice des timbres autrichiens, des renseignements précis sur la nature et l'usage de ces timbres.

Ils sont carrés et ont 21^{mm} de côté. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et ne sont pas piqués. L'aigle d'Autriche, surmontée de la couronne impériale, est dans un cadre très-simple, dans lequel on lit: *Kais. Kon. Zeitung-Stampel*.

1 kreutzer	(Of. 025), noir (n ^o 173).
2 kreutzers	(Of. 050), vermillon.
4	(Of. 100), marron clair.

Les mêmes timbres, qui ont cours en Autriche, sont de couleur différente: 1 kreutzer, bleu clair; 2 kreutzers, marron clair; 4 kreutzers, vermillon.

Les timbres et les enveloppes timbrées sont fabriqués à l'imprimerie impériale et royale à Vienne.

Le timbre de 1 kreutzer a été contrefait; les contrefaçons sont lithographiées.

LOMBARDIE.

Le régime postal et les timbres-poste sardes ont été introduits en Lombardie après le traité de Villafranca, en juillet 1859. *La suite à une autre livraison.*

Raine

Une *roquelaure* était à surtout à collet, qui se boutonnait par le haut. Cette mode fut remplacée par celle des *volants*, habits de dessus qui ne différaient des autres que parce qu'ils étaient un peu plus larges et sans doublure.

La veste n'éprouva de changement que dans la forme de ses manches, qui furent en *amadis*, c'est-à-dire plates et sans parements. Ce nom vient de ce que les acteurs qui représentèrent l'opéra d'*Amadis* se montrèrent avec des habits dont les manches étaient ainsi faites. On fit, après 1760, des vestes croisées, avec boutons et boutonnières de chaque côté. Les termes de *gilet* et *veston* furent introduits ensuite pour désigner des vestes qui n'avaient ni basques ni poches.

La veste et ses analogues furent tenus boutonnés depuis le bas jusqu'au creux de l'estomac. A partir de là, le vêtement restait ouvert pour laisser passer le jabot de la che-

mise. Le cou était serré par le *col* ou *tour de col*, cravate de mousseline montée sur deux pattes qui se bouclaient par derrière.

Aux culottes fendues par devant dans toute la hauteur succédèrent les culottes à *pont* ou à *la bavaroise*, système qui s'adapta plus tard aux pantalons : nous l'avons vu subsister jusque vers 1830. La culotte était bouclée sous les genoux par le moyen de pattes appelées jarrettières. Elle était munie à la ceinture de quatre poches, deux grandes et deux petites, que les tailleurs avaient seulement la peine de monter, car elles étaient en peau de mouton et vendues toutes faites par les chamoiseurs.

Les étoffes d'été pour habit, culotte et veste, étaient la soie, le bouracan, le bougran, le nankin. L'hiver, on ne portait que du drap. Les draps de Hollande avaient alors le pas sur tous les autres.

Des bas blancs ou chinés et des souliers à boucles com-



Costumes de bal en 1762, d'après Saint-Aubin. — Dessin de Chevignard.

plétaient la mise des hommes, beaucoup plus simple dans son ensemble que celle des femmes, beaucoup moins lancée à la recherche du nouveau, moins exposée par conséquent à donner dans toutes les extravagances.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 186, 215, 263, 294, 336.

ÉTATS SARDES.

(27 timbres, 5 types.)

C'est le duc de Savoie Emmanuel-Philibert qui a organisé le service des postes en Piémont; il nomma, par des lettres patentes du 10 juin 1561, Scaramuccia maître général des postes.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit dans les États sardes par

la loi de la réforme postale du 18 novembre 1850, qui a été mise à exécution le 1^{er} janvier 1851. L'usage des timbres-poste n'est obligatoire que depuis le 1^{er} février 1857; auparavant, le public avait la faculté d'affranchir les lettres soit avec des timbres, soit en payant le montant de la taxe en numéraire.

La loi sarde n'accordait aucune prime à l'affranchissement; la taxe uniforme de 20 centimes était applicable aux lettres affranchies et aux lettres non affranchies.

Le nombre de lettres circulant dans les États sardes était de 7 024 625 en 1849, de 14 121 505 en 1855, et de 17 429 942 en 1859.

L'augmentation a été de 148 pour 100 en dix ans, de 1859 sur 1849, et de 13 1/2 pour 100 de la période triennale de 1857-59 sur celle de 1854-56.

Le nombre des lettres dans la haute Italie (États sardes, Lombardie, Émilie et Toscane) a été, en 1860, de 33 236 256.

Les lettres provenant des pays étrangers et les lettres circulant en franchise dans le royaume ne sont pas comprises dans les chiffres précédents; on estime le nombre des premières à 2 millions pour 1859.

La population des États sardes était de 5 194 807 habitants en 1858; le nombre des lettres est donc pour cette année de 3 $\frac{1}{4}$ en moyenne par habitant.

Le nombre des imprimés dans les États sardes était de 2 260 880 en 1849, de 7 335 800 en 1855, et de 13 014 588 en 1859; il était, en 1860, de 20 448 490 dans la haute Italie.

L'administration des postes sardes a vendu 264 280 timbres en 1851, 740 547 en 1854, 4 140 653 en 1857, et 4 907 328 en 1859. Elle estimait, en janvier 1861, que le nombre des lettres affranchies forme à peine le quart de toutes les lettres expédiées.

Il y a eu quatre émissions de timbres-poste sardes.

1^{re} émission. — 1^{er} janvier 1851.

Cette émission a été prescrite par le décret royal du 3 décembre 1850.

Le timbre est rectangulaire et a 22^{mm} sur 19^{mm}.5. Il est lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc.

L'effigie du roi Victor-Emmanuel II, la tête tournée à droite, est placée dans un cadre ovale. En haut : *C.* (centesimi) *Poste*, et le chiffre de la valeur; en bas, la valeur en lettres; à gauche et à droite : *Franco bollo*.

5 centesimi, — noir.
20 — bleu clair (n° 174).
40 — rose (rose foncé, rose-hortensia).

Il paraît que des timbres de 40 centesimi ont été imprimés sur papier teinté.



N° 174.



Sardaigne.

N° 175.

2^e émission. — 1^{er} juillet 1853.

Cette émission a été faite en vertu du décret royal du 7 mai 1853.

Le timbre est rectangulaire et a 24^{mm}.5 sur 19^{mm}. Il est gravé et imprimé en relief sur papier de couleur.

Le dessin est le même que celui du timbre précédent : la tête du roi tournée à droite et placée dans un cadre ovale. Les inscriptions sont les mêmes. Le dessin, les lettres et les chiffres sont en relief et de la couleur du papier.

5 centesimi, — vert.
20 — bleu-ciel.
40 — rose (rose pâle, chair, rose clair) (n° 175).

Il y a des épreuves d'essai du timbre de 5 centesimi imprimées sur papier bleu clair, et du timbre de 20 centesimi imprimées sur papier vert.

3^e émission. — 1^{er} janvier 1855.

Le timbre est rectangulaire et a 22^{mm} sur 18^{mm}.5 à 20. Il est gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc. Il ne diffère du précédent qu'en ce que le médaillon qui contient le portrait du roi est blanc. La tête du roi est en relief et en blanc; tout le reste (fond, lettres, ornements) est de couleur, et les lettres, les chiffres et les ornements sont en relief.

5 centesimi, — vert clair (vert bleuâtre, cyanâtre).
20 — bleu foncé (n° 176).
40 — rose (rose clair, rose foncé, cramoisi).

Il existe des épreuves d'essai du timbre de 20 centesimi qui sont imprimées en vert, comme l'est le timbre de 5 centesimi.



N° 176.

Sardaigne.



N° 177.

4^e émission. — 1^{er} janvier 1858.

Le décret royal du 29 novembre 1857 a ordonné une émission nouvelle, et a créé les timbres de 10 et de 80 centesimi. Un décret royal du 26 septembre 1860 a créé le timbre-poste de 3 lire.

Le timbre est rectangulaire et a 24^{mm}.5 sur 19^{mm}. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc.

Il présente le même dessin que les timbres précédents. La tête du roi, toujours tournée à droite, est seule en relief, et ressort en blanc dans le médaillon blanc. Les lettres et les chiffres sont blancs sur le fond de couleur, mais ne sont pas en relief; les autres parties du dessin sont de couleur et non en relief.

5 centesimi, — vert (vert clair, vert foncé).
10 — brun (brun clair, brun foncé, chocolat).
20 — bleu (bleu clair, bleu foncé).
40 — vermillon (vermillon pâle, rouge vif, groseille).
80 — jaune bouton-d'or (n° 177).
3 lire — bronze doré, aventurine.

Il a été tiré des épreuves d'essai sur papier blanc et sur papier bleu :

10 centesimi, — noir.
40 — noir.
80 — noir.

On remarque, parmi ces épreuves, des timbres de 80 centesimi, en noir sur papier bleu, sur lesquels l'effigie en relief du roi a été imprimée à rebours.

Timbres de journaux.

Le décret royal du 26 septembre a prescrit la création de timbres-poste pour l'affranchissement des journaux et des imprimés.

Ces timbres ont été émis le 1^{er} janvier 1861.

Ils sont rectangulaires et ont 20^{mm} sur 18. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Le chiffre de la valeur est imprimé en relief dans un médaillon ovale. L'encadrement rectangulaire porte les inscriptions suivantes : en haut, *Franco bollo*; à gauche et à droite, *Giornali stampa*; en bas, la valeur en lettres. La croix de Savoie est dans les petits carrés d'angle.



N° 178. Sard.

1 centesimo, — noir.
2 centesimi, — noir (n° 178).

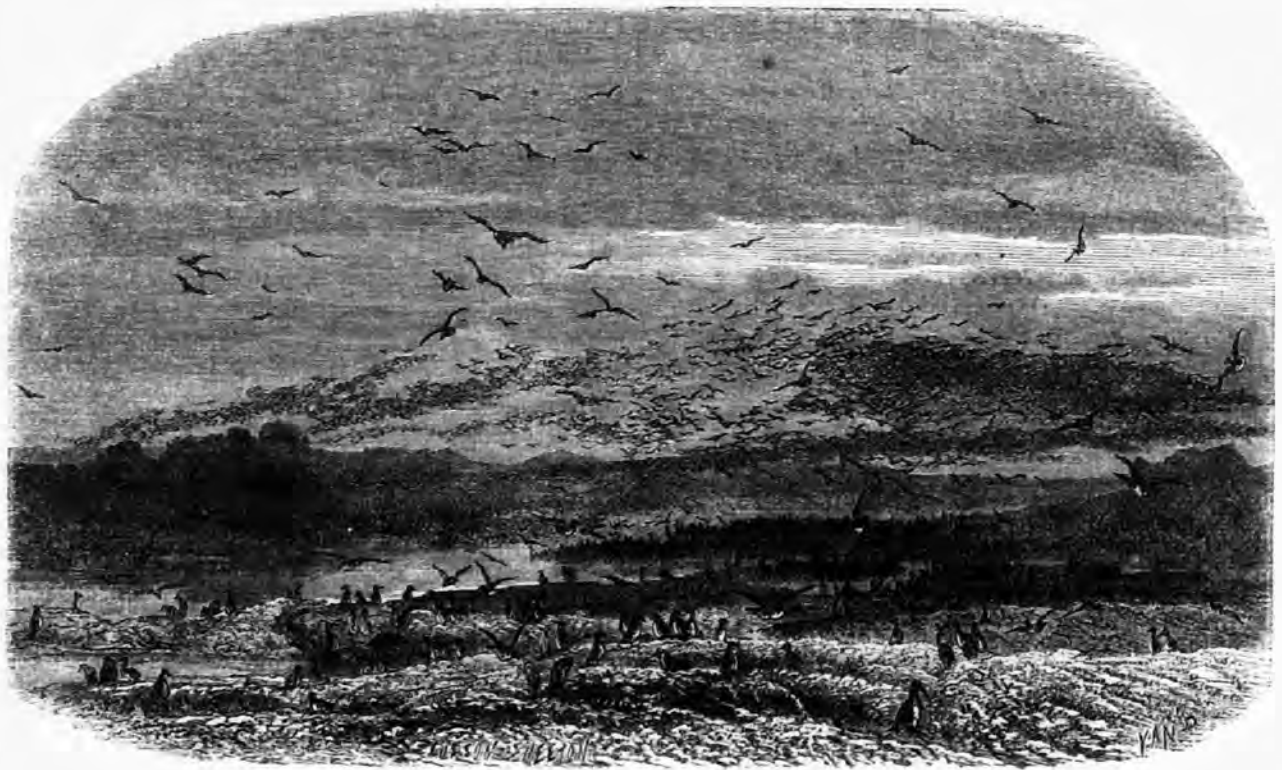
Aucun timbre-poste sarde n'est piqué.

Les timbres-poste étaient fabriqués pour le compte de l'État, par un imprimeur, dans l'hôtel du ministère des travaux publics.

La suite à une autre livraison.

L'île Raine, également située sur la côte orientale d'Australie, mais plus au nord ($11^{\circ} 35' 50''$ latitude, et $141^{\circ} 42' 11''$ longitude est), a une origine analogue à celle de l'île Elliot : elle a un tiers de mille de longueur, un quart de mille de largeur, et environ six mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer, à marée basse. La partie inférieure de l'île est un rocher formé de gros coraux et couvert d'une légère couche de sol très-riche et de guano; elle est entourée d'une ceinture de corail qui s'étend à un mille et quart au large. Les instructions nautiques, seuls documents où l'on trouve des

renseignements sur cette île, la recommandent comme un des points les plus sûrs où les navires qui vont des colonies au détroit de Torrès puissent atterrir. Aussi y a-t-on placé une balise en 1844. C'est une tour ronde en pierre, surmontée d'un dôme en bois terminé par une boule, et divisée en plusieurs chambres superposées et communiquant ensemble par des échelles. De temps en temps, le gouvernement anglais y fait déposer de grands approvisionnements qui sont une ressource précieuse pour les naufragés et pour les navires manquant de vivres; en outre, une caisse en fer, pouvant contenir cinq tonneaux



L'île Raine (Australie). — Dessin de Yan' Dargent.

d'eau, a été placée à la base de la balise pour recevoir et conserver les eaux de la pluie qui tombe sur le toit.

L'île Raine produit une espèce d'arbuste, une herbe très-épaisse, et enfin un légume qui ressemble aux épinards et les remplace même avec avantage. Les hirondelles de mer y déposent une quantité considérable d'œufs auxquels les marins, qui ne sont pas, il est vrai, des gourmets, trouvent le goût des œufs de poules.

LA PHOTOGRAPHIE.

Fig. — Voy. p. 92, 107, 151, 218, 275.

PAR LES SUBSTANCES INERTES.

Positifs au charbon. — La difficulté d'obtenir par les sels d'argent et d'urane des épreuves positives *absolument fixes* et comparables, pour la durée, aux images produites par la gravure et la lithographie, a fait chercher à les obtenir au moyen d'une substance inerte et parfaitement indélébile. Le charbon et ses composés ont été expérimentés avec un certain succès. Il serait imprudent de se prononcer dès à présent sur la fixité de ces épreuves, car les corps au moyen desquels on obtient l'adhérence au papier des substances inertes sont certainement très-accessibles à la décomposition. Voici l'un des procédés les plus simples.

Dans 100 grammes d'eau bouillante, dissolvez à satu-

ration du bichromate de potasse, et ajoutez 10 grammes de gélatine blanche; les feuilles de papier bien satinées seront mises à flotter quelques secondes seulement sur la surface de ce bain tiède, enlevées d'un mouvement uniforme et suspendues à sécher. Quoique préservé de la lumière, ce papier ne conserve que peu de jours ses propriétés photographiques. Lorsqu'il est sec, on l'expose comme le papier positif ordinaire, environ un temps quatre fois moindre. A ce moment, les grandes ombres ont produit sur le papier, teint en jaune, une coloration un peu rougeâtre. Rapportant la feuille dans le cabinet obscur où l'imprégnation a eu lieu, on la fixe, avec un peu de gomme aux angles, sur une glace, l'épreuve en dessus. On étend alors sur toute la surface de l'image de la poudre de charbon d'une ténuité extrême, du noir de fumée, par exemple, dont on obtient l'adhérence au papier en estompant sa surface avec un tampon de coton.

On place alors la feuille, le côté noirci en dessus, au fond d'une cuvette, et l'on verse dessus une couche d'eau bouillante, qui dissout la plus grande partie du bichromate de potasse; on agite un moment, on jette cette eau; on verse de nouvelle eau chaude, et, au moyen d'un pinceau très-doux, on procède au dépouillement du dessin. C'est en promenant ce pinceau sur toutes les parties de l'épreuve que l'on découvre celles que la lumière n'a pas impressionnées, et où la couche de gélatine, étant restée soluble, se

détache et entraîne avec elle la poudre noire qui la couvre.

L'action d'un ciel voilé mais lumineux est préférable, pour obtenir les demi-teintes, à l'éclat d'un soleil vif, qui attaque trop rapidement la couche sensible.

SUR COLLODION DIRECT.

Composition du collodion. — Les images positives sur collodion direct ont l'avantage de pouvoir être obtenues par une pose excessivement courte; mais les blancs sont difficilement vifs, et les épreuves d'une teinte généralement jaune ou grise peu agréable.

Le collodion que l'on emploie doit être beaucoup plus fluide que celui dont on se sert pour les négatifs. Il faut qu'il contienne le plus d'éther possible, et, en même temps, une ioduration faible, parce que l'épreuve doit être formée à la surface.

Collodion pharmaceutique normal à 3 %.	100 grammes.
Éther sulfurique	150
Liquueur sensibilisatrice.....	10

Cette liqueur se compose de :

Iodure de cadmium	7gr.50
Bromure de cadmium.....	1gr.25
Chlorure de cadmium.....	0gr.25
Alcool à 40 degrés.....	100gr.00

Bain d'argent. — Puisque la couche doit être fort mince et peu iodurée, il faut que le bain d'argent soit peu riche et assez fortement acide.

Prenez :

Eau distillée.....	100 grammes.
Azotate d'argent cristallisé.....	4
Liquueur sensibilisatrice.....	quelques gouttes.

Pose. — L'exposition est environ quatre fois moindre que celle qui sert à l'obtention des négatifs. On ne doit pas craindre de la faire trop courte; c'est le seul moyen d'avoir des noirs et des blancs purs. Si l'on pose trop longtemps, les blancs, offrant des détails inutiles en transparence, ne les laissent plus voir par réflexion; souvent même l'épreuve est voilée en partie ou en totalité.

Si, avec une pose juste, les blancs n'offrent pas les détails qu'ils doivent comporter, c'est que la couche de collodion est trop iodurée. Le remède est facile: il suffit d'ajouter du collodion pharmaceutique et de l'éther dans les proportions indiquées. Entre deux écueils est la réussite.

Développement. — La liqueur au protosulfate de fer indiquée au chapitre des négatives est parfaite pour développer les épreuves dont nous nous occupons. L'image, sous ce développement, doit être à peine visible, et l'impression des parties blanches tout à fait superficielle; elle ne doit apparaître que lors du dépouillement par l'agent fixateur.

Fixage. — On dissout les sels solubles contenus dans la couche de collodion, et on dépouille l'image en même temps, en versant à sa surface une solution de cyanure de potassium à 1 pour 100; on lave abondamment, et l'on met à sécher sur du buvard, le long d'un mur, verticalement.

Vernis. — L'épreuve positive sur collodion devant se voir à travers le verre qui la porte, il faut, pour donner de l'intensité aux noirs, placer sur le collodion ou un velours noir, ou une couche du vernis suivant :

Essence de térébenthine.....	100 grammes.
Bitume de Judée pulvérisé.....	20
Noir d'ivoire.....	2
Cire blanche.....	5

On peut encore se servir du vernis noir épais du commerce; mais il est long à sécher.

Ces épreuves se montent nécessairement dans un passe-partout, leur fragilité imposant ce mode de conservation.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 186, 215, 263, 294, 326, 333.

ROYAUME D'ITALIE.

(87 timbres, 25 types.)

La loi en vertu de laquelle Victor-Emmanuel II a pris, pour lui et ses successeurs, le titre de roi d'Italie, a été promulguée le 17 mars 1861.

La loi du 5 mai 1862 a établi un régime postal uniforme dans tout le royaume d'Italie; elle a été mise en vigueur le 1^{er} janvier 1863. Cette loi a donné au gouvernement le monopole du transport des correspondances; l'État n'avait pas auparavant ce privilège en Toscane.

Avant la loi du 5 mai 1862, une ordonnance ministérielle avait déjà rendu obligatoire l'usage des timbres-poste pour l'affranchissement.

Le port des lettres est uniforme pour tout le royaume et réglé d'après le poids. Le poids de la lettre simple est de 10 grammes.

Les lettres non affranchies payent double port.

Sur 100 lettres, il n'y en avait que 45 affranchies en 1862; mais depuis la nouvelle loi postale, qui a donné une forte prime à l'affranchissement, le nombre des lettres affranchies s'est élevé à 80 sur 100.

L'affranchissement des journaux et des imprimés sous bande est obligatoire.

Le nombre des lettres circulant dans le royaume d'Italie a été de 60 655 200 en 1861, et de 71 502 779 en 1862. Les lettres étrangères et les lettres officielles ne sont pas comprises dans ces chiffres.

La population du royaume étant de 21 776 953 habitants au 1^{er} janvier 1862, la moyenne est de 3 lettres par habitant pour 1861.

Le nombre des imprimés circulant dans le royaume a été de 28 721 000 en 1861, et de 40 930 530 en 1862, non compris les imprimés venant de l'étranger.

Il a été vendu, en 1862, 40 886 530 timbres-poste, dont un peu plus des trois quarts en timbres de 1, 10 et 20 centesimi, à peu près également.

Le gouvernement italien a commencé par adopter les timbres-poste sardes et par étendre leur usage à toutes les provinces du royaume. Ces timbres avaient été déjà introduits en Lombardie après le traité de Villafranca, en juillet 1859, et dans les provinces de l'Émilie par un décret du gouverneur en date du 12 janvier 1860.

Les timbres suivants sont donc tout à fait semblables aux timbres sardes.

5 centesimi, — vert (vert-émeraude, vert foncé, vert-olive).
10 — brun (gris cendré, brun clair, brun rougeâtre, brun foncé, chocolat).
20 — bleu clair, bleu foncé.
40 — rouge (vermillon, rouge pâle, rouge vif, rouge-brun, carmin, groseille).
80 — jaune bouton-d'or, jaune brunâtre (n° 179).
3 lire, — bronze doré, aventurine.

Le timbre-poste de 15 centesimi a été créé par le décret royal du 30 novembre 1862, et émis le 1^{er} janvier 1863. Il est du même dessin que les timbres précédents.

15 centesimi, — bleu clair.

Les timbres sardes n'étaient pas piqués. La direction générale des postes a fait piquer, en 1862, à titre d'essai, une certaine quantité de timbres-poste. Cet essai ne répondit pas aux désirs de l'administration, qui remit en vente des timbres non piqués, et ce sont ceux dont on s'est servi jusqu'à l'émission de 1863.

L'essai des timbres piqués a été fait en juillet ou août

1862, et ces timbres ont été employés de septembre 1862 à janvier 1863.



N° 179.

Italie.



N° 180.

Un nouveau type de timbre a été adopté par un décret royal du 11 janvier 1863, et il a été fait, le 1^{er} mars 1863, une émission de timbres de 15 centesimi de ce type.

Le timbre est rectangulaire; il a 21^{mm} sur 19. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué.

L'effigie de Victor-Emmanuel est dans un médaillon ovale; la tête est tournée à gauche. On lit dans l'encadrement rectangulaire : *Franco bollo postale italiano*. La valeur est en chiffres aux angles et en lettres au bas du timbre.

15 centesimi, — bleu clair (n° 180).

Il a été tiré des épreuves d'artiste de ce timbre; elles sont imprimées en rouge sur carte glacée, et avant la lettre, c'est-à-dire avant que l'on ait gravé l'inscription. On remarque une différence dans le dessin des petits cartouches d'angle, qui est plus élégant dans l'épreuve d'essai. L'impression en a été faite avec beaucoup de soin.

Les timbres de journaux sardes ont été conservés; mais comme le timbre de 1 centesimo et celui de 2 centesimi étaient de même couleur et souvent confondus pour cette raison, une ordonnance ministérielle du 1^{er} mai 1862 a prescrit l'impression des timbres de 2 centesimi en bistre ou jaune brunâtre. En comparant les timbres de journaux de 1861 et du commencement de 1862 avec ceux qui ont été tirés dans les derniers mois de 1862 et en 1863, on peut constater que, tandis que les premiers sont imprimés en noir, les autres le sont en noir très-pâle et plutôt en gris noirâtre.

Les timbres de journaux ne sont pas piqués.

1 centesimo, — (1861-1862) noir; (1862-1863) gris noirâtre.
2 centesimi, — (1861-1862) noir; (1862) gris noirâtre; (1862-1863) bistre ou jaune brunâtre (n° 181).

Tous ces timbres ont eu cours jusqu'au 1^{er} janvier 1864, aux termes du décret du 29 octobre 1863.

Le gouvernement italien a décidé que toute lettre non affranchie, écrite et distribuée dans la circonscription d'un bureau de poste, doit être revêtue d'étiquettes imprimées d'une valeur uniforme de 10 centesimi, représentant ensemble la taxe exigible (règlement pour l'exécution de la loi du 5 mai 1862). Les chiffres-taxes sont toujours apposés sur les lettres par les agents des postes.



N° 181.

Italie.



N° 182.

Cette étiquette est rectangulaire et a 21^{mm} sur 24. Elle est lithographiée, imprimée en bistre ou jaune brunâtre sur papier blanc; elle n'est pas piquée. Elle porte un timbre ovale; les mots *10 c.* et *Segna tassa* sont dessinés dans un cartouche.

10 centesimi, — bistre ou jaune brunâtre (n° 182).

L'usage de cette étiquette a commencé le 1^{er} janvier 1863.

Tous les timbres-poste qui précèdent ont été fabriqués dans l'hôtel du ministère des travaux publics, à Turin.

La loi du 5 mai 1862 avait laissé au gouvernement le soin de fixer par décret la forme et la valeur des timbres italiens, dont la fabrication est réservée à l'État.

On dit que ce décret a été rendu en 1862, et qu'il annonçait que les timbres porteraient les armes du royaume et seraient de huit valeurs.

Quoi qu'il en soit, plusieurs projets ont été soumis au gouvernement italien.

Le premier timbre proposé est même antérieur à la loi de 1862; il a été fait, en 1861, par MM. Bradbury, Wilkinson et C^{ie}, graveurs à Londres, qui l'ont placé à l'Exposition universelle de 1862. Ce timbre est rectangulaire et a 31^{mm} sur 27. Il est gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur carte blanche. Il porte l'effigie du roi d'Italie, la tête vue de trois quarts et tournée vers la gauche. Il a été gravé deux valeurs : 10 et 20 centesimi; le dessin est différent. Dans le timbre de 10 centesimi, la tête du roi est dans un cadre rectangulaire fermé à la partie supérieure par une ogive en trèfle; en haut, *C. poste* . 10; à gauche, *Franco*; à droite, *Bollo*; en bas, *C. desi*. Dans le timbre de 20 centesimi, la tête est dans un médaillon rond; en haut, *Poste*; à gauche, *Bollo*; à droite, *Franco*; en bas, *Venti*.

10 centesimi, — noir rougeâtre, vermillon vif, bleu clair.

20 — noir rougeâtre, vermillon vif, bleu clair, vert clair (n° 183).



N° 183. Italie.

Le second timbre proposé est rectangulaire et a 22^{mm}.5 sur 19^{mm}.5. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; il est piqué. Le dessin représente un écu aux armes du royaume, surmonté de la couronne royale et entouré du collier de l'Annonciade. On lit en haut *Italia*; aux angles supérieurs, dans de petits cartouches, la valeur en chiffres; en bas la valeur en lettres sur une banderole, et au-dessous le mot *Poste*; enfin, à gauche, *Franco*, et à droite, *Bollo*. Ce timbre est signé : *A. Sparre sculpt.*

3 centesimi, — noir sur papier mi-blanc.

15 — vert sur papier blanc verdâtre (n° 184).

15 — marron sur papier teinté.

15 — bistre sur papier teinté.

30 — noir sur papier mi-blanc.

40 — noir sur papier mi-blanc.

80 — noir sur papier mi-blanc.

On peut assigner à ce timbre la date de novembre 1862; il ne fut pas accepté.



N° 184.

Italie.



N° 185.

Italie.



N° 186.

Un autre modèle, qui avait été fait antérieurement pour

le gouvernement des Deux-Siciles, fut proposé. Il porte la tête de Mars, couverte d'un casque et couronnée de lauriers. Il a été décrit dans la notice des timbres des Deux-Siciles. Dans le timbre proposé au gouvernement napolitain, il n'y a que les mots *Franco bollo*; dans celui qui a été proposé au gouvernement italien, on a ajouté en haut et en bas *Saggio C. Perrin*. Ce timbre est gravé, imprimé en relief et en bleu-lapis sur papier blanc (n° 185) (*).

A la fin de 1862, d'habiles graveurs de Gênes, MM. Pellas frères, se mirent sur les rangs; ils présentèrent un timbre gravé sur pierre et imprimé à la presse lithographique, offrant d'ailleurs de graver sur métal le type définitif et de l'imprimer à la presse typographique. Il est rectangulaire et a 25^{mm} sur 21^{mm}.5. Il est imprimé en couleur sur papier glacé. La tête de Victor-Emmanuel II, tournée à gauche, est dans un cadre ovale. On lit en haut *Poste italiana*, en bas la valeur en lettres, et le chiffre de la valeur est répété aux quatre coins. La tête du roi, dessinée avec finesse, paraît en relief, par le travail de la gravure, comme sur un camée. L'idée est ingénieuse, le timbre est original, et les épreuves d'essai dans les couleurs foncées sont jolies.

2 centesimi, — (n° 186).

Ce timbre a été imprimé en quinze couleurs : noir, brun, bleu foncé, bleu-saphir, bleu-ciel, vert bleuâtre foncé, vert-émeraude, violet, pourpre, rouge-amarante, carmin, vermillon, orange, jaune bouton-d'or, jaune-soufre. Cet essai a été tiré en petites feuilles de 11 centimètres sur 5, contenant 8 timbres, et le nom de Pellas est au bas de chaque rangée de 4 timbres.

C'est le 19 mai 1863 qu'a été signée l'ordonnance ministérielle qui adoptait le type proposé par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, de Londres, et leur concédait la fabrication des timbres-poste italiens.

Ces timbres ont été émis à la date du 1^{er} décembre 1863, en vertu du décret royal du 29 octobre 1863.

Ils sont rectangulaires et ont 22^{mm} sur 19. Ils sont gravés sur acier, imprimés à la presse typographique, en couleur sur papier blanc glacé. Ils sont piqués. Le timbre de 1 centesimo porte le chiffre 1 entouré de fleurons et de méandres. Les autres timbres présentent l'effigie du roi tournée à gauche et placée dans un cadre ovale. Les ornements des angles, d'un dessin élégant, sont différents suivant la valeur. On lit sur le cadre ovale, en haut, *Poste italiana*, et en bas la valeur en lettres.

MM. de la Rue ont imprimé pour le gouvernement deux séries d'épreuves d'essai pour juger des couleurs :

1 ^{re} série.	2 ^e série.
1 centesimo, — brun.	Orange.
5 centesimi, — vert.	Gris verdâtre foncé (*).
10 — violet.	Vert-olive.
15 — bleu clair.	Brun rougeâtre.
30 — jaune.
40 — carmin.	Carmin.
60 — violet-pourpre.	Violet clair.
2 lire, — vermillon.	Vermillon.

Il y a eu d'autres épreuves d'essai; on cite les suivantes :

1 centesimo, — roux.
5 centesimi, — gris-bleu foncé.
10 — brun violacé.
10 — carmin.
10 — bleu-ciel.
2 lire, — vert clair.

Il reste à donner les couleurs des timbres qui sont en usage.

(*) Le dessin reproduit le modèle napolitain.

(*) les noms en italique marquent les couleurs qui ont été adoptées pour ces valeurs.

1 centesimo, — vert de mer (n° 187).
5 centesimi, — gris verdâtre foncé.
10 — roux.
15 — bleu clair.
30 — brun (n° 188).
40 — carmin.
60 — violet clair ou lilas.
2 lire, — vermillon.



N° 187.



Italie.

N° 188.

Ces 8 timbres, sur lesquels le mot *Saggio* (essai) a été imprimé en noir, ont été annexés au numéro du recueil officiel des lois et décrets qui contient le décret du 29 octobre 1862. Les collectionneurs placent dans leurs albums la série des timbres frappés du mot *Saggio* avant la série des timbres non estampillés. Ces timbres ont été imprimés chez MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, à Londres, sous la surveillance d'un commissaire du gouvernement italien.

Dans les premiers mois de 1864, il a été fait une nouvelle série de timbres proposés, sur l'origine de laquelle nous n'avons aucun renseignement certain, et qui paraît ne devoir pas être adoptée par le gouvernement.

Les timbres sont rectangulaires. Le timbre de 15 centesimi a 22^{mm}.5 sur 20^{mm}; celui de 60 centesimi a 22^{mm} sur 19^{mm}.5; les autres ont 23^{mm} sur 20^{mm}.5. Ils sont gravés en taille-douce, imprimés en couleur sur papier blanc, et ne sont pas piqués. Le timbre de 1 centesimo a un grand chiffre 1 sur un fond guilloché, et le chiffre est répété à chaque angle. Les autres timbres sont à l'effigie du roi, dont la tête est tournée à gauche. Elle est dans un cadre rond sur les timbres de 5, 30, 40 centesimi et 2 lire, dans un cadre octogone sur le timbre de 10 centesimi, dans un cadre ovale sur celui de 15 centesimi, dans un cadre rectangulaire irrégulier sur celui de 60 centesimi. Le cadre est surmonté de la couronne royale sur le timbre de 2 lire. On lit en haut *Poste italiana*, et en bas la valeur en lettres; la valeur en chiffres est répétée, soit aux quatre angles, soit à deux, soit sur les côtés. Chaque timbre a deux épreuves d'essai, chacune de couleur différente.

1 ^{re} série.	2 ^e série.
1 centesimo, — noir.	Jaune brunâtre (n° 189).
5 centesimi, — vert jaunâtre clair.	Bleu clair.
10 — orange.	Marron clair.
15 — violet.	Noir (n° 190).
30 — brun.	Violet.
40 — marron clair ou brun rougeâtre.	Noir.
60 — bleu clair.	Lic-de-vin.
2 lire, — brun foncé.	Vert jaunâtre clair (n° 191).



N° 189.



N° 190.



N° 191.

Contrefaçons.

Les timbres-poste italiens ont été contrefaits en 1861 et en 1862. On a arrêté à Naples, en septembre 1862, des faussaires qui n'avaient encore mis en circulation de faux timbres-poste que pour une centaine de ducats.

La suite à une autre livraison.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

LES PROPRIÉTAIRES DE CET OUVRAGE SE RÉSERVENT LE DROIT DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION
DANS TOUS LES PAYS QUI ONT TRAITÉ AVEC LA FRANCE.

de l'artiste, c'est-à-dire tout l'homme. Ce ne sont plus les mains seules qui travaillent, c'est l'intelligence et le goût appliqués à la matière; il ne s'agit plus seulement de la mouler, mais de la transformer. Lorsque je vous quittai, non sans peine, bon et cher maître, il le fallait; ma vieille grand-mère avait besoin de moi; mes soins lui ont rendu quelques années de vie, et j'ai pu répandre un peu de bonheur et d'aisance sur ses derniers jours. Il y avait d'autres motifs pour me pousser en avant. Je sentais sourdre en moi des idées qui ne trouvaient pas d'issue. Il ne vous souvient plus, je présume, du lieu où vous avez vu pour la première fois le pauvre Briquette. C'était au bord de la mer; j'y prenais toutes mes récréations, et, plus d'une fois, j'eus lieu d'y observer de singuliers crabes, qu'on appelle, je crois, Bernard l'Ermite. Nés parfaitement nus, ils s'accommodent des coquilles vides qu'ils rencontrent sur les grèves; ils en changent volontiers, et vont jusqu'à jeter dehors les premiers occupants pour s'établir en leur lieu et place. Eh bien, je ne suis pas de cette race-là, moi! Il faut que je crée ma coquille avec ma sueur, que je la façonne à ma taille, et que, grandissant avec moi, elle s'ajuste à mes membres et se prête à mes mouvements. Aujourd'hui, cher patron, j'en suis arrivé là; je me suis fabriqué ma coquille, et cette industrie, que je détestais (bien qu'elle fût mon gagne-pain) lorsque je n'étais que l'un de ses derniers valets, est devenue maintenant ma compagne, ma maîtresse chérie, le couronnement de toutes mes aspirations. »

Son enthousiasme me remuait, sans que je me rendisse un compte net de la route qu'il avait suivie et de la position à laquelle il était parvenu. Un ou deux mots le ramenèrent à la question.

La fin à la prochaine livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. les Tables des tomes XXX, XXXI et XXXII (1862, 1863, 1864).

ROYAUME D'ESPAGNE.

(130 timbres, 24 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé en Espagne le 1^{er} janvier 1850, en vertu d'un décret du 24 octobre 1849.

La taxe des lettres simples jusqu'à 6 adarmes (10^{rs}.782) était, en 1850, de 6 cuartos pour les lettres affranchies, et de 1 real pour celles qui n'étaient pas affranchies; elle a été réduite, en 1854, à 4 cuartos par demi-once (14^{rs}.3775) pour les premières, et elle est restée la même (8 cuartos) pour les secondes.

Un décret du 15 février 1856 a rendu obligatoire l'affranchissement des lettres circulant dans le royaume et les îles adjacentes. La taxe de 4 cuartos par demi-once a été maintenue.

Le nombre des lettres, tant de l'intérieur que des possessions d'outre-mer et de l'étranger, qui ont passé par les bureaux de poste de la Péninsule et des îles adjacentes, a été de 35 550 499 en 1857, et de 56 056 001 en 1861. Il s'est élevé à 60 millions environ en 1862. Les lettres officielles ne sont pas comprises dans ces quantités.

L'augmentation des correspondances a été de 71 pour 100 en cinq ans, de 1862 sur 1857, et de 41 pour 100 de la période triennale de 1860-1862 sur celle de 1857-1859.

La population du royaume étant d'environ 16 800 000 habitants en 1862, le nombre moyen des lettres par habitant a été de 3 1/2 dans cette année.

Les lettres de et pour l'étranger ne représentent que 3 1/4 pour 100 du nombre total des lettres.

On a distribué dans Madrid 6 524 636 lettres et plis en 1861.

Le nombre des lettres et plis de la correspondance officielle a été de 3 391 862 en 1861.

Il a été vendu, en 1856, 31 069 766 timbres-poste d'une valeur totale de 15 014 158 réaux de vellon, et, en 1861, 53 112 869 d'une valeur de 27 484 055 réaux.

Les lettres de l'intérieur et le tiers des lettres de l'étranger sont affranchies; c'est à peu près 93 pour 100 du nombre total.

L'Espagne a un bureau de poste à Gibraltar, et les timbres espagnols servent, à Gibraltar, à affranchir les lettres adressées en Espagne et les lettres destinées à des pays d'Europe qui doivent passer par l'Espagne.

Tous les timbres espagnols sont gravés. Aucun d'eux n'est piqué.

De 1850 à 1855, on a changé le dessin chaque année; on le change tous les deux ans depuis 1860.

1850. — Cinq timbres, divisés en deux catégories, ont été créés par le décret du 24 octobre 1849 et l'ordonnance du 1^{er} décembre 1849 : la première catégorie comprenait les timbres (*franco*) de 6 cuartos et de 12 cuartos pour l'affranchissement des lettres pour l'intérieur de l'Espagne; la seconde, les timbres (*certificado*) de 5 et 10 reales pour l'intérieur de l'Espagne et de 6 reales pour l'étranger.

Ces timbres sont rectangulaires et ont de 21 à 22^{mm}.5 sur 17^{mm}.5 ou 18^{mm}. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine Isabelle II est dans un cadre rectangulaire. La tête est couronnée; elle est tournée à



N^o 192.



N^o 193.

gauche dans le timbre de 6 cuartos, et à droite dans les autres timbres. On lit sur les timbres de 6 cuartos : *Correos. ..cuartos. Franco. 1850.*, et sur les autres timbres : *Correos. ..reales. Certificado. 1850.*

6 cuartos (0 ^{rs} .1836) (1),	— noir.
12 (0 ^{rs} .3672),	— violet clair (n ^o 192).
5 reales (1 ^{rs} .3015),	— rouge-brûlé clair ou roux.
6 (1 ^{rs} .5618),	— bleu clair (n ^o 193).
10 (2 ^{rs} .6030),	— vert bleuâtre clair.

Le dessin de chacun de ces timbres présente des différences.

Il existe un timbre d'essai de cette série : le timbre de 6 reales, imprimé en noir sur papier mi-blanc.

1851. — Les timbres de 1851 sont rectangulaires et ont 22^{mm} sur 18^{mm}.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

La tête de la reine, placée dans un cadre ovale, est tournée à droite. Sur les timbres de 6 et de 12 cuartos : *Franco. ..cuartos. Correos. 1851.*; sur les autres timbres : *Certif^o. ..reales. Correos. 1851.*

6 cuartos (0 ^{rs} .1836),	— noir (n ^o 194).
12 (0 ^{rs} .3672),	— violet clair, lilas, gris violacé.

(1) 1 piastre (*peso duro*) = 20 réaux (*reales de vellon*) = 5^{rs}.206; 1 real de vellon = 8 1/2 cuartos = 0^{rs}.2603. 1 cuarto = 0^{rs}.0306.

- 2 reales (0f.5206), — vermillon.
 5 (1f.3015), — carmin vif.
 6 (1f.5618), — bleu clair.
 10 (2f.6030), — vert foncé (no 195).



No 194.

Espagne.



No 195.

1852. — Les timbres de 1852 sont rectangulaires et ont 22^{mm}.5 sur 18^{mm}.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

La tête de la reine, tournée à gauche, est dans un médaillon rond. Sur les timbres de 6 et de 12 cuartos : *Franco. . .cs. Correos. 1852.*; sur les autres timbres : *Certido. . .rs. Correos. 1852.*

On connaît deux timbres d'essai : 6 cuartos, imprimé en noir sur papier mi-blanc; 5 reales, imprimé en noir sur papier blanc. (Collection de M. Herpin.)

- 6 cuartos (0f.1836), — rouge de sang.
 12 (0f.3672), — violet, chocolat, brun violacé.
 2 reales (0f.5206), — orange pâle, clair.
 5 (1f.3015), — vert-émeraude.
 6 (1f.5618), — bleu-ciel (no 196).



No 196.

Espagne.



No 197.

1853. — Les timbres de 1853 sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur 18^{mm}.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

La tête de la reine est couronnée et tournée à droite; elle est dans un médaillon ovale. Sur les timbres de 6 et de 12 cuartos : *Correos. 1853. Franco. . .cs.*; sur les autres timbres : *Correos. 1853. Certido. . .rs.*

- 6 cuartos (0f.1836), — carmin vif.
 12 (0f.3672), — violet foncé, grenat.
 2 reales (0f.5206), — vermillon.
 5 (1f.3015), — vert-émeraude (no 197).
 6 (1f.5618), — bleu-saphir.

Un service particulier de poste fut établi dans la ville de Madrid par un décret du 3 novembre 1852; l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville avec des timbres-poste fut déclaré obligatoire, et un timbre fut créé à cet effet.

Il est rectangulaire et a 23^{mm} sur 18^{mm}.5. Il est imprimé en bronze doré ou aventurine sur papier blanc. Il



No 198.

Espagne.



No 199.

porte l'écu aux armes de Madrid (un ours montant sur un arbre), surmonté de la couronne royale et accompagné de deux branches de laurier. En haut, *Correo interior*; en bas, *Franco* et la valeur.

- 3 cuartos (0f.0918), — bronze doré (no 198).

Un décret du 29 mai 1853 réduisit à 4 cuartos le port, à la charge de l'expéditeur, des lettres de la ville pour la ville, mais en mettant 1 cuarto à la charge du destinataire; un nouveau timbre de 1 cuarto fut créé, et on lui donna le même type qu'à celui de 3 cuartos qu'il remplaçait. Ce timbre de 1 cuarto fut livré au public le 15 décembre 1853, et le timbre de 3 cuartos ne fut plus valable pour l'affranchissement (1).

- 1 cuarto (0f.0306), — bronze doré.
 1 (0f.0306), — doré.

1854. — Ce timbre de 1 cuarto, aux armes de Madrid, mis en vente à la fin de 1853, a été en usage pendant une partie de l'année 1854.

On décida bientôt d'obliger l'expéditeur à payer le port entier de la lettre, soit 2 cuartos, et l'on s'occupa du timbre de 2 cuartos. On commença par adopter pour cette valeur le type aux armes de Madrid, et il existe des exemplaires de ce timbre de 2 cuartos : les uns imprimés en noir sur papier blanc et qui sont des épreuves de graveur, les autres imprimés en bronze doré pâle sur papier blanc comme les précédents (2).

Sur ces entrefaites, on établit le service de petite poste dans les principales villes du royaume, et dès lors le timbre de 2 cuartos, n'étant plus usité dans une seule ville, ne devait plus être différent des autres timbres.

On avait créé la série des timbres de 1854.

Ces timbres sont rectangulaires; ils ont 22^{mm}.5 sur 18^{mm}.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

Ils portent, adossé à un cartouche, l'écu aux armes d'Espagne, surmonté de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or. Sur les timbres, dont la valeur est exprimée en cuartos, on lit : *Correos. 1854. Franco. . .cs.*; sur les autres timbres : *Correos. 1854. Certido. . .rs.*

- 6 cuartos (0f.1836), — fond carmin vif, dessin carmin vif.
 2 reales (0f.5206), — fond vermillon vif, dessin vermillon vif.
 5 (1f.3015), — fond vert-émeraude, dessin vert-émeraude.
 6 (1f.5618), — fond bleu clair, dessin bleu clair (no 199).

Ces quatre timbres ont le même dessin, et ont été en usage depuis le 1^{er} janvier 1854 jusqu'au 1^{er} avril 1855. (Le timbre de 4 cuartos a pris la place de celui de 6 cuartos en novembre 1854.)

On apporta plus tard un petit changement au dessin, et l'on émit, en novembre 1854, les timbres de 4 cuartos et de 1 real :

- 4 cuartos (0f.1224), — } fond blanc, } dessin carmin vif.
 } fond bleuâtre, }
 1 real (0f.2603), — fond blanc, dessin bleu foncé.

Ce dernier dessin servit à faire un essai de timbre pour remplacer le timbre de 2 cuartos aux armes de Madrid non adopté. On grava *Correo int.* à la partie supérieure, et *Franco. 2 cs.* dans la partie inférieure. Cet essai, imprimé en noir sur papier blanc, ne fut pas accepté. On supprima les mots *Correo int.*, pour mettre seulement *Correos* entre deux étoiles à huit pointes.

- 2 cuartos (0f.0612), — fond blanc, dessin vert-émeraude.

Ce timbre a été émis le 1^{er} novembre 1854.

La planche des timbres de 2, de 4 cuartos et de 1 real a servi à faire le timbre mobile qui est apposé, aux Philippines, sur les actes délivrés par l'autorité judiciaire. On a dessiné dans le champ de l'écu les attributs de la justice, la balance et l'épée, et l'on a gravé en haut : *Dro judicial*, et en bas la valeur du timbre (3).

La suite à une prochaine livraison.

(1) Pour les timbres aux armes de Madrid, voir le *Timbre-Poste*, nos 16 et 17.

(2) Collection de M. G. Herpin.

(3) Le *Timbre-Poste*, no 16.

au Mexique, de toutes les dimensions, en serpentine, en marbre et en albâtre.

Tout au bas est le modèle d'un petit temple mexicain très-propre à donner une idée de la forme générale des téocallis. A côté, le cadre qui s'appuie sur l'antique inscription sert de montre à une foule de menus objets parmi lesquels figure le fameux ornement labial qui, sous le nom de *tenetl*, paraît avoir servi d'insigne aux guerriers mexicains; ils le portaient parfois en or.

Selon M. Ramirez, la grande pierre circulaire forée au centre, et endommagée par diverses fractures, aurait fait partie de l'édifice que l'on nommait à Mexico le *Tlachili*. Ce local, consacré à des usages tour à tour religieux et profanes, se rattachait au grand temple. On y exécutait divers exercices de gymnastique, et c'était là qu'avait lieu ce fameux jeu de paume qu'on désignait sous le nom de jeu de l'*ulli* ou de la balle élastique. Les joueurs habiles devaient faire traverser le trou circulaire qu'on remarque au centre du cylindre. Cette pierre n'a pas moins de 0^m.90 de diamètre sur 0^m.18 d'épaisseur.

C'est un bienfait inestimable qu'une conscience délicate, c'est à-dire une conscience qui ne soit pas seulement prompte à discerner ce qui est mal, mais qui l'évite à l'instant, comme la paupière se ferme à l'approche du moindre danger.

THOMAS ADAM.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47.

ROYAUME D'ESPAGNE.

Suite.

1855. — L'effigie de la reine Isabelle reparait sur les timbres qui ont été émis de 1855 à 1864. Le type des timbres de 1855 à 1860 est le même : la tête est tournée à droite, couronnée de laurier et placée dans un médaillon rond. Le mot *Correos* est en haut et la valeur en bas. Le timbre est rectangulaire et a 22^{mm}.5 sur 18^{mm}.5.

L'émission a eu lieu le 1^{er} avril 1855.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur un papier blanc bleuâtre (très-rarement blanc), qui a en filigrane des fils repliés, comme on le voit dans le dessin n° 201.

- 2 cuartos (Of. 0612), — vert clair, vert-émeraude, vert-olive.
 4 (Of. 1224), — rouge-amarante, rouge-brique, rouge-brun, grenat.
 1 real (Of. 2603), — bleu foncé.
 2 reales (Of. 5206), — violet, brun violacé (n° 200).



N° 200.



Espagne.

N° 201.

1856. — Même type, mêmes dimensions. Les timbres sont imprimés en couleur sur un papier à la main, mi-blanc ou blanc, qui présente en filigrane des lignes diagonales

croisées. Il y a des timbres tirés sur un papier sans filigrane, dont les vergeures sont très-marquées.

- 2 cuartos (Of. 0612), — vert bleuâtre.
 4 (Of. 1224), — rose pâle, rouge-amarante pâle, roux.
 1 real (Of. 2603), — bleu clair.
 2 reales (Of. 5206), — violet clair et terne, gris foncé violâtre (n° 200).

1857. — Même type et mêmes dimensions. Les timbres sont imprimés sur papier blanc à la mécanique.

- 2 cuartos (Of. 0612), — vert clair (vert jaunâtre, vert bleuâtre).
 4 (Of. 1224), — rose clair, rose-hortensia, rouge-brique clair, rouge-amarante clair.
 1 real (Of. 2603), — bleu (bleu-ciel, bleu clair, bleu foncé).
 12 cuartos (Of. 3672), — orange.
 2 reales (Of. 5206), — violet, lilas (n° 200).

Les timbres de ce type ont été contrefaits. On se décida à adopter un autre dessin, et l'on prit le parti de barrer à l'encre tous les timbres restant de l'émission de 1857 comme de celle de 1856. On assure que le timbre de 12 cuartos, créé le 1^{er} septembre 1859, venait d'être gravé, quand la contrefaçon fit renoncer au type de 1855, de sorte que le timbre n'aurait pas été émis et que l'on aurait détruit les feuilles qui avaient été tirées. Nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que le timbre de 12 cuartos a été émis en janvier 1860, puisqu'il en a été vendu 324 en janvier et 89 314 en février 1860 : ces timbres étaient-ils au type de 1855 ou à celui de 1860? Nous l'ignorons. Les timbres de 1860 ont été émis le 1^{er} mars; il est possible qu'on ait livré au public ceux de 12 cuartos deux mois avant les autres.

Il existe des timbres d'essai de l'émission de 1857 :

- 2 cuartos, — noir, chocolat clair, carmin violacé, sur papier blanc; brun rougeâtre sur papier vert clair.
 4 — orange, jaune-brun, rouge-brun, bleu clair, vert, sur papier blanc; rouge sur papier chamois pâle; carmin sur papier rosé; vert-émeraude, rose pâle, sur papier blanc verdâtre; rouge-brun, bistre clair, sur papier vert pâle; rouge sur papier jaune-rouge; jaune-brun, bistre, rouge-brique, sur papier lilas pâle; rouge-brique, rose, sur papier vert pâle (avec le dessin d'ondulations dans la pâte).

1860 — L'émission de ces timbres a eu lieu le 1^{er} mars. Le timbre de 19 cuartos n'a été émis qu'en septembre 1861.

Les timbres sont rectangulaires et ont 22^{mm}.5 sur 18^{mm}.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier de couleur.

La tête de la reine est couronnée et tournée à gauche; elle est dans un médaillon rond, au-dessous duquel sont l'ancre et le caducée. En haut, *Correos*; en bas, la valeur.

- 2 cuartos (Of. 0612), — vert-émeraude, papier vert pâle.
 4 (Of. 1224), — orange, papier vert pâle.
 1 real (Of. 2106), — bleu foncé, papier vert pâle (n° 202).
 12 cuartos (Of. 3672), — émeraude, carmin, { papier chamois clair, papier blanc.
 2 reales (Of. 5206), — violet, papier lilas pâle.
 19 cuartos (Of. 5814), — brun rougeâtre, papier rougeâtre.

Ces timbres ont servi jusqu'au 1^{er} juillet 1862.

Le timbre de 4 cuartos a servi à faire les essais de couleurs.

Voici les essais connus (4 cuartos) :

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| Orange, papier vert pâle. | Bleu clair, papier lilas pâle. |
| Bleu foncé, <i>id.</i> | Brun clair, <i>id.</i> |
| Vert-émeraude, <i>id.</i> | Vert pâle, papier vermillon pâle. |
| Brun-rouge, <i>id.</i> | Bleu foncé, <i>id.</i> |
| Orange, papier chamois pâle, | |

1862. — Les timbres de 1862 ont été émis le 1^{er} juillet 1862 et ont servi jusqu'au 31 décembre 1863.



No 202. Espagne. No 203. Espagne. No 204.

Ils sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur 19^{mm}.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier de couleur (sauf un timbre imprimé sur papier blanc).

Dans un cadre ovale est l'effigie de la reine Isabelle II, dont la tête est tournée à gauche. La reine porte un diadème. Les tours de Castille et les lions de Léon sont aux angles dans des écussons. En haut, *España*; sur les côtés, *Correos*; en bas, la valeur.

- 2 cuartos (0f.0612), — bleu clair, papier jaune.
- 4 (0f.1224), — brun rougeâtre, papier rougeâtre.
- 1 real (0f.2603), — brun foncé, papier jaune.
- 12 cuartos (0f.3672), — bleu clair, papier rosé (no 203).
- 2 reales (0f.5206), — vert-émeraude, papier rosé.
- 19 cuartos (0f.5814), — rose-carmin vif, papier blanc.

Le timbre de 12 réaux a été tiré aussi sur papier blanc.

1864. — Les timbres qui sont aujourd'hui en usage ont été émis le 1^{er} janvier 1864. En fait, le timbre de 4 cuartos a été livré au public à cette époque; les autres timbres ont été mis en vente le 1^{er} mars.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22^{mm} sur 19. Ils sont imprimés en couleur sur papier de couleur. Ils ne sont pas piqués.

L'effigie de la reine est à peu près la même que dans le timbre de 1862; elle est dans un cadre ovale entouré d'une jarretière. On lit en haut *Correos*, et en bas la valeur en chiffres suivie de la date 1864.

- 2 cuartos (0f.0612), — bleu, papier lilas bleuâtre (no 204).
- 4 (0f.1224), — vermillon, papier chair.
- 1 real (0f.2603), — bronze, brun, papier vert.
- 12 cuartos (0f.3672), — vert-émeraude, papier rosé.
- 2 reales (0f.5206), — bleu, papier rosé.
- 19 cuartos (0f.5814), — violet, papier rosé.

On connaît les timbres d'essai suivants :

- 2 cuartos, — brun violacé sur papier blanc.
- 4 — noir, bleu, vert, carmin, jaune, brun, sur papier blanc; rouge sur papier jaune-paille; violet, brun, sur papier vert; rouge sur papier vert (avec dessin d'ondulations dans la pâte).
- 12 — noir sur papier blanc.

Timbres-poste pour la correspondance officielle. — Des timbres-poste d'un dessin particulier sont réservés pour les lettres et les plis de la correspondance officielle, aux termes d'un décret du 16 mars 1854. Le dessin représente l'écu aux armes d'Espagne surmonté de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or.

Il y a eu trois émissions : deux en 1854, et la troisième en 1855.

Les premiers timbres sont octogones. Ils sont gravés, imprimés en relief et en couleur sur papier mi-blanc; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur. La tête de la reine est tournée à gauche et n'est pas couronnée. En haut, *Correo oficial*; en bas, le poids (1 libra). 1854. Nous ne connaissons que le timbre de 1 libra, qui est vert clair. (Collection de M. Herpin.)

Les seconds timbres de 1854 (1^{er} juillet 1854) sont rectangulaires et ont 22^{mm}.5 sur 18^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur. En haut, *Correos*. 1854.; en bas, le poids. Le dessin est celui des timbres ordinaires de 1854.

- 1/2 onza (14g.3775), — papier jaune vif.
- 1 onza (28g.7550), — papier rose foncé.
- 4 onzas (115g.0200), — vert clair.
- 1 libra (460g.0800), — bleu clair (no 205).

Les timbres actuels sont ovales et ont 23^{mm} sur 19. Ils sont imprimés en noir sur papier de couleur.



No 205.



Espagne.

No 206.

- 1/2 onza (14g.3775), — papier orange ou jaune d'or. Jaune-paille.
- 1 onza (28g.7550), — papier rose (no 206).
- 4 onzas (115g.0200), — papier vert.
- 1 libra (460g.0800), — papier bleu clair. Gris-perle.

Timbres des dépêches télégraphiques. — Ces timbres ont été émis en juin 1864. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et portent les armes d'Espagne. En haut, *Telegrafos*; en bas, la valeur et la date (1864).

- 1 real (0f.2603), — brun.
- 2 reales (0f.5206), — rose.
- 16 (4f.1648), — vert.
- 20 (5f.2060), — noir. (En haut, *Cert-TeL*)

Les timbres-poste sont fabriqués par l'État dans les ateliers du timbre, à Madrid.

Timbres divers. — D'autres timbres ont, dit-on, la valeur des timbres de franchise, mais nous n'avons pas de renseignements certains sur ce point.

Un de ces timbres est gravé et imprimé en noir sur papier blanc; il est ovale et a 28^{mm}.5 sur 22. Il porte l'écu aux armes d'Espagne surmonté de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or. On lit dans l'encadrement : *Congreso de los diputados*. (*Correo*.) Ce serait le timbre de franchise pour la correspondance des députés aux Cortès.

Un autre timbre est rond et a 48^{mm} sur 42; il est gravé et imprimé en noir sur papier blanc. L'écu aux armes de Madrid surmonté de la couronne ducal est au milieu; il est entouré de la légende suivante, placée entre deux couronnes de laurier : *Cabildo de escribanos de numero de Madrid*. (No 207.)



No 207. Espagne.

Il y a encore un autre timbre qui est rectangulaire et a 41^{mm} sur 38. Il est lithographié et imprimé en noir sur papier blanc. Ce timbre présente un cartouche ovale en dehors duquel sont en haut les lettres *M. P.* Dans ce cartouche est réservée la place de la date, et en tête est dessiné l'écu d'Espagne surmonté de la couronne royale et entouré de la légende : *Colegio de notarios escribanos r^{os} de Madrid*. La lettre *U* est au bas. Ce timbre a un talon.

Ces trois timbres sont dans la collection de M. de Saulcy.

La suite à une autre livraison.

rappela qu'un ancien voisin de mon père, le seul être vivant à Gisors qui eût connu intimement mes parents, m'avait souvent parlé d'un frère de ma mère, établi, depuis nombre d'années, à Paris. J'allai aussitôt trouver notre vieux voisin; je lui contai mon malheur: il y compatit d'autant mieux que, ne m'ayant jamais tout à fait perdue de vue, il savait que je suis une honnête enfant qui aime le travail et ne sait pas mentir. C'est lui qui m'écrivit la lettre que j'ai apportée à mon oncle Bénard. Il voulait me retenir à Gisors, à cause de la grande froidure dont il se doutait bien que j'aurais beaucoup à souffrir; mais... »

Toinette fut tout à coup interrompue par l'arrivée d'un étranger qui ouvrit brusquement la porte de la boutique.

La mère Henriot se redressa sur son siège, et Toinette, soudain rappelée à son emploi de demoiselle de boutique, salua le nouveau venu avec ce sourire reconnaissant par lequel toute marchande bien apprise accueille le chaland qui vient l'étréner.

La suite à une autre livraison.

LE BEAU LANGAGE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Il était généralement admis, au dix-huitième siècle, et c'est même encore de nos jours une croyance fort répandue, que les villes de Tours et de Blois font autorité en matière de langage: on y parle, dit-on, le meilleur français. En admettant la réalité du fait, il est bon cependant d'examiner à quelle époque cette opinion a pris de la consistance. Elle remonte à une époque beaucoup plus reculée qu'on ne croit, et un petit livre parfaitement oublié le prouve: Pierre Tolet, docte médecin, fort renommé à Lyon, écrivait, dès 1569, en parlant des langues: « La grecque a son atticisme, l'italienne son toscan, l'espagnole son castillan, la françoise son courtisan, ou bien le vieux parler tourangeau (tourangeois), lequel le temps passé se disoit la cresse de la langue françoise. » (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87.

ROYAUME DE PORTUGAL.

(11 timbres, 12 types.)

La réforme postale, et par suite la création de timbres-poste (*sellos de franquia*) pour l'affranchissement des lettres, ont été accomplies en vertu du décret du 27 octobre 1852. Le règlement du 4 mai 1853 a pourvu à l'exécution de ce décret.

Les lettres simples, jusqu'à 3 octavos (10^s.758), pour le continent et les îles adjacentes, payent 25 reis affranchies avec des timbres, et 40 reis non affranchies. Les lettres pour les provinces d'outre-mer ne peuvent pas être affranchies avec des timbres-poste.

Les lettres de la ville pour la ville doivent toujours être affranchies avec des timbres.

Le décret de 1852 avait prescrit la création d'un timbre de franchise de 20 reis pour les lettres officielles, mais ce timbre n'a pas été créé.

Le nombre des lettres, tant du royaume que de l'étranger, qui ont passé par les bureaux de poste portugais, a été de 5 311 752 en 1855, et de 8 076 988 en 1861.

(1) Voy. un étrange petit volume in-12 intitulé: *la Résolution et vraie opinion de la faculté du vinaigre contre les névralgies et modernes médecins*; Lyon, 1569, in-12. Pierre Tolet avait déjà donné: *Pasquil antiparadoxe, dialogue contre le paradoxe de la faculté du vinaigre*; Lyon, 1549, in-12.

L'augmentation a été de 52 pour 100 en six ans, de 1861 sur 1855, et de 20 pour 100 de la période triennale de 1859-1861 sur celle de 1856-1858.

La population du Portugal étant, en 1861, d'environ 3 970 000 habitants, le nombre de lettres n'est que de 2 par habitant pour cette année.

On estime que 85 lettres sur 100 sont affranchies.

Le nombre des journaux et des imprimés sous bande qui ont passé par la poste a été de 2 784 842 en 1855, et de 4 897 540 en 1861: accroissement de 76 pour 100.

Règne de dona Maria II.

Les timbres de dona Maria ont été émis vers le mois de juin 1853 et ont servi jusqu'en février 1855.

Ils sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur 20. Ils sont gravés, imprimés en relief et en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur.

L'effigie de la reine est dans un médaillon; la tête est tournée à gauche et porte un diadème. En haut, *Correio*, et en bas la valeur en chiffres. Les timbres de chaque valeur présentent des différences dans le dessin de l'encadrement et des ornements.

5 reis (0 ^f .0275) (1),	— chocolat, brun foncé.
25 (0 ^f .1375),	— bleu clair (n ^o 208).
50 (0 ^f .2750),	— vert-émeraude.
100 (0 ^f .5500),	— violet clair ou lilas.



No 208.



No 209.

Portugal.

Règne de dom Pedro V.

Dom Pedro V a succédé à sa mère le 19 novembre 1853, mais les timbres-poste à son effigie n'ont commencé à être émis que le 1^{er} février 1855.

Ces timbres sont rectangulaires, et ont 22 à 23^{mm} sur 19 à 20^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur et en relief sur papier blanc; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur.

L'effigie du roi est dans un médaillon, rond dans les timbres de 5 et de 100 reis, ovale dans ceux de 25 et de 50 reis. La tête est tournée à droite. Il a été fait deux gravures de la tête du roi; on les distingue par la coiffure: l'une (cheveux ondulés) pour les timbres de 5 et de 25 reis, l'autre (cheveux lisses) pour toute la série; on remarque les deux types de l'effigie du roi dans les timbres de 5 reis et les timbres bleus de 25 reis. La forme du timbre et le dessin des ornements sont différents pour chaque valeur. En haut, *Correio*; en bas, la valeur.

	Cheveux lisses.	Cheveux ondulés.
5 reis (0 ^f .0275),	— brun foncé, chocolat;	rouge brun, brun foncé (n ^o 209).
25 (0 ^f .1375),	— (1855) bleu clair;	(1855) bleu clair; (1858) carmin vif.
50 (0 ^f .2750),	— vert-émeraude, vert clair.	
100 (0 ^f .5500),	— violet clair ou lilas (n ^o 210).	

Règne de dom Luiz I^{er}.

Dom Luiz I^{er} a succédé à son frère le 11 novembre 1861. Les timbres à son effigie ont commencé à être émis en 1862. Le timbre de 25 reis a été mis en circulation le 1^{er} juillet 1862, et celui de 5 reis une couple de mois après. Le timbre de 50 reis n'a paru qu'en 1863. Le

(1) Le reis = 0^f.0055.

timbre de 10 reis a été créé en 1862 et mis en vente le 15 mars 1863.



N° 210.

Portugal.



N° 211.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22^{mm}.5 à 23^{mm}.5 sur 19 à 20^{mm}. Ils sont gravés, imprimés en relief et en couleur sur papier blanc ; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur.

L'effigie du roi est dans un médaillon, qui est rond dans le timbre de 5 reis et ovale dans ceux de 10, de 25 et de 50 reis. La tête est tournée à gauche. Les timbres sont, pour la forme et le dessin, semblables à ceux du roi dom Pedro. En haut, *Correio* ; en bas, la valeur ; mais dans le timbre de 10 reis la valeur est aussi inscrite sur les côtés.

5 reis (0f.0275), — brun foncé.
10 (0f.0550), — jaune d'or.
25 (0f.1375), — carmin vif (n° 211).
50 (0f.2750), — vert clair.
100 (0f.5500), — violet clair.

Aucun des timbres portugais n'est piqué.

L'administration générale de la monnaie et du timbre est chargée de la fabrication des timbres-poste ; ceux-ci sont faits dans les ateliers du timbre à Lisbonne.

FRANCE.

La notice des timbres de la république française et de l'empire français sera placée à la fin de la série des articles sur les timbres-poste.

AFRIQUE.

SÉNÉGAL.

COLONIE FRANÇAISE.

L'usage des timbres-poste coloniaux français a été introduit au Sénégal en vertu de la décision ministérielle du 14 mai 1858.

Ces timbres seront décrits dans la notice des timbres français. Il y en a quatre actuellement : ceux de 10 (n° 212) et de 40 centimes envoyés aux colonies en juillet 1859, et ceux de 1 et de 5 centimes expédiés aux colonies en mai 1862.

Le Sénégal n'a pas eu de timbre-poste particulier.



N° 212. Sénégal.



N° 213. Sierra-Leone.

SIERRA-LEONE

(Guinée septentrionale).

POSSESSION ANGLAISE.

(2 timbres, 1 type.)

La colonie de Sierra-Leone n'a qu'un timbre-poste. Ce timbre est rectangulaire et a 23^{mm} sur 19. Il est

gravé, imprimé en violet clair sur papier blanc glacé. Le papier a quelquefois une teinte bleuâtre.

Le timbre est piqué, il ne l'était pas dans les premiers temps de l'émission. L'effigie de la reine est dans un cartouche octogone ; la tête est couronnée et tournée à gauche. On lit à gauche *Sierra-Leone*, à droite *Postage*, en haut *six* et en bas *pence*.

6 pence (0f.6250), — violet clair (non piqué, piqué) (n° 213).

Ce timbre a été dessiné et gravé par MM. Thomas de la Rue et Cie, à Londres.

RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA.

(13 timbres, 1 type.)

La république de Libéria est dans la Guinée septentrionale. C'est une colonie des États-Unis d'Amérique qui a été fondée en 1821 pour recevoir les noirs affranchis des États-Unis, et qui est indépendante depuis 1847.

La république de Libéria a adopté, en 1860, le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste.

Les timbres sont rectangulaires et ont 28^{mm} sur 23. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc.

Le dessin représente la Liberté coiffée du bonnet phrygien, armée d'une pique et portant un bouclier : cette figure de la Liberté est dans un cadre rond ; elle est assise au bord de la mer, sur une pierre sur laquelle le nom de Libéria est écrit. Un navire toutes voiles dehors est à l'horizon. C'est à peu près le dessin du sceau de la colonie. La valeur est placée au-dessus du cadre ; elle est marquée en lettres pour les timbres de 6 et de 12 cents, et en chiffres pour le timbre de 24 cents.



N° 214. Libéria.

Il y a trois séries de timbres de Libéria.

L'encadrement des timbres des 1^{re} et 2^e séries est formé par trois filets rapprochés. Les timbres de la 1^{re} série sont dentelés ; ceux de la 2^e série ne le sont pas, un accident étant survenu à la machine à piquer.

L'encadrement des timbres de la 3^e série diffère du précédent par l'addition d'un quatrième filet extérieur, un peu séparé des trois autres.

6 cents (0f.3108) (*), — rose, vermillon pâle, lilas (*).
12 (0f.6216), — bleu.
24 (1f.2432), — vert-émeraude, vert-olive, vert foncé (n° 214).

Il existe des épreuves d'essai : 1^o du timbre de 12 cents, imprimées en lilas ou violet clair ; 2^o des timbres de 6, de 12 et de 24 cents de la 3^e série, imprimées en noir (plusieurs sur papier de Chine) et non piquées.

Ces timbres ont été dessinés et gravés à Londres.

LAGOS ET ILE DE FERNANDO-PO

(Guinée septentrionale).

POSSESSIONS ANGLAISES.

Les timbres anglais servent seuls, à Lagos et à Fernando-Po, à l'affranchissement des lettres.

La suite à une autre livraison.

(*) Le dollar des États-Unis = 100 cents = 5f.18c. La valeur varie suivant le change.

(*) On dit qu'il n'a été tiré qu'une feuille de timbres de 6 cents de couleur lilas.

sur nos têtes; et il est possible que des étoiles, dont nous nous efforçons présentement d'étudier la marche et la nature, n'existent plus en réalité depuis le commencement du monde (du monde terrestre).

... Si l'on nous demandait à quelle distance la nébuleuse à laquelle nous appartenons devrait être transportée d'ici pour nous offrir l'aspect d'une nébuleuse ordinaire (sous-tendant un angle de 10 minutes), nous répondrions avec Arago qu'il faudrait l'éloigner à une distance égale à 334 fois sa longueur. Or cette longueur est telle, que la lumière n'emploie pas moins de 15 000 ans à la traverser. A la distance de 334 fois cette dimension, notre nébuleuse, la Voie lactée, serait vue sous un angle de 10 minutes, et la lumière emploierait à nous en arriver 334 fois 15 000 ans, un peu plus de cinq millions d'années. Tel est probablement l'éloignement de plusieurs amas d'étoiles que nous étudions dans le champ de nos télescopes.

Les dernières nébuleuses que peut atteindre l'œil perçant du télescope, et qui sont perdues, pâlessantes et diffuses, dans un éloignement incommensurable, gisent aux limites extrêmes des régions visitées par nos regards, et semblent terminer à ces confins les célestes merveilles. Mais là où s'arrête notre vue, aidée même des secours les plus puissants de l'optique, la création se déroule encore majestueuse et féconde, et là où s'abat l'essor de nos conceptions fatiguées, la nature, immuable et universelle, déploie toujours sa magnificence et sa parure. (*)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez pages 47, 87, 111.

AFRIQUE.

Suite.

ILE DE SAINTE-HÉLÈNE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté en 1855. En avril 1863, l'affranchissement avec les timbres a été rendu obligatoire.

Le timbre, rectangulaire, a 26^{mm} sur 19; il est gravé et imprimé en bleu foncé sur papier blanc. Le fond est guilloché. L'effigie de la reine Victoria, la tête à gauche et couronnée, est dans un cadre rond. On lit au-dessus de ce cadre, *St Helena*, et au-dessous, *Postage. Six pence*.

Ce timbre, émis en 1855, est piqué depuis 1862.

6 pence (0^f.6250), — bleu foncé (no 215). Non piqué et piqué.

La planche a servi à l'impression de trois autres timbres. Les mots *Six pence* ont été barrés, et l'on a imprimé en noir, par-dessus le mot *Postage*, la nouvelle valeur du timbre. Ces timbres sont aussi en couleur (sauf la désignation de la valeur, imprimée en noir) sur papier blanc.

1 penny (0^f.1042), — (avril 1863) rouge-brun (non piqué et piqué).
4 pence (0^f.4166), — (avril 1863) carmin vif (non piqué et piqué).
1 shilling (1^f.2500), — (février 1864) vert-émeraude (piqué).

Ces timbres sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

COLONIE ANGLAISE.

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé en 1853 au cap de Bonne-Espérance.

Jusqu'en 1846, le port des lettres était réglé, dans cette colonie, suivant la distance et d'après un tarif gra-

(*) Camille Flammarion, *la Pluralité des mondes habités*, 5^e éd., p. 192, 203.

dué. Depuis lors, les lettres de la colonie pour la colonie sont soumises à une taxe uniforme de 4 pence (0^f.415) par demi-once (14^e.17).



No 215. Sainte-Hélène.



No 216. Cap de Bonne-Espérance.

L'affranchissement des lettres de la colonie pour la colonie est obligatoire. Celui des lettres du Cap pour l'Angleterre est facultatif, mais le destinataire de lettres non affranchies paye une surtaxe de 6 pence par lettre.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de la colonie a été, en 1857 de 744 723, en 1858 de 807 287, en 1859 de 915 866, et en 1860 de 990 545.

Le nombre moyen de lettres par habitant a été de 3 1/2 en 1859.

La première émission de timbres a eu lieu en 1853.

Ces timbres sont triangulaires; ils ont 21^{mm} sur 42. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Il existe des timbres de 1 penny et de 4 pence dont le papier est blanc bleuâtre, même bleu; cette coloration du papier est accidentelle et due à la gomme.

Ces timbres ne sont pas piqués.

Le dessin représente l'Espérance sous les traits d'une jeune femme assise à terre, tournée à gauche et ayant une ancre auprès d'elle. Le fond est guilloché. On lit dans la bordure du timbre : à gauche *Postage*, à droite la valeur, et au bas *Cape of Good Hope*.

1 penny (0^f.1042), — 1^o rouge-brique; 2^o (1862) rouge-amarante.
4 pence (0^f.4166), — 1^o bleu foncé; 2^o (1862) bleu clair.
6 (0^f.6250), — 1^o lilas; 2^o (1863) violet clair.
1 shilling (1^f.2500), — 1^o vert jaunâtre foncé, vert-émeraude; 2^o (1863) vert bleuâtre foncé (no 216).

Ces timbres ont été gravés et imprimés à Londres par un entrepreneur, pour compte de la colonie.

En 1860, l'administration des postes de la colonie, ayant épuisé ses approvisionnements de timbres de 1 penny et de 4 pence, fut obligée de faire faire à la hâte dans la ville du Cap et d'émettre une certaine quantité de ces timbres, en attendant l'arrivée des timbres de fabrique anglaise.

Ces timbres sont triangulaires; ils ont 21^{mm} sur 41. Ils présentent le même sujet que les précédents, et sont imprimés en couleur sur papier blanc. Le dessin et l'impression sont grossiers. Ils paraissent obtenus par transport; suivant quelques personnes, ils auraient été gravés en bois.

1 penny (0^f.1042), — rose (no 217).
4 pence (0^f.4166), — bleu, depuis le bleu très-foncé jusqu'au bleu-ciel.



No 217. Cap de Bonne-Espérance.



No 218.

Le tirage de ces timbres a été fait avec peu de soin, car il y a des timbres de 4 pence roses et des timbres de 1 penny bleus; ces derniers sont très-rares.

Les timbres actuels sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur

19. Ils sont gravés en relief et imprimés en couleur sur papier blanc glacé. Ils sont piqués.

La colonie est figurée par une femme assise sur une ancre, ayant d'un côté un bélier et de l'autre un cep de vigne. Le champ du timbre est, en langage de blason, tranché; dans le triangle de gauche les tailles sont plus fortes que dans celui de droite. On lit : en haut *Cape of Good Hope*, et en bas *Postage* et la valeur en lettres.

- 1 penny (0f.1042), — rouge-brun.
 4 pence (0f.4166), — bleu foncé.
 6 (0f.6250), — violet; lilas clair.
 1 shilling (1f.2500), — vert clair (n° 218).

Ces timbres ont été gravés dans les premiers mois de 1863 et sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}.

NATAL
 (Côte orientale d'Afrique).
 COLONIE ANGLAISE.

Vasco de Gama a donné le nom de Terre de la Nativité (*Terra Natalis*) à cette terre africaine à laquelle il aborda le jour de Noël de l'année 1497.

Le premier établissement y fut fait, en 1834, par quelques Anglais qui reconnaissaient l'autorité du roi des Zulus, Chaka. Des cultivateurs hollandais, émigrés du cap de Bonne-Espérance, se joignirent aux Anglais en 1836. Natal fut reconnu, le 8 août 1843, dépendance britannique par ses premiers possesseurs hollandais, et fut proclamé, le 5 novembre 1856, colonie distincte.

L'usage des timbres-poste y a été introduit par l'ordonnance du 21 mai 1857.

Le poids de la lettre simple est de $\frac{1}{2}$ once. Les destinataires de lettres non affranchies payent triple port; la surtaxe est donc du double du port de la lettre simple.

On compte 350 lettres affranchies pour 1 lettre non affranchie.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de poste de la colonie a été, en 1855 de 79 800, et en 1862 de 300 000. Il a quadruplé en huit ans. Le nombre moyen de lettres par habitant a été de $1\frac{1}{2}$ en 1860.

Il y a eu deux émissions de timbres-poste, la première en 1857, la seconde en 1860.

Les timbres de l'émission de 1857 sont rectangulaires et de grandeur inégale. Ceux de 1 penny ont 24^{mm} sur 20, et les autres 23^{mm} sur 27. Ils sont gravés, imprimés en relief sur papier de couleur. Le dessin est différent suivant la valeur du timbre : il présente, au milieu de la partie supérieure, la couronne royale d'Angleterre, et de chaque côté de celle-ci, les initiales de la reine (V. R.). Ces initiales ne sont pas sur le timbre de 1 penny. Le nom de Natal est placé au-dessous de la couronne dans le timbre de 1 penny, et au-dessus dans les autres. La valeur du timbre est écrite en lettres dans la partie inférieure.



No 219.



Natal. No 220.

a douze lobes extérieurs, et dans celui de 9 pence, d'une couronne de laurier.

- 1 penny (0f.1042), — 1° rose; 2° bleu; 3° chamois ou jaune (n° 219).
 3 pence (0f.3125), — rose (n° 220).
 6 (0f.6250), — vert clair (n° 221).
 9 (0f.9375), — bleu.
 1 shilling (1f.2500), — chair.

Les timbres actuels sont rectangulaires; ils ont 22^{mm} sur 19 (celui de 1 penny a 22^{mm}.5 sur 19^{mm}). Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine Victoria, la tête de face, regardant à gauche et ornée d'un diadème, est dans un cadre ovale qui est sur un fond guilloché. On lit en haut *Natal*, et au bas la valeur du timbre en lettres. Le dessin de ce timbre est le même que celui des timbres de Bahamas et de la terre de Van-Diemen.



No 221.



Natal. No 222.

- 1 penny (0f.1042), — 1° (1862) carmin; 2° (1863) rouge-brun.
 3 pence (0f.3125), — bleu clair (n° 222).
 6 (0f.6250), — lilas ou gris violacé.

Ces timbres ont été d'abord émis sans être piqués; ils sont piqués à présent. Ils étaient imprimés naguère par MM. Perkins Bacon et C^{ie}, ils le sont maintenant par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, à Londres.

ILE DE LA RÉUNION.
 COLONIE FRANÇAISE.

Un arrêté du gouverneur de la Réunion, en date du 10 décembre 1851, a prescrit la création de timbres-poste de 15 et de 30 centimes pour l'affranchissement des lettres dans l'île. Ce même arrêté avait ordonné l'emploi des timbres-poste métropolitains pour l'affranchissement des lettres à destination de la France. L'usage des timbres-poste coloniaux a été introduit à la Réunion en vertu de la décision ministérielle du 14 mai 1858.



No 223.



La Réunion. No 224.

Les anciens timbres de la Réunion, créés en 1851, sont gravés et imprimés typographiquement en noir sur papier blanc bleuâtre.

Ils sont rectangulaires, et ont, celui de 15 centimes, 23^{mm} sur 18, et celui de 30 centimes, 22^{mm}.5 sur 17^{mm}.5.

- 15 centimes, — noir sur papier blanc bleuâtre (n° 223).
 30 — — — — — id. (n° 224).

Les vignettes de ces timbres sont d'un dessin bizarre; nous les mettons sous les yeux du lecteur. On lit en haut *Ile de la Réunion*, et en bas *Timb. poste. 15 c.* (ou *30 c.*).
 La suite à une prochaine livraison.

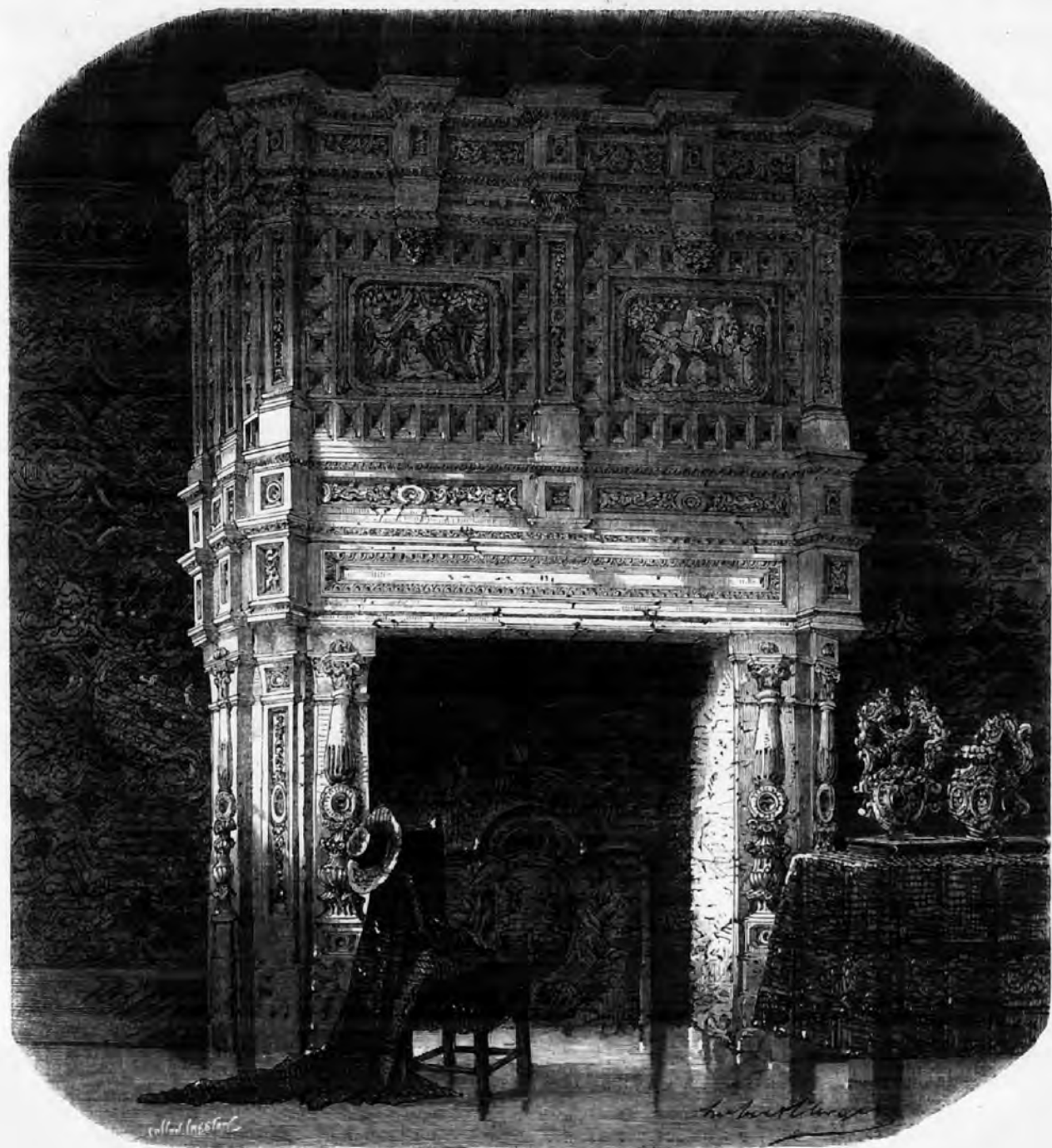
Les timbres de 1 penny, de 6 pence et de 1 shilling ont chacun un encadrement différent. La valeur seule est entourée, dans le timbre de 3 pence, d'un cadre ovale qui

ARNAY-LE-DUC

(DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR, ARRONDISSEMENT DE BEAUNE).

La seigneurie d'Arnay-le-Duc fut vendue, en 1634 (le 2 mai), par M^{me} Bernard de Montessus, comtesse de Charroux, à M. le prince de Condé.

En sa qualité de chasseur, celui-ci apprécia la position et s'y éleva un château, en se faisant adjudger, par décret du Châtelet de Paris, l'ancien manoir de MM. de Juilly, qui fut agrandi et restauré. Ce qui en reste prouve que des artistes distingués y ont travaillé. On y remarque le portail, quelques fenêtres, quatre vastes cheminées avec sculp-



Cheminée du château d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). — Dessin de H. Clerget.

tures, et les peintures des planchers, ouvrage de la fin de la renaissance. (1)

La cheminée que nous reproduisons a été transportée récemment du vieux château dans la maison peu connue d'un riche propriétaire.

LA SCIENCE EN 1864.

Suite. — Voy. p. 127.

La question des bolides, des étoiles filantes, des aéro-lithes, fut réveillée en mai 1864 à propos du bolide

(1) Extr. de l'*Hist. d'Arnay-le-Duc*, par Lavirotte; 1837, in-8.

tombé à Orgueil (département de Tarn-et-Garonne). C'était, comme on se le rappelle, le 14 mai, à huit heures du soir : la Lune, n'étant qu'au premier quartier, éclairait peu ; le ciel était d'une limpide transparence. Dans tout le midi de la France, on vit tout à coup un brillant météore passer dans le ciel, de l'ouest à l'est, franchissant un arc de 120 degrés. La masse lumineuse paraissait d'abord avec un diamètre égal à celui de la Lune ; son diamètre, avec son atmosphère enflammée, à la hauteur de 40 à 45 kilomètres, n'avait pas moins de 400 à 500 mètres. Mais bientôt cette masse immense, dont l'apparition soudaine avait plongé plus d'une pensée dans la consternation, se brisa en fragments ; une gerbe d'étincelles éclatèrent, et l'on vit un

19. Ils sont gravés en relief et imprimés en couleur sur papier blanc glacé. Ils sont piqués.

La colonie est figurée par une femme assise sur une ancre, ayant d'un côté un bélier et de l'autre un cep de vigne. Le champ du timbre est, en langage de blason, tranché; dans le triangle de gauche les tailles sont plus fortes que dans celui de droite. On lit : en haut *Cape of Good Hope*, et en bas *Postage* et la valeur en lettres.

- 1 penny (0f.1042), — rouge-brun.
 4 pence (0f.4166), — bleu foncé.
 6 (0f.6250), — violet; lilas clair.
 1 shilling (1f.2500), — vert clair (n° 218).

Ces timbres ont été gravés dans les premiers mois de 1863 et sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}.

NATAL
 (Côte orientale d'Afrique).
 COLONIE ANGLAISE.

Vasco de Gama a donné le nom de Terre de la Nativité (*Terra Natalis*) à cette terre africaine à laquelle il aborda le jour de Noël de l'année 1497.

Le premier établissement y fut fait, en 1834, par quelques Anglais qui reconnaissaient l'autorité du roi des Zulus, Chaka. Des cultivateurs hollandais, émigrés du cap de Bonne-Espérance, se joignirent aux Anglais en 1836. Natal fut reconnu, le 8 août 1843, dépendance britannique par ses premiers possesseurs hollandais, et fut proclamé, le 5 novembre 1856, colonie distincte.

L'usage des timbres-poste y a été introduit par l'ordonnance du 21 mai 1857.

Le poids de la lettre simple est de $\frac{1}{2}$ once. Les destinataires de lettres non affranchies payent triple port; la surtaxe est donc du double du port de la lettre simple.

On compte 350 lettres affranchies pour 1 lettre non affranchie.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de poste de la colonie a été, en 1855 de 79 800, et en 1862 de 300 000. Il a quadruplé en huit ans. Le nombre moyen de lettres par habitant a été de $1\frac{1}{2}$ en 1860.

Il y a eu deux émissions de timbres-poste, la première en 1857, la seconde en 1860.

Les timbres de l'émission de 1857 sont rectangulaires et de grandeur inégale. Ceux de 1 penny ont 24^{mm} sur 20, et les autres 23^{mm} sur 27. Ils sont gravés, imprimés en relief sur papier de couleur. Le dessin est différent suivant la valeur du timbre : il présente, au milieu de la partie supérieure, la couronne royale d'Angleterre, et de chaque côté de celle-ci, les initiales de la reine (V. R.). Ces initiales ne sont pas sur le timbre de 1 penny. Le nom de Natal est placé au-dessous de la couronne dans le timbre de 1 penny, et au-dessus dans les autres. La valeur du timbre est écrite en lettres dans la partie inférieure.



N° 219.



Natal.

N° 220.

a douze lobes extérieurs, et dans celui de 9 pence, d'une couronne de laurier.

- 1 penny (0f.1042), — 1° rose; 2° bleu; 3° chamois ou jaune (n° 219).
 3 pence (0f.3125), — rose (n° 220).
 6 (0f.6250), — vert clair (n° 221).
 9 (0f.9375), — bleu.
 1 shilling (1f.2500), — chair.

Les timbres actuels sont rectangulaires; ils ont 22^{mm} sur 19 (celui de 1 penny a 22^{mm}.5 sur 19^{mm}). Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine Victoria, la tête de face, regardant à gauche et ornée d'un diadème, est dans un cadre ovale qui est sur un fond guilloché. On lit en haut *Natal*, et au bas la valeur du timbre en lettres. Le dessin de ce timbre est le même que celui des timbres de Bahamas et de la terre de Van-Diemen.



N° 221.



Natal.

N° 222.

- 1 penny (0f.1042), — 1° (1862) carmin; 2° (1863) rouge-brun.
 3 pence (0f.3125), — bleu clair (n° 222).
 6 (0f.6250), — lilas ou gris violacé.

Ces timbres ont été d'abord émis sans être piqués; ils sont piqués à présent. Ils étaient imprimés naguère par MM. Perkins Bacon et C^{ie}, ils le sont maintenant par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, à Londres.

ILE DE LA RÉUNION.
 COLONIE FRANÇAISE.

Un arrêté du gouverneur de la Réunion, en date du 10 décembre 1851, a prescrit la création de timbres-poste de 15 et de 30 centimes pour l'affranchissement des lettres dans l'île. Ce même arrêté avait ordonné l'emploi des timbres-poste métropolitains pour l'affranchissement des lettres à destination de la France. L'usage des timbres-poste coloniaux a été introduit à la Réunion en vertu de la décision ministérielle du 14 mai 1858.



N° 223.

La Réunion.

N° 224.



Les anciens timbres de la Réunion, créés en 1851, sont gravés et imprimés typographiquement en noir sur papier blanc bleuâtre.

Ils sont rectangulaires, et ont, celui de 15 centimes, 23^{mm} sur 18, et celui de 30 centimes, 22^{mm}.5 sur 17^{mm}.5.

- 15 centimes, — noir sur papier blanc bleuâtre (n° 223).
 30 — — — — — id. (n° 224).

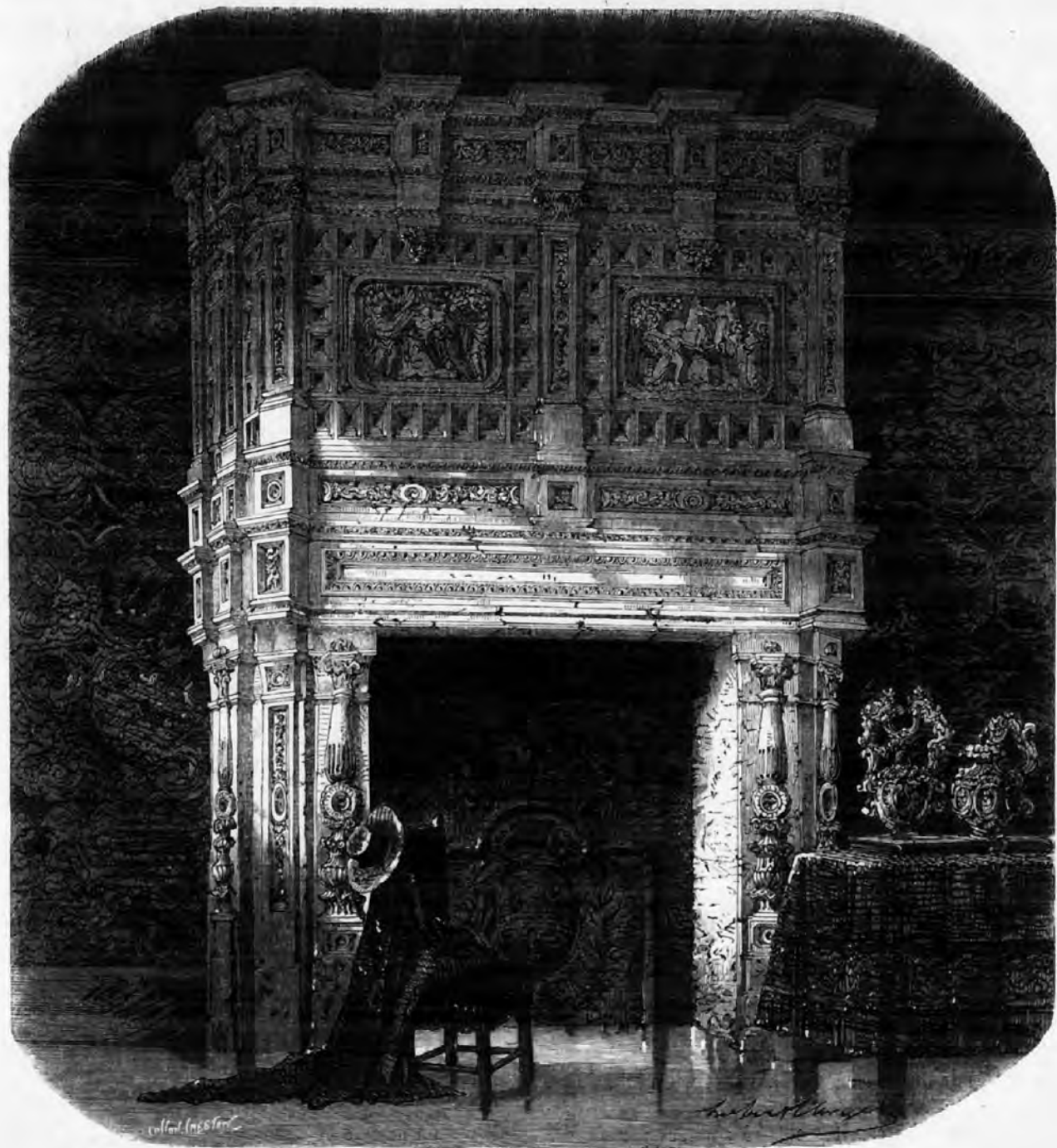
Les vignettes de ces timbres sont d'un dessin bizarre; nous les mettons sous les yeux du lecteur. On lit en haut *Ile de la Réunion*, et en bas *Timb. poste. 15 c.* (ou *30 c.*).
 La suite à une prochaine livraison.

ARNAY-LE-DUC

(DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR, ARRONDISSEMENT DE BEAUNE).

La seigneurie d'Arnay-le-Duc fut vendue, en 1634 (le 2 mai), par M^{me} Bernard de Montessus, comtesse de Charroux, à M. le prince de Condé.

En sa qualité de chasseur, celui-ci apprécia la position et s'y éleva un château, en se faisant adjuger, par décret du Châtelet de Paris, l'ancien manoir de MM. de Juilly, qui fut agrandi et restauré. Ce qui en reste prouve que des artistes distingués y ont travaillé. On y remarque le portail, quelques fenêtres, quatre vastes cheminées avec sculp-



Cheminée du château d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). — Dessin de H. Clerget.

tures, et les peintures des planchers, ouvrage de la fin de la renaissance. (1)

La cheminée que nous reproduisons a été transportée récemment du vieux château dans la maison peu connue d'un riche propriétaire.

LA SCIENCE EN 1864.

Suite. — Voy. p. 127.

La question des bolides, des étoiles filantes, des aéro-lithes, fut réveillée en mai 1864 à propos du bolide

(1) Extr. de l'Hist. d'Arnay-le-Duc, par Lavirotte; 1837, in-8.

tombé à Orgueil (département de Tarn-et-Garonne). C'était, comme on se le rappelle, le 14 mai, à huit heures du soir : la Lune, n'étant qu'au premier quartier, éclairait peu ; le ciel était d'une limpide transparence. Dans tout le midi de la France, on vit tout à coup un brillant météore passer dans le ciel, de l'ouest à l'est, franchissant un arc de 120 degrés. La masse lumineuse paraissait d'abord avec un diamètre égal à celui de la Lune ; son diamètre, avec son atmosphère enflammée, à la hauteur de 40 à 45 kilomètres, n'avait pas moins de 400 à 500 mètres. Mais bientôt cette masse immense, dont l'apparition soudaine avait plongé plus d'une pensée dans la consternation, se brisa en fragments ; une gerbe d'étincelles éclatèrent, et l'on vit un

nuage blanc rester comme le dernier vestige de ce brillant phénomène. Mais à peine la première surprise était-elle passée qu'une détonation formidable se fit entendre, dont le grondement répété par les échos resta comme un dernier témoignage de la réalité du phénomène.

L'apparition de ce bolide, dont quelques fragments ont été recueillis et analysés, remit en litige le problème de l'origine de ces météores. Viennent-ils d'un autre monde, et n'avons-nous point en eux des échantillons de natures étrangères à la nôtre? Le grand mouvement qui s'est opéré, en cette année 1864, à propos de l'idée de la pluralité des mondes habités, donnait, pour ainsi dire, un cas d'actualité à la chute de cet aéroïte, et invitait les chimistes à l'analyser dans ses éléments essentiels. Trois siècles plus tôt, les astrologues eussent vu là un signe céleste en faveur de cette doctrine. Or il arriva précisément que cette pierre tombée du ciel offrit dans sa constitution (caractère rare et précieux) une substance carbonique, et disons-le, un véritable échantillon de tourbe dont la composition, comparée à nos diverses espèces de tourbes ou de lignites, se trouve presque identique. Nous ne pouvons résister au plaisir de comparer ici les deux analyses :

Aéroïte d'Orgueil.		Tourbe (vallée de la Somme).	
Carbone.....	63.45	Carbone.....	60.04
Hydrogène.....	5.98	Hydrogène.....	6.21
Oxygène.....	30.57	Oxygène.....	33.75

Ne croirait-on pas voir ici deux substances de même origine? L'aéroïte en question paraît, en effet, venir d'une planète où existe un règne végétal analogue au nôtre, dont l'acide carbonique se décompose au sein de l'eau, absolument comme dans nos tourbières. Mais parmi les millions d'astres qui nous entourent, quel est celui d'où il descend? Là est encore et sera toujours le mystère. N'est-il pas, du reste, déjà bien beau d'avoir reconnu dans sa substance les vestiges non équivoques d'un règne organique extraterrestre?

Pendant l'année 1864, on a découvert trois petites planètes, appartenant au groupe des astéroïdes compris entre Mars et Jupiter. En décembre 1863, on comptait soixante-dix-neuf petites planètes, dont la dernière, Eurynome, avait été découverte par M. J. Watson, à l'Observatoire de Ann-Arbor (États-Unis). M. Podgson découvrit à Madras, le 3 mai 1864, un nouvel astre auquel on donna le nom de Sapho (la planète vue par le même en février, et qui portait déjà ce nom, n'était pas une nouvelle, mais Fréia, alors perdue). La 81^e du groupe, qui porte le nom de Terpsichore, fut découverte le 30 septembre, à Marseille, par M. Tempel. La 82^e fut trouvée par M. Luther, à Bilk, près de Dusseldorf, le 27 novembre. On lui a donné le nom d'Alcmène.

Quatre nouvelles comètes ont été ajoutées par l'année 1864 à la liste des comètes inscrites.

La fin à une prochaine livraison.

PLAINTES CONTRE LE TEMPS.

Rien n'est plus commun que de voir l'homme déroger aux lois qui doivent assurer sa conservation et accroître son bien-être. Ce sont ses propres abus qui altèrent le plus sa santé; il ne sait alors que récriminer contre le temps, dont les variations un peu brusques lui sont toujours très-préjudiciables. Il devient en outre, souvent à un âge peu avancé, incapable d'aucun travail productif, et si la fortune ne l'a pas favorisé, il tombe dans la misère. Cependant l'homme résiste très-bien à toutes les fluctuations atmosphériques s'il ne s'écarte pas des règles que prescrit l'hygiène, et notamment en faisant un choix ra-

tionnel de ses aliments et en réglant la qualité et la quantité suivant ses besoins réels. (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159.

AFRIQUE.

Suite.

ILE MAURICE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté à Maurice en 1846 (2), en vertu de l'ordonnance n° 13 de cette année.

Timbres.

Il y a eu plusieurs émissions de timbres-poste.

On regarde comme appartenant à la première émission le timbre sur lequel est figurée l'Angleterre assise près de la mer, tenant une lance de la main droite et appuyée sur un bouclier. A gauche sont des ballots; à droite un navire vogue à pleines voiles.

Ce timbre est rectangulaire; il a 22^{mm} sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, et n'est pas piqué; il ne porte pas l'indication de la valeur, et le mot *Mauritius* est inscrit au bas.

Vert foncé, vert-bouteille (4 pence).
Vermillon, rouge-brique (6 pence) (n° 225).
Violet (9 pence).

Le timbre de 9 pence a été créé quelque temps après les deux autres. Il en a été tiré des épreuves en gris à titre d'essai; la couleur violette a été adoptée.



N° 225.



N° 226.

Deux des timbres de cette émission présentent cette particularité que la valeur du timbre y a été imprimée en noir à la main. Les mots *Four pence* ou *Nine pence* forment un demi-cercle, et cette estampille est placée à la partie supérieure du timbre.

Vert foncé. — *Four pence* (n° 226).
Violet. — *Nine pence*.

Ces timbres étaient encore en usage en 1857

Il y a un groupe de timbres, créés et émis en 1858, dont la description offre quelques difficultés, parce qu'il y a plusieurs types différents. Ces timbres, rectangulaires, ont de 23 à 25^{mm} sur 20 à 22^{mm}. Ils sont gravés en taille-douce, imprimés en couleur sur papier blanc ou teinté et ne sont pas piqués. Ils présentent l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Postage*, à gauche *Post paid*, à droite *Mauritius*, et en bas la valeur en lettres.

A. Fond avec tailles diagonales de droite à gauche. Tête de la reine avec la couronne (23 à 24^{mm} sur 20 à 20^{mm}.5).

1 penny (0f.1042), — vermillon, papier blanc bleuâtre (n° 227).
Id. — brun foncé, *id.*

2 pence (0f.2083), — bleu clair, *id.*

Il a été fait plusieurs dessins de ce type, et il y a de pe-

(1) Ch. Hamal, *De l'aéragé*. 1859.

(2) Cette date nous a été donnée par le directeur des postes de l'Ile Maurice.

lites différences dans ces dessins, et surtout de grandes différences dans les timbres. Dans les uns, toutes les finesses du dessin et toutes les tailles sont marquées; dans d'autres, les planches étant plus ou moins fatiguées, l'image est plus ou moins effacée et finit par n'être plus visible. On trouve des timbres des premiers tirages imprimés sur papier blanc jaunâtre, et des timbres des derniers tirages oblitérés en 1859.



N° 227. A. Ile Maurice. N° 228. B.

B. Fond avec tailles diagonales entre-croisées. Timbre de 1 penny : tête de la reine avec la couronne (type A); timbre de 2 pence : tête de la reine avec un cercle (type B) (23^{mm}.5 sur 20^{mm}).

- 1 penny (0^f.1042), — vermillon, papier blanc bleuâtre.
2 pence (0^f.2083), — bleu foncé, papier blanc (n° 228).

C. Fond avec tailles verticales, horizontales et diagonales (de droite à gauche) entre-croisées (deux ou trois planches). Tête de la reine avec un bandeau (23^{mm}.5 à 25^{mm} sur 20^{mm}.5 à 22^{mm}; dans beaucoup d'exemplaires, largeur inégale : en haut 21^{mm} et en bas 22).

- 2 pence (0^f.2083), — bleu clair, papier blanc bleuâtre, quelquefois papier blanc (n° 229).

Les planches ont été tellement usées qu'on trouve des exemplaires dont le dessin est à peine visible. Le fond ne porte plus que quelques tailles verticales.

Après ce groupe de timbres gravés en taille-douce sur cuivre, on place deux timbres que l'on dit gravés en bois. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

Ils sont rectangulaires et ont 22^{mm} sur 19. La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Mauritius*, et en bas la valeur en lettres. L'encadrement est formé de chaque côté par des méandres.



N° 229. C. Ile Maurice. N° 230.

- 1 penny (0^f.1042), — vermillon (n° 230).
2 pence (0^f.2083), — bleu.

Le type des timbres primitifs a été repris en 1860; on y a apporté un changement : le mot *Mauritius* a été placé en haut du timbre, et la valeur en lettres a été écrite au bas.

Le timbre est rectangulaire et a 22^{mm} sur 18^{mm}.5. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc.

- 6 pence (0^f.6251), — (1860) bleu (n° 231); (1862) violet foncé variant du gris violacé au pourpre.
1 shilling (1^f.2500), — (1860) vermillon vif; (1862) 1° brun, 2° vert-émeraude, 3° vert-myrrte.

Tous les timbres qui précèdent ne sont pas piqués. Il y a une exception à faire pour le timbre de 6 pence violet et celui de 1 shilling vert, qui existent non piqués et piqués.

L'émission des timbres actuels a commencé le 1^{er} janvier 1861. Ces timbres sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur 19. Ils sont gravés en tailles de relief sur acier et imprimés en couleur à la presse typographique sur papier blanc glacé. Ils sont piqués.



N° 231. Ile Maurice. N° 232.

L'effigie de la reine est dans un médaillon rond, la tête est couronnée et tournée à gauche. En haut *Mauritius*, en bas la valeur en lettres. Dans quelques timbres, la valeur en chiffres est répétée de chaque côté du médaillon; ces timbres sont marqués ci-après d'un astérisque.

- 1 penny (0^f.1042), — (1861) brun violâtre (la couleur est plus foncée dans les émissions postérieures).
2 pence (0^f.2083), — (1861) bleu clair (n° 232).
3 (0^f.3125), — (1^{er} septembre 1863) vermillon clair.
4 (0^f.4167), — (1861) rose-carmin.
6 (0^f.6250), — (1863) violet*; vert bleuâtre clair*; gris bleuâtre*; lilas*.
9 (0^f.9375), — (1861) violet clair.
1 shilling (1^f.2500), — (1^{er} janvier 1863) bistre ou jaune-brun*; vert bleuâtre clair*; jaune*.
5 shillings (6^f.2500), — (1864) violet riche.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}.

Enveloppes.

Il y a trois enveloppes faites de papier blanc bleuâtre et ayant 71^{mm} sur 120. Le timbre est à droite, à l'angle supérieur. Il est gravé, imprimé en couleur et en relief; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il porte l'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée; on lit *Mauritius postage* et la valeur.

Le timbre de 6 pence est rond, celui de 9 pence a 9 côtés, et celui de 1 shilling est ovale.

- 6 pence (0^f.6250), — 1° violet foncé (n° 233); 2° (1^{er} janvier 1863) brun rougeâtre.
9 (0^f.9375), — chocolat (n° 234).
1 shilling (1^f.2500), — (1^{er} janvier 1863) jaune. (Supprimé.)



N° 233. Ile Maurice. N° 234.

Chaque enveloppe timbrée se vend $\frac{1}{4}$ de penny de plus que la valeur du timbre, et la douzaine d'enveloppes 1 penny $\frac{1}{2}$ de plus que le prix des timbres.

Les timbres d'enveloppe ont été gravés et sont imprimés à Londres par MM. de la Rue et C^{ie}.

ASIE.

TURQUIE D'ASIE.

Les timbres turcs sont en usage dans la Turquie d'Asie.

La compagnie des Messageries impériales a deux services de bateaux à vapeur, l'un de Marseille à Alexandrie, en suivant le littoral de l'Anatolie et de la Syrie, l'autre de Constantinople à Trébizonde avec stations dans plusieurs ports de la Turquie. Des bureaux de poste français ont été établis dans les stations de ces lignes, et l'on y emploie les timbres-poste français (n° 235) pour l'affranchissement des lettres envoyées en France.



N° 235.

INDE ANGLAISE.

Le système d'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit dans l'Inde le 1^{er} octobre 1854.

Le nombre total des lettres qui ont passé par les postes a été de 26 168 208 en 1854-55, de 45 250 248 en 1858-59, et de 42 071 556 en 1859-60.

La proportion des lettres affranchies était de 65 pour 100 en 1854-55, et de 47 pour 100 en 1859-60.

Timbres.

Émission de 1854. — Les timbres de $\frac{1}{2}$, 1 anna et 2 annas sont rectangulaires; celui de 4 annas est octogone. Ces timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils ne sont pas piqués. Chaque valeur a un dessin différent, mais c'est toujours l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. En haut *India*, en bas la valeur en lettres.

$\frac{1}{2}$ anna (0f.0742) (*),	— 20mm.5 sur 17, — vermillon.
$\frac{1}{2}$ (0f.0742),	— 21mm.5 sur 17, — bleu (n° 236).
1 (0f.1485),	— 21mm sur 17, — vermillon.
2 annas (0f.2969),	— 22mm.5 sur 19, — vert (n° 237).
4 (0f.5939),	— 24 à 24mm.5 sur 21mm.5, — bleu et vermillon (l'effigie de la reine est imprimée en bleu et l'encadrement en vermillon) (n° 238).



N° 236. Inde angl. N° 237. Inde angl. N° 238.



Le timbre de $\frac{1}{2}$ anna vermillon est très-rare; il n'est pas tout à fait pareil au timbre de $\frac{1}{2}$ anna bleu et à celui de 1 anna vermillon. Le type est le même, mais le dessin est différent.

Émissions de 1858 à 1860. — Les timbres de $\frac{1}{2}$, 1, 2, 4 et 8 annas sont rectangulaires; le timbre de 8 pies est octogone: ils ont tous 21mm sur 18. Ils sont piqués. Ils sont gravés, imprimés à la presse typographique, en couleur, sur papier blanc glacé.

L'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale. On lit dans la partie supérieure: *East India postage*, et dans la partie inférieure la valeur en lettres. Dans le timbre de 8 pies, la disposition de la légende est autre: à gauche *East India*, à droite *postage*, en haut *eight*, en bas *pies*.

1858. $\frac{1}{2}$ anna (0f.0742),	— bleu clair.
1860. 8 pies (0f.0990),	— 1 ^o violet; 2 ^o lilas (n° 239).
1858. 1 anna (0f.1485),	— brun.

(*) 1 roupie de la Compagnie = 16 annas = 2f.3757. 1 anna = 12 pies = 0f.1485.

1858. 2 annas (0f.2969),	— chair, jaune-orange.
4 (0f.5939),	— noir (n° 240).
8 (1f.1880),	— rose-carmin.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu des émissions régulières de timbres imprimés sur papier blanc bleuâtre; mais il est certain qu'il existe des timbres de 8 pies, de 1 anna, de 4 et de 8 annas, imprimés sur un papier qui était ou est devenu blanc bleuâtre et même bleu. On ne trouve guère que des timbres de 4 annas qui soient de papier bleu.



N° 239. Inde angl. N° 240. Inde angl. N° 241.

Enveloppes.

Deux enveloppes timbrées ont été créées en 1860.

Le timbre est rond et a 25mm de diamètre. Il est gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc ou bleu; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur. Le timbre porte l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. Dans la partie supérieure, *India postage*; dans la partie inférieure, la valeur en lettres.

$\frac{1}{2}$ anna (0f.0742),	— bleu foncé sur papier blanc ou bleu (n° 241).
1 (0f.1485),	— brun sur papier bleu.

On vend aussi du papier à lettres timbré et préparé de façon à éviter l'emploi d'une enveloppe séparée. Un second timbre est à l'endroit où le pli est fermé: ce timbre est rond et a 16mm de diamètre; il est, comme le précédent, gravé, imprimé en relief et en couleur; il représente un lion au pied d'un palmier.

Timbres de télégraphe.

On fait usage de timbres pour l'affranchissement des dépêches télégraphiques dans l'Inde. Ces timbres sont de trois valeurs:

4 annas (0f.5939).
1 roupie (2f.3757).
2 roupies (4f.7514).

Les timbres actuels, les enveloppes et les timbres de télégraphe de l'Inde ont été gravés et imprimés par MM. de la Rue et C^{ie}, à Londres.

Timbres particuliers.

Il paraît que, vers 1855, sir B. Frere, pendant son commandement dans le Scinde, émit, pour le service de la poste locale, un timbre de $\frac{1}{2}$ anna, imprimé à la main sur papier blanc bleuâtre. Ce timbre porte un écusson entouré d'un ceinturon bouclé sur lequel on lit: *Scinde District Dawk* (*).

MM. Smith Elder et C^{ie}, éditeurs et libraires à Londres, font imprimer à leur nom des timbres-poste gaufrés sur des enveloppes et des bandes dont ils se servent pour leurs envois de lettres et d'imprimés dans l'Inde.

3 pence (0f.3125),	— rose-carmin foncé.
4 (0f.4167),	— vermillon.
6 (0f.6250),	— violet
1 shilling (1f.2500),	— vert clair.

La jarrettière qui entoure le timbre a 38mm de diamètre et 3mm.5 à 5mm de large; elle est de la même couleur que le timbre (voy. t. XXXI, 1863, p. 293).

La suite à une prochaine livraison.

(*) *Stamp Collector's Magazine*, t. III, p. 15.

bords de la Sarine, il fait tout le contraire aux riverains du Léman.

PROGRÈS DE LA NAVIGATION.

Les voyages entre l'Inde et l'Europe, qui étaient, il y a trente ans encore, de cent cinquante à cent soixante jours, ne sont plus aujourd'hui que de quatre-vingt-dix jours pour une foule de navires. Mettre plus de cent jours pour aller en Chine ou pour en revenir, c'est être un pauvre marcheur. Une campagne en Australie, qui demandait autrefois des années, s'accomplit maintenant, aller et retour, relâches comprises, en neuf ou dix mois, et cela en faisant le tour du monde, en passant, à l'aller, par le cap de Bonne-Espérance, au retour, par le cap Horn. (1)

Le style est comme le visage de l'esprit, moins trompeur que celui du corps. Imiter le style d'autrui, c'est porter un masque. Si beau que soit ce masque, il obsède à la fin et devient insupportable par l'absence de vie, au point que le visage le plus laid, mais animé, est préférable.

SCHOPENHAUER.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez pages 47, 87, 111, 159, 190.

ASIE.

Suite.

ILE CEYLAN.

POSSESSION ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été mis en vigueur à Ceylan en avril 1857.

Timbres.

Les timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Le seul timbre de 1/2 penny est imprimé sur papier blanc glacé.

Les timbres de 1/2 et de 1 penny, de 2, 5, 6 et 10 pence et de 1 shilling, sont rectangulaires; ceux de 4, 8 et 9 pence, de 1 shilling 9 pence et de 2 shillings, sont octogones: ils ont tous 26^{mm} sur 19.

Ces timbres présentent trois types; ils portent l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. Cette effigie est dans un médaillon rond sur le timbre de 1/2 penny, dans un médaillon ovale sur les timbres de 1 penny, de 2, 5 et 10 pence et de 1 shilling, dans un médaillon octogone dans ceux de 4, 8 et 9 pence, de 1 shilling 9 pence et de 2 shillings. On lit en haut *Ceylon*,



N° 242.

Ile Ceylan.



N° 243.

et en bas la valeur en lettres. Le mot *Postage* est en bas, au-dessus de la valeur dans les timbres rectangulaires, et en haut dans les octogones.

(1) *Les Marines de la France et de l'Angleterre, 1815-1865*; par M. Xavier Raymond. Excellent livre, où abondent les faits exacts, et qui a été inspiré par un sentiment vraiment patriotique.

Les timbres de 1 penny, de 2, 5, 6 et 10 pence et de 1 shilling, méritent d'être placés au rang des meilleurs pour le dessin et la gravure.

	Timbres non piqués.	Timbres piqués.
1/2 penny	(0f.0521), — violet, lilas (n° 242).	Violet clair (1864).
1	(0f.1042), — bleu foncé, bleu clair.	Bleu clair, bleu vif (1).
2 pence	(0f.2083), — vert-émeraude.	Vert-émeraude.
4	(0f.4146), — rouge lie-de-vin.	Rouge lie-de-vin.
5	(0f.5208), — brun rougeâtre.	Rouge-briq. (n° 243).
6	(0f.6250), — chocolat.	Brun foncé.
8	(0f.8333), — brun.	Brun.
9	(0f.9375), — violet foncé.	Brun clair.
10	(1f.0417), — vermillon.	Vermillon.
1 shilling	(1f.2500), — bleu violacé.	Violet bleuâtre.
1 sh. 9 p.	(2f.1875), — vert.	Vert.
2 shillings	(2f.5000), — bleu clair.	Bleu clair (n° 244).



N° 244.

Ile Ceylan.



N° 245.

On remarque dans les couleurs de ces timbres de fréquentes différences de nuance. On voit quelquefois le timbre de 4 pence brun foncé: c'est le résultat d'une impression faite avec une encre mal préparée.

Le timbre de 1/2 penny a servi à faire un timbre de 1 penny pour les reçus, les lettres de change et les mandats (n° 245).

Enveloppes.

Les enveloppes ont été émises en 1861. Elles sont de papier blanc et ont 71^{mm} sur 121. Le timbre est placé à l'angle droit supérieur. Il est gravé et imprimé en couleur et en relief; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur. Les timbres de 1, 2, 4 et 5 pence sont ovales, ceux de 6 pence et de 1 shilling ronds, ceux de 8 pence et de 2 shillings octogones, et ceux de 9 pence et de 1 shilling 9 pence rectangulaires.

La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. Sur les timbres ovales et ronds: en haut *Postage* et la valeur en lettres, en bas *Ceylon*. Sur les octogones: *Ceylon* à gauche, *Postage* à droite, la valeur en lettres en haut et en bas. Sur les rectangulaires: *Ceylon* en haut, *Postage* en bas, la valeur à gauche et à droite.



N° 246. Ile Ceylan.

1 penny	(0f.1042), — bleu-ciel.
2 pence	(0f.2083), — vert clair.
4	(0f.4146), — rose-carmin pâle.
5	(0f.5208), — brun foncé (n° 246).
6	(0f.6250), — violet foncé.
8	(0f.8333), — brun foncé (comme le 5 pence).
9	(0f.9375), — violet foncé (comme le 6 pence).
1 shilling	(1f.2500), — jaune d'or.
1 sh. 9 p.	(2f.1875), — vert-émeraude (n° 247).
2 shillings	(2f.5000), — bleu clair (n° 248).

(1) Il y a deux timbres de 1 penny du même type; les timbres actuels sont un peu plus petits que les premiers.

Les enveloppes coûtent chacune $\frac{1}{4}$ penny en sus de la valeur du timbre.

Le timbre de $\frac{1}{2}$ penny et les timbres des enveloppes ont été gravés et imprimés par MM. de la Rue et C^{ie}, à Londres. Les autres timbres sont seulement imprimés par MM. de la Rue et C^{ie}.



N° 247.

Ile Ceylan.



N° 248.

COCHINCHINE FRANÇAISE.
(COLONIE FRANÇAISE.)

On affranchit les lettres avec les timbres-poste des colonies françaises.

- 1 centime, — vert-olive sur papier bleu pâle.
- 5 centimes, — vert clair sur papier blanc verdâtre.
- 10 — bistre sur papier blanc jaunâtre (n° 249).
- 40 — vermillon sur papier blanc teinté.

Les timbres sont oblitérés en Cochinchine au moyen d'une estampille qui porte au milieu les initiales du nom de la colonie : CCH.



N° 249. Cochinchine française.

CHINE.

HONG-KONG. — COLONIE ANGLAISE.

Les Chinois ont depuis longtemps des services de poste. Dans un ouvrage récent, M. Stanislas Julien le rappelait par un trait singulier : sous le règne de Tchong-tsong, en 705-707, la princesse An-lo employait la poste impériale pour se faire apporter de contrées éloignées des fleurs rares et des plantes odorantes dont elle se parait.

Les Chinois n'ont pas de timbres-poste, mais il y a beaucoup de timbres chinois dans les collections. Ces prétendus timbres chinois sont ou des vignettes faites à Paris, ou des étiquettes chinoises. Une de ces étiquettes, assez répandue, porte les caractères suivants : *Ko chi teng sse kou*, qui signifient : « Pour chaque espèce (de marchandises) accordez (moi) un regard. » C'est l'appel d'un marchand aux acheteurs.

Les Anglais possèdent en Chine une île qui leur a été cédée par le traité de Nan-king en 1842. L'île de Hong-kong appartenait à la province de Kouang-toung.

Le gouvernement de cette colonie a émis, en 1862, des timbres-poste.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22^{mm}.5 sur 19^{mm}. Ils sont gravés en relief sur acier, imprimés en couleur sur papier blanc glacé et piqué. Ils présentent l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Hong-kong*, en bas la valeur (en chiffres sur les timbres de 18, 24, 48 et 96 cents, en lettres sur les autres), à gauche la valeur en caractères chinois, à droite le nom de la colonie également en caractères chinois : *Hiang-kiang* (ruisseau odoriférant) (1).

(1) On prononce *Hong-kong* en dialecte cantonnais.

Émission d'octobre 1862. —

2 cents	(0f.121) (1), — brun.
8	(0f.484), — bistre clair; (1864) jaune-orangé.
12	(0f.726), — bleu clair.
18	(1f.089), — violet clair.
24	(1f.152), — vert clair.
48	(2f.904), — rose.
96	(5f.808), — noir (n° 250); (1864) brun.

Émission d'août 1863. — Le papier a la couronne royale d'Angleterre en filigrane.

4 cents	(0f.242), — lilas.
6	(0f.363), — gris bleuâtre.
30	(1f.815), — vermillon.

Il existe des timbres d'essai des valeurs de 18 et 24 cents imprimés en noir sur carte porcelaine blanche. Un timbre d'essai de 12 cents, imprimé en gris-ardoise sur porcelaine blanche, offre cette particularité que le champ du timbre est rétréci par des coins unis, de sorte que l'effigie de la reine est dans un cadre octogone.



N° 250. Hong-kong.



N° 251. Chang-hai.

CHANG-HAÏ.

Un bureau de poste français a été ouvert à Chang-hai depuis l'établissement du service de navigation à vapeur des messageries impériales (1863). Les lettres qui doivent être expédiées par les bateaux à vapeur de ce service peuvent être affranchies avec des timbres-poste français (n° 251).

JAPON.

Quoiqu'il n'existe pas de timbres-poste au Japon, on voit dans les collections de petites images gravées et imprimées en couleur qu'on prétend employées à l'affranchissement des lettres dans ce pays.

Voici l'usage de cette image. Elle est pliée de façon à former un cornet; on met dans ce cornet un morceau de poisson sec, en mémoire d'une légende nationale, et on le joint aux objets envoyés en cadeau à un parent, à un ami, soit à l'occasion d'un mariage, après des funérailles, soit en toute autre circonstance.

Ces images sont souvent d'un dessin assez fin, mais le peuple les remplace par des imitations grossières, du prix le plus modique. C'est tantôt la simple figure en petit et en couleur du cornet dont nous avons parlé, tantôt une enveloppe sur laquelle cette figure est ou collée ou imprimée; l'enveloppe est fermée par des cordelettes de papier de couleur nouées, dont il n'y a encore bien souvent que la figure sur l'enveloppe. On écrit sur l'enveloppe le nom du donateur et la nature du présent. Ainsi une enveloppe porte les caractères chinois : *Kin-eul-chi-ou-liang Se-ra*, vingt-cinq onces (liang) d'or (offertes par) *Se-ra*.

D'après M. L. de Rosny, on se sert au Japon de cachets de papier rouge, appelés *aka gami*, qu'on colle sur les lettres qui doivent être expédiées, en payant double port, par le service de poste accéléré (2).

La suite à une autre livraison.

(1) 1 piastre d'Espagne = 100 cents = 4 shillings 10 pence à Victoria, Hong-kong, = 6f.05.

(2) *Le Collectionneur de timbres-poste*, t. 1er, p. 8.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez pages 47, 87, 111, 159, 190, 231.

Océanie.

ÎLES PHILIPPINES.

COLONIE ESPAGNOLE.

Le 14 mai 1847, l'administrateur général des postes des îles Philippines proposa au gouvernement d'émettre des timbres pour l'affranchissement des lettres. Sa proposition ne fut pas adoptée.

Le système de l'affranchissement obligatoire des lettres et de leur affranchissement au moyen de timbres-poste fut établi aux îles Philippines en vertu d'un ordre royal du 12 janvier 1853, et mis à exécution le 1^{er} janvier 1854.

TIMBRES-POSTE POUR LES LETTRES DES PHILIPPINES
(Interior).

Proposition du 14 mai 1847. — Les timbres d'essai présentés par l'administrateur général des postes étaient ronds; ils portaient l'effigie de la reine d'Espagne Isabelle II et le chiffre de la valeur du timbre. Ils étaient imprimés en couleur sur papier blanc.

1/2 real plata	(0f.3375) (1),	— vert.
2 reales plata	(1f.3500),	— jaune.
4	(2f.7000),	— bleu.
1 peso	(5f.4000),	— rose.

Émission du 1^{er} janvier 1854. — Les timbres de 1854 sont rectangulaires; ils ont 22^{mm} sur 18^{mm}.5. Ils ont, dans un médaillon ovale, l'effigie de la reine, la tête tournée à droite et couronnée; le dessin est très-incorrec, c'est une mauvaise reproduction du type des timbres espagnols de 1853. Ces timbres sont gravés et imprimés en couleur sur papier mi-blanc. La gravure et l'impression sont aussi défectueuses l'une que l'autre. On lit, sur les timbres de 5 et de 10 cuartos, en haut *Correos 1854 y 55*, en bas *Franco 5* (ou *10*) *cs*, et sur les autres timbres, en haut *Franco 1 R^e F^{te}* (ou *2 R^e F^{tes}*), en bas *Correos 1854 y 55*.

5 cuartos	(0f.1687),	— rouge-vermillon.
10	(0f.3375),	— cramoisi, carmin foncé (n ^o 252).
1 real plata	(0f.6750),	— bleu foncé, bleu violacé, gris violacé, violet, noir violacé (n ^o 253).
2 reales plata	(1f.3500),	— vert-olive, vert jaunâtre, brun clair.

N^o 252. Îles Philippines. N^o 253.

Il y a, dans le dessin de timbres de la même valeur, des différences qu'on attribue au graveur, qui, ayant à reproduire plusieurs fois le même dessin sur la planche, n'a pas su faire toujours la reproduction exacte du modèle.

Émissions de 1856 et de 1857. — La cherté des planches, les difficultés et les défauts de l'impression, firent renoncer à l'emploi de planches gravées, et l'on fit faire en lithographie les deux timbres de 5 et de 10 cuartos, sans changer rien au type primitif. Ils ont 23^{mm} sur 20. Le dessin est un peu différent. Le médaillon est rond.

5 cuartos	(0f.1687),	— rouge (n ^o 254).
10	(0f.3375),	— lilas.

(1) 1 piastre forte d'Espagne = 8 reales plata fuertes = 100 centavos = 5^{fr}. 40^{cs} environ; 1 real plata fuerte = 20 cuartos = 0^{fr}. 675; 1 cuarto = 0^{fr}. 034.

On remplaça, en 1857, ce type par celui qui était alors adopté dans la métropole, et qui y resta en usage jusqu'en 1860. La tête de la reine est tournée à droite et couronnée de laurier.

Ces timbres sont lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc. Il y a au moins cinq dessins différents pour le timbre de 5 cuartos et quatre pour celui de 10 cuartos, ces dessins correspondant à autant d'émissions successives. On lit en haut du timbre *Correos : interior*, et en bas *Franco* et la valeur en chiffres.

N^o 254. Philippines. N^o 255. Philippines. N^o 256.

5 cuartos, — rouge-brique (<i>Correos : interior</i>),	24 ^{mm} sur 19 (n ^o 255).
— vermillon (Idem)	24 ^{mm} sur 20.
— (Idem)	24 ^{mm} sur 19 ^{mm} .5.
— eramoisi (<i>Correos : interior</i>),	24 ^{mm} sur 19 ^{mm} .5.
— (Idem)	23 ^{mm} .5 sur 19 ^{mm} .5.
10 cuartos, — lilas clair (<i>Correos : interior</i>),	23 ^{mm} sur 19 (n ^o 256).
— (Idem)	24 ^{mm} sur 20.

TIMBRES POUR LES LETTRES EXPÉDIÉES EN ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol a créé, en décembre 1854, une série de timbres pour l'affranchissement des correspondances des colonies avec la métropole. Ces timbres appartiennent au type de 1855; mais la valeur est exprimée en reales plata fuertes. Ces timbres, fabriqués à Madrid, étaient envoyés aux colonies.

Il n'a été fait usage aux îles Philippines que de timbres de l'émission de 1855. Ils sont imprimés en couleur sur un papier bleu qui a en filigrane des rangs de fils repliés comme on le voit par le dessin du n^o 257.

1 real plata fuerte	(0f.675),	— vert (n ^o 258).
2 reales plata fuertes	(1f.350),	— rouge-amarante.

En 1863, la provision des timbres de fabrique métropolitaine étant épuisée, on fit en lithographie, à Manille, le timbre de 1 real, en conservant le type de 1855. Il en a été fait trois dessins et trois tirages différents (1).

1 real plata	(0f.675),	— vert-bouteille, vert-émeraude, vert bleuâtre, vert grisâtre foncé ou ardoise verdâtre.
--------------	-----------	--

N^o 258. Philippines. N^o 257. Philippines. N^o 259.

Émission de 1864. — Tous les timbres pour la correspondance avec l'intérieur et la métropole ont été remplacés, en 1864, par une série de timbres fabriqués à Madrid, pour lesquels on a adopté le type de 1864 des

(1) On cite de ce type des timbres de 1 real violets et de 2 reales bleus; nous ne les avons pas vus.

timbres en usage en Espagne. Ces timbres portent l'effigie de la reine tournée à gauche et couronnée, et sont imprimés en couleur sur papier de couleur.

3 1/2 cent.	no 1687 (*)	— noir sur papier chamois.
6 3/4	(0f.3375)	— vert sur papier rose (no 259).
12 1/2	(0f.6750)	— bleu sur papier saumon.
25	(1f.3500)	— vermillon sur papier lilas clair.

ROYAUME DES ILES HAWAÏ.

L'archipel des îles Hawaï, appelées aussi îles Sandwich, se compose de treize îles, dont huit seulement sont habitées. Elles forment, depuis 1840, un État indépendant.

Les premières lois qui aient réglé les taxes postales ont été rendues en 1851, et l'on fit immédiatement les timbres-poste de 5 cents, monnaies des États-Unis.

Comme un grand nombre de navires américains font relâche aux îles Sandwich et emportent des lettres pour les États-Unis, on émit, à la même époque, un autre timbre de 13 cents, dont la valeur représentait le port américain, qui était alors de 8 cents, et le port hawaïen de 5 cents; mais le port américain ayant été élevé ultérieurement, ces timbres ont été supprimés.

Les lois postales ont été révisées en 1859. Le port dans le royaume a été fixé à 2 cents par lettre simple du poids d'une demi-once, et à 1 cent par journal. Des timbres de ces deux valeurs ont été émis en 1859. Au commencement de l'année 1861, on essaya d'améliorer la fabrication des timbres-poste, et l'on fit un nouveau timbre de 2 cents dont on se servit sur-le-champ, et qui a été remplacé en 1864, à raison l'avènement du nouveau roi, par un timbre gravé et imprimé à New-York.

La loi prescrit l'affranchissement, au moyen de timbres-poste, de toutes les lettres et de tous les imprimés.

Émission de 1851. — Les timbres sont rectangulaires et ont 25^{mm} sur 19. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc ou blanc bleuâtre. Le timbre que l'on croit avoir été émis le premier a été composé avec des caractères et des vignettes typographiques; on lit en haut *Hawaiian postage*, au milieu et en bas la valeur en chiffres.

13 cents (0f.6734) (*), — bleu clair sur papier blanc (no 260).



N° 260. Iles Hawaï. N° 261.



Les deux autres timbres sont gravés et portent l'effigie du roi Kaméhaméha III (mort en 1854). Le roi est en costume de général et vu de face. On lit en haut *Postage*. Sur le timbre de 5 cents : à gauche *Honolulu*, à droite *Hawaiian Is.*, en bas la valeur en lettres, et aux angles supérieurs la valeur en chiffres. Sur le timbre de 13 cents : à gauche *Hawaiian — 5 cts.*, à droite *United States. 8 cts.*, en bas *Honolulu. Hawaiian Is.*, et aux quatre coins la valeur en chiffres.

5 cents (0f.2590), — bleu clair sur papier blanc et sur papier blanc bleuâtre.

13 (0f.6734), — rouge sur papier blanc (no 261).

Émission de 1859. — Les timbres sont rectangulaires; ils ont 20^{mm} de large, la hauteur varie de 25^{mm}.5 à 27^{mm}.

(*) 3 1/2 centavos = 5 cuartos; 12 1/2 centavos = 1 real plata.

(*) 1 dollar des États-Unis = 100 cents = 5f.18.

Ils sont composés en caractères et filets typographiques, imprimés en couleur sur papier blanc ou blanc bleuâtre. Le chiffre de la valeur est au milieu du timbre; on lit en haut *Inter island*, à gauche *Hawaiian postage*, à droite *Uku lata* (lettre payée), en bas la valeur en chiffres.

1 cent (0f.0518), — (1859) bleu clair sur papier bleu, blanc bleuâtre; (1862) noir sur papier blanc bleuâtre, blanc.

2 cents (0f.1036), — (1859) noir sur papier bleu, blanc bleuâtre, blanc; bleu clair sur papier blanc bleuâtre, blanc (no 262).

Il y a plusieurs variétés de chacun de ces timbres.



N° 262.



N° 263.

Émission de 1861. — Le timbre est rectangulaire et a 25^{mm} sur 19^{mm}.5. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il porte l'effigie du roi Kaméhaméha IV, qui est mort le 30 novembre 1863. La tête est de trois quarts. On lit en haut les mots *Uku leta* (lettre payée), aux angles supérieurs la valeur en chiffres, et en bas *Elua keneta* (deux cents).

2 cents (0f.1036), — (1861) rose; (1863) carmin vif sur papier blanc (no 263).

Aucun des timbres précédents n'est piqué.

Émission de mai 1864. — Le timbre est rectangulaire. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il est à l'effigie du roi Kaméhaméha V; la tête est de face. On lit en haut *Hawaii* et aux angles supérieurs la valeur en chiffres, en bas la valeur en lettres (*Elua keneta*). Ce timbre a été gravé et imprimé par l'*American bank-note Company*, à New-York.

2 cents (0f.1036), — rouge sur papier blanc.

On a contrefait tous les timbres hawaïens, à l'exception du timbre de 1864.

ILE TAÏTI.

COLONIE FRANÇAISE.

Les timbres des colonies françaises servent à l'affranchissement des lettres de Taïti. Ils y sont oblitérés au moyen d'une estampille qui porte les lettres *OCN* (Océanie) au milieu d'une losange semée de points.

M. de Saulcy possède dans sa collection un timbre singulier, sur lequel nous n'avons obtenu aucun renseignement, même à Taïti. Ce timbre est rectangulaire et a 33^{mm} sur 27. Il est imprimé à la main en noir sur papier mi-blanc. On lit sur la première ligne *Otaheite*, sur la quatrième *7 hatus* ou *ra-tus*; les mots des autres lignes sont illisibles. Est-ce un timbre-poste? (N° 264.)



N° 264.

La suite à une autre livraison.

tionistes, vivant sous le même toit et mangeant tous les jours dans la même salle. Naturellement le professeur groupait autour de lui les jeunes suppôts de sa corporation; il se constituait leur protecteur, et trop souvent se faisait de leur reconnaissance un appui pour cabaler contre le principal: si bien que dans les révoltes, les maîtres étaient presque toujours de complicité avec les élèves, et qu'un régent congédié ou transfuge emmenait avec lui dans un autre collège et les martinets de sa classe, et les portionistes de sa clientèle.

» Pour pénétrer les coalitions, pour prévenir les escapades, le principal n'avait à vrai dire qu'un agent sur lequel il pût compter: c'était son portier, le gardien de la porte unique dont les règlements voulaient que fussent percés les collèges. L'importance de ce domestique atteignit des proportions sans égales. Comme il avait l'œil sur tous les allants et venants, qu'il pouvait faire parler l'un et l'autre, il était le seul qui sût bien ce qui se passait dans la maison. Aussi s'appliquait-on à le choisir intelligent, vigilant, incorruptible. Il était réputé parfait lorsqu'à ces qualités il joignait une poigne vigoureuse.

» Les écoliers de la fin du quinzième siècle n'étaient plus ceux dont les rixes avaient tant de fois couvert la Montagne de blessés et de morts. Le régime des collèges avait opéré une salutaire influence sur les mœurs de la jeunesse. Néanmoins il restait toujours dans les mœurs un fond d'emportement et d'indomptable sauvagerie qui se manifestait dans les querelles et dans les jeux. S'il était difficile que les batteries allassent jusqu'au sang sous les yeux des maîtres, on se dédommageait aux exercices très-mal surveillés de la rue du Fouarre, où les élèves des divers collèges se rencontraient pour le complément de la bachelerie. Là on voyait encore des mêlées qui finissaient par des coups de couteau.

» A l'intérieur subsistait la barbarie des mauvais traitements infligés aux nouveaux, et tolérés ou, ce qui est la même chose, mollement défendus, parce qu'ils étaient consacrés par un usage immémorial. Les aspersion d'eau et d'ordures, les insultes, les extorsions d'argent, étaient les épreuves les plus douces par lesquelles on fût initié à la vie scolastique: cela s'appelait être *béjaunisé*, parce que les nouveaux étaient pour les autres des béjaunes ou becs-jaunes. Il y avait un abbé des béjaunes nommé par le suffrage universel pour présider à ces cruels passe-temps, dont les brimades et absorptions d'à présent ne sont qu'un pâle reflet.

» Des excès d'un autre genre accompagnaient les farces jouées dans la grande salle ou dans la cour des collèges. Ce plaisir avait remplacé peu à peu les danses au tambourin, seul divertissement connu de la jeunesse des premières écoles. Ce fut la manière de célébrer toutes les fêtes du calendrier universitaire: les écoliers s'y livrèrent avec une ardeur qui tenait de la frénésie. On invitait les collégiens du voisinage et des bourgeois de la ville. Les grands composaient la pièce; toutes les classes se cotisaient pour payer les tapisseries, les banquettes et les costumes. Ils y dépensaient ce qu'ils avaient et même ce qu'ils n'avaient pas, jusqu'à vendre leurs livres et leurs habits pour se procurer de l'argent. On avait bien de la peine à empêcher ces folies...

» Il ne faudrait pas croire, d'après tout cela, que la discipline fût molle; mais la pétulance était plus forte que la crainte. On avait l'idée plutôt que le sentiment de la soumission. C'était la faute du temps; on n'était plus barbare, on n'était pas encore civilisé.

» Les peines corporelles étaient la grande ressource pour obtenir l'assiduité et l'obéissance. Tout régent montait en chaire armé de la férule. Il châtiât lui-même les actes de

dissipation ou de paresse. Un délit plus grave entraînait l'exposition au réfectoire ou le fouet. Or ces cas graves n'étaient pas des cas rares. Si l'on avait parlé français au lieu de parler latin, si l'on avait menti, juré, injurié, frappé, ou si l'on n'avait pas dénoncé un de ces délits dont on eût été témoin, *væ natibus!* comme s'écriait Érasme. De là cet air de geôle qu'avaient les classes et qui révoltait les hommes réfléchis; de là ces « cris d'enfants suppliciés et de maîtres enivrés en leur colère. » (*) Montaigne ne fut pas le premier à s'en plaindre; mais la verge, dans l'idée des vieux universitaires, n'aurait su être trop employée. Un pédagogue célèbre du temps de François I^{er} se lamentait des progrès de l'indulgence, et déclarait la jeunesse perdue si l'on renonçait à mâter son arrogance à force de coups. C'est l'honneur de l'Allemagne d'avoir insinué dans nos collèges la mansuétude qu'elle érigea en doctrine dans les siens, lorsque partout ailleurs la maxime était de meurtrir la chair pour mieux graver les choses dans l'esprit et dans le cœur.

» La propreté, qui est parvenue chez nous à un tel raffinement, était une vertu naissante au quinzième siècle. Elle fut introduite dans le régime des collèges plutôt comme un principe louable que comme une pratique rigoureuse. Sauf la chaire du professeur, les classes n'avaient ni banc, ni siège d'aucune sorte; elles étaient jonchées de paille pendant l'hiver et d'herbe fraîche pendant l'été. Les élèves devaient se vautrer dans cette litière soi-disant pour faire acte d'humilité. Leur uniforme, consistant en une robe longue serrée à la taille, était fait pour ramasser l'ordure et aussi pour la couvrir. Qui pourrait dire ce qui se cachait sous l'habit scolastique? Nous en avons l'idée par un article qui fut inscrit dans les règlements intérieurs. Au réfectoire, pendant toute la durée du repas, il était défendu (qu'on nous pardonne la crudité de ce détail historique), il était défendu de porter la main à son bonnet, tant l'état des têtes inspirait de crainte. Cependant on recommandait à la jeunesse de se peigner, de se laver, mais on ne pointillait pas sur l'exécution. L'inspection s'arrêtait à la surface sans aller épiloguer le dessous, et la discipline se tenait pour satisfaite lorsque l'œil n'était point choqué. C'est par là que se forma la renommée proverbiale dont a joui si longtemps la *crasse des collèges*.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263.

Océanie.

Suite.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

COLONIE FRANÇAISE.

En 1859, par suite de la rareté de la petite monnaie dans la colonie, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie fit faire, à Port-de-France, des timbres-poste de 10 centimes pour l'affranchissement des correspondances.

Un sergent d'infanterie de marine, M. Triquera, alors sous-lithographe du gouvernement, dessina sur une pierre lithographique 50 timbres, en prenant pour modèle le timbre-poste de France. Son dessin fut approuvé, et l'on fit le premier tirage le 20 août 1859. L'usage de ce timbre était presque abandonné vers la fin de 1860.

Ce timbre est rectangulaire et a 23^{mm} sur 19 à 20. Il est lithographié, imprimé en noir sur papier blanc. Il présente l'effigie de l'empereur, la tête tournée à gauche. On lit en haut *N^{lle} Calédonie*, et en bas *10 c. Postes. 10 c.* La feuille, de 0^m.22 sur 0^m.14, contient 50 timbres, tous

(*) Montaigne, *Essais*, I, chap. xxv.

différents; les dissemblances s'expliquent par ce que le sergent Triquera a dessiné les timbres successivement, sans s'attacher à la reproduction exacte soit du modèle, soit des timbres déjà faits.

10 centimes, — noir sur papier blanc (nos 265 et 266).



N° 265. Nouvelle-Calédonie. N° 266.

On se sert, depuis 1862, des timbres des colonies françaises, de 1 centime, 5, 10 et 40 centimes (n° 267).



N° 267. Nouvelle-Calédonie.

NOUVELLE-ZÉLANDE.
COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit dans la colonie de la Nouvelle-Zélande le 13 juillet 1855.

La quantité des lettres qui ont passé par les bureaux de la poste a été de 138 482 en 1854, et de 1 236 768 en 1861; elle a presque décuplé en huit ans. La population était de 155 070 habitants en 1860; le nombre moyen de lettres par habitant a été de près de 6 dans cette année.

Les timbres sont rectangulaires et ont 25^{mm}.5 sur 19^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur, d'abord sur papier bleu, plus tard sur papier blanc. L'effigie de la reine Victoria, vue de face, la tête couronnée, est dans un médaillon rond dont le fond est guilloché. On lit en haut *New Zealand*, en bas *Postage* et la valeur en lettres.

Émission de 1855. — Timbres non piqués sur papier bleu.

- 1 penny (0f.1042), — rouge-brique, rouge-amarante clair.
- 2 pence (0f.2083), — bleu foncé.
- 6 (0f.6250), — brun.
- 1 shilling (1f.2500), — vert.

Émission de 1860. — Timbres non piqués sur papier blanc.



N° 268. Nouvelle-Zélande.

- 1 penny (0f.1042), — vermillon foncé et pâle.
- 2 pence (0f.2083), — bleu foncé, bleu-ciel.
- 6 (0f.6250), — brun clair; (1862) brun foncé, marron ou rouge-brun (n° 268).
- 1 shilling (1f.2500), — vert-émeraude, vert-bleu clair.

Émission du 1^{er} janvier 1863. — Timbres piqués sur papier blanc.

- 1 penny (0f.1042), — vermillon.
- 2 pence (0f.2083), — bleu clair.
- 3 (0f.3125), — violet, brun.
- 6 (0f.6250), — brun foncé, marron ou brun rougeâtre.
- 1 shilling (1f.2500), — vert.

Des timbres de cette émission ne sont pas piqués, par suite d'accidents arrivés à la machine à piquer.

Il existe un timbre de 1 penny, non piqué, imprimé en noir sur papier blanc.

TASMANIE OU TERRE DE VAN-DIÉMEN.
COLONIE ANGLAISE.

En 1860, les postes de Hobart-Town et de Launceston ont reçu 843 945 lettres. Comme la population de l'île de Van-Diémen était alors de 90 211 habitants, cette quantité de lettres en représente un peu plus de 9 par personne pour cette année.

Il y a eu deux émissions principales de timbres-poste.

La première, qui est antérieure à 1858, comprend deux timbres gravés, imprimés en couleur sur papier blanc ou mi-blanc, qui portent l'effigie de la reine, la tête tournée à droite et couronnée. On lit en haut *Van Diemens land*, et en bas la valeur en lettres. L'un, de 1 penny, est rectangulaire et a 22^{mm}.5 sur 19^{mm}; l'autre, de 4 pence, est octogone et a 23^{mm} de côté.

- 1 penny (0f.1042), — (médaillon ovale) bleu-ciel (n° 269).
- 4 pence (0f.4166), — (médaillon rond) orange (la couleur varie du jaune bleuâtre au vermillon) (n° 270).



N° 269.



Tasmanie.

N° 270.

Les timbres de la seconde émission sont encore en usage. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils portent l'effigie de la reine, la tête couronnée, vue de face. Le type est le même que celui des timbres de Bahamas, de Grenade, de Natal et de Queensland.

Les timbres de 1 penny, de 2 et de 4 pence sont rectangulaires et ont 26^{mm} sur 19. L'effigie de la reine est dans un encadrement ovale et guilloché. En haut *Van Diemens land*, en bas *Postage* et la valeur en lettres.



N° 271.



Tasmanie.

N° 272.

- 1 penny (0f.1042), — acajou foncé, rouge-acajou, rouge-brique, rouge-brun.
- 2 pence (0f.2083), — vert (vert-bouteille, vert-olive, vert bleuâtre, vert-émeraude, vert clair).
- 4 (0f.4166), — bleu (bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel) (n° 271).

Les timbres de 6 pence et de 1 shilling sont octogones et ont 26^{mm} sur 19. L'encadrement est octogone. Dans la partie supérieure *Tasmania*, dans la partie inférieure la valeur en lettres.

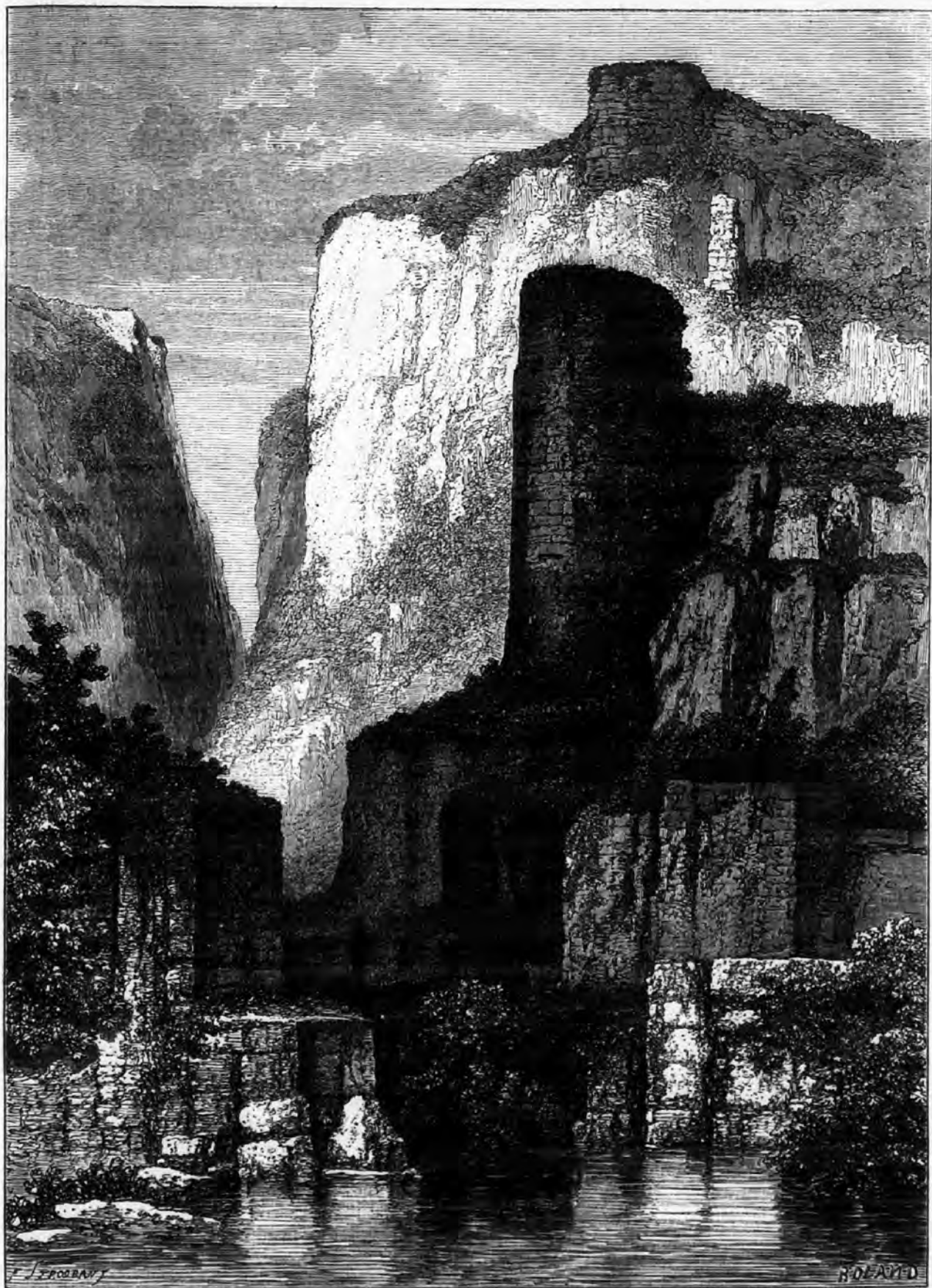
- 6 pence (0f.625), — violet (violet clair, lilas, gris-perle, gris-ardoise, gris cendré, gris noirâtre).
- 1 shilling (1f.250), — vermillon rouge-brun (n° 272).

Ces timbres n'ont été livrés piqués au public, ceux de 6 pence et de 1 shilling, qu'en janvier ou février 1864, les autres qu'en juin ou juillet de la même année.

La suite à une prochaine livraison.

l'extrémité du promontoire; sa défense principale était une tour énorme servant de donjon. Dans la seconde enceinte se trouvaient les écuries et étables; c'était la basse-cour.

Quant à la troisième enceinte, qui se trouve à l'endroit le plus étroit de l'isthme, elle paraît dater d'une époque très- reculée. Elle enferme des jardins et des terres dans les-



Ruines du château de Samson. — Dessin de Stroobant:

quels la Société archéologique a fait faire des fouilles qui ont amené la découverte d'un cimetière de l'époque franke. Environ deux cent cinquante cadavres ont été exhumés et ont donné lieu à nombre d'observations. Près du guerrier jeune ou vieux se trouvaient ses armes et ses objets d'é-

quipement, son peigne, sa pince à épiler; près des femmes, leurs ornements et leurs parures; à côté du plus grand nombre, sans distinction de sexe ou d'âge, le vase de poterie ou de verre, et parfois le seau, la marmite, le bassin de bronze, puis enfin la pièce de monnaie, etc. Les nom-

breuses monnaies trouvées dans le cimetière fournissent d'utiles renseignements. Elles appartiennent à divers temps, depuis l'année 98, où commença à régner Trajan, jusqu'en l'an 534, époque où finit le règne d'Athalaric.

On considère les monnaies de cette dernière époque comme celles qui indiquent le mieux l'âge du cimetière de Samson. Nous croyons qu'il appartient au sixième siècle, et en partie aussi, sans doute, au cinquième. C'est donc vers les premiers temps de la monarchie mérovingienne que les Francs sont vraisemblablement venus s'installer sur les rochers de Samson.

Si vous tenez à ce qu'une action dont vous auriez à rougir ne soit pas connue, ne la faites pas. — Vous n'aurez jamais de plus sûre garantie de la discrétion d'autrui que votre parfaite honnêteté. SCHOPENHAUER.

DE LA CONVERSATION.

Il faut y mettre de l'agrément et fuir l'obstination. Sur-tout que personne ne s'empare de la parole comme d'un terrain qui lui appartient, et n'essaye d'en exclure les autres. Il est bon qu'en cela, comme dans tout le reste, chacun ait son tour.

Il faut aussi remarquer le moment où la conversation cesse d'intéresser, et, de même qu'on a pris son temps pour la commencer, on doit la savoir finir à propos.

CICÉRON, *Des Devoirs*.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263, 287.

Océanie.

Suite.

QUEENSLAND.

COLONIE ANGLAISE EN AUSTRALIE.

Cette colonie a été séparée de la Nouvelle-Galles du Sud en 1859. Brisbane en est la capitale.

La première émission de timbres a eu lieu le 1^{er} novembre 1861.

Le nombre de lettres a été de 395 861 en 1861; la population était de 50 000 habitants: la moyenne des lettres a été de 6 par habitant.

Les timbres sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur 19. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Le papier de ceux de la première émission porte en filigrane une étoile à six pointés. L'effigie de la reine, la tête couronnée, est dans un médaillon ovale. Le type est le même que celui des timbres de Natal et de la terre de Van-Diemen. On lit en haut *Queenland*, et en bas la valeur en lettres.

Le timbre pour les lettres chargées (*registered*) a le même dessin, avec cette petite différence que les angles sont coupés et que le pan coupé présente une légère courbure. La valeur (6 pence) n'est pas marquée. Le mot *Registered* est écrit dans la partie inférieure de l'encadrement.

Emission de 1861. — Timbres non piqués.

- 1 penny (0^f.1012), — carmin foncé, rouge-sang.
 2 pence (0^f.2083), — bleu-saphir.
 6 (0^f.6250), — vert-houtelle.
 1 shilling (1^f.2500), — violet foncé.
Registered (6 pence), — maïs.

Emissions de 1862 à 1864. — Timbres piqués.

- 1 penny (0^f.1042), — rouge-sang, rouge-amarante, carmin; (1863) vermillon; (1864) orange ou vermillon pâle.
 2 pence (0^f.2083), — bleu-saphir; (1864) bleu clair.
 3 (0^f.3125), — brun foncé; (1864) brun clair.
 6 (0^f.6250), — vert-olive, vert-émeraude; (1864) vert clair (n^o 273).
 1 shilling (1^f.2500), — violet bleuâtre foncé; (1863) violet grisâtre, gris violacé; (1864) gris cendré.
Registered (6 pence), — maïs, brun clair?

Les timbres ont été gravés et sont imprimés à Londres par MM. Perkins et Bacon.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

COLONIE ANGLAISE EN AUSTRALIE.

Les timbres-poste ont commencé à être employés dans cette colonie le 27 décembre 1849.

Le nombre de lettres qui ont passé par la poste a été de 971 318 en 1851, et de 4 369 463 en 1861. La population était d'environ 360 000 habitants en 1861, de sorte que la quantité de lettres par habitant a été en moyenne de 12 dans cette année.

Il y a eu plusieurs émissions de timbres-poste.

Emission de 1849. — Les timbres sont rectangulaires et non piqués. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. Le dessin représente le grand sceau de la Nouvelle-Galles du Sud. Ce sceau est rond; sur le premier plan, une femme, assise sur un ballot et ayant à ses pieds un pic et une pioche, les donne à trois colons qui ont le costume de la fin du dix-huitième siècle: une femme et deux hommes; ces derniers ont la tête nue, et l'un d'eux, un genou en terre, mesure le terrain avec une chaînette d'arpenteur. Le ballot porte la date de 1788 (l'année du débarquement des premiers colons). Une ruche est sur le ballot. On voit au fond, à gauche, une ville bâtie sur une colline, et dans la campagne, au pied de la colline, quelques arbres et un homme conduisant une char-rue attelée d'un cheval; au fond, à droite, la mer, un navire à l'ancre. On lit dans la jarrettière qui entoure le sceau: *Sigillum. -Nov(æ). Camb(riæ). Aust(ralis)*, et sur le sceau, au-dessous du groupe, ce vers de Virgile: *Sic fortis Etruria crevit* (Géorgiques, II, 533). Dans le cadre rectangulaire, en haut *Postage*, en bas la valeur en lettres.

Le graveur (Carmichael) a dessiné et gravé quarante fois sur la même planche le type adopté; cette reproduction pouvait être difficilement faite avec une exactitude parfaite, et il en est résulté des différences dans le dessin et la gravure.

- 1 penny (0^f.1042), — (23^{mm}.5 sur 20.5 ou 21) rouge-sang, rouge-amarante, rouge-groseille, carmin, vermillon, sur papier mi-blanc ou blanc. (Il y a, dit-on, des timbres imprimés en rouge-amarante et en cramoisi sur papier blanc bleuâtre) (n^o 274).

Les lettres sont en blanc sur fond de couleur. Le vers est écrit en deux lignes. Les montants du cadre sont doubles. L'espace entre le cercle et le cadre est granuleux. Le cheval tire la charrue de droite à gauche. Un brick est à l'ancre. Le sceau a 17^{mm}.5 de diamètre. On compte six variétés: variété A (n^o 274).



N^o 273.
Queensland.



N^o 274. Nouv.-Galles du Sud. N^o 275.

2 pence (Of. 2083) — (23mm sur 19) bleu (foncé, noirâtre, vif) sur papier blanc bleuâtre, mi blanc, blanc (nos 275 et 276).

Les lettres sont blanches sur fond de couleur. Le vers est écrit en deux lignes. Les montants de l'encadrement sont simples et ornés de torsades ou de lignes en spirales allongées. L'espace entre le sceau et le cadre est tantôt blanc, tantôt couvert de lignes verticales ou horizontales, onduleuses ou droites, serrées. Le sceau a 15mm 5 de diamètre. On connaît 6 variétés : sur trois pas de date, sur les autres la date de 1788. Le timbre d'essai de la variété E (n° 275) est imprimé en noir sur papier blanc (collection de M. N. Rondot).



N° 276. Nouv.-Galles du Sud. N° 277.



3 pence (Of. 3125) — (22mm ou 22.5 sur 18 à 19) vert (foncé, olive, clair) sur papier mi-blanc ou blanc (n° 277).

Les lettres sont de couleur sur un fond blanc couvert de lignes de couleur. Le vers est écrit en trois lignes. Les montants sont simples et ornés d'une chaîne de petits anneaux aplatis et serrés. L'espace entre le sceau et le cadre est rempli de lignes horizontales, onduleuses et serrées. La charrue est de droite à gauche. Un trois-mâts est à l'ancre. Le sceau a tantôt 15mm, tantôt 15mm 5 de diamètre. On compte 2 variétés : variété A (n° 277).

Émissions de 1851 et de 1852. — Les timbres sont rectangulaires. Ils ont en général 23mm.5 sur 19, mais les dimensions varient de 23mm à 25 et de 18mm.5 à 20mm. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc bleuâtre ou blanc, non piqués. L'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée de laurier, est dans un encadrement rectangulaire. La valeur des timbres de 1 penny, de 2 et 3 pence, est ordinairement en filigrane dans le papier blanc bleuâtre. On lit dans le cadre *New South Wales*; dans un arc, au-dessus de la tête laurée, le mot *Postage*, et en bas la valeur en lettres.

Papier blanc bleuâtre.

(1852) 1 penny, — rouge-brique, vermillon, brun rougeâtre.

Papier blanc.

orange, vermillon, rouge clair, brun foncé.

(1852) 2 pence, — (1852-53) gravure fine, champ guilloché, bleu-lapis clair, gris bleuâtre; gravure grossière, champ haché en pal et en fasce, bleu foncé; gravure grossière, champ uni, bleu foncé.

bleu foncé, gris bleuâtre.

(1852) 3 pence, — vert jaunâtre, vert-émeraude (le papier est blanc verdâtre).

vert-émeraude (n° 278).

(1851) 6 pence, — brun clair.

brun foncé.

(1851) 8 — orange, jaune.



N° 278. Nouv.-Galles du Sud. N° 279.



Comme pour les timbres de la création de 1849, le graveur a dessiné successivement les timbres qui devaient remplir la planche, ce qui explique les différences qu'on

remarque dans le dessin. Ces différences constituent des variétés, et l'on en signale quatre ou cinq pour chaque valeur.

Le timbre que l'on applique sur les lettres chargées ou enregistrées (*registered*) appartient à cette série. Il est ovale et a 24mm sur 20. La tête de la reine est couronnée de laurier. Le champ est imprimé en jaune ou en vermillon, et l'encadrement en bleu foncé ou clair. On lit en haut *New South Wales*, et en bas *Registered*. Le papier est mi-blanc.

(*Registered*) 6 pence, — jaune ou orange et bleu (non piqués); jaune ou orange et bleu, vermillon et bleu (piqués) (n° 279).

Émissions de 1858 et de 1859. Série de 1 penny, 2 et 3 pence. — Les timbres sont rectangulaires et ont 23mm sur 19mm.5. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un encadrement rectangulaire. Dans l'encadrement, *New* à gauche, *South* en haut, et *Wales* à droite, *Postage* au-dessus de l'effigie, et la valeur en lettres au bas. Le chiffre de la valeur du timbre est ordinairement en filigrane dans le papier.



N° 280. Nouv.-Gall. du Sud.

1 penny, — vermillon, orange, jaune-brun, brun foncé (non piqués); rose, orange, vermillon pâle, rouge-brique (piqués).

2 pence, — bleu foncé, bleu clair (non piqués); bleu clair, bleu foncé (piqués).

3 pence, — vert jaunâtre, vert bleuâtre (non piqués); vert jaunâtre, (1863-1864) vert bleuâtre (piqués) (n° 280).

Il a été tiré des épreuves d'essai de ces timbres pour juger des couleurs. Dans ces épreuves, la place des inscriptions est en blanc, et l'angle gauche inférieur est blanc, la couleur ayant été enlevée avant le tirage. L'essai a été fait avec une dizaine de couleurs : bleu noirâtre, bleu clair, vert foncé, vert clair, orange, jaune d'or, violet, rouge lie-de-vin clair, rouge lie-de-vin foncé et violet, brun.

Série de 5, 6, 8 pence et 1 shilling. — Les timbres sont carrés et ont 25mm de côté. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc ou de couleur. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est entourée d'une jarretière ronde, dans la partie supérieure de laquelle on lit *New South Wales*. Cette jarretière est dans un encadrement hexagone ou octogone, et ornée extérieurement de fleurs de lis dans les timbres de 6 pence et de 1 shilling. On lit sur des banderoles, en haut *Postage*, et en bas la valeur en lettres. Le chiffre de la valeur du timbre est en filigrane dans le papier.



N° 281. Nouv.-Galles du Sud. N° 282.

5 pence, — papier blanc verdâtre : vert foncé (non piqués); vert foncé (piqués) (n° 281).

6 pence, — papier blanc : (1859) gris cendré foncé, gris noirâtre foncé, gris verdâtre foncé, vert bleuâtre foncé, brun clair, brun rougeâtre clair (non piqués); brun clair, (1861) gris cendré foncé, (1861) gris bleu-ardoise, bien violacé, violet pâle, violet, (1863) violet foncé rougeâtre, violet foncé bleuâtre (piqués) (n° 282).

8 pence, — papier paille clair : orange (non piqués); orange (piqués). 1 shilling, — papier blanc : (1859) roux pâle, (1861) rouge-brique (non piqués); roux pâle, carmin clair ou rose, (1863) carmin foncé (piqués).

Des épreuves avec encadrement hexagone, et dont un coin est effacé, ont servi pour l'essai des couleurs. On en a imprimé en bleu, en vert foncé, en vert clair, en vermillon, en rose, en carmin, en rouge-brique, en rouge-brun. Il existe, dit-on, des épreuves d'essai du timbre de 1 shilling imprimées en bleu.

Le timbre de 5 shillings est rond et a 25^{mm} de diamètre. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier mi-blanc, avec filigrane. Il présente l'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et portant la couronne royale; le sceptre est sur l'épaule droite, un bouquet formé des trois plantes nationales est à gauche. En haut *New South Wales*, en bas *Five shillings*, écrits en lettres gothiques.

5 shillings (0^f. 25), — violet, non piqué et piqué (n^o 283).



N^o 283. Nouv.-Galles du Sud. N^o 284.

Émissions de 1862 et de 1864. — MM. de la Rue et Cie, de Londres, ont gravé et imprimé, en juin 1862, le premier timbre (2 pence) d'une série nouvelle. Ce timbre est rectangulaire et a 22^{mm}.5 ou 23^{mm} sur 19. Les timbres de cette série sont gravés sur acier, imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc glacé, et piqués. Le type de l'effigie est le même que celui des timbres de Sierra-Leone et de Hong-kong. Dans le timbre de 2 pence, l'effigie est surmontée d'un arc qui porte le nom de la colonie. On lit à gauche *Postage*; à droite et en bas la valeur en lettres. Dans le timbre de 1 penny, émis le 1^{er} avril 1864, l'effigie est dans un médaillon ovale; on lit dans la partie supérieure *New South Wales postage*, et dans la partie inférieure la valeur en lettres.

(1864) 1 penny (0^f.1042), — vermillon, rouge-brique.

(1862) 2 pence (0^f.2083), — bleu clair (n^o 284).

Enveloppes.

C'est le 1^{er} avril 1864 qu'ont été livrées au public les enveloppes et les bandes portant le timbre de 1 penny. Ce timbre est ovale, gravé, imprimé en relief et en couleur; le dessin ressort en blanc sur le fond de couleur. La tête de la reine est tournée à gauche. En haut *Postage. One penny*, en bas *New. South. Wales*.

1 penny (0^f.1042), — vermillon, rouge-brique (n^o 285).

Ce timbre est imprimé, soit sur des enveloppes de lettres, soit sur des bandes de journaux ou d'imprimés.



N^o 285. Nouvelle-Galles du Sud.

VICTORIA.

COLONIE ANGLAISE EN AUSTRALIE.

Le gouvernement de Victoria a été constitué le 1^{er} juillet 1854; mais déjà, en 1850, le district de Port-Phillip ou de Victoria, qui faisait partie du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, avait des timbres-poste particuliers.

Le nombre de lettres envoyées et distribuées par les postes de Victoria a été de 972176 en 1852, et de 6109929 en 1861; il s'était élevé à 8116302 en 1860. Il a donc plus que sextuplé en dix ans.

La population de la colonie était de 540322 habitants en 1861; la quantité de lettres par habitant a été de 11 en moyenne dans cette année.

I. — Le premier timbre-poste a été émis en 1850, et ne servait qu'à l'affranchissement des lettres dans Melbourne. Il est de 2 pence.

Il est rectangulaire; sa dimension varie de 27^{mm}.5 sur 17^{mm}.5 à 29^{mm} sur 18^{mm}.5. Il est lithographié, imprimé en couleur sur papier mi-blanc, non piqué. La reine, couronnée, tenant le sceptre et le globe, est assise sur le trône; elle est en pied et vue de face. Le fond est guilloché. La valeur en lettres est au bas. Le dessin présente des différences; la principale consiste en ce que la pointe de l'ogive s'arrête tantôt au premier, tantôt au second filet de l'encadrement.

2 pence (0^f.2083), — violet foncé, violet clair, violet pâle, violet noirâtre, brun violâtre, brun noirâtre, brun-rouge clair, marron clair (nos 286 et 287).



N^o 286.



Victoria.

N^o 287.

II. — C'est en 1850 ou en 1851 que les trois timbres qui suivent ont été créés. Ils sont rectangulaires et ont 23^{mm}.5 ou 24^{mm} sur 18^{mm}.5 ou 18^{mm}. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. La reine est assise, vue à mi-corps et de face. Elle est couronnée, tient le sceptre et le globe, et porte sur la tête un voile qui pend derrière le dos. Le fond est guilloché. On lit en haut *Victoria*, en bas la valeur en lettres.

1 penny, — rose, rose pâle, rose brunâtre, chair, jaune brunâtre, saumon, roux, rouge pâle (non piqués).

2 pence, — lilas pâle, gris violâtre, gris-bleu, gris cendré, bistre (non piqués).

3 pence, — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (non piqués); bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (piqués) (n^o 288).



N^o 288.

Victoria.



N^o 289.

III. — Deux timbres du type n^o 289 ont été émis. Ils sont rectangulaires et ont 26^{mm} sur 19. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Le dessin est à peu près le même que celui des nos 286 et 287, mais il est plus soigné, et le timbre est gravé. La reine, vue de face et en pied, est assise sur le trône; elle porte la couronne royale, le sceptre et le globe. Le fond est guilloché. En haut *Victoria*, sur la première marche du trône *Postage*, et au-dessous la valeur en lettres.

1 penny (0^f.1042), — non piqué et piqué, vert-émeraude.

6 pence (0^f.6250), — non piqué et piqué, bleu foncé (n^o 289).

Il existe un timbre d'essai de 6 pence, imprimé en noir sur papier blanc. *La suite à une autre livraison.*

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263, 287, 326.

VICTORIA.
COLONIE ANGLAISE.

Suite.

IV. — Voici une autre série de trois timbres dont l'usage s'est prolongé jusqu'en 1863. Ils sont rectangulaires et ont 23^{mm}.5 sur 20^{mm}. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale. On lit dans la partie supérieure *Victoria*, et en bas la valeur en lettres. De petits sujets sont dessinés aux quatre coins en dehors du médaillon : en haut, à gauche un bœuf et un mouton, à droite un navire à trois mâts; en bas, à gauche un compas, une palette, des pinceaux, etc., à droite des outils.

1 penny, — vert jaunâtre clair (non piqués); vert jaunâtre clair, vert bleuâtre clair (piqués) (n° 290).
2 pence, — lilas clair, gris-ardoise (non piqués); violet pâle, violet noirâtre, lilas, gris violacé, gris-bleu, gris-perle (piqués).
4 pence, — rose, rouge (non piqués); rose pâle, rouge, carmin (piqués).

Il y a des timbres de ce dessin piqués, sur lesquels les petits sujets des coins ont été supprimés, et dont les inscriptions sont en lettres un peu plus grandes.



N° 290.

Victoria.



N° 291.

V. — Nous plaçons ici, bien que probablement émis antérieurement, le type n° 291. Ces timbres sont rectangulaires et ont 22^{mm} sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. En haut *Victoria*, à gauche *Postage*, à droite *Stamp*, en bas la valeur en lettres.

6 pence, — jaune orangé, jaune rougeâtre, jaune (non piqués); jaune orangé, jaune rougeâtre, jaune, noir pâle, gris-noir (piqués).
2 shillings, — vert bleuâtre clair (non piqués); vert bleuâtre clair (piqués) (n° 291).

VI. — Les deux timbres suivants se rapprochent du type précédent. Ils sont rectangulaires, mais les angles supérieurs sont coupés, et le pan présente une petite courbure. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués.

Le premier timbre était apposé sur les lettres destinées à l'étranger qui étaient remises à la poste après la clôture de la boîte, mais encore à temps pour les faire porter à bord du bateau à vapeur par un exprès. Il a 21^{mm} sur 18. La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Victoria*, et au-dessous *Too late* (trop tard), à gauche *Postage*, à droite *Stamp* (timbre), en bas *Six pence*, et un peu au-dessus, à gauche et à droite, en caractères microscopiques, *One shilling* (la taxe ordinaire étant de 6 pence et la taxe supplémentaire de 6 pence, le port de la lettre est effectivement de 1 shilling). Les mots *too late* et *six pence* sont imprimés en vert bleuâtre clair, les premiers sur une banderole blanche, les seconds sur un bandeau blanc à mille raies lilas. La figure et les autres mots sont en blanc sur le fond lilas.

6 pence (0f.625), *Too late*, — lilas, gris violacé (n° 292).

Le second timbre servait pour les lettres chargées (*registered*). Il a 22^{mm} sur 19. Le dessin est le même que celui du précédent. On lit en haut *Victoria*, au-dessous en bleu sur une banderole blanche *Registered*, à gauche et à droite *Postage stamp*, en bas et en bleu sur un bandeau blanc à mille raies roses *One shilling*, et un peu au-dessus *One shilling* en caractères microscopiques. Les autres mots sont, comme la figure, en blanc sur le fond rose.

1 shilling (1f.25), *Registered*, — rose pâle.



N° 292.

Victoria.



N° 293.

VII. — Ce timbre est octogone et a 22^{mm} de côté. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. La tête de la reine, tournée à gauche et coiffée d'un double ruban, est dans un médaillon rond. En haut *Victoria*, en bas la valeur en lettres.

1 shilling (1f.25), — non piqué et piqué, bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (n° 293).

VIII. — Les timbres du type n° 294 sont rectangulaires et ont 24^{mm} sur 20 ou 23^{mm} sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils étaient encore en usage en 1862. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale, orné d'un cordon de perles. Dans la partie supérieure *Victoria postage*, dans la partie inférieure la valeur en lettres; au milieu, de chaque côté, la valeur en chiffres. La valeur du timbre en lettres est en filigrane dans le papier.

3 pence (0f.3125), — bleu foncé, bleu clair, bleu pâle.

4 (0f.4166), — rose, rose pâle (n° 294).

6 (0f.6250), — orange, noir pâle, gris-noir, noir-noir.



N° 294.

Victoria.



N° 295.

IX. — Le type n° 295 ne diffère du précédent que par la suppression du cordon de perles du médaillon et la plus grande hauteur des lettres. Le seul timbre de ce dessin a 24^{mm} sur 20.

6 pence (0f.6250), — gris-noir, noir-noir (n° 295).

X. — Émission du 1^{er} mars 1863. — Timbre rectangulaire, 22^{mm}.5 sur 19^{mm} à 23^{mm}.5 sur 20^{mm}; gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, piqué. La tête de la reine, tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale. Dans la partie supérieure *Victoria*, dans la partie inférieure la valeur en lettres.

1 penny, — 1^o noir, gris noirâtre, gris-ardoise foncé; 2^o vert jaunâtre clair, vert très-pâle (n° 296).

XI. — Émissions de 1863 et de 1864. — Timbres rectangulaires, de 23^{mm} ou 23^{mm}.5 sur 19^{mm}; gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée de lau-

rier, est dans un médaillon rond inscrit dans un carré; des feuilles d'acanthé occupent les angles du carré. En haut *Victoria*, en bas la valeur en lettres.



N° 296.

Victoria.



N° 297.

Septembre 1863. 4 pence, — carmin foncé, carmin clair (n° 297).
Avril 1864. 2 — violet foncé.
Septembre 1864. 1 penny, — vert clair.

Tous les timbres-poste de la colonie de Victoria ont été et sont gravés et imprimés à Melbourne, par le gouvernement.

Timbres de franchise. — Ces timbres sont imprimés en bleu foncé sur papier bleu. Les armes du Royaume-Uni sont au centre; on lit au-dessous *Victoria*, et alentour le nom du fonctionnaire auquel le timbre est destiné (*Chief secretary, Commr of trade and customs, etc.*) (1).

AUSTRALIE MÉRIDIONALE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été mis en vigueur le 1^{er} janvier 1855.

Le nombre des lettres a été de 1 540 472 en 1861; il a doublé en six ans. 98 1/2 pour 100 des lettres étaient affranchies en 1860. La population était, dans cette année, de 126 830 habitants, de sorte que la quantité de lettres a été en moyenne de 11 par habitant.

Il n'y a eu qu'une émission de timbres et que deux types.

Les timbres du premier type sont rectangulaires et ont 25^{mm}.5 sur 19^{mm}. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. Le papier porte une étoile à six pointes en filigrane. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale; le fond est guilloché. On lit en haut *Postage*, dans un arc au-dessus de la tête *South Australia*, et en bas la valeur en lettres.

1 penny, — (1855) vert foncé (non piqués); (1861) vert clair, (1864) vert foncé (piqués).

2 pence, — (1855) cramoisi (non piqués); (1861) vermillon foncé, vermillon pâle, roux, rouge-brun, (1864) orange (piqués).

6 pence, — (1855) violet, violet pâle (non piqués); (1861) violet, (1862) bleu violacé, bleu foncé, bleu clair (piqués) (n° 298).

1 shilling, — (1855) jaune d'or (non piqués); (1861) jaune d'or, (1863) lilas brunâtre, brun (piqués).

Il existe des timbres d'essai de 1 penny et de 6 pence, imprimés en noir. On cite un timbre d'essai de 4 pence, imprimé en rose sur papier blanc et non piqué.



N° 298.

Australie mérid.



N° 299.

Il devait y avoir autant de dessins différents que de valeurs, et c'est par une méprise de l'agent de la colonie à Londres que les timbres précédents ont été faits avec le même type.

(1) *The stamp-collector's Magazine*, vol. III, p. 29.

Le timbre de 9 pence est différent, il est rectangulaire et a 22^{mm}.5 sur 19^{mm}. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier mi-blanc. Le papier a une étoile à six pointes en filigrane. La tête de la reine est tournée à gauche, couronnée et dans un médaillon ovale. En haut *South Australia*, en bas *Nine pence*. Le fond est guilloché.

9 pence, — non piqué et piqué, gris violacé ou lavande (n° 299).

Ces timbres ont été gravés à Londres et sont imprimés à Adélaïde.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté et mis en vigueur en 1854 dans l'Australie occidentale.

Le nombre des lettres a été de 202 433 en 1861; il a triplé en six ans. La population était de 15 691 habitants en 1860, la quantité de lettres par habitant a été en moyenne de 11 dans cette année.

I. 1854. — Le timbre est octogone et a 21^{mm} sur 25. Il est lithographié, imprimé en couleur sur papier mi-blanc. Il n'est pas piqué. Un cygne (1) nage vers la gauche, les ailes soulevées; le fond est uni. On lit en haut *Postage*, à gauche et à droite *Western Australia*, en bas la valeur en lettres.

6 pence (0f.625), — or sur papier mi-blanc (n° 300).

La poudre d'or a souvent disparu, et le timbre paraît bronze noirâtre.



N° 300. Australie occidentale.

II. 1855. — On a créé le timbre de 2 pence; on a conservé le type précédent pour ce timbre et celui de 6 pence.

2 pence (0f.2083), — bronze doré sur papier orange ou rouge de feu.
6 (0f.6250), — bronze doré sur papier mi-blanc.

La poudre métallique est ordinairement enlevée, de sorte que le timbre de 2 pence paraît imprimé en bronze noirâtre, et celui de 6 pence en gris-noir ou vert noirâtre foncé; il est possible que ce dernier timbre ait été tiré en argent.

III. 1855. — Le timbre de 4 pence est octogone; il a 18^{mm}.5 sur 22, ou 19^{mm} sur 22^{mm}.5. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. Le sujet et les inscriptions sont les mêmes que dans les timbres précédents, mais le dessin est différent. Le fond est guilloché. Le papier a en filigrane un cygne nageant.

4 pence (0f.4166), — bleu clair (non piqué et piqué; ce timbre était déjà piqué en 1861, mais le bureau de poste de Perth le livrait encore non piqué en novembre 1863); (1863) bleu foncé (non piqué et piqué).

Ce timbre était encore en usage en mai 1864. Il a été imprimé en cramoisi ou carmin sur papier blanc; il paraît qu'il n'a été tiré en cette couleur, à titre d'essai, qu'une feuille contenant 240 timbres. On a également imprimé en noir des épreuves d'essai de ce timbre.

La suite à une autre livraison.

(1) Le cygne rappelle l'ancien nom de la colonie, *Swan River* (rivière des Cygnes).

est encore l'ornement de ce jardin, ouvert au public le *jeudi* comme les six autres jours de la semaine.

Je reviens à l'histoire du chapeau, et je confesserai d'abord qu'elle est d'ordinaire, même en France, assez mal racontée; quoique la version courante soit du moins conforme à la vérité en faisant partir notre botaniste d'Angleterre et non de la terre sainte, où il n'est jamais allé.

Cette version me paraissait invraisemblable à plusieurs égards; et un jour que j'étais assis sur le banc circulaire dont l'arbre est entouré, côte à côte avec le dernier botaniste qui ait porté ce glorieux nom de Jussieu, je pris cette occasion pour lui communiquer mes doutes.

« Avez-vous pu croire, me dit-il, que mon grand-oncle, pouvant obtenir si aisément un pot de terre du jardinier qui lui fournissait le plant, ait été assez simple pour employer son feutre à cet usage, et se soit exposé de gaieté de cœur à un gros rhume qui ne lui eût pas manqué s'il eût fait la traversée tête nue? C'est bien dans un pot de terre que le cèdre a traversé la Manche; il y était encore à son arrivée dans Paris, et jusqu'au moment où mon oncle, qui demeurait rue des Bernardins, près du marché aux Veaux, le prit pour le porter au jardin des Plantes. Dans ce court trajet, le pot, qui avait été fêlé, se sépara en plusieurs morceaux, et c'est alors qu'il fallut le recevoir dans ce fameux chapeau où il a séjourné dix minutes.

AIMABLE ET AIMÉ.

« Vous êtes bien aimable. » Voilà qui est bon à dire à une personne que l'on commence seulement à connaître, car ces mots ne signifient rien de plus que ceci: « Vous êtes digne que l'on vous aime. » Mais à ceux qu'on connaît depuis longtemps, le compliment devrait être: « Vous êtes aimé, Je vous aime. »

Les vices sont des maladies honteuses, dont le traitement doit être secret; loin d'y mettre de l'ostentation, il faut éviter les spectateurs et les témoins. Il est d'un pédant et non d'un ami de reprendre en public avec affectation, pour se faire valoir par les fautes d'autrui, comme les charlatans font leurs opérations en plein théâtre pour s'attirer des pratiques.

PLUTARQUE.

SUR LES MOULINS A PRIÈRES.

Les cylindres rotatoires semblables à de petits barils de poudre, dressés verticalement sur une tringle de fer, que l'on peut appeler des moulins à prières, sont encore plus communs au Thibet qu'en Tartarie; ils portent uniformément l'invocation suivante, que Jacquemont dit avec raison être le Pater, le Credo, et le Confiteor des Lamas: *Oum mani Padmei oum*. « Ils répètent des milliers de fois par jour cette courte sentence, comptant, avec les grains du chapelet qu'ils tiennent à la main, combien de fois ils l'ont dite. Ils ne la comprennent certainement pas. A Kanum, où elle est également le texte exclusif de la prière des Lamas, M. Csoma me l'a expliquée; elle est thibétaine. *Oum* est une interjection; *mani* signifie femme, pierre précieuse; *Padmei*, nénuphar ou lis des étangs. *Oum*, à la fin, est la même interjection que devant.

« De quelque façon que l'on retourne ces quatre mots, il est évidemment impossible de leur trouver un sens quelconque. M. Csoma n'a pu m'apprendre si les plus habiles des Lamas y en attachaient un.

« Je suppose cette éjaculation mystique traduite du sanscrit, parce que je ne crois pas qu'il y ait de nénuphars dans le lac Mansarower, ni dans aucun des lacs du Thi-

bet, tandis qu'au contraire ces plantes sont communes dans tous les bassins de l'Inde, où la beauté de leurs fleurs les a rendues célèbres. » (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263, 287, 326, 359.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

COLONIE ANGLAISE

Suite.

IV. 1856 à 1858? — Le timbre de 1 shilling est ovale et a 19^{mm} sur 23. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, non piqué. Le dessin et les inscriptions sont les mêmes pour ce timbre et les suivants que ceux du timbre précédent (voy. nos 301 et 302). Le papier a un cygne en filigrane.

1 shilling (11.25), — fauve clair ou brun-roux clair. La couleur varie du fauve clair au brun rougeâtre foncé (n° 301).



N° 301. Australie occidentale. N° 302.

V. 1860 à 1864. — Les timbres sont rectangulaires, et ont, celui de 1 penny, 19^{mm} sur 22^{mm}.5; les autres, 19^{mm}.5 sur 23^{mm}. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Le papier a en filigrane un cygne nageant.

1 penny, — (1860 et 1861) noir (non piqué et piqué); (1861, 1862) rose, rouge, rouge-brun (non piqué et piqué); (1863) carmin, carmin brunâtre (piqué); jaune-olive (piqué) (n° 302).

2 pence, — orange, vermillon (1860, non piqué; 1861, piqué); (1862) bleu foncé ou clair (piqué); jaune d'or (piqué).

4 pence, — (1864) rouge (piqué); rose (piqué).

6 pence (?), — (1860) vert jaunâtre ou vert olive (non piqué); (1861) violet (non piqué et piqué); la couleur varie du violet clair au chocolat; (1863) lilas (piqué).

1 shilling, — (1862) vert-émeraude (piqué); vert-de-gris (piqué).

On remarque, dans les collections, des timbres de l'Australie occidentale qui sont percés d'un petit trou rond, fait à l'emporte-pièce. On donne deux explications de cette particularité. Les uns disent que ces timbres sont destinés à la correspondance officielle avec la métropole et les autres gouvernements australiens, et que la perforation ne permet pas de s'en servir pour affranchir des lettres privées. D'après les autres, ces timbres sont ceux qui sont fournis aux transportés (*convicts*), afin que l'on puisse reconnaître tout de suite les lettres provenant de l'établissement des transportés.

Les timbres de 1854 et de 1855 ont été faits à Perth. Les autres timbres ont été gravés à Londres; dans les premiers temps, ils étaient imprimés à Perth, ils le sont à présent à Londres.

INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES.

POSSESSION NÉERLANDAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté en vertu de l'ordonnance royale du 22 juin 1862. L'émission a eu lieu le 1^{er} avril 1864.

(1) *Voyage aux Indes* de Jacquemont, in-fol., t. II. — Voy. notre tome VIII, 1840, p. 368.

(2) On cite un timbre d'essai de 6 pence, jaune.

Il n'y a qu'un timbre, qui est rectangulaire et a 21^{mm}.5 sur 18^{mm}.5. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué. Il porte l'effigie du roi des Pays-Bas, Guillaume III; la tête est vue de trois quarts et



N° 303. Indes orientales néerlandaises.

tournée vers la gauche. A chacun des angles supérieurs sont une fleur de *nelumbium* et un dauphin. On lit en haut 10 cent, à gauche et à droite *Nederl Indie*, en bas sur une banderole *Post zegel*.

10 cents (0f.21) (*), — cramoisi ou carmin foncé (n° 303).

Ce timbre a été gravé et imprimé à l'hôtel des Monnaies, à Utrecht.

AMÉRIQUE.

COLOMBIE ANGLAISE ET ILE DE VANCOUVER.

COLONIE ANGLAISE.

Le timbre-poste de cette colonie a été émis en 1861. Il est rectangulaire et a 23^{mm} sur 19; il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc glacé. Il présente l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *British Columbia &*, en bas *Vancouver island*, à gauche *Postage*, et à droite *Two pence half penny*.

2 pence 1/2 (0f.2604), — rose-chair clair (non piqué); rose-chair plus foncé (piqué) (n° 304).



N° 304. Colombie anglaise.

Ce timbre a été gravé et imprimé par MM. de la Rue et Cie, à Londres.

Il y a, dit-on, dans la colonie une compagnie particulière pour le transport de certaines correspondances, qui a émis un timbre. Il paraît que ce timbre est oblong, noir sur papier rouge-orangé, et qu'il porte la légende : *Barnard's Cariboo express paid*.

TERRE-NEUVE.

COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit à Terre-Neuve en 1857.

Le nombre des lettres a été de 132 000 en 1862. Les 9/10 sont affranchies. On ne compte en moyenne qu'une lettre par habitant et par an.

Il n'y a pas eu de changement dans le dessin des timbres-poste. Ils présentent trois types différents.

Les timbres de 1 et de 5 pence sont carrés et ont 22^{mm} de côté. La couronne royale est au centre de quatre lobes dans lesquels sont la rose, le chardon et le trèfle. — Le

(*) 1 gulden ou florin de Hollande = 100 cents = 2f.106. La monnaie vaut, à Java, ordinairement 11 à 12 pour 100 de moins qu'en Hollande.

timbre de 3 pence est triangulaire et a 22^{mm} sur 43^{mm}.5. La rose, le chardon et le trèfle sont dans un médaillon trilobé. — Les six autres timbres sont rectangulaires et ont, ceux de 2 pence et de 1 shilling, 26^{mm} sur 20, et les autres 25^{mm} sur 19^{mm}.5. Un bouquet des plantes nationales d'Angleterre est dans un médaillon entouré d'un large guillochis. — On lit sur tous ces timbres *St John's Newfoundland postage*, la valeur en chiffres et en lettres.

Les timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et ne sont pas piqués.



N° 305. Terre-Neuve.

1 penny	(0f.070) (*),	— brun violacé.
2 pence	(0f.140),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.
3	(0f.210),	— vert foncé (n° 305).
4	(0f.280),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.
5	(0f.350),	— 1° brun violâtre; 2° (mars 1863) chocolat (n° 306).
6	(0f.420),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.
6 1/2	(0f.455),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.
8	(0f.560),	— 1° vermillon; 2° (1863) carmin clair (n° 307).
1 shilling	(0f.840),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.



N° 306. Terre-Neuve. N° 307.

Ces timbres ont été gravés et imprimés à Londres.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste de cette colonie ont été émis en 1860; le type n'a pas changé. Ces timbres sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur 19^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et piqués. Ils présentent l'effigie de la reine d'Angleterre, la tête tournée à gauche et couronnée; l'encadrement est d'un dessin différent suivant la valeur, et porte la légende : *Prince Edward island postage*. La valeur est inscrite au bas.



N° 308. Ile du Prince-Édouard. N° 309.

1 penny	(0f.07),	— jaune-brun.
2 pence	(0f.14),	— carmin clair.
3	(0f.21),	— bleu clair (n° 308).
6	(0f.42),	— vert-émeraude.
9	(0f.63),	— 1° lilas; 2° violet clair (n° 309).

La suite au prochain volume.

(*) 1 shilling currency = 8 deniers ou pence sterling = 0f.84; 1 shilling sterling = 1 sh. 6 d. currency = 1f.25.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

LES PROPRIÉTAIRES DE CET OUVRAGE SE RÉSERVENT LE DROIT DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION
DANS TOUS LES PAYS QUI ONT TRAITÉ AVEC LA FRANCE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE.

1866

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50

21. Timbres-poste (voy.
les Tables des années précédentes); suite, 46, 86, 126, 158, 191,
223, 254, 303, 338, 367, 391.

PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXVI

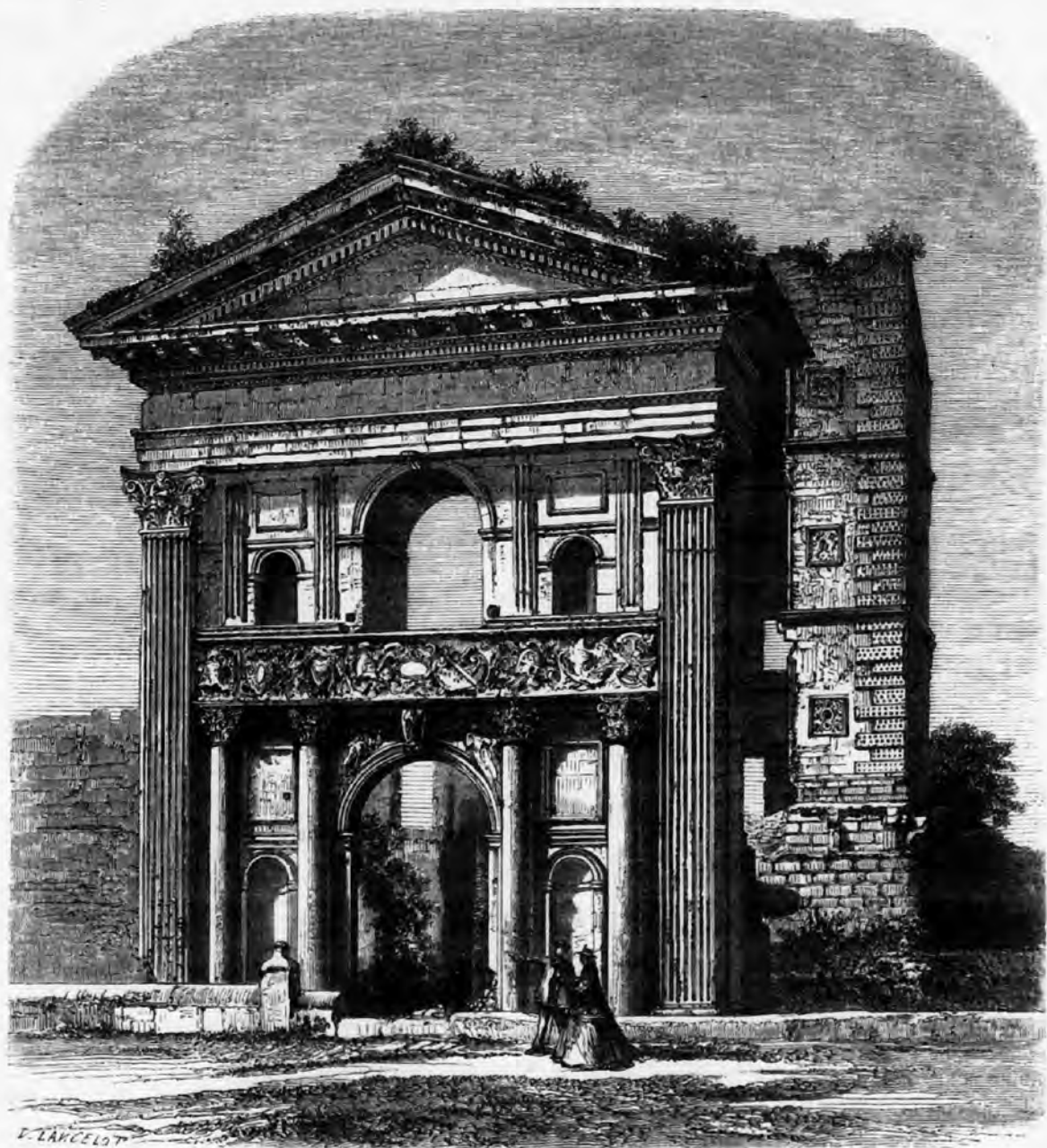
tous les pays ; une ménagerie renferma un grand nombre d'animaux curieux.

En 1782, le château de la Tour-d'Aigues éprouva un premier malheur : un incendie en dévora une partie. Il devait bientôt subir une ruine plus complète et irréparable.

En 1790, le club de la Tour-d'Aigues s'entendit avec

le club d'Aix pour achever la destruction de ce bel édifice.

Millin, qui le visita en 1802, lors de son voyage dans les départements du midi de la France, en a laissé cette description : « Il ne reste que des parties qui, n'étant pas liées entre elles, n'offrent aucun ensemble. On peut cependant juger par ce qui subsiste que l'architecture ap-



Porte principale du château de la Tour-d'Aigues. — Dessin de Lancelot.

prochait de celle du palais du Luxembourg, à Paris : on y remarque encore des C et des M entrelacés pour consacrer partout le nom de Médicis. Une ancienne tour carrée, qu'on regardait comme un ouvrage des Romains, et l'abondance des eaux, sont probablement ce qui a fait donner à ce lieu le nom de la Tour-d'Aigues. En effet, le chemin est bordé de sources fraîches et vives, et il y a encore auprès du château un immense bassin qui commence à se combler. Le parc est entièrement dévasté. »

LA MONNAIE DE FER DES SPARTIATES.

Nous avons tous appris, quand on nous enseignait l'histoire ancienne, que Lycurgue, afin de déraciner à Sparte l'amour des richesses, et, en éloignant le désir du

gain, de détruire le germe de l'inégalité entre les citoyens, leur interdit absolument d'exercer aucune industrie lucrative ; et l'on ajoute qu'il bannit l'or et l'argent et institua une monnaie de fer si lourde, qu'on ne pouvait en transporter une modique somme (dix mines) que sur un chariot attelé de deux bœufs. Ce sont là des faits qui ont besoin d'être expliqués : ce que la tradition contient de vrai n'a pas été assez nettement dégagé.

Il était à peine nécessaire d'interdire le commerce et l'industrie aux Spartiates, qui les dédaignaient ; — poignée d'hommes établis à l'origine sur un point isolé du territoire, au milieu d'une population de beaucoup supérieure en nombre, ils la tenaient sous le joug et la faisaient travailler pour eux. Leurs biens consistaient dans les produits du sol qu'ils possédaient : ils échangeaient leurs grains, leurs bestiaux contre les objets les plus néces-

saires qu'ils ne pouvaient se procurer autrement, et ils n'avaient pas besoin d'or et d'argent pour les payer. Il n'y avait point, d'ailleurs, de monnaie d'or ni d'argent chez les Grecs au temps de Lycurgue, et l'on ne commença guère d'en frapper qu'un siècle après sa mort. Quel pourrait donc être le sens de la loi attribuée à Lycurgue qui interdisait aux Spartiates l'or et l'argent? Est-ce l'usage de meubles ou de vaisselles fabriqués avec les métaux précieux que le législateur voulait proscrire? Pas davantage; car ces métaux étaient extrêmement rares alors, non-seulement à Sparte, mais dans toute la Grèce. A peine les montagnes de l'île de Siphnos et celles de l'Attique renfermaient-elles un peu d'argent, celles de la Thessalie un peu d'or, et leurs mines furent tard exploitées. Au temps de Crésus, les Spartiates envoyèrent en Lydie pour s'en procurer une petite quantité dont ils avaient besoin pour élever une statue à Apollon; beaucoup plus tard, Hiéron en fit demander à Architèlès de Corinthe, le seul homme de la Grèce qui en eût amassé une quantité considérable. La défense attribuée à Lycurgue eût donc été complètement superflue, et elle est certainement d'un temps postérieur.

Mais la tradition d'après laquelle Lycurgue aurait introduit à Sparte une monnaie de fer est plus fondée; on a seulement tort de croire que cette monnaie fût le seul moyen d'échange reconnu. Le Taygète fournissait du fer en abondance, et ce produit fut toujours recherché, aussi bien que les objets fabriqués à Sparte avec ce métal: il est naturel, puisqu'on en possédait en grande quantité et qu'on pouvait se le procurer facilement, qu'on s'en servit pour payer les denrées et marchandises venues du dehors. Et comme alors on donnait en Grèce au métal destiné à un semblable usage la forme de barrés ou broches (*oboles*), dont six ou une poignée formait la drachme (de *drasso*, saisir, empoigner), à Sparte on eut de pareilles barres de fer. Et, de même, quand la monnaie prit partout la forme de disques d'argent ou d'or, la lourde monnaie de fer des Spartiates s'arrondit aussi en pièces qui ressemblaient à des gâteaux (*pelanoi*). « Cette nouvelle monnaie, une fois mise en circulation, dit Plutarque, bannit de Sparte tous les méfaits: quelqu'un, en effet, eût-il voulu voler, ravir ou recevoir pour prix d'un crime ce qu'il lui eût été impossible de cacher, dont la possession ne pouvait exciter l'envie, et qui, mis en pièces, n'était plus bon à rien? car ce fer, rougi au feu, était trempé, dit-on, dans le vinaigre par les monnayeurs, afin qu'il perdît sa force et sa roideur et devint inutile pour tout autre emploi. Ce fer ainsi trempé ne pouvait plus être ni battu ni forgé. »

Malgré de si sages précautions, l'avarice s'introduisit à Sparte; l'argent monnayé, qui y était si rare et, à ce qu'il semble, de si peu d'utilité, fut une amorce à laquelle quelques-uns mêmes de ses grands hommes ne surent pas résister. Platon disait qu'on voyait bien l'argent entrer à Sparte, mais qu'on ne l'en voyait pas sortir.

LE PAUVRE.

Le riche a ses peines comme le pauvre a les siennes. Cela est vrai en ce sens que nous sommes tous sujets à certains maux inhérents à la nature humaine, tels que les maladies, les souffrances morales, et finalement la mort. Mais il ne faudrait pas aller jusqu'à prétendre que la richesse n'est pas, tout bien considéré, une condition préférable à la misère; ce serait entrer dans un sophisme et vouloir tuer toute charité. S'il y a des maux qui soient particuliers à la richesse, il est toujours possible apparemment d'y échapper en se faisant pauvre; mais il n'en est pas de même du côté de la pauvreté: le pauvre n'a pas la même

facilité d'échapper aux maux qui lui sont particuliers en se faisant riche. On ne voit pas bien d'ailleurs quels sont ces maux si particuliers et si inévitables qui devraient appeler à titre égal sur le riche la commisération et dont le pauvre serait exempt (car il ne faut pas porter en compte ce qui n'est que vice ou faiblesse, comme l'oisiveté, l'ennui, les tentations, etc.); tandis que les maux qui sont vraiment particuliers au pauvre et que le riche n'a pas à craindre sont manifestes et saisissent l'esprit à première vue. Quelles angoisses, par exemple, que celles d'un père qui, affaibli, épuisé, ne sait pas si le lendemain il aura la force de travailler pour nourrir sa famille! d'une mère qui pense que son enfant serait peut-être sauvé si, comme le conseille le médecin, elle pouvait le transporter dans un autre climat, ou qui voit son fils emmené aux batailles parce qu'elle n'a pas quelque somme d'argent pour le racheter! Si l'on osait dire que le pauvre est habitué dès sa naissance à ces nécessités de sa condition, on serait dans une grande erreur: ce serait la preuve qu'on ignore ce qu'il y a de fonds commun de tendresse et de sensibilité naturelle dans toutes les âmes humaines, qu'on n'a pas observé le pauvre d'assez près, et l'on s'exposerait, par de semblables illusions, à retomber dans le préjugé funeste qui a si longtemps et si faussement divisé l'humanité en deux races. Non, ne nous défendons pas de la pitié; ne souffrons jamais que notre esprit s'ingénie à refroidir notre cœur; et si, dans les temps de troubles, les impatiences et les emportements du pauvre expliquent et justifient parfois les craintes et l'éloignement du riche, hâtons-nous aux jours de paix de revenir aux sentiments vrais et justes que nous commanderait sévèrement la loi chrétienne, s'ils ne nous étaient naturellement inspirés par notre conscience et notre amour de nos semblables.

STATISTIQUE DU BLÉ.

Vers 1789, en France, on ne comptait en chiffres ronds que 4 millions d'hectares en froment, et 7 millions en seigle, méteil, sarrasin et autres grains inférieurs; aujourd'hui la culture du froment occupe 6 900 000 hectares, et celle des grains inférieurs 5 millions seulement. Cette augmentation devient de plus en plus rapide: depuis 1852, elle a été de 800 000 hectares. De tels progrès, joints à ceux qu'a faits la science agricole, compensent largement l'accroissement de la population.

LES TIMBRES-POSTE (1).

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit en 1851 dans le Nouveau-Brunswick.

Le nombre moyen des lettres est d'un million par an; les $\frac{5}{8}$ environ sont affranchies.

Timbres d'août 1851 à mai 1860. — Ces timbres sont carrés et ont 22^{mm}.5 de côté. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier bleu pâle, non piqués. La couronne royale est au centre d'un médaillon à quatre lobes, dans chacun desquels est une des plantes nationales. On lit autour du timbre *New Brunswick postage*, et la valeur en lettres. La valeur en chiffres est aux quatre coins.

3 pence (0f.3125), — rose (no 310).

6 (0f.6250), — jaune.

1 shilling (1f.2500), — lilas.

(1) Cette série sera entièrement achevée dans le cours de l'année 1866.



N° 310. Nouveau-Brunswick. N° 311.

Timbres actuels, depuis le 24 mai 1860. — Ils sont rectangulaires et ont, ceux de 1 et de 12 1/2 cents, 18^{mm} sur 23, et les autres 23^{mm} sur 18^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et piqués. Ils présentent quatre types différents : 1 cent, train de chemin de fer, locomotive en tête ; 2, 5 et 10 cents, effigie de la reine, la tête vue de face et couronnée ; 12 1/2 cents, bateau à vapeur ; 17 cents, effigie du prince de Galles en costume écossais, la tête vue de face.



N° 312. Nouveau-Brunswick. N° 313.

- 1 cent (0f.0515), — (1860) sépia, chocolat ; (juin 1864) mauve (n° 311).
 2 cents (0f.1030), — (émis en novembre 1853) orange.
 5 (0f.2575), — (1860) vert-olive ; (mai 1863) vert-émeraude (n° 312).
 10 (0f.5150), — rouge clair.
 12 1/2 (0f.6437), — bleu foncé (n° 313).
 17 (1f.8755), — noir (n° 314).

Des épreuves pour essai ou pour spécimen ne sont pas piquées ; quelques-unes sont imprimées sur carte. Les timbres d'essai de 1, 5, 10, 12 1/2 et 17 cents sont en noir. Les épreuves de spécimen sont les suivantes : 1 cent, violet brunâtre foncé, orange ; 2 cents, vert foncé, mauve ; 12 1/2 cents, bleu foncé, noir.



N° 314. Nouveau-Brunswick. N° 315.

Vers 1862, dit-on, le directeur des postes de la colonie, M. Connell, fit mettre, de son autorité, son portrait sur le timbre de 5 cents. Ces timbres furent gravés et imprimés, mais le gouvernement colonial décida de ne pas les émettre, et M. Connell donna sa démission. Ces timbres furent remplacés, comme on l'a vu plus haut, par d'autres à l'effigie de la reine. Le timbre de Connell est rectangulaire ; il a 23^{mm} sur 18^{mm}. 5. Il est gravé, imprimé en sépia ou brun sur papier blanc. Il y en a des exemplaires non piqués et piqués.

- 5 cents (0f.2575), — brun ou sépia (n° 315).

Ce timbre et tous les timbres actuels ont été gravés et sont imprimés par la *American Bank note Company* de New-York.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

COLONIE ANGLAISE.

L'affranchissement des lettres avec des timbres-poste a été introduit dans la colonie en 1857.

Le nombre des lettres a été de 1 426 878 en 1860 ; la moitié sont affranchies. La population étant de 332 264 habitants, la quantité de lettres par habitant a été en moyenne d'un peu plus de 4.

Anciens timbres (1857). — Ils sont carrés et ont 22^{mm}.5 de côté. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier teinté. Ils ne sont pas piqués. Le timbre de 1 penny porte l'effigie de la reine. Le dessin des autres timbres est le même que celui des timbres anciens du Nouveau-Brunswick : la couronne royale au centre d'un médaillon à quatre lobes, dans lesquels sont les plantes nationales de la Grande-Bretagne. Il y a cette différence que, dans les timbres de la Nouvelle-Écosse, le lobe inférieur présente une plante propre à la colonie (le *mayflower*), au lieu d'une répétition de la rose.

- 1 penny (0f.1042), — rouge-brun sur papier bleu (n° 316).
 3 pence (0f.3125), — bleu foncé sur papier blanc bleuâtre (n° 317).
 6 (0f.6250), — vert-olive sur papier blanc verdâtre.
 12 (1f.2500), — violet sur papier teinté.



N° 316. Nouvelle-Écosse. N° 317.

Timbres actuels (1860). — Ils sont rectangulaires ; ceux de 1, 2 et 5 cents ont 26^{mm} sur 21, et les autres 27^{mm} sur 22^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Les timbres présentent l'effigie de la reine : dans ceux de 1, 2 et 5 cents, la tête est de profil et le médaillon rond ; dans les autres, la tête est de face et le médaillon ovale.

- 1 cent (0f.0515), — noir (n° 318).
 2 cents (0f.1030), — violet clair (émis en juillet 1863).
 5 (0f.2575), — bleu foncé.
 8 1/2 (0f.4403), — vert foncé (n° 319).
 10 (0f.5150), — vermillon.
 12 1/2 (0f.6437), — noir.



N° 318. Nouvelle-Écosse. N° 319.

Il a été tiré des épreuves d'essai et de spécimen ; elles ne sont pas piquées.

Les épreuves d'essai sont les suivantes : (sur papier blanc) 1 penny, noir ; 5 cents, noir ; 10 cents, noir ; 8 1/2 cents, noir ; 10 cents, noir ; 12 1/2 cents, vermillon. Les épreuves de spécimen sont les suivantes : 1 cent, noir (sur carte), vert foncé (sur papier blanc) ; 5 cents, bleu foncé (sur carte) ; 8 1/2 cents, vert foncé (sur carte), noir, vermillon (sur papier blanc) ; 10 cents, noir (sur carte) ;

12 1/2 cents, vermillon (sur carte), vert foncé (sur papier blanc).

Il paraît qu'il y a eu un timbre proposé, imprimé en noir sur fond rose et blanc : le chiffre 6 est au milieu d'un cadre octogone, et le timbre porte les mots : *Nova Scotia*. Six pence (1).

Les timbres actuels de la Nouvelle-Écosse ont été gravés et sont imprimés par l'*American Bank note Company*, à New-York. Le dessin de ces timbres est élégant, la gravure et l'impression sont dignes d'éloges.

CANADA.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté au Canada en avril 1851.

Le nombre des lettres a été de 2 132 000 en 1851, et de 9 400 000 en 1861, et comme on comptait 1 648 135 habitants en 1861, cela fait en moyenne près de 6 lettres par habitant.

Timbres anciens (1851). — Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués ou piqués. Il y a cinq types : 1/2 penny, *A*, effigie de la reine, tête de profil (23mm sur 18mm.5); 3 pence, *B*, castor au bord d'un ruisseau (18mm sur 23); 6 pence, *C*, effigie du prince Albert, vu de trois quarts (23mm sur 18mm.5); 7 1/2 pence et 12 pence, *D*, effigie de la reine, tête vue de trois quarts (22mm.5 sur 19mm); 1 pence, *E*, effigie de Jacques Cartier, navigateur français qui a découvert le Canada, tête de profil (23mm sur 18mm.5).

On lit sur le timbre de 7 1/2 pence, *Canada packet postage*; sur les autres timbres, *Canada postage*, et sur tous, la valeur en lettres et en chiffres.

- 1/2 penny (Of.0417) (*), — (non piqué) brun rougeâtre ou grenat, rose; (piqué) rose pâle (n° 320).
 3 pence (Of.2500), — vermillon foncé.
 6 (Of.5000), — brun noirâtre.
 7 1/2 (Of.6250), — vert-émeraude.
 10 (Of.8330), — bleu foncé (n° 321).
 12 (Of.0000), — noir (*).



No 320.



Canada.

No 321.

Il a été tiré des épreuves d'essai, en noir sur papier blanc, des timbres de 1/2 penny, 3, 6 et 10 pence, et des épreuves de spécimen, sur papier blanc, du 1/2 penny en rose très-pâle, en noir; du 3 pence en noir; du 6 pence en bleu, en vert bleuâtre; du 10 pence en noir.

Timbres actuels (1860). — Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Les types sont les mêmes que ceux des timbres précédents : *A*, 1 et 2 cents; *B*, 5 cents; *C*, 10 cents; *D*, 12 1/2 cents; *E*, 17 cents. Dimensions et inscriptions sont pareilles.

- 1 cent (Of.050) (*), — rose foncé à rose pâle.
 2 cents (Of.100), — rose (émis le 1^{er} août 1864).
 5 (Of.250), — vermillon foncé à vermillon clair (n° 322).

(*) *Stamp collector's Magazine*, vol. I, p. 75.

(*) 1 shilling currency = 9 pence sterling 9/10 = 1 franc; 1 shilling sterling = 15 pence currency.

(*) Ce timbre a été peu de temps en usage, attendu que la réduction du port de 12 à 10 pence l'a rendu inutile.

(*) Le dollar de 100 cents = 5 francs = 4 shillings. Le shilling sterling = 25 cents.

- 10 cents (Of.500), — brun rougeâtre, brun noirâtre, sépia (n° 323).
 12 1/2 (Of.625), — vert-olive (n° 324).
 17 (Of.850), — brun foncé.



No 322.



Canada.

No 323.

Il y a des épreuves d'essai, en noir sur papier blanc, des timbres de 1 cent, 5, 10, 12 1/2 et 17 cents, et des épreuves de spécimen, sur papier blanc, du 5 cents en vermillon; du 10 cents en noir, en sépia; du 12 1/2 cents en noir, en vert-olive, en bleu foncé; du 17 cents en noir, en bleu foncé. Tous ces timbres ne sont pas piqués.

Il a été proposé, à diverses époques, au gouvernement canadien plusieurs modèles de timbres-poste qui n'ont pas été adoptés. Il existe de rares épreuves d'un de ces modèles. Le chiffre de la valeur est au milieu; le fond, mauve et blanc, est finement gravé; on lit dans l'encadrement : *Postage. Colony of Canada. 1 penny*.

Les timbres canadiens ont été gravés et sont imprimés par la *American Bank note Company* de New-York.



No 324.



Canada.

No 325.



Canada.

No 326.

Enveloppes. — Il y en a deux, émises en février 1860. Elles sont oblongues et ont 83mm sur 139. Le timbre est à l'angle droit supérieur; il est ovale, a 24mm sur 19mm.5; il est gravé, imprimé en relief; le dessin ressort en relief et en blanc sur un fond de couleur. Le papier est blanc.

- 5 cents (Of.25), — vermillon (n° 325).
 10 (Of.50), — chocolat.

Timbres locaux. — Bien que des habitants de Montréal ne connaissent pas de timbres émis par des compagnies particulières de transport, il paraît que les timbres ci-après ont été en usage dans cette ville :

Ker's City Post. Oblong, gravé : 1 penny, bleu, vert, carmin foncé, sur papier glacé blanc; 3 pence, carmin foncé, sur papier glacé blanc. Oblong, gravé (les armes du prince de Galles) : 1 penny, noir sur papier glacé vert pâle, orange; 3 pence, noir sur papier glacé orange. Rectangulaire, gravé (portrait) : 2 cents, bleu, vermillon, sur papier blanc; 5 cents, bleu, vermillon, sur papier blanc.

Bell's Dispatch. Montreal. 2 cents. Rectangulaire, noir, bleu foncé, rose, sur papier blanc (n° 326).

Ces derniers timbres (ceux de Bell) ont été émis par une maison américaine qui avait entrepris le transport des correspondances des États-Unis au Canada, et réciproquement, à peu de distance de la frontière. Ce service, étant illégal, a eu une très-courte durée.

Le timbre suivant a été émis à Montréal en avril 1865 :

Bancroft's city express. 45. c. S. James s. Montreal. Rectangulaire, gravé, piqué (portrait) : 5 cents, bleu, sur papier blanc.

Les vignettes qui portent l'inscription : *Winslow and Co express, Montreal*, n'ont aucune valeur et sont collées sur les petits colis portés par cette compagnie, qui a récemment mis en vente quelques enveloppes timbrées.

La suite à une autre livraison.

formés rouges des Anglais, et leurs longs cous, minces et parallèles, se dressaient et brillaient comme autant de fusils.

Les flammants, du reste, avec leur apparence de soldats rangés en bataille, ne nous trompent guère : ce sont des soldats en effet ; une discipline toute militaire règne parmi eux. Ils vivent toujours en troupes, et ces troupes sont disposées en rangs alignés ; qu'ils pêchent, qu'ils se reposent ou qu'ils volent, cet ordre est toujours observé. Quand ils volent, ils forment une cohorte décroissante d'arrière en

avant, figurant dans le ciel un triangle de feu ; arrivés au-dessus des plaines marécageuses où ils veulent aborder, ils ralentissent leur marche, s'arrêtent un instant, puis descendent par un mouvement lent et circulaire, en traçant dans les airs une spirale conique.

Le flammant rose (*Phœnicopterus ruber* de Linné) a la taille d'un homme, cinq pieds de haut. Il habite l'Afrique et l'Europe méridionale ; il n'est pas rare dans l'île de Sardaigne, d'où il émigre à la fin de mars pour se répandre jusqu'au quarante-huitième degré, et où il revient vers la



Flammants et leur nid. — Dessin de Freeman.

mi-août. Ces beaux oiseaux fréquentent, en France, les étangs de la Camargue et d'Aigues-Mortes.

Comment, avec leurs longues jambes, de tels échassiers peuvent-ils couvrir ? La nature y a pourvu en leur donnant l'instinct de se construire, au bord des étangs ou au milieu des marais, des monticules, des pyramides de limon et d'herbes, de joncs et de roseaux amoncelés. Ces cônes, qui ont une hauteur de cinquante centimètres avec un diamètre à peu près égal à la base, sont tronqués et creusés en bassin au sommet pour recevoir les œufs (au nombre de deux, un peu oblongs, d'un blanc pur). Quand la femelle couve, ce qui n'a guère lieu que la nuit ou pendant les pluies, elle s'assoit sur ce monticule, laissant pendre à

droite et à gauche ses grandes pattes couleur de rose ; elle est à cheval sur son nid, comme un cavalier sur sa monture.

L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE.

Le véritable esprit philosophique est celui dont les aspirations élevées secondent les sciences en les entraînant à la recherche de vérités qui sont actuellement en dehors d'elles, mais qui ne doivent pas être délaissées par cela même qu'elles s'éloignent et s'élèvent de plus en plus à mesure qu'elles sont abordées par des esprits philosophiques plus puissants et plus délicats. Maintenant, cette as-

piration de l'esprit humain aura-t-elle une fin, trouvera-t-elle une limite? Je ne saurais le comprendre; en attendant, le savant n'a rien de mieux à faire que de marcher sans cesse, parce qu'il avance toujours.

CLAUDE BERNARD.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La première loi sur l'affranchissement des lettres aux États-Unis a été votée par le Congrès en 1847, et approuvée le 3 mars 1847; en vertu de cette loi, l'affranchissement était facultatif, et le port était payé en numéraire ou en timbres-poste. A partir du 1^{er} janvier 1856, l'affranchissement de toutes les lettres au moyen de timbres-poste ou d'enveloppes timbrées est devenu obligatoire (on a excepté les lettres pour l'étranger).

L'usage des timbres-poste a été introduit aux États-Unis en vertu de l'acte précité de 1847, et celui des enveloppes timbrées en vertu de l'acte du Congrès approuvé le 31 août 1852; mais l'émission de ces dernières n'a eu lieu qu'en 1853. Celle des bandes timbrées pour les journaux (*wrappers*) a été faite en octobre 1861.

Le directeur général des postes fédérales a estimé à 205 millions le nombre des lettres pour 1861-62. La population des États-Unis étant d'environ 24 millions, déduction faite de 8 millions et demi pour les États confédérés, chaque habitant a envoyé ou reçu en moyenne 9 lettres dans l'année. Il a été émis, en 1861-62, 251 307 100 timbres-poste.

Timbres.

Émission de 1847. — Les timbres, dont l'usage a commencé le 1^{er} juillet 1847, sont rectangulaires, gravés, imprimés sur papier blanc bleuâtre, et ne sont pas piqués.

L'un porte l'effigie de Benjamin Franklin, qui a été directeur général des postes américaines de 1753 à 1774.

5 cents (0^f.2575) (*), — brun, brun rougeâtre, bistre foncé, sur papier blanc bleuâtre ou gris-perle (n^o 327).

L'autre timbre présente l'effigie de Washington.

10 cents (0^f.515), — noir sur papier blanc bleuâtre ou gris-perle (n^o 328).



N^o 327.



États-Unis.

N^o 328.

Ces deux timbres ont été gravés et imprimés par Rawdon, Wright, Hatch et Edson, de New-York. Ceux de ces timbres au bas desquels sont les lettres R. W. H. et E. presque tous imprimés sur papier blanc, sont suivant les uns des timbres d'essai, d'après les autres des réimpressions faites avec les planches originales.

Émission du 1^{er} juillet 1851. — Cette série se compose de trois timbres. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc et ne sont pas piqués.

(*) 1 dollar des États-Unis = 100 cents = 5^f.15. La pièce d'or française de 20 francs, qui représentait, en 1860, 3 dollars 86 cents (dollar = 5^f.18), valait en décembre 1864, 8 d. (d. = 2^f.50).

1 cent (0^f.0515), — (Franklin), bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel. Le papier est souvent bleu, mais cette coloration est due à l'impression (n^o 329).

3 cents (0^f.1545), — (Washington), rouge-brique plus ou moins foncé, lie-de-vin, rouge-brun, brun foncé (n^o 330).

12 cents (0^f.6180), — (Washington), noir.

Émissions de 1855 et de 1856. — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués.

(Mai 1855.) Le type du timbre de 10 cents est celui du timbre de 12 cents, avec la différence que la valeur est en chiffres romains aux angles supérieurs et que treize étoiles sont disposées en demi-cercle au-dessus de l'effigie. Ces étoiles représentent les treize États qui se sont rendus indépendants et se sont unis en 1789 pour former la république des États-Unis.



N^o 329. États-Unis. N^o 330. États-Unis. N^o 331.

10 cents (0^f.515), — (Washington), vert foncé. Le papier est souvent vert pâle; sa coloration est due à l'impression (n^o 331).

On dit que les premiers timbres de 10 cents étaient bleus; ce qui est singulier, car ceux de 1 cent étaient de cette couleur.

(5 janvier 1856.) Timbre de 5 cents.

5 cents (0^f.2575), — (Washington), brun-sépie, brun clair, brun foncé, chocolat, brun rougeâtre (n^o 332).

Il a été fait avec ce timbre des tirages d'essai de couleurs: on a des timbres de 5 cents imprimés en vert foncé, vert-émeraude, rouge, roux, rouge-brun, bistre, noir.

Émission de 1857. — En septembre 1857, les timbres précédents de 1, 3, 5, 10 et 12 cents ont été mis en vente piqués.

1 cent (0^f.0515), — bleu (n^o 329).

3 cents (0^f.1545), — rouge-brique, rouge-brun (n^o 330).

5 (0^f.2575), — brun foncé (n^o 332).

10 (0^f.5150), — vert foncé (n^o 331).

12 (0^f.6180), — noir.

Émission de 1860. — Le timbre de 1 cent, à l'aigle, a été créé en exécution de l'acte du 15 juin 1860, la taxe à percevoir par les facteurs sur toutes les lettres portées à domicile ayant été abaissée à 1 cent par cet acte. Ce timbre a servi depuis le 1^{er} juillet 1860 jusqu'au 1^{er} juillet 1863. Il est ovale, gravé, imprimé en bleu sur papier blanc, non piqué. Le dessin représente un aigle sur une branche d'arbre, les ailes à demi déployées.

1 cent (0^f.0515), — bleu (n^o 333).



N^o 332. États-Unis. N^o 333. États-Unis. N^o 334.

Les timbres de 24, de 30 et de 90 cents sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc,

piqués. Ils ont été émis : celui de 24 cents le 18 juillet 1860, celui de 30 cents le 2 août 1860 et celui de 90 cents le 15 août 1860.

24 cents (1f.2360), — (Washington), violet foncé, violet noirâtre, violet pâle, gris violacé foncé.

30 cents (1f.5450), — (Franklin), orange. Le papier a souvent une couleur paille ou jaune pâle due à l'impression (n° 334).

90 cents (4f.6350), — (Washington en habit militaire), bleu foncé.

Émission de septembre 1861. — Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués.



N° 335. États-Unis. N° 336. États-Unis. N° 337.

1 cent, — (Franklin), bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (n° 335).

3 cents, — (Washington), rose, rose pâle (n° 336).

5 cents, — (Washington), brun jaunâtre clair, bistre; (1862) brun foncé, brun rougeâtre foncé (n° 338).

10 cents, — (Washington, 13 étoiles), vert foncé, vert-émeraude, vert clair (n° 339).

12 cents, — (Washington, type du 10 cents sans les étoiles), noir.

24 cents, — (Washington, 13 étoiles), violet foncé (n° 340).

30 cents, — (Franklin), jaune d'or (n° 341).

90 cents, — (Washington), bleu (n° 342).



N° 338. États-Unis. N° 339. États-Unis. N° 340

Les timbres d'essai de 3 cents sont imprimés en rouge et en rouge-brun sur papier blanc ou mi-blanc, et ne sont pas piqués; ils présentent des différences avec le timbre en usage, et il y a plusieurs états, dont un avant toutes lettres (n° 337).



N° 341. États-Unis. N° 342.

Il existe des épreuves des autres timbres de spécimen tirées sur papier blanc : 5 cents, vert-olive, vert clair, rouge, violet clair, jaune; 24 cents, noir; 30 cents, bleu, vert, noir; 90 cents, vert, noir.

Émission du 1^{er} juillet 1863. — Le timbre de 2 cents a été créé pour servir à l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville (acte du 3 mars 1863). Il est rectangulaire, gravé, imprimé en noir sur papier blanc, et piqué. Il porte l'effigie du général Andrew Jackson, qui fut deux fois président des États-Unis.

2 cents, — noir (n° 343).

Il a été imprimé des épreuves de spécimen de ce timbre en six couleurs différentes.

Les timbres-poste sont gravés et imprimés à New-York, par une compagnie particulière, pour le compte et sous la surveillance du gouvernement.



N° 343.

États-Unis.



N° 344.

Timbre proposé. — MM. Bradbury, Wilkinson et C^{ie}, de Londres, ont gravé, pour les États-Unis, un timbre qui n'a pas été adopté. Il est rectangulaire, gravé en taille-douce, imprimé en couleur sur carte blanche. La tête de Washington est de trois quarts et tournée vers la gauche.

3 cents, — noir rougeâtre, rouge (n° 344).

Timbres-poste monnaie.

La hausse du prix des métaux précieux, par suite de la guerre aux États-Unis, y a fait presque disparaître de la circulation les monnaies d'or et d'argent et a rendu rare la monnaie de nickel. Dans ces circonstances, une loi du 27 juillet 1862 autorisa l'émission des timbres-poste au même titre que la monnaie de pareille valeur nominale. Le besoin de petite monnaie était tel qu'on vendit 104 millions de timbres-poste dans le seul trimestre de juillet-septembre 1862, et que cette quantité, la seule qu'il eût été possible de fabriquer, fut insuffisante; mais les timbres n'étaient pas faits pour supporter une circulation de ce genre, et un très-grand nombre furent bientôt détériorés. Néanmoins, les porteurs les apposaient sur des lettres, et il en résultait des difficultés d'autant plus grandes que des gens profitèrent de cet état de choses pour se servir de timbres oblitérés lavés. On prit deux mesures : on créa des bons de timbres-poste, et l'on rechercha les moyens d'empêcher l'usage de timbres oblitérés lavés.

On se décida, en septembre 1862, à remplacer les timbres-poste, comme papier-monnaie, par des billets qui devaient faire office de papier-monnaie et être remboursables à présentation en timbres-poste par tout bureau de poste fédéral. Il fut créé quatre sortes de ces billets : de 5, de 10, de 25 et de 50 cents. Le dessin du timbre de



N° 345. États-Unis.

5 cents est reproduit une fois sur le billet de 5 cents et cinq fois sur celui de 25 cents; le timbre de 10 cents l'est aussi une fois sur le billet de 10 cents et cinq fois sur celui de 50 cents. On lit en anglais, au recto : « Monnaie postale, délivrée seulement par les trésoriers adjoints et les dépositaires désignés des États-Unis. Remboursable contre

des timbres-poste à tout bureau de poste. » Au verso : « Échangeable contre des bons des États-Unis par tout trésorier adjoint ou tout dépositaire désigné des États-Unis, par sommes de 5 dollars au moins. Recevable en paiement de toute somme au-dessous de 5 dollars due aux États-Unis. Acte approuvé le 17 juillet 1862. »

Ces billets sont gravés et imprimés à New-York, d'un côté du billet par l'*American Bank note Company*, de l'autre par la *National Bank note Company*. Ils sont imprimés en couleur sur papier de billet de banque.

- 5 cents, — brun foncé sur papier jaune-brun ou bistre foncé (n° 345).
10 — vert foncé sur papier blanc.
25 — brun foncé sur papier jaune-brun ou bistre foncé.
50 — vert foncé sur papier blanc (n° 346).



N° 346. États-Unis.

Il fut émis pour 20 millions de dollars de ces billets.

Enveloppes.

Le timbre est placé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe. Il est ovale, gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc ou de couleur. Le dessin ressort en relief et de la couleur du papier sur le fond de couleur. Presque toujours le papier est vergé et porte en filigrane les lettres *P. O. U. S.* (*Post-office Department. United States*). Les couleurs du papier sont le blanc, le fauve clair, le gris-écru, le jaune-paille verdâtre, le jaune-maïs, le bleu.

Émissions de 1853 et de 1855. — Il n'y a qu'un type : Washington.

(1^{er} juillet 1853.) Enveloppes de 3 cents. Papier blanc ou fauve clair. Il y en a de façonnées avec trois lignes imprimées en noir à l'intérieur, pour marquer la place de l'adresse (brevet du 20 novembre 1853).

- 5 cents (Of. 1545), — rouge-vermillon (n° 347).

Enveloppes de 6 cents. Papier blanc ou jaune.

- (1 août 1853.) 6 cents (Of. 3090), — vert.
(17 octob. 1853.) 6 cents (Of. 3090), — rouge-vermillon.



N° 348. États-Unis. N° 347. États-Unis. N° 349.

(2 avril 1855.) Enveloppes de 10 cents. Papier blanc, fauve clair ou jaune.

- 10 cents (Of. 5150), — vert.

Émission du 10 septembre 1860. — L'enveloppe de 1 cent est à l'effigie de Franklin; les autres enveloppes portent l'effigie de Washington. Les enveloppes sont de différentes grandeurs. On vend des bandes de journaux au timbre de 1 cent, faites de papier fauve clair.

- 1 cent, — bleu foncé. Papier fauve clair, jaune-maïs, jaune-paille verdâtre (n° 348).
3 cents, — vermillon. Papier blanc, fauve clair, jaune-maïs (n° 349).
4 cents, — bleu foncé et vermillon. Papier blanc, fauve clair, jaune-maïs.

L'enveloppe de 4 cents porte deux timbres : à gauche, le timbre de 1 cent bleu foncé; à droite, celui de 3 cents vermillon.

- 6 cents, — vermillon. Papier blanc, fauve clair, jaune-maïs.
10 cents, — vert-olive, vert foncé. Papier blanc, jaune-maïs.

Émission de juillet 1861. — Les timbres sont au type de Washington; ceux de 3 et de 6 cents ont de 27^{mm} sur 24, les autres ont 25^{mm} sur 28. Sur les timbres de 3 et de 6 cents : en haut *United States*, en bas la valeur en lettres. Sur les autres timbres : en haut la valeur en lettres, en bas *U. S. Postage*. Dans les timbres de 10 à 40 cents, la figure seule est en relief; les filets, les lettres et les chiffres sont imprimés en couleur; les petits rameaux dessinés dans l'encadrement sont réservés sur le fond de couleur.

- 3 cents, — rose. Papier blanc, jaune, bleu (').
6 — rose. Papier blanc, jaune-maïs, fauve clair (n° 350).
10 — vert-émeraude. Papier blanc, jaune.
12 — filets, lettres, chiffres, en vermillon, fond brun clair. Papier jaune-paille clair (n° 351).
20 — filets rouges et bleus, lettres et chiffres rouges; fond bleu. Papier jaune-paille.
24 — filets rouges et verts, lettres et chiffres rouges, fond vert. Papier jaune-paille.
10 — filets noirs et rouges, lettres et chiffres noirs; fond rouge. Papier jaune-paille.



N° 350.



États-Unis.

N° 351.

Émission du 1^{er} juillet 1863. — Le timbre porte l'effigie du président Andrew Jackson; il est gravé, imprimé en relief et en noir sur papier de couleur; la figure ressort



N° 352. États-Unis.

en relief et de la couleur du papier sur le fond noir. Le papier n'est pas vergé et n'a pas de filigrane.

- 2 cents (Of. 1030), — noir. Papier gris-écru, jaune (n° 352).

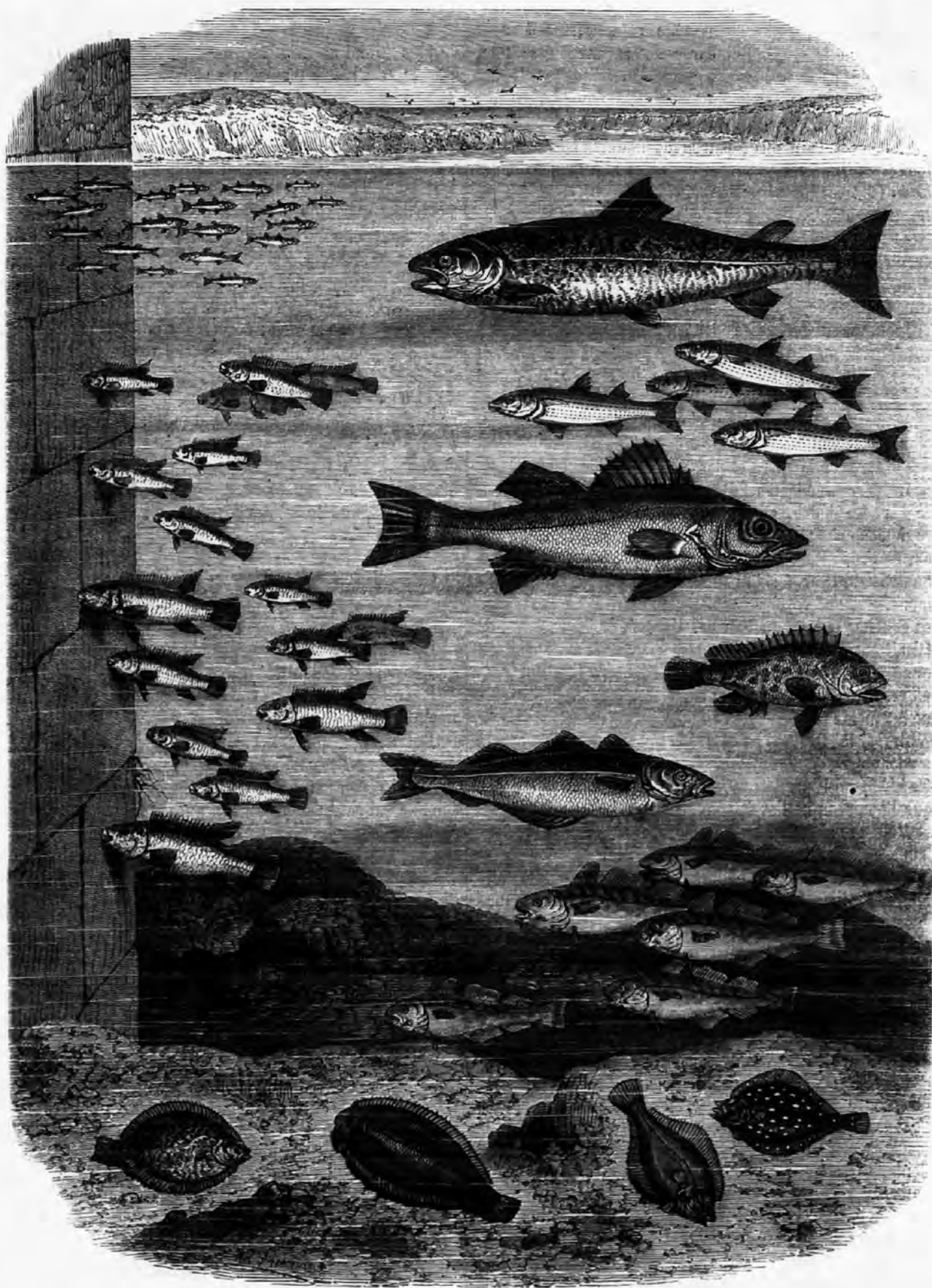
La suite à une prochaine livraison.

(') Sur le papier bleu, la couleur rose du timbre passe au violet clair.

jours dans nos excursions et nos pêches... dont il avait tout le profit.

— Voyez-vous, Monsieur, me disait-il, par les fonds de

sable il n'y a rien à faire ; vous prendrez quelques grondins, des coquettes, deux ou trois méchantes vives ou des poissons plats. Malheur!... Tandis que par un bon



Stations des poissons dans les ports de mer. — Dessin de Freeman.

fond de roches comme celui où nous sommes, vous avez à choisir toute espèce de poissons. Pas vrai, monsieur Henri?...

— Oui, oui, père Huédé, vous avez raison... Mais ça

ne mord pas vite... Il paraît qu'aujourd'hui les poissons se promènent ailleurs...

Mon compagnon de voyage, Amédée B..., ne disait rien ; nous nous retournâmes pour lui demander la cause

d'un mutisme aussi prolongé et aussi peu ordinaire de sa part. Il dormait! ou s'il ne dormait pas, peu s'en fallait...

— Ohé! ohé! m'sieu Médé, dit le père Huédé; ohé! vous laisserez tomber votre chapeau dans l'eau...

— Mais non, ça va bien...

C'est Amédée qui se réveille et s'évertue à nous prouver que le soleil, qui darde ses rayons sur sa tête, n'a produit aucun effet sur son organisation de fer. Il veut retirer la ligne que sa main tenait négligemment le long du bateau...

— Qu'est-ce à dire, patron de malheur? je tiens au fond; ma ligne est accrochée dans une algue quelconque.

— Oh! malheur! m'sieu Médé! Si vous tient le fond ici, pas moyen!... c'est des rochers!...

— Je tiens le fond, père Huédé, répond le dormeur éyeillé.

— Ohé! mousse, vas y voir de quoi il s'agit et décrocher la ligne de m'sieu Médé... Allons, leste.

Le mousse Carnac, couché sur nos filets, parvient à entr'ouvrir un œil mourant et à s'éveiller à peu près. Il saisit la ligne, la tire légèrement à lui, et, sentant une résistance élastique :

— Faites excuse, patron, c'est un poisson, et un gros, bien sûr...

— Arrive à la barre et passe-moi la ligne...

Le père Huédé n'a fait qu'un saut près d'Amédée, il sent une aubaine. On hale la ligne avec précaution; elle se détache bientôt du fond et flotte; elle pèse, mais n'accuse aucune secousse. Nous n'étions pas trop de nous quatre pour tirer, fort intrigués de savoir ce que nous amenions. Or, que voyons-nous monter entre deux eaux, puis se coucher le long du bateau? Un congre énorme qui ne faisait aucun mouvement pour se défendre : on aurait dit une tige monstrueuse d'algues flottantes. Il fallut employer la gaffe et le croc pour le hisser dans le bateau; ce ne fut même pas une œuvre facile.

Arrivé là, l'animal se décroche, et, libre, commence à serpenter au milieu des cordages et des bancs. Le père Huédé le saisit par le cou, et c'est alors qu'on s'aperçoit que l'hameçon ne l'avait pas même touché!...

Voici ce qui était arrivé. Amédée, après avoir chargé son hameçon d'un morceau de calmar, avait laissé aller sa ligne à l'eau et s'était endormi. Un tacaut de 30 centimètres de long, espèce de petit *gade* analogue aux morues, avait saisi l'esche et s'était pris à l'hameçon bel et bien. Or, Amédée dormait toujours. Un congre, qui passait par là, vit ce tacaut fort empêché mais frétilant, et le jugea de bonne prise. Malheureusement messire congre avait les yeux plus grands que la bouche; une fois le tacaut saisi, le glouton n'avait pas voulu le lâcher, ou plus probablement ne l'avait pas pu.

En effet, les dents crochues qui garnissent les mâchoires du congre étaient implantées entre les écailles du tacaut, dont le corps remplissait hermétiquement la bouche de la monstrueuse anguille. Le congre fut ainsi amené par les dents, et ne se décrocha que quand, en tombant dans le bateau sur des corps durs, la chute ou le poids, comprimant le corps du tacaut, permit aux dents de se dégager.

Le congre ainsi pris par les dents pesait 17 kilogrammes.

Le père Huédé déclara qu'il mourrait content, qu'il avait pris le père des congres du pays, et que m'sieu Médé était un fier pêcheur... quand il dormait.

PETITE OFFRANDE.

Un jour, les Athéniens se plaignaient à l'oracle d'Ammon de ce que les dieux se déclaraient toujours en faveur

des Lacédémoniens, qui ne leur présentaient qu'un petit nombre de victimes, maigres et mutilées. L'oracle répondit que tous les sacrifices des Grecs ne valaient pas cette prière humble et modeste par laquelle les Lacédémoniens se contentent de demander aux dieux les vrais biens.

Un riche Thessalien, se trouvant à Delphes, offrit avec le plus grand appareil cent bœufs dont les cornes étaient dorées. En même temps, un pauvre citoyen d'Hermione tira de sa besace une pincée de farine qu'il jeta dans la flamme allumée sur l'autel. La pythie déclara que l'homme de cet homme était plus agréable aux dieux que celui de l'opulent Thessalien.

Le premier de ces passages ne rappelle-t-il pas cette belle déclaration d'Isaïe : « Qu'ai-je à faire, dit l'Éternel, de la multitude de vos sacrifices? Je suis rassasié d'holocaustes de moutons et de bêtes grasses; je ne prends point de plaisir au sang des taureaux, ni des agneaux, ni des boucs... Cessez de m'apporter des oblations de néant... Apprenez à faire le bien; recherchez la droiture. »

Il est impossible de lire le second passage sans penser à ce récit de l'Évangile : « Un jour, comme Jésus regardait ce qu'on mettait dans le tronc des pauvres, il vit des riches qui y déposaient leurs offrandes. Il vit aussi une pauvre veuve qui y mit seulement deux piécettes, et il dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a donné plus que tous les autres; car ceux-ci ont donné à Dieu de leur superflu, mais elle, elle a donné de son indigence même, tout ce qu'elle avait pour vivre. »

LES GRANDS HOMMES.

BOSSUET. Les véritables grands hommes dans tous les genres sont toujours très-rares.

RACINE. Qu'appellez-vous, je vous prie, de grands hommes?

BOSSUET. Tous ceux qui surpassent les autres par le cœur et par l'esprit, qui ont la vue plus nette et plus fine, qui discernent mieux les choses humaines, qui jugent mieux, qui s'expriment mieux, qui ont l'imagination plus forte et le génie plus vaste.

VAUVENARGUES.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Suite

Enveloppes.

Émission de décembre 1864. — Le timbre porte l'effigie de Washington (type des nos 350 et 351); il est gravé, imprimé en relief et en rose sur papier blanc ou jaune; il diffère peu de celui de l'émission de juillet 1861. Le papier porte en filigrane les lettres P. O. D. U. S. On lit en haut *United States*, en bas la valeur en lettres, de chaque côté la valeur en chiffres.

3 cents (Of. 1545), — rose. Papier blanc, jaune.

6 (Of. 3090), — rose. Papier blanc, jaune.

Timbre d'enveloppe proposé. — Parmi les timbres d'enveloppe qui ont été proposés au gouvernement, on en a décrit un de 40 cents, dont le dessin est d'une extrême simplicité. On lit à gauche la valeur en lettres, à droite *U. S. Postage*, en haut et en bas la valeur en chiffres (*).

(*) Un dessin de ce timbre a paru dans *the Stamp Collector's Magazine*, vol. II, p. 73.

Timbres locaux.

Autrefois, le port des lettres aux États-Unis était très-élevé et proportionnel à la distance. Le port de la lettre simple, dans un rayon de 100 à 300 milles, était de 12 1/2 cents. A la suite de l'adoption en Angleterre du système de la taxe uniforme de 1 penny, il se produisit aux États-Unis un mouvement semblable à celui que M. Rowland-Hill avait organisé en Angleterre, mais qui fut plus lent. Les premières attaques au régime postal prirent de l'autre côté de l'Atlantique un caractère différent.

Des compagnies particulières établirent des services de poste à prix réduit, en concurrence avec ceux de l'État. Blood et compagnie organisèrent, les premiers, en 1843 ou 1844, à Philadelphie, un service de réception et de distribution des lettres de la ville pour la ville; ils avaient leurs boîtes et leurs facteurs dans tous les quartiers. Ils émirent un timbre-poste pour l'affranchissement des lettres: c'est le premier timbre-poste américain (n° 353).

A la fin de 1844, Hale et compagnie, de Boston, envoyèrent chaque jour, par le train express du chemin de fer, un messenger à New-York et un autre à Philadelphie,



N° 353.



États-Unis.

N° 354.

chacun porteur d'un sac de cuir contenant les lettres qu'ils avaient été chercher aux bureaux des principaux commerçants. Hale et compagnie émirent aussi des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres transportées et distribuées par leur entremise (n° 354). W. Wyman suivit leur exemple; il établit un service de transport des lettres entre Boston et New-York, et eut aussi un timbre particulier. Enfin, Brainard et compagnie se chargèrent des correspondances entre Albany et New-York.

Les recettes des postes fédérales se ressentirent bientôt du succès de ces entreprises. Il fallut aviser. Par l'acte du 3 mars 1845, le port de la lettre simple fut réduit à 5 cents dans un rayon de 3 000 milles et à 10 cents au delà de cette distance. Le port de la lettre de la ville pour la ville (*drop-letter*) fut fixé à 2 cents. Mais les facteurs avaient droit, pour la remise des lettres à domicile, à une taxe de 2 cents; ils n'avaient pas d'autre rétribution que le produit de cette taxe, et, ne se jugeant pas assez payés pour que leur service fût plus actif, ils ne faisaient que deux distributions par jour. Il résultait de cet état des choses, d'abord l'insuffisance du service postal dans les grandes villes, ensuite la cherté du port des lettres de la ville pour la ville, car on payait, pour une lettre à porter à quelques pas, 4 cents, c'est-à-dire 1 cent de plus que pour la porter à 3 000 milles. Cela explique la formation et la réussite de tant de compagnies postales particulières. Dans toutes les grandes villes, ces compagnies établirent un grand nombre de boîtes aux lettres et firent cinq ou six distributions par jour, ne faisant payer que la moitié ou le quart de la poste du gouvernement. Le prix était, au commencement, de 2 cents dans les principales villes; la concurrence entre les compagnies le fit baisser de 1 cent. Presque chaque ville avait une poste particulière, et l'on

ne comptait pas moins de sept ou huit compagnies à New-York et à Philadelphie.

L'acte du 3 mars 1851 porta le premier coup aux postes particulières. Le directeur général des postes fut autorisé à établir des routes de poste dans l'intérieur des cités et des villes, à réduire à 2 cents le port des lettres de la ville pour la ville remises à domicile, à recueillir et porter à la poste centrale les lettres destinées à d'autres villes. L'initiative de ce dernier et utile service avait été prise par des compagnies particulières à une époque où les boîtes aux lettres de la poste fédérale étaient en petit nombre; les timbres locaux qui portent les inscriptions: *To the mail, Post-office despatch, Government city despatch, etc.*, servaient à payer le port de la lettre du domicile de l'expéditeur à la poste centrale.

L'acte de 1851 resta néanmoins sans effet immédiat; c'est celui du 15 juin 1860 qui fut le plus favorable à la poste fédérale. La taxe pour la remise à domicile de toutes les lettres fut abaissée à 1 cent, sans que le paiement par avance fût obligatoire. L'acte du 3 mars 1863 termine l'histoire des postes particulières: les facteurs recevant un salaire fixe, les distributions des lettres furent multipliées, l'affranchissement fut rendu obligatoire, le port des lettres de la ville pour la ville élevé à 2 cents, mais la taxe pour la remise des lettres à domicile fut supprimée.

Le peuple américain doit à la concurrence des compagnies particulières un tarif postal plus libéral et un service mieux ordonné et plus intelligent. Cette concurrence s'est exercée librement pendant près de vingt ans, et le gouvernement ne voulait ni ne pouvait rendre au public et au commerce les services que les compagnies privées leur offraient au plus bas prix et dans les meilleures conditions. Cette concurrence a cessé tout à fait en 1862.

Toutes les compagnies postales particulières ont émis, de leur autorité, des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres ou des paquets, recueillis, transportés et distribués par leurs soins. Ces timbres doivent prendre place dans les collections. Il n'en est plus émis depuis 1861 ou 1862, et il ne s'en trouve dans le commerce un aussi grand nombre de timbres neufs que parce qu'il a été fait des réimpressions, avec les planches gravées ou les pierres lithographiques originales, et surtout beaucoup de contrefaçons.

Timbres de bureaux de poste fédéraux.

On classe avec les timbres locaux quelques timbres-poste qui ont une origine semi-officielle. Ils ont été émis, en 1846 et en 1847, par les directeurs de bureaux de poste fédéraux, dans plusieurs villes, les uns avant l'acte du 3 mars 1847, les autres en attendant d'avoir les timbres que le département fédéral des postes faisait graver. Ces timbres ont eu cours pendant un certain temps, comme s'ils eussent été émis par l'autorité fédérale, et leur usage a cessé après l'émission des timbres fédéraux.

NEW-YORK, *New-York Post-office*. — 1846. Effigie de Washington. Gravé.

5 cents (Of. 2575). — noir sur papier blanc ou blanc bleuâtre (n° 355).
Réimpressions en vermillon, en violet foncé, en bleu, en vert-émeraude, en brun, sur papier blanc; en noir, sur papier azuré.

PROVIDENCE (État de Rhode-Island). *Post-office. Prov. R. I.* — 1846. Oblong, gravé. La planche est conservée à la bibliothèque de l'État de Rhode-Island, à Providence.

5 cents, — noir sur papier blanc.
10 — — noir sur papier blanc.

SAINT-LOUIS (État de Missouri). *Saint-Louis Post-office*. — 1847. Des ours. Rectangulaire, gravé.

10 cents, — noir sur papier blanc.

Timbres des postes particulières.

ALBANY (État de New-York). *Brainard and Co. 14 Exchange, Albany. Troy, 230 River st. N. Y. 58 Wall st. — 1845.* Gravé.

5 cents, — noir, bleu foncé, sur papier blanc. (no 356).

Bazaar Post-office. — Aigle sur une branche. Gravé. Timbre fait pour une vente de charité à Albany, au profit des prisonniers confédérés.

10 cents, — bleu sur papier blanc.

Thompson and Co's american express. 11 and 12 Exchange, Albany. — Oblong, imprimé en lettres.

Noir sur papier vert clair.



No 355. États-Unis. No 356. États-Unis. No 357.

BALTIMORE (État de Maryland). *Grafflin's Baltimore despatch.* — Tombeau de Washington. Lithographié.

1 cent, — noir, rouge, sur papier blanc (no 357).

BOSTON (État de Massachusetts). *Hale and Co. 13 Court st. Boston. 58 Wall st. New-York. — 1844.* Lettres éparpillées. Lithographié.

5 cents, — vermillon, bleu clair, sur papier blanc (no 354).

Hale and Co. Boston. 58 Wall st. New-York. — 1844. Semblable au précédent.

5 cents, vermillon, bleu clair, sur papier blanc.

Cheever and Towle, 7 State st. City letter delivery. E. Boston. S. Boston. — Lettres éparpillées. Rond, lithographié.

2 cents, — vermillon, bleu foncé, sur papier blanc.

Gordon Mc Kay, Boston. — Oblong.

1 cent, — bleu sur papier blanc.

Harnden's express. Boston — New Orléans. — Messager enjambant une rivière. Gravé.

Noir sur papier blanc (no 358).



No 358.

États-Unis.



No 359.

National tailors' fair stamp. — Matelot tenant un drapeau. Ovale, gravé. Timbre fait pour une vente de charité au profit des marins pendant la guerre du Sud.

10 cents, — vert sur papier blanc.

BROOKLYN (État de New-York). *Brooklyn city express. Post.* — Pigeon volant avec une lettre au bec. Lithographié.

1 cent, — noir sur papier glacé bleu-saphir, vert-bleu (no 359).

2 cents, — noir sur papier glacé rose clair, rose foncé, rouge-amarante, grenat, pierre.

CALIFORNIE. *California penny post Co. Paid to the post-office.* — Octogone.

2 cents, — bleu sur papier blanc

California penny postage, from the post-office paid care of the penny post Co. — Oblong.

5 cents, — bleu sur papier blanc.

Langton's pioneer express paid. — Enveloppe. Timbre oblong (pour les lettres portées par exprès d'Eureka en Californie aux mines de Humboldt, et réciproquement). Noir, bleu, rouge, sur papier blanc.

CAMDEN. *Jenkin's Camden dispatch.* — Effigie de Washington. Rectangulaire, lithographié.

Noir, brun, sur papier blanc.

CHICAGO (État de l'Illinois). *Chicago penny post.* — Ruche. Rectangulaire, lithographié.

Vermillon, jaune-brun, sur papier blanc.

Moody's penny dispatch, Chicago. — Oblong, imprimé en lettres.

Noir sur papier glacé orange.

ESSEX. *Essex letter express.* — Navire. Rectangulaire, gravé.

2 cents, — noir sur papier glacé orange.

FRANKFORD. *De Ming's penny post. Frankford.* — Oblong, lithographié.

Noir, rouge, sur papier blanc; noir sur papier brun.

KILBOURN (État de Wisconsin). *Money package by the American express Co. From Kilbourn city, Wis.* — Femme assise appuyée sur une caisse d'argent, auprès d'elle des sacs d'argent et une corne d'abondance pleine de monnaies. Rectangulaire, gravé.

Noir, sur papier glacé orange.

TERRITOIRE DE NEVADA. *Humboldt express Nevada territory. 25 cents to 1/2 oz. Enclosed in our franks Langton & Co.* — Gravé.

Brun clair sur papier blanc.

NEWBURGH. *Newburgh american express Company.* — Drapeaux.

Bleu sur papier rouge.

NEW-JERSEY. *New Jersey express Co.* — Tête de cheval. Enveloppe. Timbre ovale, gravé en relief.

Bleu foncé sur papier jaune.

Cette compagnie a émis une autre enveloppe de papier jaune, dont le timbre est oblong, gravé, imprimé en noir, et figure le sceau de l'État.

NEW-YORK. *American letter mail Co. — 1844.* Aigle sur un rocher. Gravé. (Émis par Hale et compagnie, pour le service de New-York à Philadelphie.)

5 cents, — noir-fauve sur papier blanc (no 360).

W. Wyman. *8 Court st. and 3 Wall st. — 1845.* Locomotive et wagon. Lithographié.

5 cents, — noir sur papier blanc (no 361).



No 360.

États-Unis.



No 361.

Adams' express Co., 59, Broadway, N. Y. — Aigle. Enveloppe. Timbre rond, gravé et en relief.

Rouge, bleu, vert, sur papier jaune.

American express company. Postage. Paid. — Oblong, imprimé en lettres.

2 cents, — noir, sur papier vert de Schweinfurt.

La suite à une prochaine livraison.

livre des *Merveilleuses histoires*, écrit avec tant de splendeur par Flamel, et l'un des plus grands ornements de la bibliothèque de Jean duc de Berry. Avant d'en venir à ce degré de tolérance inouïe, que nous aimons à signaler chez le vieil écrivain, Mandeville avait eu occasion de s'assurer par ses propres yeux combien étaient fondées les plaintes du soudan. Les villes d'Europe qu'il avait dû traverser en quittant Saint-Alban ne l'avaient que momentanément arrêté; il s'était rendu immédiatement à Constantinople, et là le vieux levain de la corruption byzantine avait excité tout son dégoût. Par compensation pour le

bon chevalier, Constantinople possédait alors un trésor que lui enviait le reste de la chrétienté.

La suite à la prochaine livraison.

LE LAPIN.

« Le lièvre, dit Gaston Phœbus, a grand pouvoir de courir »; il trouve son salut dans la rapidité et dans la durée de sa course. Le lapin n'a pas moins d'agilité, mais il a moins de force: aussi ne se fie-t-il pas à ses jambes; il



Le Lapin et son terrier. — Dessin de Freeman.

ne serait pas en sûreté s'il n'avait pour refuge le terrier qu'il se creuse, et dont il ne s'éloigne jamais. C'est un animal domicilié et sédentaire.

La Fontaine a bien compris le lapin quand, voulant le mettre en scène, il l'a placé en compagnie de ces trois jolies choses: l'aurore, le thym et la rosée. Ce qu'il y a de plus tendre, de plus frais, de plus parfumé dans la nature, telle est, en effet, la part que ce modeste rongeur s'est réservée. Si donc vous voulez rencontrer le lapin, rendez-vous sur la lisière du bois ou bien au bord d'une

clairière, avant le lever du jour, à l'heure où les arbres commencent à détacher leurs masses sombres sur le ciel éclairci; portez-vous derrière un buisson dont le feuillage dégoutte de rosée, et attendez en silence: bientôt vous verrez sur le gazon se glisser une ombre, un corps aux formes indécises qui s'allonge et se raccourcit alternativement, qui s'avance par saccades; c'est le lapin qui vient prendre son déjeuner du matin et s'ébattre parmi les plantes aromatiques. En plein jour, vous ne le trouverez plus; il se tient blotti au soleil dans les grandes herbes ou

sous un amas de ronces entrelacées. Vous pourrez passer à côté de lui, il ne bougera pas ; il ne se décidera à partir qu'au moment où votre pied se lèvera pour se porter sur lui : alors il bondira en frappant la terre de ses deux pattes de derrière, qui se détendent tout à coup comme un ressort, et il aura disparu sans que vous ayez rien pu voir ; vous n'entendrez que le bruit de son rapide passage à travers les herbes. S'il n'est pas dérangé, il continuera à faire sa sieste jusqu'au coucher du soleil ; une heure avant la nuit, il quittera son gîte pour faire sa tournée et son repas du soir.

Le lapin passe pour un type de couardise et de simplicité, pour ne pas dire de niaiserie. Cette opinion nous paraît beaucoup trop sévère. Il nous semble qu'il fait preuve de malice et d'une certaine hardiesse dans la conduite qu'il tient lorsqu'il est chassé. S'il est poursuivi par de grands chiens, dont le galop frénétique ne lui laisse pas un moment de répit, assurément il ne s'amusera pas en route, il rentrera le plus vite possible au terrier. Mais s'il ne voit à ses trousses que de simples bassets, il prend volontiers son temps, et c'est à se demander s'il ne fait pas de la chasse une partie de plaisir. En quelques bonds il a dépisté les chiens ; alors il s'arrête, il écoute, il fait le tour d'un arbre ou d'un buisson ; voici les chiens, il détale et de nouveau les met en défaut ; nouvelle pause : il s'assoit, prend ses aises, se caresse les oreilles et le museau avec ses pattes de devant, comme pour narguer meute et chasseurs. Il se fera battre ainsi sous bois pendant une grande heure dans un arpent de terrain, et presque toujours il s'en tirerait sans une égratignure, si l'homme n'était là, caché sous la feuillée avec un fusil. Et notez que ce jeu a pour accompagnement un tonnerre d'aboiements furieux, et qu'une seule fausse manœuvre aurait la mort pour résultat. Sans doute nous ne prétendons pas que le lapin soit un foudre de guerre, ni même un docteur en rouerie ; il ne viendra dans la pensée de personne de dire : « Maître lapin », comme on dit : « Maître renard » ; mais enfin nous soutenons que le surnom de Jeannot conviendrait mieux à d'autres qu'à lui.

Une fois que le lapin a gagné son terrier, il est sauvé. Ni le chien, ni le renard ne peuvent l'y rejoindre ; l'homme n'y parvient qu'avec l'aide du furet, qui souvent lui-même se rebute. C'est que la demeure du lapin est un véritable labyrinthe d'avenues, de corridors, qui se croisent, s'ouvrent les uns dans les autres, forment des carrefours ou se terminent en cul-de-sac ; nous y retrouvons les *mères*, les *fusées*, l'*accu*, que nous avons déjà vus dans le domicile du blaireau. Pour peu que les lapins soient nombreux, tout le sous-sol d'une garenne est ainsi percé d'un réseau de galeries qui, mises les unes au bout des autres, ne mesureraient pas moins de plusieurs kilomètres. Quelque sûres que soient ces retraites souterraines, ce n'est pas dans leurs profondeurs que la femelle du lapin fait son nid. Quand elle est près de mettre bas, elle s'enfuit de l'habitation commune et s'en va toute seule se creuser à l'écart un nouveau terrier, un simple trou peu profond, mais en zigzag ; elle en tapisse le fond de ses propres poils et y dépose ses petits. Il y a là un mystère. Pourquoi la lapine cache-t-elle ainsi son nid ? Pourquoi, chaque fois qu'elle s'absente, bouche-t-elle avec de la terre l'entrée de cette sorte de gynécée, de façon à l'interdire à tous, même au mari ? Serait-ce, comme on l'a dit, à cause de la cruauté du mâle, qui ne demanderait pas mieux que de dévorer sa progéniture ? Le fait est aussi incertain que révoltant. N'est-ce pas plutôt que la mère de famille veut se livrer tout entière et sans distraction aucune à ses sérieuses fonctions ? Nous ne l'affirmerons pas. Ce qui est certain, c'est qu'une fois les lapereaux sortis pour brouter

l'herbe tendre, le père reconnaît ses enfants, les prend entre ses bras, leur lèche les yeux, leur lustre le poil et partage également entre tous ses caresses et ses soins. On dit même que ses rapports avec eux se prolongent au delà de leur enfance ; qu'à leur tour ils apprennent bientôt à le connaître, et ne cessent jamais de témoigner une sorte de déférence pour son autorité, une apparence de respect pour sa dignité paternelle et pour son âge.

Ce n'est pas tout : comme dans ces villages dont tous les habitants, unis par des liens plus ou moins étroits de parenté, ne deviennent jamais des étrangers les uns pour les autres, tous les membres d'une tribu de lapins, se sentant peut-être issus d'une souche commune, entretiennent entre eux des rapports de bon voisinage. Ils savent que l'intérêt de tous est l'intérêt de chacun, et, à l'occasion, ils font volontiers échange de bons offices. Quand ils sont dehors pour paître le serpolet ou le trèfle, les plus expérimentés, sans en perdre un coup de dent, ont l'œil et l'oreille au guet. Au moindre danger, vite ils donnent le signal d'alarme en frappant le sol de leurs pieds de derrière, et ce signal est répété aussitôt sur toute la ligne des terriers. Toute la peuplade s'empresse ordinairement de rentrer au logis ; mais si quelques jeunes imprudents négligent de se rendre à ce premier avertissement, les vieux restent, frappent de nouveau, frappent à coups redoublés et s'exposent eux-mêmes pour le salut public. Combien d'autres traits de mœurs, non moins intéressants, nous pourrions sans doute enregistrer à l'honneur des lapins, s'il nous était possible de pénétrer dans la vie cachée de ces petites républiques souterraines ! Que de faits merveilleux se passent à nos côtés, sous nos pieds, qui sont encore, qui seront toujours d'impénétrables secrets pour nous !

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez p. 46, 86, 126.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Suite.

Boyd's city express. Post. — Aigle sur le globe terrestre, 3 ou 4 dessins. Ovale, gravé.

1 cent, — noir sur papier glacé en 6 couleurs. — Argent sur papier vert foncé.

2 cents, — noir sur papier en 4 couleurs (n° 362). — Argent sur papier blanc. — Or sur papier en 7 couleurs. — Vermillon sur papier blanc.

3 cents, — noir sur papier vert.

Boyd's city post. 39 Fulton st. cor. of Pearl. — Aigle. Enveloppe. Timbre ovale, en relief, gravé.

Rouge sur papier blanc ; bleu sur papier chamois.

Broad-way post-office. — Locomotive. Oblong, lithographié.

Noir sur papier blanc. (Réimpression en 6 couleurs.)

City Dispatch. One cent. Delivery. — Figure de la Justice. Ovale, lithographié.

1 cent, — noir sur papier blanc.

City express post. — Chiffre. Octogone, lithographié.

1 cent, — noir, bleu, sur papier blanc.

2 cents, — noir, bleu, sur papier blanc.

Cie Franco-américaine. Gauthier frères et Cie. — Bateau à vapeur. Gravé.

Rouge-brun sur papier blanc (n° 363).

Cornwell. Post-office — Madison square. — Portrait de Madison. Octogone, gravé.

Carmin sur papier blanc.

Paid — Eagle post — At Adam's express and 43 So. 3rd. Oblong, lithographié.

Bleu, rouge-brun, sur papier blanc; vermillon sur papier blanc bleuâtre.

East river P. O. 18 Ave D. — Bateau à vapeur. Rectangulaire, lithographié.

Noir sur papier glacé vert de Schweinfurt.

Gordon's city express. — Facteur. Rond.

2 cents, — noir sur papier blanc, vert, vermillon; or sur papier blanc, vermillon, rouge, bleu.



N° 363. États-Unis. N° 362. États-Unis. N° 364.

Government city despatch. — 1851. Courrier à cheval. Gravé.

1 cent, — noir, rose, sur papier blanc (n° 364).

Hussey. — Bank and insurance letter city post. Hussey prop'r. 50 William st. Basement. — Boîte aux lettres. Octogone, lithographié.

1 cent, — rouge-brique sur papier blanc.

Le même, plus petit, sans le mot *Basement* et le prix.

1 cent, — noir, carmin, sur papier blanc.

Bank and insurance letter city post. Hussey prop'r. 82 Broadway. — Boîte aux lettres. Octogone, lithographié.

1 cent, — noir, rouge-brique, sur papier blanc.

Bank and insurance notice delivery office. 50 William st. — Péristyle. Octogone, lithographié.

1 cent, — bleu sur papier blanc.

Le même, avec l'adresse : *82 Broadway.*

1 cent, — bleu sur papier blanc.

Hussey's bank and insurance special message post. 50 William st. delivery. — Octogone, lithographié.

1 cent, — en 8 couleurs sur papier blanc.

Le même, avec la date 1863 en haut.

1 cent, — en 8 couleurs sur papier blanc.

Hussey's one stamp or cent each delivery. City post, 50 William street. Bank and insurance. — Octogone, lithographié.

1 cent, — rose sur papier blanc.

Hussey's S. M. (special message) post. 50 William st. N. Y. — Mercure debout sur un cheval au galop. Oblong, lithographié.

5 cents, — noir sur papier glacé vermillon.

10 — bronze sur papier vert.

15 — or sur papier noir.

25 — or sur papier bleu.



N° 365. États-Unis. N° 366. États-Unis. N° 367.

Mc Intres city express post. — Mercure jetant des lettres. Lithographié.

2 cents, — carmin sur papier blanc (n° 365).

Messenkope's Union square post-office. — Oblong, gravé. Noir sur papier glacé vert de Schweinfurt.

Metropolitan. Errand and Carrier Express company. — Gravé par Bald et Cousland, à New-York.

1 cent, — rouge-brun, roux, bleu foncé, sur papier blanc (n° 366).

5 cents, — rouge-brun, roux, bleu foncé, id.

10 — rouge-brun, roux, bleu foncé, id.

20 — rouge-brun, roux, bleu foncé, id.

Même inscription. Enveloppe. Timbre gravé et en relief. 2 cents, — vermillon sur papier blanc, jaune-paille.

Metropolitan P. O. 13 American bible house. N. Y. Wm. H. Laws proprietor. — Enveloppe. Timbre octogone, gravé et en relief.

Bleu foncé, rouge-brique, brun-chocolat, sur papier blanc.

Metropolitan P. O. Express to mail. Wm. H. Laws. P. M. — Enveloppe. Écusson. Gravé et en relief.

1 cent, — bleu foncé, vermillon, sur papier blanc.

New York city express. — Aigle sur globe. Ovale, gravé. 2 cents, — noir sur papier vert.

Pomeroy's letter express. Free stamp. — 1849 (pour lettres). Portrait de jeune femme. Gravé par Gavit.

5 cents, — bleu clair, vermillon, noir, sur papier mince blanc (n° 367).

Pomeroy & Co's express. New-York, Albany, Buffalo. Toronto. — 1849 (pour paquets). Locomotive. Carré, gravé.

Russell. 8th Ave Post-office. — Portrait. Octogone, gravé.

Jaune-citron, rouge, vert, sur papier blanc.

8th avenue Post-office. Paid. — Carré.

Rouge sur papier blanc.

Stait and Co's Eagle city post. — Carré.

Noir sur papier jaune.

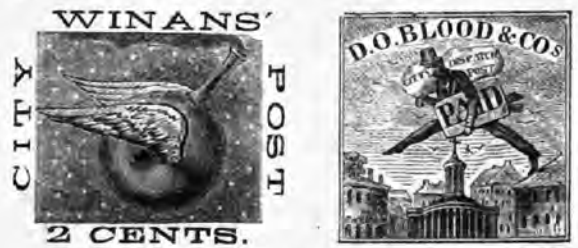
Steinmeyer's city post. Paid. — Oblong.

2 cents, — noir sur papier glacé en 4 couleurs.

Swarts. City dispatch post. Chatham sq post-office. — Portrait. Octogone, lithographié.

Noir, carmin, rouge-brique, lavande, sur papier blanc.

Swarts city dispatch post. Rough and Ready — Portrait du président Zacharie Taylor. Octogone, lithographié. Rouge-brique, vert, bleu, sur papier blanc.



N° 368. États-Unis. N° 369.

Swarts. For U. S. mail. Pre-paid. — Carré, lithographié.

1 cent, — rose, bleu, sur papier blanc.

Union square P. O. City dispatch. — Écusson, imprimé en lettres.

2 cents, — noir sur papier rose.

Union square P. O. — To the mail. N. Y. city. — Écusson, imprimé en lettres.

1 cent, — noir sur papier vert bleuâtre foncé.

United States city despatch post. — Portrait de Chatham. Rectangulaire, gravé.

3 cents, — noir sur papier vert, bleu-ciel, gris mode.

U. S. mail — Pre-paid. — Rond, gravé.

1 cent, — noir sur papier jaune, paille, chamois, rose, sur papier glacé jaune.

U. S. P. O. paid. — Oblong, imprimé en lettres.

1 cent, — noir sur papier pelure blanc; bleu foncé, pourpre, sur papier blanc; or sur papier glacé bleu très-foncé.

U. S. P. O. Paid — L. P. — Oblong, imprimé en lettres.

1 cent, — noir sur papier rose.

Westervell's post. Chester, N. Y. — Oblong, imprimé en lettres.

Noir sur papier gris bleuâtre.

Winan's city post. — Bombe ailée volant dans un ciel étoilé. Gravé. Il y a deux séries : dans les timbres de la première, les lettres *os* de *post* sont plus rapprochées.

2 cents, — noir sur papier blanc (n° 368).

5 — noir id. jaune-citron.

10 — noir id. vert bleuâtre.

20 — noir id. vermillon vif.

PHILADELPHIE (État de Pennsylvanie). *Adams' city express post.* — Octogone.

2 cents, — noir sur papier jaune-brun.

Adams' eagle city post express.

Rouge, bleu, noir, sur papier jaune.

The Adams express Co : 320 Chestnut St Phila : — Pégase. Enveloppe. Timbre ovale, gravé et en relief.

Vermillon sur papier jaune brun.

Adams' Express Eagle city post paid, 80, Chestnut st. — Rond.

Noir sur papier blanc.

D. O. Blood & Co's city dispatch post. Paid. — 1843.

Un facteur enjambe une rue de Philadelphie en passant d'un toit à l'autre par-dessus la Bourse. Gravé.

Noir sur papier blanc. 3 types (n° 369).

Blood's and Co. All letters off except a bag. — Rond.

Noir sur papier blanc.

Blood's one cent despatch. — Oblong, gravé.

1 cent, — bronze doré ou aventurine sur papier glacé bleu très-foncé.

Blood's Penny post. Philad'a. — Oblong, gravé.

Brun clair sur papier blanc bleuâtre; bleu sur papier blanc bleuâtre avec réseau rouge; aventurine sur papier glacé, bleu clair, bleu très-foncé; or sur papier blanc.

Blood's Post-office Despatch. — Rectangulaire, gravé.

Aventurine sur papier glacé bleu très-foncé.

D. O. Blood & Co. For the post-office. City despatch paid. — Rond, lithographié.

Noir sur papier blanc.

Blood's despatch paid. — Pigeon volant avec une lettre au bec. Ovale, gravé.

Noir sur papier blanc, vert; or sur papier bleu.

Blood's despatch for the post-office. — Oblong.

Noir sur papier bleu.

Blood's dispatch envelope. For Philada : delivery : Pre-paid. — Enveloppe. Timbre rond, gravé et en relief.

Vermillon sur papier blanc, fauve.

Blood's, penny-post. Kochersperger & Co. Philad'a. — Portrait. Gravé.

Noir sur papier blanc. (Réimpressions en noir, bleu, vert, brun, vermillon, sur papier blanc.) (N° 370.)



N° 370. États-Unis. N° 371. États-Unis. N° 372.

Blood's penny-post. Kochersperger & Co Philadelphia. — Portrait. Rectangulaire, lithographié.

Noir sur papier blanc.

Central fair postage Great stamp. U. S. Sanitary commission. — Aigle. Rectangulaire, gravé, piqué. Il s'établit des correspondances dans les ventes de charité; les lettres doivent être affranchies avec des timbres qui y sont vendus. Les timbres ci-après ont été faits pour les ventes faites à Philadelphie au profit des blessés.

10 cents, — bleu sur papier blanc.

20 — vert id.

30 — noir id.

Clinton's penny post Philadelphia. — Oblong, lithographié.

Noir sur papier blanc.

Cressman and Co's penny-post Philad'a. — Oblong, gravé.

Or sur papier glacé rose, bleu très-foncé.

To the post-office Every 2 hours. From Johnson's box, 7 N. 10 th st. Phila. — Écusson, imprimé en lettres.

Noir sur papier blanc.

Teese and Co Penny post Philad'a. — Oblong, lithographié.

Vermillon, gris-bleu, sur papier blanc; bleu foncé sur papier blanc bleuâtre.

SAINT-LOUIS (État du Missouri). (44) *Forwarded by the United States express Co. From St Louis, M.* — Imprimé en lettres.

Noir sur papier vert de Schweinfurt.

SAN-FRANCISCO (État de Californie) (1). *Bamber & Co's Express. Paid.* — Enveloppe américaine de 3 cents.

Noir sur papier chamois.

City delivery G. & H, San Francisco. — Oblong.

5 cents, — bleu sur papier blanc.

City express G. & H. paid. 423, Washington street, S. E. Cor. Sansone. — Oblong.

5 cents, — bleu sur papier blanc.

Greenhood & Newbauer's Northern Express. — Enveloppe de 3 cents. Noir sur papier chamois.

Pacific Stage & Express. Co. Paid. — Enveloppes de 3 cents (2).

a. Diligence attelée de six chevaux : noir sur papier blanc.

b. Diligence attelée de six chevaux : *San Francisco, Sacramento, Auburn, Grass Valley, Nevada, Eureka, Virginia.* — Bleu sur papier blanc; noir sur papier chamois.

Paid Wheeler's Express. — Enveloppe de 3 cents. Noir sur papier blanc, chamois.

Wheeler, Rutherford & Co's Paid Express. — Enveloppe de 3 cents. Noir sur papier blanc.

ILE DE STATEN. *Staten island express post. Paid.* — Oblong, lithographié.

3 cents, — vermillon sur papier blanc.

UTICA (État de New-Jersey). *American express company. Utica.* — Drapeau dans un écusson.

Rouge et bleu sur papier blanc.

WASHINGTON. *Despatch. Washington.* — Page à cheval tenant une lettre. Lithographié.

1 cent, — vermillon, bleu clair, sur papier blanc (n° 372).

Le même timbre, sans le mot *Washington*.

1 cent, — vermillon pâle, bleu-ciel, sur papier blanc.

Washington city dispatch. — Courrier. Rectangulaire.

1 cent, — lilas-brun sur papier blanc.

La suite à une prochaine livraison.

(1) *Mc Robish and Co Acapulco — S. Francisco line. 1 real.* N° le service d'Acapulco à San-Francisco, ni la compagnie, ni le timbre, n'ont existé (n° 371).

(2) Il y a de ces enveloppes sans le timbre-poste fédéral : le type a en noir sur papier chamois; le type b, en bleu sur papier blanc.

l'intempérance qui n'aime que les grossiers plaisirs, la prodigalité qui emprunte et ne rend pas, l'avarice qui ne cherche que le gain, l'humeur querelleuse qui suscite partout des ennemis, l'ingratitude ou l'oubli.

Ce qui entretient l'amitié, c'est la modération, l'humeur facile, la disposition à ne pas se laisser surpasser en bons offices.

Pour nous faire des amis, il faut employer le charme par lequel Périclès et Thémistocle se sont attiré l'affection de la ville, c'est-à-dire les bienfaits.

Voulons-nous acquérir l'amitié d'un homme de bien, soyons hommes de bien nous-mêmes.

Il n'y a pas de véritable amitié entre les méchants.

L'homme de bien seul sait empêcher la discussion de devenir fâcheuse, et même la rendre utile à ses amis : il prend garde que la colère ne lui prépare un repentir ; il supprime toute envie dans le cœur de ses amis en partageant la possession de ses biens avec eux, pour mieux servir la république par une ligue de gens de bien.

Toutes ces qualités, il faut les posséder réellement ; car l'erreur d'autrui sur notre compte ne serait pas de longue durée, et à l'amitié succéderait la haine.

Le plus sûr moyen de paraître homme de bien, c'est de l'être. (*)

ÉPARGNE ET MAGNIFICENCE DE LA NATURE.

La nature est d'une épargne extraordinaire ; tout ce qu'elle pourra faire d'une manière qui lui coûtera un peu moins, quand ce moins ne serait presque rien, soyez sûr qu'elle ne le fera que de cette manière-là. Cette épargne, néanmoins, s'accorde avec une magnificence surprenante qui brille dans tout ce qu'elle a fait. C'est que la magnificence est dans le dessein, et l'épargne dans l'exécution. Il n'y a rien de plus beau qu'un grand dessein que l'on exécute à peu de frais. Nous autres, nous sommes sujets à renverser souvent tout cela dans nos idées. Nous mettons l'épargne dans le dessein qu'a eu la nature, et la magnificence dans l'exécution.

FONTENELLE.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite — Voy. p. 46, 86, 126, 158.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Suite.

Timbres-poste de provenance inconnue.

Il existe 130 autres timbres-poste, appartenant à 60 types différents et émis par 50 compagnies particulières, mais nous ignorons la résidence de celles-ci. Nous donnons le dessin de deux de ces timbres (nos 373 et 374).



N° 373.

États-Unis.



N° 374.

TIMBRES DE WELLS, FARGO ET C^{ie}. — Il y a peu de temps encore que les correspondances américaines, de la partie orientale des États-Unis dont l'océan Atlantique

(*) Xénophon, *Mém.*, liv. II, ch. IV. Trad. par Ad. Garnier (*De la morale dans l'antiquité*).

baigne les côtes, étaient envoyées à la partie occidentale, sur les côtes de l'océan Pacifique, par la mer et l'isthme de Panama. On reconnut que le trajet par terre, à travers les États-Unis, serait beaucoup plus court. L'industrie privée se chargea de cette difficile entreprise. Les contrées du centre des États-Unis étaient inconnues, habitées par des tribus sauvages ennemies ; il y avait de grands espaces dont des obstacles et des dangers de toute sorte rendaient la traversée presque impossible ; il fallait faire des dépenses considérables pour assurer les moyens de transport des correspondances ; il fallait aussi réunir un personnel éprouvé à des fatigues peu communes : on ne doit donc pas s'étonner des prix élevés du tarif.

MM. Wells, Fargo et C^{ie} commencèrent par un service bi-mensuel ; ce service est aujourd'hui quotidien.

Cette route de poste est la plus longue qu'il y ait au monde. Elle a 2 045 milles de long. On y compte 200 relais et plus de 600 chevaux. Cette ligne appartient à trois compagnies, savoir : De Folsom à la ville du lac Salé (capitale du territoire de l'Utah et siège principal de la secte des Mormons), la distance est de 686 milles, et la route est exploitée par deux compagnies : l'une, le *Pioneer stage Co*, l'autre celle de Wells, Fargo & C^o. Le reste de la route, de la ville du lac Salé à Denver, a 1 357 milles de long et est exploité par B. Holliday, de New-York.

Le public avait affaire, pour l'affranchissement des lettres, à MM. Wells, Fargo et C^{ie}, qui ont émis des timbres à cet effet. Ces compagnies ne transportaient que les lettres et les journaux qui avaient déjà été affranchis avec les timbres-poste fédéraux. Une lettre de New-York pour San-Francisco était transportée par la poste fédérale, voie de Panama, en étant affranchie avec un timbre de 3 cents. Pour profiter de la voie de terre, il fallait s'adresser à MM. Wells, Fargo et C^{ie}, et payer avec leurs timbres un port supplémentaire. Mais, depuis quelque temps, le service des postes de terre est passé dans les mains du gouvernement.

Pony express. Wells, Fargo & Co. — Messenger sur un cheval lancé au galop. Gravé.

10 cents, — brun ou brun rougeâtre sur papier blanc.

25 — bleu verdâtre, vermillon, sur papier blanc.

(On lit sur les deux timbres ci-dessus l'inscription : 10 ou 25^{cts} 1/2 oz. if enclosed in our franks).

1 dollar, — cerise sur papier blanc.

2 dollars, — noir, rouge-brun, rouge-lie-de-vin, amarante, cerise, vert-olive clair, sur papier blanc (n° 375).

4 dollar — noir, vert-olive clair, sur papier blanc.



N° 375. États-Unis.

Wells, Fargo & Co. paid express. — Oblong. Noir sur papier blanc.

Wells, Fargo & Co. paid express to be dropped in New-York post-office. — Oblong.

Noir sur papier blanc.

Wells, Fargo & Co. 1/2 ounce paid from St. Joseph to Placerville, per pony express. — Enveloppe. Vignette oblongue, lithographiée.

Carmin sur papier blanc.

Wells, Fargo & Co. 1/2 oz. D. 1. 00. — Écusson entouré d'une jarrettière. Carré, lithographié.

1 dollar, — bleu clair sur papier blanc.

One newspaper over our California routes. Wells, Fargo & Co. Paid. — Oblong, lithographié.

Bleu clair sur papier blanc; bleu foncé sur papier blanc bleuâtre.

Paid Wells, Fargo & Co. Through our California and Atlantic express. — Enveloppe américaine de 3 cents. Oblong, gravé.

Noir, rouge, sur papier blanc. (Il y a des enveloppes de 3 cents avec les variantes suivantes : *Through our California routes; Through our California and Coast routes.*)

Enveloppes de fantaisie.

On trouve dans plusieurs collections de timbres-poste des enveloppes américaines qui n'ont aucune valeur postale,



N° 376. États-Unis. — Enveloppe.

mais qui offrent des traits curieux de l'histoire américaine contemporaine. Elles ont été faites, pour la plupart, en 1861, dans l'année où la guerre a éclaté entre les États

du Nord et ceux du Sud, et présentent des allusions aux événements et aux personnages politiques. Faites dans les États du Nord, elles portent, les unes des légendes et des



N° 377. États-Unis. — Enveloppe.



N° 378. États-Unis. — Enveloppe.

sujets dans le sens de la fidélité à l'Union (n° 376), les autres des allégories, des caricatures et des épigrammes dirigées contre les États du Sud.

Ces enveloppes coûtaient, à New-York, 1 ou 2 cents pièce. Elles sont presque toutes lithographiées et imprimées en une, deux ou trois couleurs sur papier blanc.

Il y a au moins une centaine de dessins. Nous en reproduisons trois : la profession de fidélité à l'Union, pour

l'Etat de Maryland (n° 376); sur le second (n° 377), on lit en anglais : « Un roi pour le Sud. On a besoin d'un roi dans le Sud. Le roi de Dahomey envoie le prince Casserole, du sang royal. Ceci est son négro-type d'après nature. » Le troisième (n° 378) porte cette légende : « On demande des recrues pour la brave armée du Sud. Bonne paye (en billets de la Confédération) et bonnes installations (dans un hangar). »

La suite à une autre livraison.

se promenait à Montmartre, en compagnie du tigre gigantesque; le bœuf primitif et l'aurochs, que Jules César rencontra pour la dernière fois en revenant de Bibracte; le cerf *megaceros*, dont les bois, d'une énorme envergure, mesuraient 3 à 4 mètres d'écartement, et qui fut la proie des premiers chasseurs à l'arbalète; enfin, des oiseaux superbes, comme on n'en voit plus, le *dinornis* ou l'*epiornis*, dont les œufs étaient longs de 25 centimètres, et qui, gigantesques antruches, faisaient une très-belle figure placés à côté de l'homme.

Nos aïeux les Celtes, de race indo-germanique, concurent ces derniers respectables rejetons des générations antédiluviennes. Ces braves ancêtres méritèrent l'attention de notre Comète, comme cent mille ans auparavant les mégathériums et les dinothériums se l'étaient attirée; et c'est une remarque digne d'être méditée, que le même astre sur lequel nos yeux se reposent aujourd'hui fut contemplé jadis par des yeux éteints depuis des siècles et par des races disparues pour jamais dans le gouffre des âges. C'est ainsi que passent les êtres éphémères qui nous représentent en apparence toute existence, tandis que la nature universelle, à laquelle nous ne songeons pas, demeure permanente dans sa calme grandeur.

C'est en l'an 4254 avant la naissance de Jésus-Christ que notre vénérable voyageuse fit son avant-dernier passage en vue de la Terre. Nos aïeux, disions-nous, vivaient encore de la vie naturelle primitive, au sein des forêts ombreuses du pays qui devait être la France, bornant leur ambition au rivage qui les avait vus naître, et jouissant en paix de la lumière du ciel et des biens de la Terre.

Leurs grands-oncles, que nous avons aperçus il y a quelques milliers d'années dans l'Orient, menaient encore la vie joyeuse et tourmentée de la conquête, tandis qu'ils vivaient tranquillement dans les forêts de leur patrie adoptive. Bientôt ils descendront au sud, laissant derrière eux les Cimmériens, les Scordisques, les Taurins, les Boïens et les Cimbres; mais ils veulent encore jouir du privilège de l'enfance. Ils monteront vers la grandeur. A l'opposé, ceux que nous avons vus sont successivement tombés en décadence. Les Égyptiens dorment, Memphis est morte, This rêve, Thèbes aux cent portes veille; mais bientôt tout cela sera emporté par le vent du désert. Autant de civilisations disparues. Babylone, fondée depuis quinze cents ans, est déjà tombée, et Ninive qui lui succéda est en ruine. Ecbatane allait paraître, puis disparaître pour Persépolis, qui tomberait aussi elle-même. Assyriens, Mèdes, Perses, Chaldéens, n'étaient plus que des tronçons de serpent; dans l'autre monde, l'Amérique avançait avec lenteur. En Chine, on succédait à l'Inde, et le Soleil, répandant ses rayons calmes, enveloppait la nature immense dans une lumière en repos. Naguère un petit peuple était sorti d'Égypte; maintenant il se fixait le long de la mer, mais il n'avait pas encore de rois. Enfin, l'on voyait une petite île au bas de l'Europe, dont les habitants, venus là il y a huit cents ans seulement, se disaient antérieurs à la Lune, et prétendaient avoir été engendrés du limon de la terre, comme les cigales que leurs femmes portaient en témoignage dans leur chevelure. Un grand événement occupait alors les habitants du pays. Un nommé Paris ayant enlevé une très-belle dame nommée Hélène, épouse légitime du roi Ménélas, et l'ayant emportée dans une petite ville d'Asie Mineure, à quelques degrés de là, toute la nation était sur pied. En un clin d'œil on eut fabriqué toute espèce d'armes, caparaçonné des chevaux, aiguisé des épées, poli des cuirasses, tissé des cottes de mailles, armé des carquois, forgé des boucliers, chaussé des jambières, enfilé des fers de lance, ferré des bâtons, chargé les bagages. La Comète n'avait jamais vu pareils préparatifs.

Malheureusement, c'est-à-dire heureusement pour elle, elle ne put assister à la guerre entière, car l'assaut de la ville demanda dix ans à lui seul, et en dix ans la Comète avait parcouru quelque chose comme quatre-vingt-cinq millions de lieues; mais cela ne l'empêcha pas de trouver que l'on faisait beaucoup de bruit pour peu de chose, et de conjecturer que si les habitants de la Terre devenaient d'autant plus chicaneurs qu'ils prendraient plus d'âge, elle finirait par ne plus les honorer de son attention.

La suite à une prochaine livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 158, 191.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

Le 6 novembre 1860, Abraham Lincoln, candidat du parti républicain, parti qui poursuivait l'abolition de l'esclavage, fut élu président des États-Unis. Cette élection fut suivie d'une agitation dans les États à esclaves.

Le 20 décembre 1860, la Caroline du Sud se retira de l'Union; cet exemple fut suivi, en janvier 1861, par les États du Mississipi, de la Floride, de l'Alabama, de la Géorgie et de la Louisiane, et en février par le Texas. Les États séparés se constituèrent, le 19 février 1861, en un État indépendant sous le nom d'*États confédérés d'Amérique*, et plus tard d'autres États à esclaves, l'Arkansas, la Caroline du Nord, le Tennessee, la Virginie, le Kentucky et le Missouri, se joignirent aux précédents; mais les États confédérés ne se composèrent, pendant la plus grande partie de leur existence, que de onze États. Le 31 mai 1861, la correspondance postale fut interrompue entre les États du Nord et ceux du Sud. Ceux-ci furent soumis en 1865.

On estimait, en 1860, la population des États du Sud à 9 millions d'habitants.

Les États confédérés ont émis des timbres-poste. On présume qu'il y a eu cinq émissions. Aucun timbre n'est piqué.

1. — A. Timbre rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Dans un ovale, l'effigie de Jefferson Davis, président des États confédérés.

5 cents (0f.2575), — vert-émeraude, vermillon, sur papier blanc (n° 378).

2. — Type A en couleur différente.

B. Timbre rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Dans un cadre ovale, le portrait d'un personnage inconnu vu presque de face.

5 cents (0f.2575), — vert-olive sur papier blanc (n° 378).
10 cents (0f.5150), — bleu id. (n° 379).



A. N° 378. Ét. conf. B. N° 379. Ét. conf. C. N° 380.

3. — C. Timbre rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Dans un médaillon ovale, le portrait du président Andrew Jackson, la tête vue de trois quarts et tournée à gauche.

Types A et B en couleurs différentes.

2 cents (0f.1030), — vert bleuâtre sur papier blanc (n° 380).
5 (0f.2575), — bleu foncé id. (n° 378).
(Épreuve en noir.)
10 (0f.5150), — rose ou roux id. (n° 379).

Il paraît que les timbres précédents ont été faits à la Nouvelle-Orléans.

4. — *D* et *E*. Timbre rectangulaire, gravé sur acier, imprimé en couleur sur papier blanc. *D*, avec l'effigie de John C. Calhoun (1782, † 1850), célèbre défenseur des principes et des droits du Sud, la tête presque de face. *E*, avec l'effigie de Jefferson Davis, la tête de trois quarts et tournée à droite.

Ces deux timbres ont été gravés à Londres par MM. de la Rue et C^{ie} en 1861. C'est le bateau à vapeur le *Nashville* qui emporta d'Angleterre, en novembre ou en décembre 1861, le premier approvisionnement de ces timbres et les planches destinées à les imprimer. Le temps manqua pour terminer la gravure, et celle du timbre de 1 cent est restée inachevée.

1 cent (0f.0515), — orange sur papier blanc (n° 381).

5 cents (0f.2575), — bleu-ciel (tirage de Londres), bleu foncé (tirage de Richmond) (n° 382).



D. N° 381. États confédérés. *E*. N° 382.

5. — La dernière série se compose de 5 timbres : les timbres de 1 cent *D* et de 5 cents *E*, et de trois autres timbres émis en mai ou juin 1863. Ils sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. *F*. 2 cents, effigie de face du général Andrew Jackson, président de 1829 à 1837; *G*. 10 cents, portrait vu de profil et la tête à droite de Jefferson Davis; *H*. 20 cents, portrait de Washington, la tête de trois quarts et tournée à gauche.

2 cents (0f.1030), — carmin, rouge-brun, sur papier blanc (n° 383).

10 (0f.5150), — 1^o valeur en lettres, bleu clair; 2^o valeur en chiffres, bleu foncé, bleu verdâtre, bleu clair, bleu-ciel, sur papier blanc (n° 384).

20 (1f.0300), — vert foncé sur papier blanc (n° 385).



F. N° 383. États conf. *G*. N° 384. États conf. *H*. N° 385.

Timbres de bureaux de poste particuliers.

P. O. Baton Rouge, La. J. Mc Cormick. — Rectangulaire, imprimé en lettres.

5 cents, — carmin sur papier blanc couvert d'un petit dessin vert clair (n° 386).

CHARLESTON (État de la Caroline du Sud). P. O. Charleston, S. C. Postage paid. — 1863. Rectangulaire.

5 cents, — bleu sur papier jaune, blanc.

ÉTAT DE LA FLORIDE. Florida express. — Messenger à cheval. Rectangulaire, gravé.

Noir sur papier bleu, rose, fauve clair (n° 387).

MEMPHIS (État de Tennessee). Paid. Memphis Tenn. — Ovale, gravé.

5 cents, — rouge foncé, rouge pâle, sur papier blanc.

Paid M. C. Callaway. — Rectangulaire, gravé.

5 cents, — bleu clair sur papier blanc.

Paid R. H. Glass, P. M. — Rectangulaire, gravé.

5 cents, — bleu sur papier blanc.



N° 386. Ét. conf. N° 387. Ét. conf. N° 388.

MOBILE (État de l'Alabama). Mobile Post office. Paid. — Rectangulaire, gravé.

2 cents, — noir sur papier blanc.

5 — bleu id. (n° 388).

NASHVILLE (État de Tennessee). — W. D. Mc Nish, P. M. Nashville, Tenn. Paid. — 11 étoiles. Rectangulaire, gravé.

5 cents, — carmin, gris cendré, sur papier blanc bleuâtre.

NOUVELLE-ORLÉANS (État de la Louisiane). — J. L. Riddell. New Orleans. Post office. Paid. — Deux dessins. Rectangulaire, gravé.

2 cents, — bleu clair, vermillon, sur papier blanc (n° 389)

5 — brun sur papier blanc, blanc bleuâtre.



N° 389. États confédérés. N° 390.

RICHMOND (État de Virginie). Bucks Richmond express. Paid. Confederate states only. — 1862. Rectangulaire, lithographié.

1 cent, — gris-ardoise sur papier blanc.

2 cents, — rose-hortensia pâle id.

5 — brun id.

10 — bleu id.

15 — vert-olive id. (n° 390).

20 — rouge-brun, roux, id.

Les cinq derniers timbres ont été imprimés en noir.

Richmond postage. — Drapeau confédéré. Rectangulaire, gravé.

5 cents, — vert, violet, sur papier blanc.

Richmond city post. — Deux canons croisés. Rectangulaire.

Noir sur papier blanc.

Les deux timbres suivants, qui ont paru en août 1864, sont douteux; ils auraient servi à affranchir les lettres mises à bord des bateaux à vapeur qui forçaient le blocus des ports confédérés.

Confederate States N. A. Blockade Postge to Europe, ou Postge to W. Indies. — Rectangulaire, gravé.

50 cents, — *Postge to W. Indies.* Vert foncé, vert clair, orange, sur papier blanc.

1 dollar, — *Postge to Europe.* Bleu, vermillon, orange, sur papier blanc; noir sur papier rose.

La suite à une autre livraison.

du sud-ouest au nord-est. Il est longé, traversé même par la route de Vabre à Castres, qui permet au voyageur de contempler les effets les plus saisissants qu'offrent ces entassements gigantesques. Dans notre gravure, reproduction d'une photographie, le spectateur est supposé placé sur un pont qui traverse l'Agout; ce cours d'eau, issu des monts de la Caune, prend à Burlats le cours calme et régulier d'une belle rivière, baigne Castres, Lavaur, et va se jeter dans le Tarn à la pointe Saint-Sulpice.

Le granit du Sidobre est d'un très-beau grain, à larges cristaux de feldspath et à mica noir. Il appartient à la variété du granit gris; débité en fragments réguliers, il est exporté dans les villes voisines pour les constructions monumentales.

La manière dont tous ces blocs se sont détachés du massif qui forme le Sidobre, l'action qui a présidé à leur entassement, soulèvent des questions de nature à intéresser vivement le géologue. On trouve une remarquable dissertation sur l'étude scientifique du Sidobre dans la Description de la carte géologique du Tarn, par M. de Bouchepon, ingénieur des mines et auteur de cette carte (in-8; Paris, 1848).

UN FLAMBEAU ITALIEN DE LA RENAISSANCE.

Le flambeau en bronze, orné de feuillages ciselés, dont nous publions le dessin, a figuré à l'exposition du « Musée



Flambeau sculpté de la renaissance. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Franck.

rétrospectif», que l'on a pu voir l'automne dernier au palais de l'Industrie; il faisait partie de la belle collection de M. de Nolivos, aujourd'hui dispersée.

Ce flambeau est de travail italien, et son possesseur y voyait un ouvrage de la fin du quinzième siècle et de l'école de Padoue, c'est-à-dire de cette école formée dans le nord de l'Italie, à Padoue, à Venise et dans les villes voisines, par des artistes tels que les Riccio Briosco, les Leopardi et les frères Lombardi, qui réunissaient souvent les talents du sculpteur, de l'orfèvre et de l'architecte.

On peut remarquer que l'école de sculpture florentine, qui avait quelque peu précédé celle de Padoue et de Venise, avait eu de même pour maîtres les Ghiberti, les Brunelleschi, les Donatello, les Luca della Robbia, les Verocchio, dont plusieurs furent architectes et quelques-uns avaient commencé par être orfèvres; car alors, comme à toutes les grandes époques, les arts n'étaient pas séparés, mais tous se donnaient la main. De là dans les moindres objets d'un usage journalier, quand le talent s'y était appliqué, cette entente parfaite de leur emploi, cette justesse des

proportions, ce goût dans les ornements, ce fini dans l'exécution, que l'on peut observer dans le modèle, très-simple d'ailleurs, que nous avons sous les yeux.

Le monde appartient à l'énergie. — A. DE TOCQUEVILLE.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 158, 191, 223.

ILES BERMUDES. — COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste ont été émis en 1865. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc glacé, piqués. Le papier porte en filigrane les lettres C. C. (Colonie de la Couronne), surmontées de la couronne royale. Le dessin présente l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée; on lit au-dessus *Bermuda*, et au-dessous la valeur du timbre en lettres.

- 1 penny (0f.1042), — rouge.
- 6 pence (0f.6250), — lilas.
- 1 shilling (1f.2500), — vert.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par MM. de la Rue et C^{ie}, à Londres.

MEXIQUE.

La création des timbres-poste au Mexique remonte à 1856. Il y a eu trois émissions : la première en 1856 ou 1857, la seconde en 1861-1863, la troisième en juillet 1864. Aucun timbre n'est piqué.

1. — 1856-1857. Le timbre est rectangulaire, gravé et imprimé en couleur sur papier blanc. Il porte l'effigie du curé Hidalgo, la tête vue de trois quarts et tournée à gauche. Miguel Hidalgo y Castilla était curé du village de Dolores dans la province de Guanajuato; il donna, le 16 septembre 1810, le signal de la révolution qui devait délivrer le pays de la domination espagnole; mais il fut défait le 7 novembre 1810, pris le 21 mars 1811 et mis à mort le 27 juillet.

- 1/2 real (0f.337), (1) — bleu clair.
- 1 (0f.675), — jaune brunâtre, jaune vif, jaune orangé.
- 2 reales (1f.350), — vert jaunâtre, vert-olive, vert bleuâtre (n° 391).
- 4 (2f.700), — rose pâle, rouge-brique clair.
- 8 (5f.400), — violet, brun violacé.

2. — 1861. Le timbre est le même que celui de l'émission précédente. Il est imprimé en noir sur papier de couleur.

- 1/2 real (0f.337), — noir sur papier fauve clair, chamois.
- 1 (0f.675), — id. vert-olive.
- 2 reales (1f.350), — id. rosé (n° 391).
- 4 (2f.700), — id. jaune.
- 8 (5f.400), — id. roux foncé, brun.

1863. Les timbres de 4 et de 8 réaux ont été remplacés par les suivants :

- 4 reales (2f.700), — rose, rouge-brique clair, sur papier jaune d'or.
- 8 (5f.400), — vert-olive sur papier roux, fauve.

Sur tous les timbres qui précèdent est imprimé, en noir et en lettres capitales romaines, le nom de l'État dans lequel le timbre a été vendu.

3. — *Juillet 1864.* Le timbre est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. L'aigle mexicaine est figurée dans un cadre ovale; elle est couronnée, per-

chée sur un cactus nopal, et tient un serpent avec le bec et une des serres.

- 1/2 real (0f.337), — brun-chocolat, lie-de-vin.
- 1 (0f.675), — 1° (1864) bleu-lapis; 2° (1865) bleu clair.
- 2 reales (1f.350), — jaune-brun.
- 4 (2f.700), — vert clair (n° 392).
- 8 (5f.400), — rouge-brique.



N° 391. Mexique. N° 392. Mexique. N° 393.

Le nom du département dans lequel le timbre a été vendu est imprimé en noir et en lettres gothiques d'un côté du timbre; de l'autre côté, le millésime est imprimé également en noir.

Il a paru, vers le mois de juillet 1864, une série de timbres-poste, gravés et imprimés par la *American Bank note Company*, à New-York. Ces timbres ont été commandés, dit-on, par l'ex-président de la république mexicaine, Juarez. Ils sont rectangulaires, gravés et imprimés sur papier blanc. Il y en a de non piqués et de piqués. Ils présentent l'effigie du curé Hidalgo, la tête vue de trois quarts et tournée à gauche.

- 1 real (0f.675), — vermillon.
- 2 reales (1f.350), — bleu.
- 4 (2f.700), — brun (n° 393).
- 1 peso (5f.400), — noir.

RÉPUBLIQUE DE GUATÉMALA.

En juillet et en août 1864, un graveur suisse, attaché à l'hôtel des monnaies de Guatémala, était occupé à graver la planche des timbres-poste guatémaltèques; ce travail ne réussit pas, et en septembre on renonça à le faire exécuter à Guatémala. On décida alors de réorganiser le service des postes, et l'adoption des timbres-poste n'aura lieu qu'après l'accomplissement de la réforme postale.

RÉPUBLIQUE DE HONDURAS.

Un timbre-poste a été émis en 1865. Il est rectangulaire, gravé, imprimé en noir sur papier de couleur. Le dessin figure un écu ovale aux armes de la république, avec la devise *Dios, Union y Libertad*. On lit au-dessus *Correos de Honduras*, au-dessous la valeur en lettres, aux quatre coins la valeur en chiffres.

- 2 reales, — noir sur papier rose, vert clair. (Essai sur papier jaune?)

HONDURAS BRITANNIQUE.

COLONIE ANGLAISE.

On a adopté à Balise, en janvier 1866, l'usage des timbres-poste pour le service intérieur de la colonie et l'affranchissement des lettres pour l'Angleterre. Le timbre est rectangulaire, gravé, piqué, imprimé en couleur sur papier blanc, et ce papier a en filigrane les lettres C. C. couronnées. Le timbre présente l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et coiffée de la couronne royale. Les mots *British Honduras* et la valeur en lettres sont inscrits sur une jarretière.

- 1 penny, — bleu-ciel.
- 6 pence, — carmin.
- 1 shilling, — vert foncé.

RÉPUBLIQUE DE NICARAGUA.

Le gouvernement de la république de Nicaragua a

(1) La piastre mexicaine = 8 reales = 5f.40. 1 real = 67c.5.

adopté, en 1862, l'emploi des timbres-poste; le décret est du 30 septembre 1862. Ces timbres furent mis en vente le 2 décembre 1862.



No 394. Nicaragua.

Ils sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Ils sont piqués, mais ils ne l'ont pas été pendant plus d'une année après leur émission. Le dessin représente la chaîne de montagnes de l'Amérique centrale et ses cinq pics; le pic du milieu porte à la cime le bonnet phrygien. On lit en haut du timbre *Nicaragua*, des deux côtés *Porte* sur le timbre de 2 centavos, et à gauche *Correos*, à droite *Porte*, sur le timbre de 5 centavos.

2 centavos (Of. 108), — bleu foncé sur papier blanc, non piqué et piqué. Timbre d'essai, noir, non piqué. Spécimen en vert.
5 centavos (Of. 270), — noir sur papier blanc, non piqué et piqué. Timbre d'essai, bleu foncé, non piqué (n° 394).

Ces timbres ont été gravés sur acier et sont imprimés typographiquement par la *American Bank note Company*, à New-York.

RÉPUBLIQUE DE COSTA-RICA.

La loi sur les postes a été présentée au congrès le 18 août 1862; elle a été votée le 1^{er} septembre 1862 et promulguée le 9 septembre 1862. La correspondance avec l'intérieur est seule considérée comme monopole de l'État.

L'affranchissement est obligatoire et doit être fait en timbres-poste.

Les timbres sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Ils n'étaient pas piqués dans les premiers mois de l'émission; ils le sont depuis avril 1863. Le dessin représente l'écusson de la république: l'isthme de Panama, la chaîne de montagnes qui le traverse, les deux océans, l'Atlantique et le Pacifique, et cinq étoiles qui figurent les cinq États indépendants de l'Amérique centrale: Guatemala, San-Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica.



No 395. Costa-Rica.

Décembre 1862. 1/2 réal (Of. 337), — bleu foncé, non piqué.
2 reales (1f. 370), — vermillon, non piqué (n° 395).
Avril 1863. 1/2 réal (Of. 337), — bleu foncé, piqué.
2 reales (1f. 350), — vermillon, piqué.
Mars 1864. 4 reales (2f. 700), — vert foncé, non piqué et piqué.
Janvier 1864. 1 peso (5f. 400), — orange, non piqué et piqué.

Il existe des épreuves d'essai, non piquées, de 1/2 réal, de 2 et de 4 réaux imprimées en noir, et des spécimens, non piqués, du timbre de 1/2 réal tirés en vert foncé, en orange, du timbre de 1 réal tirés en bleu, du timbre de 2 réaux tirés en orange.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par la *American Bank note Company*, à New-York.

Un autre timbre porte le nom de Costa-Rica. Il est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, et n'est pas piqué. On y voit l'écusson de la république entouré de branches de laurier et surmonté d'un aigle aux ailes déployées, tenant un serpent dans ses serres.

2 centavos (Of. 108), — lilas.
5 (Of. 370), — vert.

On prétend que ce timbre a précédé le timbre actuel. Il faudrait pour cela qu'il eût été émis avant la loi de 1862, car l'article 5 de cette loi ne prescrit la création que de deux timbres: l'un rouge de 2 réaux, l'autre bleu

de 1/2 réal. De plus, les taxes postales sont énoncées en réaux dans le Costa-Rica. L'authenticité de ces deux timbres n'est pas prouvée.

ILES BAHAMAS OU LUCAYES. COLONIE ANGLAISE DANS LES ANTILLES.

La première émission de timbres-poste a été faite le 10 juin 1859. On commença par créer un timbre pour l'affranchissement des lettres expédiées d'une île à l'autre. Ce timbre est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur un papier qui fut d'abord mi-blanc et sans filigrane, et qui, depuis 1862, est blanc et porte en filigrane les lettres CC (*Crown Colony*) surmontées de la couronne royale d'Angleterre. L'effigie de la reine Victoria est dans un cadre ovale; au-dessus est une banderole avec les mots *Interinsular postage*, et de chaque côté sont deux petits cartouches: dans l'un un ananas, dans l'autre un *murex*.

1 penny, — (1859) non piqué, rouge brunâtre; (1862) piqué, brun rougeâtre, rouge brunâtre, lie-de-vin, rouge de sang, carmin vif (n° 396).



No 396. Bahamas. No 397. Bahamas. No 398.

Les timbres destinés à l'affranchissement des lettres pour l'étranger ont été émis le 16 décembre 1861. Ils sont rectangulaires, piqués, gravés, imprimés en couleur sur un papier blanc qui a en filigrane les lettres CC surmontées de la couronne royale. Il y a 2 types:

A. — 16 décembre 1861. Effigie de la reine Victoria, la tête tournée presque de face et couronnée.

4 pence, — rose-hortensia.

6 — violet bleuâtre, lilas, gris violacé (n° 397).

B. — Août 1863. Effigie de la reine Victoria, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée. En bas, deux petits cartouches, un ananas dans l'un, un *murex* dans l'autre.

1 shilling, — vert clair (n° 398).

ILES DE CUBA ET DE PUERTO-RICO. COLONIES ESPAGNOLES DANS LES ANTILLES.

Le système de l'affranchissement au moyen de timbres-poste n'a été mis en vigueur dans les colonies que le 1^{er} janvier 1855.

Les timbres employés à Cuba et à Puerto-Rico ont été gravés et imprimés à Madrid, et présentent les mêmes types et dessins que ceux en usage en Espagne. Ils sont tous gravés, rectangulaires et non piqués.

1^{er} janvier 1855. — Imprimés en couleur sur un papier à la main bleu avec des lignes bouclées en filigrane (n° 399). Effigie de la reine Isabelle II, la tête de profil, tournée à droite et couronnée de laurier.

1/2 réal plata f. (Of. 328) (*), — bleu verdâtre foncé.

1 (Of. 656), — vert foncé (n° 400).

2 reales plata f. (1f. 312), — rouge violâtre, rouge lie-de-vin. (Nous avons vu ce timbre oblitéré à la date de 1861.)

2 1/4 reales plata f. (1f. 476), — rouge lie-de-vin. (C'est le timbre de 2 réaux au milieu duquel on a appliqué la marque Y 1/4 avec un timbre et en encre noire; il y a eu deux estampilles, l'une d'elles est un peu plus grande.)

1856. — Imprimés en couleur sur papier mi-blanc vergé avec des lignes diagonales croisées en filigrane. Type de 1855.

(*) La piastre forte d'Espagne = 8 reales plata f. = 5f. 25.

- $\frac{1}{2}$ real plata f., — bleu, bleu verdâtre foncé.
 1 — vert foncé.
 2 reales plata f., — rouge-amarante, rouge-brique, rose.



N° 400. Cuba. N° 399. Cuba. N° 401.

1857. — Imprimés en couleur sur papier à la main mi-blanc sans filigrane. Type de 1855.

- $\frac{1}{2}$ real plata f., — bleu-vert foncé.
 1 — vert jaunâtre.
 2 reales plata f., — rose.

1857. — Imprimés en couleur sur papier à la mécanique blanc. Type de 1855.

- $\frac{1}{2}$ real plata f., — bleu-saphir, bleu clair, bleu-ciel. (Épreuves imprimées en noir, rouge, vert.)
 1 real plata f., — vert clair, vert foncé, vert-émeraude. (Épreuves imprimées en noir, rouge, rose, vert, sur papier blanc; en marron sur papier vert pâle, et en rouge sur papier teinté.)
 2 reales plata f., — rouge-brique, rose, carmin (*). (Épreuves imprimées en noir, rouge, vert.)
 2 $\frac{1}{4}$ reales plata f., — rose. (Ce timbre est celui de 2 réaux, au milieu duquel on a imprimé typographiquement en noir la marque Y $\frac{1}{4}$.) (N° 401.)

1862 ou 1863. — Imprimé en noir sur papier blanc. Effigie de la reine, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée. Type de 1860.

- $\frac{1}{4}$ real plata f., — noir (n° 402). Il était encore en usage à Cuba en 1864.

1864. — Imprimés en couleur sur papier de couleur. Effigie de la reine, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée.

- $\frac{1}{4}$ real plata f., — noir sur papier jaune.
 $\frac{1}{2}$ — vert clair sur papier rosé.
 1 — bleu foncé sur papier chamois clair.
 2 reales plata f., — vermillon sur papier couleur de chair.



N° 402. Cuba.

ILE DE LA JAMAÏQUE.
 COLONIE ANGLAISE DES ANTILLES.

Le régime de l'affranchissement des lettres de la colonie pour la Grande-Bretagne au moyen de timbres-poste a été établi le 1^{er} avril 1858. Il a été adopté également pour les lettres de et pour les colonies et a été rendu obligatoire pour elles le 1^{er} février 1859; ce système a fonctionné jusqu'au 31 juillet 1860. A cette époque, l'administration des postes ayant passé des mains du gouvernement métropolitain dans celles du gouvernement de la

(*) Il y a des timbres de 2 réaux qui portent l'oblitération de la poste française : une losange pointillée avec une ancre au milieu.

colonie, l'affranchissement des correspondances intérieures est devenu facultatif; celui des lettres pour l'extérieur est toujours obligatoire.

En 1861, les deux tiers des lettres étaient affranchies.

Les timbres-poste ont commencé à être livrés au public le 7 mai 1858.

Les premiers timbres-poste dont on ait fait usage à la Jamaïque étaient les timbres anglais. Quand le gouvernement local a eu le service des postes sous sa direction, il a fait faire des timbres-poste propres à la colonie; cette émission a été faite le 1^{er} août 1860. Le timbre de 3 pence a été émis en octobre 1863.

Ces timbres sont rectangulaires, piqués, gravés, imprimés en couleur sur un papier blanc et gravé qui a un ananas en filigrane. L'ananas figure dans les armes de la colonie. L'effigie de la reine Victoria, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée de laurier, est dans un cartouche, qui est rond dans les timbres de 1 penny, de 2 et 4 pence, ovale dans ceux de 3 pence et de 1 shilling, hexagonal dans le timbre de 6 pence.

- 1 penny (0f.1042), — bleu clair (n° 403).
 2 pence (0f.2083), — carmin.
 3 — (0f.3125), — vert clair.
 4 (0f.4166), — orange.
 6 (0f.6250), — violet clair, violet plus foncé.
 1 shilling (1f.2500), — brun clair, brun rougeâtre, chocolat clair (n° 404).



N° 403.



Jamaïque.

N° 404.

Les épreuves de spécimen de ces timbres ne sont pas piquées, sauf celles du timbre de 3 pence.

Le timbre dont nous donnons le dessin (n° 405) n'est pas un timbre-poste, c'est le timbre des effets de commerce. Le sceau de la colonie y est figuré; l'écu porte la croix de gueules à cinq ananas sur champ d'argent.



N° 405. Jamaïque.



N° 406. Saint-Domingue.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

L'usage des timbres-poste y a été adopté vers 1862.

Le timbre est rectangulaire, gravé et imprimé en noir sur papier de couleur. Il porte un écusson avec une croix d'argent et mi-parti d'azur et de gueules, au milieu duquel sont un livre ouvert surmonté d'une croix et un trophée d'armes formé par une pique avec le bonnet phrygien, une cuirasse, des drapeaux, des lances et des fusils.

- 1 real (0f.675), — noir sur papier vert (n° 406).

Un changement a été apporté à ce timbre en 1865. Dans le timbre de 1862, les mots *Un real* sont en italique et placés comme on le voit sur le dessin. Dans le timbre de 1865, ces mots sont en petits caractères romains et placés à gauche dans le même sens que *Correos*.

- 1 real, — noir sur papier jaune-brun.

La suite à une autre livraison.

pour vous; le secrétaire de notre mairie a une longue habitude des actes de l'état civil, et il n'exposerait ni lui ni M. le maire aux conséquences d'une illégalité. D'ailleurs, je serai là, veillant sur ma filleule, et écartant tout ce qui pourrait compromettre l'entière sécurité de son bonheur.

En quittant la mairie, n'oublie pas d'emporter ou de faire emporter par les futurs un certificat constatant que le mariage a été célébré civilement à la municipalité. Ce certificat, sur papier timbré au prix de 25 centimes, doit être remis au ministre du culte, afin qu'il puisse donner la bénédiction religieuse. La célébration de la cérémonie religieuse, sans la délivrance de ce certificat, exposerait le ministre du culte à des peines sévères.

La suite à une autre livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254.

INDES OCCIDENTALES DANOISES.

ILES DE SAINTE-CROIX, SAINT-JEAN ET SAINT-THOMAS.

L'usage des timbres-poste a été établi dans les Indes occidentales danoises par l'ordonnance royale du 10 juillet 1855, et a commencé le 10 novembre 1855.

Le timbre est le même que celui qui a servi en Danemark depuis 1854 jusqu'en 1864. Il est carré, gravé, non piqué, imprimé en couleur sur papier blanc; le papier présente, à chaque timbre, la couronne royale en filigrane. Le sceptre et l'épée croisés et surmontés de la couronne royale sont dans un stemma. Légende: *Kgl (Kongeligt) post frim (frimærke)*.

3 cents (0^r.175), — carmin foncé (n° 407).

La couleur bistrée, rougeâtre ou brune du papier, la couleur rouge-acajou du dessin, sont dues à la gomme brune qui enduit le dos du timbre. Cette coloration artificielle est à peu près constante depuis 1861.

ILE DE SAINT-CHRISTOPHE.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste de cette colonie vont être émis (avril 1866). Le type est le même que celui des timbres de Sainte-Lucie; on lit dans l'encadrement: *St Kitts postage*. Il existe des épreuves imprimées en noir, en brun clair, en bleu foncé et en vert bleuâtre.

ILE DE NÉVIS.

COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste y a été introduit en 1861.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Le dessin représente, dit-on, la déesse Hygie donnant à une femme malade l'eau d'une source minérale de l'île; c'est cette source qu'on voit tomber d'un rocher. Il y a des différences dans le dessin et l'encadrement des timbres de chaque valeur.

1 penny, — carmin, rouge-sang clair (n° 408).

4 pence, — rose.

6 — gris violacé.

1 shilling, — vert-émeraude.



N° 407. Sainte-Croix.

N° 408. Névis.

N° 409. Antigua.

ILE D'ANTIGUA.

COLONIE ANGLAISE.

L'émission des timbres-poste d'Antigua date de 1862.

Ces timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils portent l'effigie de la reine Victoria. Ils sont tirés sur un papier sans filigrane, mais il paraît que le papier employé dans les premières années avait une étoile en filigrane.

1 penny, — 1^o rose, carmin pâle; 2^o rouge-sang, carmin vif.

6 pence, — vert-émeraude foncé (n° 409).

ILES DE LA GUADELOUPE ET DE LA MARTINIQUE.

COLONIES FRANÇAISES.

On fait usage dans ces colonies des timbres-poste coloniaux, créés par la décision ministérielle du 14 mai 1858. Le modèle-type, gravé par M. Barre, a été adopté par décision du 27 juillet 1858.

Ces timbres sont carrés, gravés, imprimés en couleur, non piqués; ils sont imprimés à l'hôtel des Monnaies, à Paris.

Mai 1862. 1 centime, — vert-olive.

— 5 centimes, — vert clair.

Juillet 1859. 10 — bistre (n° 410).

— 40 — vermillon.



N° 410. Colon. franç.

N° 411. Ste-Lucie.

N° 412. St-Vincent.

ILE DE SAINTE-LUCIE.

COLONIE ANGLAISE.

C'est en 1859 qu'a eu lieu la première émission des timbres de Sainte-Lucie.

Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils présentent l'effigie de la reine Victoria. La valeur n'est pas marquée, elle est indiquée par la couleur du timbre.

1^{re} série. Tirage de 1859. (Étoile à 6 branches, en filigrane.)

1 penny, — rouge-brique (n° 411).

4 pence, — bleu clair.

6 — vert clair.

1^{re} série. Tirage de 1863. (Lettres CC couronnées, en filigrane.)

1 penny, — carmin

4 pence, — bleu foncé.

6 — vert vif.

2^e série. 1865. (Lettres CC couronnées en filigrane.)⁽¹⁾

1 penny, — noir.

4 pence, — jaune.

6 — violet clair.

1 shilling, — orange.

Ces timbres ont été gravés par MM. Perkins et Bacon, imprimés d'abord par eux, et aujourd'hui par MM. de la Rue et C^o.

ILE DE SAINT-VINCENT.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres de cette colonie ont été créés en 1859.

Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur

(1) Il y a des timbres dont le papier n'a pas de filigrane.

papier blanc, d'abord non piqués, et piqués à partir de 1860. Ils portent l'effigie de la reine Victoria.

1^{re} série. (Papier sans filigrane.)

1 penny, — rouge-brique.
6 pence, — vert-émeraude (n° 412).

2^e série. (Étoile en filigrane.)

1 penny, — rouge-brique.
6 pence, — vert foncé.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par MM. Perkins et Bacon.

ILE DE LA BARBADE.
COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit à la Barbade en 1852.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, d'abord non piqués, et piqués à partir de 1859; mais en 1861, et même plus tard, il y avait encore des timbres non piqués (4 pence, 1 shilling). Le timbre présente le type des timbres de l'île Maurice : la Grande-Bretagne sous les traits de Minerve.

Timbres sans indication de la valeur.

$\frac{1}{2}$ penny, — vert-émeraude.
1 — bleu clair (n° 413).
4 pence, — rose, roux, rouge-brique clair; (1865) rouge orangé, carmin, rouge-brique foncé. (La couleur azurée des timbres rouge-brique des premiers tirages est due à l'encre d'impression.)



N° 413.

Barbade.



N° 414.

Timbres avec indication de la valeur.

6 pence, — carmin; (1864) vermillon.
1 shilling, — noir bleuâtre (n° 414).

Il paraît que le timbre de 1 shilling a été quelque temps ou devait être violet, car, dans une note émanant du directeur des postes de la colonie et datée de 1861, il est dit qu'il y a « des timbres de 6 pence ou rouges, et du shilling ou violets (*purple*), avec leurs valeurs respectives inscrites. »

ILE DE GRENADE.
COLONIE ANGLAISE.

Les timbres de Grenade ont été émis en 1860.

Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils portent l'effigie de la reine Victoria, d'après le type adopté pour les colonies de Natal et de la terre de Van-Diëmen. Le papier a, depuis 1864, une étoile à six branches en filigrane.

1 penny, — vert foncé (n° 415).
6 pence, — rose, roux, carmin pâle, rouge-sang clair.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par MM. Perkins et Bacon.



N° 415. Grenade.



N° 416. Trinité.



N° 417. Trinité.

ILE DE LA TRINITÉ.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste de la Trinité ont été émis le 4 avril 1857. Ils ne pouvaient servir alors que pour l'intérieur de l'île; à partir de juin 1859, on en a fait usage pour affranchir les lettres destinées à l'Angleterre.

Le nombre des lettres a été de 181 456 en 1860, et les $\frac{7}{10}$ étaient affranchies.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils présentent le type adopté pour les timbres des îles Maurice et de la Barbade.

1^{er} type. 1851. Sans indication de la valeur.

1851. Papier azuré. Non piqués.

1 penny (0f.10) (*), — rouge-brique, rouge-brun.
6 pence (0f.40), — violet rougeâtre.
6 — (0f.60), — bleu foncé.
1 shilling (1f.20), — noir bleuâtre, noir verdâtre.

1854? Papier blanc. Non piqués.

1 penny, — rouge-brique, chocolat, rouge de sang, carmin.
4 pence, — violet foncé.
6 — — bleu clair.
1 shilling, — noir.

1863. Papier blanc. Piqués.

1 penny, — rouge lie-de-vin, rouge de sang, rouge brunâtre, rouge-carmin (n° 416).

2^e type. 1856? Sans indication de la valeur.

Papier blanc. Non piqués.

Par suite d'un retard dans l'arrivée des timbres imprimés en Angleterre, on manqua de timbres de 6 pence, et l'on chargea un graveur français de Port-d'Espagne de reproduire sur bois le dessin du timbre. La copie ne fut pas exacte; on remarque, entre autres différences, que le guilloché de l'encadrement a été remplacé par des lignes parallèles, et l'étoile des angles par une sorte de croix de Saint-André (*).

6 pence, — bleu foncé, bleu clair, bleu très-pâle.

3^e type. 1858? Sans indication de la valeur.

Papier blanc. Non piqués.

Un retard semblable au précédent a fait faire une nouvelle émission de timbres imprimés dans l'île; on s'est borné à faire un report lithographique du type précédent.

1 penny, — vermillon foncé, vermillon pâle, rouge-brique, roux.
6 pence, — bleu foncé, bleu clair, gris-ardoise, gris-perle.

4^e type. Juin 1859. Avec indication de la valeur.

Papier blanc. Non piqués.

4 pence, — violet, lilas.
8 — — vert-olive, vert-émeraude.
1 shilling, — noir bleuâtre (n° 417).

Papier blanc. Piqués.

4 pence, — (1861) lilas clair, violet clair; (janvier 1863) violet brunâtre, violet clair; (mai 1863) violet clair terne.
6 — — (1861) vert-émeraude; (janvier 1863) vert-émeraude foncé; (mai 1863) vert-émeraude.
1 shilling, — (1861) lilas foncé, violet foncé; (janvier 1863) bleu violâtre, bleu-ardoise violacé; (mai 1863) violet riche, violet foncé.

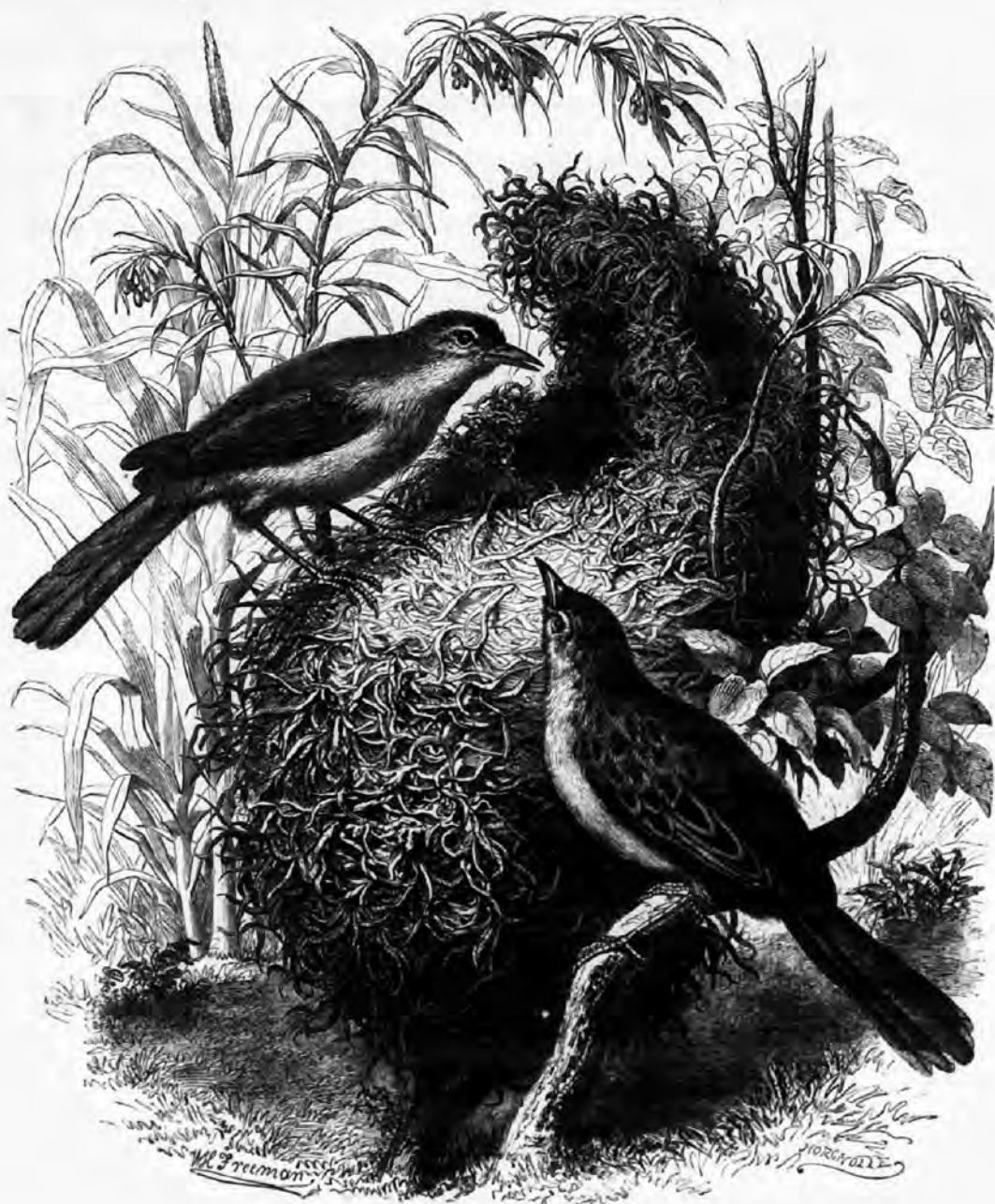
Le papier des timbres de l'émission de mai 1863 a en filigrane les lettres CC surmontées de la couronne royale; mais il y a des tirages plus récents faits sur papier sans filigrane.

La suite à une autre livraison.

(*) 1 dollar de la colonie = 100 cents = 50 pence = 5 francs.

(*) *Le Timbre-Poste*, août 1865, p. 60.

LE PING-PING.



Le Ping-Ping (*Drymoica ruficapilla*) et son nid. — Dessin de Freeman.

Le ping-ping est un des plus petits oiseaux d'Afrique ; il ne dépasse guère la taille de notre troglodyte ; il doit son nom à son cri : *ping ping ping*. Son nid (placé généralement dans les buissons de mimosa) n'a intérieurement que trois ou quatre pouces de diamètre, tandis que sa circonférence extérieure atteint souvent un pied. Comme celui du capocier, il est composé d'un fin et chaud duvet, provenant de diverses plantes, négligemment entassé au dehors, mais artistement tissé au dedans. Une particularité remarquable de ce nid, c'est qu'il présente à sa partie supérieure un col étroit qui sert d'entrée à l'oiseau, et qu'à la base de ce col est adaptée une sorte de petite niche, qui ressemblerait assez à un très-petit nid appliqué contre le grand. Au Cap, on pense généralement que cette niche est faite pour le mâle, afin qu'il puisse y faire sentinelle pendant que la femelle, occupée à couvrir ses œufs au fond du nid, est hors d'état de se mettre en garde contre les attaques de ses ennemis. Mais Levaillant a reconnu que ce petit réduit est tout simplement un perchoir où l'oiseau se pose un instant, pour se glisser de là, à travers l'étroit corridor dont nous avons parlé, dans l'intérieur du nid.

Tandis que le reste de l'édifice, légèrement bâti, serait incapable, à cause de sa mollesse, de supporter le poids et surtout l'élan souvent répété des deux oiseaux, cet endroit, aussi solidement feutré que la couche la plus interne, offre une résistance suffisante. Quand l'ouverture du nid se trouve en regard d'une branche commodément placée pour servir de perchoir, ou bien que l'écartement des rameaux a permis au ping-ping de lui donner une plus grande largeur, la petite cellule n'existe pas. Quelquefois aussi, on ne saurait dire pourquoi, il y a plusieurs de ces cellules sur le même nid.

Ils sont si confortables, si chauds, si doux, ces nids de ping-ping, qu'ils excitent l'envie des autres oiseaux ; d'audacieux ravisseurs, abusant de leur force, chassent les malheureux propriétaires, cassent les œufs, s'approprient le domicile. Il n'est pas rare, dit-on, qu'un couple infortuné, après avoir construit plusieurs nids, déposé bien des œufs, n'ait pu élever un seul enfant, et ait dû renoncer pendant toute une année aux douceurs de la famille. — Tout n'est pas joie et chansons, même dans une vie de fauvette.

LES CONSEILS DE MON ONCLE L'AVOCAT.

Suite. — Voy. p. 262, 302.

OPPOSITION A UN MARIAGE.

A ma sœur Anne.

Ma chère sœur, puisque, malgré vos très-sages observations, votre fils persiste à vouloir épouser la personne dont il a fait choix, vous avez le droit de vous opposer à ce mariage qui vous inspire une juste répugnance. Malheureusement votre fils a plus que l'âge nécessaire pour se marier malgré votre volonté, en vous faisant toutefois une signification respectueuse; mais vous pouvez encore espérer que le recours à la justice le fera revenir à une conduite plus raisonnable et à des sentiments d'une plus grande déférence pour vous. Faites donc faire, par l'entremise d'un notaire, votre opposition au mariage, comme une personne qui s'attache à la dernière branche qu'elle trouve sous sa main. Votre acte d'opposition, signifié à la personne ou au domicile de votre fils, devra énoncer la qualité qui vous donne le droit de vous opposer. Vous pouvez indiquer les motifs de votre opposition; vous pouvez aussi vous borner à déclarer que cette opposition vous semble nécessaire. Si votre fils veut passer outre et demande au tribunal de donner mainlevée de votre opposition, le tribunal prononcera dans les dix jours; l'opposition levée, vous n'encourez aucun dommage-intérêt: on présume que vous n'avez agi que dans l'intérêt de votre enfant, et pour lui épargner les inconvénients et les dangers d'une union mal assortie.

ERREURS DANS LES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

A mon cousin François.

Mon cher cousin, il y a une étrange complication dans les actes de l'état civil de ta famille: d'abord ton acte de naissance te donne les noms de Charles-François, tandis que tu n'as jamais porté dans la société et dans les actes dont tu as été l'objet, que le nom de François. D'un autre côté, le nom de ton père n'est pas mentionné; ensuite on te donne vingt-quatre ans dans les actes de publication faits pour ton mariage, tandis que tu en as vingt-cinq; enfin, l'acte de décès de ta mère porte les noms d'Amélie-Pauline, âgée de soixante ans; et la défunte se nommait Cécile-Pauline, âgée de cinquante-huit ans. Pour faire disparaître ces erreurs, il faut que tu t'adreses au tribunal de l'arrondissement, et que tu y demandes la rectification de ces actes. Le tribunal prononcera, sauf l'appel, sur les conclusions du procureur impérial; le jugement ou les jugements de rectification seront inscrits sur les registres par l'officier de l'état civil, aussitôt qu'ils lui auront été remis, et mention en sera faite en marge de l'acte réformé. Cette procédure n'entraîne pas beaucoup de frais, et encore pourras-tu obtenir des facilités en demandant l'assistance judiciaire.

SÉPARATION DE CORPS.

A mon frère Daniel.

Mon cher Daniel, il y a quelques années, nous ne voulions voir que des perspectives de bonheur dans le mariage de ta fille; aujourd'hui, par des malentendus plutôt que par des torts réels, la bonne harmonie a cessé dans le ménage, les époux menacent de se séparer; heureusement les excès ou injures graves dont ils se plaignent ne sont pas de nature à ne pouvoir être supportés ou pardonnés. Tu me demandes ce qu'il y a à faire dans ces tristes circonstances. Les époux devront d'abord comparaître de-

vant le président du tribunal, qui s'efforcera, dans son cabinet, de les réconcilier et de prévenir le scandale d'une rupture. S'il n'y parvient pas, la séparation sera prononcée, s'il y a lieu, par un jugement du tribunal. La séparation de corps entraîne forcément la séparation de biens. L'un et l'autre époux pourront faire cesser les effets de la séparation en se réconciliant, ce qui peut avoir lieu sans aucune espèce de formalités. Leur séparation sera alors considérée comme non avenue, excepté pour l'administration des biens de la femme; à cet égard la séparation subsiste, à moins que les époux ne déclarent devant notaire que leur intention est de reprendre le régime matrimonial qu'ils avaient d'abord adopté. Tu vois donc que, quelque menaçante que soit la situation, elle laisse place encore à l'espérance; prends donc bon courage, et surtout évite avec le plus grand soin, ainsi que ta femme, d'intervenir dans les discussions des époux; si vous y entrez pour quelque chose, que ce ne soit qu'avec l'intention bien arrêtée de rétablir la paix là d'où elle n'aurait jamais dû être bannie.

DEMANDES CONTRE LES PÈRE ET MÈRE.

A mon neveu Charles.

Votre père, mon cher Charles, m'a parlé de votre conduite envers lui. Ce n'est pas à vous que j'attribue les paroles que vous avez dites, mais à de mauvaises inspirations, à des conseils fâcheux que des amis vous ont donnés. Vos parents ont tout sacrifié pour votre éducation; ils ont comblé, même au delà, la mesure de leurs obligations envers vous; on ne peut donc que blâmer votre manière d'agir contre eux pour les forcer de vous doter en vous mariant, et de vous donner une somme pour acheter un fonds de commerce. Heureusement, la loi s'oppose à ce que votre demande soit accueillie; elle vous refuse toute action contre vos père et mère pour l'objet que vous désirez. Vous ne pouvez leur demander que des aliments proportionnés à vos besoins et aux ressources qu'ils possèdent; or, vous ne pouvez ignorer combien le modeste patrimoine de votre famille a été réduit par les sacrifices que l'on a faits pour vous. Laissez-moi donc espérer que je n'entendrai plus parler de ce sujet, si ce n'est pour apprendre que vous avez fait tous vos efforts pour venir en aide à vos parents, s'ils ont besoin de votre appui.

La suite à une autre livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254, 303.

RÉPUBLIQUE DE LA COLOMBIE.

I. CONFÉDÉRATION GRENADINE, OU ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-GRENADE.

Cette république porte aujourd'hui le nom d'États-Unis de la Colombie, et se compose des États de Panama, Bo-



No 418. N.-Grenade. No 419. N.-Grenade. No 420.

livar, Magdalena, Santander, Antioquia, Boyaca, Cundinamarca, Tolima et Cauca.

Les timbres ont été émis en 1859. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Ils portent au centre l'écu aux armes de la république.

1864. $\frac{1}{2}$ centavo, — rose, brun rougeâtre.

1 — vert-olive, vert-bleu foncé, bleu verdâtre.

Correo de los E. E. U. U. de Venez. Écu vénézuélien accoté de palmes et de laurier, surmonté de deux cornes d'abondance.

4^e type. 1^{er} janvier 1866. — Carrés.

$\frac{1}{2}$ real, — violet.

1 — rouge.

2 reales, — jaune clair.

Une compagnie, fondée par Robert Todd, qui, au moyen d'un bateau à vapeur, fait un service régulier entre l'île de Saint-Thomas, la Guaira, Puerto-Cabello et Curaçao, a obtenu du gouvernement vénézuélien, par convention de novembre 1863, le privilège du transport des correspondances, et a émis, en juillet 1864, des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres et des imprimés qu'elle doit porter.

Ces timbres sont rectangulaires et lithographiés.

1^{er} type. — Timbres employés à Saint-Thomas, piqués, imprimés en couleur sur papier blanc.

$\frac{1}{2}$ real, — (1864) rose; (1865) bleu pâle (n° 426).

2 reales, — (juillet 1864) vert foncé; (décembre 1864) vert-émeraude, vert bleuâtre, vert clair; (1865) jaune d'or.

Ces timbres ont été faits par MM. Waterlow et fils, à Londres; un second dessin, semblable au premier, sauf de légères différences, a été fait en décembre 1864.



N° 426.

Vénézuéla.



N° 427.

2^e type. — Timbres employés à la Guaira et à Puerto-Cabello, non piqués, imprimés en noir sur papier de couleur.

$\frac{1}{4}$ centavo, — noir sur papier blanc.

1 — noir sur papier rose.

2 centavos, — noir sur papier vert foncé.

3 — noir sur papier jaune (n° 427).

4 — noir sur papier bleu clair.

GUYANE ANGLAISE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit dans la colonie en 1850, lors de l'organisation du service des postes dans l'intérieur.

1^{re} série (1850). — Timbres ronds ou ovales, imprimés en lettres, en noir sur papier de couleur.

4 cents, — noir sur papier jaune-paille clair, jaune foncé (n° 428).

8 — noir sur papier vert.

12 — noir sur papier bleu clair, bleu foncé.

Dans une note adressée au secrétaire du gouvernement colonial et datée du 16 décembre 1861, le directeur des



N° 428.

Guyane anglaise.



N° 429.

postes, M. E. J. E. Dalton, écrit : « Ces timbres étaient des valeurs de 4, 8 et 12 cents; ils furent imprimés dans la colonie sur du papier jaune, bleu et rouge. Comme ils

pouvaient être imités dans n'importe quelle imprimerie, je fus obligé de les contre-signer (1). Ils étaient du travail le plus ordinaire, et ne furent en usage que pendant quelques mois, jusqu'à l'arrivée d'Angleterre de timbres de meilleure fabrication. »

2^e série (1850). — Le timbre de 1 cent a été créé pour l'affranchissement des journaux de la colonie, et celui de 4 cents pour l'affranchissement des lettres, le port ayant été réduit à 4 cents par demi-once.

Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier de couleur, non piqués. Dans un écu, navire voguant à droite toutes voiles dehors; au-dessous la devise : *Damus patimus (au lieu de petimus) que vicissim* (Nous donnons et nous demandons tour à tour).

1 cent, — rouge-amarante foncé, rouge-cramoisi foncé.

4 cents, — bleu d'outremer foncé, bleu-saphir (n° 429).

Gravés et imprimés par MM. Waterlow et fils, à Londres, ces timbres ont été réimprimés dans le même établissement en septembre 1864.

3^e série (1852?). — Les timbres de la 2^e série étaient épuisés, et ceux de la 4^e série, qui avaient été commandés à Londres pour la remplacer, n'étaient pas encore arrivés; on fit alors, à Demerara, un timbre dont le dessin diffère peu du type précédent, et qui ne servit que pendant très-peu de temps.

Ce timbre est rectangulaire, gravé sur bois, imprimé en noir sur papier de couleur, non piqué. Deux ou trois ont été gravés sur la même planche, ce qui explique les petites différences du dessin. Un navire court à droite toutes voiles dehors, et la devise de la colonie est au-dessus et au-dessous.

4 cents, — noir sur papier bleu foncé.

4 — noir sur papier rouge-amarante foncé (n° 430).

Les timbres annoncés d'Angleterre n'étaient pas encore arrivés, quand les timbres de 1 cent de la 2^e série furent à leur tour épuisés; c'est dans ces circonstances qu'on tira le timbre marqué 4 cents sur papier bleu, pour remplacer le timbre de 1 cent. On n'en a tiré que quelques feuilles.

Ces timbres sont contre-signés *E. J. E. D.* Des oblitérations d'avril 1856 ont fait penser qu'ils avaient été émis en 1856; ces oblitérations constatent seulement qu'il a été fait alors usage de quelques-uns de ces timbres.



N° 430.

Guyane anglaise.



N° 431.

4^e série (1853). — Timbres rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, par MM. Waterlow et fils, à Londres; non piqués.

Dans un médaillon ovale, navire voguant à gauche; la devise : *Damus petimusque vicissim* est autour du médaillon, et la date 1853 aux quatre angles.

1 cent, — rouge, bistre rougeâtre, rouge-brun, roux clair, rose, vermillon.

4 cents, — bleu foncé, bleu clair, bleu pâle (n° 431).

Il existe des épreuves d'essai, tirées en noir sur papier blanc, pour les deux valeurs. Ces timbres ont été réimprimés, en 1864, à Londres.

On trouve de ces timbres oblitérés portant les dates de 1853, 1856, 1859, 1860. »

(1) Ces timbres sont, en effet, sauf quelques-uns, signés *E. Dalton*.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 251, 303, 338.

GUYANE ANGLAISE.

Suite.

6^e série (1860). — Le gouverneur P.-E. Wodehouse rendit, le 3 janvier 1860, une ordonnance par laquelle il réorganisa le service des postes de la colonie. De nouveaux timbres furent commandés à Londres et prirent, en mai 1860, la place de ceux des 4^e et 5^e séries.

Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués.

Navire voguant à droite. 1860 aux angles. La valeur est inscrite en lettres pour les timbres de 1, 2 et 4 cents, et en chiffres romains pour les autres timbres.

- 1 cent, — (1860) rose clair; (1861, 1862) rouge-brun, roux foncé, brun, brun foncé; (1863) brun noirâtre foncé, noir; (1865) rose.
- 2 cents, — orange.
- 4 — (1860) bleu clair; (1861) bleu-ciel; (1863) bleu pâle; (1864) bleu verdâtre clair.
- 8 — (1860) rose foncé; (1861) rose-hortensia; (1864) roux clair; (1865) rose.
- 12 — (1860) gris; (1861, 1862) lilas, gris violacé foncé; (1864) gris-perle, gris-bleu.
- 24 — vert-émeraude, vert clair, vert bleuâtre (n° 432).

Épreuves d'essai des timbres de cent, tirées en noir sur papier blanc épais, et non piquées.

7^e série (octobre 1862). — Timbres rectangulaires, imprimés en caractères et vignettes typographiques, en noir sur papier de couleur, piqués et non piqués.

Le milieu du timbre est vide et destiné à recevoir la signature d'un employé des postes. On s'est servi pour l'encadrement de six ou sept vignettes différentes.



N° 432. Guyane angl. N° 433. Guyane angl. N° 434.

Ces timbres ont été faits à Demerara et employés à défaut des timbres imprimés à Londres.

- 1 cent, — noir sur papier rose vif (n° 433).
- 2 cents, — noir sur papier jaune-soufre, jaune-citron, jaune-paille (nos 434 et 435).
- 4 — noir sur papier bleu foncé (n° 436).



N° 435. Guyane anglaise. N° 436.

La signature est noire sur les timbres roses, rouge sur les timbres jaunes, et blanche sur les bleus.

8^e série (août 1863). — Timbres rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc par MM. Waterlow et fils, à Londres (*); piqués.

Navire courant à droite toutes voiles dehors. 1863 aux angles et la valeur en chiffres romains.

(*) Plusieurs feuilles de ces timbres et de timbres encore en usage de la série de 1860 portent en filigrane l'inscription *Th. Saunders. 1863.*

- 6 cents, — (août 1863) bleu clair; (juillet 1864) bleu verdâtre.
- 24 — (janvier 1864) vert pâle; (juillet 1864) vert vif.
- 48 — (août 1863) rose; (juillet 1864) rouge.

Il y a des épreuves d'essai des timbres de 6 et de 24 cents en noir sur carte et non piqués, et des timbres de 24 cents vert clair non piqués.

GUYANE HOLLANDAISE.

On attribue à cette colonie un timbre-poste de 10 cents, avec la date de 1861 et une couronne entre deux branches de laurier. Cette attribution est inexacte : la Guyane hollandaise n'avait pas encore de timbre-poste en 1864.

EMPIRE DU BRÉSIL.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit au Brésil par le décret du 29 novembre 1842. — L'affranchissement est obligatoire.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de poste des villes capitales de province a été de 2065423 en 1855 et de 3316651 en 1860.

1^{re} série (1^{er} juillet 1843). — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Valeur en grands chiffres romains dans un médaillon ovale guilloché.

- 30 reis, — noir sur papier blanc.
- 60 — id. (n° 437).
- 90 — id.

On s'est servi de ces timbres jusqu'en 1849.



N° 437.



Brésil.

N° 438.

2^e série (1844 à 1846). — Timbres octogones, gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Valeur en petits chiffres italiques sur un fond guilloché.

- 1^{er} juillet 1844. 30 reis, — noir sur papier blanc (n° 438).
- 60 — id.
- 90 — id.
- 23 mai 1845. 180 — id. (n° 439).
- 300 — id.
- 600 — id.
- 26 septembre 1846. 10 — id.

Ces timbres ont servi jusqu'en 1851.

3^e série (1^{er} janvier 1850). — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Valeur en petits chiffres romains sur fond guilloché.

- 10 reis, — noir sur papier blanc.
- 20 — id.
- 30 — id.
- 60 — id.
- 90 — id. (n° 440)
- 180 — id.
- 300 — id. (Il a été fait deux dessins de cette valeur.)
- 600 — id. (n° 441).



N° 439.



Brésil.

N° 440.



Brésil.

N° 441.

27 février 1854. — Timbres pour l'affranchissement des journaux, qui sont quelquefois employés pour compléter l'affranchissement des lettres.

10 reis, — bleu foncé sur papier blanc.

30 — id.

2 juillet 1861. — Timbres pour l'affranchissement des lettres pour l'Europe.

280 reis, — vermillon sur papier blanc (n° 442).

430 — jaune-citron sur papier blanc.

Aucun timbre brésilien n'a été et n'est piqué.

Les timbres ont été gravés et sont imprimés à l'hôtel des Monnaies de Rio-Janeiro.



N° 442. Brésil.



N° 443. Paraguay.

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY.

Le service des postes pour l'intérieur et l'extérieur n'est pas organisé d'une façon régulière au Paraguay.

En janvier 1854, le général Francisco Solano Lopez, qui a été élu président de la république après la mort de son père, en 1862, fit graver sur acier, par M. Stern, graveur à Paris, le dessin d'un timbre-poste destiné au Paraguay. Ce dessin présente les armes de la république. Cette gravure fut faite, le général Lopez en emporta des épreuves à l'Assomption, et aucune suite ne fut donnée à ce sujet. Le coin resta en dépôt chez M. Stern.

M. Stern n'a pas gardé note du tirage d'essai, à très-petit nombre, fait pour le général Lopez, et il paraît certain qu'aucune de ces épreuves n'est arrivée en Europe.

Depuis lors, il n'y a eu aucun tirage officiel, de sorte que les timbres du Paraguay proviennent tous de tirages faits sans autorité, quoique avec le coin original (n° 443). Il est donc inutile de parler des papiers et des couleurs de ces timbres; papiers et couleurs sont très-différents.

RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY.

L'usage des timbres-poste a été établi par la loi du 11 juin 1859, mais ces timbres ont servi dès 1856.

L'affranchissement des lettres pour l'intérieur est obligatoire; le port des journaux dans l'État est gratuit. Le poids de la lettre simple est de 4 adarmes (6^{es}. 70).

Il a passé par les bureaux de poste de l'Uruguay 147 395 lettres en 1859, et 387 255 en 1862; le tiers des lettres sont affranchies.

1^{re} série (16 octobre 1856). — Timbres pour l'affranchissement des lettres transportées par les diligences, non piqués, rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc. *Diligencia*. Soleil radié.

60 centavos (0f.324) (*), — bleu foncé, bleu-clair (lettres simples).

80 (0f.432), — vert bleuâtre (lettres doubles).

1 real (0f.540), — vermillon foncé, rouge vif (lettres triples) (n° 444).

(Décret du 11 juin 1859.) — Rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. *Correo Montevideo*. Soleil radié.

2^e série (1^{er} juillet 1859). — Valeur marquée en chiffres maigres.

Pour l'intérieur :

60 centésimos (0f.324) (*), — violet clair, violet-ardoise, lilas, gris violacé.

(*) 1 patacon = 960 centavos ou centésimos = 5f.20.

(*) 1 patacon = 960 centésimos ou reis = 5f.20; 1 piastre ancienne = 800 centésimos.

80 centésimos (0f.432), — jaune brunâtre, orange.

100 (0f.540), — rouge-brique, rouge-brun.

Pour l'extérieur :

120 centésimos (0f.648), — bleu foncé, bleu clair.

180 (0f.972), — vert-émeraude.

240 (1f.296), — vermillon vif, vermillon pâle (n° 445).



N° 444. Uruguay. N° 445. Uruguay. N° 446.

3^e série (1859 ou 1860). — Valeur marquée en chiffres gras.

60 centésimos, — violet foncé, violet clair, lilas, gris violacé, gris-perle foncé, gris cendré, rose-hortensia, rouge violacé clair, roux violâtre, brun-rouge, chocolat pâle (n° 446).

80 — jaune d'or, jaune-gomme-gutte, jaune-citron.

100 — rose pâle, rose vif.

120 — bleu foncé, bleu clair.

180 — vert-émeraude foncé et clair.

4^e série (19 octobre 1860). — Timbres rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. *Correo Montevideo*. Soleil radié. Ces timbres étaient réservés à l'affranchissement des lettres destinées à l'extérieur, mais ils ont servi peu de temps.

120 centésimos, — bleu clair.

180 — vert clair (n° 447).

240 — vermillon foncé, rouge vif.



N° 447. Uruguay. N° 448.

5^e série (23 février 1864). — Timbres rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. *Republica oriental*. Écu aux armes de la république, entouré de lauriers et de drapeaux, surmonté du soleil radié.

6 centésimos (0f.324) (*), — vermillon pâle, rouge-brique, saumon, rose, carmin vif.

8 (0f.432), — vert-émeraude.

10 (0f.540), — jaune-brun, bistre, bistre foncé.

12 (0f.648), — bleu foncé, bleu clair (n° 448).

On trouve quelquefois des lettres affranchies avec une moitié de timbre de 12 centésimos, acceptée comme timbre de 6 centésimos.

6^e série. (Loi du 6 septembre 1865. Émission du 10 janvier 1866.) — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués et piqués. *Republica del Uruguay, Montevideo*. Grands chiffres exprimant la valeur, et au milieu écu aux armes de l'État.

5 centésimos (0f.27), — bleu foncé.

10 (0f.54), — vert clair.

15 (0f.81), — jaune d'or.

20 (1f.08), — rouge carmin.

Les timbres-poste ont été fabriqués à Montevideo par l'État jusqu'en 1865. Ceux de la dernière émission ont été faits en Angleterre.

La suite à une autre livraison.

(*) 1 piastre nouvelle = 100 centésimos = 5f.40.

les étoiles, les masques se promenaient en gondole, que le grand canal retentissait de chants, étincelait de lumières; qu'au contraire, sur les petits canaux s'étendaient l'ombre et le silence, à peine troublés par la vacillante lueur d'une lanterne aux mains d'un passant, par le glissement d'une gondole avec ses gondoliers dressés aux deux bouts, il devait s'enivrer du mystère, des monuments entrevus, des reflets de l'eau, du calme et de l'agitation, faisant chacun si bien ressortir l'autre.

Hélas! tout cela ne servait qu'à endormir dans sa mollesse une foule futile, qui continuait à appeler sa cité Venise la grande, Venise la reine des mers. On n'aimait plus que le plaisir, et on se croyait encore les vainqueurs de l'Orient, la glorieuse marine de la chrétienté. La servitude était dans les âmes, et il se trouvait des écrivains pour féliciter le pays de sa liberté et le gouvernement de son organisation savante. On n'avait souci de rien, l'Etat se croyant invincible par l'espionnage, la ville imprenable par les lagunes; mais ce n'est pas ainsi qu'on remplace la loyauté dans les actes et le courage dans les cœurs. Ce n'était que la parodie d'un passé illustre. Aujourd'hui que la Venise de Manin se relève, il est permis de flétrir ces terreurs et ces hontes du passé, comme il est juste de les pardonner.

L'esprit de quelques personnes est comme une lanterne sourde, qui ne sert qu'à celui qui la porte, et qui n'éclaire que son chemin.

POPE.

Le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent.

LAMENNAIS.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254, 303, 338, 367.

ÉTAT DE BUÉNOS-AYRES.

La province de Buénos-Ayres s'est séparée de la république argentine en 1853. La paix de San José de Florés, conclue le 10 juin 1859, a été suivie de l'acte d'union du 6 janvier 1860, qui a consacré le rétablissement de la république.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit en vertu du décret du 9 avril 1858 (1). L'affranchissement était obligatoire; les journaux étaient francs de port dans l'intérieur de l'Etat. La lettre simple pèse 4 adarmes. Le nombre de lettres a été, à Buénos-Ayres, de 193663 en 1859, et de 810714 en 1864.

1^{er} TYPE. — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. *Correos Buenos-Ayres*. Bateau à vapeur allant à gauche.

1^{re} série. (Loi du 27 juin 1857; décret du 9 avril 1858; émission du 29 avril 1858.) —

- 2 pesos (0f.470) (2), — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (lettres simples).
 3 (0f.705), — vert foncé, vert-myrrte, vert bleuâtre clair, vert clair (lettres doubles).
 4 (0f.940), — vermillon vif, rouge vif (lettres triples).
 5 (1f.175), — orange (lettres quadruples) (n° 449).

(1) L'application de ce système et la réorganisation du service des postes argentines sont dues à l'initiative du directeur général M. G.-A. de Posadas, ainsi que la publication d'excellents annuaires des postes argentines.

(2) 1 peso papier-monnaie de Buénos-Ayres = 8 reales = 0f.235.

2^e série. (Loi du 2 octobre 1858; émission du 26 octobre 1858.) — La loi du 2 octobre ayant réduit la taxe, le timbre de 5 pesos fut supprimé, et la planche servit à faire le timbre de 1 peso en grattant les lettres *c* et *co* de *cinco*, de sorte qu'on lit : *in ps*. La planche de 4 pesos fut employée pour le timbre de 4 réaux; on se contenta de changer la couleur.

4 reales (0f.117) (1), — brun foncé, bleu noirâtre foncé, bleu clair, brun jaunâtre clair.

1 peso (0f.235), — brun foncé, brun jaunâtre clair, gris brunâtre.

A partir du 1^{er} janvier 1859, la taxe étant devenue uniforme, on n'imprima plus que des timbres de 1 peso. La planche de 5 pesos était hors d'usage, on prit celle de 4 pesos, qui avait servi pour le 4 reales, et l'on effaça *cua* et *o* de *cuat*.

1 peso (0f.235), — bleu foncé, bleu clair.



N° 449. Buénos-Ayres. N° 450.

2^e TYPE. — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc ou blanc teinté. *Correos Buenos-Ayres*. Tête de la Liberté coiffée du bonnet phrygien et tournée à gauche.

3^e série. (Lois des 20 octobre 1858 et 15 octobre 1859; émission du 3 septembre 1859.) —

4 reales (0f.10), — vert foncé, vert clair, sur papier blanc bleuâtre.

1 peso (0f.20), — bleu clair, sur papier blanc.

2 pesos (0f.40), — vermillon foncé, sur papier teinté (n° 450).

4^e série. (Loi du 20 septembre 1862; émission du 1^{er} novembre 1862.) —

1 peso, — carmin vif, carmin pâle, sur papier teinté.

2 pesos, — bleu foncé, bleu clair, sur papier blanc (n° 450).

Les timbres de Buénos-Ayres n'étaient pas piqués. Ils étaient imprimés au *Banco y casa de moneda* de Buénos-Ayres.

Timbre proposé.

Un timbre a été fait par un graveur italien établi à Buénos-Ayres, et présenté par lui, en 1858, au directeur des postes qui ne l'a pas adopté. Il représente un *gaucho* à cheval, et porte l'inscription : *Correos B^s A^s* (Buenos-Ayres). Il est rectangulaire, lithographié, imprimé en couleur sur papier blanc, non piqué.

4 reales (0f.117), — jaune-citron.

6 (0f.216), — vert-olive, vert clair.

8 (0f.234), — violet noirâtre foncé.

10 (0f.293), — bleu foncé (n° 451).

PROVINCE DE CORRIENTÉS.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Le service des postes de Corrientés a été organisé par la loi provinciale du 16 février 1856; c'est en vertu de cette loi que le gouvernement émit des timbres-poste.

Le timbre est rectangulaire, gravé en bois, imprimé en noir sur papier de couleur, non piqué. C'est une imitation grossière du timbre-poste de la république française. La feuille était de 32 timbres appartenant à huit types dont chacun présente de légères différences.

(1) 1 once d'or = 430 pesos papier-monnaie = 85f.; 1 peso = 8 reales = 5 centavos = 0f.20. Le peso n'a valu, à certaines époques, que 19 centimes.

Le timbre avait, en 1856, la valeur de 1 real, monnaie courante, et la valeur était inscrite sur le timbre (*Un real m. c.*). Par une ordonnance du 8 février 1860, la



N° 451. Buenos-Ayres.



N° 452. Corrientès.

taxe fut portée à 3 centavos, et l'on se borna à effacer d'un trait de plume la valeur qui était marquée. En 1861, l'inscription avait disparu, et la place était vide. Le gouvernement de la province éleva, le 26 décembre 1863, la taxe à 5 centavos; le timbre fut alors imprimé sur papier vert, et il resta le même à la suite de l'ordonnance du 24 février 1864, qui abaissa le port à 2 centavos. Enfin, en novembre 1864, ce timbre était supprimé, et les timbres de la république argentine avaient seuls cours dans la province.

Valeur indiquée :

16 février 1856. 1 real (0f.106) (*), — noir sur papier bleu foncé.

Valeur indiquée et effacée :

8 février 1860. 3 centavos (0f.15) (*), — noir sur papier bleu foncé, bleu clair.

Sans indication de valeur :

1861. 3 centavos (0f.15), — noir sur papier bleu foncé, bleu clair (n° 452).

26 décembre 1863. 5 centavos (0f.196) (*), — noir sur papier vert clair.

24 février 1864. 2 centavos (0f.078), — noir sur papier vert clair (n° 452).

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

La Confédération argentine comprenait treize provinces de la Plata; elle a duré de 1853 au 12 décembre 1861.

Les timbres-poste ont été créés par la loi du 24 février 1858 et mis en circulation en avril 1858; ils ont cessé d'avoir cours à la fin de 1861.

Ils sont rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Ils présentent l'écu aux armes argentines surmonté d'un soleil radié.



N° 453. Confédér. argentine.



N° 454. Républ. argentine.

5 centavos (0f.25) (*), — 1^o (grand chiffre) carmin, vermillon; 2^o (petit chiffre) vermillon foncé ou clair.

10 (0f.50), — vert clair (n° 453). On trouve ce timbre coupé en deux; chaque moitié était valable pour un timbre de 5 centavos.

15 (0f.75), — bleu clair.

(*) 1 once d'or = 100 piastres papier-monnaie = 85 francs; 1 piastre = 8 réaux = 0f.85.

(*) 1 once d'or = 17 piastres métalliques = 85 francs; 1 piastre métallique = 100 centavos = 5 francs.

(*) 1 once d'or = 21 piastres 1/2 boliviennes = 84f.50; 1 piastre = 100 centavos = 3f.93.

(*) 1 once d'or = 17 piastres métalliques = 85 francs; 1 piastre métallique = 100 centavos = 5 francs.

Ces timbres ont été faits à Parana.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

La Confédération argentine avait cessé d'exister le 12 décembre 1861. Le général D. B. Mitre rendit au Rosario une ordonnance prescrivant l'émission de timbres-poste devant avoir cours dans toute la république. Cette émission eut lieu le 11 janvier 1862.

Ces timbres sont rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Le dessin figure l'écu de la république entouré de laurier et surmonté d'un soleil radié.

5 centavos (0f.197) (*), — rose pâle, rose-hortensia, rouge-brique, carmin vif, carmin clair.

10 (0f.395), — vert clair, vert jaunâtre clair.

15 (0f.592), — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (n° 454).

En vertu du décret du 1^{er} janvier 1863, un type nouveau fut adopté; il fut arrêté que les timbres porteraient l'effigie de don Bernardino Rivadavia (1780 + 1845), qui fut le premier président de la république et qui est aussi célèbre par l'abolition de l'esclavage à la Plata que par la sagesse des lois dont il a doté son pays.

Les nouveaux timbres furent mis en circulation le 11 janvier 1864; ils sont rectangulaires, gravés sur acier, imprimés en couleur sur papier vergé blanc, piqués. Le papier a en filigrane les lettres *R. A.*

5 centavos (0f.197), — rose, rouge-brique, rouge pâle (n° 455).

10 (0f.395), — vert foncé.

15 (0f.592), — bleu foncé (n° 456).

Ces timbres sont imprimés à Buenos-Ayres, d'abord à la *Banco y casa de moneda*, ensuite à la direction générale des postes. Il a été tiré à Paris des épreuves d'essai sur papier blanc, qui ne sont pas piquées; elles ont les mêmes couleurs que les timbres usités, mais présentent des nuances différentes et une grande netteté.



N° 455. Républ. argent.

N° 456.

N° 457. Chili.

RÉPUBLIQUE DU CHILI.

L'usage des timbres a été introduit par la loi du 11 octobre 1852.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Le papier porte ordinairement le chiffre de la valeur en filigrane; mais les timbres de 5 et de 10 centavos, des premiers tirages, sont sur papier sans filigrane. Le dessin représente Christophe Colomb.

5 centavos (0f.26) (*), — bleu foncé, bleu clair.

10 (0f.52), — vermillon (n° 457).

1 (0f.05), — jaune-soufre.

20 (1f.04), — vert-olive.

On trouve des timbres de 10 et de 20 centavos coupés par le milieu, et chaque moitié a la valeur de 5 ou de 10 centavos.

La suite au prochain volume.

(*) 1 once d'or = 21 1/2 piastres boliviennes = 85 francs; 1 piastre = 100 centavos = 3f.95; 1 once d'or = 435 piastres papier-monnaie.

(*) 1 piastre = 100 centavos = 5f.20.



PHILATELIC SECTION.